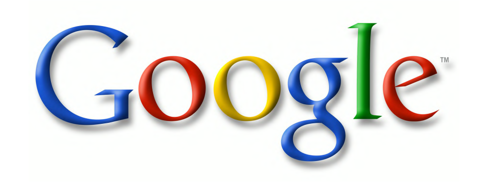
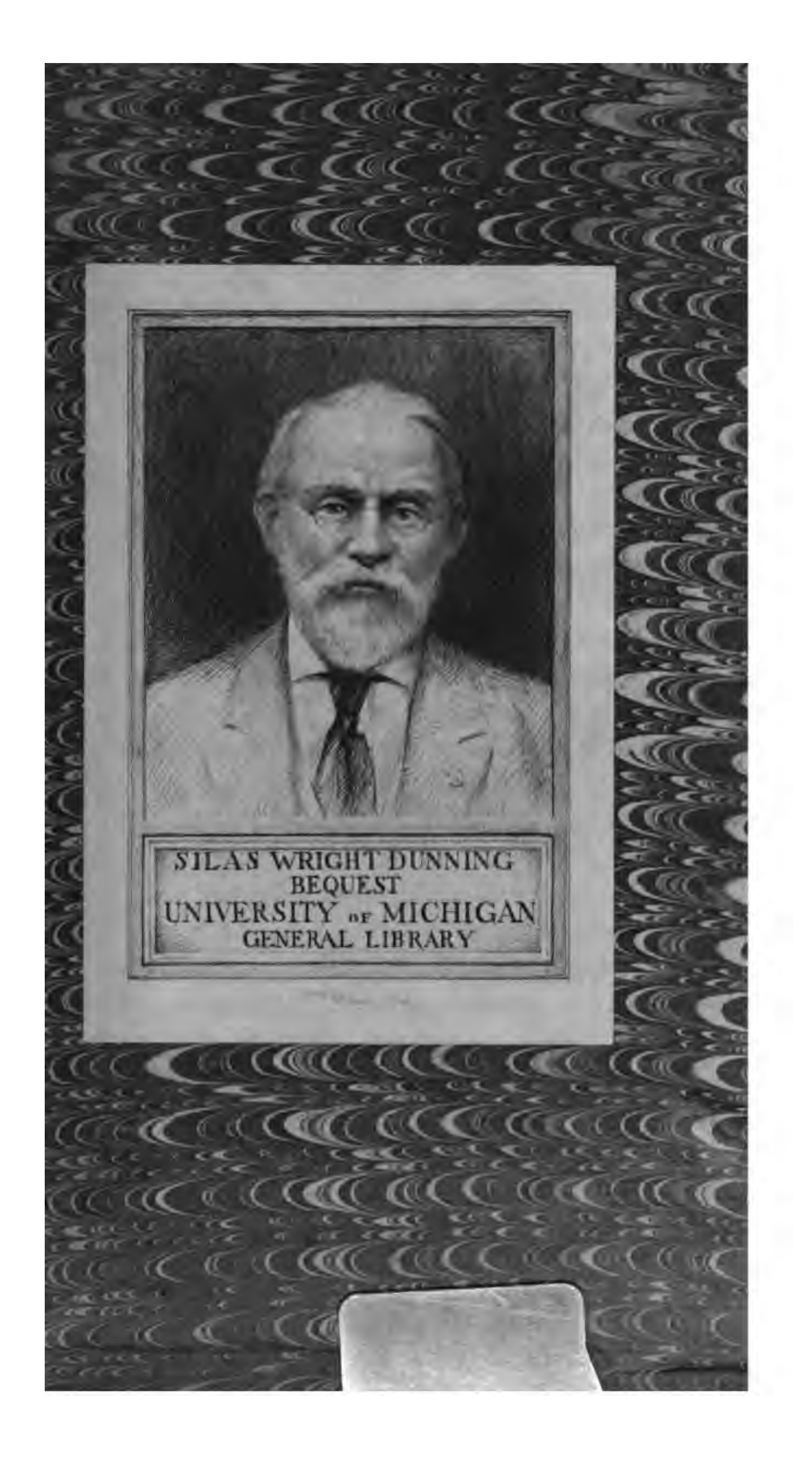



B 1,282,663


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



AVIS AU RELIEUR.

L'histoire diplomatique de l'Europe pendant la révolution française contiendra trois parties :

1re partie : Origines de la coalition.

2e partie : Première coalition.

3e partie : Deuxième coalition.

La première partie a paru en un seul tome.

La seconde partie aura plusieurs volumes; le premier a été publié précédemment, et le second est celui-ci même. Les autres paraîtront plus tard.

Toutefois, comme certaines personnes ont trouvé que cette manière de diviser l'ouvrage en parties qui ont une série de tomes distincte prête à la confusion, le relieur pourra, si cela convient, ne pas en tenir compte, et numéroter en une série unique ces différents volumes. Dans ce système :

Le volume unique de la première série devient le tome Ier,

Le premier de la seconde série le tome II,

Et le présent volume (2e de la 2e série) le tome III, et ainsi de suite.

HISTOIRE

DIPLOMATIQUE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

III.

Paris. — Imprimerie de Adolphe Lainé, rue des Saints-Pères, 19.

HISTOIRE

DIPLOMATIQUE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

FRANÇOIS DE BOURGOING

ANCIEN SECRÉTAIRE D'AMBASSADE

DEUXIÈME PARTIE

PREMIÈRE COALITION

TOME DEUXIÈME



PARIS

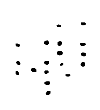
MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

1871



AVANT-PROPOS.

Le présent volume était à peu près complétement imprimé lorsque éclata, au mois de juillet dernier, la malheureuse guerre entre la France et la Prusse ; le lecteur n'aura pas de peine à s'en apercevoir.

Je laisse cependant paraître mon travail tel qu'il a été écrit avant les cruels événements qui ont signalé ces derniers mois, et à une époque où l'impartialité était plus facile ; s'il est certaines phrases que je n'aurais pas écrites aujourd'hui, il n'en est cependant aucune que j'aie à désavouer.

Mai 1871.

AVERTISSEMENT.

Depuis la publication du tome précédent de cet ouvrage, une mine précieuse d'informations m'a été ouverte. J'ai été autorisé à consulter les archives du département des affaires étrangères. Cette faveur a été d'autant plus profitable pour moi, que j'ai trouvé dans le Directeur de cet important dépôt, M. Prosper Faugère, dont le nom est bien connu dans le monde des lettres, la plus grande bienveillance et la plus extrême obligeance. Il a bien voulu plus d'une fois, par ses indications, me mettre sur les traces de renseignements importants qui m'auraient échappé, si je n'avais eu un guide connaissant à fond les richesses confiées à sa garde.

Une autre circonstance heureuse pour moi

a été l'intérêt qu'on a porté, depuis quelques années, en Allemagne, à l'étude de l'époque révolutionnaire, et la polémique animée qui s'en est suivie de l'autre côté du Rhin. Dans la première des notes insérées à la fin du présent volume, je rends compte des nombreux écrits publiés à cette occasion, où j'ai puisé des renseignements d'une grande importance.

Ce n'est pas sans quelque difficulté cependant que j'ai pu me servir de ces matériaux. En présence d'assertions contradictoires, inspirées par des passions que je ne partage à aucun degré, et appuyées sur des documents écrits, pour la plupart, dans une langue étrangère, j'ai éprouvé plus d'une fois une grande hésitation à me prononcer.

Je ne sais si je suis toujours parvenu à démêler la vérité, mais du moins j'ai fait tous mes efforts pour atteindre ce but, le seul que je me sois proposé depuis que j'ai essayé d'écrire l'histoire.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE XIII.

SOMMAIRE. — Politique des divers États européens au printemps de 1793. — L'Angleterre. — Pitt. — L'Autriche. — Les Provinces-Unies. — La Sardaigne. — La Prusse. — Les petits États allemands. — La Russie. — L'Espagne. — Suite de la session du Parlement britannique de 1793. — Activité de la diplomatie anglaise. — Droits des neutres. — Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Russie. — Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Sardaigne. — Traité d'alliance entre l'Angleterre et l'Espagne. — Changement de ministère en Autriche. — Politique du nouveau ministre Thugut.

(FÉVRIER — AVRIL 1793.)

Politique des divers États européens au printemps de 1793.

Au mois d'avril 1793, la France républicaine était menacée par le plus redoutable orage qui ait jamais grondé sur un peuple. La coalition dirigée contre elle embrassait l'Europe presque entière : l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, le Corps ger-

manique (1), l'Espagne, les Provinces-Unies, la Sardaigne, prenaient part à la guerre ; la Russie figurait au nombre de nos ennemis; le Saint-Siége, sans se mêler activement, il est vrai, aux hostilités, était, par la force même des choses, en rupture ouverte avec la Convention; Naples, le Portugal, la Toscane, n'allaient pas tarder à apporter leur faible concours; la neutralité n'était gardée que par la Turquie, la Suède, le Danemark, la Suisse, les républiques de Venise et de Gênes, et quelques autres petits États d'Italie.

Dans toute l'Europe nul auxiliaire, si ce n'est la Pologne, ou pour mieux dire les Polonais. Ni la confédération de Targowitz qui gouvernait la république humiliée et ruinée, ni le faible Stanislas-Auguste n'éprouvaient sans doute aucune sympathie pour les Jacobins de Paris; mais la nation nourrissait contre ses oppresseurs un ressentiment profond ; la révolte couvait; les forces de la Russie, comme une partie de celles de la Prusse étaient occupées à maintenir sous le joug une population frémissante, et qui ne tarda pas à courir aux armes. Cette diversion fut utile à la cause française, non pas seulement en occupant les armées étrangères, mais en jetant un ferment de discorde parmi les cabinets jaloux de se faire, aux dépens les uns des autres, le lot le plus

(1) La déclaration de guerre de l'Empire ne date, comme nous le verrons plus bas, que du 30 avril 1793.

large possible dans le partage du pays conquis. Là fut un des principes les plus actifs de la dissolution de la coalition. La Pologne, au prix de son sang et de sa liberté, rendit alors à notre patrie un service que des circonstances fatales nous ont empêché de reconnaître, mais qui ne doit pas être oublié.

Comme si ce n'était pas assez d'une lutte extérieure aussi terrible, la guerre civile éclatait dans toute sa fureur : à l'ouest, les populations fidèles à leur foi et à leur roi prenaient les armes; au midi, la violence de la Montagne devait, dans un bref délai, jeter dans la révolte plusieurs villes importantes, et les Français, tout en repoussant les attaques de tant d'ennemis étrangers, allaient se porter les uns aux autres les coups les plus douloureux.

Dans le cours de notre histoire, la monarchie des Bourbons lutta plus d'une fois avec succès, toujours avec honneur, contre des adversaires nombreux; mais nulle coalition, pas même la ligue d'Augsbourg, n'avait été aussi menaçante que celle dont nous retraçons l'histoire. En 1688, il est vrai, l'ambition de Louis XIV ameuta contre lui tous ses voisins : l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, la Savoie, l'Autriche ayant derrière elle l'Allemagne presque entière. A la même époque, les camisards des Cévennes n'étaient guère moins redoutables que les Vendéens, et les soldats de Luxembourg et de Catinat, tout comme ceux de Jourdan et de Hoche, trouvèrent des compatriotes

1*



dans les rangs ennemis. Mais un fait affaiblit le parallèle : Louis XIV comptait un allié très-efficace, la Turquie, assez puissante alors pour détourner une partie des forces de l'Autriche, qu'elle avait humiliée peu d'années auparavant en plantant l'étendard du croissant jusque sous les murs de Vienne. En outre, la paix de Riswick qui termina cette guerre ne fut qu'honorable et n'agrandit pas le royaume, tandis que la république ne posa les armes qu'après que notre frontière eut été repoussée jusqu'au Rhin et aux Alpes.

Il est donc exact de dire que jamais la France ne se montra aussi puissante qu'en 93, et ne sut mieux tirer parti des ressources immenses que lui assurait la richesse de son sol et les qualités guerrières de ses habitants. Mais il faut aussi le reconnaître, les fautes de la coalition eurent une part considérable à l'issue de la lutte. Les rois ne surent pas s'unir par un lien indissoluble, et par leurs ambitions, leurs convoitises, leurs discordes, ils furent eux-mêmes les artisans de leur défaite.

Une des causes qui contribuèrent le plus puissamment au succès de la République fut l'existence au sein des cours européennes de deux tendances diamétralement opposées; tendances qui non-seulement divisèrent entre eux les cabinets, mais encore se partagèrent jusqu'aux hommes d'État d'un seul pays, et, fait plus digne de remarque, jetèrent plus d'une fois

un même esprit dans un état d'indécision funeste, ou l'entraînèrent successivement dans des voies contraires. La guerre, née de la Révolution française, pouvait être envisagée sous deux faces différentes par ceux qui présidaient aux destinées des monarchies européennes. S'ils la considéraient d'un point de vue général, abstraction faite de toute nationalité, ils y voyaient un événement funeste, menaçant pour l'ordre social, et dont les conséquences devaient à tout prix être mises à néant. Il convenait dès lors de faire aux Jacobins une guerre d'extermination, d'appuyer, sans arrière-pensée, les royalistes français, et de tendre avant tout à restaurer le trône de Louis XIV. Si au contraire le politique se préoccupait de l'intérêt particulier de son propre pays, son opinion variait nécessairement suivant la nation à laquelle il appartenait; car s'il était des États à qui le changement apporté dans l'équilibre européen par l'abaissement de la France pouvait être profitable, pour d'autres il en résulterait un notable dommage.

Nous verrons pendant tout le cours de cette histoire l'un et l'autre système, la politique de principes et la politique d'intérêt, se livrer une lutte constante, non pas, il est vrai, en se dessinant aussi nettement que nous venons de les exposer pour les bien faire comprendre, mais en se modifiant avec les nuances infinies que comporte la complexité des choses humaines.

Ces fluctuations entraînaient des conséquences désastreuses pour la conduite de la guerre ; les opérations militaires devaient être dirigées différemment si on se proposait pour but d'amener la chute de la Convention et le triomphe des royalistes, ou si on voulait seulement s'assurer des conquêtes qu'on pût garder à la paix, et les incertitudes de la diplomatie se traduisaient par un complet défaut d'ensemble dans les plans stratégiques.

Au printemps de 1793, le mauvais succès de la campagne précédente avait eu pour effet de faire comprendre à l'Europe combien il était difficile de vaincre la Révolution, et les vanteries des émigrés, si peu justifiées par l'événement, inspiraient une défiance absolue des royalistes. On passait d'un extrême à l'autre; on abandonnait la pensée qui avait présidé à la coalition de l'Autriche et de la Prusse, celle de rétablir la monarchie sans porter atteinte à la grandeur de la France; l'on se persuadait que l'impuissance des partisans de l'ancien régime était complète, précisément au moment où de redoutables insurrections allaient prouver le contraire; c'est ainsi qu'au jour opportun la Vendée, victime de l'émigration, ne trouva pas l'appui qui lui eût été d'une utilité extrême.

Si le pouvoir avait été en France aux mains d'hommes avec qui il eût été possible de traiter; si le crime du 21 janvier n'était venu élever un obs-

tacle infranchissable entre la république et les rois, il est vraisemblable que la guerre se fût terminée honorablement pour la France, dès la fin de 1792. Sans doute, les deux principes qui se disputaient l'Europe étaient trop différents pour que la guerre ne recommençât pas entre eux après une première escarmouche, et la querelle devait se vider par les armes, mais la lutte ne fût pas montée de suite au degré d'acharnement qu'elle atteignit presque immédiatement.

Les coalisés, ne pouvant traiter avec la Convention, et ayant perdu toute confiance dans l'appui des royalistes, étaient amenés naturellement à ne plus faire uniquement une guerre de principes, et à diriger les hostilités en vue de leurs intérêts. La haine contre les idées nouvelles subsistait dans les cabinets, mais ils ne cherchaient plus à écraser la révolution par la force, ils pensaient qu'elle s'userait d'elle-même, et périrait victime de ses propres excès; qu'il fallait la circonscrire, l'empêcher de déborder au dehors, et en même temps s'assurer des conquêtes qui resteraient aux mains des puissances belligérantes au moment où la France, exténuée et rendue à un gouvernement régulier, viendrait demander à traiter. Ainsi serait assuré l'affaiblissement d'une nation dont la prépondérance inquiétait l'Europe depuis deux siècles.

Ce système spécieux était faux cependant, et en-

traîna pour les coalisés des résultats funestes. En aucun cas, les principes nouveaux une fois lancés dans le monde ne pouvaient périr; mais, pour les contenir seulement pendant un certain temps, la défaite complète de la France était indispensable; la prise de quelques places plus ou moins importantes sur les frontières était impuissante à amener un pareil résultat; il fallait, oubliant les ambitions particulières, ne penser qu'au triomphe de la cause générale, pénétrer jusqu'à Paris, y renverser la République, rétablir la vieille royauté, et faire en 1793 ce que l'Europe, instruite par une cruelle expérience, opéra en 1814 et en 1815. La politique d'intérêt présentait encore un autre danger, elle devait nécessairement diviser les alliés : tous n'avaient pas également à gagner à l'amoindrissement de la France; il existait entre eux des compétitions, des rivalités qui ne pouvaient manquer de les désunir du moment où la guerre n'était plus dirigée en vue d'un but unique et simple.

Le lecteur a pu voir que, dès la fin de 1792, l'Autriche et la Prusse s'étaient montrées disposées à abandonner la politique désintéressée à notre égard, politique qui avait présidé au début de leur alliance; mais les coalisés n'adoptèrent résolûment l'idée de faire des conquêtes aux dépens de la République que quand la mésaventure de Dumouriez eut fait perdre tout espoir d'une contre-

révolution. C'est au congrès d'Anvers, comme nous l'avons déjà dit, que triompha ce système, et lord Auckland, au nom de son cabinet, le développa en termes fort clairs : « Chacune des puissances coa« lisées, dit-il, doit chercher à faire des conquêtes « et à les garder. Que l'Autriche prenne toutes les « places frontières qui la touchent, et qu'elle se pro« cure une bonne barrière pour les Pays-Bas. Quant « à l'Angleterre, je le dis franchement, elle veut « faire des conquêtes et elle les gardera (1). »

Le diplomate anglais se montrait en même temps fort peu soucieux de rétablir l'ordre en France. Le prince d'Orange émit également des prétentions d'agrandissement territorial pour son pays.

On décida donc qu'on n'essaierait pas de pénétrer au cœur de la République, mais que les puissances chercheraient à se mettre en possession de gages solides qui, au moment de la paix, pourraient les indemniser des sacrifices supportés. Les plénipotentiaires anglais, hollandais et autrichiens insistèrent pour que les armées alliées s'emparassent de la Flandre française. On se flattait aussi d'obtenir des avantages en Alsace, où les partisans de l'ancien régime, et surtout les hommes dévoués à la foi catholique, étaient nombreux. De la sorte chacun trou-

(1) Voir les dépêches autrichiennes si curieuses publiées par M. Mortimer-Ternaux dans son VI[e] volume, page 524.

verait son compte dans le partage des dépouilles après la victoire.

L'Angleterre. Dans cette phase nouvelle où entrait la coalition, la Prusse passait au second rang, et les principaux rôles devaient être tenus par les puissances dont les intérêts et les passions se trouvaient également en jeu, l'Angleterre et l'Autriche. La première, engagée tardivement dans le conflit, devenait suivant l'expression de Pitt « l'âme et le ciment de la coalition » ; à l'aide de ses richesses, elle pouvait soudoyer ses alliés, en même temps que par ses flottes nombreuses elle dominait les mers. Le cabinet britannique, très-hostile sans doute aux principes démocratiques qui prévalaient en France, continuait, tout en les combattant, la lutte d'influence qui, depuis un siècle, divisait les deux nations, et avait amené cinq fois la guerre entre elles. L'occasion était bonne pour anéantir la marine française désorganisée et mal entretenue par un gouvernement à court d'argent, et pour nous arracher les derniers restes de notre puissance coloniale.

Pitt. Mais ce qui devait assurer au sein de l'alliance la prépondérance du cabinet anglais et la faire croître à mesure que la guerre se prolongeait, c'est qu'il avait pour chef l'homme unique qui parmi les coalisés joignait une intelligence supérieure à un grand caractère. Kaunitz n'était plus qu'une ombre; Catherine ne pensait qu'à satisfaire son ambition particu-

lière ; parmi les adversaires de la révolution, Pitt seul, le tenace Pitt était de taille à se mesurer avec une pareille rivale. Sans doute, cet éminent politique ne réunissait pas toutes les qualités nécessaires pour remplir avec succès un rôle si rude, mais il en possédait un assez grand nombre pour soutenir le combat avec honneur. Digne émule des Burke, des Fox, des Shéridan, il leur tenait tête sans désavantage à la tribune, tout en connaissant mieux l'art delicat de diriger un parti dans la Chambre. A l'intérieur, il gouvernait avec fermeté et prudence, il ralliait autour de lui ceux de ses adversaires qu'effrayaient les violences croissantes de l'esprit révolutionnaire, formait un faisceau de toutes les forces conservatrices, contenait avec vigueur les partisans des idées nouvelles, et les réduisait à l'impuissance. Financier consommé, il usait savamment du crédit pour subvenir à des dépenses toujours renaissantes sans épuiser son pays.

Au debors il fut moins habile. Certes la diplomatie britannique déploya à cette époque une grande activité ; elle fit de grands efforts pour réunir les cabinets divisés par les intérêts, et ne négligea aucun moyen pour assurer la victoire et la prépondérance de l'Angleterre. Mais, si l'impulsion donnée aux relations extérieures fut énergique, Pitt manqua totalement de hauteur de vues dans son appréciation des forces de ses adversaires, et il se montra incapable

de donner aux opérations militaires une direction intelligente. Homme de gouvernement et habile à manier régulièrement les finances d'un grand État, le ministre anglais ne pouvait concevoir où la révolution trouverait des moyens de résistance ; il se refusait à croire qu'un pays livré à une pareille crise pût soutenir longtemps l'assaut de l'Europe, et il ne doutait pas que la France ne tombât bientôt épuisée. Les preuves abondent que dans ce début de la guerre il était convaincu que la lutte serait courte. Il appuyait surtout son opinion sur le désarroi complet du Trésor français, et lui, si savant à subvenir à des charges chaque jour plus lourdes, tenait pour impossible qu'une nation pût longtemps combattre sans un ordre parfait dans son budget. « Connaissez-vous le nom du chancelier de l'Échiquier d'Attila? » répondit un émigré spirituel à ses vues optimistes. C'était, sous une forme piquante, indiquer quelles ressources matérielles peut trouver une nation quand, sans respecter aucun droit, elle use de toutes les richesses contenues dans son sein pour assurer son indépendance.

Cette idée fausse que se faisait le ministre anglais de la puissance qu'il avait à combattre, contribua sans nul doute à lui faire commettre la faute de préférer, au début des hostilités, la guerre d'intérêts à la guerre de principes, dans la pensée que la paix se conclurait promptement, et qu'il fallait se mettre en



mesure de la faire avantageuse. D'ailleurs « Pitt était financier, administrateur, homme d'État, mais il n'était pas général (1). » Il est arrivé plus d'une fois, dans le cours des âges, que de grands politiques, sans savoir diriger une armée sur un champ de bataille, ont entendu à merveille la stratégie, et excellé à dresser un plan de campagne, en tenant un compte exact des moyens militaires dont ils disposaient, de ceux de l'ennemi et du but politique à atteindre. Le père de Pitt, le grand lord Chatam, peut être cité comme le type de ces hommes d'État qui, du fond de leur cabinet, ont conduit habilement des guerres importantes. Chez nous, Carnot allait renouveler en ce genre les grandes choses accomplies naguère par Richelieu et par Louvois. C'est une intelligence de cette trempe qui fit complétement défaut aux ennemis de la Convention, et l'incapacité de Pitt en pareille matière contribua puissamment aux revers des alliés. Livrée aux hésitations de chefs militaires médiocres, conduite sans unité de vues, la coalition ne sut pas profiter du désordre qui régna momentanément dans les armées françaises, et quand, sous la puissante impulsion du comité de salut public, les généraux républicains agirent avec ensemble, ils eurent facilement raison d'adversaires qui savaient mal combiner leurs efforts.

(1) Jugement de Napoléon dans ses *Mémoires*.

L'Autriche.

L'Autriche, si molle au début, était revenue à ses vieilles traditions d'inimitié contre la France ; obligée de renoncer à l'alliance de 1756, elle savait que le premier enjeu de la partie engagée était les Pays-Bas : vaincue, elle les perdait sans compensation, triomphante, elle les agrandirait en rentrant en possession d'une partie des conquêtes de Louis XIV ; elle serait ainsi en position meilleure pour conclure définitivement l'échange si désiré de la Belgique contre la Bavière. Elle trouvait dans les nombreuses populations qui lui étaient soumises des ressources immenses pour mettre ses armées en état de tenir tête aux formidables levées des Français, et opposer bataillon à bataillon. Si l'Angleterre était la tête et le cœur de la coalition, l'Autriche en était le bras, et la révolution ne se trompait pas sur l'importance de ses ennemis, en dirigeant surtout ses attaques contre Pitt, le chef du gouvernement britannique, et contre Cobourg, le général de l'armée autrichienne.

L'Angleterre et l'Autriche, en poussant la guerre avec ardeur, pouvaient donc trouver la satisfaction de leur ambition dans l'affaiblissement de la France, mais il n'en n'était pas de même des autres puissances.

Les Provinces-Unies.

Les Provinces-Unies avaient sans doute un intérêt très-réel à ce que les Pays-Bas autrichiens ne tombassent pas aux mains de la Convention, et craignaient

à juste titre de devenir voisines d'une nation à tous égards si redoutable. D'un autre côté, elles ne pouvaient se dissimuler que, le jour où la marine française serait anéantie, la prépondérance navale de l'Angleterre deviendrait inévitablement oppressive. Toutefois, le parti stathoudérien, qui depuis 1787 occupait le pouvoir, était dévoué depuis longtemps à l'alliance britannique; il savait que son existence y était attachée, et il suivait aveuglément la direction qui lui venait de Londres. C'était seulement parmi les républicains vaincus et opprimés qu'on redoutait les conséquences du triomphe complet de la coalition, et qu'on faisait des vœux pour la France. Mais l'avortement de la tentative de Dumouriez contre la Hollande avait été pour ce parti un coup funeste, et ses chefs, compromis par leurs intelligences avec les vainqueurs de Jemmapes, étaient en butte à la persécution.

La Sardaigne, tout en prenant part à la guerre, devait éprouver des sentiments mélangés. Elle était menacée trop directement dans sa constitution politique et dans sa puissance territoriale pour ne pas employer toutes ses forces à combattre la révolution, qui venait de lui enlever deux provinces, et qui attaquait jusque dans ses fondements le principe monarchique. Mais, tout en s'engageant sans réserve dans la guerre, le cabinet de Turin envisageait nécessairement avec inquiétude les conséquences

La Sardaigne.

qu'aurait la victoire de l'Autriche. La maison de Savoie avait grandi en suivant entre ses deux puissants voisins une politique d'équilibre qui la faisait passer sans scrupule, et suivant les circonstances, d'une alliance à l'autre, et elle avait lieu de craindre que son indépendance ne fût gravement compromise si la cour de Vienne devenait définitivement prépondérante en Italie.

La Prusse. Le même sentiment de défiance contre l'Autriche aurait suffi à arracher la Prusse à la coalition, si la Convention avait été moins violente. Frédéric-Guillaume ne s'abandonnait plus aux sentiments chevaleresques qui l'avaient rendu si favorable aux émigrés ; de jour en jour, il revenait aux traditions avides de son oncle, et l'agrandissement de son royaume devenait le mobile principal de sa conduite. Dans cette voie, il rencontrait devant lui le mauvais vouloir du cabinet de Vienne, et l'alliance des deux cours, un moment étroite, alla se desserrant jusqu'au jour où elle finit par se rompre.

Les petits États allemands. Les petits États allemands, entraînés dans la guerre à la suite des deux grandes puissances germaniques, n'avaient rien à gagner en cas de succès, et ne pouvaient voir sans inquiétude l'union des deux monarchies dont la rivalité assurait naguère l'équilibre de l'empire.

Ce ne fut qu'après dix-huit jours de discussion que la Diète germanique émit, le 23 mars 1793, un

placitum imperii déclarant la guerre à la France. Cet acte, ratifié par l'Empereur le 30 avril suivant, ordonnait subsidiairement l'expulsion hors du territoire allemand de tous les Français suspects, interdisait le cours des assignats et la circulation des écrits venus d'outre-Rhin, et renouvelait la défense à tous les membres de l'Empire de garder la neutralité. Mais ces décisions si tardives n'apportaient pas de grandes forces à la coalition. Le conclusum du 22 décembre précédent, qui avait ordonné la levée du triple contingent dans l'Empire, et interdisait la neutralité à tous les co-États, devait en apparence amener 120,000 hommes en ligne. Ce chiffre dans la réalité éprouva de fortes réductions, et les troupes des cercles ne fournirent à la coalition qu'un bien faible appoint. L'Autriche et la Prusse avaient depuis longtemps engagé dans la lutte des forces bien supérieures à leurs obligations fédérales; il en était de même des deux landgraves de Hesse; la Saxe et le Hanovre avaient prévenu la déclaration de guerre de l'Empire, et fait marcher leur contingent. La plupart des autres États ne possédaient pas de troupes organisées; beaucoup d'entre eux réclamaient contre la répartition de 1681 qu'ils représentaient comme n'étant plus en proportion avec la situation présente, et ne montraient aucune disposition à répondre à l'appel qui leur était fait. L'Empereur, pour parer autant que possible à cet incon-

vénient, établit une *caisse de reluition*, institution qui permettait aux gouvernements de s'exonérer de l'obligation de fournir effectivement des soldats en payant 100 florins pour un fantassin, et 300 pour un cavalier. Les sommes ainsi perçues devaient être employées au paiement de 12,000 hommes, Hessois de Darmstadt ou émigrés français. Cet arrangement fut agréé par la foule des États inférieurs, et aussi par le roi de Danemark, qui, très-décidé à rester neutre comme souverain indépendant, se souciait peu, en sa qualité de duc de Holstein et de co-État de l'Empire, d'engager ses sujets allemands dans la guerre contre la France. Bade, le Wurtemberg et un nombre restreint de petits princes envoyèrent quelques milliers d'hommes rejoindre l'armée du Haut-Rhin, seuls renforts que l'accession de l'empire fournit à la coalition.

Quant à l'Électeur de Bavière, il montrait une mauvaise volonté évidente, et, loin de faire partir ses soldats pour grossir les armées alliées, il négociait avec la république pour conserver la neutralité.

La Russie. C'est à peine si la Russie pouvait être considérée comme faisant partie de la coalition : le cabinet de Pétersbourg se bornait à déclamer et à prendre des mesures contre les Jacobins, à prohiber l'entrée des marchandises françaises, tandis que ses efforts étaient dirigés en réalité contre la Pologne.

L'Espagne. Mais, de toutes les puissances européennes, celle

qui allait le plus contre ses intérêts, en se mêlant à la guerre, c'était l'Espagne. Même en supposant que la victoire lui valût quelques territoires dans le Roussillon et le pays basque, ces faibles avantages ne pouvaient compenser les conséquences funestes qu'aurait pour elle l'affaiblissement de la France. Elle n'avait pas d'ennemi plus redoutable que l'Angleterre, toujours menaçante pour ses colonies d'Amérique, et, le jour où le pavillon français cesserait de flotter sur les mers, le roi catholique, impuissant à défendre le vaste empire laissé par Charles-Quint, au-delà de l'Atlantique, à ses faibles descendants, perdrait un des plus beaux fleurons de sa couronne. Toutefois, la politique suivie par le cabinet de Madrid ne doit pas lui être reprochée; il n'avait pas le choix d'en adopter une autre : il ne déclara pas le premier la guerre, il fit effort pour ne pas y être impliqué, et les violences seules de la Convention la rendirent inévitable. De son côté, la nation espagnole avait demandé avec passion la croisade contre un peuple dont les actes froissaient ses sentiments monarchiques et religieux, et elle se montrait disposée à soutenir la lutte au prix de grands sacrifices. Quand Charles IV, en réponse à la déclaration de guerre de la Convention, expulsait de son territoire dans les quarante-huit heures tout Français qui n'y était pas établi antérieurement au 10 août, quand il prohibait (1er avril), sous des peines sé-

vères, tout commerce avec la République, il ne faisait que répondre aux sentiments de ses peuples.

Suite de la session britannique de 1793.

Après la déclaration de guerre, la session du parlement britannique se poursuivit, et la politique du cabinet continua d'être approuvée par la majorité des deux chambres. Toutefois ce ne fut pas sans difficultés que le ministère parvint à faire passer un bill destiné à punir certains rapports avec l'ennemi. Le projet primitif déclarait actes de haute trahison non-seulement la vente aux républicains de toutes les choses utiles à la guerre, mais encore l'achat soit d'immeubles, soit de fonds français. Le gouvernement justifiait cette mesure nouvelle en alléguant que, la Convention comptant principalement pour se procurer des ressources sur l'aliénation des biens confisqués, il convenait d'entraver cette opération. Nul Anglais ne pourrait se rendre en France, ou en revenir, que muni d'une permission scellée du grand sceau. Enfin, l'assurance des navires allant en France ou en partant, qui dans la dernière guerre avait été une source de grands profits pour les capitaux anglais, était sévèrement prohibée. La dureté de ces clauses contrastait avec les coutumes plus humaines que, récemment, les progrès de la civilisation avaient introduites parmi les belligérants, et le ministère témoignait ainsi de l'âpreté avec laquelle il entendait conduire les hostilités.

Quelques-unes des conditions du bill étaient trop



contraires aux traditions libérales du parlement britannique pour ne pas soulever une opposition très-vive. Aux deux chambres, des amendements furent introduits, et le ministère ne l'emporta que d'une voix au vote final des Communes (9 avril).

Dans toutes les autres occasions le cabinet triompha facilement de ses adversaires, et notamment la proposition de Grey relative à la réforme électorale fut rejetée à une forte majorité après un brillant débat.

Un incident qui se produisit au moment de la défection de Dumouriez, amena la discussion sur la situation extérieure. Lorsque le général français eut livré les commissaires de la Convention à Cobourg, les ministres d'Angleterre et d'Autriche à La Haye passèrent une note collective aux États généraux; ils y disaient « que quelques-uns des détestables régicides étaient déjà dans le cas d'être soumis au glaive de la loi », que les autres étaient encore au milieu du peuple qu'ils avaient plongé dans un abîme de maux, mais que suivant toute apparence leur fin était prochaine ; ils demandaient aux États généraux de défendre l'entrée de leur territoire en Europe et de leurs colonies aux membres de la Convention ou du pouvoir exécutif qui avaient pris part directement ou indirectement à la mort du roi, et, dans le cas où ils seraient découverts et arrêtés, « de les livrer entre les mains de la justice pour servir de leçon et d'exemple au genre humain ».

Cette pièce souleva dans l'opposition anglaise une vive désapprobation. Shéridan s'en fit l'interprète : il reprocha à la note signée par lord Auckland de donner aux hostilités un caractère différent de celui qu'elles avaient au début; car il ne s'agissait plus de la défense des intérêts de l'Angleterre et de ses alliés, mais de poursuivre à outrance la révolution. Dans ce système, la paix ne pouvait être conclue qu'après l'anéantissement de la Convention et de tous ses adhérents. En dévouant à la mort les conventionnels déjà aux mains des puissances, on appelait des représailles, et la guerre devenait une guerre d'extermination. L'orateur, stigmatisant en termes véhéments la conduite tenue par les puissances à l'égard de la Pologne, demandait si les coalisés, et l'Angleterre avec eux, entendaient faire subir le même sort à la France. Il termina en proposant le vote d'une adresse qui prierait le roi de désavouer publiquement la pièce signée par lord Auckland.

Pitt répondit, non sans quelque embarras : évidemment, au fond de son esprit, il trouvait que le diplomate anglais avait dépassé la mesure. Il commença donc par établir nettement le but de la guerre : c'était de repousser les attaques injustes de la France, *d'obtenir des indemnités pour le passé* et des *sûretés pour l'avenir.* Il ajouta qu'en parlant de la punition à infliger aux régicides, lord Auckland



n'avait pas eu particulièrement en vue ceux qui se trouvaient aux mains des coalisés; qu'il n'avait pas prétendu que les cours alliées eussent à se charger de leur châtiment, mais qu'elles devraient seulement, quand le moment serait venu, les livrer à l'autorité compétente pour les juger.

Malgré une réplique de Fox, où il représenta la conduite des puissances envers la Pologne comme aussi contraire au droit des gens que celle de la France vis-à-vis de l'Europe, les explications du chancelier de l'Échiquier qui atténuaient si considérablement la portée de la note de lord Auckland, et fixaient nettement le caractère de la lutte, satisfirent la majorité qui, à deux cent onze voix contre trente, repoussa les propositions de Shéridan.

Les plans financiers du chancelier de l'Échiquier trouvèrent autant de faveur dans les communes que sa politique extérieure. Dès la première année de la guerre, il adoptait un système aussi fortement conçu que simple, auquel il se montra fermement attaché, et qùi assura aux finances anglaises pendant une crise terrible une solidité incomparable. Voici quel il était : pour pousser les hostilités avec vigueur, les revenus ordinaires ne suffisaient pas, et le recours à l'emprunt était une nécessité; mais en même temps on établissait des impôts nouveaux produisant une somme équivalente à l'intérêt des emprunts et à leur amortissement; le crédit de l'An-

gleterre se trouvait ainsi assuré, car les prêteurs étaient convaincus qu'ils avaient affaire à un débiteur résolu à satisfaire à ses engagements, et que non-seulement le payement de la rente était certain, mais que, par l'effet des rachats de l'État, ils pourraient rentrer dans leur capital sans trop de dépréciation pendant la guerre, et avec bénéfice après la paix.

Suivant l'estimation du chancelier de l'Échiquier, le déficit de l'année devait être de 4,500,000 livres (112 millions et demi de francs); pour y parer, il fit voter un emprunt au capital nominal de 6 millions de livres (1). Émis à 75 en 3 pour cent, il devait produire effectivement 4,500,000 livres, et être couvert jusqu'à concurrence de 1,650,000 livres par le fonds d'amortissement qui, conformément au système inauguré quelques années auparavant, pouvait être employé aussi bien en souscription à un emprunt nouveau qu'en rachat de fonds anciens. Pour subvenir au payement des intérêts de cet emprunt, et à une aug-

(1) Au commencement de la guerre, la dette anglaise montait, suivant M. Calmon, à 268,267,262 livres (6,706 millions environ). La dette consolidée figurait dans ce total pour 238,231,248 livres (5,955 millions environ) et la dette remboursable (avances faites par la Banque et la compagnie des Indes, bons de la marine et de l'Échiquier), à 30,036,024 livres (750 millions environ).

Lors de l'arrivée de Pitt au pouvoir, la dette consolidée était de 239 millions de livres (près de 6 milliards de francs), et la dette remboursable de 33 millions (825 millions de francs) en neuf ans. On voit que le chancelier de l'Échiquier avait diminué la dette de près de 4,000,000 de livres (environ un milliard de francs).

mentation proportionnelle du fonds d'amortissement, les taxes extraordinaires établies à l'occasion des armements faits contre l'Espagne étaient conservées.

En outre, comme le passage d'une paix prospère et longue de dix ans, à un état de guerre acharnée, avait amené une crise dans le commerce et dans l'industrie, le gouvernement fut autorisé à émettre des bons de l'Échiquier pour une valeur de 5,000,000 de livres (125 millions). Cette somme devait être employée en avances aux banquiers, aux négociants et aux manufacturiers qui en auraient besoin.

Activité de la diplomatie anglaise.

Pendant que, dans son pays, Pitt réussissait sans grande difficulté, à l'extérieur la diplomatie anglaise travaillait avec une activité rare à serrer les liens de la coalition, et à rallier à l'Angleterre les ennemis de la République.

Par une convention signée le 4 mars, le roi Georges III, en sa qualité d'électeur de Hanovre, mit à la solde de la Grande-Bretagne quatorze mille soldats. Le landgrave de Hesse-Cassel, fidèle aux traditions avides de sa famille, s'engageait également, le 10 avril, à fournir au cabinet de Saint-James huit mille de ses sujets. C'était le premier de ces traités de subsides que pendant un quart de siècle la cour de Londres allait multiplier, et dont elle se fit l'arme la plus terrible contre la France.

Les conventions que l'Angleterre conclut successivement dans le cours de l'année 1793 avec la Rus-

sie, la Sardaigne, l'Espagne, Naples, la Prusse, l'Autriche, le Portugal et la Toscane, témoignèrent qu'en poursuivant le but de donner à la lutte toute l'activité possible, le cabinet de Saint-James n'oubliait pas ses intérêts permanents, et tenait à maintenir ses prétentions à la souveraineté des mers; il travailla notamment à faire abandonner les principes de droit maritime proclamés pendant la guerre d'Amérique par la Russie, et auxquels avaient adhéré la plupart des puissances restées neutres dans ce conflit.

La conclusion de l'alliance avec la Russie fit éclater cette politique britannique. Il avait fallu des événements aussi graves que ceux dont l'Europe était le théâtre pour rapprocher deux États profondément divisés depuis plusieurs années. La part prépondérante que Catherine avait prise à la formation de la ligue connue sous le nom de neutralité armée, avait inspiré un profond ressentiment à l'Angleterre. Obligée de dissimuler pendant la guerre, la cour de Londres ne cessa depuis la conclusion de la paix de témoigner son mauvais vouloir à la czarine; elle ne renouvela pas lors de l'expiration le traité de commerce signé en 1766, et la triple alliance conclue entre la Grande-Bretagne, la Hollande et la Prusse en 1788 eut principalement en vue de traverser les projets de l'ambition moscovite. Nous avons raconté précédemment combien il s'en fallut

de peu que les hostilités n'éclatassent en 1791 entre l'Angleterre et la Russie. Enfin le cabinet de Saint-James, sans prendre parti pour la Pologne, ne voyait pas avec plaisir l'anéantissement de cet État inoffensif. Les événements de France modifièrent singulièrement cette attitude, et firent sentir à Londres l'intérêt qu'il y avait à renouer des liaisons étroites avec la cour de Pétersbourg. La czarine, de son côté, était empressée de s'assurer l'amitié d'une puissance qui eût pu gêner ses projets sur la Pologne, et pour l'obtenir elle se montra disposée à abandonner les principes du droit maritime qu'elle avait préconisés naguère. L'entente s'établit donc, et fut attestée par la signature à Londres (25 mars) de deux traités.

Mais, pour bien comprendre la portée de ces actes, il convient d'exposer succinctement les questions auxquelles ils se rapportaient, et qui jouèrent un rôle si important dans la guerre qui commençait alors, et qui pendant plus de vingt ans désola l'Europe. Droits des neutres

Lorsque les hostilités éclatent entre deux nations, le commerce des neutres avec les belligérants soulève certaines questions que jamais les puissances européennes n'avaient résolu par un accord unanime. Des systèmes différents qui étaient en présence, les divers cabinets professaient ceux qui étaient conformes à leurs intérêts présents, et on

avait vu la même puissance varier dans ses théories avec les chances de la fortune. L'État qui possédait la prépondérance navale avait naturellement tout intérêt à adopter les doctrines propres à entraver le commerce des neutres. Les neutres, au contraire, cherchaient à étendre les profits qu'il leur était permis de faire aux dépens des pays en guerre qui ne pouvaient envoyer leurs vaisseaux sur mer qu'avec de grands périls; et les prétentions des non-belligérants rencontraient l'appui du belligérant maritimement inférieur qui trouvait le plus grand avantage à pouvoir se servir d'intermédiaires pour continuer un trafic interdit à ses propres bâtiments.

Depuis qu'elle avait acquis une supériorité marquée sur les mers, l'Angleterre professait les doctrines restrictives, tandis que la France défendait les plus larges.

Voici quelles étaient les quatre principales questions controversées.

1° Le pavillon couvre-t-il la marchandise? ou, pour parler plus clairement, les navires neutres peuvent-ils avoir à leur bord les marchandises appartenant à un des belligérants, sans qu'elles soient exposées à y être saisies par les vaisseaux de l'autre? — Oui, disaient tous ceux qui voulaient favoriser le commerce des neutres; — non, répondait la puissance prépondérante sur mer.

2° Les neutres n'ayant pas, d'un avis commun, le

droit de transporter chez l'un des belligérants la contrebande de guerre, qui est-ce qui constitue la contrebande de guerre?—Les défenseurs de la liberté des mers ne reconnaissaient comme telle que les armes et les munitions, tandis que dans le système opposé on y comprenait encore les matières premières employées à les confectionner, et même les denrées pouvant servir à la subsistance des troupes.

3° Dans quelles limites les bâtiments des belligérants ont-ils le droit de vérifier qu'un bâtiment neutre ne contient pas de contrebande, et à cet effet d'exercer le droit de visite? — Les libéraux soutenaient que, lorsque les navires neutres étaient escortés par un bâtiment de leur État, cette dernière circonstance donnait l'assurance que la cargaison ne comprenait pas de contrebande de guerre. En pareil cas la visite devenait donc une offense à la puissance à qui appartenait le vaisseau convoyeur. — Le parti adverse soutenait au contraire que le droit de visite est un droit naturel que ne peut entraver l'insuffisante garantie d'un convoi.

4° Étant admis unanimement que les belligérants ont le droit de s'emparer de tout bâtiment essayant d'entrer dans un port bloqué, quelle que soit sa nationalité, qu'est-ce qui constitue l'état de blocus?— Le bon sens indique qu'il n'y a de port bloqué que celui devant lequel se trouve une force suffisante pour qu'il y ait danger évident de chercher à y pé-

nétrer. — Mais l'Angleterre soutenait qu'un port était bloqué par le seul fait qu'elle le déclarait tel.

Lors de la guerre d'Amérique, la czarine, poussée autant par l'orgueilleux désir de se poser en arbitre de l'Europe et en protectrice de la liberté des mers, que par la volonté de favoriser le commerce de ses sujets, proclama par un acte fameux (mars 1780) les principes suivants qu'elle entendait faire respecter : le pavillon couvre la marchandise; la contrebande de guerre consiste uniquement en armes et en munitions; il n'y a de blocus que le blocus effectif.

Le Danemark, le premier (9 juillet 1780), puis successivement la Suède (1er août 1780) (1), la Hollande (3 janvier 1781), la Prusse (8 mai 1781), l'Autriche (9 octobre 1781), le Portugal (13 juillet 1782), Naples (10 février 1783), adhérèrent successivement aux principes émis par la czarine, et conclurent des traités avec la Russie pour en assurer la défense par une alliance connue sous le nom de neutralité armée. Deux des belligérants, la France et l'Espagne, reconnurent l'équité des doctrines de cette ligue, et promirent de les respecter.

C'était à ce système que Catherine avait un mo—

(1) Les traités d'adhésion du Danemark et de la Suède au système de la neutralité armée, constatent que ces deux puissances n'étaient pas d'accord avec la Russie sur ce qui devait être considéré comme contrebande de guerre, car elles étendaient cette dénomination à ce qui sert directement à l'équipement d'un vaisseau, et la Suède à l'argent et aux munitions de bouche, tandis que le cabinet de Pétersbourg la restreignait aux armes et aux munitions.

ment fait adopter par l'Europe presque entière, à l'exception de l'Angleterre, que l'impératrice renonçait aux termes de l'un des traités signés à Londres le 25 mars 1793.

Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Russie.

Après un préambule injurieux « pour les personnes qui exerçaient le pouvoir en France » les contractants se promettaient de s'assister pendant le cours de la guerre, de ne poser les armes qu'après avoir obtenu la restitution des conquêtes faites par la France sur l'une et l'autre puissance ou ceux de leurs alliés à qui ils jugeraient à propos d'étendre leur garantie. Puis, passant de ces conventions à celles qui détruisaient les principes de la déclaration de 1780, les deux puissances s'engageaient à fermer leurs ports aux vaisseaux français, à troubler le commerce de la France par tous les moyens en leur pouvoir, « à unir leurs efforts pour empêcher d'autres puissances non impliquées dans cette guerre de donner dans cette occasion d'intérêt commun à tout État civilisé une protection quelconque, soit directement, soit indirectement, en conséquence de leur neutralité, au commerce ou à la propriété des Français en mer, ou dans les ports de France. » On avait soigneusement évité d'insérer dans l'acte les noms de République et de Convention.

La Russie concédait ainsi qu'elle s'opposerait de tout son pouvoir aux tentatives faites pour conserver aux neutres la liberté dont elle avait été naguère le

champion le plus ardent; en échange, l'Angleterre gardait le silence sur la Pologne, et l'abandonnait ainsi tacitement à sa fatale destinée (1).

Par une seconde convention, le traité de commerce de 1786 était renouvelé avec quelques nouvelles concessions en faveur de l'Angleterre.

Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Sardaigne.

Dans la série des traités conclus alors par la Grande-Bretagne, celui qui fut signé avec la Sardaigne prend ensuite place chronologique. Il n'y avait pas de ce côté de grandes difficultés à vaincre : les liaisons d'amitié entre les deux puissances n'avaient cessé d'être étroites depuis la guerre de la succession d'Espagne, et dans les conflits qui s'étaient élevés postérieurement en Europe, la cour de Turin avait pris parti avec l'Angleterre, ou s'était abstenue, mais n'avait jamais combattu avec les ennemis de sa puissante protectrice. Le roi de Sardaigne, par le traité du 25 avril 1793, promit d'engager 50,000 hommes et de ne pas faire de paix séparée; le roi de la Grande-Bretagne, d'entretenir dans la Méditerranée une force proportionnée aux forces de l'ennemi, de ne pas traiter sans exiger la restitution des provinces enlevées au roi de Sardaigne pendant tout le cours des hostilités, et de lui payer un subside annuel de 200,000 livres sterling (5 millions).

(1) Il est vraisemblable que ce traité contenait des stipulations secrètes, plus précises, relatives au partage de la Pologne; mais je n'ai pu trouver nulle part la trace positive de leur existence.

Traité d'alliance entre l'Angleterre et l'Espagne.

Avec l'Espagne, pour aboutir, il avait fallu des deux parts renoncer aux traditions politiques. Depuis l'avénement des Bourbons sur le trône de Charles-Quint, la rivalité était constante. A Londres on ne cessait de regarder avec un œil d'envie les vastes possessions de l'Espagne en Amérique, et on dissimulait mal le désir de voir ouvertes au commerce anglais des contrées si importantes. Pendant la guerre de Sept ans, comme dans celle de l'indépendance américaine, Charles III s'était montré l'allié fidèle de Louis XVI, et en 1790 il s'en était fallu de peu que l'affaire de Nootka ne mît aux prises le cabinet de Saint-James d'un côté, et ceux de Madrid et de Paris de l'autre. Mais, en 1793, la gravité des circonstances était telle que l'alliance monstrueuse de l'Espagne et de l'Angleterre devint possible : elle fut cimentée par le traité signé à Aranjuez (25 mai).

En vertu de cet acte rédigé en termes généraux, ces deux puissances s'engagèrent à ne conclure la paix qu'en commun, et à se garantir réciproquement leurs possessions ; l'article relatif au commerce des neutres reproduisait à peu près textuellement celui qui avait été inséré naguère dans le traité anglo-russe.

En résumé, cette convention était tout à l'avantage de l'Angleterre, qui maintenait à la fois ses doctrines et assurait ses intérêts ; tandis que l'Espagne, dans l'unique but de soutenir la cause monarchique se trouvait engagée dans une guerre dont l'issue, qu'elle

fût heureuse ou malheureuse, ne pouvait avoir pour elle que des conséquences funestes.

Changement de ministère en Autriche.

La conclusion de l'acte qui constata définitivement l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche n'eut lieu qu'un peu plus tard. La révolution française avait jeté dans les conseils de cette dernière puissance une perturbation profonde. Depuis 1756, le cabinet de Vienne avait pris pour pivot de sa politique l'alliance avec celui de Versailles : c'était le prince de Kaunitz qui avait inauguré ce système si contraire aux vieilles traditions ; la déclaration de guerre de la France vint y porter un coup mortel. A partir de ce moment, le vieil homme d'État, accablé par les années, ne garda qu'un vain titre, et abandonna la direction effective des affaires à deux de ses élèves, Spielmann et Cobentzl. Ceux-ci modifièrent singulièrement l'attitude de l'Autriche, et l'alliance avec la Prusse en devint la base. Les deux grandes puissances allemandes, d'accord pour rétablir à Paris l'autorité monarchique, convinrent de se réserver des indemnités pour les sacrifices qu'elles feraient dans l'intérêt de l'ordre européen, mais il fut bien entendu que ce ne serait pas aux dépens de la France. De la sorte les hommes d'État autrichiens pouvaient se flatter que la rupture avec ce dernier pays n'était pas irrévocable ; que la guerre, dirigée plutôt contre un parti que contre la nation même, resterait un incident sans conséquence funeste pour

l'alliance, et qu'elle renaîtrait sans difficulté quand le pouvoir serait revenu effectivement aux mains de Louis XVI.

La faute commise, au commencement de la campagne de 1792, par le cabinet de Vienne fut de ne pas stipuler exactement les avantages qui lui seraient faits. Tandis que la Prusse demandait un accroissement bien nettement déterminé en Pologne, l'Autriche, en prétendant à l'échange de la Belgique contre la Bavière, déclarait que c'était un simple troc et non une augmentation de puissance ; elle maintenait des prétentions mal définies à une acquisition de territoire.

L'échec des coalisés en Champagne et la conquête de la Belgique par Dumouriez vinrent ébranler fortement ces combinaisons. En Prusse, l'influence de Bischoffswerder pâlit devant celle des hommes d'État ennemis de l'Autriche, Lucchesini, Haugwitz, Manstein ; Frédéric-Guillaume exigeait une plus grande indemnité en Pologne, alors que, par suite des succès des Français, l'échange bavaro-belge était devenu problématique. Spielmann et Cobentzl durent s'incliner devant la nécessité, et ne pas résister aux prétentions d'un allié dont le concours était indispensable ; mais le danger de leur politique apparut promptement. La nouvelle du nouveau traité de partage conclu d'abord secrètement entre les cabinets de Berlin et de Pétersbourg vint porter le dernier coup à l'alliance prussienne et au crédit

de ses promoteurs. Du moment où Frédéric-Guillaume subordonnait la défense des principes au soin de ses intérêts, on devait également à Vienne changer de vue; il ne suffisait plus d'arracher la France aux mains des révolutionnaires, il fallait songer à contre-balancer l'accroissement de puissance d'un État voisin et dès longtemps rival, et il devenait nécessaire de revenir à l'antique amitié avec l'Angleterre, amitié si nettement rompue depuis la guerre de Sept ans. Une évolution aussi complète ne pouvait s'opérer sans amener un changement dans les personnes.

Le 23 mars, l'empereur recevait communication de la convention signée deux mois auparavant entre les cabinets de Berlin et de Pétersbourg. Les deux cours l'invitaient en même temps à adhérer à cet acte par lequel on ne lui promettait d'autre avantage que l'échange éventuel de la Bavière contre la Belgique. Le jeune prince fut profondément blessé. Élevé par Joseph II, il avait hérité de l'ambition de son oncle et non de ses facultés. Il vit donc avec dépit ses deux voisins s'approprier immédiatement des provinces importantes, tandis que tout espoir d'accroissement était rejeté pour lui dans un avenir incertain.

Les hommes d'État de l'école prudente et politique de Kaunitz avaient pour adversaires naturels tous ceux qui, à la cour de Vienne, étaient ardem-

ment hostiles aux idées modernes, et voulaient voir la guerre conduite sans nul ménagement. Les plus importants des personnages appartenant à cette dernière opinion, le prince Colloredo, vice-chancelier de l'empire, et le comte François Colloredo, ministre du cabinet, surent mettre à profit la colère de l'empereur, et la faire peser sur leurs principaux adversaires qui furent dès lors privés de la part prépondérante prise jusque-là par eux à la direction des affaires. Spielmann reçut sa pension de retraite, et Cobentzl fut relégué dans le poste secondaire de chancelier de Lombardie. Kaunitz, il est vrai, conserva le titre de chancelier d'État; mais, chaque jour plus affaibli par l'âge, il n'exerçait plus qu'une faible influence, et sa caducité, plus peut-être que le souvenir des services rendus sous les trois règnes précédents, le sauva d'une disgrâce complète.

Le baron de Thugut fut appelé à conduire la politique extérieure sous le titre de directeur général du bureau des affaires étrangères (28 mars). C'était un diplomate vieilli dans les chancelleries. Issu de la condition la plus humble, fils d'un batelier du Danube selon les uns, enfant trouvé, élevé par la charité de Marie-Thérèse suivant les autres, il s'était fait remarquer dès l'enfance par sa précoce intelligence, et il avait été préparé par l'étude des langues orientales aux fonctions de drogman. Envoyé en cette

qualité à Constantinople, il donna des preuves de capacité qui le firent bientôt appeler au poste d'internonce (1). C'est comme tel qu'il prit part en 1772 au congrès de Fochsani, et le talent qu'il déploya dans cette circonstance importante le mit au premier rang de la diplomatie autrichienne. En dernier lieu il avait été adjoint à l'ambassade de M. de Mercy, en qualité de ministre plénipotentiaire, et il acquit pendant son séjour à Paris une connaissance de la situation nouvelle de la France, bien rare alors parmi les hommes d'État européens.

M. de Mercy, qui l'avait vu à l'œuvre, l'appréciait. Ce diplomate était resté près du théâtre des hostilités, mais il conservait une véritable influence à Vienne. Sa naissance ne le rattachait nullement à l'Allemagne; lié au contraire par son passé aux aristocraties française et belge, plein de sollicitude pour l'infortunée princesse dont il avait été longtemps le mentor, il était de ceux qui poussaient à la guerre à outrance contre la Convention, et il contribua puissamment à faire appeler aux affaires M. de Thugut.

Politique du nouveau ministre Thugut.

Celui-ci, bien qu'il dût son élévation au parti anti-révolutionnaire, était cependant peu accessible aux passions politiques, et, pendant le cours de son long ministère, la pensée de conserver et d'agrandir la puissance de l'Autriche devait tenir une plus

(1) Titre donné aux représentants de l'Empereur à Constantinople.



grande place dans son esprit que le désir d'écraser les idées nouvelles. Il arrivait aux affaires dans des circonstances critiques. Le jeune empereur, non sans raison, désirait compenser par quelque avantage ceux que s'adjugeaient en ce moment Frédéric-Guillaume et Catherine. Trois combinaisons pouvaient remplir ce vœu : acquisition d'une province polonaise, échange de la Belgique contre la Bavière, conquêtes aux dépens de la France. Mais toutes trois rencontraient des obstacles.

L'Autriche, en guerre avec la France, en défiance avec la Russie et la Prusse, qui ne montraient aucune disposition à admettre pour la seconde fois une troisième partie prenante au butin, n'avait guère le choix de ses amitiés ; il ne lui restait que l'Angleterre pour appui naturel. Une union étroite avec cette puissance devait donc former le fond du système à inaugurer. Les conséquences en étaient l'abandon du projet d'échange bavaro-belge (1), auquel à Londres

(1) M. de Vivenot, dans le dernier de ses deux ouvrages, présente la nomination de Thugut comme un retour à la politique de Kaunitz. Malgré l'autorité qui doit être accordée à un écrivain aussi versé dans la connaissance de l'histoire d'Autriche, et en possession de documents importants, il m'est impossible d'acquiescer à cette opinion. Tout le système de Kaunitz avait pour base l'alliance avec la France; il fut ruiné par la rupture avec cette puissance. Sans doute le conseiller de Marie-Thérèse et de Joseph II était l'ennemi invétéré de la Prusse, dont Spielmann et Cobentzl, infidèles à la tradition de celui qui avait été leur maître en diplomatie, s'étaient rapprochés naguère. Par sa défiance hostile contre l'héritier du Grand Frédéric, Thugut se rattachait à l'é-

on était absolument opposé. Ce qui avait décidé l'Angleterre à prendre part à la guerre, c'était la crainte de voir les Français s'établir en Belgique. Dès les premiers succès de Dumouriez, le cabinet de Saint-James s'était rapproché de celui de Vienne avec lequel, depuis longues années, il était loin d'être en rapports intimes; il lui avait fait des ouvertures, et ce qu'il demandait pour conclure une alliance, c'était le double engagement de la cour impériale de reconquérir les Pays-Bas, et ensuite de les conserver; l'Angleterre voulait avant tout que ces provinces fussent aux mains d'une puissance de premier ordre, et en état de les défendre contre l'ambition française. L'échange bavaro-belge d'ailleurs, quoique redevenu possible par le succès de Nerwinden, rencontrait d'autres difficultés. Charles-Théodore se montrait moins empressé qu'on ne l'avait espéré à quitter Munich pour Bruxelles. Le duc des Deux-Ponts, son futur héritier, en qualité d'agnat le plus proche de la maison de Wittelsbach, s'agitait beaucoup pour conserver l'antique patrimoine de sa famille. Sa résistance trouvait non-seulement l'appui du cabinet anglais, mais celui que lui accordaient sourdement les hommes désormais prépondérants en Prusse. Ceux-ci, ne pouvant man-

cole de Kaunitz; mais il s'en éloignait radicalement, en regardant comme son but principal le rétablissement de l'union entre Londres et Vienne détruite depuis le traité de 1756.

quer ouvertement à l'engagement pris naguère par les partisans d'une politique qu'ils blâmaient, espéraient empêcher par une voie détournée la réussite d'une combinaison dont l'effet eût été de rendre la puissance autrichienne plus compacte en Allemagne.

Un des premiers soins de Thugut, en arrivant aux affaires, fut de déclarer à Berlin et à Pétersbourg que son maître ne pouvait adhérer au traité du 23 janvier sans modifications lui assurant des avantages, non pas hypothétiques, mais certains. En même temps il faisait connaître (15 avril) à l'envoyé anglais, Morton Eden, que le gouvernement de l'empereur était prêt à renoncer à l'échange bavaro-belge, mais à certaines conditions. L'Autriche recevrait, comme indemnité de ses sacrifices pendant la guerre, les contrées conquises sur la France, ou une nouvelle part en Pologne, si les alliés ne réussissaient pas dans leur entreprise contre la Convention. Les deux États s'entendraient, sinon pour empêcher, du moins pour restreindre le nouveau partage convenu entre la Prusse et la Russie, et pour éviter que cette dernière puissance ne devînt limitrophe de l'Autriche, ce qu'on redoutait particulièrement à Vienne. Ces résultats pouvaient être obtenus en appuyant la résistance que la future diète polonaise ne pouvait manquer d'essayer pour empêcher un nouveau démembrement de sa patrie.

Il ne convenait pas à l'Angleterre de s'aliéner la Prusse et la Russie en se mêlant des affaires de Pologne ; elle déclina donc toute intervention de ce côté, mais elle se montra disposée à abandonner à l'Autriche de larges indemnités aux dépens de la France. C'est sur ces bases que s'engagea une négociation qui n'aboutit que quelques semaines plus tard.

CHAPITRE XIV.

SOMMAIRE. — Guerre en Flandre. — Guerre sur le Rhin. — L'émigration. — Insurrection de la Vendée. — Organisation du Comité de salut public. — Les Représentants du peuple aux armées. — Décret du 13 avril sur les négociations avec les puissances étrangères. — Négociations entre la France et la Suède.

(MARS — MAI 1792.)

Les coalisés ne surent pas profiter du trouble apporté dans les armées françaises par la fuite de Dumouriez pour pousser vivement leurs opérations. En Flandre, Cobourg se trouvait dans une situation fausse qui lui ôtait toute ardeur. Il n'avait pas attendu pour recevoir les premières ouvertures du général républicain les instructions de sa cour. L'empereur, en apprenant ces pourparlers, s'en était montré mécontent, et avait témoigné la plus grande défiance à l'égard du vaincu de Nerwinden. Il en- Guerre en Flandre

tendait bien d'ailleurs ne pas terminer la guerre sans profit, et, loin d'approuver l'engagement pris de respecter le sol ennemi, il donna ordre de profiter du trouble que ne manquerait pas d'entraîner la marche de Dumouriez sur Paris « pour pénétrer aussi rapidement et aussi vigoureusement que possible sur le territoire français, attaquer de suite s'il était possible une forteresse importante, en emporter au moins une moyenne ».

Lorsque ces instructions parvinrent à Cobourg, depuis plusieurs jours l'entreprise de Dumouriez avait échoué, et, au congrès d'Anvers, le généralissime autrichien avait pu se convaincre qu'il s'était trompé en croyant qu'il faisait une guerre de principes; désormais chacun des coalisés ne songeait plus qu'à ses intérêts. A son retour à son quartier général (9 avril), après la publication de la proclamation qui lui avait été imposée pour déclarer l'armistice rompu, il ne déploya aucune activité, et ne tira d'autre avantage de la confusion jetée dans l'armée française par la fuite de son chef que de bloquer la petite place de Condé. Il était affaibli, il est vrai, par les derniers combats, par les détachements laissés en arrière, et ne comptait plus avec lui que 32,000 hommes (1). Il attendait d'être rejoint dans un temps peu éloigné par les troupes prus-

(1) Chiffre donné, dans la *Vie du prince de Cobourg*, par Witzleben.



siennes détachées au secours des Provinces-Unies, par les Anglais, par les Hanovriens, par les Hollandais, et il n'avait pas à sa disposition d'artillerie de siége. Ces raisons expliquent dans une certaine mesure ses lenteurs ; mais il est à croire aussi que, convaincu comme il l'était des difficultés de la guerre et de l'étendue de la faute commise en lui donnant le caractère d'une guerre de conquêtes, plein de défiance dans la sincérité du concours des puissances alliées, il nourrissait l'espoir que quelque incident imprévu lui permettrait de reprendre avec les Français les négociations interrompues.

Il avait adressé aux commissaires de la Convention un exemplaire de sa seconde proclamation ; ceux-ci répondirent en envoyant au général autrichien les décrets rendus à l'occasion de la défection de Dumouriez : dans une lettre très-injurieuse pour le transfuge, ils réclamaient contre l'arrestation de leurs collègues qui, suivant eux, « étaient des otages que le droit des gens défendait d'accepter en pareil cas » (11 avril).

Cobourg ne laissa pas tomber la correspondance ; il adressa le jour même aux conventionnels une lettre contenant une justification de Dumouriez ; il y disait que ce général s'était constamment refusé à l'immixtion des puissances dans l'organisation intérieure de sa patrie, que tout son crime était de différer d'opinion avec la Convention, et d'avoir été le

partisan d'une constitution naguère « l'idole de la France ». Quant aux commissaires prisonniers, il se bornait à affirmer que leur sort était entre les mains de leurs compatriotes. Deux nouveaux représentants, arrivés sur ces entrefaites à l'armée républicaine, envoyèrent le lendemain (12 avril) l'adjudant général Chérin en parlementaire à Cobourg. Le prince et Mack, son confident, exprimèrent à cet officier le regret que son pays ne voulût pas revenir à la constitution de 1791, ce qui aurait sauvé l'Europe; sans insister sur ce point, ils allèrent jusqu'à insinuer que le roi de Prusse était de tous les alliés le plus disposé à traiter, que c'était à lui qu'il fallait s'adresser d'abord si on voulait terminer la guerre, et que la France arriverait à ce résultat sans trop de difficultés, en renonçant à ses conquêtes en Allemagne, et notamment à Mayence.

A la suite de cet entretien, Dampierre, qui avait remplacé Dumouriez dans le commandement de l'armée française, écrivit à Cobourg pour lui proposer l'échange de la reine et du dauphin contre les commissaires de la Convention prisonniers, et parler même de la possibilité de la paix. Le général autrichien se montra plus réservé dans sa correspondance qu'il ne l'avait été en conversant avec Chérin, et déclina toute négociation tant qu'on ne saurait entre les mains de qui se trouvait en France un gouvernement dont la durée était impossible.

La triste issue de l'affaire de Dumouriez avait d'autant plus irrité le cabinet de Vienne que dès le principe le général français lui avait inspiré la plus grande défiance. En apprenant que Cobourg avait eu de nouveaux pourparlers avec les républicains, l'empereur écrivit à plusieurs reprises à son général des lettres très-dures ; il lui interdisait formellement toute négociation comme ne pouvant être qu'un leurre, et il lui ordonnait de poursuivre « la guerre avec toute la fureur possible jusqu'à ce que survînt en France un changement qui permît de songer à la paix (1). » Dans le cas où Dampierre parlerait encore de l'échange de la reine et du dauphin, on se bornerait à répondre qu'il s'opérerait aussitôt que ces augustes personnages seraient conduits à la frontière. Quant à Dumouriez et aux officiers compagnons de son infortune, ils devaient être éloignés du territoire autrichien (2).

La Convention, de son côté, se montra irritée du

(1) Paroles textuelles d'une lettre écrite par l'empereur à l'archiduc Charles.

(2) Tout ce qui se rapporte dans le présent récit à ces négociations entre les deux quartiers généraux est tiré des dépêches autrichiennes, publiées, soit dans l'*Histoire de la Terreur* de M. Mortimer-Ternaux, soit dans la *Vie de Cobourg* par M. de Witzleben. Ce dernier auteur ne donne pas la date des deux lettres échangées entre Dampierre et Cobourg, mais le ton péremptoire du général autrichien permet de supposer que sa réponse est postérieure aux instructions de l'Empereur qui lui interdisaient tous nouveaux pourparlers. Rien n'a pu m'indiquer si Dampierre avait été autorisé à faire des ouvertures ou s'il avait agi de son chef.

ton relativement modéré tenu par ses commissaires, et les désavoua. Ces derniers efforts de Cobourg pour arriver à un résultat pacifique vivement désiré par lui n'eurent donc aucune suite.

Guerre sur le Rhin.

Le mois d'avril s'était ainsi écoulé sans qu'aucun événement militaire se produisît en Flandre. Sur le Rhin, Frédéric-Guillaume avait recommencé les hostilités au milieu de mars : à la nouvelle de la victoire de Nerwinden, il passa le fleuve au-dessus de Coblentz, et força l'armée française, après un combat malheureux pour elle, à abandonner la ligne de la Nahe. Cet échec, bien que peu considérable, porta atteinte au moral des jeunes soldats de la république, et Custine n'osa pas affronter dans les plaines du Palatinat les attaques de la redoutable cavalerie prussienne; il craignit également les entreprises de l'armée autrichienne, qui se trouvait en Souabe sous Wurmser, et menaçait de s'interposer entre les Français et l'Alsace, en passant le Rhin vers Manheim. Il opéra donc sa retraite, et après un combat vigoureusement soutenu à Alzey (28 mars), où il fit perdre aux Prussiens le désir de le pousser trop vivement, il se retira derrière la Queich (2 avril), puis derrière la Lauter, appuyant sa gauche à l'armée de la Moselle.

15,000 mille hommes avaient été laissés dans Mayence; mais, par suite d'un faux mouvement opéré dans la retraite, une division de 7,000 hommes,

coupée du gros de l'armée, fut forcée de se replier sur la place dont elle vint augmenter la garnison.

L'émigration.

Le système vers lequel les coalisés inclinèrent à la suite de leur malheureuse expédition de Champagne, et qu'ils adoptèrent complétement après la fuite de Dumouriez, entraînait comme conséquence l'abandon du plan des émigrés et le discrédit des princes, frères du roi.

A la mort de Louis XVI, le comte de Provence, refugié à Ham en Westphalie, sous la protection prussienne, proclama le jeune dauphin sous le nom de Louis XVII, et prit pour lui-même le titre de régent. Il chercha à se faire reconnaître en cette qualité par les cours européennes; mais l'Angleterre, désireuse alors de ne pas se mêler des affaires intérieures de la France, et l'Autriche, soucieuse de réserver les droits de Marie-Antoinette, n'admirent pas cette prétention; leur exemple fut suivi par les autres cabinets, et notamment par celui de Prusse, quoique Frédéric-Guillaume, qui gardait un reste d'intérêt pour les royalistes français, se fût d'abord montré favorable aux prétentions de Monsieur. Seule, Catherine, fidèle au rôle de protectrice des principes monarchiques qu'il entrait dans ses desseins de jouer, reçut les lettres de créance du comte Esterhazy, signées par le régent de France, et accrédita près de lui le comte Romanzow. Le comte d'Artois, qui se rendait à la cour de Péters-

bourg vers cette époque, y était reçu avec les plus grands égards et comblé de présents, mais n'obtenait en réalité aucun acte effectif en faveur de la cause royale. La Czarine se bornait à lui assurer une pension suffisante pour subvenir à ses besoins personnels.

Cette insouciance que la plupart des potentats de l'Europe témoignaient aux Bourbons rendait cruelle la situation des émigrés. Lors du licenciement de l'armée des princes en octobre 1792, les hommes qui avaient appartenu aux corps soldés trouvèrent facilement place dans les armées étrangères ; la plupart n'étaient pas Français, et sortaient de cette classe aventureuse qui, à cette époque, recrutait indifféremment toutes les troupes de l'Europe. Mais les véritables émigrés, ceux qui, trompés par de vaines apparences, obéissant à leurs croyances politiques ou subissant la loi du point d'honneur, avaient renoncé momentanément à leurs habitudes d'aisance pour faire le dur métier de soldat, se trouvèrent dans la situation la plus affreuse. Ils appartenaient pour la plupart aux classes supérieures de la société, et dans leurs jeunes années n'avaient pas appris à vivre du travail de leurs mains. Que devenir cependant? Les lois les plus dures se multipliaient contre eux. Leurs propriétés étaient vendues en vertu de deux décrets, l'un de la législative, déclarant leurs biens acquis à la nation (2 septembre 1792), l'autre



de la Convention, en ordonnant la vente (9 octobre 1792). Une troisième loi (1er mars 1793), en confirmant cette dernière disposition, ordonnait que les successions qui leur écherraient à l'avenir seraient recueillies pendant cinquante ans par la République, sans que leur mort naturelle pût être opposée par leurs cohéritiers. Le sol de la patrie leur était interdit sous peine de mort (loi du 23 octobre 1792), et cette disposition impitoyable fut étendue (loi du 23 mars 1793) aux enfants mâles de plus de dix ans, aux filles de plus de quatorze, avec ce seul adoucissement pour ces dernières que, si elles rentraient de quatorze à vingt et un ans, elles ne seraient passibles que de la déportation. L'émigré n'avait même plus de famille, car la loi du 20 septembre 1792 avait prononcé que l'émigration était une cause suffisante pour que le divorce fût prononcé à la simple demande de l'autre conjoint, et celle du 23 mars 1793 enchérissait encore sur cette disposition, car, en prononçant la mort civile de l'émigré, elle entraînait *ipso facto* l'anéantissement de son mariage et de son autorité paternelle.

Parmi les infortunés que poursuivaient ces mesures impitoyables, ceux qui étaient jeunes ou habitués à la vie militaire trouvaient dans les camps un asile honorable et le pain de chaque jour. Le prince de Condé, meilleur ménager de ses ressources que ses parents, put, en octobre 1792, pourvoir momentanément aux besoins de son petit corps. Les puis-

sances, pressées de se débarrasser des émigrés, voulurent dissoudre cette troupe, mais le chef résista, et, aux menaces qui lui étaient adressées, il répondit en digne petit-fils du vainqueur de Rocroy « qu'on ferait bien de ne pas employer la force, et qu'il ferait voir au besoin qu'il n'était pas facile de désarmer des gentilshommes français. » Cette fermeté produisit son effet : l'armée de Condé conserva son existence propre, et passa à la solde de l'Empire. Le 29 janvier, à la nouvelle de la mort de Louis XVI, le vieux prince proclamait le roi Louis XVII aux cris chaleureux de ses compagnons d'exil et de guerre.

D'autres corps français furent formés successivement par l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne, mais en s'y enrôlant les émigrés perdaient leurs dernières illusions de patriotisme. Dans la campagne de 1792, commandés par des princes du sang, réunis en un corps d'armée, l'antique cocarde blanche au chapeau, ils pouvaient se croire encore les vrais soldats de la France, et, quand ils foulaient le sol natal en voyant flotter sur leurs têtes le drapeau de Henri IV et de Louis XIV, ils se persuadaient facilement que les coalisés qui marchaient à côté d'eux n'étaient que leurs auxiliaires. Il fallait désormais renoncer à de pareilles chimères ; mêlés aux soldats étrangers, recevant la paye étrangère, portant les couleurs que leurs pères avaient été habitués à com-



battre, ils ne pouvaient échapper au sentiment cruel de l'amère réalité (1).

Mais à côté de ceux qui, en prenant part à la guerre, échappaient au moins à la misère, une masse nombreuse d'hommes qui avaient passé l'âge où l'on apprend à supporter la fatigue, des femmes, des enfants erraient autour des frontières de la patrie en proie aux besoins les plus poignants. Les prêtres étaient en grand nombre dans cette foule inoffensive, et leur sort était d'autant plus digne de pitié qu'il n'était pas imputable à une erreur de leur volonté. Ils avaient été violemment proscrits, et n'avaient eu le choix qu'entre l'apostasie, la déportation sous le ciel meurtrier de la Guyane, ou l'exil.

L'accueil que recevaient à l'étranger tous ces malheureux était loin d'être le même dans les divers États de l'Europe. Certains petits souverains d'Allemagne leur refusaient l'entrée de leur territoire; le landgrave de Hesse-Cassel en particulier, quoiqu'il affichât plus que personne des opinions ardemment contre-révolutionnaires, les pourchassait avec une impitoyable dureté. L'Autriche se montrait peu bienveillante pour eux; après Nerwinde, elle ne leur permettait pas de se fixer dans les Pays-Bas autrichiens, et imposait des conditions à leur séjour dans le reste

(1) Quelques-uns des corps émigrés, et notamment le corps de Condé, obtinrent de conserver la cocarde blanche.

des États héréditaires. Mais, dans d'autres contrées, ils étaient charitablement traités. Les Anglais s'honoraient par leur humanité envers les victimes de nos troubles civils. Les prêtres en particulier furent secourus avec empressement, fait qui contrastait singulièrement avec l'intolérance déployée jusqu'alors au-delà du détroit à l'égard des papistes. Leur séjour porta ses fruits; le clergé gallican, si digne de respect à tant d'égards, avait hérité des doctrines de Bossuet, et conservé les traditions de sa puissante polémique contre les dissidents; la présence dans la Grande-Bretagne de beaucoup d'ecclésiastiques français ne fut pas étrangère au réveil religieux qui s'y manifesta au commencement de notre siècle, et qui valut aux catholiques non-seulement la liberté, mais d'importantes conquêtes.

En Espagne, le clergé, possesseur de grandes richesses, vint généreusement au secours de ses frères, confesseurs d'une foi commune. En même temps des corps composés d'émigrés se recrutèrent facilement au-delà des Pyrénées; les royalistes savaient que, de tous les coalisés, Charles IV était le plus sincèrement attaché à la cause des aînés de sa race, et nourrissait moins que d'autres des arrière-pensées ambitieuses et contraires aux intérêts de la France.

Le Pape, en digne père de l'Église, faisait des sacrifices considérables pour les ecclésiastiques nom-



breux qui affluaient dans ses États, et entamait pour les soutenir le trésor entassé par ses prédécesseurs dans le château Saint-Ange.

Catherine, qui bornait son intervention dans la guerre à de vaines paroles, se montrait accueillante non-seulement pour le comte d'Artois, mais aussi pour ses compagnons d'infortune : elle admit un grand nombre d'entre eux dans son armée avec le grade d'officier; lorsque le corps de Condé fut menacé de dissolution, elle envoya à son chef quelques secours en argent, et lui fit offrir un établissement en Crimée pour ses soldats (1).

Au moment où les puissances étrangères manifestaient des dispositions si froides à l'égard des roya- La Vendée.

(1) L'histoire de la révolution est si vaste que, malgré le nombre considérable d'écrits auxquels elle a fourni matière, certains épisodes sont encore mal connus, et pourraient donner lieu à des ouvrages intéressants. De ce nombre serait certainement une histoire de l'émigration, sur laquelle n'existe pas de travail d'ensemble. Il serait bien désirable qu'un écrivain consciencieux résumât, à l'aide de documents imprimés ou restés inédits dans les dépôts publics, ou entre les mains des familles, un tableau exact des infortunes des Français exilés. Une pareille œuvre ne pourrait sans doute être aisément entreprise que par un homme sympathique à la cause royale et aux sentiments qui animaient les émigrés, car il faudrait avant tout comprendre quelle disproportion exista entre les fautes et les malheurs qui en furent la suite; mais l'écrivain devrait posséder de plus un esprit assez ferme pour ne pas écrire un fade panégyrique, pour ne vouloir ni tout louer, ni tout excuser, pour ne pas manquer d'équité envers les hommes du parti opposé, et surtout pour ne pas cacher la vérité historique.

Le succès du volume si intéressant intitulé : *Madame de Montaigu*, présage celui qui attendrait un travail plus général, rédigé dans le même esprit de sincérité et d'émotion contenue.

listes, et se montraient disposées à se mêler le moins possible à nos dissensions civiles, l'insurrection a plus formidable éclatait dans l'Ouest, et faisait au flanc de la république une blessure qui saigna et l'affaiblit pendant de longues années (1).

« La Vendée, a écrit Napoléon dans ses Mémoires, a été dans le principe toute populaire; elle était le mouvement spontané d'une population nombreuse, composée d'hommes simples et ignorants qui, séparés de toute civilisation, et du reste de la France par le défaut de grandes communications et surtout par les circonstances des localités impénétrables de leur pays, ne reconnaissaient d'autre loi que le respect à la religion, à la royauté, à la noblesse. Les avantages de la liberté, la suppression de la féodalité, ceux résultant des décrets de l'Assemblée nationale, ne flattèrent point leurs passions; ils ne virent dans les lois nouvelles que des attaques à la religion de leurs pères et à l'ancienne monarchie, à laquelle ils devaient leur affranchissement. Du moment où

(1) Les guerres de la Vendée ont été souvent racontées en détail, et les documents abondent sur cet épisode si dramatique de la Révolution. Je ne pouvais espérer de le traiter d'une façon bien neuve; j'aurais voulu même ne point m'en occuper, et la considérer comme appartenant à l'histoire intérieure de la France; cela m'a été impossible : les événements de l'Ouest ont eu trop d'action sur l'ensemble de la guerre pour qu'il me fût permis de les passer sous silence. En conséquence, j'en ai donné un exposé réduit aux proportions que comporte le présent ouvrage. Je devrai également parler dans la même mesure des mouvements fédéralistes qui éclatèrent plus tard dans plusieurs départements.

ils comprirent le danger de l'autel et du trône, ils se levèrent en masse. Cette insurrection fut spontanée, comme le mouvement qui porte à défendre son patrimoine. »

Ces quelques phrases expriment avec la concision du génie les principales causes de la longue guerre que soutinrent les paysans de l'Ouest. Néanmoins, pour avoir une idée plus complète de cette insurrection héroïque, qui coûta à la république plus de 100,000 soldats (1), quelques autres explications sont nécessaires. Il faut d'abord distinguer les deux contrées qui en furent le théâtre, et que divise exactement la basse Loire : la Vendée et le pays de la Chouannerie.

Le nom de Vendée, resté profondément obscur jusqu'au moment de la révolution, est celui d'une très-petite rivière qui, après un cours de quelques kilomètres, va se perdre dans la Sèvre Niortaise. Lors de la nouvelle division de la France, décrétée par l'Assemblée constituante, il servit à désigner le plus occidental des trois départements formés par l'ancienne province du Poitou, mais on l'étendit par l'usage à tout le pays insurgé de la rive gauche de la Loire, à savoir le sud du département de la Loire-Inférieure, le sud-ouest de celui de Maine-et-Loire, plus de la moitié septentrionale de celui des Deux-

(1) C'est le chiffre donné dans le *Tableau des guerres de la révolution*.

Sèvres, et celui de la Vendée, à la seule exception de quelques cantons méridionaux. C'est jusqu'ici la seule des dénominations administratives inventées en 1790 qui ait reçu une sanction historique.

Ce pays, d'une étendue de trois cents lieues carrées, égalait environ la quatre-vingtième partie de la France et ne contenait guère plus de trois cent mille habitants. La partie occidentale de la contrée, appelée Bocage, comprenait les sept neuvièmes du territoire révolté; elle offrait à la guerre civile le plus formidable des théâtres. Là, tous les champs séparés les uns des autres par des haies formaient un labyrinthe inextricable à qui n'en connaissait pas depuis longtemps les détours; point de villes, et seulement quelques petits bourgs clair-semés; peu de routes; pour toutes voies de communications, des chemins creux dominés des deux côtés par les berges des haies, embuscades naturelles, d'où les habitants, grands chasseurs, et habitués dès l'enfance à manier le fusil, dirigeaient un feu de tirailleurs bien supérieur à celui des troupes réglées. Le Bocage était séparé par une plaine peu étendue du Marais; cette dernière région, voisine de l'Océan et d'une nature très-particulière, offrait des facilités égales à la guerre de partisans; très-plate et presque au niveau de la mer, elle était sillonnée par d'innombrables canaux qui la rendaient impraticable à d'autres qu'aux hommes

accoutumés dès leur enfance à la parcourir sur des barques légères.

L'état social de ces contrées n'était pas moins favorable à la guerre civile. La terre était divisée en métairies d'une médiocre importance, appartenant la plupart du temps à des gentilshommes du pays. Ceux-ci, généralement peu riches, résidaient sur leurs terres, et ne différaient guère des paysans par leurs mœurs; la culture à moitié, qui entretient entre le propriétaire et le métayer des rapports constants et une grande solidarité d'intérêts, maintenait entre les deux classes une bienveillance réciproque que cimentait la communauté d'une foi sincère. Les nobles vendéens étaient naturellement désignés par les paysans pour les conduire au combat, car chez les uns et les autres les sentiments étaient les mêmes, et les premiers pouvaient exercer, sans exciter la défiance, la supériorité que leur donnait leur éducation et les connaissances acquises comme officiers au service du roi. En Vendée, seulement, l'insurrection atteignit des proportions qui lui permirent de mettre en ligne des armées ayant de la cavalerie, de l'artillerie, et assez fortes pour livrer et gagner des batailles.

Sur la rive droite de la Loire, les circonstances n'étaient pas tout à fait les mêmes. En Bretagne, il existait comme en Vendée une noblesse nombreuse et pauvre, vivant sur ses propriétés, en contact per-

pétuel avec les paysans, et les deux classes étaient également animées des passions royalistes et religieuses. Jusqu'en 1789, la Bretagne avait conservé certaines franchises, et les États où siégeaient les représentants du clergé, ceux du tiers, et tous les gentilshommes sans exception, luttèrent souvent avec énergie contre les exigences du pouvoir royal. Nulle province ne s'était montrée plus résistante à la centralisation. Les hommes disposés à combattre pour la défense du passé n'y manquaient donc pas; mais, tandis qu'en Vendée le pays était, à bien peu d'exceptions près, unanime, en Bretagne la révolution comptait des partisans nombreux. Il s'y trouvait quelques grandes cités et beaucoup de villes de second ordre ; la bourgeoisie renfermait des ennemis puissants de l'ancien régime, et elle avait fourni au parti de la Gironde quelques-uns de ses membres les plus éminents ; les populations maritimes, très-denses sur les côtes étendues de la presqu'île, étaient également favorables aux idées nouvelles. En somme, le parti royaliste avait la majorité dans la province, mais rencontrait assez d'adversaires pour que le pays fût en véritable état de guerre civile.

Le Bas-Maine, le nord-ouest de l'Anjou et quelques districts de la Basse-Normandie, à la seule exception près qu'ils n'avaient pas joui de libertés provinciales, étaient dans des conditions analogues.

Toutes ces contrées contenaient de plus une classe très-propre à la guerre de partisans. La Bretagne était dans l'ancien régime un pays de *franc bouillon*, c'est-à-dire qu'elle n'était pas soumise à la gabelle; une contrebande active était établie entre les pays où le sel ne payait aucun droit, et celui où l'impôt était perçu; ceux qui se livraient à ce commerce illicite, et qu'on nommait faux saulniers, se rompaient aux ruses d'une guerre de chicane dans leurs combats souvent sanglants contre les gabeleurs. La révolution, en renversant les barrières qui existaient entre les différentes provinces françaises, priva de leurs moyens d'existence ces hommes redoutables qui retrouvèrent dans les luttes civiles une vie assez semblable à celle qu'ils avaient toujours menée.

Néanmoins, sur la rive droite de la Loire, jamais les royalistes, bien que s'étendant sur un territoire plus vaste et dix fois plus peuplé que la rive gauche, ne purent tenter rien de pareil à ce qui se passa en Vendée; des bandes parfois très-nombreuses, connues sous le nom de chouans, parcouraient le pays, escarmouchaient avec les républicains, s'emparaient des deniers publics, et pourchassaient les acquéreurs de biens nationaux; mais elles n'eurent jamais la consistance nécessaire pour former une armée, et, parmi les très-nombreuses rencontres qu'elles eurent avec les bleus, c'est à peine si quelques-unes méri-

tent le nom de combats; aucune ne peut être considérée comme une bataille.

L'agitation de l'Ouest avait commencé à se manifester aussitôt après le vote de la constitution civile du clergé. Les populations restèrent fidèles à leurs anciens pasteurs, repoussèrent les intrus; de là quelques scènes sanglantes; cependant nulle part, avant 1793, une insurrection véritable. Un homme entreprenant sut alors deviner quels éléments de guerre civile renfermait toute cette contrée. Le marquis de la Rouërie, d'un caractère ardent et aventureux, après une jeunesse dissipée, s'était distingué aux États-Unis pendant la guerre de l'indépendance; plus tard, il avait été un des gentilshommes bretons mis à la Bastille pour avoir réclamé trop vivement la conservation des privilèges de leur province. Dès 1789, il s'occupa de former une association qui, s'étendant de la Bretagne dans le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Basse-Normandie, relierait en un faisceau tous les nobles de ces provinces; il vainquit la résistance que les frères du roi, tout à l'émigration, opposaient à ses projets, et il obtint d'eux, en mars 1792, les pouvoirs les plus étendus comme chef de l'insurrection bretonne; ils l'autorisèrent à faire connaître à ses compatriotes « que les services qu'ils pourraient rendre à l'État dans leurs provinces leur paraissaient plus importants que ceux qu'ils pourraient rendre au dehors. » Ils engagèrent

un peu plus tard (15 juin 1792) la Rouërie à attendre pour éclater que les troupes de la coalition eussent envahi la France.

Malgré son intelligence et son activité, l'intrépide Breton, obligé de lutter contre des difficultés de tout genre, trahi par un de ses compagnons, ne put se mettre en campagne au moment où les princes entraient en Champagne; il ne se découragea pas cependant, et il travaillait toujours ardemment à son œuvre, quand ses forces l'abandonnèrent : accablé par la fatigue, il expira en janvier 1793.

Mais les germes cultivés par lui subsistaient dans un terrain bien préparé. La mort du roi vint porter au comble la colère allumée par les persécutions religieuses. La levée des 300,000 hommes la fit éclater. Les paysans de l'Ouest, profondément attachés à leur foyer, ont de tout temps montré peu de goût pour le service militaire; il leur devenait insupportable du moment où il leur était imposé pour la défense d'une cause abhorrée. Puisqu'il fallait mourir, mieux valait tomber sur son sillon, en combattant pour sa foi, que d'aller finir misérablement loin des siens sous un drapeau odieux.

Dans la première quinzaine de mars 1793, l'insurrection surgit simultanément sur un grand nombre de points de la Bretagne, du Bas-Poitou et du Bas-Anjou. Dans ces deux dernières contrées, elle prit immédiatement des proportions formidables; les

paysans, conduits par des chefs improvisés et choisis par eux, notamment par le voiturier Cathelineau et le garde-chasse Stofflet, dispersèrent les soldats envoyés pour les combattre, s'emparèrent des bourgs de Jallais et de Chemillé, ainsi que de la petite ville de Chollet (13 et 14 mars). Dans le Marais, une troupe commandée par un perruquier du nom de Gaston occupe Challans; une autre, sous les ordres du chirurgien Joly et de l'homme d'affaires Souchu, prend Machecoul (11 mars) et signale son succès par d'odieux excès contre les prisonniers bleus.

Après ces premiers avantages, les insurgés allèrent chercher dans leurs châteaux quelques nobles, anciens officiers, pour en faire leurs chefs. C'est alors qu'apparurent entre autres Charette dans le Marais, Royrand dans la Plaine, Bonchamps, d'Elbée et La Rochejacquelein dans le Bocage.

Cette terrible levée de boucliers prenait les républicains à l'improviste; ils ne disposaient dans l'Ouest que de troupes peu nombreuses et presque entièrement composées de bataillons de garde nationale nouvellement organisés (1). Le général Berruyer, qui fut envoyé immédiatement pour prendre le commandement de l'armée des côtes de la Rochelle (2), n'hé-

(1) Napoléon, dans son admirable résumé des guerres de la Vennée, évalue les forces républicaines, au commencement de la guerre, à 10,000 gardes nationaux et à quelques milliers de soldats de ligne.

(2) Les forces de la République dans l'Ouest furent réparties

sita pas, malgré les moyens restreints dont il disposait, à faire attaquer le pays insurgé par cinq colonnes. Mais, après des combats sanglants et le plus souvent avantageux aux Vendéens, les républicains durent battre en retraite.

Menacée sur toutes ses frontières par des ennemis nombreux, attaquée à l'intérieur par une insurrection formidable, la Convention, en présence des orages qui éclataient de toutes parts, montrait plus de résolution que d'inquiétude. Ni le soulèvement de la Vendée, ni la défaite de Nerwinde, ni la défection de Dumouriez, ni la retraite de Custine derrière la Lauter, n'ébranlèrent un moment son courage. Bien qu'elle fût en proie aux plus violentes divisions, et que la lutte flagrante entre les Girondins et les Montagnards dût faire présager qu'à bref délai un des partis écraserait l'autre, ces luttes intestines ne nuisaient pas à l'énergie des actes. Les Montagnards dénonçaient les Girondins comme complices de Dumouriez, et ceux-ci renvoyaient l'accusation à Danton, qui s'était toujours montré l'ami du général transfuge. Mais, au milieu de ces récriminations violentes, l'accord se rétablissait dès qu'il s'agissait de

Organisation du Comité de salut public.

presque constamment en trois armées ; le territoire était divisé entre elles ainsi qu'il suit : à l'armée des côtes de la Rochelle, le pays entre l'embouchure de la Gironde et celle de la Loire ; à l'armée des côtes de Brest, celui entre l'embouchure de la Loire et Saint-Malo inclusivement ; à l'armée des côtes de Cherbourg, celui entre Saint-Malo et l'embouchure de l'Authie.

prendre quelque mesure nécessaire à la défense commune.

Dès le 19 mars, un décret porté contre les révoltés de l'Ouest mettait hors la loi, en les condamnant à être exécutés dans les vingt-quatre heures, tous ceux qui avaient pris ou prendraient part aux troubles, et confisquait tous leurs biens.

Le 22, la Convention, « considérant qu'à l'époque où les despotes coalisés menaçaient la République plus encore par les efforts de leurs intrigues que par le succès de leurs armes, il était de son devoir de prévenir les complots liberticides », créait, dans toutes les communes et dans chaque section des communes divisées en sections, un comité de douze citoyens chargé de la surveillance des étrangers. Ces comités de surveillance, connus sous le nom de comités révolutionnaires, devinrent un des instruments les plus terribles de la tyrannie jacobine, qui enlaça ainsi tout le territoire dans les mailles de sa police. Le même décret fixait les conditions auxquelles les étrangers pouvaient être autorisés à séjourner en France.

Le 4 avril, la Convention appelait au commandement de l'armée du Nord Dampierre, qui de tous les généraux s'était montré le plus opposé à la tentative de Dumouriez; elle ordonnait la réunion à Péronne des recrues et des fuyards qu'on qualifiait « de soldats séparés de l'armée par la perfidie

de Dumouriez », et décidait la formation immédiate d'un corps de quarante mille hommes chargés de couvrir les rivières navigables en communication avec Paris. Quelques jours après, la levée de trente mille hommes, appelés à combler les vides des régiments de cavalerie, était décidée.

Le 6 avril, la Convention votait un décret d'une importance capitale, c'était celui qui organisait définitivement le trop fameux comité de salut public. Il serait composé de neuf membres; il délibérerait en secret; il surveillerait et accélérerait l'action du conseil exécutif provisoire; il pourrait en suspendre les arrêtés à charge de rendre compte à la Convention. Il était autorisé à prendre dans les circonstances urgentes des mesures de défense générale extérieure et intérieure, et ses arrêtés, signés par la majorité des membres délibérants qui ne pouvait être de moins des deux tiers, seraient exécutés sans délai. Il suffisait de cinq membres sur huit pour prendre une décision valable. Le comité ne pouvait décerner des mandats d'amener ou d'arrêts que contre des agents d'exécution, et à charge d'en instruire sans délai la Convention, à laquelle il ferait chaque semaine un rapport général de ses opérations et de la situation de la République. La trésorerie resterait indépendante de son action.

Toutefois la dictature de l'assemblée ne fut définitivement constituée que par le décret du 30 avril,

Les représentants du peuple aux armées.

qui investit de pouvoirs redoutables les commissaires de la Convention à l'intérieur ou aux armées. Ils devraient prendre désormais le nom de représentants du peuple. Ils nommeraient à tous les emplois vacants dans les troupes en se concertant avec les généraux, et en se conformant aux lois sur l'avancement. Ils exerceraient la surveillance la plus active sur les fournisseurs et les entrepreneurs des armées, sur les officiers, les généraux, les soldats; ils suspendraient les agents civils et militaires, et en commettraient provisoirement d'autres. Ils surveilleraient les dépenses et les approvisionnements, et accéléreraient par tous les moyens « qu'ils jugeraient convenables » l'armement, l'équipement et l'incorporation des recrues. Ils pourraient, au besoin, requérir les gardes nationaux des départements, et les organiser en bataillons et en escadrons. Ils prendraient « toutes les mesures pour découvrir, faire arrêter les généraux, et faire arrêter, traduire au tribunal révolutionnaire tous les militaires, agents civils et autres citoyens qui auraient aidé, favorisé ou conseillé un complot contre la liberté ou la sûreté de la République, ou qui auraient machiné la désorganisation des armées ou flottes, et dilapidé les fonds publics (1). »

(1) Un décret du 3 avril avait réglé le costume que porteraient à l'avenir les représentants en mission. C'est celui qu'a immortalisé la peinture : demi-espadon pendu à un baudrier noir par-dessus

Ces attributions si étendues étaient encore rendues plus redoutables par un article qui déclarait les représentants du peuple investis de pouvoirs illimités pour l'exercice des fonctions qui leur étaient déléguées. Mais ces terribles proconsuls devaient soumission au comité de salut public, à qui ils adressaient chaque jour un journal de leurs opérations, et à la Convention, à qui ils étaient tenus de rendre un compte exact toutes les semaines, et qui les renouvelait par moitié tous les mois.

Le même décret du 30 avril divisait les forces de la République en onze armées (1) et désignait les soixante-quatre représentants qui seraient envoyés près de chacune d'elles. Ils étaient presque tous choisis parmi les Montagnards.

Ainsi se trouvait instituée la dictature de l'assemblée : au centre, le comité de salut public devenait le pouvoir exécutif, et les ministres n'étaient plus que ses commis ; au loin, il agissait par l'intermédiaire des représentants du peuple qui, soumis à ses ordres, courbaient les généraux sous leur joug de fer.

« Le comité de salut public, » disait le décret du 6 avril, « n'est établi que pour un mois. » Mais cette redoutable institution fut toujours prorogée, et elle dura autant que la Convention. Les pre-

l'habit, écharpe en ceinture, chapeau rond surmonté de trois plumes aux trois couleurs.

(1) Voir la note n° 2.

miers membres qui y siégèrent, Barrère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guiton-Morveaux, Treilhard, Lacroix d'Eure-et-Loir (1), ne se saisirent pas immédiatement du pouvoir immense que leurs successeurs exercèrent trois mois plus tard. Ce fut seulement après la chute des Girondins qu'apparut au monde quelle force peuvent exercer les délégués d'une assemblée unique et toute-puissante. C'est le plus terrible des despotismes, car il est aux mains d'hommes qui, abrités derrière le mandat reçu, n'ont pas la responsabilité qui pèse sur un monarque absolu. Les crimes sans nombre que commirent les comités et les commissaires de la Convention, comme aussi l'immense vigueur qu'ils déployèrent, resteront un éternel exemple pour les théoriciens politiques des conséquences à la fois sanglantes et puissantes qu'amène la concentration dans un petit nombre de mains d'une autorité illimitée et anonyme.

Décret du 13 avril relatif aux rapports avec les nations étrangères.

Au moment même où la Convention saisissait si complétement la direction des affaires, et se préparait à affronter, avec une rare énergie, une situation pleine de périls, elle eut occasion de montrer que les vaines chimères de république universelle, de renversement de tous les trônes et de propagande

(1) Robert Lindet remplaça Jean Debry non acceptant, et un peu plus tard on adjoignit au comité, pour le travail de la Constitution, Hérault de Séchelles, Ramel, Couthon, Saint-Just et Mathieu.

conçues par elle peu de mois auparavant, lors de l'enivrement des premiers succès, s'étaient évanouies aux dures leçons de l'expérience. Dans le courant de la discussion qui eut pour résultat de faire porter un blâme contre les commissaires qui avaient communiqué avec Cobourg à la suite de la fuite de Dumouriez, Robespierre s'opposa à ce qu'on lût la proclamation du général autrichien, et demanda la mise hors la loi de « quiconque proposerait de quelque manière que ce soit de transiger avec l'ennemi ». Danton s'opposa vivement à ce projet : « Il est temps, » dit-il, « que la Convention fasse connaître à l'Europe qu'elle sait allier la politique aux vertus républicaines. Vous avez rendu, dans un moment d'enthousiasme, un décret dont le motif était beau sans doute, puisque vous vous obligiez de donner protection aux peuples qui voudraient résister à l'oppression de leurs tyrans. Ce décret semblerait vous engager à secourir quelques patriotes qui voudraient faire une révolution en Chine. Il faut avant tout songer à la conservation de notre corps politique, et fonder la grandeur française. Que la République s'affermisse, et la France, par ses lumières et son énergie, fera attraction sur tous les peuples. » A la demande de l'orateur, la Convention déclara « qu'elle ne s'immiscerait en aucune manière dans le gouvernement des puissances, mais en même temps qu'elle s'ensevelirait sous ses propres ruines plutôt que de

souffrir qu'aucune puissance s'immisçât dans le régime intérieur de la République, et influençât la constitution qu'elle voulait se donner. »

Elle décrétait en conséquence la peine de mort « contre quiconque proposerait de négocier ou de traiter avec les puissances ennemies qui n'auraient pas préalablement reconnu solennellement l'indépendance de la nation française, sa souveraineté, l'indivisibilité et l'unité de la République fondée sur la liberté et l'égalité ». Il fut entendu dans la discussion que les pays réunis à la République étaient considérés comme en faisant partie intégrante.

C'est dans un esprit de modération que fut voté (23 mai) un décret pour l'échange des prisonniers. Il était dominé par le principe conforme aux idées d'égalité que les échanges s'effectueraient homme pour homme et grade pour grade, et il interdisait toute rançon aussi bien que l'échange d'un officier d'un grade supérieur contre plusieurs individus d'un grade inférieur. Toutes les autres dispositions étaient conformes aux règles du droit des gens généralement reçues, et fondées sur une équitable réciprocité.

En comparant le décret du 13 avril et ses considérants aux décrets du 19 novembre et du 15 decembre précédents, on voit quelles illusions s'étaient dissipées dans l'esprit des conventionnels, et combien peu ils comptaient désormais sur la puissance

de la propagande révolutionnaire et sur le concours des peuples pour appuyer la résistance désespérée qu'ils étaient résolus d'opposer à la coalition. Le ton si différent de ces pièces, rédigées à moins de six mois d'intervalle, peut faire mesurer le terrain que la mort de Louis XVI avait fait perdre en Europe à la Révolution.

Ce n'était pas sans motif que Danton avait tenu le langage relativement pacifique qu'il avait fait entendre à la tribune de la Convention. Depuis le 10 août, il avait été plus mêlé aux affaires étrangères que les autres coryphées de la Montagne. A l'égard des rois de l'Europe, il avait eu comme à l'intérieur ses moments d'extrême violence, et nul plus que lui n'avait poussé, lors de la mort de Louis XVI, à la rupture si insensée avec l'Espagne et à la réunion de la Belgique à la France; mais parfois son esprit mobile comprenait l'intérêt qu'il y avait à désarmer quelques-uns des nombreux ennemis de la république, et nous l'avons vu après Valmy connaître et approuver les pourparlers entamés avec le roi de Prusse. En ce moment même il venait d'entrer au comité de salut public, où il partageait avec Barrère le soin des relations extérieures. Il pensait qu'il importait de prendre une attitude moins provoquante, et d'essayer des négociations pour se faire des alliés, ou tout au moins amener quelques-unes des puissances engagées dans le conflit à cesser

les hostilités contre la France. Il se forgeait aussi l'espoir de faire naître à l'Orient de l'Europe une puissante diversion à l'aide de la Suède, de la Turquie et des patriotes polonais. Ces pensées étaient également celles du ministre des affaires étrangères, le girondin Le Brun, et des membres du comité de salut public, qui, pour la plupart, appartenaient à la fraction la moins violente de la Montagne.

Négociations entre la France et la Suède.

Quelques pas furent faits dans cette voie de prudence. Depuis la mort de Gustave III, la Suède s'était renfermée dans la neutralité la plus absolue. Le duc de Sudermanie, sans se laisser ébranler par les menaces de la czarine, avait ordonné des armements importants qu'il disait destinés à protéger sa marine contre les prétentions des belligérants. Divers motifs pouvaient d'ailleurs lui faire désirer l'alliance de la République : c'étaient, d'une part, le désir de retrouver les subsides français, qui faisaient un défaut très-grand aux finances épuisées de la Suède, et de l'autre les craintes que lui inspirait l'ambition sans limites de la Russie, craintes que justifiait et augmentait le projet d'un nouveau partage de la Pologne.

Au mois de janvier 1793, l'ambassadeur de Suède à Paris, M. de Staël, reçut pour instruction de tenter une négociation pour amener la France à contracter une alliance. Cette ouverture, accueillie d'abord assez négligemment, fut ensuite plus sérieusement examinée par le comité de salut public. En même

temps, l'ambassadeur qui était destiné à représenter la République à Constantinople, et qui était sur le point de se rendre à son poste, Sémonville, recevait pour instruction de s'efforcer de faire sortir la Porte de la neutralité sincère dont elle donnait des preuves non équivoques, et de la déterminer à déclarer la guerre à la Russie.

Il n'est pas douteux que ces circonstances influèrent sur la déclaration du 13 avril, et sur un décret du 3 mai, rendu conformément à la proposition du comité de salut public, qui permettait « d'indemniser les alliés de la République des frais d'armement et des dépenses qu'ils feraient pour le développement de ses forces contre ses ennemis ».

Quelques jours après, en effet, un projet de traité entre la France et la Suède était arrêté par le comité de salut public. Le ministre des affaires étrangères le signait unilatéralement (17 mai), et M. de Staël était invité à le transmettre à Stockholm où il serait transformé en traité définitif par la signature des plénipotentiaires français et suédois.

En substance, cet acte consistait dans la promesse faite par le régent de fournir à la République un secours de 15 vaisseaux de ligne, 12 frégates, la flottille, et 60,000 hommes, en échange d'un subside annuel de 18 millions, et d'une somme de 10 millions payable lors de la signature de l'instrument.

Le régent recula devant des engagements si

étendus. Dès le 23 avril, il avait, il est vrai, publié une proclamation dans laquelle il se disait fermement résolu à garder une stricte neutralité, et limitait la contrebande de guerre aux objets de destruction (1); mais il n'osa aller plus loin, et s'exposer aux vengeances de l'Angleterre et de la Russie sans autre appui que celui d'un pays en pleine révolution. Le cabinet de Stockholm cacha sa volonté de ne pas conclure derrière des difficultés de détails. La négociation transportée en Suisse, où elle fut suivie par le baron de Staël retiré chez son beau-père, M. Necker, et par le ministre de France en Suède, Verninhac, traîna en longueur et n'aboutit pas (2).

(1) Une phrase de cette pièce indique l'intention de faire convoyer les bâtiments de commerce suédois, mais la prétention que la présence des navires de l'État dût suspendre le droit de visite des belligérants n'y est pas exprimée.

(2) Tout ce qui touche au projet d'une alliance franco-suédoise est tiré des pièces mêmes conservées aux archives des affaires étrangères à Paris. Barrère, qui à cette époque était très au courant de ce qui avait trait aux relations extérieures dont il était spécialement chargé au Comité de salut public, concurremment avec Danton, parle de cette négociation dans ses mémoires; il n'y voit qu'un prétexte saisi par le terrible tribun pour gagner un pot-de-vin. Si hostile que Barrère se montre à son collègue, la réputation de ce dernier en pareille matière n'est pas assez pure pour que le fait soit invraisemblable. M. de Sybel, qui a rendu compte de toute cette négociation d'après un rapport inédit de M. de Staël, et qui, comme beaucoup d'historiens, professe pour les facultés de Danton une admiration, à mon avis, excessive, rattache sa conduite à un vaste plan de politique étrangère. Quoi qu'il en soit de ces deux versions, qui ne sont pas d'ailleurs con-



D'autres circonstances contribuèrent à entretenir chez les membres du comité de salut public la vague espérance de détacher de la coalition quelques-uns de ses membres. Ils voyaient des symptômes encourageants dans les essais de négociations tentés par certains petits États, et surtout par l'électeur de Bavière, pour établir la neutralité; dans les dispositions incertaines de Frédéric-Guillaume, dans ses regrets d'être engagé dans une guerre dispendieuse, dans l'éloignement de ses principaux conseillers pour l'alliance autrichienne. Enfin la déclaration réitérée du cabinet anglais, qu'il ne voulait pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, pouvait faire supposer qu'il ne serait pas impossible de traiter avec lui. Ces vaines pensées de pacification étaient nourries par quelques-uns de ces agents subalternes, moitié espions, moitié porteurs de paroles, que dans toutes les guerres les deux parties belligérantes écoutent pour savoir ce qui se passe dans le camp ennemi, et sans attacher à leurs rapports une grande importance (1).

Ni d'un côté, ni de l'autre, il n'était raisonnable

tradictoires, il est certain que la négociation avec la Suède n'aboutit à rien.

(1) J'ai rencontré plus d'une fois la trace de ces tentatives de négociation essayées par des hommes obscurs et souvent peu honorables; elles relèvent ordinairement du domaine de la police plutôt que de celui de la diplomatie. Je n'ai parlé de ces intrigues que quand elles ont eu une importance quelconque.

d'espérer sérieusement la fin des hostilités; nul esprit sensé dans les cabinets européens ne pouvait songer à négocier avec un pays livré à une anarchie aussi complète que la France, où personne n'avait la responsabilité, et où, à tout propos, les hommes momentanément au pouvoir professaient ouvertement les principes les plus subversifs de tout droit des gens. Si, de leur côté, les membres du comité de salut public comprenaient par moment les avantages qu'il y aurait à conclure la paix, au moins avec quelques-uns des coalisés, ils retournaient bien vite à leurs habitudes révolutionnaires. Trois jours après le vote du décret où la Convention déclarait ne pas vouloir s'immiscer dans le gouvernement des autres nations, elle adressait, sur la proposition du comité de salut public, une proclamation très-peu mesurée à tous les peuples pour protester contre l'emprisonnement des commissaires livrés par Dumouriez. Tous les rois y étaient indistinctement attaqués, et la pièce se terminait par l'apostrophe suivante, qui en résume l'esprit : « Peuples qui vivez sous des rois, ils ne veulent pas qu'une nation puissante donne à l'Europe l'exemple d'une constitution libre, fondée sur les droits sacrés de l'homme; ils craignent que le spectacle de cette liberté ne vous apprenne à connaître, à chérir vos droits; il serait perdu pour eux, l'espoir coupable de vous retenir dans ce sommeil dont ils profitent pour saper les fondements de

la liberté qui vous reste, pour forger ces chaînes auxquelles, dans le délire de leur orgueil, ils ont osé condamner l'espèce humaine. »

En présence d'ailleurs des violences des montagnards les plus ardents, de ceux qui avaient Robespierre pour chef, et des dénonciations de Marat et du père Duchesne, les révolutionnaires qui eussent été disposés à une conduite moins extrême à l'intérieur comme à l'extérieur étaient obligés de suivre le mouvement, et à ce moment même, le plus considérable d'entre eux, Danton, contribuait à la catastrophe du 31 mai, qui assurait le triomphe dans la Convention du parti le plus exagéré et le plus incapable de traiter avec les rois.

CHAPITRE XV.

SOMMAIRE. — Succès des Autrichiens en Flandre. — Siége de Mayence. — La Bavière prend part à la guerre. — Combat de Saorgio. — Guerre entre la France et l'Espagne. — Insurrections fédéralistes. — Guerre de Vendée. Siége de Nantes. — Discussion de la Constitution de 1793. — Fin de la session du parlement britannique de 1793.

(AVRIL — JUIN 1793.)

Succès des Autrichiens en Flandre.

L'impulsion imprimée à la résistance par le comité de salut public et les représentants en mission ne tarda pas à se faire sentir sur le théâtre de la guerre, et, tandis que les généraux de la coalition perdaient en hésitations un temps précieux, les républicains à peine remis de leurs échecs se ruaient sur leurs ennemis, et se précipitaient en aveugles vers de nouveaux revers.

A l'armée du Nord, Dampierre, bien qu'il n'eût

pas plus de 30,000 hommes ralliés autour de lui, ne put résister aux ordres qu'il recevait de prendre l'offensive pour débloquer Condé. Le 1er mai, il attaqua sur plusieurs points la ligne ennemie, et fut partout repoussé. Sans se décourager, il revint à la charge huit jours plus tard. Il ne fut pas plus heureux, et reçut dans le combat une blessure mortelle. Le vieux général Lamarche, qui prit après lui le commandement, se replia dans la position de Famars, voisine de Valenciennes.

A ce moment, la France était menacée sur sa frontière du Nord par près de 230,000 hommes, forces bien supérieures à celles que la Convention avait pu encore réunir (1). Cobourg, grâce aux nombreux renforts reçus, commandait à 94,000 soldats (2) ainsi disposés : à l'extrême droite, 15,000 Hollandais s'étendaient de la Lys à la mer; puis venaient aux environs de Tournay, sous le commandement du duc d'York, 8,000 Anglais et 12,000 Hanovriens (3). C'était là tout ce que la puissante Angleterre, dans le délabrement où elle avait laissé

(1) Le total des armées françaises du Nord, de la Moselle et du Rhin montait, au mois de mai, suivant *le Tableau des guerres de la Révolution*, à 210,000 hommes, en y comprenant la garnison des places fortes; le nombre des hommes disponibles atteignait donc un chiffre très-inférieur à celui des alliés.

(2) Ces chiffres sont ceux que donne Witzleben; ils coïncident à peu près exactement avec ceux de Jomini.

(3) Les auxiliaires hessois, promis par le traité du 10 avril, n'entrèrent en ligne que beaucoup plus tard, au mois de juillet.

tomber son armée, pouvait mettre en ligne, bien qu'un traité glorieux conclu peu de mois auparavant avec Tippoo Saïb eût pacifié l'Inde. A la gauche d'York, 9,000 Prussiens, revenus du Brabant, occupaient Saint-Amand et Maulde; ils n'avaient plus pour chef le duc de Brunswick-Oels, qui avait montré peu de déférence pour Cobourg dans les premières opérations de la campagne, et qui en conséquence avait été remplacé par le général de Knobelsdorff. Enfin, à l'aile gauche, 45,000 Autrichiens tenaient la frontière du Hainaut, de Saint-Amand à Maubeuge, et donnaient la main à l'armée de Hohenlohe-Kirchberg. Celle-ci, forte de 30,000 Autrichiens, était divisée en trois corps postés de Namur à Trèves. Enfin, à l'est de la ligne, 40,000 hommes, composés de Prussiens, de Hessois, de Saxons et de 7,000 Autrichiens, détachés de l'armée de Hohenlohe-Kirchberg, bloquaient Mayence sous les ordres directs de Frédéric-Guillaume, en attendant que l'arrivée de la grosse artillerie permît d'entreprendre le siége régulier de la place. Brunswick avec 40,000 Prussiens couvrait le siége contre les attaques possibles des armées françaises du Rhin et de la Moselle. Wurmser, qui avait sous ses ordres 24,000 Autrichiens ou soldats des cercles, était venu le joindre avec la meilleure partie de ses troupes, ne laissant que quelques milliers d'hommes sur la rive droite du fleuve.

De la sorte, de Dunkerque au Rhin, les alliés s'étendaient sur toute notre frontière; pas un point important qui ne fût occupé, pas un sentier qui ne fût surveillé; mais, alors que les coalisés disposaient de moyens considérables, nulle part une force imposante, et partant l'impossibilité de porter un de ces coups qui décident le succès d'une campagne. C'était le triomphe complet du système des cordons, et le résultat fut ce qu'il devait alors qu'on suivait un plan aussi contraire aux règles véritables de l'art de la guerre. Les alliés laissèrent ainsi échapper l'avantage que leur promettait leur supériorité momentanée, et donnèrent le temps à l'infatigable Convention d'organiser son armée, de remplir les cadres avec les recrues que faisait affluer la levée des 300,000 hommes, et d'aguerrir ses soldats.

Les coalisés eussent payé cher leurs fautes si les Français avaient eu à leur tête quelques-uns des généraux qui, un peu plus tard, montrèrent de si rares talents militaires, et si le plus grand d'entre eux, encore à ce moment profondément obscur, avait été à même de déployer son art incomparable de réunir ses troupes en une seule masse, et de fondre sur les corps divisés de l'ennemi pour les écraser séparément sous le poids de forces supérieures. Mais, au début, les chefs républicains ne montrèrent pas plus de génie que leurs adversaires, et la guerre traîna longtemps sans événements décisifs.

Cobourg, par tempérament aussi bien que par obéissance aux ordres qu'il recevait, était peu porté à tenter des manœuvres hardies. Toute son ambition était d'investir Valenciennes, et en s'emparant de cette place de mettre aux mains de l'Autriche une première compensation de ses efforts. Pour que cette opération fût possible, il fallait chasser les Français du camp de Famars; mais Cobourg ne se résolut à attaquer cette position que le 23 mai, après l'arrivée de tous ses renforts. Les Républicains reçurent vigoureusement les assaillants, et le combat dura toute la journée; au soir, les alliés occupaient des positions qui menaçaient sérieusement la ligne française, et Lamarche profita de la nuit pour se replier sur le camp de César, situé entre Valenciennes, Bouchain et Cambray.

Après cet avantage, un général audacieux aurait poussé vigoureusement les républicains, et tenté une pointe sur Paris. Mais Cobourg était incapable de conceptions aussi aventureuses. En présence de cette triple barrière de forteresses dont Louis XIV, Louvois et Vauban ont doté la France, et qu'on a si justement appelée la frontière de fer, l'Autrichien n'osa passer outre. Il venait d'ailleurs de perdre le concours du colonel Mack, qui l'avait inspiré depuis le commencement de la campagne. Le nom de cet officier est resté dans l'histoire écrasé par le souvenir de la capitulation d'Ulm, alors qu'il suc-

comba sous une des manœuvres les plus habiles de Napoléon; il a été frappé comme plus d'un général de mérite par le pire malheur qui puisse atteindre un homme public, celui de présider au désastre de sa patrie; comme tous ceux qui ont éprouvé une fortune aussi sévère, il a été jugé sans pitié, sans une juste appréciation des circonstances adverses qui se sont réunies contre lui. Cependant les témoignages contemporains antérieurs à la catastrophe le présentent comme un officier d'état major du plus grand mérite; il excellait à dresser des plans de campagne dans le cabinet, et, s'il était peu capable de les mener toujours à bien sur les champs de bataille, s'il était plus théoricien que praticien, il n'en est pas moins vrai que les débuts de la campagne de 1793, inspirés par lui, furent constamment heureux, que les Pays-Bas furent rapidement reconquis, les Français complétement battus à cinq reprises différentes, et qu'à dater de son départ les Autrichiens cessèrent d'avoir d'éclatants succès. Mack excitait de violentes jalousies; son grade peu élevé, sa jeunesse relative, irritaient beaucoup de vieux généraux appelés à exécuter ses projets. A Vienne, on lui savait mauvais gré d'avoir été l'agent le plus actif de la négociation avec Dumouriez, que ni l'empereur ni Thugut n'avaient jamais vue d'un œil favorable. Il ne put résister à toutes ces inimitiés, et, quand une blessure reçue à Famars justifia son éloignement, il

était déjà décidé qu'il serait remplacé à la tête de l'état major par le prince de Hohenlohe-Kirchberg. Ce dernier était un homme médiocre, très-entiché des vieux systèmes militaires, très-partisan de la guerre méthodique, et peu fait pour donner des conseils téméraires. Cobourg se borna donc, conformément au plan d'Anvers, à entreprendre le siége de Valenciennes avec une partie de ses troupes, tandis que le reste maintenait l'armée française.

Les républicains n'entravèrent en rien l'exécution de cette entreprise. Custine venait d'être appelé au commandement de l'armée du Nord. Avant de s'éloigner de celle du Rhin, il avait voulu tenter un effort pour troubler le siége de Mayence (17 mai). Il fut repousse avec perte et obligé de se retirer dans ses lignes de la Lauter. Convaincu par cette expérience que les soldats de la République n'étaient pas assez aguerris pour affronter en rase campagne les vieilles bandes alliées, il ne voulut pas en arrivant s'exposer à un nouvel échec. Les troupes dont il prenait le commandement étaient ébranlées par des revers réitérés; il crut surtout utile de raffermir leur moral. Les effets de la levée des 300,000 hommes commençaient à se faire sentir, et l'infériorité numérique des Français tendait à disparaître. Il convenait de profiter du répit laissé par l'ennemi pour réunir, armer, instruire les recrues qui arrivaient. Cette prudence porta ses fruits, mais elle fut funeste



au général lui-même, et servit de prétexte à l'accusation capitale qui fut peu après portée contre lui.

Siége de Mayence

Sur le Rhin, à la suite de l'échec éprouvé par Custine, le 17 mai, les deux armées se bornèrent à s'observer, et le prudent Brunswick ne tira aucun avantage de la supériorité de ses forces. Pendant ce temps, le blocus de Mayence continuait; mais le manque de grosse artillerie retardait les opérations du siége. Par une combinaison qui décèle quel défaut de concert existait parmi les chefs des armées coalisées, on faisait venir de Hollande les pièces destinées à canonner Mayence, tandis que le parc autrichien était dirigé des bords du Danube sur Valenciennes. C'est le contraire de ce qu'il aurait fallu faire : des deux côtés on perdait un temps précieux en trajets inutiles. Il en résulta que, bien que l'investissement de Mayence remontât à la mi-avril, l'ouverture de la tranchée n'eut lieu qu'à la mi-juin.

La Bavière prend part à la guerre

Un peu auparavant, 8,000 Bavaro-Palatins vinrent renforcer l'armée assiégeante. Ce n'était pas sans peine que l'Autriche avait fini par vaincre la force d'inertie qu'opposait l'électeur Charles-Théodore. Il fallut que le vice-chancelier de l'empire (30 avril) adressât une note menaçante au ministre bavarois à Vienne. Il y était fait des allusions directes aux négociations entamées entre la République et l'électeur, et aux obstacles que rencontrait dans les États de ce prince la marche des troupes autrichien-

nes. « L'empereur, » y était-il dit, « n'avait pu voir qu'avec peine et indignation qu'on eût préféré l'intérêt particulier à l'intérêt général, qu'on eût adopté des plans fondés sur une convenance particulière au mépris de ses devoirs constitutionnels... que, séduit par des insinuations, on eût établi sa propre sûreté sur une politique et sur des principes de neutralité diamétralement opposés à la constitution germanique .. qu'on n'eût point hésité à opposer mille obstacles aux dispositions faites par la diète de l'empire pour la conservation et la défense de la patrie menacée, afin de paralyser ou de rendre infructueuses les opérations contre l'ennemi commun (1). » L'électeur devait donc au plus vite se mettre en mesure de fournir son triple contingent; « c'était la seule manière d'effacer les fâcheuses impressions que sa conduite n'avait pu manquer de faire naître sur l'esprit de ses co-États et sur celui de tout le public germanique ». Ce langage était trop net pour que la cour de Munich pût persister dans son attitude pacifique, et elle dut remplir ses obligations fédérales en envoyant ses soldats rejoindre l'armée du roi de Prusse.

Combat Saorgio.

Au midi, les événements de la guerre n'étaient pas plus favorables qu'au Nord. En Savoie, les hostilités, interrompues par les neiges, n'avaient pas été

(1) Ce texte est celui qui se trouve dans les *Mémoires d'un homme d'État*. Le *Moniteur*, n° 172, en donne un autre, différent dans la forme, mais semblable pour le fond.

reprises. Dans le comté de Nice, les Piémontais, grossis de quelques milliers d'Autrichiens, faisaient éprouver aux républicains un grave échec (12 juin). Le général français Brunet voulait s'emparer de la redoutable position de Saorgio, opération dont la réussite eût eu pour effet de le rendre maître du grand chemin des Alpes, et de rejeter les Sardes dans les plaines du Piémont; mais il vint se briser contre des retranchements inexpugnables, et perdit dans le combat l'élite de ses troupes.

Sur les Pyrénées, les armes républicaines avaient été également malheureuses. Pour soutenir une guerre qu'elle approuvait, la nation espagnole fit un effort auquel elle n'était plus accoutumée. Dans ce pays où il était ordinairement si difficile de trouver des soldats, il ne fut pas nécessaire d'avoir recours au recrutement forcé; les volontaires affluèrent pour combattre une nation qui proscrivait ses prêtres et tuait son roi; ils suffirent à remplir les cadres de l'armée. Des offrandes versées par les dignitaires ecclésiastiques, par les ordres monastiques, par les particuliers de toute classe, affluaient au Trésor public; tandis que les corporations des aveugles, vivant, dans les grandes villes, du produit de la vente des complaintes dans les rues, donnaient une somme assez ronde, de grands seigneurs organisaient des corps à leurs frais; le duc de l'Infantado, entre autres, en leva un dans ses propriétés, et en prit le com-

Guerr entre la France et l'Espagne

mandement pendant la campagne. Les religieux montrèrent un zèle extrême, et les soins prodigués par eux aux blessés et aux malades contrastèrent avec le dénûment qui apparaissait dans les autres parties de l'administration. L'évêque de Saragosse alla même jusqu'à demander l'autorisation de former un régiment de moines, mais cette proposition ne fut pas accueillie. La somme des dons patriotiques s'éleva à 73 millions, dépassant ainsi de beaucoup ceux qui étaient faits au même moment en France et en Angleterre.

Les Espagnols se préparèrent à attaquer la France par les deux points uniques où les montagnes des Pyrénées ne rendent pas la frontière infranchissable. Ils mirent en ligne deux armées, l'une de 20,000 hommes, dirigée contre le pays basque, l'autre de 24,000, destinée à envahir le Roussillon. Des corps d'émigrés montant à 4,000 hommes environ furent répartis entre chacune d'elles. L'état de faiblesse et de dénûment où se trouvaient les troupes françaises opposées donnaient à espérer des succès faciles.

Vers la mi-avril, au début de la guerre, Charles IV publia un manifeste modéré où il établissait sans peine qu'il n'avait pas provoqué la rupture. En entrant en campagne, le général qui commandait aux Pyrénées-Orientales, Ricardos, lança une proclamation où il donnait à la lutte le caractère désintéressé que les puissances du Nord cessaient

de lui attribuer; il déclarait qu'il n'entrait pas en France comme ennemi, mais que son roi, « constant ami de la monarchie et de la nation française, se proposait uniquement de les délivrer de l'horrible despotisme et de la tyrannie dont l'affligeait une assemblée illégale, usurpatrice et effrénée, qui, après avoir subverti et foulé aux pieds la religion, la sûreté et les propriétés générales et individuelles, commis de sang-froid les assassinats les plus inouïs sur les personnes les plus respectables et innocentes, avait mis le comble à ses forfaits et à ses iniquités par le plus atroce parricide en versant le sang de son bienfaisant et légitime souverain. »

Le cabinet de Madrid s'était décidé à porter son principal effort sur la frontière de Catalogne, et à se borner vers les Pyrénées occidentales à empêcher l'invasion de son territoire. Il espérait que ses troupes, après s'être emparées de quelques places du Roussillon, n'auraient pas de grandes difficultés à s'y maintenir, et qu'elles seraient à même de porter secours aux mécontents du Midi, si, comme quelques symptômes le faisaient supposer, ils entraient en révolte ouverte contre la Convention. Ricardos était un officier d'un vrai mérite : après plusieurs combats heureux pour les Espagnols, il fit éprouver aux républicains près du Mas d'Eu (19 mai) un très-grave échec, et les rejeta sous les murs de Perpignan. Il put alors entreprendre, sans être inquiété, le siége

des places de la vallée du Tech, qui capitulèrent successivement dans l'espace d'un mois : le fort des Bains, Prats de Mollo et Bellegarde. L'occupation de cette dernière forteresse, qui commandait la seule grande route faisant communiquer la Catalogne avec le Roussillon, était un avantage important.

Fidèle à l'attitude loyale qu'il avait prise dès le début de la guerre, le gouvernement de Charles IV fit arborer le drapeau blanc sur les places conquises, répudiant ainsi la politique spoliatrice que suivaient au même moment les autres coalisés.

Aux Pyrénées occidentales, il ne se livrait que des combats sans conséquence, où l'avantage resta le plus souvent aux Espagnols commandés par un chef distingué, le général Caro.

Insurrections fédéralistes.

Tandis que nos armées essuyaient de toutes parts des échecs, la crise intérieure qui déchirait la République arrivait au dernier degré d'intensité. Les journées du 31 mai et du 2 juin virent les Girondins expulsés de la Convention; les Montagnards y régnèrent désormais en maîtres; mais beaucoup de départements ne se montrèrent pas disposés à plier sous leur joug.

Il y avait déjà quelque temps que plusieurs des plus grandes villes de France témoignaient la résolution de ne pas suivre l'Assemblée dans la voie de violence où elle était entraînée.

A Marseille, les sections se mirent de bonne heure en opposition avec les Montagnards (commencement de mai). Elles établirent un tribunal populaire chargé de juger les perturbateurs, et instituèrent un comité central dont un des premiers actes fut de lever une force départementale de 6,000 hommes, destinée à défendre la liberté de la Convention. Les trente-deux sections de la ville envoyèrent une adresse à cette assemblée, où elles promettaient « d'exterminer les audacieux qui porteraient des mains parricides sur les législateurs, et attenteraient à la représentation nationale ».

A Lyon, ville vouée au commerce, les opinions modérées prévalaient; les croyances religieuses étaient profondes, et les partisans de la royauté se trouvaient en grand nombre. Depuis l'établissement de la République, une poignée de Jacobins essayait d'établir son pouvoir par la terreur; elle rencontra une vive résistance qui aboutit à un combat sanglant (29 mai). Malgré l'appui donné aux exaltés par deux représentants accompagnés de quelques troupes régulières, les modérés restèrent maîtres du terrain, chassèrent la municipalité montagnarde, en établirent une autre, et jetèrent en prison les plus fougueux démagogues, notamment leur chef, le Piémontais Chalier.

Les événements du 31 mai firent éclater sur d'autres points l'éloignement qu'inspirait à une partie

considérable de la France la conduite violente des Montagnards. Le signal de la résistance armée partit du département de l'Eure, sous l'impulsion d'un des principaux Girondins, qui avaient quitté Paris, Buzot. Les autorités départementales décrétèrent la levée de 4,000 hommes (4 juin) destinés à marcher sur la capitale, et l'envoi de commissaires aux administrations voisines pour concerter les opérations. A Caen, on arrêta deux représentants du peuple en mission à l'armée des côtes de Cherbourg, et des convocations étaient adressées aux départements environnants pour se réunir en fédération.

Les cinq départements bretons et celui de la Mayenne suivirent une ligne de conduite analogue, et nommèrent des députés pour former à Rennes une autorité commune. De ces divers points on s'entendit, et on envoya à Caen des représentants qui se constituèrent en assemblée centrale de résistance à l'oppression « et déclarèrent nuls tous les actes de la Convention à partir du 27 mai, jusqu'au jour où elle recouvrerait son intégrité ».

A Bordeaux, la population prit vivement parti pour ses députés. Les administrations du département adressèrent à la Convention une protestation énergique contre les événements du 31 mai, et firent quelques préparatifs militaires. Deux représentants du peuple, venus de Paris pour calmer le mouvement, furent arrêtés et conduits jusqu'à la

limite de la Gironde. Un certain nombre de départements voisins se montrèrent disposés à seconder ce mouvement.

Des sentiments analogues se faisaient jour à Toulouse et dans presque tout l'ancien Languedoc. Dans la Lozère où, depuis le camp de Jalès, n'avait cessé de régner une certaine agitation, les ennemis de la révolution reprenaient les armes et arboraient le drapeau blanc.

Marseille se concertait avec Nîmes et Toulouse pour mettre des troupes en mouvement; la petite armée de ces villes fut dirigée vers le Rhône, et remonta le cours du fleuve; elle força les passages de la Durance, occupa Avignon, Orange et Pont Saint-Esprit restés fidèles à la Convention, et tendit ainsi la main aux Lyonnais.

Guerre de Vendée.

La Vendée était également le théâtre de graves événements. A la suite de leur succès d'avril, les chefs du Bocage prenaient l'offensive. Le 5 mai, ils occupaient la ville de Thouars de vive force, puis ils se portèrent sur Fontenay, alors chef-lieu du département de la Vendée; repoussés dans une première attaque (10 mai), ils triomphèrent complétement dans une seconde. Les républicains mis en pleine déroute leur abandonnèrent quarante-deux pièces de canon (25 mai).

Après cette victoire, les chefs royalistes, maîtres incontestés du Marais comme du Bocage, essayèrent

de soumettre à un gouvernement organisé le pays où ils commandaient. Ils établirent à Châtillon, bourgade située au cœur du pays insurgé, un conseil supérieur où siégeaient en nombre à peu près égal des ecclésiastiques, des nobles et des hommes de loi. A la tête de ce premier essai d'organisation figurait un personnage singulier : c'était un prêtre qui s'attribuait faussement la qualité d'évêque *in partibus* d'Agra et d'envoyé du Pape. Cette fraude, dont les chefs vendéens eux-mêmes étaient dupes, exerça un puissant prestige sur les populations croyantes de l'Ouest, et contribua à les soutenir dans les rudes épreuves qu'elles traversaient pour le soutien de leur foi. Dès les premières séances, le conseil s'efforça de former des magasins, d'établir une trésorerie, et, au commencement de juin, l'insurrection de l'Ouest menaçait de prendre une consistance redoutable pour la République.

Cependant le comité de salut public, convaincu, au début même, du danger que lui faisait courir la Vendée, dirigeait contre elle des forces considérables. A Orléans se formaient des bataillons composés des éléments les plus hétérogènes : de volontaires, d'hommes appartenant à la réquisition des 300,000 hommes, de cadres tirés avec précipitation des armées qui combattaient à la frontière. A ces troupes mal ordonnées furent adjoints 12,000 Parisiens que la commune avait recrutés avec l'approbation de la

Convention, et qui étaient sous les ordres du trop fameux Santerre. Biron, nommé récemment au commandement de l'armée de La Rochelle devait, à l'aide de ces nouveaux renforts, porter les derniers coups à la rébellion. Jusque-là, les chefs républicains dans l'Ouest avaient agi individuellement, sans souci de leurs collègues, dirigés uniquement par le désir de se distinguer. On espérait que le nouveau général, officier expérimenté, rétablirait l'unité et la discipline.

Mais les Vendéens le prévinrent. A la suite de la victoire de Fontenay ils avaient accordé quelques jours de répit à leurs soldats pour les laisser vaquer à leurs travaux champêtres; puis ils les réunirent de nouveau, et se dirigèrent sur Saumur, où se trouvaient rassemblés 11,000 républicains. Là ils remportèrent encore une complète victoire, et s'emparèrent de la ville (9 juin).

Siége de Nantes.

Après ce succès, les chefs délibérèrent sur les avantages qu'il fallait en tirer. Quelques-uns proposèrent de marcher sur Paris; mais cette entreprise, tentante par les conséquences qu'eût entraînées la réussite, était en réalité impraticable avec une armée de paysans tout à fait hors d'état de faire quatre-vingts lieues en pays ennemi sans se débander; d'autres parlèrent d'une pointe vers Niort, et, attribuant aux mouvements de la Lozère qu'ils connaissaient vaguement une importance qu'ils n'avaient pas, ex-

primèrent l'espoir de se rapprocher des royalistes du Midi. Celui des Vendéens qui avait le plus d'expérience militaire et qui était le plus capable de concevoir une opération stratégique, Bonchamps, proposa et fit adopter un plan plus simple et plus sage. Initié, suivant toute apparence, aux projets de la Rouërie, il savait quels nombreux ferments de guerre civile renfermaient la Bretagne et le Maine. Il démontra qu'il fallait s'emparer de Nantes. Si les royalistes, maîtres d'une aussi grande ville et d'un port aussi important, y établissaient un gouvernement, tout le pays situé à la droite de la Loire se soulèverait; l'Angleterre, désormais édifiée sur la puissance de l'insurrection, nouerait avec ses chefs des rapports devenus faciles, et leur fournirait abondamment les armes et les munitions dont ils avaient grand besoin. Le succès ne présentait pas d'obstacles invincibles, car la place était à peu près ouverte, et n'avait qu'une faible garnison.

Avant de quitter Saumur, les Vendéens, pour donner à leurs opérations un ensemble qui leur avait manqué jusque-là, nommèrent un généralissime, et, avec une sagesse bien opposée à l'esprit d'exclusion dont les émigrés faisaient preuve en toute occasion, ils appelèrent à ce poste Cathelineau qui, dans le début de la guerre, avait déployé de vraies qualités militaires. Ainsi, par un jeu bizarre de la fortune,

un duc et pair commandait les républicains, et un voiturier les royalistes.

Quoiqu'un certain nombre de paysans eussent regagné leurs chaumières, 30,000 Vendéens se présentèrent sous les murs de Nantes. En même temps, Charette, homme habile, mais d'un caractère entier et jaloux, qui était parvenu à courber sous son commandement toutes les bandes du Marais, mais ne subissait pas franchement la prééminence de Cathelineau, consentait à attaquer Pont-Rousseau, faubourg de Nantes, situé sur la rive gauche de la Loire.

L'assaut fut vigoureux (29 juin); mais la garnison, soutenue par un très-grand nombre d'habitants attachés aux opinions républicaines, se défendit avec l'énergie du désespoir, et, après que Cathelineau eut été mortellement frappé, les Vendéens furent contraints à la retraite.

Parmi les erreurs nombreuses qui peuvent être imputées à Pitt dans la conduite de la guerre, une de celles qui eut les conséquences les plus sérieuses fut de n'avoir pas dès l'abord reconnu l'importance de l'insurrection vendéenne, et de ne l'avoir pas secourue au moment décisif, alors qu'elle n'était ni découragée par les revers, ni épuisée par une lutte inégale. Si quelques bataillons réguliers anglais et une artillerie bien servie eussent secondé l'attaque de Nantes, il est très-probable que la ville serait

tombée aux mains des assaillants, et cet événement eût eu des conséquences dont il est difficile d'apprécier l'importance. Ce qui aggrave la faute commise par le cabinet de Saint-James, c'est qu'à ce moment même il avait sous la main quelques troupes destinées à une expédition contre les Antilles françaises. On proposa à Pitt de les envoyer au secours des Vendéens, mais il était plein de défiance pour les émigrés dont les espérances avaient été si souvent démenties par l'événement, et il répugnait à tout ce qui pouvait l'engager dans les dissensions intérieures de la France. On savait mal à Londres d'ailleurs ce qui se passait dans l'Ouest; les rapports y étaient plus fréquents avec la Normandie qu'avec le Poitou, et on n'y distinguait guère l'insurrection royaliste et religieuse de la Vendée du mouvement fédéraliste de Caen. Les noms des Cathelineau, des Bonchamps, des Charette étaient inconnus, et on croyait que le chef des insurgés était toujours le perruquier Gaston, tué dans une des premières rencontres, qu'on qualifiait du titre de marquis. Pitt, à cette époque, était beaucoup plus jaloux d'assurer à son pays la possession de colonies riches qui pourraient lui être abandonnées à titre d'indemnité lors de la paix, suivant lui prochaine, que d'aventurer ses soldats dans une entreprise dont les chances lui étaient mal connues. Il refusa donc de modifier ses plans, et ce ne fut pas la seule fois qu'un esprit si éminent à d'au-

tres égards manqua de clairvoyance dans la direction des opérations militaires, et dans l'appréciation de l'état intérieur de la France.

Le revers si grave essuyé devant Nantes n'abattit pas le courage des Vendéens. D'Elbée succéda comme généralissime à Cathelineau, des succès éclatants ne tardèrent pas à rétablir le prestige des armées royales, et Biron ne fut ni plus habile ni plus heureux que ses prédécesseurs. Il disposait de plus de 50,000 hommes, de qualité médiocre, il est vrai. Il les divisa en plusieurs corps, de façon à ne réunir nulle part des forces imposantes. Westermann, qui lui avait été donné comme lieutenant, voulut profiter du moment où les Vendéens étaient occupés au siége de Nantes pour pénétrer au cœur de la contrée. A la tête de quelques milliers de soldats, il s'avance hardiment en plein Bocage, et bat les paysans qui, sous le commandement de La Rochejacquelein et de Lescure, étaient restés dans leur pays. Il pénètre alors à Châtillon dont les insurgés avaient fait une espèce de capitale, détruit les magasins commencés, et délivre les prisonniers républicains. Mais il ne tarda pas à payer cher ce succès éphémère. Bonchamps, revenant de l'expédition d'outre-Loire, rejoignit ses deux compagnons, et le général républicain, surpris par eux dans la position du Moulin aux chèvres, fut mis dans la plus complète déroute (5 juillet).

Peu de jours après ce terrible échec, le général La Barolière sortait d'Angers à la tête de 15,000 hommes. Victorieux dans un premier combat, il était vaincu à Vihiers. Santerre assistait à l'affaire avec les volontaires parisiens, et les Vendéens, exaspérés par la présence de cet homme qui leur était particulièrement odieux, mirent dans la poursuite un acharnement extrême; les républicains furent complétement dispersés; c'est à peine si 5,000 d'entre eux purent se rallier en désordre à Chinon et à Saumur.

Discussion de la Constitution de 1793.

En présence des dangers redoutables qui les menaçaient au dedans comme au dehors, les Montagnards ne plièrent pas. Toutefois, dans les premiers moments qui suivirent les événements du 31 mai, les vainqueurs ne montrèrent pas de suite l'énergie qu'ils déployèrent quelques semaines plus tard. La majorité de la Convention, comme toutes les majorités, était composée d'hommes incertains. Beaucoup avaient vu avec stupeur le coup qui avait frappé leurs collègues du côté droit vers lesquels penchaient timidement leurs sympathies. Même parmi les exaltés plus d'un hésitait, et inclinait à ne pas pousser la victoire aux dernières conséquences.

D'ailleurs le mouvement fédéraliste qui se manifestait hors de Paris ne prit pas immédiatement le caractère de guerre ouverte. Les administrations locales, en se refusant à reconnaître certains actes

de la Convention, ne rompirent pas toutes relations avec elle, et restèrent dans une situation indécise qui n'était ni la révolte ni l'adhésion. Les lois, telles que les avait votées la Constituante, rendaient possible cette conduite ambiguë. Le lien qu'elles établissaient soit entre le gouvernement central et les autorités des départements, des districts et des communes, soit entre ces différentes autorités, était assez lâche pour permettre à leur attitude de varier, non-seulement de département à département, mais encore de district à district, de commune à commune. Dans la même contrée on rencontrait sur un point l'insurrection armée, sur un autre une expectative prudente, ailleurs enfin l'obéissance complète et parfois ardente aux ordres de Paris. En réalité, les deux tiers du territoire étaient livrés à l'anarchie.

Dans les premiers jours qui suivirent l'expulsion des principaux Girondins, les Montagnards se bornèrent à obtenir le renouvellement des comités. Le comité de salut public seul fut maintenu; il eut l'ordre de présenter dans les huit jours un projet de constitution, et de préparer des lois réglant le mode d'exécution d'un emprunt forcé sur les riches, et l'organisation d'une armée révolutionnaire.

Le vote du décret du 13 avril avait démontré que les illusions conçues après la conquête de la Belgique et celle de Mayence s'étaient dissipées. La discussion de la constitution prouva également que le comité

de salut public, rendu à une plus saine appréciation des choses, ne croyait plus que les trônes allaient s'écrouler les uns après les autres à la voix de la République, et jugeait utile de laisser une porte ouverte aux négociations possibles avec les cabinets européens. Sous cette inspiration, Hérault de Séchelles, ami de Danton, rédigea, et la Convention vota (18 juin) le chapitre de la nouvelle constitution intitulé : des rapports de la République française avec les nations étrangères. En voici le texte :

Article Ier. Le peuple français se déclare l'ami et l'allié naturel des peuples libres.

Article II. — Il ne s'immisce pas dans le gouvernement des autres nations ; il ne souffre pas que les autres nations s'immiscent dans les siennes.

Article III. — Il donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté ; il le refuse aux tyrans.

Article IV. — Il ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire.

L'article II était une renonciation formelle aux principes de propagande universelle proclamés par le décret du 19 novembre précédent, et l'article IV, en disant que la République refusait de traiter avec l'ennemi tant qu'il occupait le territoire, indiquait la bonne volonté de négocier avec lui dès qu'il consentirait à évacuer le sol français.

Cette affectation imitée des Romains de poser dans



ne loi une base absolue à tout pourparler fut iême combattue. mais elle était trop conforme au oût du jour pour ne pas être acceptée. A Mercier ıi demandait si on était toujours sûr de triompher, si on avait fait un pacte avec la victoire, Bazire pondit : « Non, mais nous en avons fait un avec la ort. » Mot qui cesse d'être déclamatoire, et devient rrible dans la bouche d'un homme qui portait, ıelques mois plus tard, sa tête sur l'échafaud.

Fin de la session du parlement britannique de 1793.

La veille du jour où la Convention était le théâtre : cette discussion, avait lieu au parlement anglais ı débat qui indiquait clairement combien étaient ıines les pensées de paix qui avaient pu, à certains oments, traverser la tête de Danton et de quelıes-uns de ses amis. Au moment où la session allait terminer, l'opposition crut utile d'appeler l'attenın de la chambre sur la situation extérieure. Fox nt proposer une adresse au roi pour demander le tablissement de la paix. Il exposa que la guerre ait été entreprise pour venir au secours des Holıdais alliés de l'Angleterre, et empêcher les agranısements de la France ; que le gouvernement briınique n'avait cessé de répéter qu'il n'avait nulle ention de se mêler du gouvernement intérieur de ı voisins ; suivant le chef des whigs, le but proposé ıit atteint par suite des derniers succès militaires. terminait en faisant remarquer que, si les prinpes mis en avant par les républicains de Paris

étaient dangereux, les procédés dont les souverains usaient vis-à-vis de la Pologne ne l'étaient pas moins. En résumé, il pensait que la continuation des hostilités ne pouvait entraîner que des calamités pour le pays.

Burke répliqua avec sa véhémence accoutumée. Quant à la Pologne, faisant réserve de ses sentiments à l'égard de la conduite tenue vis-à-vis de cette malheureuse contrée, il dit que l'Angleterre ne devait pas rompre avec trois alliés puissants et utiles dans une grande guerre pour défendre les intérêts d'un pays « qui pouvait être considéré par rapport à la Grande-Bretagne comme situé dans la lune » (1). Puis il déclara la paix impossible, car avec qui traiter? Les hommes à qui on avait eu affaire au moment de la rupture, Le Brun, Roland, Brissot, Clavière étaient en prison ou en fuite; seul, Marat restait debout. L'éloquent orateur terminait son discours par un tableau coloré de la scène honteuse que présenterait un ambassadeur anglais venant demander la paix, et faire amende honorable à la barre de la Convention.

Après lui, Pitt développa en termes pratiques les raisons qui ne permettaient pas de penser à la paix. Il fallait, pour qu'elle se conclût, que les principes connus sous le nom de Droits de l'homme, qui ne

(1) For, with respect to us, Poland might be, in fact, considered as a country in the moon.

prêchaient que conquête au dehors, tyrannie et confusion au dedans, cessassent de prévaloir ; il fallait que les forces de l'ennemi fussent assez affaiblies, et celles de l'Angleterre assez augmentées, pour assurer la paix à venir. Au moment présent, ce résultat ne pouvait être atteint, car quelle sécurité pouvait présenter un pays livré au pouvoir inconstant de la populace? « A chaque phase de leurs révolutions successives, » s'écria-t-il, « nous avons dit : Nous avons eu le pire des spectacles, la mesure de l'iniquité est comble ; nous ne serons pas plus longtemps froissés et étonnés par la vue de crimes renouvelés et de monstruosités croissantes. Et le courrier suivant nous donnait lieu de nous reprocher à nous-mêmes notre crédulité en nous apprenant de nouveaux crimes et des monstruosités encore plus effrayantes... Si nous traitions avec Marat avant la fin de la négociation il retomberait dans la lie populaire dont il est sorti, et laisserait la place à un scélérat encore plus atroce que lui (1). » Demander

(1) In every one of the stages of their repeated revolutions, we have said : Now we have seen the worst, the measure of iniquity is complete, we shall no longer be shocked or astonished by the contemplation of added crimes and increasing enormities. The next mail gave us reason to reproach ourselves with our credulity, and by presenting us with fresh crimes and enormities still more dreadful. . . . .
Should we treat with Marat, before we had finished the negociation, he might again have descended to the dregs of the people from whom he sprung, and have given place to a still more desperate villain.

la paix serait donner à l'ennemi une confiance dans le découragement des Anglais que ne justifiaient nullement les débuts heureux de la guerre.

Ces raisons si bien faites pour agir sur la majorité firent repousser la motion de Fox par 187 voix contre 47.

La session fut close peu de jours après, et le roi, dans le discours prononcé à cette occasion, proclama la même politique que Pitt. « Ce n'est, » dit-il, « que par la persévérance dans nos efforts vigoureux et en essayant de tirer parti des avantages que nous avons déjà obtenus, que nous pourrons atteindre le grand but que j'ai toujours eu en vue: le rétablissement de la paix, fondé sur des bases qui puissent assurer notre tranquillité permanente et celle de toute l'Europe. »

Ainsi l'Angleterre, par la voix de son roi comme par celle de son premier ministre, abandonnait chaque jour davantage la mesure qu'elle avait paru vouloir garder au début de la guerre, et transformait la lutte en un duel à mort avec la République.

CHAPITRE XVI.

SOMMAIRE. — Second Comité de salut public. — Fin de l'insurrection normande. — Soulèvement de Lyon. — Prise de Condé. — Prise de Valenciennes. — Prise de Mayence. — Inaction des coalisés.

(JUIN — AOUT 1793.)

Second Comité de salut public.

Le moment d'hésitation que montra la Convention après le 31 mai ne fut pas de longue durée : la résistance fédéraliste en s'organisant, et surtout les efforts faits à Caen par quelques députés girondins pour se donner une armée, poussèrent les Montagnards aux dernières violences. Convaincus qu'il fallait écraser leurs adversaires ou périr eux-mêmes, ils ne tinrent plus aucun compte des hommes timides de la plaine.

Le 10 juillet, expiraient les pouvoirs du comité de salut public. Plusieurs de ses membres, accusés de

ne pas montrer une énergie suffisante, furent remplacés, et il n'y siégea plus que des hommes appartenant à la partie la plus extrême de l'assemblée : c'étaient Barrère, Jean Bon Saint-André, Gasparin, Couthon, Hérault de Séchelles, Saint-Just, Thuriot, Robert Lindet, Prieur de la Marne. Ils manièrent alors le pouvoir avec une énergie et une absence de scrupules sans pareilles, et ne souffrirent bientôt aucune autorité qui ne leur fût soumise. Les autres comités ne s'occupèrent plus que d'affaires spéciales et à peu près étrangères à la politique active. A peine laissa-t-on au comité de sûreté générale, composé d'hommes aussi violents, mais moins notables, quelques fonctions de basse police. Seul, le comité des finances, dirigé par l'infatigable Cambon, conserva son indépendance.

Peu de temps après, Thuriot et Gasparin furent remplacés au comité de salut public par les deux hommes qui représentent le mieux aux yeux de la postérité les deux caractères de cette terrible institution, Robespierre (27 juillet), dont le nom réveille le souvenir de tous les crimes de la révolution, Carnot (14 août), à qui l'histoire a donné le nom d'organisateur de la victoire. Vers la fin d'août, le le nombre des membres fut porté à douze, et complété par l'adjonction de Prieur de la Côte-d'Or, de Billault-Varenne et de Collot-d'Herbois.

Les duo-décemvirs se partagèrent alors leurs im-

menses attributions, laissant à chacun d'eux une liberté à peu près complète dans le département qui lui était confié. Carnot s'occupait du personnel militaire et du mouvement des armées; Prieur de la Côte-d'Or de la fabrication des armes, des munitions et du service des hôpitaux; Robert Lindet et Prieur de la Marne des subsistances, de l'habillement et des transports; Jean Bon Saint-André de la marine; Hérault de Séchelles et Barrère des affaires étrangères, et ce dernier, doué d'une grande facilité de rédaction, était le rapporteur habituel du comité. Robespierre, Couthon et Saint-Just, étroitement unis, formaient une espèce de bureau révolutionnaire qui envoyait pêle-mêle à la guillotine ceux qui avaient le malheur de lui faire ombrage. Billaut-Varenne et Collot-d'Herbois correspondaient avec les autorités départementales, et les excitaient à la répression sanglante qui couvrait le pays de deuil. A l'exception de Carnot, qui déploya des qualités rares, il s'en fallait de beaucoup que ces dictateurs fussent des hommes extraordinaires (1); les uns

(1) Si on veut se rendre un compte exact et impartial du niveau intellectuel des membres du Comité de salut public, il faut lire les mémoires de Barrère. Il est difficile de rencontrer rien de plus plat et de plus confus. On est confondu quand on voit quel esprit mesquin et étroit dévoile, dans le récit de scènes si tragiques et si grandes, un homme qui y joua un rôle important, et fut le rédacteur ordinaire des duodécemvirs.

Les discours de Robespierre ne donnent pas davantage l'idée d'une intelligence bien vaste. Hors les cas où, excité par l'envie

n'étaient que des pourvoyeurs d'échafauds, les autres des administrateurs laborieux qui abandonnèrent complétement la scène après une courte apparition. Dans les années de confusion qui suivirent la terreur aussi bien que sous l'empire, leurs noms furent à peine prononcés, bien que plusieurs d'entre eux aient occupé à ces époques des fonctions subalternes. La redoutable énergie que déployèrent pendant leur puissance les chefs de la révolution cessa tout à coup au jour de la réaction. Ils tombèrent du pouvoir sans savoir se défendre, et sans qu'un coup de fusil fût tiré pour les protéger. La force qu'ils montrèrent ne leur était donc pas propre, c'était celle d'une époque où toutes les passions humaines mises en jeu avaient atteint leur paroxysme. Mais, si l'équitable histoire doit mettre au compte de l'ivresse du moment les grandes choses qui furent faites alors par des hommes médiocres, elle ne peut se dispenser de faire remarquer que les mêmes circonstances atténuent dans une certaine mesure la part de responsabilité qui leur incombe dans les actes exécrables qui souillent en si grand nombre cette sombre période.

Entraînés par une exaltation sans bornes, mécon-

et la haine, ses passions dominantes, il trouve une certaine éloquence pour envoyer ses ennemis au supplice, il est impossible de voir dans ses paroles, soit à la Convention, soit aux Jacobins, autre chose que de froides déclamations où les faux semblants d'une fade humanité détonnent avec l'implacable cruauté du fond.

naissant les lois de la justice et de l'humanité pour ne songer qu'au triomphe de leur cause, et surtout à l'anéantissement de leurs ennemis, ceux qui gouvernèrent à ce moment donnèrent au monde un spectacle devant lequel la postérité, partagée entre les sentiments les plus divers, ne prononce que des jugements contradictoires. Car il faut bien le reconnaître, ces hommes qui donnaient carrière aux plus criminelles passions, qui se baignaient comme à plaisir dans le sang innocent, défendaient leur pays contre une attaque sans pareille dans l'histoire. S'ils avaient été vaincus, la France tombait avec eux, et le sort misérable de la Pologne ne nous apprend que trop celui qui nous était réservé. Les nations sans pitié nous fouleraient aux pieds, et, pour se dispenser de remords, elles nous reprocheraient, comme aux Polonais, nos divisions, les crimes des uns, les appels des autres à l'étranger; les panégyristes du succès proclameraient que nous avons mérité notre sort, et certains philosophes prouveraient par des raisons profondes que notre chute était la conséquence légitime des lois qui régissent fatalement l'humanité.

Au moment où le nouveau comité de salut public saisissait le gouvernail d'une main vigoureuse, le ciel était chargé de nuages; partout des ennemis et partout des revers. Au nord Valenciennes, Condé et Mayence, pressées vivement, étaient sur le point de succom-

ber. Sur les Alpes comme sur les Pyrénées les armées républicaines essuyaient des échecs répétés. A l'intérieur, la Vendée venait pour la troisième fois de repousser les soldats de la Convention; les Girondins dominaient en Normandie et en Bretagne; Lyon, Bordeaux, Marseille entraînaient tout le midi par leur exemple, et une moitié de la France n'obéissait plus aux ordres venus de Paris (1).

Les Montagnards, en présence des dangers si menaçants qui les entouraient, ne plièrent point, et ce fut contre leurs ennemis les plus intimes, contre les Girondins, que portèrent leurs premiers coups. Ils devaient en avoir facilement raison. Dans les temps aussi profondément agités que la révolution, les opinions extrêmes seules ont l'énergie nécessaire pour soutenir la lutte. A toutes les époques, mais particulièrement lors des grandes crises sociales, les masses ne comprennent que les idées simples, et il est impossible de les soulever pour le soutien d'opinions modérées. Les défenseurs d'une politique sage n'ont de chances de la faire prévaloir qu'à l'heure où les violences et les luttes des partis ont fatigué les peuples. Les Girondins étaient d'ailleurs mal venus à

(1) Il est très-difficile de fixer exactement le nombre des départements qui méconnaissaient l'autorité centrale, car, ainsi que nous l'avons dit, la constitution des autorités, telle qu'elle existait alors, leur permettait de rester quelque temps dans un état indécis. Il n'y eut guère qu'une vingtaine de départements, à l'ouest et au sud-est, où la résistance s'organisa et devint sérieuse.



se donner pour les représentants de la légalité et de l'humanité ; ils avaient autant que personne contribué à la chute de la royauté ; le 10 août était en grande partie leur ouvrage, et beaucoup d'entre eux avaient voté la mort de Louis XVI. Les républicains modérés sur qui ils comptaient s'appuyer n'étaient qu'une minorité imperceptible, et la direction de la résistance qu'ils excitaient devait tomber promptement aux mains des royalistes constitutionnels, et n'aboutir à des résultats que là où des partisans déterminés de l'ancienne monarchie se mettraient à la tête de l'insurrection.

Le mouvement breton-normand échoua le premier. Le général de l'armée des Côtes de Cherbourg, Wimpfen, était resté dans son cœur attaché à la cause constitutionnelle ; il accepta le commandement des forces réunies à Caen par les députés réfugiés. Membre de la minorité de la noblesse à l'Assemblée constituante, il prit pour chef d'état major un de ses anciens collègues, le comte de Puisaye. Celui-ci, homme actif et entreprenant, destiné à jouer plus tard un rôle important dans la guerre de la chouannerie, dissimula ses opinions, qui étaient monarchiques, et devint l'âme de la résistance. A la tête de 2 ou 3,000 volontaires, il marcha sur Paris. Près de Vernon, il rencontra les soldats de la Convention en nombre à peu près égal, et, à la suite de deux engagements très-peu sanglants, sa petite ar- Fin de l'insurrection normande.

mée fut mise en pleine déroute (12 et 13 juillet). Dès lors toute résistance cessa : et les députés girondins furent obligés de chercher dans la fuite un salut que la plupart ne trouvèrent pas. Les troupes conventionnelles avancèrent lentement, et n'entrèrent à Caen que le 2 août.

A Bordeaux, à Toulouse, et dans les départements circonvoisins, la soumission s'opéra sans coup férir. Les bandes royalistes de la Lozère n'opposèrent pas non plus une grande résistance.

Soulèvement de Lyon.

A Lyon, les événements marchaient moins vite vers un dénoûment. Après leur victoire du 29 mai, les autorités départementales, tout en ne tenant pas compte des ordres de la Convention, et en continuant à garder les principaux jacobins en prison, s'abstenaient de démarches qui auraient pu précipiter une rupture ouverte. Ils accueillaient avec égard Robert Lindet, envoyé en mission près d'eux, et, bien que deux ou trois départements voisins se fussent montrés disposés à suivre leur exemple, ils conservaient à leur mouvement un caractère municipal.

La Convention, de son côté, ne se pressait pas de pousser les choses à l'extrême : elle dirigea, il est vrai, vers Lyon un détachement de l'armée des Alpes, mais il était beaucoup trop faible pour rien entreprendre contre une aussi grande ville, et l'assemblée se bornait, sur la proposition de Robert Lindet, revenu de sa mission, à mettre par un décret

(21 juin) sous la sauvegarde de la loyauté des citoyens de Lyon, et sous la responsabilité des autorités de cette ville, les citoyens incarcérés à la suite du 29 mai.

Quelques jours plus tard (3 juillet), un nouveau décret rendait les fonctionnaires publics de Lyon responsables individuellement sur leurs têtes des atteintes qui pourraient être portées à la sûreté des personnes mises en arrestation.

Cependant le mouvement ne tarda pas à prendre un caractère plus politique sous l'inspiration de deux deputés girondins fugitifs, Biroteau et Chasset. Des relations étaient nouées avec les fédéralistes de Bordeaux et de Caen; « une commission populaire et de salut public du département de Rhône-et-Loire (1) » s'emparait du pouvoir. Chalier et son principal acolyte Riard étaient condamnés à mort et exécutés; tout se préparait pour la résistance : des retranchements s'élevaient; on fondait des canons, on rassemblait des munitions, et un ancien officier, naguère chef de bataillon dans la garde constitutionnelle du roi, M. de Précy, prenait le commandement des forces lyonnaises.

Au même moment, les Montagnards de la Convention abandonnaient l'attitude relativement mo-

(1) Ce département, formé lors de la division faite par la Constituante, fut dédoublé à la suite de l'insurrection, et forma les deux départements actuels du Rhône et de la Loire.

dérée qu'ils avaient gardée pendant le mois de juin, et l'impulsion donnée par les nouveaux membres du Comité de salut public se faisait sentir. Un décret, rendu deux jours après leur entrée en fonctions (12 juillet), déclarait les chefs du mouvement lyonnais traîtres à la patrie, séquestrait leurs biens, ordonnait de faire marcher des troupes sur la ville pour délivrer les patriotes incarcérés, et suspendait le payement de toute dette contractée envers les Lyonnais.

En même temps, une division de l'armée des Alpes, sous le commandement de Carteaux, marchait contre le corps des insurgés provençaux qui s'était avancé jusque dans le Comtat, et reprenait sans grande difficulté Pont-Saint-Esprit (14 juillet) et Avignon (25 juillet), mais elle ne se hasardait pas encore à marcher sur Marseille.

Ces nouvelles, ainsi que celles de la dispersion des députés réunis à Caen, refroidissaient l'ardeur des Lyonnais pour la cause fédéraliste. En voyant la couleur plus sombre que prenaient les événements, ils voulurent rendre à leur résistance le caractère purement municipal que Biroteau et Chasset avaient tenté de lui faire perdre. Ceux-ci, découragés, quittèrent la ville. Les Lyonnais, dans l'espoir d'éviter un conflit redoutable, acceptèrent la constitution que la Convention venait de voter, et adressèrent à l'assemblée un acte par lequel ils la reconnaissaient



comme « le seul point central des Français et républicains » (24 juillet). Mais, comme en même temps ils étaient parfaitement résolus à ne pas livrer leur cité au joug jacobin, ils poursuivaient énergiquement leurs préparatifs de défense.

La Convention n'était pas d'humeur à se contenter d'une soumission si incomplète : elle donna des ordres impitoyables. Le 8 août, le représentant Dubois-Crancé, à la tête des troupes venues de l'armée des Alpes et commandées par Kellermann, somma la ville de se rendre. Toute autre autorité que celle du représentant du peuple devait cesser à Lyon, la ville reconnaîtrait tous les décrets rendus par la Convention avant et depuis le 31 mai, et payerait une indemnité. Si ces conditions n'étaient acceptées sur l'heure, l'attaque aurait lieu immédiatement, et non-seulement ceux qui porteraient les armes contre la République, ou contribueraient à la résistance, mais encore leurs pères et même ceux qui les employaient comme commis, serviteurs ou ouvriers d'habitude, seraient considérés comme traîtres à la patrie et punis comme tels. Les Lyonnais répondirent qu'ils étaient prêts à périr plutôt que de retourner sous le joug de l'anarchie; mais rien dans leurs actes officiels ne trahit l'intention de se prononcer pour la royauté. Alors commença le siége mémorable que devait héroïquement soutenir la seconde ville de France.

Prise de Condé.

Les succès remportés par la Convention sur les fédéralistes étaient bien plus que compensés par les revers qu'infligeaient aux armées républicaines les coalisés et les Vendéens, et le nouveau Comité de salut public, à peine installé, recevait successivement la nouvelle de la reddition des places de Condé et de Valenciennes.

Condé tomba la première (10 juillet); réduite à la famine par le blocus, la garnison se rendit prisonnière de guerre; Cobourg prit possession de la place au nom de l'empereur, mettant ainsi à nu le système de conquête qu'avaient désormais adopté les puissances coalisées, mais qu'elles n'avaient point eu jusque-là occasion de pratiquer. Quelques jours plus tard, une junte constituée « pour le gouvernement provisoire du territoire français nouvellement conquis » publia une proclamation (20 juillet) qui abolissait tout ce qui datait de 89 : autorités, lois, impositions. Les corps civils et ecclésiastiques supprimés depuis la révolution pourraient demander à la junte leur réintégration. Les dîmes seraient rétablies, et les séquestres mis sur les biens des émigrés levés aussitôt que les propriétaires se seraient fait connaître. Les seuls émigrés possessionnés dans le pays conquis pourraient y rester en obtenant la permission expresse de la junte. Cette dernière mesure était justifiée par le mécontentement que les émigrés français, et en particulier les offi-

ciers compagnons de la fuite de Dumouriez, témoignaient de voir les Autrichiens s'emparer au profit de leur empereur des villes qu'ils conquéraient.

Quelques jours plus tard (28 juillet), Valenciennes succombait. La garnison s'était vigoureusement défendue; elle avait supporté un bombardement terrible, et les ennemis, maîtres de plusieurs ouvrages extérieurs, menaçaient le corps de la place, où existaient deux brèches, d'un assaut qui pouvait être fatal. Le commandant, le vieux général Ferrand, refusait de se rendre; mais, en présence des dispositions des habitants qui se révoltaient à la pensée d'une prise de vive force, il dut capituler. Le duc d'York, commandant des troupes de siége, prit possession de la ville au nom de l'empereur d'Autriche. La garnison obtint de rentrer en France à la condition de ne pouvoir servir pendant toute la guerre « contre les armées de Sa Majesté impériale et celles de ses alliés » avant d'avoir été échangée. Les chefs des coalisés montrèrent ici quel médiocre souci ils prenaient des mouvements royaliste et fédéraliste en laissant à la disposition de la Convention, à l'intérieur, une force de 7,000 soldats aguerris qui furent très-utilement employés contre Lyon et contre la Vendée. Le comte de Provence, en sa qualité de régent, réclama le rétablissement de son autorité à Valenciennes et à Condé; les coalisés ne tinrent nul compte de sa demande.

Prise de Valenciennes.

Prise de Mayence.

Peu de jours auparavant, Mayence succombait. La garnison avait disputé pied à pied les approches de la place, et les travaux des assiégeants n'étaient pas parvenus à leurs termes, quand les assiégés demandèrent à capituler. Ils n'étaient pas précisément à bout de ressources (1), et ils avaient des munitions de guerre, du grain, du vin en abondance. Mais les fourrages, les médicaments, la viande manquaient, les chevaux de la garnison avaient été mangés; les moulins établis sur le Rhin étaient détruits par le feu de l'ennemi, et il était très-difficile de faire de la farine. On chercha à faire sortir de la place les bouches inutiles; mais les Prussiens refusèrent impitoyablement le passage, et il fallut laisser rentrer dans les murs cette foule affamée. C'est dans ces circonstances que les généraux français jugèrent que, s'ils voulaient obtenir de bonnes conditions, il ne fallait pas attendre d'être réduit aux dernières extrémités. Ils demandèrent donc et obtinrent de rendre la place à des conditions honorables (2) (22 juillet).

(1) Voir l'état des ressources de la garnison, publié dans l'*Histoire de Mayence pendant la première occupation française* (Geschichte von Mainz während der ersten französischen Occupation), par le professeur Charles Klein.

(2) Quelques écrivains militaires, et parmi eux l'un des plus compétents, le maréchal Gouvion saint-Cyr, ont reproché aux représentants et aux généraux enfermés dans Mayence de ne s'être pas défendus jusqu'à la dernière extrémité, et de n'avoir pas donné ainsi le temps à l'armée du Rhin de les secourir; on a même accusé certains d'entre eux, notamment Merlin de Thionville, de s'être laissé gagner à prix d'argent; aucune preuve néanmoins n'est ve-

La garnison put sortir de la place avec armes et bagages, sous la seule promesse de ne pas porter les armes contre les coalisés pendant un an. Le roi de Prusse comme le duc d'York oubliaient les Vendéens et les fédéralistes, contre qui ces soldats, connus depuis lors sous le nom de Mayençais, allaient diriger des coups si cruels. Frédéric-Guillaume refusa obstinément de comprendre dans la capitulation les habitants de la ville compromis par leurs opinions républicaines; il fut toutefois convenu de vive voix qu'on les laisserait passer mêlés à la garnison sans y regarder de trop près, et qu'en échange les Français rendraient des otages enlevés naguère sur le territoire allemand. Le 24, la garnison sortit de la place en chantant la *Marseillaise*, et, à la fierté de son attitude, les chefs des assiégeants purent deviner les futurs conquérants de l'Europe. Cependant, dans le désordre de l'évacuation, la population, très-animée contre les jacobins allemands, se saisit de plusieurs d'entre eux, et les empêcha de s'éloigner.

nue jusqu'ici appuyer une allégation aussi grave, et, en ce qui touche le conventionnel, elle a été très-vivement repoussée par son historien, M. Jean Reynaud. En fait, il faut reconnaître que, si la place n'était pas encore réduite aux abois, elle ne pouvait tenir bien longtemps encore; on conçoit donc que les chefs, qui depuis trois mois ne recevaient aucun secours de l'armée du Rhin, aient désespéré d'être dégagés par elle, et cru qu'il y avait au contraire un intérêt capital à conserver à la république 18,000 soldats aguerris, qui lui rendirent en effet sur un autre théâtre de bien grands services.

Au moment où Mayence capitulait, le général de l'armée du Rhin, Beauharnais (1), pressé par les ordres impératifs de la Convention, sortait de son inaction, et essayait de forcer l'armée qui couvrait le siége de Mayence. Il avait reçu des renforts considérables, et, s'il eût su s'en servir, s'il eût formé, en se réunissant à l'armée de la Moselle, une masse supérieure aux troupes de Brunswick et de Wurmser établies en un cordon trop étendu sur les deux versants des Vosges, il se fût trouvé assez fort pour infliger à l'ennemi un grave échec. Mais les attaques des Français furent conduites sans vigueur; elles n'avaient amené aucun résultat décisif, quand la nouvelle de la reddition de Mayence vint arrêter leurs mouvements, et décida Beauharnais à rentrer dans les lignes de Wissembourg.

Inaction des coalisés.

Mayence et Valenciennes prises, les alliés se trouvèrent en position de porter à la République un coup qui pouvait être mortel. Leurs armées avaient reçu de nombreux renforts. Sans compter les troupes qui combattaient sur les Alpes et sur les Pyrénées, la coalition avait à sa disposition, de la mer du Nord au Rhin, près de 300,000 hommes (2).

(1) Premier mari de l'impératrice Joséphine, et père du prince Eugène et de la reine Hortense.

(2) Jomini donne un état détaillé, en date du 11 août, de la position et des forces des corps coalisés postés de Dunkerque à Trèves, et qui montent à 154,000 hommes, dont 114,000 Autrichiens et 40,000 Hollandais, Anglais, Hanovriens et Hessois. Le corps prussien de

Les rangs des Français s'étaient grossis par l'effet de la levée des 300,000 hommes; mais l'insurrection vendéenne, les armements fédéralistes, la guerre contre l'Espagne et le Piémont, occupaient une partie considérable des armées républicaines, qui, sur presque tous les points, étaient encore inférieures en quantité et en qualité. Pour profiter de cette situation, les coalisés devaient en user promptement, car chaque jour les conscrits français s'aguerrissaient, et la Convention, par des mesures formidables, poussait au combat des masses qui allaient mettre de son côté l'avantage du nombre.

Si, à la tête des troupes européennes, se fût

Knobelsdorff avait quitté l'armée de Cobourg après le siége de Valenciennes pour aller rejoindre le roi de Prusse. Le même auteur porte à 120,000 hommes le nombre des soldats répandus en ce moment sur les deux rives du Rhin, sous Brunswick et Wurmser.

Un état daté du 10 août, et publié par Witzleben, diffère très-peu de celui de Jomini. Selon ce document, l'armée de Cobourg comptait 160,000 hommes, dont 114,000 Autrichiens et 46,000 Anglais, Hanovriens, Hessois et Hollandais.

Quant aux armées françaises, suivant le tableau souvent cité, elles comptaient 285,000 hommes, dont 120,000 aux armées du Nord et des Ardennes, 65,000 à l'armée de la Moselle et 100,000 à l'armée du Rhin.

Il y avait donc à peu près égalité apparente; mais, en réalité, les alliés disposaient de troupes plus considérables, car ils n'avaient à fournir d'autres garnisons que celles de Condé, de Valenciennes, et de trois ou quatre villes de Belgique, tandis que les républicains occupaient en force les places très-nombreuses et très-importantes qui couvrent notre frontière d'Huningue à Dunkerque. En outre un grand nombre de conscrits, figurant sur les états, n'avaient point encore appris à manier le fusil.

trouvé un homme de génie, il eût pris Paris pour objectif, et, laissant sur chacune de ses ailes 50,000 hommes pour observer les places fortes, il eût dirigé les troupes de Flandre sur Soissons, celles du Rhin sur Reims, et menacé la capitale de la France avec 180,000 hommes (1). L'effet produit par une pareille masse soumise à l'impulsion d'une main habile, alors que le fédéralisme n'était pas encore écrasé et que la Vendée se trouvait dans sa période ascendante, nul ne peut le connaître ; les résultats eussent, suivant toute apparence, été considérables. Mais les chefs alliés étaient loin de pareilles hardiesses. Le souvenir fatal des échecs de l'année précédente les paralysait, autant que les ordres de leurs cabinets, décidés en ce moment à ne plus se mêler aux dissensions intestines de la France, et à laisser la révolution se détruire elle-même.

Toutefois Cobourg, s'il se montra incapable de former un plan hardi, en conçut un qui ne manquait pas de sagesse. Il aurait voulu que, pendant qu'il s'emparerait des places de la Sambre et de la Meuse, le roi de Prusse prît Sarrelouis et s'avançât le plus loin possible en Lorraine. De la sorte, les deux armées, rapprochées et maîtresses d'une excellente base d'opérations, auraient pu, l'année suivante, agir dans un étroit concert, et pousser plus

(1) Je ne fais ici que reproduire l'opinion de Jomini.



avant si, comme l'espérait le général autrichien, la France, alors épuisée par ses divisions intérieures, se trouvait hors d'état de prolonger plus longtemps sa défense.

Ces vues sensées ne furent pas agréées par les cabinets, dominés par leurs ambitions cupides. A l'armée du Nord, le duc d'York, fidèle aux instructions de son gouvernement, rappela qu'il avait été convenu que, Valenciennes prise, on assiégerait Dunkerque, cet objet constant de la convoitise britannique. Il était difficile d'imaginer une combinaison plus absurde, et Pitt, en ordonnant de la faire prévaloir, prouvait sa profonde incapacité en tout ce qui touchait à la stratégie. Pour satisfaire un intérêt exclusivement anglais, il perdait tout le fruit des débuts heureux de la campagne; il éloignait les armées alliées de Paris, en leur faisant prendre une direction excentrique, et tenter une entreprise dont le succès ne pouvait influer sur le résultat général de la guerre.

Le cabinet de Vienne n'était pas plus sage; il ne songeait qu'à se rendre maître de territoires qui, se trouvant entre ses mains au jour de la paix, lui serviraient d'indemnités pour ses sacrifices, et notamment de l'Alsace. Il lui importait aussi de ne pas mécontenter sa plus fidèle alliée, l'Angleterre. Le plan de Cobourg déplut fort à l'empereur, et ce général faillit perdre son commandement. François II

se borna, toutefois, à lui enjoindre de seconder le siége de Dunkerque, et à envoyer le général prince de Waldeck près du roi de Prusse pour demander à ce monarque de négliger la Lorraine, et de conquérir l'Alsace en unissant ses forces à celles de Würmser. Ainsi chacun ne voyait que son intérêt, et oubliait la cause commune.

C'était la quatrième fois que les coalisés laissaient échapper l'occasion favorable. Déjà lors de la fuite de la Fayette, après la défection de Dumouriez, le lendemain de la prise du camp de Famars, ils auraient pu obtenir d'éclatants succès. La fortune leur offrait une dernière chance propice ; ils ne surent pas en profiter, et elle finit par se lasser. C'est du côté de la France qu'elle inclina désormais, et les coalisés payèrent par vingt ans de défaites et d'humiliations les fautes qu'un égoïsme étroit et aveugle leur avait fait commettre au début.

Toutefois Cobourg obtint qu'avant d'entreprendre le siége de Dunkerque, l'armée qui s'était emparée de Valenciennes essayerait de porter un dernier coup à l'armée française. Celle-ci, affaiblie par des détachements et des garnisons, ne comptait pas plus de 35,000 hommes, réunis au camp de César, près de Cambrai. Quoique séparée de Valenciennes par un petit nombre de lieues, elle n'avait rien osé pour soutenir cette place, et Custine venait d'être arrêté comme coupable de trahison. Son successeur, Kil-

maine, ne crut pas pouvoir attendre l'attaque d'un ennemi supérieur en nombre, et se retira en bon ordre au camp de Gaverelle, entre Douai et Arras, laissant ainsi la route de Paris ouverte aux alliés, dont les coureurs pénétrèrent jusque dans les vallées de la Somme et de la haute Oise. Cobourg eût pu alors marcher résolûment en avant, ou attaquer Kilmaine pour l'écraser, mais cela ne lui fut pas permis. Il fallut mettre à exécution le plan anglais, et les coalisés se divisèrent en deux corps, l'un, sous York, allant attaquer Dunkerque, l'autre, sous Cobourg, mettant le siége devant le Quesnoy.

Sur le Rhin, les préoccupations ambitieuses des divers cabinets paralysaient également les forces considérables qui, depuis la chute de Mayence, étaient réunies dans le Palatinat. Mais, pour bien comprendre les mobiles qui agissaient sur les monarques coalisés, il convient de revenir sur les événements qui s'étaient produits depuis trois mois en Pologne, et dont le contre-coup devait influer sur la conduite de la guerre contre la France.

CHAPITRE XVII.

Sommaire. — Convocation de la diète polonaise. — Diète polonaise de 1793 — Traité de cession entre la Russie et la Pologne. — Négociation entre la diète et la Prusse. — Traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre — Négociations entre la Prusse et l'Autriche. — Traité d'alliance entre l'Autriche et l'Angleterre. — Mission de M. Lehrbach. — Différends entre l'Autriche et la Prusse. — Traité de cession entre la Pologne et la Prusse. — Traité d'alliance entre la Russie et la Pologne. — Fin de la diète de Grodno.

(AVRIL. — NOVEMBRE 1793)

Convocation de la diète polonaise.

A la réception des déclarations russe et prussienne qui annonçaient le nouveau partage (8 avril), les confédérés de Targowitz avaient témoigné l'indignation la plus vive ; ils protestèrent que, fidèles au serment qui avait présidé à la confédération, ils ne consentiraient jamais à un nouveau démembrement du territoire polonais. Toutefois ils ne se laissèrent aller à aucun vote décisif, et, à la demande des puissances spoliatrices, d'avoir à convoquer une diète qui ratifierait les nouveaux changements de terri-

oire, ils cherchèrent à opposer une réponse dilatoire, malgré les ordres pressants qu'ils avaient reçus de Saint-Pétersbourg. Stanislas-Auguste n'était pas encore arrivé à Grodno; il avait quitté Varsovie le plus tard possible (mars), avait voyagé lentement, et s'était arrêté à Byalistock, sous le prétexte d'une maladie véritable ou supposée. La confédération prétendait qu'en son absence elle ne pouvait convoquer une Diète. Sievers tint peu de compte de cette résistance sourde; cependant, à l'instigation de certains confédérés, et pour leur épargner la honte de céder directement à ses injonctions, l'ambassadeur russe consentit à demander le rétablissement du Conseil permanent (18 avril), de cette institution funeste établie lors du premier partage, et abolie avec transport par la Diète patriotique de 1788. Une fois cet strument de servitude remis en exercice, c'est à s membres qu'incombait la honteuse mission de nvoquer la Diète destinée à sanctionner la nouvelle ine de la république.

Mais cette apparente concession ne suffit pas pour étruire toute opposition parmi les confédérés. Wawski, qui remplissait les fonctions de maréchal le la confédération depuis le départ de Félix Potocki pour Pétersbourg, méprisant les menaces qui lui furent adressées (20 avril), refusa de mettre aux voix la proposition de convoquer la Diète; il quitta Grodno en protestant publiquement contre l'occu-

pation des provinces de la République, contre la réintégration du Conseil permanent, et des autres institutions votées par la Diète de 1772, qu'il indiquait comme « les véritables sources des maux de la pa« trie ». Son exemple était suivi par Rzewuski (1); le grand général, en prenant part à la confédération de Targowitz, avait été entraîné par son attachement aveugle pour les vieilles institutions polonaises, attachement qui l'avait conduit en Sibérie, lors du premier partage, et par la haine qu'il portait aux actes de la Diète de 1788, tous inspirés par un esprit novateur; il s'était amèrement trompé, et essayait de réparer son erreur par une inutile résistance.

L'ambassadeur de Russie, résolu à briser toutes les oppositions, mit immédiatement sous le séquestre les biens des deux récalcitrants, et menaça de prolonger et même d'aggraver les dangers que la présence des troupes faisait peser sur la malheureuse république.

Le vice-maréchal de la Confédération qui succédait à Walewski dans la présidence, Pulawski, portait un nom illustré lors de la confédération de Barr, mais il se montra infidèle aux glorieuses traditions de sa famille, et, sous son inspiration, la

(1) C'est par erreur que, dans le volume précédent, la retraite de Rzewusky a été indiquée comme la suite immédiate de ses tentatives de résistance à l'invasion prussienne; elle est en réalité postérieure de quelques semaines.

Confédération rétablit le Conseil permanent. Toutefois, en annonçant cette résolution au représentant de la czarine, Pulawski, comme vice-maréchal de la Confédération de la couronne, Zabiello, comme maréchal de la Confédération de la Lithuanie, par un dernier reste de pudeur, déclinèrent comme contraire au serment prêté toute participation du corps présidé par eux au démembrement, qu'ils qualifièrent « de désastre que nul pouvoir n'était en état de « détourner ».

Sur ces entrefaites, Stanislas-Auguste était arrivé à Grodno. Comme les âmes faibles qui se trouvent dans une situation difficile, il avait usé de tous les moyens dilatoires pour retarder le moment où il lui faudrait consentir à un nouveau partage. Forcé dans ses derniers retranchements par les menaces russes, il avait demandé humblement à Catherine la permission d'abdiquer; mais la czarine venait de répondre insolemment que le moment n'était pas opportun, que le roi « devait tenir en mains les « rênes de l'État pendant la crise présente, et qu'à « ce prix seulement elle lui assurerait plus tard un « sort heureux dans la retraite qu'il méditait. » Pour un homme aussi incapable d'une résolution énergique que Stanislas-Auguste, il n'y avait plus qu'à courber la tête.

Le premier acte du conseil permanent fut de prendre, au commencement de mai, les mesures né-

cessaires pour l'élection de la Diète qui devait sanctionner les récentes spoliations de la Russie et de la Prusse. Les universaux, qui convoquaient les diétines pour le choix des nonces, furent adressés à tous les palatinats restés Polonais après le premier partage, mais, par un honteux accord entre le Conseil et les représentants des puissances copartageantes, on empêcha ces actes de parvenir aux contrées qui devaient cesser de faire partie de la république. Les précautions furent prises d'ailleurs pour que les choix ne portassent que sur des hommes sûrs.

La généralité déclara incapables de voter et d'être élus tous ceux « qui n'avaient point accédé à la confédération de Targowitz, ou qui, après y avoir adhéré, avaient protesté contre quelques-unes de ses décisions, ou qui n'avaient pas fait leur renonciation à la diète de 1788, ou qui, à l'exemple des principaux chefs du parti patriotique, avaient à cette époque accepté le droit de bourgeoisie, ou fait partie, ou concouru à la formation d'une députation de remercîments pour la constitution du 3 mai. » Comme tout citoyen condamné par un tribunal était inéligible, plusieurs sentences furent cassées pour lever l'incapacité qui pesait sur certains individus qu'on voulait faire nommer; puis, pour justifier ces mesures exceptionnelles par une mesure générale « et faciliter le choix d'hommes vertueux et capa-

bles », un *sancitum* (1) de la généralité déclara que les personnes frappées par un jugement criminel pouvaient être élues nonces.

Dirigées par une faction qui avait abjuré toute pudeur, gardées à vue par les troupes russes, les diétines, dont on avait écarté l'élite de la nation, ne pouvaient faire que des choix agréés par la généralité. Mais, à l'honneur de la nature humaine, dès que les hommes sont rassemblés, si misérables qu'ils soient, la justice et le droit trouvent toujours quelques défenseurs, et dans cette Diète, élue sous de si honteux auspices, il se montra encore quelques âmes moins serviles que les autres pour résister à la violence, ne pas permettre qu'un grand acte d'iniquité s'opérât sans protestation, et forcer les souverains spoliateurs à faire éclater aux yeux du monde, en jetant un masque hypocrite, que la force seule leur permettait d'assouvir leur coupable ambition.

Dès les premières séances de la Diète (2) on put

(1) Nom donné aux décrets d'une confédération quand ils avaient force de loi.

(2) Je me suis servi, pour le récit des événements de la diète de 1793, du livre de Ferrand, qui contient presque toutes les pièces officielles, et du Moniteur qui donne sur les événements de Pologne, à cette époque, des renseignements nombreux et exacts. J'ai complété mon travail à l'aide de certaines révélations sur la politique des cours copartageantes, révélations inconnues jusqu'ici en France, et qu'on trouve soit dans le livre de M. de Sybel, soit dans les dépêches publiées par le docteur Hermann. J'ai aussi consulté les

Diète polonaise de 1793.

s'apercevoir que les confédérés rencontreraient une certaine résistance de la part de quelques nonces, hommes nouveaux qui n'avaient pas pris part aux événements des dernières années, et ne voulaient pas en assumer la responsabilité.

La généralité voulait que la Diète prêtât serment à la confédération de Targowitz, acte qui impliquait la suprématie de cette dernière sur les représentants de la nation. Mais l'assemblée s'opposa vivement à cette prétention. Le débat dura trois jours, et il fallut que l'ambassadeur russe eût forcé à se retirer cinq des nonces les plus récalcitrants pour que la Diète consentît à jurer fidélité « aux États de la Diète confédérée », formule qui changeait la nature et l'objet du serment. Après le vote de cette résolution et la mise en liberté des nonces arrêtés, l'assemblée consentit à prendre connaissance (20 juin) d'une note identique passée par les deux ministres de Russie et de Prusse; ils demandaient que la Diète donnât à une délégation d'hommes nommés par elle les pouvoirs nécessaires pour négocier un traité que ratifieraient le roi et la Diète, et par lequel les envahissements des puissances seraient sanctionnés.

La Diète ne se courba pas de prime abord sous cette injonction. Les membres qui la composaient pouvaient être classés en trois fractions :

correspondances conservées au ministère des affaires étrangères de France, mais elles ne sont pas très-intéressantes.

La première, qui avait à sa tête le maréchal de la Diète, Bilinski, se composait des hommes qui obéissaient servilement aux ordres de l'ambassadeur de Russie.

La seconde, très-nombreuse (1), dirigée par Kossachowski, comprenait le parti russe proprement dit, c'est-à-dire ceux qui ne voyaient pour la Pologne d'autre moyen de conserver les provinces qui lui restaient encore que de se soumettre vis-à-vis de la czarine à une espèce de vasselage. C'est l'opinion qui a prévalu vingt-cinq ans plus tard, et à laquelle les traités de 1815 ont donné une certaine satisfaction par l'établissement du royaume de Pologne, de cette combinaison éphémère, détruite presque entièrement après la défaite de l'insurrection de 1831, et dont nous avons vu disparaître récemment les derniers vestiges. Les membres du parti russe, au moins ceux qui n'obéissaient pas avec la dernière servilité aux ordres de l'ambassadeur de la czarine, se montraient donc disposés à ne pas consentir à un nouveau partage dans l'espoir de parvenir à désarmer Catherine par un appel à sa grandeur d'âme, et à la séparer de son allié, le roi de Prusse.

Enfin un troisième groupe, plus national que les autres, s'était formé surtout des nonces qui n'avaient pas encore pris part aux affaires publiques, et qui dé-

(1) Une dépêche prussienne évalue à 66 le nombre des adhérents de Kossachowski.

siraient ne pas partager la responsabilité du passé, ni être confondus avec les confédérés de Targowitz. Ils tenaient le roi pour leur chef; non pas certes que Stanislas-Auguste pût être regardé comme opposé ou résistant ouvertement à la prépotence russe; son élection, opérée sous de si honteux auspices, avait été l'attestation la plus éclatante de l'influence de la czarine, et sa conduite lors de la confédération de Barr, du partage de 1773 et de la dernière guerre, n'avait pas démenti la triste origine de sa fortune. Mais enfin il était roi, il avait adhéré à la constitution de 1791, il conservait même quelques rapports secrets avec les patriotes persécutés, et il essayait par des moyens détournés d'atténuer, s'il était possible, les malheurs de la patrie. Instruit, d'ailleurs, des divisions des puissances, du mécontentement du cabinet de Vienne et sourdement encouragé par lui, il ne désespérait pas de parvenir à mêler l'Autriche à la négociation, et à entraver ainsi un nouveau démembrement. Il pouvait donc être considéré dans cette assemblée asservie comme le dernier représentant de l'indépendance nationale.

La Diète, ainsi divisée, nourrissait l'espoir de séparer Catherine de Frédéric-Guillaume : elle fit une réponse différente aux deux notes identiques. A l'ambasseur russe, elle protestait de son dévouement et de sa soumission, assurait que « la Pologne ne méconnaissait pas que sa sûreté tenait à son étroite

union à la Russie », mais elle ajoutait qu'elle ne pouvait sanctionner un démembrement contraire à ses serments, et faisait appel à la magnanimité de la czarine pour « qu'elle daignât ne pas insister ». La pièce adressée à l'envoyé prussien était au contraire brève et sèche. Elle rappelait que, dans la déclaration émise par le cabinet de Berlin lors de l'entrée des troupes de Möllendorf, il n'avait été nullement question de faire des conquêtes, mais seulement de rétablir l'ordre; elle ajoutait que la Diète, présentant désormais toute garantie à cet égard, croyait pouvoir s'attendre à l'évacuation du territoire polonais par les soldats de Frédéric-Guillaume. En réponse à la demande de cession de certaines provinces, elle se bornait à envoyer copie de la note écrite à Sievers. En même temps, communication de toute cette correspondance était donnée aux autres agents étrangers dans l'espoir bien peu fondé d'exciter chez les cabinets européens quelque intérêt pour la malheureuse république.

Le lendemain même, les deux envoyés, russe et prussien, adressaient à la Diète une réponse identique : les intentions de leurs souverains étaient immuables, et la délégation devait être nommée immédiatement, si on ne voulait aggraver la situation de la Pologne. Comme la Diète tardait à se rendre à ces exigences, une nouvelle note non plus identique, mais collective, insistait sur la désignation immé-

diate de la délégation en témoignant une vive surprise des efforts faits pour séparer les intérêts des deux alliés, « intérêts combinés dans la sagesse des deux illustres souverains » (29 juin).

Cette communication porta à son comble l'agitation des nonces; les uns, arguant de la loi qui limitait à quinze jours seulement les pouvoirs de la diète extraordinaire, demandaient qu'on laissât arriver sans prendre aucune décision le 2 juillet, jour fatal où l'assemblée devait se séparer; d'autres, à l'instigation du roi, voulaient qu'on réclamât l'appui de la cour de Vienne. Il fut enfin décidé qu'une députation (on avait écarté le nom de délégation, qui rappelait les tristes négociations des années 1768 et 1775) serait nommée pour traiter avec la Russie seule, non pas d'une cession de territoire, mais d'une alliance étroite entre les deux États, et qu'en même temps des agents seraient envoyés près des cours étrangères pour leur demander d'intervenir en faveur de la Pologne, et d'obtenir l'évacuation par la Prusse et la Russie des provinces qu'elles voulaient s'approprier.

Sievers, irrité de ces résistances, passa des paroles aux actes : il donna ordre au trésorier de ne plus payer au roi aucun des revenus de la couronne, mit le séquestre sur les biens des deux maréchaux de la diète et de quelques-uns des nonces, et fit consigner dans leurs maisons plusieurs

des membres les plus rebelles de l'assemblée (2 juillet).

Ces violences ne firent qu'augmenter la résistance des députés. Ils déclarèrent que la Diète n'était pas libre; qu'il était inutile de tenir des séances tant que des nonces seraient prisonniers, et ils signèrent un pacte de garantie par lequel ils déclaraient que l'assemblée serait rompue à la première arrestation qui serait faite d'un de leurs collègues.

Bien que Bilinski n'eût osé ni inscrire ces protestations dans les registres de la Diète, ni en faire part officiellement à Sievers, celui-ci ne laissa pas que d'être inquiété par cette résistance inattendue. Le cabinet de Pétersbourg n'estimait pas que le moment fût encore venu d'anéantir la Pologne; il croyait utile de faire sanctionner le nouveau démembrement de la république par les représentants de la nation. Le diplomate russe jugea donc à propos de relâcher les nonces arrêtés; à la suite de cet acte de condescendance, la Diète nomma la députation, et rédigea les instructions destinées à ses membres (5 juillet). Elle les autorisait aux plus larges concessions pour éviter toute cession de territoire, et pour obtenir l'évacuation des provinces de la république occupées par les troupes russes. Ils devaient, se référant aux promesses de Catherine, travailler avant tout à conclure un

traité d'alliance établissant « l'union la plus intime des deux États ne faisant qu'une seule et même nation, et partageant à proportion de leurs moyens les avantages et les fardeaux l'un de l'autre dans toutes les circonstances ». Ils pouvaient consentir à la modification de tout ce qui, dans la constitution polonaise, ne convenait pas à la Russie et acquiescer à l'union douanière, si elle était réclamée. Ils solliciteraient l'intervention de la czarine pour obtenir de la Prusse des stipulations commerciales favorables à la Pologne. Enfin ils demanderaient que le chargé d'affaires d'Autriche à Varsovie assistât à toutes les conférences entre eux et l'ambassadeur russe. Cette dernière prétention était assez habilement motivée sur l'assurance mensongère donnée à plusieurs reprises par Catherine qu'elle n'agissait qu'avec le complet assentiment de la cour de Vienne.

Sievers ne se montra pas satisfait, et il adressa, le 11 juillet, à la diète une nouvelle note dépassant toutes les précédentes en insolence. Après avoir parlé « de l'indécence et du désordre » qui régnaient dans les séances de la diète depuis son ouverture, il enjoignait qu'on eût à nommer la députation suivant le mode suivi par la diète asservie de 1773, qui n'avait pas alors désigné elle-même les députés, mais confié ce soin au roi et aux maréchaux de la diète. « C'était un exemple qui devait être respecté malgré une faction tumultueuse et scandaleuse qui

a su le faire pervertir en un mode qui sentait trop le jacobinisme de la Diète du 3 mai. » En outre, conformément aux instructions de sa cour, qui ne voulait pas se servir plus longtemps d'un instrument usé, il demandait qu'il ne fût plus question, dans les pleins pouvoirs, de la confédération de Targowitz. Le diplomate russe se plaignait qu'on eût voulu faire prêter aux membres de la députation un serment contre la corruption, serment qu'il regardait « comme une offense personnelle » et comme une suspicion honteuse de l'assemblée contre ses membres. La note se terminait en disant qu'il fallait que dès le lendemain, 12 juillet, la députation fût définitivement organisée, faute de quoi l'ambassadeur se trouverait dans la douloureuse nécessité « d'écarter les boute-feux, les perturbateurs de la paix et de l'ordre, vrais ennemis de la patrie, seuls obstacles à la marche légale des délibérations de la Diète qui avait perdu quatre semaines à faire ce qu'elle aurait pu faire en quatre jours ».

Sievers ne disait pas un mot du silence gardé par l'assemblée à l'endroit de la négociation avec la Prusse. Il ne déplaisait pas à l'orgueilleuse Catherine d'être traitée différemment que son allié, et de voir les négociations suivre une marche qui faisait éclater sa prédominance en Pologne, en laissant Frédéric-Guillaume au second plan. La Cour de Berlin, de son côté, ne réclamait pas; elle avait la confiance que,

le moment venu, le traité de Pétersbourg recevrait sa pleine exécution, et qu'elle en recueillerait des résultats solides. Elle ne voyait donc point un grave inconvénient à laisser à la vanité féminine de Catherine une satisfaction sans grande influence réelle.

Les commissaires essayèrent d'agir conformément à leurs instructions. Ils refusèrent de signer le traité en dix articles que l'ambassadeur russe présentait tout rédigé, et qui consacrait l'abandon des provinces déjà occupées par les Russes, et ils lui remirent un mémoire adressé à la czarine pour faire appel à sa grandeur d'âme. Sievers refusa de transmettre cette pièce ; en faisant connaître à la Diète cette résolution (15 juillet), il lui déclarait qu'un plus long silence ne ferait qu'aggraver la situation, et il lui enjoignait de munir la députation des pleins pouvoirs nécessaires pour signer le projet de traité, tel qu'il avait été dressé, et sans y apporter aucun changement.

Comme dans la séance même la Diète n'avait pas pris sa résolution, Sievers adressait le lendemain une nouvelle note ; il y commandait d'un ton de maître de donner les pouvoirs dans la journée suivante ; tout délai plus long serait considéré comme un refus d'aller plus avant et « une déclaration hostile ». En conséquence, on livrerait aux exécutions militaires les biens des membres de la Diète, ceux du roi et de toutes les personnes qui lui étaient atta-

chées par un lien quelconque. Les revenus de la république seraient saisis, et les troupes polonaises dorénavant sans solde seraient obligées de vivre aux dépens des habitants de la campagne.

Ces odieuses menaces, où l'abus de la force se montrait sans pudeur, soulevèrent de violentes réclamations au sein de la Diète. Le nonce Kimbar s'écria : « On nous menace de la Sibérie, eh bien, allons-y, notre vertu fera pâlir nos ennemis! » « Oui, allons en Sibérie! » s'écrièrent alors quelques voix; et le nonce menaça du sort mérité par les traîtres quiconque oserait sanctionner le décret.

Mais ce premier moment d'enthousiasme fut court. Le roi, toujours incapable d'une résolution énergique, prit la parole pour prouver, ce qui était trop évident, que la résistance était impossible, et que les nonces en se sacrifiant ne feraient qu'aggraver le sort de la patrie. Comme quelques autres alléguaient le serment prêté, à l'époque de la confédération, de maintenir l'intégrité de la république, l'évêque Kossakowski, et Masalski, évêque de Vilna, se chargèrent du triste rôle de lever les scrupules, en donnant à entendre que céder à la Russie était peut-être le moyen de se mettre en mesure de résister à la Prusse. Ils firent également valoir le refus que « la magnanime Catherine » opposait aux prétentions autrichiennes d'obtenir une part dans ce second partage de la Pologne. Après eux, le roi insista sur la

nécessité pressante : il prétendit que, parce que quatre millions de Polonais perdaient leur patrie, il fallait au moins la conserver aux trois millions et demi qui restaient. Il terminait en disant que la violence faite à la Diète était trop évidente pour qu'elle pût être rendue responsable des actes qu'on lui imposait. Sous l'impression de ces conseils timides, une majorité de 73 voix contre 20 donna à la députation le pouvoir de « conclure tel traité que ce soit avec l'ambassadeur de Russie et de signer tout ce qu'elle regarderait comme un avantage réel et durable pour la nation ».

Traité de cession entre la Russie et la Pologne.

Sievers accorda cinq jours pour examiner le texte proposé, et admit quelques modifications sans importance. Enfin, le 23 juillet, fut signé l'acte qui consacrait l'abandon à la czarine d'une nouvelle partie de la Pologne. La République cédait à la Russie tout le pays (1) récemment revendiqué par elle. C'était suivant le préambule du traité, « une juste indemnité pour les frais et sacrifices que lui avait occasionnés son intervention en faveur de la République ». Par une dérision amère, la Pologne garantissait à la czarine non-seulement les provinces qu'elle

(1) Les provinces cédées étaient contenues entre la frontière russe et une ligne tirée de Drujia près la frontière de Semigalle, sur la rive gauche de la Dwina, se prolongeant par Narocz et Dombrowa, le long du palatinat de Vilna, par Stolpice, jusqu'à Nieswiesz, passant ensuite à Pinsk, puis à Kouniev, entre Wyszgrodek et Novagrobla, près des limites de la Gallicie, qu'elle suit ensuite jusqu'au Dniester en aboutissant à Jahorlik.

abandonnait, mais encore toutes les possessions russes en Europe. Catherine, de son côté, ce qui eût été plus sérieux si la promesse eût été plus sincère, garantissait à la Pologne « l'état actuel de ses possessions » (1).

L'impératrice comprenait dans cette garantie les changements que la Diète actuelle jugerait nécessaires à l'ancienne constitution. Dans tous les pays cédés, les deux Églises catholiques du rit latin et du rit grec étaient maintenues en possession de leurs propriétés et du libre exercice de leur culte.

Négociations entre la Pologne et la Prusse.

Le premier acte de ce drame odieux était terminé. Quelques nonces, en cédant aux prétentions russes et en traitant séparément avec l'ambassadeur de Catherine, s'étaient flattés bien à tort de diviser les deux cours de Berlin et de Pétersbourg, et d'assurer à leur patrie un appui puissant contre l'ambition de Frédéric-Guillaume. Ce vain espoir ne devait pas se réaliser. Le ministre de Prusse avait souffert sans la moindre réclamation que la négociation engagée collectivement fût divisée, et il n'avait entravé par aucune intervention intempestive celle qui avait été entamée séparément avec l'ambassadeur de Catherine. Mais, le lendemain du jour où le traité russe

(1) Telle est l'expression textuelle de l'instrument. Il est évident que, dans la pensée russe, elle ne s'appliquait pas aux provinces occupées déjà par les Prussiens, mais non encore cédées, et que la Pologne ne *possédait* déjà plus cette partie de son ancien territoire.

était signé, Buchholz remettait une note pour demander que la députation reçût des pouvoirs pour s'aboucher également avec lui. Cette exigence souleva dans la Diète l'irritation la plus vive : on allégua les garanties promises par le cabinet de Berlin non-seulement aux termes du traité de partage de 1773 (art. VI), mais surtout par celui de 1790, si vivement sollicité par Frédéric-Guillaume, et manifestement dirigé contre la czarine ; on y rappela l'approbation donnée à la constitution du 3 mai par le roi de Prusse, alors si peu favorable à la Russie, et ne songeant pas à accuser les patriotes polonais de jacobinisme.

Sur la proposition de Stanislas-Auguste, qui ne pouvait se détacher de la pensée qu'on trouverait en Catherine un appui contre la cour de Berlin, une note fut adressée à Sievers. Elle disait que la Pologne, fidèle à tous les traités antérieurs, n'avait donné aucun juste grief à la Prusse, qui était bien mal venue à se plaindre de « l'événement du 3 mai, accueilli par elle avec l'applaudissement le plus expressif », et la Diète exprimait l'espoir que l'équité et la grandeur d'âme de l'impératrice éloigneraient de la République les maux qui la menaçaient. En même temps le général Kossakowski, qui dans ces derniers temps avait rompu avec Sievers, et qui voulait s'assurer une influence prédominante dans son pays, partait pour Pétersbourg à l'effet de chercher à intéresser la czarine au malheureux sort

de la Pologne. Mais ces diverses démarches furent vaines. Dès le 27 juillet, l'ambassadeur russe répondait que le seul moyen d'obtenir des conditions moins dures dans le traité à intervenir avec la Prusse, c'était d'autoriser, sans perte de temps, la députation à traiter avec Buchholz. Comme dans la séance suivante la Diète n'avait pas obéi à cette injonction, Sievers réitérait le 30 son invitation. En même temps, Kossakowski était arrêté au milieu de sa route.

La Diète prit alors le parti de s'adresser directement au ministre de Prusse, pour lui demander si son maître se croyait, oui ou non, lié par le traité de 1790, et faire remarquer que la présence des troupes de Frédéric-Guillaume sur le territoire polonais contrastait singulièrement avec les rapports subsistants entre la République et lui (3 juillet).

La réponse était embarrassante à faire, et l'impudence humaine a des bornes. Aussi Buchholz, qui ne pouvait nier des faits authentiques, s'en tira-t-il par un faux-fuyant qui était un aveu même de l'iniquité de la conduite de sa cour. Il dit qu'il ne donnerait aucune explication tant que n'aurait pas commencé la négociation entre lui et la députation qui avait traité avec Sievers.

La Diète se décida alors à faire un pas en avant : elle autorisa la députation à négocier avec le ministre de Prusse, mais en ayant soin de ne s'occuper que de matières commerciales et en s'abstenant

« de toute discussion qui pourrait avoir rapport à une cession quelconque de territoire ».

Les conférences s'ouvrirent, mais la députation usait de tous les moyens dilatoires en son pouvoir. Après quelques jours écoulés sans aucun résultat, Sievers et Buchholz passèrent le même jour (10 août) une note rédigée en termes non pas identiques, mais peu différents, par laquelle ils demandaient la marche plus prompte de la négociation, sous peine « de suites funestes » pour la République, et en particulier pour « les malheureux innocents habitants des campagnes ».

Cette démarche n'eut aucune conséquence immédiate, et les conférences continuèrent à traîner en longueur. Sievers y était intervenu, et, pour donner à sa souveraine des allures protectrices vis-à-vis des Polonais, dont il avait encouragé dans une certaine mesure la résistance, il obtint que la Prusse cessât de comprendre dans sa revendication Zakroczyns et son territoire. La Diète persistait toujours dans son refus de rien céder à Frédéric-Guillaume; elle décréta (19 août) que quiconque ferait une proposition semblable serait considéré et puni comme traître à la patrie.

Le 28 août, les deux diplomates, irrités des obstacles qu'ils rencontraient, annoncèrent chacun par une note que, si on tardait plus longtemps à signer le traité, Möllendorf étendrait

l'occupation prussienne aux palatinats jusque-là respectés. Le lendemain et le surlendemain, nouvelles notes de Sievers ordonnant à la Diète d'avoir à donner les pouvoirs nécessaires pour en finir avant le 31. Celle-ci ne pliait pas; le parti de la résistance était assez fort pour soulever de violents orages et empêcher toute résolution. Exaspéré, Sievers écrit de nouveau le 2 septembre que l'assemblée contient « un germe de jacobinisme » qu'il faut déraciner; qu'elle doit sans aucun ajournement donner des pouvoirs précis à la députation pour signer le traité avec la Prusse, et que, pour assurer ce résultat, le général major de Rautenfeld va faire entourer le local des séances par deux bataillons de grenadiers et quatre pièces de canon. En entrant avec le maréchal de Lithuanie dans des détails par écrit sur les mesures qu'allait prendre le chef de la force armée russe, l'ambassadeur de Catherine annonçait que tous les spectateurs seraient éloignés de la salle, que l'Assemblée serait étroitement gardée, que Rautenfeld irait s'asseoir sur une chaise placée près du trône, et que douze officiers prendraient place sur les bancs occupés par les nonces; « du reste, » ajoutait Sievers avec la plus insultante et la plus lâche ironie, « tout membre de l'Assemblée aurait une entière liberté de parler. »

En présence de la force matérielle, la Diète céda, mais en protestant énergiquement. Les ins-

tructions données séance tenante à la députation commençaient par la déclaration faite devant l'Europe que l'Assemblée subissait une violence contraire aux traités et notamment à ce traité de 1790, « ardemment désiré par le roi de Prusse ». Elle ajoutait qu'elle ne donnait à la députation l'injonction de satisfaire aux exigences de Frédéric-Guillaume que sous la menace de voir le pays livré à une ruine complète, et alors que la salle des séances était entourée par des soldats. Enfin, se rattachant à un dernier moyen de retarder la ruine de la patrie, la Diète n'autorisait à procéder à la signature du traité de cession, qu'après celle du traité de commerce à conclure avec le cabinet de Berlin, et ces deux conventions devaient être garanties par la Russie. Elle demandait en outre qu'il fût stipulé que l'image de la Vierge vénérée à Czentochow fût rendue aux Polonais, que le primat, dont la ville archiépiscopale, Gnesne, devait être cédée, ne fût pas tenu d'y résider, et que, dans le cas où la maison Radziwill viendrait à s'éteindre, la maison de Brandebourg n'élevât aucune prétention sur sa succession, et ne s'opposât pas à la dévolution qui devrait s'en opérer au trésor de la République.

Sievers appuya ces réclamations polonaises. Il semblait qu'en en obtenant l'acceptation par la Prusse, il faisait prendre au cabinet de Pétersbourg le rôle de protecteur de la Pologne, et lui gardait

la haute main dans ce malheureux pays. L'ambassadeur russe se refusait donc à employer la force pour arracher à la Diète sa renonciation aux conditions qu'elle mettait au traité de cession, et s'opposait nettement à l'entrée des Prussiens dans les provinces qu'ils avaient jusque-là respectées. Buchholz, sans moyens matériels immédiats, fut obligé d'arrêter la négociation, et d'en référer à sa cour.

Ces nouvelles de Pologne arrivant au quartier général du roi de Prusse y trouvèrent les esprits peu disposés à rien concéder. Ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le dire, deux partis se disputaient l'influence sur l'esprit de Frédéric-Guillaume : d'une part, les hommes d'État de l'école du grand Frédéric, qui, sans souci des principes politiques, ne songeaient qu'à agrandir la Prusse et à affaiblir l'Autriche, et trouvaient très-impolitique de dépenser les forces du royaume dans une guerre contre la France ; de l'autre, les ennemis de la révolution qui regardaient l'anéantissement de la Convention comme un intérêt commun aux monarchies, et supérieur pour chacune d'elles à tout autre.

Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Prusse

Pendant le siége de Mayence, le roi de Prusse s'était montré tour à tour disposé dans l'un et l'autre sens. Il s'était rattaché plus étroitement à la coalition en concluant un traité avec l'Angleterre (14 juillet). Dans cet acte, les deux cours se disaient décidées à resserrer les liens qui les unissaient pour

agir dans un concert plus étroit, « en tout ce qui avait rapport à la guerre injuste et cruelle que les personnes exerçant le pouvoir en France avaient suscitée à plusieurs grandes puissances de l'Europe, en adoptant envers les autres des mesures également injustes et offensantes, et en se conduisant à leur égard d'après des principes incompatibles avec la sûreté et la tranquillité de tous les États indépendants et même avec l'existence de tout ordre social ». Les deux cours s'efforceraient « d'opposer une barrière suffisante aux dangers qui menaçaient l'Europe ». A cet effet « et pour l'accomplissement de l'objet juste et légitime d'une paix dans laquelle l'Europe pouvait trouver sa tranquillité et sa sûreté », elles promettaient d'employer leurs forces respectives suivant que les circonstances le permettraient pour poursuivre « une guerre aussi juste que nécessaire ». Elles s'engageaient réciproquement à ne poser les armes que d'un commun accord en obtenant la « restitution des conquêtes faites par la France sur l'une ou l'autre, ou même sur celle des puissances coalisées auxquelles elles jugeraient à propos d'étendre leur garantie ». Deux articles reproduisaient ceux qui avaient été insérés dans le traité anglo-russe du mois de mars pour entraver le commerce des Français, et faire appliquer aux neutres dans la présente guerre les principes restrictifs adoptés par le cabinet de Londres.

Mais tandis que, par un acte solennel, il semblait s'engager de plus en plus dans une lutte à outrance contre la République française, Frédéric-Guillaume témoignait à la garnison assiégée dans Mayence les égards qu'on accorde à des ennemis qu'on estime, et avec lesquels on est loin d'être irréconciliable. Lorsque l'un des généraux français, Meunier, officier savant et d'un rare mérite, succomba à ses blessures, les Prussiens s'associèrent aux honneurs funèbres qui lui furent rendus. Des deux côtés on faisait assaut de politesse, et on vit le prince royal et son frère, le prince Louis, assister à un déjeûner offert sur les glacis de la place par les représentants du peuple Merlin de Thionville et Rewbell, dont les opinions violentes étaient très-connues, bien qu'ils eussent été absents de la Convention pendant le procès de Louis XVI. Un cartel d'échange, portant en tête le nom de la République française, fut signé sans observations par les agents prussiens. Les choses allèrent assez loin pour que Cambon, dans un rapport (11 juillet) fait au nom du Comité de salut public, déclarât que « le roi de Prusse semblait animé de dispositions non éloignées de reconnaître le gouvernement que le peuple française allait se donner ».

La chute de Mayence augmenta la faveur auprès du roi de ceux de ses conseillers qui l'engageaient à se compromettre le moins possible dans la guerre contre la République. Un des motifs qui avaient

maintenu jusque-là Frédéric-Guillaume dans la coalition, c'était le désir de chasser les Français du sol allemand, et ce but était atteint par sa récente conquête.

égociations entre la Prusse : l'Autriche.

Toutefois, quand, après la prise de Valenciennes, Cobourg proposa le plan de campagne dont nous avons parlé plus haut, ce projet, dicté bien plus par l'espoir de forcer la France à traiter que par la pensée de procurer des indemnités à l'Autriche, sourit au roi de Prusse, dont il flattait la haine toujours subsistante contre les Jacobins, et ce prince avait donné les premiers ordres pour en préparer l'exécution, quand arriva près de lui (6 août) un officier général autrichien, le prince de Waldeck, chargé de faire connaître les vues du cabinet impérial sur l'emploi des forces considérables (1) que les deux puissances avaient désormais disponibles sur les bords du Rhin. Le but qu'on se proposait à Vienne, bien différent de celui vers lequel tendait les propositions de Cobourg, était la conquête de l'Alsace. Pour atteindre ce résultat, divers plans étaient soumis au choix du roi de Prusse; mais celui vers l'exécution duquel penchait le cabinet impérial consistait dans une série d'opérations combinées que termineraient le siége et la prise de Strasbourg. L'empereur croyait pouvoir compter sur les dispo-

(1) Jomini les évalue à 120,000 hommes.

sitions favorables à sa cause d'une partie des habitants, surtout parmi les catholiques, et l'occupation d'une place aussi importante lui assurerait la possession d'une province de mœurs allemandes, arrachée naguère à l'empire, et la prépondérance dans le sud de l'Allemagne. Cette combinaison ne pouvait en conséquence convenir aux hommes d'État prussiens, qui entendaient bien que leur pays profitât de la guerre présente pour s'agrandir en Pologne, mais ne voulaient nullement aider à rien qui pût augmenter la puissance de l'État rival, l'Autriche. Aussi le roi Frédéric-Guillaume se prêta-t-il de très-mauvaise grâce à seconder les vues du cabinet de Vienne; il éleva des difficultés contre les différents plans d'attaque qui lui étaient proposés, ne décida rien, et resta dans l'inaction. Brunswick, se conformant à ses ordres, se borna à bloquer Landau, et à s'établir avec le gros de ses forces dans la position de Pirmasens sur la crête des Vosges, d'où il pouvait, suivant les occasions, se porter, soit sur l'armée de la Moselle alors campée derrière la Sarre, soit sur celle du Rhin qui gardait les lignes de Wissembourg.

Le général qui commandait les Autrichiens et les troupes de l'empire, et qui faisait face à l'armée du Rhin, Wurmser, ne voulut pas se résigner à l'inaction qu'adoptait le général prussien. Il appartenait à une de ces familles nobles d'Alsace qui, tout en se

soumettant à la France, n'avaient pas rompu tout lien avec l'Allemagne, et servaient indifféremment l'empereur ou le roi très-chrétien. Lui-même avait débuté dans la carrière des armes en combattant sous les drapeaux des Bourbons, puis il était passé sous ceux de la maison de Lorraine, mais en conservant des relations de parenté et d'amitié sur la rive gauche du Rhin. Il partageait donc les passions des émigrés et des soldats de Condé qui combattaient sous ses ordres, et haïssait la Révolution qui proscrivait ses amis et l'avait privé lui-même d'une partie de ses biens. Très-brave et très-impétueux, il osa avec ses seules forces attaquer les républicains, mais son audace, si elle n'eut pas les suites funestes qu'elle eût pu entraîner, n'aboutit qu'à des combats sanglants et sans résultats décisifs.

Peu après le prince de Waldeck, arriva au quartier général prussien un diplomate autrichien, le comte de Lehrbach, avec la mission d'obtenir le consentement de la Prusse à un système d'indemnité pour l'Autriche (1).

La négociation entre l'Autriche et l'Angleterre avait abouti, et dès le courant de juin on était d'ac-

(1) La mission de M. de Lehrbach a été diversement présentée par les historiens autrichiens et prussiens, et il n'est pas facile de dévoiler la vérité au milieu de leurs assertions contradictoires. Sans me flatter d'y avoir réussi, j'ai essayé cependant d'y parvenir par une étude attentive et impartiale des documents authentiques publiés par les deux partis.

Traité d'alliance entre l'Autriche et l'Angleterre

cord sur les bases de l'alliance (1). Le traité qui la consacrait ne fut toutefois signé à Londres que le 31 août. Les articles ostensibles contenaient simplement la reproduction de ceux du traité anglo-prussien du 14 juillet relatifs au concert mutuel, à l'engagement de ne poser les armes qu'en obtenant la restitution des conquêtes des Français, et à l'adoption du système anglais pour entraver le commerce des républicains, et appliquer aux neutres les principes du cabinet britannique. C'est dans des articles secrets que furent consignés les arrangements convenus entre les deux cours : l'Autriche recevait, comme compensation de ses sacrifices pendant la guerre, une indemnité territoriale aux dépens de la France, à savoir, la Lorraine, l'Alsace, la Flandre; elle renonçait à toute prétention sur la Bavière, et l'Angleterre en échange lui garantissait la possession des provinces belges (2).

(1) Suivant une dépêche prussienne de Frédéric-Guillaume lui-même, en date du 2 septembre, publiée par Hermann, Lucchesini aurait appris de lord Yarmouth que dans le courant de juin une convention secrète entre l'Autriche et l'Angleterre avait été conclue. Quoi qu'il en soit de l'exactitude précise de l'information, il est certain que ces deux cours étaient dès l'époque indiquée tout à fait d'accord, bien que par des raisons que je n'ai pu découvrir l'acte public de l'alliance n'ait été signé qu'à la fin d'août.

(2) Le texte des articles secrets n'est pas connu, mais nous en empruntons le résumé à M. de Sybel. Il ne parle pas explicitement des conquêtes qui pourraient être faites dans la Flandre française; mais la prise de possession de Condé et de Valenciennes, faite au nom de l'Empereur et du consentement de l'Angleterre, semble la

Mission de M. de Lehrbach.

M. de Lehrbach avait pour mission de faire adhérer Frédéric-Guillaume au système d'indemnité convenu entre l'Angleterre et l'Autriche. Il devait poser en principe que cette dernière puissance avait droit à des acquisitions égales à celles de la Russie et de la Prusse, et par conséquent conserver les conquêtes à faire sur la France; il demandait au cabinet de Berlin de s'engager à ne pas poser les armes avant que les provinces désignées ne fussent aux mains de la coalition. A ces conditions, François II donnerait son adhésion au traité de partage du 23 janvier. En outre, il ne devait pas présenter le plan de l'échange bavaro-belge comme entièrement abandonné, dans la pensée que pour l'éviter Frédéric-Guillaume consentirait plus facilement à contribuer à la conquête de l'Alsace et de la Lorraine au profit de l'Autriche (1).

preuve que ces places faisaient partie de l'indemnité accordée à l'Autriche.

M. de Vivenot, dans son ouvrage sur Thugut, indique que les articles secrets du traité contenaient des stipulations financières dont l'effet était d'obliger l'Angleterre à fournir des ressources pécuniaires, moyennant certaines garanties; mais il ne donne aucun détail positif à cet égard.

(1) M. de Vivenot nie que M. de Lehrbach, pour amener Frédéric-Guillaume à consentir aux demandes de l'Autriche, ait donné à entendre que le projet d'échange bavaro-belge n'était pas absolument abandonné; mais il ne fournit pas de preuves tirées des pièces contemporaines à l'appui de cette assertion, et notamment il ne reproduit pas les instructions données au diplomate autrichien. Les historiens prussiens au contraire fondent leur dire sur des documents positifs et écrits au moment même, d'origine prussienne

Les hommes d'État prussiens savaient parfaitement que l'Angleterre avait obtenu la renonciation du cabinet impérial à toute prétention sur la Bavière; dans leur jalousie contre une puissance rivale, ils ne voulaient pas la voir s'agrandir de provinces importantes. Ils reçurent donc de mauvaise grâce ces propositions, et prirent pour texte de leurs récriminations l'attitude hostile que la cour de Vienne n'avait cessé de garder depuis un an dans les affaires de la Pologne, son refus d'adhérer au traité de Saint-Pétersbourg, les encouragements cachés qu'elle avait donnés aux résistances de la diète de Grodno. Ils y joignaient des déclamations hypocrites sur le danger qu'il y avait à changer la guerre de principes en guerre d'intérêt.

Sur ces entrefaites, arriva la nouvelle des difficultés que rencontrait à Grodno la diplomatie prussienne. L'émotion fut grande au quartier général de Frédéric-Guillaume; on vit ou on feignit de voir, dans la prétention émise par les Polonais de ne signer le traité de cession qu'après le traité de commerce, l'effet d'un concert entre la

il est vrai. Quoi qu'il en soit, que Lehrbach ait usé avec plus ou moins d'adresse d'un moyen diplomatique d'une loyauté contestable, ce fait ne me semble pas avoir l'importance qu'on lui donne de l'autre côté du Rhin. Ce qui est certain, c'est que la mission de ce personnage n'aboutit pas, et qu'à ce moment la Prusse, en possession des provinces qu'elle convoitait, ne voulait plus désormais se prêter à aucune combinaison pouvant accroître la puissance territoriale de l'Autriche.

Russie, l'Autriche et la Pologne pour contester à la Prusse la possession des palatinats promise pour prix du concours donné pendant la campagne de 1793. Excité par les hommes de l'école du grand Frédéric, et surtout par Lucchesini, qui avait alors près de lui une influence prépondérante, le roi s'arrêta à des résolutions bien peu conformes aux engagements pris deux mois auparavant avec l'Angleterre. Des instructions précises furent envoyées à Pétersbourg et à Grodno pour exiger que le traité de cession fût signé sans aucune des modifications demandées par les Polonais. Des ordres étaient donnés pour que de nouveaux régiments fussent mobilisés en Silésie et en Prusse, et que quelques troupes de l'armée du Rhin rétrogradassent vers la Franconie. Le cabinet prussien déclarait, dans une note (22 septembre) adressée à Lehrbach, que la situation présente ne pouvait se prolonger au-delà de la campagne de 1793, que la Prusse n'épuiserait pas ses dernières ressources dans une guerre qui ne l'intéressait pas directement, et que, si les autres puissances coalisées voulaient conserver son concours, elles devaient aviser à l'indemniser des dépenses qu'il était au-dessus de ses forces de supporter plus longtemps. Enfin, pour montrer clairement que dorénavant les affaires de Pologne avaient plus d'importance à ses yeux que celles de France, Frédéric-Guillaume se décida à quitter son armée du Rhin



pour prendre possession lui-même des provinces dont le traité du 23 janvier lui reconnaissait la souveraineté, et qu'occupait déjà Möllendorf. Il abandonna d'autant plus volontiers le théâtre de la guerre que ses troupes venaient de remporter un succès considérable. Une attaque dirigée contre la position de Pirmasens, par l'armée française de la Moselle, avait été repousséee complétement par le duc de Brunswick avec une perte pour les assaillants de 4,000 hommes tués ou pris, et de 22 pièces de canon.

Traité de cession entre la Pologne et la Prusse

A peine le roi s'était-il éloigné, qu'il reçut de Pologne des nouvelles qui lui prouvèrent combien les craintes qu'on lui avait fait concevoir étaient exagérées, et lui donnèrent la preuve que la Russie n'avait nulle envie de rompre avec lui.

Se fiant à l'appui momentané que lui donnait Sievers, la Diète, après les instructions données à la députation pour traiter avec Buchhlolz, avait cru pouvoir respirer un moment. Elle en profita pour nommer une commission chargée de travailler aux modifications à apporter à la constitution. En même temps (15 septembre), à l'instigation de l'ambassadeur de Russie, qui voulait se débarrasser d'un instrument autrefois utile, mais maintenant usé, elle prononça la dissolution de la confédération de Targowitz, en en constituant une nouvelle qui devait durer jusqu'au 31 octobre. Ainsi les nonces, obligés de consentir à des mesures désastreuses, espéraient

en jeter tout l'odieux sur les hommes de Targowitz.

Le lendemain, la Diète adressait à toutes les cours de l'Europe une note où elle réfutait l'accusation de jacobinisme dont on s'était servi contre elle pour dépouiller la patrie ; elle y rappelait « que la noblesse polonaise, de tout temps jalouse à l'excès de ses priviléges, ne saurait être taxée d'adhérer à ce système niveleur qui détruit toute distinction sociale ».

Mais les épreuves que la Diète était destinée à traverser n'étaient pas terminées. A Pétersbourg, si on avait pu espérer qu'en inquiétant la Prusse sur la prochaine conclusion du traité polonais, on l'amènerait à consentir plus facilement à une demande d'indemnités formée par l'Autriche, on n'avait nulle envie d'avoir une querelle avec elle. Sievers reçut l'ordre de refuser dorénavant tout concours aux réclamations polonaises, de marcher entièrement d'accord avec son collègue, comme il avait fait au début de la négociation, et de lui prêter au besoin l'appui matériel des troupes russes.

En conséquence, le 21 septembre, Buchholz passa à la Diète une nouvelle note : il s'y étonnait de trouver des obstacles renaissants dans une négociation où il avait déjà montré « tant de condescendance et tant d'intérêt pour la Pologne ». Il ajoutait qu'aucune négociation relative au commerce ne saurait être engagée qu'après l'échange des ratifications, et

qu'un refus de la part de la Diète pourrait avoir des conséquences fâcheuses.

Une note de Sievers, datée du même jour, vint corroborer les menaces de son collègue.

Cependant la Diète ne se décidait pas. L'ambassadeur russe, pressé d'en finir, fit arrêter quatre nonces qui s'étaient fait remarquer dans les séances précédentes par la vivacité de leur langage. Deux bataillons entourèrent le bâtiment où se tenait la séance, et quatre pièces de canon furent braquées contre les portes. En même temps, deux notes étaient remises à l'Assemblée; la première contenait une sommation d'avoir à signer purement et simplement le traité avec la Prusse; la seconde annonçait l'arrestation de quatre nonces « qui avaient effrontément avoué des principes de jacobinisme». Sievers ajoutait, avec une dérision dont l'insolence allait jusqu'à l'absurde, qu'il n'entendait d'ailleurs gêner en rien par cette mesure la liberté de la parole et celle des suffrages.

Malgré la présence dans la salle des séances du commandant de la force armée russe, Rautenfeld, la Diète redemanda par deux fois les nonces arrêtés, disant qu'elle ne pouvait délibérer en leur absence. Sievers répondit que cette demande était une offense nouvelle, et, comme la Diète appuyait sa réclamation sur les lois de la République, il répliqua «qu'il connaissait les lois citées, qu'il avait blanchi en les

respectant et en les faisant respecter, qu'il ne voulait pas rappeler à la Pologne combien elle les respectait peu; que la première des lois était de respecter la souveraine que les principes jacobins et ceux du 3 mai ne respectaient pas ».

A la lecture de ces lâches outrages, les nonces persistèrent à ne pas rompre le silence; le général moscovite déclara alors que nul ne sortirait de la salle avant que satisfaction n'eût été donnée aux demandes des puissances, et que, si ce moyen ne réussissait pas, il aurait recours aux dernières rigueurs.

Le silence continua, et la journée s'écoulait sans que les nonces parussent disposés à plier. Rautenfeld se leva enfin pour donner l'ordre aux soldats d'entrer dans la salle. A ce moment suprême, un nonce dévoué à la Russie, Ankwitz, proposa de considérer comme un consentement le silence de l'assemblée. Cette échappatoire fut adoptée. Trois fois, le maréchal demanda si la Diète consentait à la signature du traité par la députation, trois fois il ne reçut aucune réponse; il prononça donc qu'il n'y avait pas d'opposition, et que par conséquent la députation était autorisée à souscrire les articles qui lui étaient soumis. La déclaration par laquelle la Diète donnait son consentement à la conclusion du traité fut rédigée en termes qui faisaient connaître quelle violence elle subissait. Au sortir de la séance, un certain nombre de membres signèrent des protestations.

Vaine satisfaction que se donnaient des malheureux écrasés par un ennemi impitoyable.

Il est impossible, en lisant le détail des scènes odieuses dont la Diète polonaise fut le théâtre le 2 et le 24 septembre, de ne pas les comparer à celles qui s'étaient passées à Paris le 31 mai et le 2 juin précédents. En France, comme en Pologne, même emploi de la force pour entourer une Assemblée sans défense, même hypocrisie dans l'insistance mise pour obtenir un vote qui ne pouvait être refusé, même violence faite aux membres récalcitrants. Les jacobins et la czarine, à trois mois de distance, montrèrent un égal mépris du droit, et abusèrent également de leur puissance. Tant il est vrai que le despotisme use de moyens également odieux, qu'il soit exercé par un tyran ou par la populace.

Le 25 septembre, le traité avec la Prusse était signé.

Le 26, la Diète réclama les nonces arrêtés. Le Russe répondit par un refus, disant que les nonces avaient été conduits chez eux « où ils resteraient en liberté »; qu'il engageait la Diète « à s'occuper moins de formalités, et à procéder au gouvernement de la République en faisant taire une demi-douzaine d'hommes trop zélés qu'il aurait dû faire partir ».

Traité d'alliance entre la Russie et la Pologne

Il restait à la Diète de Grodno, pour achever la triste tâche qui lui avait été imposée, de conclure avec la czarine le traité d'alliance annoncé dans le

traité de cession. Le roi, dans un long discours, développa les motifs qui rendaient indispensable à la République la plus étroite union avec la Russie. Il exposa que la Pologne, réduite au tiers de son ancien territoire, entourée de trois voisins qui l'avaient dépouillée, et qui, chacun séparément, étaient plus forts qu'elle, ne pouvait résister à leurs prétentions qu'en se soumettant à la protection de l'un d'eux. Il fit remarquer que l'Autriche était obligée dans ce moment même de renoncer à ses prétentions sur la Bavière, et que, si elle ne pouvait trouver une compensation en Lorraine et en Alsace aux agrandissements de la Russie et de la Prusse, elle demanderait une part en Pologne; qu'il importait de s'assurer la protection de la czarine contre cette nouvelle prétention. Les raisons données par Stanislas-Auguste n'admettaient guère de réplique, et le traité qui transformait la situation de la Pologne en vrai vasselage fut signé le 15 octobre.

L'alliance conclue était seulement défensive, et les deux États se garantissaient réciproquement leur territoire, clause dérisoire qui mettait sur le même pied le spoliateur et la victime. Catherine se réservait le droit de faire entrer ses troupes en Pologne, de les y faire séjourner, d'y former des magasins et de laisser à leur garde le nombre de soldats jugé nécessaire. Il était dit, il est vrai, que ces actes ne s'opéreraient que de l'aveu de la République, mais

l'histoire des dernières années disait assez comment la Russie s'y prenait pour obtenir l'acquiescement de la Pologne à ses volontés. La République s'engageait à ne contracter aucune liaison avec les puissances étrangères, « à ne faire près d'elles aucune démarche essentielle, sans être d'accord avec la czarine ». La Russie garantissait la constitution et les lois cardinales de la Pologne, et aucun changement ne pourrait y être apporté que de son consentement. Les gentilshommes et les marchands russes en Pologne, et les gentilshommes et les marchands polonais en Russie, devaient jouir des droits et prérogatives accordés aux gentilshommes et aux marchands nationaux. Cette dernière clause était destinée à assurer insensiblement aux sujets de Catherine une influence croissante dans le gouvernement de la Pologne, et la plus grande part dans son commerce. Les Russes ne deviendraient aptes à posséder des emplois civils qu'après être devenus propriétaires fonciers dans la République. Grâce à cette stipulation, si l'état de choses établi par le traité d'alliance eût duré quelque temps, on eût vu promptement la Pologne inondée par les Moscovites. Toutefois, conformément aux traités du premier partage, les catholiques seuls pouvaient siéger au sénat et au ministère, et le nombre des nonces appartenant à d'autres religions était limité.

Fin de la diète de Grodno.

Après avoir par ce dernier acte scellé la ruine de la patrie, la Diète de Grodno donna encore quelques

semaines à des mesures intérieures ; elle cassa également tous les actes de la Diète de 1788, et ceux de la confédération de Targowitz. Obéissant à une invitation de l'ambassadeur de Russie, elle rendit une ordonnance en vertu de laquelle aucun Français ne pouvait entrer sur le territoire de la République que muni de l'attestation qu'il n'était pas jacobin, et n'y rester qu'en prêtant serment de fidélité à Louis XVII, et en promettant de n'entretenir aucune correspondance avec aucun club. Cette mesure était bien de nature à plaire à Catherine, car elle était tout à fait conforme à la politique adoptée par la czarine de cacher sous les dehors d'une haine ardente contre la Révolution son parti pris de ne rien faire pour la coalition.

Le dernier acte de la Diète fut le vote des nouvelles lois cardinales ; elles avaient été rédigées de concert avec la Russie et n'apportaient que bien peu de modifications à l'état existant avant la Diète de 1788.

Le premier article posait en principe que la Diète était l'autorité suprême de la République, qu'elle seule avait le droit de mettre des impôts, de les employer à l'entretien de l'armée, de faire la paix ou la guerre, d'établir des magistrats, de les diriger, d'envoyer des ambassadeurs. Une autre disposition semblait une ironie sanglante après les événements qui venaient de se passer : elle interdisait, même à

la Diète, de céder aucune des possessions de la République, et déclarait ennemi de la patrie quiconque aurait contribué perfidement à un pareil acte. Les honneurs et les dignités ecclésiastiques étaient exclusivement réservées à la noblesse; qui conservait tous ses droits seigneuriaux et de propriété sur ses terres et sur les serfs qui en dépendaient. Le conseil permanent était conservé; la Constitution telle qu'elle était établie devait rester sainte et immuable, et aucune Diète, même à l'unanimité des voix, n'y pouvait apporter le moindre changement.

Le 23 novembre, la Diète terminait ses séances; assemblée plus malheureuse encore que coupable. Sans doute les membres qui la composaient eurent le tort d'accepter une nomination faite sans liberté et sous la menace des baïonnettes étrangères; mais, si beaucoup d'entre eux, fidèles à leur origine, se montrèrent de serviles esclaves de la force, un certain nombre d'hommes courageux, par une résistance désespérée, forcèrent la Russie et la Prusse à des actes qui ne permirent pas au monde d'ignorer de quelles iniquités se souillaient les prétendus défenseurs de la justice et du droit.

CHAPITRE XVIII.

SOMMAIRE. — Mesures énergiques de la Convention. — Combats de Luçon. — Commencement du siége de Lyon. — Défaite des Marseillais. — La flotte anglo-espagnole dans la Méditerranée. — Insurrection de la Corse. — Traité entre l'Angleterre et les deux Siciles. — Arrestation de MM. Maret et de Sémonville. — Toulon livré aux Anglais. — Siége de Dunkerque. — Bataille de Hondschoote. — Combats en Savoie. — Prise de Lyon. — Combats dans le comté de Nice. — Combats dans les Pyrénées. — Les Mayençais en Vendée. — Bataille de Torfou. — Nouveaux décrets de la Convention. — Bataille de Cholet.

(AOUT. — OCTOBRE 1793.)

Mesures énergiques de la Convention.

Tandis que la coalition perdait l'occasion favorable que lui offrait la prise de Mayence et celle de Valenciennes, tandis que ses généraux ne prenaient sur la frontière de Belgique que des mesures dictées par un esprit d'avidité aveugle et imprévoyant, que sur le Rhin les jalousies des cabinets de Vienne et de Berlin, réveillées par le second partage de la Pologne, maintenaient dans une hésitation stérile les

armées austro-prussiennes, la Convention, ou pour mieux dire le nouveau Comité de salut public, agissait aussi vigoureusement qu'efficacement pour résister à l'assaut qui lui était livré de toutes parts.

« Le mois d'août 1793, a dit un historien illustre (1), fut l'époque des grands décrets qui mirent toute la France en mouvement, toutes ses ressources en activité, et qui terminèrent à l'avantage de la Révolution sa dernière et sa plus terrible crise. » En effet, on voit pendant quelques semaines se succéder des décisions inspirées soit par la plus patriotique énergie, soit par la plus barbare cruauté, et parfois dans la même loi on lit des articles bien divers, les uns héroïques, d'autres sanguinaires, quelques-uns même simplement absurdes. Mélange monstrueux de bien et de mal, monuments subsistant pour attester à la postérité combien l'esprit pratique et la chimère présidaient tout à tour aux décisions de la terrible assemblée, maîtresse de la France pendant la période la plus tragique peut-être de son histoire.

Il n'entre pas dans le cadre du présent ouvrage de retracer tout ce qui a rapport au gouvernement intérieur, et notamment à l'établissement du maximum, de l'emprunt forcé, à l'unification de la dette et à la création du grand-livre. Parmi les mesures

(1) M. Thiers.

qui furent alors votées coup sur coup, nous n'avons à nous occuper que de celles qui, par leur nature, pouvaient influer sur la guerre et sur les relations extérieures.

Le 1[er] août, à la nouvelle de la prise de Valenciennes, Barrère faisait, au nom du Comité de salut public, un rapport où, prenant texte d'incendies qui avaient éclaté sur divers points du territoire, il dénonçait un vaste complot ourdi par l'Angleterre; il disait que Pitt entretenait en France des émissaires pour mettre le feu aux propriétés de la nation et pour assassiner les patriotes (c'était une allusion au meurtre récent de Marat par Charlotte Corday); il ajoutait que les Lyonnais avaient reçu de Londres 4 millions en numéraire. Il appuyait ces assertions de pièces sans authenticité trouvées dans le portefeuille d'un Anglais obscur (1).

A la suite de ce rapport, la Convention, se fondant sur la conduite du cabinet britannique et sur les dangers que la Vendée faisait courir à la patrie, vota une série de décrets conformes au système que Barrère, dans son odieux langage, appelait « de la médecine politique ». En voici les principales dispositions : « Au nom de l'humanité outragée, la Conven-

(1) Ces pièces, insérées au *Moniteur*, n° 213, sont absolument inintelligibles, et il est impossible d'en rien induire de positif; il est même permis de conjecturer qu'elles étaient entièrement supposées par quelqu'un qui voulait se faire valoir, comme cela arrive si souvent en matière de police.

tion dénonçait à tous les peuples, et même au peuple anglais, la conduite lâche, perfide, atroce du gouvernement anglais, soudoyant l'assassinat, le poison, l'incendie et tous les crimes pour le triomphe de la tyrannie et l'anéantissement des droits de l'homme.» Elle prononçait la confiscation des biens de toutes les personnes mises hors la loi, renvoyait Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire, ordonnait la déportation de tous les membres de la famille Capet, à l'exception des deux enfants de Louis Capet et des individus de cette famille en ce moment « sous le glaive de la loi » (le duc d'Orléans); elle consommait l'œuvre en ordonnant la destruction des tombeaux des rois à Saint-Denis et ailleurs; elle ordonnait l'arrestation de tous les nationaux des pays en guerre avec la République non domiciliés en France avant le 14 juillet, déclarait traître à la patrie tout Français qui placerait des fonds sur les banques des pays en guerre avec la République, et mettait en arrestation comme suspects ceux qui en possédaient déjà.

Puis, tandis qu'elle dénonçait au monde civilisé, sur des indices bien vagues, le gouvernement anglais comme incendiaire, elle ordonnait « de brûler les bois dans le pays insurgé de l'ouest, de saisir les bestiaux, de couper les récoltes »; elle confisquait les biens des rebelles, et décidait que les femmes, les vieillards et les enfants seraient conduits à l'inté-

rieur, gardant à l'égard des hommes un silence trop significatif. Dans la séance du 7 août, on annonça l'incendie de l'arsenal d'Huningue. A cette nouvelle, Garnier de Saintes proposait de décider que tout homme avait le droit d'assassiner Pitt. La Convention se bornait à décréter « qu'il était l'ennemi du genre humain ».

Il est facile de concevoir l'effet que produisaient au dehors des actes pareils, où l'atroce se mêlait à l'absurde, et quelle force ils donnaient aux hommes qui représentaient la France comme livrée à des énergumènes avec qui il était impossible de nouer les moindres relations.

Sous la pression des fédérés venus à Paris pour célébrer l'anniversaire du 10 août, la Convention vota en principe l'arrestation des suspects (1) et la levée en masse. Cette dernière mesure eut les conséquences les plus sérieuses pour la guerre, en portant l'effectif des troupes françaises à une élévation qu'elles n'avaient pu jusque-là atteindre, et qui leur assura l'avantage incontestable du nombre sur les armées de la coalition. Elle ne fut réglée dans tous ses détails que par un décret du 23 août dont voici les principaux articles :

Art. 1er. Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la Répu-

(1) La trop fameuse loi qui régla définitivement le sort des suspects ne fut rendue que le 17 septembre.

blique, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées.

Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront des armes et transporteront des subsistances; les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront les vieux linges en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l'unité de la République.

Art 2. Les maisons nationales seront converties en casernes, les places publiques en ateliers d'armes, le sol des caves sera lessivé pour en extraire le salpêtre.

Art. 3. Les armes de calibre seront exclusivement confiées à ceux qui marcheront à l'ennemi; le service de l'intérieur se fera avec les fusils de chasse et l'arme blanche.

Art. 4. Les chevaux de selle seront requis pour compléter les corps de cavalerie; les chevaux de trait, autres que ceux employés à l'agriculture, conduiront l'artillerie et les vivres.

. . . .

. . . .

Art. 7. Nul ne pourra se faire remplacer dans le service pour lequel il sera requis; les fonctionnaires publics resteront à leur poste.

Art. 8. La levée sera générale; les citoyens non

mariés ou veufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront. . . . .

. . . .

Art. 12. Le bataillon qui sera organisé dans chaque district sera réuni sous une bannière portant cette inscription : Le peuple français debout contre les tyrans.

Le 16 août, en représailles d'une cédule royale par laquelle le cabinet de Madrid avait prononcé la saisie des biens des Français expulsés des États du roi catholique, la Convention ordonnait le séquestre des biens possédés par les Espagnols pour servir d'indemnité aux Français.

Un autre décret chassait de l'armée tous les nobles. Ils y étaient encore en nombre assez considérable, surtout dans les régiments de ligne, où une partie des officiers avaient conservé leurs grades. Cette mesure, inspirée par la défiance, un des vices les plus ordinaires et les plus funestes de la démagogie, pouvait avoir des résultats lamentables, car elle privait l'armée d'hommes expérimentés et braves. Heureusement pour la France, elle fut négligemment exécutée, et des généraux tels que Desaix, Davoust, Marmont, pour ne citer que les plus illustres, purent continuer à la servir.

Le 5 septembre, à la suite d'une pétition présentée à la barre par les coryphées de la commune de Paris accompagnés de leur cortége habituel d'hommes de

désordre, Barrère lit un rapport où il déclare au nom du Comité de salut public qu'il faut « mettre la terreur à l'ordre du jour ». La création d'une armée révolutionnaire de 7,200 hommes est votée, et cette troupe reçoit la mission de comprimer les contre-révolutionnaires, d'exécuter partout où besoin serait les lois révolutionnaires et les mesures de salut public décrétées par la Convention.

Le 6, tous les sujets des puissances en guerre avec la République sont mis en arrestation, à l'exception de ceux qui auraient fait leurs preuves de civisme. La peine de mort est portée contre ceux qui déguiseraient leur nationalité véritable, entretiendraient des rapports avec l'ennemi et les émigrés, ou entreraient à l'avenir sur le territoire français.

Les actes répondaient aux votes, et partout la guerre était poussée avec la plus grande énergie; mais c'était surtout contre les ennemis intérieurs que la Convention déployait un acharnement extrême. La garnison de Mayence et une partie de celle de Valenciennes étaient dirigées en poste sur la Vendée, et on espérait bien, avec l'aide de ces soldats aguerris, réparer les désastres qui avaient signalé le mois de juillet. Les royalistes n'avaient pas d'ailleurs tiré profit des défaites de Westermann et de La Barrolière. C'était le moment de la moisson; les paysans étaient retenus à leurs champs pour en faire la récolte, et jusqu'aux premiers jours de septembre il

Combats de Luçon.

n'y eut d'affaires importantes que deux attaques di rigées par les Vendéens contre Luçon (20 juillet, 14 août); toutes deux furent repoussées, la seconde avec des pertes considérables pour les royalistes.

Commencement du siége de Lyon.

Le 8 août, les hostilités commencèrent contre Lyon. Quelques bataillons de la garnison de Valenciennes étaient venus grossir le corps assiégeant, et les commissaires de la Convention précipitèrent contre la malheureuse cité les flots de la levée en masse des départements voisins; les paysans, alléchés par l'appât qu'offrait à leur avidité le sac prochain d'une ville célèbre par sa richesse, se ruèrent sur elle, en troupes indisciplinées, de l'Auvergne, du Vivarais, de la Bourgogne. Kellermann, qu'on accusait de modérantisme, était remplacé par un favori des clubs, le médecin Doppet, qui, sous les yeux des commissaires de la Convention, et particulièrement de Dubois-Crancé, conduisit le siége avec toute l'inflexibilité que pouvaient désirer les jacobins. De leur côté, les muscadins (1) ne se décourageaient pas, et, tenant intrépidement tête à l'orage, ils défendaient pied à pied les abords de leur ville. L'espérance d'être secourus par les Piémontais soutenait leur courage.

Les hostilités se poursuivaient avec une activité égale contre les insurgés de Provence. Carteaux, qui

(1) Sobriquet donné aux soldats lyonnais qui fut plus tard étendu à tous les royalistes.

avait reçu des renforts, attaqua à Septeme leur petite armée, la battit, et la poursuivit vivement; il acheva de la mettre en pleine déroute à Salon, où elle était retranchée (24 août). Après cet échec, Marseille ne pouvait résister. Ceux des habitants qui voulaient encore tenir en vinrent aux mains avec les partisans de la soumission, et eurent le dessus; mais, malgré ce succès, ils ne purent empêcher l'armée de la Convention d'entrer le lendemain dans la ville sans coup férir.

Défaite des Marseillais

Cet événement ne terminait pas l'insurrection provençale. Toulon restait encore insoumis, et la présence d'une escadre anglaise dans la Méditerranée allait donner lieu à des événements imprévus et funestes pour la France.

La flotte anglo-espagnole dans la Méditerranée.

Au début des hostilités, le cabinet britannique avait été trompé par la marche rapide des événements, et la promptitude de la déclaration de guerre de la France. Ses marins si nombreux étaient dispersés dans les quatre parties du monde; les armements ne purent immédiatement se compléter, et il fallut avoir recours au moyen extrême de la *presse*. Aussi, dans le premier moment, les hardis corsaires français, trouvant la mer libre, purent-ils faire éprouver des pertes sensibles au commerce anglais. Cet état ne se prolongea pas longtemps, et bientôt trois escadres sortirent des ports de la Grande-Bretagne. La première, celle de l'amiral Gardner, se rendit aux

Indes occidentales; la seconde, sous lord Howe, était destinée à croiser dans la Manche et à observer la flotte française réunie à Brest et commandée par l'amiral Morard de Galles; enfin, à la tête de la troisième, lord Hood (1), qui passait pour le meilleur officier de la marine anglaise, fit voile pour la Méditerranée, à l'effet d'y joindre l'escadre espagnole, et de garantir contre les attaques de la flotte de Toulon les diverses puissances italiennes.

La présence dans la Méditerrannée des forces réunies de l'Angleterre et de l'Espagne eut de graves conséquences; la première fut l'insurrection de la Corse.

surrection e la Corse.

Cette île n'était possédée par la France que depuis vingt-cinq ans. En 1768, les Génois, ses antiques dominateurs, désespérant de réduire l'insurrection qui y était permanente, cédèrent à Louis XV tous leurs droits. Le chef du gouvernement créé par les révoltés, Pascal Paoli, était aussi distingué comme homme d'État que comme militaire. Il essaya de résister aux Français; mais, accablé par leurs forces supérieures, il fut contraint de leur abandonner sa patrie. Il se réfugia à Londres où le cabinet anglais, mécontent de voir une nation rivale étendre sa puis-

(1) Les deux flottes des lords Hood et Howe se composaient l'une et l'autre d'une vingtaine de vaisseaux de haut-bord. Les deux escadres françaises de Toulon et de Brest étaient à peu près de la même force.



sance dans la Méditerranée, le reçut honorablement et lui accorda une pension.

En 1789, Paoli, considéré comme une victime de l'oppression royale et le défenseur des droits d'un peuple, fut rappelé. Accueilli avec honneur par Louis XVI et par la Constituante, il retourna en Corse, où sa présence excita des transports de joie. Malgré son grand âge, il fut à la fois reconnu dans le grade de général de division, appelé au commandement militaire de l'île, et mis à la tête de l'administration départementale. Il cumula ainsi les pouvoirs civils et militaires. Pendant les premières années, sa conduite ne trahit aucun ressentiment contre la France ou la Révolution. Mais la République proclamée, et surtout Louis XVI exécuté, son attitude devint hostile. Toutefois il attendit pour dévoiler ses vrais sentiments que la Convention fût en lutte contre la seule puissance en état de soutenir le mouvement insurrectionnel corse, et n'éclata qu'après la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre; il avait, suivant toute apparence, conservé des intelligences avec Londres, et il put facilement préparer à une résistance ouverte les Corses qu'exaspéraient le cours forcé des assignats et les persécutions dirigées contre le culte. La Convention, inquiète de son attitude, le manda à la barre (2 avril); mais il n'était pas homme à se livrer à ses ennemis. L'annonce de la prochaine arrivée

d'une flotte anglaise et de sa réunion à une escadre espagnole l'encouragea dans sa rébellion. Entouré de l'ancien régiment de Salis qu'il s'était attaché, et qui, tout en perdant sa qualité de régiment étranger, était resté composé presque entièrement de Grisons, il convoqua à Corte, au centre de l'île, une consulte qui se réunit le 26 mai, et le choisit pour président. Cette assemblée rappela les députés corses qui siégeaient à la Convention, forma des troupes, et proscrivit les amis de la République, sans toutefois prononcer immédiatement la rupture avec la France. Bientôt l'île entière fut aux mains des insurgés, à l'exception des trois places maritimes de Calvi, de Bastia et de Saint-Florent. C'est dans ces villes que se réfugièrent quelques familles restées fidèles à la France, et parmi elles la famille Buonaparte, qu'attendaient de si hautes destinées (1).

Traité entre l'Angleterre et les Deux-Siciles.

La présence de l'escadre anglo-espagnole dans la Méditerranée eut encore pour effet de décider la cour de Naples à se joindre à la coalition, ce qu'elle

(1) M. Lanfrey, dans sa remarquable Histoire de Napoléon Ier, a établi évidemment, à mon avis, que jusqu'en 1793, époque où il revint sur le continent et attacha sans retour sa fortune à celle de notre pays, le jeune Napoléon Buonaparte était surtout préoccupé des destinées de son île natale, où, il est vrai, il figurait parmi les amis fidèles de la France. Cela explique comment un officier aussi distingué et aussi ambitieux ne parut sur le théâtre de la guerre que quinze mois après qu'elle eut éclaté. On retrouve la trace de ces premiers sentiments de patriotisme corse dans les mémoires dictés par le captif de Saint-Hélène au général Montholon.

n'avait osé faire jusque-là, intimidée qu'elle était par l'expédition française du mois de décembre précédent. Le 13 juillet, un traité était signé à Naples entre l'Angleterre et les Deux-Siciles. Le roi Ferdinand s'engageait à fournir à la coalition 6,000 hommes de troupes de terre, quatre vaisseaux de ligne, quatre frégates et quatre petits bâtiments de guerre, et à ne traiter avec la France que si elle offrait en même temps à la Grande-Bretagne la paix et la restitution des conquêtes qu'elle pourrait avoir faites. Si néanmoins le cabinet de Londres se décidait à continuer la guerre, les Deux-Siciles garderaient la neutralité. Le roi d'Angleterre, de son côté, promettait d'entretenir soit par lui-même, soit par ses alliés, des forces suffisantes pour s'assurer « une supériorité décidée dans la Méditerranée, et pourvoir par ce moyen à la sûreté des États de Sa Majesté sicilienne ».

La diplomatie britannique cherchait en même temps à entraîner la Toscane dans la coalition, non pas que ce petit État eût la moindre importance militaire, mais ses denrées contribuaient à l'approvisionnement du midi de la France, et il importait à la coalition d'interrompre des relations commerciales très-avantageuses à la République. Le gouvernement grand-ducal résista, il échangea avec les représentants de la Russie et de l'Angleterre une correspondance fort aigre, et maintint quelque temps

encore sa neutralité. Gênes refusait également de prendre parti dans une lutte où elle n'avait rien à gagner et tout à perdre.

Arrestation de MM. Maret et de Sémonville.

Un acte violent de l'Autriche témoignait au même moment de la ferme intention des coalisés de rompre tout rapport entre les neutres et la France. M. de Sémonville allait partir pour remplir l'ambassade de Constantinople ; il avait pour mission de pousser la Porte à entreprendre contre la Russie et l'Autriche une guerre qui eût été la plus favorable des diversions pour la Convention.

En se rendant à son poste, le diplomate français devait s'arrêter à Florence. Dans plusieurs conversations avec le représentant de la République en Toscane, le principal ministre du grand-duc, Manfredini, avait donné à entendre que l'Autriche n'était pas aussi éloignée de faire la paix qu'on pouvait le supposer. Quoique ces insinuations, venues d'un homme qui maintenait courageusement la neutralité de son cabinet et qui par conséquent désirait la fin des hostilités, ne présentassent pas une grande autorité, on voulut à Paris savoir à quoi s'en tenir, et Sémonville fut chargé, non pas d'entamer prématurément une négociation pacifique, mais seulement de « provoquer et de recevoir des ouvertures ». Il laisserait percer assez clairement le but de sa mission pour qu'il fût connu de la Prusse, ce qui, en éveillant les soupçons de cette puissance, jetterait un ferment de

division entre elle et l'Autriche; mais il n'oublierait pas « que la République n'avait que la guerre à traiter avec cette puissance ».

En même temps, Maret était nommé ministre à Naples, avec l'instruction de maintenir le roi Ferdinand dans la neutralité qui lui avait été imposée, l'année précédente, par la présence de la flotte française, et de ne négliger aucun des moyens propres à assurer à la France les dispositions favorables de la cour près de laquelle il allait résider (1).

(1) Tous ces détails sur les missions de Sémonville et de Maret sont tirés, soit des instructions qui leur furent données à leur départ, et qui sont conservées aux archives des affaires étrangères de Paris, soit de la délibération prise par le comité de salut public au sujet de l'envoi du premier de ces agents à Florence, telle qu'elle est insérée au registre des procès-verbaux déposé maintenant aux archives de l'empire. Mais dans une relation rédigée très-postérieurement, il est vrai, par le duc de Bassano, on lit les paroles suivantes : « La plus saine partie du gouvernement s'entendit pour faire une démarche auprès des seules puissances encore en état d'alliance avec la République, Venise, Florence, Naples. Les républicains tenaient à ne pas être désavoués du monde entier. On se crut assuré que si ces trois États mettaient pour condition à la continuation de leur alliance la sûreté de la reine et de sa famille, elle ne leur serait pas refusée. Le projet fut arrêté..... et je fus chargé de son exécution. »

Ces paroles perdent de leur valeur par suite du commentaire qui leur a été donné par M. le baron Ernouf dans une biographie du duc de Bassano, écrite à l'aide des papiers laissés par cet éminent personnage, et pleine de renseignements nouveaux. Suivant le consciencieux écrivain, « avant et surtout depuis le 31 mai, Maret n'avait été autorisé que verbalement et à voix basse à faire une telle concession : le mystère importait à la sûreté des ministres qui avaient approuvé la démarche de ceux des membres des comités qui en avaient eu connaissance. Parmi ces derniers, il en était qui voulaient bien avoir l'air d'ignorer ce secret, mais à condition qu'il resterait véritablement inconnu à d'autres, aux plus violents parmi

Les deux agents républicains s'étaient arrangés pour traverser de compagnie la Suisse et l'Italie. En passant par la Valteline sur le territoire des Grisons, ils furent arrêtés par des sbires autrichiens venus de la Lombardie, et on les incarcéra immédiatement dans la citadelle de Mantoue.

les violents, pour lesquels la découverte d'une nouvelle intrigue diplomatique eût été une bonne fortune. »

Réduite à ces termes, la révélation de Maret perd beaucoup de son importance, et il ne suffit pas de quelques propos vagues de personnes qui n'auraient osé soutenir publiquement leur dire pour avancer que le ministre de France à Naples était autorisé formellement à promettre la vie de la reine.

L'abbé de Mongaillard, dans son *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI*, et après lui M. de Sybel, ont émis la conjecture que la crainte éprouvée par certains membres du second Comité de salut public, qui avaient fait partie du premier, de se voir compromis par la publication des instructions des deux agents arrêtés, les décida à hâter l'envoi de la reine devant le tribunal révolutionnaire.

Les pièces authentiques que j'ai eues sous les yeux ne permettent pas d'admettre cette version. L'arrestation a eu lieu le 25 juillet; le 30 seulement l'ambassadeur de la République en Suisse, Barthélemy, a été instruit du malheur de ses collègues. Il a rendu compte de cet événement par une dépêche du 31 juillet, portée à Paris par un des gens mêmes de M. de Semonville. Le rapport fait au Comité de salut public par le ministre des affaires étrangères n'est daté que du 6 août, et c'est le 1er de ce mois que fut voté le décret qui envoyait la reine devant le tribunal révolutionnaire.

M. A. Geffroy, écrivain très-versé dans l'histoire de la Suède pendant le dix-huitième siècle, et auteur d'un livre curieux sur Gustave III, publié postérieurement à l'impression de la première partie du présent ouvrage, a avancé, dans un article sur Mme de Staël (*Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1856) que, lors des négociations ouvertes entre la France et la Suède dans l'hiver de 1793, il avait été parlé de la liberté de la reine, mais il n'a pas donné de renseignements précis à cet égard. On ne trouve trace de rien de semblable aux archives des affaires étrangères.

En commettant un acte aussi contraire au droit des gens, le cabinet de Vienne se proposait un double but : il voulait empêcher les deux diplomates, dont on redoutait l'activité, d'arriver à leur poste et se saisir de leurs papiers (1); Sémonville surtout, qui pendant sa mission à Gênes s'était montré un agent de propagande actif en Milanais, était l'objet des défiances autrichiennes. Dès avant la chute de la royauté, quand ce diplomate avait été appelé par Louis XVI à l'ambassade de Constantinople, les coalisés étaient parvenus à obtenir de la Porte qu'elle refuserait de le recevoir. Ce n'était pas sans peine que cette opposition de la Turquie avait été vaincue, et qu'on avait reçu à Paris l'assurance que les difficultés élevées à Constantinople contre l'admission de Sémonville étaient levées. A Vienne, on soupçonnait véhémentement ce personnage redouté d'avoir essayé de nouer quelques relations avec les hommes naguère attachés au système de l'alliance française, et notamment avec Cobenzl, qui venait de tomber du ministère, et qui dut se justifier devant l'empereur des accusations portées contre lui à cette occasion. Le bruit se répandit par toute

(1) L'Autriche allégua, pour justifier la violation du territoire neutre des Grisons, un article d'une capitulation conclue en 1639, entre cette ligue et le roi d'Espagne en sa qualité de duc de Milan, où il était dit : que les Grisons n'accorderaient passage à aucun individu en guerre ouverte ou secrète avec la maison d'Autriche, ou qui voudrait lui porter dommage, mais au contraire aideraient la maison d'Autriche contre ses adversaires.

(24 août). Malgré la résistance d'un certain nombre de personnes qui ne voulaient pas aller aussi loin, le drapeau blanc est arboré, et Louis XVII proclamé roi. L'amiral Trogoff et sa flotte suivirent le mouvement.

Le 28 août, la flotte anglaise entrait dans la rade et débarquait 3,000 marins qui prenaient possession de la ville et des forts. En même temps, Hood déclarait dans une pièce publique que « les sections de Toulon ayant proclamé Louis XVII leur légitime roi, et ayant juré de rétablir la monarchie telle qu'elle avait été acceptée en 1789 par le défunt roi, il prenait possession de Toulon comme un dépôt pour Louis XVII jusqu'au rétablissement de la paix ».

En vain le contre-amiral Saint-Julien essaye de conserver à la République les vaisseaux qui formaient sa division ; il est abandonné par les commandants sous ses ordres, et obligé de s'enfuir avec quelques hommes restés fidèles à la France. 32 vaisseaux et un nombre considérable de frégates et de bâtiments plus petits (1), de magnifiques établissements maritimes et un matériel considérable tombèrent ainsi aux mains des Anglais.

Lord Hood ne disposait pas de forces suffisantes pour défendre une place de l'importance de Toulon

(1) Ces chiffres sont empruntés à un rapport de Barrère à la Convention nationale, lors de la reprise de Toulon ; cette pièce est analysée plus bas.

contre les attaques probables des Français. Son premier soin fut de demander des secours partout où il pouvait espérer en trouver, à la flotte espagnole, à l'armée de Roussillon, aux Piémontais campés sur les Alpes maritimes, aux Napolitains même. Son appel fut entendu. L'amiral espagnol Langara entra promptement dans la rade avec 17 vaisseaux; 4,000 soldats de sa nation, 4,000 Napolitains ou Piémontais, deux régiments anglais tirés de Gibraltar, vinrent former la garnison de la place. En outre, les soldats de deux bataillons de volontaires en garnison à Toulon qui avaient pris parti pour l'insurrection formèrent, en se réunissant à quelques royalistes de l'intérieur ou émigrés, un régiment qui reçut le nom de Royal-Louis (1).

Lord Hood n'était pas autorisé à prendre aussi nettement parti qu'il le fit dans les divisions intérieures de la France, et à se prononcer en faveur de Louis XVII. Mais les circonstances étaient telles qu'il ne fut pas désavoué. La conquête de Toulon et la capture d'une partie considérable de la flotte française étaient des événements trop importants et trop favorables pour qu'il y eût lieu à hésitation; par ce fait le cabinet anglais se trouva entraîné plus loin qu'il ne l'avait voulu jusque-là. La nouvelle d'un pareil succès fut accueillie à Londres avec une

(1) Ces renseignements sont empruntés au *Tableau des guerres de la révolution.*

joie extrême et y fit naître les plus vives espérances. Immédiatement, sir Gilbert Elliot, un des whigs qui s'étaient rapprochés de Pitt, fut envoyé à Toulon pour y former, avec lord Hood et le général commandant les forces anglaises, O'Hara, une commission de gouvernement.

Siége de Dunkerque.

Cependant l'entrée de Carnot au Comité de salut public allait se faire sentir par l'impulsion vigoureuse imprimée par lui aux opérations de la guerre, particulièrement sur la frontière du Nord, où il avait assisté aux derniers événements en qualité de représentant du peuple.

Il est difficile d'imaginer rien de moins sensé que la conduite tenue en ce moment par les coalisés. Comme on l'a déjà vu, ils s'étaient partagés après la prise de Valenciennes en deux corps : l'un, sous Cobourg, assiégeant le Quesnoy ; l'autre, sous York, se dirigeant sur Dunkerque, dans le dessein de s'en emparer. En formant une pareille entreprise, Pitt et les hommes d'État anglais, si éminents à d'autres égards, firent éclater plus évidemment que jamais leur impéritie stratégique. C'était une faute énorme de diviser les forces de la coalition, et dans l'intérêt d'une seule puissance d'en employer une partie considérable à une opération aussi excentrique. Puisqu'on sacrifiait au désir d'occuper un port fameux par ses corsaires les avantages que l'on eût obtenus en poussant vigoureusement les Français après la

prise de Valenciennes, au moins aurait-il fallu que tout fût prêt et combiné pour amener un prompt succès, que l'état délabré de la place ne rendait pas difficile. Mais le plan fut aussi faiblement exécuté que mal conçu.

York ne marcha pas vite, et, le 24 août seulement, la ville fut sommée au nom du roi d'Angleterre. La forme de cet acte, qui indiquait la volonté arrêtée du cabinet anglais de s'approprier Dunkerque, ne laissa pas que de mécontenter à Vienne. 21,000 Anglo-Autrichiens furent destinés au siége, tandis que 16,000 Hesso-Hanovriens, sous le maréchal Freytag, eurent pour mission de le couvrir. 13,000 Hollandais (1) se trouvaient à Menin, à trois journées de marche, servant de lien, suivant le déplorable système des cordons, entre les assiégeants de Dunkerque et ceux du Quesnoy.

Les troupes d'York, travaillant dans un terrain humide et sablonneux, cheminaient lentement. Les assiégés, conduits par deux vigoureux officiers, le général Souham et son second, le colonel Hoche; résistaient énergiquement, et gênaient leurs ennemis par de fréquentes sorties. Toutefois, si l'attaque eût été dirigée à la fois par terre et par mer, la défense n'eût pu se prolonger longtemps. On l'avait compris

(1) Chiffres de Witzleben. Comparés à l'état du 10 août que nous avons analysé plus haut, ils paraissent trop faibles de quelques mille hommes.

en Angleterre, et on y armait une flottille qui sous les ordres de l'amiral Mac Bridge devait prendre part aux travaux du siége. Mais l'amirauté agit mollement ; la tranchée était depuis longtemps ouverte, et les marins anglais ne paraissaient pas. Quelques petits bâtiments français sortis du port de Dunkerque restèrent maîtres de la mer, et inquiétèren singulièrement les assaillants.

Du côté des républicains, au contraire, des mesures étaient activement prises pour la défense de la frontière du nord. 35,000 hommes de troupes aguerries quittaient les armées du Rhin et de la Moselle où elles étaient remplacées par les hommes de la levée en masse, et marchaient vers la Flandre.

Un nouveau général, qui sur le Rhin s'était fait une réputation de courage, Houchard, était (10 août) appelé au commandement de l'armée du Nord. Il ne tarda guère, après son arrivée, à acquérir la certitude que le mouvement excentrique du duc d'York avait pour but le siége de Dunkerque ; il se prépara à entraver cette opération. Pour y réussir, il réunit sur sa gauche la meilleure partie de ses forces. Son premier plan fut d'écraser d'abord les Hollandais à Menin, et ensuite en se portant vers Dixmude et Furnes de bloquer York entre les Français et la mer, position critique dont il fût difficilement sorti. Mais une première attaque dirigée contre le prince d'Orange donna lieu seulement à une affaire très-san-



glante et sans résultat (18 août). Sur ces entrefaites, le général républicain recevait l'instruction précise de marcher sur Dunkerque. « Nous ne pouvons douter, » écrivait Carnot le 28 août, « de la haute importance que Pitt attache à la conquête de Dunkerque et de Bergues...; il n'a pas d'autre moyen de soutenir son crédit chancelant et de consoler sa nation des frais énormes de la guerre et de la perte totale de son commerce... Sauvons ces deux villes, et la révolution la plus complète est inévitable en Angleterre... Portez des forces immenses vers Bergues et Dunkerque; que l'ennemi soit chassé de la Flandre maritime, qu'il en soit chassé à quelque prix que ce puisse être. » Cette dernière phrase résume tout le système qui allait désormais prévaloir et assurer de si grands succès aux armées républicaines : réunir en grandes masses les troupes disponibles pour frapper sur le point important un coup décisif. C'était précisément l'opposé du système des cordons auquel les généraux alliés restaient obstinément fidèles.

Bat d Honds

En conséquence des ordres du Comité de salut public, le général républicain se décida à aborder de front les Hanovriens de Freytag (1). Le 6 sep-

(1) Les documents français s'accordent à ne donner à Houchard qu'une force de 30 à 35,000 hommes, non compris la garnison de Dunkerque. 25 à 30,000 seulement prirent part à l'affaire d'Hondschoote.

tembre, la position de Rexpoëde, occupée par une partie de ce corps d'armée, fut attaquée, prise et reprise avec un grand acharnement. Les Hanovriens finirent par se retirer en bon ordre sur Hondschoote, où le surlendemain Houchard les assaillait de nouveau, et les chassait sur Furnes. Ces engagements avaient été meurtriers et très-honorables pour les deux partis, car, si les coalisés avaient lutté courageusement quoique en nombre inférieur, les Français durent enlever de vive force des villages qui, situés dans une plaine marécageuse, entourés de digues élevées et abordables seulement par un petit nombre de chemins, étaient de véritables forteresses. Pendant ce temps, la garnison de Dunkerque, augmentée par une division venue à son secours, fit une sortie vigoureuse, à la suite de laquelle York se décida à lever le siége en toute hâte, abandonnant son attirail, et notamment un grand nombre de canons. Il ne lui restait pour ligne de retraite que la chaussée étroite qui conduit de Dunkerque à Furnes, et il pouvait tout redouter si les Français venaient à s'en emparer. Heureusement pour lui, Houchard ne poussa pas bien vivement son avantage; les Hanovriens arrivèrent à Furnes dans la soirée du 8, et les Anglo-Autrichiens d'York les y rejoignirent dans la matinée du 9. Négligeant d'attaquer ces troupes réunies, les républicains tombèrent avec des forces supérieures sur les Hollandais à Werwick et à Menin, leur



mirent hors de combat 2,000 à 3,000 hommes, et leur prirent 40 pièces de canon.

Toutefois les vainqueurs ne tirèrent pas de ces succès toutes les conséquences qu'on pouvait attendre. Cobourg, plus heureux qu'York, s'était rendu maître du Quesnoy (11 septembre), et deux jours plus tard des troupes françaises rassemblées à Landrecies, à Maubeuge et à Cambray, qui essayèrent tardivement de secourir la place dont elles ignoraient la reddition, furent repoussées avec perte. Après cet avantage (13 septembre), le général autrichien se mit immédiatement en mouvement pour aller au secours du duc d'York et du prince d'Orange. Houchard, intimidé, n'osa continuer son mouvement offensif, et, dans les manœuvres qu'il ordonna pour ramener sa troupe en arrière, une de ses colonnes (16 septembre) choqua à Courtray une de celles de Cobourg commandée par Beaulieu; les Français s'abandonnèrent là encore une fois à une de ces paniques comme ils en avaient éprouvé plusieurs depuis le commencement de la guerre, et ils laissèrent aux mains de l'ennemi des prisonniers et des canons.

Après cette malheureuse rencontre, les hostilités restèrent quelque temps suspendues. Le Comité de salut public se montra très-irrité de ce que Houchard n'eût pas tiré meilleur parti de sa victoire, et il fut arrêté ainsi que plusieurs officiers de son état-

major et notamment Barthélemy et Vernon, dont il passait pour suivre les inspirations.

La série d'affaires qui signala dans la Flandre maritime le commencement de septembre, et qui est connue dans l'histoire sous le nom de bataille de Hondschoote, marque un moment décisif dans les guerres révolutionnaires; celui où cesse l'infériorité évidente dont les troupes de la Convention avaient donné tant de preuves pendant la première partie de la campagne de 1793. Désormais elles sont de taille à lutter contre les coalisés, et le jour est prochain où leur supériorité deviendra incontestée. C'est aussi à cette époque qu'on voit apparaître à la tête des armées les premiers arrivés au commandement de cette génération qui devait, pendant plus de vingt ans, conduire nos drapeaux à la victoire : Jourdan, Moreau, Hoche, Macdonald. Jusqu'alors des hommes qui, par leur âge et leurs antécédents, appartenaient à l'ancien régime, avaient dirigé les bataillons républicains. A l'avenir, sur toutes les frontières, vont fixer les regards, des jeunes gens, contemporains de leurs soldats, pleins des mêmes illusions, animés des mêmes passions, exerçant sur eux un ascendant naturel qui avait manqué à des hommes plus avancés dans la vie. Union redoutable entre les membres d'un même corps, et que n'étaient pas de force à vaincre les disciples vieillis du grand Frédéric et les soldats sans ardeur des monarques étrangers.



Les armées de la Moselle et du Rhin, comme celles du Nord, reçurent l'ordre de prendre l'offensive ; mais, ainsi qu'on l'a vu plus haut, leurs tentatives ne furent pas heureuses; l'armée de la Moselle surtout, en attaquant Brunswick dans la position de Pirmasens, essuya un grave échec.

Sur la frontière des Alpes, les insurrections lyonnaise et provençale avaient donné aux Sardes, qu'avaient rejoint quelques milliers d'Autrichiens, l'occasion favorable pour prendre l'offensive et pénétrer au cœur de la France. Si les coalisés avaient été dirigés par des généraux tant soit peu habiles, ils se fussent précipités vers la porte qu'au dedans les ennemis de la Convention faisaient tant d'efforts pour ouvrir. Mais la même incapacité apparaissait au Sud-Est et au Nord. Combats en Savoie

La configuration géographique était tout à fait favorable aux ennemis de la République. Les Alpes forment un arc de cercle dont le centre est à peu près vers Turin ; il était donc facile aux Piémontais de se porter plus vite que leurs adversaires sur un point quelconque de la circonférence, et d'y écraser les Français qui, dispersés sur une courbe plus étendue, menacés sur leurs derrières par les Lyonnais et les fédéralistes, ne pouvaient, sur le lieu attaqué, opposer que des forces inférieures.

Les coalisés avaient à choisir : si les considérations de politique générale l'emportaient dans leur

esprit, ils devaient répondre aux appels qui leur étaient adressés de la seconde ville de France, et y opérer la contre-révolution. L'armée des Alpes, chargée de défendre le nouveau département du Mont-Blanc, était singulièrement affaiblie par l'envoi des troupes dirigées contre les insurgés lyonnais et provençaux. En outre, les Sardes pouvaient compter sur le concours d'un grand nombre de Savoyards restés fidèles au descendant de leurs anciens ducs, ou irrités par les persécutions religieuses, par le cours forcé des assignats et par la réquisition. Presque tous les gentilshommes de la province étaient restés sous les drapeaux à la croix blanche, et on avait vu nombre de paysans, appartenant aux régiments provinciaux, aller, après la conquête, rejoindre leurs régiments au-delà des Alpes. Supériorité du nombre, disposition favorable des habitants, position militaire avantageuse, tout semblait assurer le succès d'une invasion de la Savoie, si on dirigeait sur ce point toutes les forces disponibles en Piémont.

Les alliés voulaient-ils, au contraire, plutôt satisfaire leur avidité que servir la cause royale, ils n'avaient qu'à marcher sur Toulon, et à consolider la conquête d'un des principaux arsenaux militaires de la France. L'armée républicaine qui, sous le nom d'armée d'Italie, couvrait le comté de Nice, était, comme celle des Alpes, affaiblie par des détache-



ments dirigés contre les mouvements de l'intérieur, et se trouvait hors d'état de résister à de nombreux ennemis. Mais ce qu'il ne fallait pas faire, et ce que firent les Austro-Sardes, c'était de tenter les deux entreprises à la fois, de diviser ses forces, et de n'avoir sur aucun point une supériorité incontestable.

En Savoie, les républicains furent contraints à la retraite, et les Piémontais, pénétrant dans la province par trois endroits, le Faucigny, la Tarentaise et la Maurienne, s'emparèrent sans grande difficulté des hautes vallées, mais ils ne se hâtèrent pas de déboucher des montagnes, et ne poussèrent pas vivement leurs premiers avantages. Les Français eurent le temps de recevoir des renforts; Kellermann, revenu de Lyon, saisit de nouveau le commandement de son armée; il manœuvra non sans habileté, prit sur plusieurs points l'offensive, et les Sardes intimidés par quelques échecs partiels repassèrent les Alpes vers le commencement d'octobre. Bien qu'ils n'eussent pas éprouvé de revers sérieux, ils n'osaient continuer la campagne; du moment où ils n'avaient pu rejeter et suivre les Français dans les plaines fertiles de la Bresse ou du Dauphiné, ils craignaient d'être surpris par les neiges qui les bloqueraient dans des vallées stériles, sans moyen de communication avec le Piémont dont ils tiraient leurs ressources.

Prise de Lyon.

Cette retraite fut promptement suivie de la chute de Lyon. Depuis deux mois, les habitants de la malheureuse cité n'avaient abandonné que l'une après l'autre, et à la suite de sanglants combats, les positions qui la couvraient. Cependant la résistance arrivait à son terme, et les commissaires des sections durent aller trouver les représentants du peuple pour traiter avec eux ; ils consentirent à la reddition de la ville à discrétion, et se contentèrent de l'assurance bien vague que les personnes et les propriétés des innocents seraient respectées (8 octobre). Le lendemain, de grand matin, Précy, à la tête de 2,500 hommes, débris héroïque de ses compagnons, essaya de se frayer un chemin vers la Suisse. Bientôt la colonne, assaillie par des forces supérieures, fut anéantie ; le chef et quelques rares soldats purent seuls, à travers mille périls, se soustraire à la mort. Au même moment, une division républicaine occupait Lyon avec le plus grand ordre. Couthon, Collot-d'Herbois et Fouché n'exercèrent que quelques jours plus tard les implacables vengeances de la Convention.

Combats dans le comté de Nice.

Les efforts tentés par les Piémontais dans le comté de Nice, pour se mettre en communication avec Toulon, n'eurent pas plus de succès que leurs efforts pour reconquérir la Savoie. Une grande attaque fut préparée contre les positions républicaines. On la fixa au 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge et fête nationale en Piémont, depuis qu'à



lle date, en 1708, le prince Eugène avait in-
ıne sanglante défaite aux troupes de Louis XIV,
; forçant à lever le siége de Turin. Le vieux
r-Emmanuel quitta sa capitale pour venir pren-
art à une victoire; il n'assista qu'à un échec.
erbion, qui avait succédé à Brunet après l'entrée
ınglais à Toulon, sut vigoureusement repousser
emi. Cette tentative, renouvelée quelques jours
tard, n'eut pas une meilleure issue, et l'armée
aise, bien qu'affaiblie par les forces envoyées
:ovence, se maintint dans ses positions jusqu'à
ıe l'hiver vînt mettre un terme aux hostilités.

ı Roussillon, les Espagnols conservaient leur riorité, sans obtenir cependant de résultats dé- . A la suite de la prise de Bellegarde, Riccardos llit les Français (17 juillet). Il en résulta un ɔat sanglant où les républicains conservèrent un e avantage; néanmoins ils ne purent empêcher adversaires d'entreprendre le siége de Ville- :he que son commandant rendit sans presque /er de la défendre. Pendant les deux mois qui rent, de nombreux combats furent livrés avec 'ortunes diverses. Combats dans les Pyrénées.

ı septembre, les Français tentèrent une attaque
:rale, et remportèrent, le 17, un premier succès
ɘyretortes, qui eut pour résultat de remettre
ɘfranche en leur pouvoir; mais Riccardos répara
nptement cet échec, en infligeant, le 22, aux ré-

publicains, dans les champs de Truillas, une défaite complète. Heureusement pour ceux-ci, ils reçurent le lendemain de leurs revers des renforts qui, en leur assurant la supériorité numérique, empêchèrent l'habile et valeureux général espagnol de tirer parti de sa victoire.

Aux Pyrénées occidentales, durant tout le cours de la campagne, il y eut de fréquentes et sanglantes rencontres, souvent heureuses pour les Espagnols, mais pas de choc décisif, et aucune des deux armées n'avança sensiblement dans le pays ennemi.

Les Mayençais en Vendée.

Pendant l'automne de 1793, les Vendéens essuyèrent des revers dont ils ne se relevèrent jamais. A la suite de leurs échecs devant Luçon, les hostilités avaient langui pendant quelques semaines, et le conseil supérieur de Châtillon s'était occupé à établir les premiers fondements d'un gouvernement et d'une administration. Les républicains attendaient, pour reprendre l'offensive, l'arrivée de 16,000 Mayençais et d'une partie de la garnison de Valenciennes. Ils comptaient, non sans raison, sur la force nouvelle que leur apporterait le concours de troupes aussi solides.

Le 2 septembre, un grand conseil fut tenu à Saumur pour arrêter le plan à suivre; onze représentants et neuf généraux y assistaient; la levée en masse qui s'opérait activement au même moment dans l'ouest mettait à leur disposition une foule considérable

mais peu redoutable, car elle se composait de recrues qui n'étaient ni bien armées, ni instruites. Néanmoins les deux armées des côtes de La Rochelle et des côtes de Brest allaient désormais compter cent mille hommes, et on pouvait, avec de pareilles forces, obtenir un grand résultat.

A la réunion de Saumur, la discussion fut vive, et une division qui devait avoir de graves conséquences se manifesta entre les républicains. Le commandement de l'armée des côtes de La Rochelle, enlevé à Biron, avait été confié à un héros des clubs, Rossignol; déjà se trouvaient employés contre les Vendéens des hommes de la même espèce, Santerre, Ronsin, pour ne citer que les plus connus. Entre ces généraux improvisés et les militaires de profession, il y avait une incompatibilité d'humeur qui éclata à Saumur. Le sujet de la discussion fut la direction à donner aux Mayençais. Les Jacobins voulaient les réunir à l'armée de Rossignol, et faire partir les principales attaques de Saumur; les militaires demandaient, au contraire, que cette troupe d'élite fût envoyée à Nantes pour être mise aux ordres de Canclaux, et donner ainsi à ce général, vieil officier, le principal rôle dans la campagne prochaine. Les représentants flottaient entre les deux projets; enfin le parti militaire l'emporta; mais il resta de ce débat un levain d'inimitié qui ne tarda pas à produire son effet pendant le cours des opérations qui suivirent.

Bataille de Torfou.

Il fut décidé que l'armée des côtes de Brest, grossie par les Mayençais et venant de Nantes, serait chargée de l'attaque principale; dès qu'elle aurait pénétré un peu avant dans le pays, les divisions de l'armée des côtes de La Rochelle partant d'Angers, de Saumur, de Niort, de Luçon et des Sables, marcheraient par un mouvement concentrique sur Cholet où devait s'opérer la jonction de toutes les forces républicaines. Cette manœuvre n'était pas heureusement conçue, car les Vendéens occupant l'intérieur du cercle pouvaient porter leurs forces sur un point, et écraser partiellement les républicains. C'est ce qu'ils ne manquèrent pas de faire en infligeant près de Chantonnay un grave échec à la division de Luçon. Cependant les autres colonnes s'avançaient et mettaient à exécution les décrets d'extermination de la Convention, et « de ce jour l'incendie des villages éclaira la marche des républicains » (1). Les Mayençais commencèrent par pousser devant eux le corps de Charette qui s'offrit le premier à leurs coups, et le rejetèrent au-delà de Clisson; mais les chefs de la grande armée accoururent au secours de leur camarade, et 40,000 Vendéens se trouvèrent bientôt réunis à Torfou. Le combat s'engagea entre eux et les terribles Mayençais. Les royalistes avaient une supériorité considérable de nombre, et le

(1) Phrase de Napoléon dans ses mémoires.



terrain très-accidenté favorisait le feu meurtrier de leurs tirailleurs. Les républicains, malgré la bravoure qu'ils déployèrent et l'énergie de leur chef, le célèbre Kléber, furent repoussés mais non défaits. Ils battirent en retraite sans être entamés (19 septembre). C'était néanmoins pour les Vendéens un triomphe plus grand qu'aucun de ceux qu'ils avaient remportés. Jusque-là la guerre de l'Ouest avait été faite presque exclusivement par des bataillons de gardes nationaux; les hommes qui les composaient étaient ou des volontaires, ou des recrues appartenant à la grande levée du mois de mars; ils l'emportaient à peine sur leurs adversaires en instruction militaire et en discipline. Quelques-uns d'entre eux étaient enflammés par les passions patriotiques et révolutionnaires, mais un plus grand nombre avait été arraché du sein de leur famille. Les Vendéens leur étaient donc moralement supérieurs, car tous jusqu'au dernier étaient animés par les plus puissants mobiles : la religion, la croyance politique, l'amour du foyer. A Torfou, les conditions de la lutte étaient nouvelles; les royalistes se trouvèrent en présence de vieux soldats commandés par des chefs du premier mérite ; les avoir vaincus, même en ayant l'avantage du nombre, c'était une grande preuve de force.

Au même moment, la division de Saumur, commandée par deux généraux chers aux clubs de Paris,

Ronsin et Santerre, et celle d'Angers aux ordres de Duhoux, étaient également défaites, la première à Coron (18 septembre), la seconde à Beaulieu (19 septembre). La grande armée royale achevait son succès en mettant en complète déroute (21 septembre) une division de l'armée des côtes de Brest qui se trouvait à Montaigu, et Charette faisait éprouver un sort semblable à la division des Sables (22 septembre).

Sur tous les points de la circonférence, les républicains étaient repoussés, et plusieurs de leurs corps formés par les recrues de la levée en masse étaient dispersés.

ouveaux décrets de la nvention.

A ces fâcheuses nouvelles, la fureur de la Convention fut d'autant plus ardente qu'au même moment elle apprenait des événements non moins funestes : le combat de Menin mettant à néant les résultats de la bataille de Hondschoote, l'échec de l'armée de la Moselle à Pirmasens, celle de l'armée des Pyrénées orientales à Truillas. Mais l'irritation de la terrible assemblée se manifesta non par du découragement, mais par un redoublement de violence. C'étaient surtout les royalistes de l'intérieur qui étaient désignés aux vengeances populaires.

« C'est donc à la Vendée, » s'écriait Barrère dans un de ses rapports (1er octobre), « que vous devez porter toute votre attention, toutes vos sollicitudes ; c'est à la Vendée que vous devez déployer toute l'im-



pétuosité nationale, et réunir tout ce que la République a de puissance et de ressources.

« Détruisez la Vendée; Valenciennes et Condé ne seront plus au pouvoir de l'Autrichien.

« Détruisez la Vendée; l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque.

« Détruisez la Vendée; le Rhin sera délivré des Prussiens.

« Détruisez la Vendée, et l'Espagne se verra harcelée, conquise par les Méridionaux, joints aux soldats victorieux de Mortagne et de Cholet.

« Détruisez la Vendée, et une partie de cette armée de l'intérieur va remplacer cette courageuse armée du Nord, si souvent trahie, si souvent désorganisée.

« Détruisez la Vendée; Lyon ne résistera plus, Toulon s'insurgera contre les Espagnols et les Anglais, et l'esprit de Marseille se relèvera à la hauteur de la révolution républicaine.

« Enfin, chaque coup que vous porterez à la Vendée retentira dans les villes rebelles, dans les départements fédéralistes, dans les frontières envahies. La Vendée et encore la Vendée! voilà le chancre politique qui dévore le cœur de la République française; c'est là qu'il faut frapper! »

En conséquence, le 1er octobre, l'assemblée décrétait qu'au 20 du même mois, c'est-à-dire en moins de trois semaines, la guerre de Vendée devait être finie. Les commissaires et les généraux qui avaient

pris part au conseil de Saumur étaient en grande partie remplacés; Canclaux, Dubayet, Grouchy, étaient mis de côté comme nobles; les troupes destinées à combattre la Vendée ne devaient plus former qu'une seule armée, sous le nom d'armée de l'Ouest (1), et le commandement en était décerné à Léchelle, ancien maître d'armes, qui était arrivé avec une rapidité extrême aux sommets de la hiérarchie militaire, en ayant pour recommandation unique au choix de la Convention la violence de ses opinions.

Le 9, sur la fausse nouvelle qu'un des représentants du peuple, fait prisonnier à Toulon, avait été pendu par les Anglais, deux décrets étaient rendus: l'un prohibait les marchandises britanniques, et portait contre ceux qui en feraient le commerce la peine de vingt ans de fers; l'autre aggravait le décret du 6 septembre qui avait ordonné la détention des sujets anglais, en prescrivant la confiscation de leurs biens. Ces dispositions étaient étendues quelques jours plus tard (16 octobre) aux sujets de toutes les puissances en guerre avec la France, à la suite d'un discours de Robespierre où les États coalisés étaient tous traités en termes également injurieux.

Enfin, le Comité de salut public se décidait, le

(1) Les deux armées des côtes de Cherbourg et des côtes de Brest continuaient de subsister, mais cette dernière dut opérer sur un territoire plus restreint.



10 octobre, à faire un pas décisif qui assurait la durée de sa dictature et la rendait encore plus absolue. Un décret, adopté sur le rapport de Saint-Just, déclarait que le gouvernement provisoire de la France serait révolutionnaire jusqu'à la paix. Le Comité de salut public aurait désormais sous sa surveillance immédiate le conseil exécutif provisoire, les ministres, les généraux, les corps constitués, à la charge de venir rendre compte à la Convention tous les huit jours. Il présenterait au choix de l'assemblée les généraux en chef qu'elle nommerait. Il résultait de cette loi, sans que cela fût exprimé positivement, que la constitution votée quelques semaines auparavant restait indéfiniment suspendue, et de fait elle reposa éternellement dans l'arche où on l'avait pieusement renfermée (1).

En même temps, les vengeances révolutionnaires suivaient leur cours. Marie-Antoinette, le duc d'Orléans, les Girondins étaient traduits devant le tribunal révolutionnaire dont les sections venaient d'être

(1) Deux décrets, l'un du 28 brumaire (18 novembre), l'autre du 14 frimaire (4 décembre), complétèrent le décret du 10 octobre, et réglèrent les détails du gouvernement révolutionnaire, ainsi qu'on appelait la dictature du Comité de salut public.

Un décret voté le 12 germinal an II (1er avril 1794) décida la suppression du Conseil exécutif, fit disparaître les ministres, qui depuis plusieurs mois n'étaient plus que les commis du Comité de salut public, et les remplaça par douze commissions dont les membres devaient être nommés par la Convention sur la présentation du Comité.

augmentées (loi du 26 septembre), et 73 députés, signataires d'une protestation contre le 31 mai, étaient mis en état d'arrestation (3 octobre). A peu de jours de distance, Marie-Antoinette (16 octobre), vingt-deux Girondins (31 octobre), le duc d'Orléans (3 novembre), les généraux Brunet (14 novembre) et Houchard (16 novembre), portaient leur tête sur l'échafaud (1).

Bataille de Cholet.

En Vendée, la nomination de Léchelle fut suivie de près par une attaque générale. Secondé par des lieutenants tels que Kléber et Marceau, et par les redoutables Mayençais, le nouveau chef fut plus heureux que ses prédécesseurs. Les colonnes républicaines, exécutant les ordres impitoyables de la Convention, s'avancèrent en portant avec elles la destruction et l'incendie. Après plusieurs combats heureux, les divisions parties des divers points de la circonférence se réunissent à Cholet dont elles s'emparent. De leur côté les Vendéens ont concentré leurs forces; seul, Charette manque à l'appel; d'un caractère difficile et jaloux, il n'a jamais montré la même abnégation que les autres chefs royalistes. A la suite de la victoire de Torfou, il a eu avec ses collègues des altercations, et l'irritation qu'il en a ressentie

(1) Je n'ai fait mention que des plus considérables parmi les membres de l'armée qui furent alors suppliciés; un bien plus grand nombre d'officiers, généraux de division ou de brigade, ou même occupant un rang inférieur, furent alors victimes des vengeances ou des défiances révolutionnaires.

lui a fait commettre la faute impardonnable et funeste par ses conséquences de ne pas leur venir en aide au moment d'une crise décisive.

Les deux armées, fortes à peu près également de 35 à 40,000 hommes, se rencontrèrent dans les landes de Cholet. Le combat fut acharné, mais enfin les républicains finirent par remporter une victoire éclatante que décidèrent surtout les intrépides Mayençais de Kléber. La déroute des Vendéens fut complète; Lescure, d'Elbée et Bonchamps furent mortellement blessés (1); l'armée vendéenne se retira en désordre sur la Loire, abandonnant aux vainqueurs presque toute son artillerie.

Les républicains crurent, bien à tort, qu'ils avaient porté le dernier coup à la rébellion, et quelques fragments du rapport des représentants du peuple édifieront complétement sur leurs espérances : « . Nous pouvons dire qu'il n'existe plus de Vendée, bien que tous les rebelles ne soient pas exterminés; une solitude profonde règne dans le pays qu'ils occupaient. On ferait beaucoup de chemin avant de rencontrer un homme et une chaumière, car à l'exception de Cholet, de Saint-

(1) Lescure fut blessé dans un des combats qui précédèrent la bataille, et mourut quelques semaines plus tard, pendant la campagne d'outre-Loire. Bonchamps ne survécut que quelques jours. Quant à d'Elbée, transporté à Noirmoutiers dont Charette venait de s'emparer, il était encore entre la vie et la mort, quand les républicains reprirent l'île et le fusillèrent.

Florent et de quelques petits bourgs où le nombre des patriotes excède de beaucoup celui des contre-révolutionnaires, nous n'avons laissé derrière nous que des cendres et des monceaux de cadavres. Nous allons poursuivre cette bande fugitive et épouvantée partout où elle sera. »

Les républicains se trompaient. La lutte, en changeant de théâtre, allait devenir plus implacable et plus sanglante. Dès avant la funeste issue de la bataille de Cholet, la pensée de transporter la guerre de l'autre côté du fleuve avait été émise par plusieurs chefs, et notamment par Bonchamps. Suivant lui, le moment était venu de combattre dans un pays non encore épuisé, et où, grâce à l'esprit qui animait la population, l'armée catholique et royale trouverait de nombreuses ressources.

Il importait aussi de se rapprocher des côtes de Normandie et de Bretagne, bien mieux situées que celles du Poitou pour recevoir les secours du gouvernement anglais. Au mois d'août, pour la première fois, un émissaire de Pitt, Tinténiac, gentilhomme breton émigré, parvint, à travers mille périls, jusqu'aux chefs de la Vendée, et leur remit les dépêches qui l'accréditaient, et qu'il avait cachées en les mettant en guise de bourres dans ses pistolets. Les ministres du roi Georges, profondément ignorants de ce qui se passait dans l'Ouest de la France

l'avaient chargé de savoir si les insurgés étaient des royalistes purs, ou des monarchiens de 91 comme les Toulonnais, ou des républicains fédéralistes comme les Girondins de Caen. Il devait s'informer de leur nombre, de leurs ressources, de leurs relations avec les autres provinces, et leur offrir des secours, en les priant d'indiquer le lieu qui leur paraîtrait convenable pour un débarquement. Les Vendéens répondirent qu'ils étaient royalistes, qu'ils avaient grand besoin d'auxiliaires; ils promettaient d'amener 50,000 hommes pour se joindre à une armée qui prendrait terre, soit aux Sables, soit à Paimbœuf, soit à Saint-Gilles. Ce qu'ils sollicitaient avec instance, c'était que l'expédition fût commandée par un Bourbon, et composée en grande partie d'émigrés. Ils affirmaient qu'une semblable entreprise aurait pour effet de soulever toute la Bretagne. Tinténiac repartit, et, lors de la bataille de Cholet, les Vendéens n'avaient pas eu de nouveaux rapports avec l'Angleterre.

Avant cette désastreuse affaire, Bonchamps n'avait pu faire adopter le projet de traverser la Loire, mais il avait du moins obtenu que le passage en fût assuré par l'occupation de Saint-Florent et de Varades, bourgs placés en face l'un de l'autre sur chacune des rives. Après la défaite, non-seulement l'armée vaincue, mais encore une multitude inoffensive de vieillards, de malades, de blessés, de femmes et

d'enfants, fuyant les violences de l'armée républicaine, se dirigea vers le fleuve en demandant instamment qu'il fût franchi. Les chefs étaient divisés ; les uns pensaient qu'il fallait rester en Vendée, se disperser, et faire la guerre de partisans ; les autres, au contraire, insistaient pour qu'on suivît le plan de Bonchamps alors expirant. Mais, en présence des sentiments qui animaient la foule, toute délibération devint inutile, et il fallut céder au torrent. Le passage de 80,000 personnes de tout sexe et de tout âge eût pu devenir une opération désastreuse, si les républicains eussent harcelé les royalistes, mais les vainqueurs étaient épuisés par leur succès même, et les Vendéens purent aborder sans obstacle la contrée où ils espéraient trouver les ressources que leur refusait leur pays (18 et 19 octobre).

CHAPITRE XIX.

ıѧѕ. — Siége de Maubeuge. — Bataille de Watignies. — Les lignes de sembourg forcées.— Invasion de l'Alsace par Wurmser. —Reprise des es de Wissembourg. — Siége de Toulon. — Prise de Toulon. — Camne des Vendéens sur la rive droite de la Loire. — Prise de Collioure. Événements militaires dans les colonies.

(SEPTEMBRE — DÉCEMBRE 1793.)

endant que les armées républicaines obtenaient s l'Ouest des résultats considérables, elles éprount au Nord des fortunes diverses. Victorieuses 'landre, elles étaient vaincues en Alsace. Siége de Maubeuge.

e successeur de Houchard à l'armée du Nord t un jeune officier qui s'était distingué dans les ıières affaires, et qu'attendait un glorieux avenir, rdan. Les troupes qu'il avait à sa disposition, aces par des renforts venus du Rhin, de la Moselle, 'intérieur, ne montaient pas à moins de 58,000

hommes (1) en y comprenant l'armée des Ardennes qu'on venait de mettre sous ses ordres. Même avec ces forces considérables, le nouveau général ne se crut pas en mesure d'entreprendre aucun mouvement décisif, ses soldats ne lui paraissaient pas encore suffisamment aguerris, et il avait à pourvoir à de nombreuses garnisons. Il se borna donc à répartir son armée en six camps.

Cet éparpillement eût pu avoir des conséquences funestes si les alliés, qui disposaient de troupes à peu près égales (2), avaient été habilement conduits et eussent réuni leurs forces sur un seul point. Les coalisés n'avaient pas des vues si hardies; néanmoins l'échec subi devant Dunkerque donnait du poids à l'opinion de Cobourg naguère méconnue. On en revenait à l'idée d'attaquer les places de la Sambre; une fois qu'on en serait maître, la position deviendrait très-menaçante pour les Français, car

(1) Chiffre donné par le tableau déjà cité.

(2) Witzleben et Jomini diffèrent peu dans l'appréciation qu'ils donnent des forces des coalisés.

Le premier auteur produit des états remontant au milieu d'octobre et attribuant à l'armée autrichienne 120 à 130,000 combattants, à l'armée anglo-hesso-hanovrienne 18,000, et aux Hollandais 12,000 : en tout entre 150 et 160,000 hommes.

Le second donne aux alliés 138,500 hommes, mais postérieurement à la bataille de Watignies, et ne paraît pas tenir compte de 8,000 hommes environ, formant les garnisons des trois places conquises et de Bruxelles.

Dans les deux états sont compris 20 à 22,000 Autrichiens placés entre Namur et Trèves, et faisant face à la droite de l'armée de la Moselle.

les alliés pourraient passer de la vallée de cette rivière dans celle de l'Oise en tournant les sources de la Somme, et se trouver ainsi dans le bassin de la Seine et à une petite distance de Paris, sans avoir devant eux aucune place forte. C'était un vieux plan cher aux états-majors autrichiens; il remontait au temps glorieux du prince Eugène, et cet habile général, l'honneur des armées impériales, cherchait à le mettre à exécution en prenant Landrecies, lorsque Villars, par sa victoire de Denain, vint renverser tous ses projets.

Cobourg entreprit donc le siége de Maubeuge; ses vues en cette occurrence, sans être celles d'un homme de génie, étaient raisonnables, et si, déjà maître du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé, il eût réussi à prendre les deux places de Maubeuge et de Landrecies avant l'hiver, il se fût trouvé dans une bonne position stratégique pour le début de la campagne de 1794. Mais ces combinaisons, sensées dans des guerres ordinaires, où les intérêts des cabinets sont seuls en question, n'étaient plus à leur place dans une lutte qui mettait en mouvement les passions d'un grand peuple. L'action rapide d'armées organisées de longue main contre les forces encore mal ordonnées de la révolution eût seule pu amener un résultat favorable à la coalition. Tout délai était avantageux pour la France, et lui donnait le temps de réussir, de discipliner et d'aguerrir ses soldats.

Déjà même au 1[er] octobre 1793, il était trop tard pour qu'elle pût être vaincue.

Cobourg n'eut pas le génie de réunir toutes ses forces contre Maubeuge; il en rassembla seulement la moitié : 55,000 hommes environ dont 43,000 Autrichiens et 12,000 Hollandais avec lesquels il comptait venir facilement à bout des 25,000 Français campés autour de la place. Il laissa le reste de son armée, Anglais, Hessois, Hanovriens, Autrichiens, éparpillés en cordon de Valenciennes à la mer.

Le 27 septembre, le général autrichien forçait le passage de la Sambre, et bientôt l'investissement de Maubeuge et de son camp retranché fut complet. La situation de la garnison, chaque jour plus étroitement resserrée, ne tarda pas à devenir critique.

Bataille de Watignies.

Le Comité de salut public, inquiet de ce qui se passait, sur ce point si rapproché de Paris, y envoya Carnot pour qu'il assistât, de sa personne, aux mesures à prendre pour sauver la place menacée. Sous son impulsion, Jourdan tira des camps de Gaverelle, de Lille et de Cassel ainsi que de l'armée des Ardennes, une force de 50,000 hommes (1), à la

(1) Chiffre donné par Barrère dans un rapport à la Convention où la garnison de Maubeuge est évaluée en outre à 15,000 hommes. Les Français avaient donc un avantage numérique d'une dizaine de mille hommes. Jomini adopte cette évaluation.

Witzleben porte à 69,000 hommes l'armée de Jourdan, chiffre qu'il ne justifie pas et qui paraît exagéré.

tête de laquelle il assaillit le corps autrichien qui couvrait le blocus.

Cobourg laissa devant la place une partie considérable de ses forces, notamment les Hollandais qui, dans cette circonstance critique, ne se montrèrent pas disposés à le seconder, et le général autrichien se trouva ainsi en nombre très-inférieur sur le champ de bataille. Néanmoins une première journée fort sanglante n'amena aucun résultat; sur plusieurs points les Français furent repoussés, et perdirent de l'artillerie. Mais, le lendemain, ils revenaient à la charge avec un acharnement extrême, et emportaient la position importante de Watignies.

Ce succès, qui avait pour résultat de séparer l'aile gauche de Cobourg de son centre, l'intimida et le décida à ordonner la retraite. Le siége fut levé, et les Autrichiens repassèrent la Sambre en bon ordre. Les pertes, à peu près égales, s'élevèrent à 3,000 hommes environ de chaque côté. Par une singularité remarquable, les vainqueurs ne conquirent aucun trophée, tandis que les vaincus emmenèrent avec eux quelques pièces de canon dont ils s'étaient rendus maîtres.

En somme, le succès remporté par Jourdan eut des conséquences considérables. Matériellement, les alliés étaient contraints à abandonner une entreprise importante, et l'époque avancée de l'année ne leur permettait plus guère de rien tenter de capital

pendant les derniers jours de la campagne. Moralement, l'œuvre commencée à Hondschoote était poursuivie, la réputation des armées françaises, fortement compromise par les mauvais succès précédents, était relevée. A Watignies, les républicains montrèrent une opiniâtreté qu'ils n'avaient point encore déployée ; sans se laisser décourager par la résistance vigoureuse qu'ils rencontraient, ils se ruèrent avec une fureur croissante sur l'ennemi jusqu'à ce qu'ils l'eussent contraint à évacuer ses positions. Là, plus encore qu'à Hondschoote, éclata la transformation qui s'opérait rapidement dans les armées de la Convention.

Après ce succès, le Comité de salut public enjoignit à Jourdan « de porter un coup décisif et de chasser entièrement dans cette campagne l'ennemi du territoire de la république. » Mais Jourdan résista : il affirma que ses troupes avaient encore grand besoin d'être disciplinées; qu'elles étaient mal vêtues, mal nourries, mal armées, et que les chances de succès étaient faibles. Son opinion finit par prévaloir, et on lui permit de prendre ses quartiers d'hiver en détachant toutefois 10,000 hommes en Vendée, et 10,000 à l'armée de la Moselle. Cobourg, de son côté, ne tenta nulle entreprise considérable, et, jusqu'au printemps, aucun des combats assez nombreux dont la frontière du Nord fut le théâtre ne mérite d'être cité dans une histoire générale.

A ne considérer que les résultats matériels de la campagne qui se terminait en Flandre, les coalisés avaient obtenu de véritables avantages. Au commencement de 1793, les Français étaient maîtres de la Belgique entière; ils s'avançaient jusqu'à Aix-la-Chapelle, et menaçaient la Hollande. A la fin d'octobre, non-seulement ils étaient rejetés derrière leurs frontières, mais trois de leurs places étaient tombées aux mains de l'ennemi. Toutefois, pour l'observateur attentif, les avantages des alliés étaient précaires. Vainqueurs dans tous les combats au début, ils terminaient par deux graves échecs, et le résultat des batailles d'Hondschoote et de Watignies donnait l'assurance qu'ils rencontreraient, lors de la reprise des hostilités, des adversaires désormais aguerris et redoutables.

Les lignes de Wissembourg forcées.

Sur le Rhin, le sort des armes était moins favorable à la France. Avant son départ, le roi de Prusse put assister aux premières opérations qui avaient lieu en conformité de ses ordres. Une attaque, dirigée contre l'armée de la Moselle (28 septembre), réussit; les républicains battus durent se retirer derrière la Sarre, tandis que les Prussiens, maîtres désormais du passage des Vosges, se trouvèrent en mesure de seconder la tentative que Wurmser projetait contre les lignes de Wissembourg (1).

(1) Appelées aussi lignes de la Lauter.

Au moment de quitter son armée pour se rendre en Pologne, Frédéric-Guillaume donna pour instruction à Brunswick de contribuer au blocus de Landau, et de soutenir le mouvement en avant des Autrichiens, en ayant soin toutefois de ne pas engager ses troupes trop à fond, et d'en conserver toujours ainsi la libre disposition, si les événements exigeaient leur présence sur un autre théâtre.

Brunswick était bien l'homme qu'il fallait pour suivre cette politique cauteleuse. Très-ennemi de l'influence autrichienne, il s'était toujours montré opposé à l'alliance des deux grandes puissances allemandes. Il était d'ailleurs surtout préoccupé de conserver sa renommée militaire, en évitant un échec personnel; calcul aussi faux que méprisable, car, s'il obtint quelques succès pour les troupes prussiennes, les malheurs qu'éprouvèrent les généraux autrichiens, en grande partie par suite de son défaut de concours, amenèrent l'insuccès final de la campagne, et sa réputation, déjà fort entamée par les événements de l'année précédente, en reçut une nouvelle atteinte.

Le résultat favorable que produisit, dès l'abord, l'accord établi plus en apparence qu'en réalité entre les deux armées allemandes, prouve ce qu'eût pu obtenir une confiance mutuelle et sans arrière-pensée.

Wurmser avait formé un plan bien conçu : tan-

dis qu'il attaquerait de front les lignes de Wissembourg, Brunswick, maître des défilés des montagnes, tournerait la gauche des Français, et un petit corps autrichien, sous le prince de Waldeck, venant de la rive allemande du Rhin, et traversant le fleuve au-dessus de Lauterbourg, menacerait leur droite. Les républicains, ainsi assaillis de toutes parts, essuieraient infailliblement un désastre.

A ce moment même, l'armée républicaine était en proie à une grande confusion. Depuis quelques mois plusieurs chefs s'étaient succédé à sa tête. Le général en exercice, Carlenc, venait d'être rapidement élevé, par le caprice des représentants du peuple, du rang de simple capitaine, au sommet de la hiérarchie militaire. Il était absolument incapable. Wurmser attaqua les lignes le 13 octobre, et il n'eut pas de peine, après un combat sur quelques points assez vif, à forcer son adversaire à opérer sa retraite en désordre. Le principal honneur dans cette affaire revint aux émigrés du prince de Condé qui s'emparèrent de 17 pièces de canon. Si le duc de Brunswick avait alors poussé vigoureusement les Français, ou si le corps de Waldeck, privé de la présence de son chef qui reçut dans le combat une blessure grave, ne s'était arrêté dans son mouvement offensif, les républicains, pris doublement en flanc, pouvaient essuyer un complet désastre. Heureusement pour eux ni l'une ni l'autre de ces deux

attaques ne fut vigoureusement menée, et ils se retirèrent jusqu'à Haguenau, en déroute, perdant des armes et des drapeaux, mais assez peu d'hommes (1).

Invasion de l'Alsace par Wurmser.

Bien que Wurmser n'eût pas su tirer de sa victoire tout le parti possible, il avança vivement et contraignit les Français à se réfugier jusque sous le canon de Strasbourg. L'ardeur naturelle au vieux général alsacien était encore doublée par l'accueil qu'il recevait dans son pays natal. Les ennemis de la révolution y étaient nombreux ; la noblesse privée de ses priviléges, la bourgeoisie des villes irritée par le maximum et la réquisition, les catholiques en majorité dans la province, et très-zélés, surtout dans les Vosges, accueillirent les impériaux avec enthousiasme. Dans les campagnes, les paysans, qui ne savaient que l'allemand, voyaient des compatriotes dans les soldats qui parlaient la même langue qu'eux. Arrivé à Haguenau, Wurmser, exalté par la présence de ses amis, de ses parents, accourus à sa rencontre, voulait presser la campagne, et assurer son succès définitif. Il demandait à Brunswick d'occuper les défilés de Saverne, et de couper ainsi les républicains de leur principale ligne d'opérations. Il se flattait de résultats d'autant plus grands, qu'il recevait de Strasbourg des offres de concours

(1) Jomini n'évalue les pertes qu'à un millier d'hommes. Vivenot dit que les Français laissèrent aux mains des Impériaux 31 canons, 12 drapeaux et 750 prisonniers.

bien faites pour hausser ses espérances. Des membres du département et de la municipalité, des officiers de la garde nationale, envoyaient vers lui deux députés pour lui offrir de prendre possession de la ville au nom de Louis XVII. Le général autrichien connaissait trop les vues ambitieuses de son gouvernement pour oser acquiescer purement et simplement à une pareille proposition; il se borna à dire qu'il en référerait au conseil aulique, mais il aurait voulu précipiter le mouvement en avant.

Brunswick ne se prêta pas à l'accomplissement de ce désir : inspiré à la fois par sa circonspection naturelle et par la crainte de voir les Autrichiens en possession d'une place aussi importante que Strasbourg, il opinait à terminer la campagne en s'emparant de Landau et du fort Vauban. Wurmser agit donc seul; il porta son quartier général à Brumpt, au-delà de Haguenau, et tenta, mais en vain, d'occuper Saverne.

Tandis que les alliés, en proie à des divisions jalouses, laissaient s'écouler un temps précieux, les républicains agissaient avec leur impitoyable énergie. Les représentants en mission près de l'armée du Rhin, Saint-Just et Lebon, deux des plus cruels parmi les conventionnels, aussitôt qu'ils eurent connaissance de la conspiration tramée à Strasbourg, la noyaient dans le sang de soixante-dix

des principaux habitants de l'Alsace, qu'ils envoyaient à l'échafaud.

Wurmser reçut enfin les instructions du conseil aulique, et, pour s'y conformer, il mit à néant les institutions établies depuis 1789, destitua les nouveaux fonctionnaires, restaura l'ordre de choses antérieur, et publia une proclamation bien peu faite pour répondre aux désirs des royalistes, dont les chefs tombaient en ce moment même victimes des rapports entretenus avec les Autrichiens.

« Alsaciens, s'écriait-il, jetez vos regards sur les autres peuples d'Allemagne; voyez comme ils se réjouissent de pouvoir vous nommer de nouveau leurs frères. Réjouissez-vous avec eux. Il n'est pas un de vous, pas un, je le sais, qui se refusera au bonheur d'être Allemand. »

Ce langage devait blesser ceux des royalistes alsaciens qui n'avaient pas abjuré tout patriotisme français. En même temps, les populations rurales étaient refroidies dans leurs bonnes dispositions premières par la conduite indisciplinée des soldats alliés, et surtout par les violences des troupes légères autrichiennes recrutées parmi les populations à demi barbares qui confinaient à la Turquie.

Cependant le fort Vauban capitulait après quinze jours de tranchée ouverte (14 novembre). Landau, après avoir supporté sans fléchir un bombardement, restait bloqué, et une tentative d'escalade nocturne

dirigée par les Prussiens contre Bitche échouait complétement (16-17 novembre).

Après cet échec, Brunswick se décida à un mouvement de retraite, sous le prétexte de se tenir plus à portée du corps qui bloquait Landau. En réalité, en agissant ainsi, il obéissait aux ordres venus de Berlin. Après un voyage dans les provinces polonaises récemment annexées, Frédéric-Guillaume était rentré dans sa capitale. Là, plus que jamais, il subissait l'influence des personnages qui trouvaient la continuation de la guerre désastreuse pour la Prusse. Mais, après les engagements formels et récents pris vis-à-vis de la Russie et de l'Angleterre, il était difficile de retirer brutalement son concours. Le supplice de Marie-Antoinette venait de rendre plus odieux et plus impossible que jamais tout arrangement avec les Jacobins. Le cabinet de Berlin se bornait, d'une part, à élever la prétention de ne plus combattre à ses frais; de l'autre, à vouloir que les opérations militaires fussent menées de façon à ce que l'Autriche n'y trouvât pas son profit, et que l'armée prussienne ne fût pas compromise.

En conséquence, Lucchesini était envoyé à Vienne avec mission d'exiger de l'empereur un subside de 30 millions d'écus, ou l'engagement de la Silésie autrichienne jusqu'à remboursement de pareille somme. Si ces demandes n'étaient pas accueillies, Frédéric-Guillaume se contenterait de fournir le con-

tingent qu'il devait tant comme membre de l'empire qu'en vertu du traité du 7 février 1792 (1).

Ces exigences étaient également communiquées aux cours de Londres et de Pétersbourg; il était en même temps enjoint à Brunswick de persévérer dans son système de prudence.

Conformément à de tels ordres, le général prussien porta ses troupes en arrière, vers Kayserslautern, en ne prévenant Wurmser qu'une fois le mouvement commencé. C'était une manœuvre déloyale; car, en ramenant son armée sur la partie occidentale des Vosges, à la hauteur de Landau, il compromettait singulièrement l'aile droite des Impériaux qui, sur le versant oriental, avaient passé la Motter, et se trouvaient aux environs de Strasbourg, près de vingt lieues plus au midi que les Prussiens.

A ce moment même, étaient appelés au commandement des armées républicaines de la Moselle et du Rhin deux généraux destinés à figurer parmi les plus illustres représentants de la jeune génération militaire, Hoche et Pichegru, et leur présence allait donner à la guerre une face toute nouvelle.

Le premier n'était âgé que de vingt-cinq ans; sergent aux gardes françaises, en 1789, il avait franchi rapidement les échelons de sa carrière en prenant une part active aux deux premières campa-

(1) En tout 27,500 hommes, 20,000 promis par le traité, 7,500 représentant le contingent de l'électeur de Brandebourg.

gnes de la Révolution. Il devait à sa conduite pendant le siége de Dunkerque d'être mis à la tête de l'armée de la Moselle. Le second, un peu plus avancé dans la vie, ne s'était encore distingué nulle part. Sous-officier d'artillerie dans l'ancienne armée, il était parvenu à se faire élire commandant d'un bataillon de volontaires ; mais les hasards de la carrière militaire le tinrent éloigné du champ de bataille et confiné dans la garnison de Strasbourg. Là il s'était fait remarquer par la violence de ses opinions ; il fixa ainsi sur lui l'attention de Saint-Just qui lui fit confier la direction de l'armée du Rhin. Quand il arriva aux sommets de la hiérarchie militaire, le nouveau général n'avait pas plus de titres à cette situation élevée que les Léchelle, les Rossignol et les Carteaux. Mais, dévoré d'une ambition ardente, il avait étudié son art en silence, et, quand la fortune le servit, il se trouva à la hauteur du rôle qu'elle lui donnait.

Les deux nouveaux chefs républicains n'étaient point hommes à languir dans l'inaction, et à ne pas reprendre l'offensive à l'aide des troupes détachées vers eux par les armées du Nord et des Ardennes. Le jour même où Brunswick se retirait dans la position redoutable de Kayserslautern, Hoche commençait un mouvement offensif; le but qu'il se proposait était d'obéir aux ordres qu'il recevait de Paris d'avoir à débloquer Landau, dont on craignait chaque jour d'apprendre la reddition. Après une série de

combats, les Prussiens, favorisés par la situation des lieux, repoussèrent les attaques réitérées des républicains, et les forcèrent à se retirer avec une perte de 3,000 hommes (28-30 novembre). Le prudent Brunswick, satisfait de son succès, ne poursuivit pas les vaincus.

Reprise des lignes de Wissembourg.

Au même moment Pichegru prenait l'offensive, et, à la suite d'un combat heureux, rejetait Wurmser derrière les lignes de la Motter (18 novembre). Pendant les trois semaines qui suivirent (19 novembre, — 8 décembre) il assaillit incessament, mais sans grand succès, les nouvelles positions des Impériaux. Toutefois la lutte aguerrissait ses jeunes recrues, soutenues dans leur fatigue par la passion patriotique, tandis que leurs adversaires, toujours sur la défensive, étaient chaque jour plus épuisés et plus abattus.

Sous le coup même de l'échec de Kayserslautern, Hoche montra qu'il était de la race des grands capitaines. Sans se décourager, il résolut de porter une partie de ses troupes au-delà des Vosges, de tourner la ligne occupée par les Autrichiens, en débouchant au nord de la Motter, et de les forcer à l'évacuer. C'était, en sens inverse, la manœuvre que Brunswick eût dû exécuter lors de la prise des lignes de Wissembourg, et qui aurait eu alors des conséquences aussi funestes pour les Français qu'elle allait en produire pour les Impériaux.

Quand Hoche apparut sur la droite de Wurmser,

celui-ci, attaqué de front et de flanc, soutint courageusement plusieurs combats. Si les Prussiens eussent voulu franchement le seconder, ils eussent contenu l'armée de la Moselle et maintenu l'équilibre, mais ils restèrent immobiles dans leurs positions de Kayserslautern, et Brunswick n'envoya au secours de ses alliés qu'un corps très-insuffisant. Hoche occupa donc de vive force les points importants de Freischweiler et de Werdt, et le général autrichien, qui dès lors se trouvait tourné, dut abandonner les lignes de la Motter, et se replier sur celles de la Lauter (23 décembre).

Dans les opérations nombreuses qui signalèrent ces quelques semaines, les Français n'échappèrent pas aux inconvénients qu'entraîne toujours la division du commandement; plus d'une fois le général de l'armée de la Moselle et celui de l'armée du Rhin ne tombèrent pas d'accord; mais dans les conseils de la République régnait un esprit de décision qui ne permit pas à ces dissentiments d'avoir les funestes conséquences produites au même moment par les mêmes causes dans les armées alliées. Les représentants du peuple près de l'armée de la Moselle, Lacoste et Baudot, sans craindre de déplaire à Saint-Just et à Lebas, représentants près l'armée de la Moselle et tous deux protecteurs de Pichegru, investirent Hoche, le 24 décembre, du commandement en chef des deux armées.

Le jeune général ne perd pas de temps, et presse l'ennemi fatigué par une série de combats continuels, découragé par ses échecs précédents, et glacé par l'intempérie de la saison. L'arrivée du corps prussien de Hohenlohe Ingelfingen, qui vint tardivement au secours de ses alliés, ne put rétablir le combat. Les Français, brûlant du feu que leur chef a fait passer dans leur âme, méprisaient les rigueurs de l'hiver, et la nouvelle de la prise de Toulon ajoutait à leur ardeur l'émulation d'égaler leurs frères d'armes; ils se ruèrent sur les positions ennemies avec l'ardeur naturelle à leur race, accrue encore par le patriotisme le plus exalté, et, aux cris de Landau ou la mort, qui depuis quelques jours leur servait de ralliement, ils enlevèrent les positions ennemies (26 décembre).

« Point d'hésitation, s'écriait Hoche en racontant à un de ses amis cette journée, une des plus glorieuses de celles dont s'enorgueillirent les armées de la République. Dès le premier moment l'armée avance toujours, et toujours l'ennemi recule jusqu'au camp de Gastelberg, hauteur considérable, sur laquelle il place sept batteries. Grande faute qu'ils firent, car ils furent resserrés sur-le-champ, étant placés comme au centre de deux tiers de cercle, forme que je fis prendre à l'armée. Entre eux et nous, enceinte de ravins, haies épaisses, larges fossés : voilà ce qu'il fallait franchir, exposés au plu

grand feu. La charge, amis! et nous passons. A nous leurs canons et leurs équipages; le lendemain, à nous Lauterbourg et encore des canons; partout des magasins d'armes et de fourrages, et Landau est libre, et nous sommes en avant de Worms. »

L'affaire se fût terminée pour les alliés par le plus complet désastre, si le duc de Brunswick, qui assistait en personne à l'affaire, n'avait, en protégeant la retraite, déployé des qualités dignes du plus célèbre élève du grand Frédéric, qualités dont il donna des preuves si rares pendant les guerres de la Révolution.

A la suite de la reprise des lignes, suivie immédiatement du déblocus de Landau, la mésintelligence, qui n'avait cessé d'exister entre les deux généraux alliés, atteignit les dernières limites. Wurmser, accusant Brunswick d'être la cause principale de ses revers, voulut lui rendre le mal pour le mal, et laisser peser sur lui seul les conséquences de l'échec. Il repassa donc le Rhin (1) avec le reste de son armée à Manheim, abandonnant le général prussien en présence des Français triomphants. Celui-ci, sans chercher à défendre les nombreux magasins rassemblés dans le Palatinat, ne trouva de sûreté que dans les environs de Mayence.

(1) Vivenot évalue à 18,000 hommes la perte des Impériaux dans les affaires qu'ils soutinrent pendant cette invasion de l'Alsace.

Ce qui ajoutait à l'amertume de la défaite, c'est qu'à la suite des vaincus se retirait une multitude d'Alsaciens compromis par l'accueil qu'ils avaient fait aux alliés (1). Un nombre très-considérable d'habitants de Haguenau et des Vosges fuyaient ainsi la guillotine, et allaient trouver la misère. C'est le souvenir de cet épisode déchirant de la guerre qui a inspiré à Gœthe le début de son poëme célèbre de *Hermann et Dorothée* (2).

Hoche s'avança jusqu'à Worms, mais ne poursuivit pas vivement ses ennemis; les républicains étaient exténués de fatigue, et il ne jugea pas à propos de leur imposer de nouveaux travaux. Cette prudente réserve qui, à la suite d'une audacieuse offensive, décelait le grand général, servit de texte

(1) Barrère, dans un de ses rapports, évalue à 25,000 le nombre des émigrés alsaciens. Baudot va plus loin et donne le chiffre certainement exagéré de 40,000. « Les deux tiers des habitants du Bas-Rhin, dit-il, ont émigré, et il est impossible d'exprimer le degré de fanatisme et de préjugés qui souille ce beau territoire. » Vivenot, dans son *Histoire du duc Albert de Saxe*, donne le chiffre encore plus élevé de 50,000.

(2) Le poëme de Hermann et Dorothée, une des productions les plus estimées de Gœthe, fut composé en 1797 et publié en 1798. Il est plein d'allusions aux faits contemporains, et nous aurons plus d'une fois occasion d'en faire des citations.

Le poëte n'avait pas à apporter dans sa composition l'exactitude d'un historien, et n'a pas cherché à préciser minutieusement l'époque à laquelle se passent les événements qu'il a chantés. On pourrait même les fixer à l'été suivant, époque où les Français arriverent sous les murs de Mayence, mieux qu'à l'hiver de 1794, car l'héroïne Dorothée est une fugitive venant du Palatinat et non d'Alsace, et l'action se passe dans la belle saison.

aux accusations portées par Saint-Just et Lebas quand ils voulurent perdre l'homme qui, malgré eux, avait été appelé au commandement des deux armées réunies.

La garnison autrichienne du fort Vauban ne prolongea pas une défense inutile, et capitula le 19 janvier.

Ainsi, sur le Rhin, les républicains terminaient la campagne en réparant les revers du début. A la capitulation de Mayence, à la perte des lignes de la Lauter, à l'invasion de l'Alsace, succédaient l'éclatant succès de Wissembourg et la retraite précipitée sur le territoire allemand des armées prussienne et autrichienne. Les armées françaises de l'Est, plus encore que celle de Flandre, retrouvaient le prestige perdu par suite de leurs premiers échecs.

Au Midi, les troupes de la Convention triomphaient également, et Toulon était repris.

Siége de Toulon

Dans les premiers jours de septembre, l'armée de Carteaux fut dirigée sur le port rebelle; elle chassa les coalisés des gorges d'Ollioules (7 septembre), et s'avança pour faire le siége, en même temps qu'une division de l'armée d'Italie sous le général Lapoype se dirigeait au nord-est de la place; mais ces deux corps, séparés l'un de l'autre par les hauteurs du mont Faron, ne pouvaient communiquer entre eux; rien d'ailleurs n'avait été préparé pour l'attaque d'une ville bien fortifiée, défendue

par une garnison de 17,000 hommes (1), et assurée de ses communications avec la mer où les escadres alliées naviguaient sans rencontrer aucune résistance. Trois mois s'écoulèrent sans qu'aucune mesure sérieuse pût être prise. Au peintre Carteaux succéda le médecin Doppet, tout aussi ignorant du métier des armes. Le chef de bataillon qui commandait l'artillerie de siége, le jeune Napoléon Bonaparte, s'épuisait à rassembler les moyens matériels nécessaires pour pousser vigoureusement l'attaque; il proposait un plan excellent : « Ce qui importe, disait-il, c'est de s'emparer du promontoire du Cairo, d'où on dominera la rade, et d'où on peut la rendre intenable; si cette position tombe aux mains des Français, les coalisés préféreront évacuer la place et brûler les vaisseaux et les établissements français, que de courir la chance d'exposer une garnison nombreuse à subir une capitulation dont une des premières conditions serait de restituer intactes à la France la flotte et tout le matériel naval (2). » Un

(1) Chiffre donné par Pitt dans un de ses discours. Suivant la relation d'un agent prussien renfermé dans Toulon, relation dont M. de Sybel donne l'analyse, la garnison de Toulon se décomposait ainsi au mois de septembre :

6,500 Espagnols, 2,400 Anglais, 4,300 Napolitains, 1,600 Piémontais, 1,500 royalistes français, en tout 16,300 hommes.

A la fin du siége, l'armée républicaine était forte de 35,000 hommes médiocrement organisés.

(2) Le plan de Bonaparte fut développé à la séance du club des Jacobins du 30 septembre. Comment ce fait, constaté par le *Moniteur*, peut-il s'expliquer? Les rapports de Bonaparte avec les Ja-

pareil plan décelait déjà le génie politique de son auteur, car il était inspiré, non par des considérations techniques, mais par une connaissance précoce des passions humaines. Un des plus grands esprits qui aient étonné le monde faisait ainsi un début digne de lui dans l'art où il excella, d'appliquer aux choses de la guerre le don qu'il avait reçu du ciel de discerner et de juger avec justesse les mobiles qui agissent sur les âmes et fixent leurs décisions.

Les avis de Bonaparte ne furent point d'abord écoutés; le siége traîna en longueur, et la face des choses ne changea que quand un troisième général, Dugommier, plus expérimenté que ses prédécesseurs, vint prendre le commandement (20 novembre).

Très-heureusement pour les républicains, les divisions qui existaient à Toulon entre les représentants des diverses puissances eurent pour effet d'empêcher la garnison d'entreprendre aucune expédition au dehors dans les premiers moments du siége, alors que l'armée française était peu nombreuse et composée seulement de troupes médiocres. En Provence, aussi bien qu'en Flandre et en

bins, rapports mis si nettement en lumière par M. Lanfrey dans son histoire de Napoléon, étaient-ils si intimes que le premier soin du jeune officier, à son arrivée devant Toulon (qui eut lieu le 22 septembre suivant l'historiographe de sa jeunesse, M. de Couston), fût de leur écrire pour leur communiquer ses plans? Il y a là une curiosité historique à éclaircir.

Alsace, ce défaut d'accord des coalisés eut des conséquences funestes pour leur cause.

Les Anglais et les Espagnols ne s'entendaient ni sur le but à atteindre, ni sur la conduite à tenir. Pour les premiers, le point important, c'était de porter à la marine française un coup mortel, et de rester en possession, au moins jusqu'à la paix, du matériel considérable que contenait Toulon. Les Espagnols, alliés bien plus loyaux des royalistes, voyaient au contraire avec déplaisir tout ce qui pouvait atteindre la puissance navale de la France; ils savaient qu'à un moment donné ils ne trouveraient que là un appui efficace contre les vues ambitieuses de l'Angleterre sur le continent américain, et contre ses prétentions à la souveraineté des mers. Ils demandaient donc que la flotte leur fût remise en dépôt, alléguant que leur souverain, en sa qualité de Bourbon, était le représentant naturel du roi de France. Les Anglais se refusaient absolument à cette prétention; ils répondaient, non sans raison, que c'était avec eux que les Toulonnais avaient traité, et qu'ils n'étaient en aucune façon obligés de se dessaisir du gage alors mis entre leurs mains.

Les deux cabinets avaient également des vues différentes quant à l'attitude à tenir dans les affaires intérieures de la France, et en particulier au gouvernement de la place qu'ils occupaient. Les

ırgeoisie toulonnaise penchait pour la monarchie stitutionnelle, mais un grand nombre de royaes purs s'étaient réunis dans la ville depuis elle avait secoué le joug de la Convention. Les pagnols appuyaient les prétentions de ces derrs, et insistaient pour le rétablissement du culte holique; les Anglais, au contraire, par suite des bitudes de liberté qui leur étaient propres, par ignement pour le papisme, se montraient favoras aux royalistes constitutionnels.

Au début de la guerre, la haine traditionnelle nour- au-delà du détroit contre la maison de Bourbon, mauvais succès de la campagne de 1792, attribué grande partie à la confiance placée dans les émiés, la méfiance qui s'en était suivie à l'égard de ırs vanteries, avaient inspiré au gouvernement anis la volonté de ne pas prendre parti dans les scordes civiles des Français, mais on ne tarda s à revenir de cette politique. La prise de Toulon, mouvements de la Vendée, sur laquelle on possét enfin en Angleterre des renseignements positifs, montraient surabondamment l'appui que le parti yaliste pouvait donner à la coalition, et la nécessité ne pas lui ôter toute espérance. Lord Hood avait it, lors de la prise de possession de Toulon, un pas cisif dans ce sens. Sans aller aussi loin que lui, le uvernement britannique se décida (29 octobre) à ıblier une proclamation royale qui faisait connaître

aux populations françaises la ligne qu'il entendait suivre désormais.

La pièce, longue, embarrassée, décelait avec quelle hésitation le cabinet de Saint-James s'engageait dans une voie nouvelle. Elle établissait d'abord les causes qui avaient entraîné l'Angleterre à la guerre : attaque non provoquée des Français; devoir de défendre ses alliés; nécessité d'obtenir pour ses amis et pour soi-même une juste indemnité, et d'établir la sécurité de ses sujets aussi bien que de ceux des autres États européens. Chaque jour il était devenu plus évident que l'état intérieur de la France était un obstacle à la conclusion de la paix, et quand une ville importante témoignait sa confiance au roi de la Grande-Bretagne, et que de toutes parts se manifestait la volonté d'échapper à la tyrannie présente, il importait de faire connaître les intentions de l'Angleterre « à la partie bien pensante du peuple de France (1) ». Les espérances de réformes n'avaient abouti qu'à une longue série de crimes à l'intérieur et de provocations à l'extérieur. Sans vouloir imposer une constitution à la France, le roi George se croyait en droit de demander l'établissement d'un gouvernement capable d'entretenir les relations accoutumées d'amitié avec les autres puissances; il serait alors possible de traiter à des con-

(1) The well disposed part of the people of France.

ditions équitables et modérées, non pas telles que les justifieraient les risques et les sacrifices imposés par la guerre, mais telles que les exigerait l'indispensable nécessité de la sécurité de l'Angleterre et de la tranquillité future de l'Europe. La pièce se terminait par la promesse d'amitié, de secours et de protection à tous ceux qui, en se déclarant pour le gouvernement monarchique, secoueraient le joug de l'anarchie. Le roi d'Angleterre les conviait à se réunir sous l'étendard d'une monarchie héréditaire, sans décider, dans ce moment critique, de quelles modifications cette espèce de gouvernement était susceptible.

Il n'était question dans cette pièce, bien moins explicite que la proclamation de lord Hood, ni de Louis XVII, ni des Bourbons, et elle était rédigée de façon à ne pas ôter toute espérance aux royalistes constitutionnels et aux partisans modérés des principes de 89. Il ressortait d'ailleurs clairement de certaines expressions que l'Angleterre se réservait de garder quelques-unes des conquêtes faites ou à faire par les alliés.

Ces paroles s'adressaient aussi bien aux royalistes de l'Ouest qu'à ceux du Midi, et les commissaires du roi à Toulon crurent nécessaire de les expliquer et de les commenter de façon à dissiper certaines inquiétudes qu'elles avaient excitées parmi la population de la ville assiégée. En conséquence,

le 20 novembre ils publiaient, au nom de George III et par son ordre, une déclaration par laquelle ils assuraient qu'en conformité des pièces publiées par lord Hood, au moment de son entrée à Toulon, et des déclarations faites par les habitants, la place, avec la flotte et les matériaux qui s'y trouvaient, serait rendue aussitôt après la signature d'un traité stipulant la restitution des conquêtes faites par la France, une juste indemnité pour les dépenses accomplies et les pertes éprouvées, et des sécurités suffisantes pour l'avenir; enfin ils déclaraient que le Roi ne voulait pas imposer une forme de gouvernement à la France, mais seulement obtenir la paix qui dépendait du retour dans ce pays d'un système régulier; que leur souverain n'hésitait pas à dire que « le rétablissement de la monarchie en la personne de Louis XVII et des légitimes héritiers de la couronne » lui semblait le meilleur moyen d'atteindre ce but; que le système monarchique était le plus propre de tous à assurer à la fois à un grand pays les avantages de l'ordre et ceux de la liberté; et que, soumise à de sages modifications qui pouvaient être légalement faites après que la tranquillité serait revenue, cette forme de gouvernement terminerait les malheurs de la France, et ferait renaître la paix entre elle et les autres puissances.

Ce langage était clair : le rétablissement des Bourbons, avec quelques modifications toutefois à l'an-

cien régime, et un traité assurant aux coalisés certains avantages matériels, tel était le but que poursuivait désormais le cabinet britannique.

Ces promesses ne suffisaient pas aux royalistes de Toulon ; ils auraient voulu que le comte de Provence vînt s'installer dans leur ville en qualité de régent. Ils envoyaient au prince une adresse en ce sens qu'ils communiquaient aux chefs de la garnison. Cette démarche ne fut pas envisagée de même par les Espagnols et par les Anglais ; les premiers, tout en disant qu'ils ne pouvaient convenablement se prononcer sur la question de la régence sans connaître la pensée de leur roi, approuvaient explicitement l'envoi d'une députation à Monsieur « comme la preuve des sentiments dont les Toulonnais étaient animés pour la personne sacrée de leur souverain Louis XVII, et de leur obéissance à celui qui doit gouverner pendant sa minorité ». Les Anglais, au contraire (28 novembre), tout en louant l'attachement des Toulonnais « pour leur jeune monarque et pour l'auguste personnage, objet de leurs vœux », disaient que la question de la régence ne pouvait être décidée que par un accord des coalisés et se refusaient « à appeler M. le comte de Provence à Toulon pour y exercer les fonctions de régent, parce que ce serait destituer S. M. britannique, avant l'époque stipulée, de l'autorité qui lui avait été confiée dans cette ville ». En réalité, le cabinet de

Saint-James était décidé à empêcher l'arrivée du frère de Louis XVI dans la place occupée par les soldats de George III. A l'appel des royalistes, Monsieur avait quitté sa résidence de Hamm en Westphalie; il se dirigea vers la Provence; mais quand ce prince, dans le cours de son voyage, traversa le Piémont, il fut, à l'instigation de l'Angleterre, retenu à la cour de Turin par le roi son beau-père.

Cependant l'attaque de Toulon, qui languissait depuis trois mois recevait une vigueur nouvelle sous l'impulsion de Dugommier. Lorsqu'il prit le commandement de l'armée assiégeante, le découragement était grand, et les représentants du peuple Barras et Fréron, se fondant sur la difficulté que présentait l'approvisionnement des troupes alors que la mer n'était pas libre, proposaient (11 frimaire, 1er décembre) au Comité de salut public l'évacuation de la Provence, et la retraite derrière la Durance. Les Anglais se trouveraient ainsi obligés de pourvoir, pendant l'hiver, à la subsistance d'une contrée improductive, et il serait temps, la belle saison venue, de reprendre l'offensive (1).

Prise Toulon.

Le nouveau général ne partageait pas ces vues pusillanimes, et il se prépara à exécuter le plan de

(1) Barrère, en donnant connaissance à la Convention de la lettre qui contient cette proposition, déclara qu'elle était le résultat d'un faux matériel commis pour nuire aux représentants du peuple; mais Napoléon, dans ses mémoires, en affirme l'authenticité.

Bonaparte en occupant le point désigné par lui comme dominant la rade; mais les Anglais en avaient compris l'importance, et l'avaient fortement retranché en lui donnant le nom de petit Gibraltar. Il fallut diriger contre cette position, devenue redoutable, une attaque en règle, et elle ne fut enlevée de vive force que le 17 décembre; en même temps la division de gauche s'emparait du fort Faron. La place se trouvait ainsi menacée sérieusement de deux côtés à la fois.

Un conseil tumultueux fut tenu immédiatement entre les chefs de la garnison, et les divisions qui existaient entre les Espagnols et les Anglais y éclatèrent ouvertement. Ces derniers, comme l'avait prévu Bonaparte, étaient décidés à évacuer la ville et le port dans le plus bref délai, avant que les républicains eussent eu le temps d'établir au petit Gibraltar des batteries qui rendraient toute retraite impossible; ils entendaient, en se retirant, brûler les vaisseaux qui n'étaient point armés, et les approvisionnements de toute nature qu'ils ne pourraient emporter. De la sorte, l'expédition de Toulon aurait au moins pour résultat de détruire une partie importante du matériel des Français, et de porter à leur marine un coup dont elle se relèverait difficilement. Les Espagnols combattaient cet avis intéressé; ils savaient que la ruine de la puissance navale de la France leur serait funeste; ils portaient un intérêt

sincère à la cause royale, et ils insistaient pour qu'on essayât au moins, par une capitulation, d'assurer le sort des infortunés Toulonnais qui s'étaient fiés à la protection des deux puissances. Mais les Anglais voulaient éviter à tout prix une négociation avec les assiégeants, car ceux-ci n'eussent pas manqué de faire figurer comme la première des conditions l'obligation de rendre intacts les vaisseaux et le matériel. La ténacité britannique l'emporta, et l'évacuation fut décidée.

Alors, dans la nuit du 18 au 19 décembre, commença une scène d'horreur. 12,000 infortunés échappant aux vengeances de la Convention se pressaient en désordre sur les chaloupes qui les conduisaient vers les bâtimens coalisés. Ce sinistre embarquement, opéré au milieu d'une nuit pluvieuse d'hiver, était éclairé par les flammes qui consumaient les établissements maritimes et les vaisseaux français restés dans le port. Les boulets républicains qui arrivaient jusqu'au quai ajoutaient au désastre des malheureux fugitifs.

Le 19 au matin, la place était vide d'étrangers, et les flottes alliées s'éloignaient emmenant seulement avec elles 3 vaisseaux et 9 frégates. Peu d'instants après, les soldats de Dugommier entraient dans la ville ; l'incendie allumé par les Anglais était, à ce moment même, combattu énergiquement par les forçats, qui profitaient de leur liberté recouvrée au

milieu du désordre pour travailler à cette œuvre patriotique. Le feu fut éteint à grand'peine ; 10 vaisseaux, les magasins et les approvisionnements avaient péri ; 15 vaisseaux plus ou moins endommagés furent reconquis à la République, mais la destruction de tout le matériel rendait difficile de les armer avant un laps de temps considérable (1).

En quittant Toulon, l'escadre anglaise cingla vers la Corse où elle débarqua les troupes britanniques qu'elle avait à bord. Elles étaient destinées à aider les habitants de l'île à chasser les Français des trois places qu'ils y occupaient encore.

Les coalisés se séparèrent très-mécontents les uns des autres. Les Espagnols dénonçaient hautement la conduite avide des Anglais. Non-seulement ils blâmaient l'abandon d'une place qui pouvait être encore défendue, mais ils leur reprochaient d'avoir laissé peser sur les soldats du roi catholique toutes les difficultés de l'évacuation, et exposé plusieurs milliers de ceux-ci à être faits prisonniers; ils accusaient leurs alliés d'avoir tellement encombré leurs bords de matériel pris dans les arsenaux

(1) Sur les 32 vaisseaux qui se trouvaient dans le port de Toulon, lors de l'entrée des Anglais, 4 étaient rentrés, au commencement du siége, dans les ports français de l'Océan, du consentement des Anglais eux-mêmes; ils étaient montés par 6,000 marins dont la turbulence et les sentiments patriotiques inquiétaient les assiégés qui s'en débarrassèrent, en les renvoyant comme prisonniers sur parole. 3 vaisseaux furent emmenés par les coalisés, 10 brûlés, et 15 retombèrent aux mains des Français.

français que les réfugiés n'y avaient pu trouver place, et que les vaisseaux de l'amiral Langara avaient dû presque exclusivement les recueillir. Ces plaintes, qui ravivaient de vieilles haines entre les deux marines, n'étaient pas sans influence sur les cabinets; elles compromettaient une alliance contre nature, contractée sous la pression de circonstances impérieuses, et qui devait se rompre à la première éclaircie.

Les Anglais profitèrent de la prédominance incontestée que leur donna, dans la Méditerranée, l'occupation de Toulon, pour essayer d'arracher à la neutralité les petites puissances italiennes. Ces États ne pouvaient rien militairement, mais leur marine marchande approvisionnait utilement le midi de la France qui souffrait, comme tout le reste du pays, d'une crise alimentaire très-grave. Le gouvernement toscan, qui avait d'abord résisté, finit par plier sous des menaces réitérées (octobre). Il accéda à la coalition, renvoya le chargé d'affaire français, et interdit tout commerce avec la République.

Gênes ne voulut pas suivre un pareil exemple, et les marins anglais se vengèrent de cette attitude indépendante par un acte odieux. Une frégate française, la *Modeste*, et deux autres petits bâtiments mouillaient à Gênes, se croyant en sûreté dans un port neutre. Trois vaisseaux anglais y entrèrent, s'approchèrent des navires républicains qui étaient sans défiance

les assaillirent à l'improviste, et s'en emparèrent de vive force.

Quant à Venise, plus éloignée de la France, avec laquelle elle n'avait pour ainsi dire aucun commerce, le refus qu'elle opposa à la proposition de prendre parti dans la guerre n'amena pour elle aucune conséquence immédiate ; elle continua de s'engourdir dans une tranquillité qui, quelques années plus tard, devait être bien cruellement troublée.

La Convention célébra la prise de Toulon comme un grand triomphe, et la joie fut d'autant plus grande à Paris qu'on y apprenait à peu près au même moment et la reprise des lignes de Wissembourg, et une défaite décisive des Vendéens qui, on l'espérait du moins, terminerait cette guerre, embarras si cruel pour la République. Mais il convient ici de reprendre le récit des événements de l'Ouest au point où il est resté plus haut.

Campag des Vend sur la rive dr de la Loi

Après le passage de la Loire, les Vendéens se trouvaient dans une position affreuse. Bonchamps, le chef le plus capable de les diriger, n'était plus. « La mort de Bonchamps vaut une victoire pour nous, écrivaient les représentants du peuple à la Convention ; car il est, de tous les chefs des brigands, celui en qui ils avaient le plus de confiance, qu'ils aimaient le mieux, et qu'ils suivaient le plus volontiers. »

Une responsabilité bien lourde pesait donc sur Henri de la Rochejacquelein que les Vendéens ve-

naient de mettre à leur tête. Il fallait nourrir, diriger, défendre contre les attaques de l'ennemi une multitude de 80,000 personnes dont plus de la moitié était hors d'état de porter les armes. Dans cette situation critique, le jeune général de l'armée catholique et royale ne manqua pas de résolution; profitant du répit que lui laissaient les républicains exténués par leur victoire même, il marcha sur Laval (23 octobre), écrasa le peu de soldats qui essayèrent de défendre cette ville, et put s'y établir. Le pays environnant était dévoué à la cause royale; il y existait déjà des bandes nombreuses qui se livraient à une guerre de chicane; elles accoururent au nombre de plusieurs milliers d'hommes se joindre à leurs coreligionnaires d'outre-Loire.

Cependant les républicains avaient franchi le fleuve. La haine existant entre les militaires de profession, et les chefs improvisés que les Jacobins avaient imposés à l'armée, entretenait un funeste esprit de division qui eut de cruelles conséquences, quand les troupes de la Convention essayèrent de chasser les royalistes de Laval; leurs attaques furent décousues, tandis que leurs adversaires, enflammés par l'ardeur que leur communiquait M. Henri, comme ils appelaient familièrement leur général, non-seulement repoussèrent les Mayençais, mais les mirent dans une complète déroute, et les poussèrent jusqu'à Château-Gontier, en s'emparant de canons

qui remplacèrent les pièces perdues quelques jours auparavant.

La bataille de Laval est certainement un des événements militaires les plus glorieux pour les vainqueurs, et on trouverait difficilement l'exemple d'un héroïsme comparable au leur. Une armée complétement battue, forcée de quitter son pays natal, et de mettre un fleuve entre elle et ses ennemis triomphants, son artillerie perdue, ses généraux principaux tués, remportant sous la conduite d'un chef de vingt-deux ans, dix jours après sa propre défaite, un succès complet sur des troupes aussi aguerries que les Mayençais commandés par des généraux tels que Kléber et Marceau, ce sont là les actes auxquels pensait Napoléon, quand il appelait la guerre de Vendée une guerre de géants.

Après ce succès éclatant, les Vendéens auraient pu repasser la Loire sans être inquiétés; mais un autre avis prévalut. On comptait sur l'insurrection prochaine de la Bretagne et sur le secours de l'Angleterre. En conséquence, après quelques jours passés à Laval, et employés à rétablir l'ordre dans ses rangs, l'armée royale se dirigea sur Fougères, point intermédiaire entre Rennes et la côte.

Là, tandis que les Vendéens achevaient de se réorganiser, arrivèrent deux émigrés porteurs d'une lettre de Dundas, par laquelle le secrétaire d'État anglais annonçait que tout était disposé pour débar-

quer des troupes sur le point qu'indiqueraient les royalistes ; Saint-Malo ou Granville étaient désignés comme des lieux convenables pour une semblable opération.

Dans les provinces de l'Ouest, la haine de l'Anglais, conséquence des longues guerres maritimes, était plus vivace que dans nulle autre : les chefs vendéens partageaient ce sentiment qui apporta toujours un obstacle sérieux dans tous leurs rapports avec Londres. Ils auraient voulu voir les ministres du roi George subordonner toutes leurs démarches aux convenances des partisans des Bourbons, et ils criaient à la trahison quand le cabinet anglais agissait dans un intérêt anglais. Avec la naïveté des hommes de parti, ils trouvaient non-seulement naturel, mais juste, que la Grande-Bretagne mît au service de leur cause, et sans en tirer profit, l'or et le sang de ses enfants.

Les promesses du collègue de Pitt furent donc accueillies avec une certaine défiance, et les deux émissaires ne contribuèrent pas à les dissiper, car ils les partageaient et faisaient remarquer que le gouvernemenf britannique empêchait à ce moment même les émigrés réunis à Jersey de se rendre individuellement en France.

Toutefois la situation était trop grave pour que les chefs royalistes se montrassent difficiles. Ils en-

voyèrent à Dundas un mémoire dans lequel ils affirmaient qu'ils n'avaient d'autre intention que de remettre le roi sur le trône, sans s'occuper du mode de gouvernement qu'il lui plairait d'établir. Ils demandaient instamment l'envoi d'un prince ou tout au moins d'un maréchal de France pour prendre le commandement, et faire cesser les compétitions particulières; ils sollicitaient des renforts de troupes réglées, surtout en artilleurs et en ingénieurs; ils représentaient qu'ils étaient dénués de munitions, d'effets militaires et d'argent. Ils indiquaient Granville comme le point vers lequel ils allaient marcher, et où il convenait de diriger les secours promis (10 novembre).

En conséquence, laissant en arrière les non-combattants, 30,000 Vendéens se présentèrent sous Granville; mais la place était trop forte pour être enlevée par un coup de main. Les assaillants attaquèrent néanmoins avec vigueur (13 et 14 novembre), et ils eussent réussi peut-être à entrer dans la ville, en suivant la plage à marée basse, s'ils eussent été maîtres de la mer; mais les Anglais ne paraissaient pas, et trois chaloupes canonnières de la République couvrirent le rivage de leur mitraille. L'assaut échoua, et le moral de l'armée vendéenne fut gravement atteint par cet échec. Les soldats demandaient à grands cris le retour en Vendée, et, comme il arrive dans les revers, ils accusaient de

trahison non-seulement l'Angleterre, mais encore quelques-uns de leurs propres chefs.

Pendant ce temps, l'énergie républicaine faisait des efforts dignes d'être comparés à ceux de l'énergie royaliste. Les troupes, maltraitées à Laval, s'étaient ralliées, et sous le commandement d'un général cher aux Jacobins, de Rossignol, revenaient à la charge, mais elles étaient de nouveau cruellement battues dans une suite d'engagements à Pontorson (16 novembre), à Dol (19 novembre), à Antrain (21 novembre).

Après ces nouveaux succès, les royalistes étaient maîtres de se porter où il leur convenait. Les chefs hésitaient entre deux partis : ou se rapprocher de la mer pour tâcher de recevoir les secours des Anglais, ou répondre aux appels de la Bretagne en marchant sur Rennes pour y rallier les nombreux royalistes de la province. Mais les soldats, accablés de misère, ne parlaient que de repasser la Loire, et il fallut obéir à un mouvement irrésistible. On se dirigea sur Angers avec l'espoir, cette ville prise, de pouvoir facilement traverser le fleuve, et toucher le rivage si désiré de la Vendée.

C'était renoncer à toute réunion avec l'expédition anglaise. Elle était prête cependant; 5,000 Anglais, 2,000 émigrés, 5,000 Allemands à la solde du cabinet de Londres avaient été embarqués partie à Jersey, partie à Spithead, sur 60 transports escortés

par 20 vaisseaux de ligne. Le vent contraire et la tempête empêchèrent de mettre à la voile avant le 1er décembre; le 2, la flotte était en vue des côtes de France; le chef de l'expédition, lord Moira, chercha vainement à reconnaître les signaux convenus avec les royalistes. Il ne tarda pas à être instruit de leur échec; il jugea inutile de rester plus longtemps exposé aux caprices d'une mer inhospitalière, et il rentra dans les ports britanniques.

Cependant l'armée vendéenne se dirigeait sur Angers; elle avançait lentement, retardée qu'elle était par une multitude inoffensive qui ne pouvait être abandonnée, car la guerre avait pris un caractère d'acharnement impitoyable; pas de quartier, d'aucun côté; ni vieillards, ni femmes, ni enfants, n'étaient épargnés. « Il y a encore des hommes humains, avait dit Rossignol, et, en temps de révolution, c'est un défaut, selon moi. »

Les républicains eurent le temps de préparer la défense de la ville menacée, et quand les Vendéens se présentèrent devant la vieille enceinte de murailles qui la couvre, ils furent vigoureusement reçus. Les royalistes étaient peu propres à la guerre de siége, et ils échouèrent là comme à Nantes et à Granville. Ils se retirèrent désespérés et en désordre par la route du Mans, la seule qui leur fût ouverte.

Rossignol avait été remplacé dans son commandement par le jeune et héroïque Marceau. Sous un

tel chef, l'armée républicaine s'était vite remise de ses derniers échecs, et fut promptement au dos des Vendéens. Ceux-ci entraient à peine au Mans qu'ils y furent attaqués. Après un combat acharné, et qui se continua jusque dans les rues de la ville, ils furent défaits (13 décembre). Le désastre fut complet, et amena les conséquences les plus fatales, surtout pour la foule désarmée des royalistes (1); poursuivis avec un acharnement sans miséricorde, exposés aux intempéries d'une saison rigoureuse, les malheureux débris de la Vendée expiraient sur les routes les uns après les autres. Après avoir traversé Laval, La Rochejacquelein parvint cependant à s'emparer d'Ancenis, et put un moment espérer ramener sur la rive gauche de la Loire les quelques milliers de compagnons qui restaient autour de lui. Là, accompagné de son chef d'état-major, Stofflet, et d'un petit nombre d'officiers, il passa le fleuve en batelet pour aller saisir sur l'autre rive quelques grandes barques qui y étaient amarrées; mais immédiatement après une chaloupe canonnière républicaine vint intercepter le passage. En même temps, les Vendéens, privés de leur chef, réduits à 10,000 dont 6,000 au plus

(1) Mme de La Rochejacquelein, dans ses mémoires pathétiques, ne porte pas à moins de 15,000, le nombre des Vendéens de tout sexe et de tout âge qui succombèrent pendant ou immédiatement après cette fatale journée.

en état de combattre, ne disposant plus que de 7 canons, étaient obligés de fuir à l'approche des colonnes ennemies. Atteints enfin à Savenay par Marceau et Kléber, les derniers restes de la grande armée catholique et royale furent complétement anéantis. Le petit nombre de ceux qui ne périrent pas pendant ou après le combat se dispersa au hasard. Les uns repassèrent isolément la Loire, les autres restèrent sur la rive droite, et se joignirent aux bandes de chouans qui, pendant plusieurs années encore, ne cessèrent de faire une guerre de partisans très-active.

« Il n'y a plus de Vendée, » écrivait le farouche Westerman, après la victoire. « Elle est morte sous notre sabre libre avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais et les bois de Savenay. Suivant les ordres que vous m'aviez donnés j'ai écrasé les enfants sous les pieds des chevaux, massacré les femmes qui, au moins pour celles-là, n'enfanteront plus de brigands. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher. J'ai tout exterminé. . . . . Mes hussards ont tous à la queue de leurs chevaux des lambeaux d'étendards des brigands. Les routes sont semées de cadavres. Il y en a tant que, sur plusieurs endroits, ils font pyramide. On fusille sans cesse à Savenay, car, à chaque instant, il arrive des brigands qui prétendent se rendre prisonniers. Kléber et Marceau ne sont pas là, nous ne faisons pas

de prisonniers. Il faudrait leur donner le pain de la liberté, et la pitié n'est pas révolutionnaire (1). »

Ainsi finit cette grande Vendée qui, six fois en huit mois, détruisit les armées lancées contre elle par la Convention : en avril, lors de la première insurrection ; en juin, à la prise de Saumur ; en juillet, par l'extermination des colonnes de Westermann et de Santerre ; en septembre, en repoussant une première fois les Mayençais ; en octobre, en les battant à Laval ; en novembre, en remportant un dernier succès à Dol et à Antrain.

Cependant tout n'était pas fini dans l'Ouest. Pendant longtemps une partie considérable de l'armée française devait consumer, dans une guerre fratricide, des forces qui eussent été bien plus utiles contre l'étranger, et des milliers d'hommes tombèrent encore un à un dans d'obscures escarmouches.

La joie que causèrent à Paris les succès obtenus presque en même temps sur la Lauter, à Toulon et à Savenay, fut légèrement troublée par les revers qu'éprouva au même moment l'armée des Pyrénées orientales.

Succès des Espagnols en Roussillon.

Après la bataille de Truillas, en septembre, Ricardos ne put tirer grand parti de sa victoire ; les Français recevaient incessamment des hommes de la levée en masse qui réparaient leurs pertes, et jus-

(1) Cette lettre de Westermann a été publiée par le baron Poisson dans son livre : *l'Armée et la garde nationale.*

qu'en novembre, les Espagnols se bornèrent à repousser les attaques dirigées contre eux ; à cette époque quelques renforts leur arrivèrent, et notamment un corps de 6,000 Portugais que la cour de Lisbonne mettait en campagne, par suite d'un traité d'adhésion à la coalition signé entre elle et l'Angleterre, le 26 septembre précédent. Ricardos commença alors une série d'opérations qui se termina par trois défaites complètes des Français : la première à Villelongue, (7 décembre), la seconde à Banyuls (12 décembre), la troisième sous Collioure, que suivit presque immédiatement la reddition du fort Saint-Elme, de Port-Vendre et de Collioure (21 décembre). Le représentant du peuple Fabre mourut glorieusement en cherchant à se frayer un chemin hors de cette dernière place, à la tête d'une colonne.

A la suite de ces échecs, où elle avait perdu plus de 100 canons, l'armée française se retira sous Perpignan dans le plus grand désordre. Les Espagnols, malgré leur éclatante victoire, n'étaient point assez forts pour entreprendre le siége d'une place aussi considérable. Ils prirent donc leurs quartiers d'hiver, n'ayant obtenu pour prix de la supériorité presque constante de leurs armes pendant cette campagne que la possession de quelques places de second ordre.

Le tableau des événements militaires de cette année mémorable serait incomplet si ceux qui eurent

Événements militaires dans les colonies françaises.

les colonies pour théâtre étaient passés sous silence.

Depuis le commencement de la révolution, les Antilles françaises étaient en proie aux désordres les plus graves, suite de l'animosité subsistante entre les différentes races. Saint-Domingue, la plus importante de toutes, était tombée d'un état très-florissant dans un désordre inextricable et sanglant: 40,000 blancs divisés eux-mêmes en colons et en petits blancs ou non propriétaires, 35,000 mulâtres, 500,000 nègres, animés les uns contre les autres d'une haine ardente et réciproque, se disputaient à main armée le pouvoir. Les agents envoyés successivement par la métropole pour rétablir l'ordre augmentèrent encore le mal en prenant des partis différents dans ces querelles, et en employant successivement, et quelquefois même simultanément, dans des vues opposées, les forces dont ils disposaient.

Durant le cours de ces luttes, la ville du Cap fut saccagée par les nègres, et, à la suite de ce tragique événement, les colons livrèrent aux Anglais de la Jamaïque le môle Saint-Nicolas (septembre 1793), position militaire d'une grande importance, ainsi que quelques autres districts.

Une attaque dirigée contre la Martinique, par les troupes britanniques, fut vigoureusement repoussée; mais la petite île de Tabago et les pêcheries de Saint

Pierre et Miquelon, tombèrent aux mains de nos ennemis.

Aux Indes orientales, où une paix récente venait de coûter au sultan de Mysore, Tippo-Saëb, la moitié de son empire, les troupes, dès lors inoccupées, de la compagnie n'eurent pas de peine à s'emparer de Pondichéry et des autres petits comptoirs, derniers vestiges des efforts faits par Dupleix et Labourdonnaie pour donner l'empire de l'Inde à la France.

CHAPITRE XX.

SOMMAIRE. — Politique de l'Angleterre à l'égard des neutres. — Politique de la Convention à l'égard des neutres. — Résistance du Danemark aux propositions des coalisés. — Traité entre la Suède et le Danemark. — Différends entre la France et les États-Unis. — Différends entre l'Angleterre et les États-Unis. — Entraves apportées au commerce des Hambourgeois.

(AVRIL 1793 — AVRIL 1794.)

Politique de l'Angleterre à l'égard des neutres.

Pendant que la guerre sévissait avec tant de fureur entre les principales puissances de l'Europe, les rapports entre les belligérants et les États restés neutres n'étaient pas faciles. Des atteintes nombreuses étaient portées aux droits de ces derniers, droits de tout temps mal définis et presque toujours menacés.

Ainsi que l'occasion s'est déjà présentée de le dire, le cabinet britannique avait poursuivi avec

persévérance la conclusion de traités d'alliance dans lesquels il insérait soigneusement les doctrines oppressives de la liberté des mers que depuis longtemps il voulait faire prévaloir. Sans doute, la plupart des coalisés n'admirent l'application du principe anglais qu'eu égard au caractère particulier de violence qu'avait la guerre contre les révolutionnaires; les non-belligérants n'en avaient pas moins à subir des vexations que tous n'étaient pas assez forts pour empêcher.

Le cabinet de Saint-James fit connaître au monde, par des actes officiels, la ligne de conduite qu'il entendait suivre en matière de droit maritime. Le plus important fut un règlement émanant (8 juin) du roi Georges et spécifiant la conduite à tenir en certains cas particuliers à l'égard des neutres. Il aggravait les entraves déjà si grandes que l'Angleterre prétendait apporter à leur commerce. Tout bâtiment chargé de blé ou de farine à destination de France devait être arrêté et envoyé dans un port anglais d'où il ne serait relâché qu'après achat de la cargaison pour le compte du gouvernement britannique, ou caution donnée qu'elle serait envoyée dans un port ami. Tout navire qui chercherait à entrer dans un port bloqué serait pris et vendu. Une exception était faite toutefois en faveur des bâtiments danois et suédois avec les gouvernements desquels existait des traités spéciaux : pour une pre-

mière fois, ils seraient seulement empêchés d'entrer, et ne seraient saisis que lors d'une seconde tentative. Quant aux ports déclarés bloqués (on désignait ainsi évidemment ceux dont le blocus n'était pas effectif), les vaisseaux qui se dirigeraient vers ces points seraient capturés, sauf le cas où ils auraient quitté leur pays avant d'avoir connaissance de la déclaration de blocus.

Quelques mois plus tard, un ordre du conseil britannique (6 novembre) interdisait tout commerce entre les colonies françaises et les neutres.

Politique de la Convention à l'égard des neutres.

Les procédés de la Convention n'étaient guère meilleurs envers les non-belligérants. Livrée à une politique sans mesure, elle ne restait pas fidèle aux principes libéraux soutenus par la monarchie en matière de droit maritime. Un premier décret, conforme, il est vrai, aux traditions de la politique française, fut rendu le 11 avril 1793 : il déclarait que les marchandises neutres trouvées sur les bâtiments ennemis seraient restituées à leurs propriétaires. Mais l'assemblée républicaine ne tardait pas à se laisser entraîner dans une voie tout opposée (9 mai), et permettait à ses marins d'arrêter les navires neutres chargés soit de marchandises ennemies, soit de comestibles, quand ils se dirigeraient vers les ports ennemis. Les marchandises ennemies étaient déclarées de bonne prise, mais les comestibles appartenant aux neutres seraient payés à leurs propriétaires

et les navires neutres relâchés. La loi cesserait son effet dès que les puissances en guerre avec la France déclareraient libre le commerce des comestibles appartenant aux neutres, et celui des marchandises ennemies sous pavillon neutre.

Le 20 septembre, un décret vint interdire le cabotage aux bâtiments étrangers aussi bien que l'importation de toute marchandise ne provenant pas directement du pays du navire importateur.

L'établissement du maximum fut encore un nouveau sujet de vexation; l'exportation des objets de première nécessité ne fut permise (29 septembre) qu'au navire qui en avait importé pour une valeur équivalente. (Décret du 16 vendémiaire — 7 octobre et ordonnance du 17 brumaire — 7 novembre.)

C'était là porter au commerce neutre les coups les plus cruels.

Résistance du Danemark aux propositions des coalisés.

Parmi les États qui ne prenaient pas part à la guerre, il en était trois surtout : le Danemark, la Suède et les États-Unis, qui, en conséquence des rapports maritimes qu'ils entretenaient avec la France, étaient particulièrement atteints par les mesures restrictives que multipliaient à l'envie les puissances belligérantes. Il s'ensuivit de sérieuses contestations.

Le règlement britannique du 8 juin porta le premier un tort grave au commerce des deux puissances scandinaves; mais, dans le cas particulier,

elles ne se trouvaient pas, vis-à-vis de l'Angleterre, dans une situation identique.

La Suède, dans deux traités conclus successivement avec l'Angleterre, le 21 octobre 1661 et le 16 février 1666, avait compris les provisions de bouche parmi les objets de contrebande de guerre; elle n'avait donc pas lieu de se plaindre alors que des vaisseaux de commerce chargés de semblables denrées éprouvaient un traitement moins dur que celui que le droit des gens, universellement admis en Europe, permet d'infliger aux navires contrebandiers. La cour de Stockholm ne put en conséquence que donner une réponse approbative à la communication qui lui fut faite des mesures prises par l'Angleterre.

Il n'en fut pas de même du Danemark. Cette puissance avait signé avec la Grande-Bretagne, le 4 juillet 1780, une convention pour spécifier ce que les deux puissances entendaient par le mot contrebande de guerre, et il avait été réglé que, sous cette dénomination, on ne comprendrait ni le fer non ouvragé, ni les planches de sapin, ni le blé, ni la viande, rien en un mot de ce qui touche à la sustentatio de la vie.

En communiquant à la cour de Copenhague l'o dre du cabinet du 8 juin, l'Angleterre ne laissa p que d'être embarrassée pour justifier une violati flagrante d'un acte public récemment conclu.

nandait donc au Danemark d'accepter, sans se indre, la mesure prise en considération de l'intérêt toute nation civilisée devait porter au succès de la lition, et du caractère particulier que présentait la rre actuelle en l'absence d'un gouvernement ré- ier en France, et, par les mêmes raisons, il expri- it le désir de voir interdire aux armateurs français aculté de conduire leurs prises dans les ports da- s et norwégiens.

L'homme d'État remarquable qui dirigeait le inet de Copenhague, M. de Bernstorff, s'était lé activement, quelques années auparavant, aux gociations relatives à la neutralité armée; il met- t son honneur à maintenir les principes qu'il avait guère contribué à faire prévaloir dans toute l'Eu- pe, et à la défense desquels il croyait sa considé- ion politique attachée. Il ne se laissa pas intimi- r, et répondit à la communication anglaise par une te digne et fière (21 juillet). Il y revendiqua le oit établi pour ses nationaux de faire le commerce vivres avec les puissances en guerre contre la nde-Bretagne, et celui de recevoir les bâtiments nçais avec leurs prises dans les ports des deux aumes soumis au sceptre du roi Christian. Il con- ait seulement qu'elles ne pourraient y être ven- s. Il maintint également que son gouvernement regarderait comme bloqués « que les ports vis-à- desquels se trouverait une force supérieure ».

Mais cette noble protestation du faible en fave du droit contre le fort qui le violait ne put empêch les Anglais d'user de leur prépondérance maritim Un nombre considérable de navires danois fut co duit dans les ports britanniques, et fort peu d'ent eux reçurent le prix promis en échange de la ca gaison confisquée.

Ce fut bientôt le tour de la Russie d'essayer d'e traîner le Danemark et la Suède dans des mesur contraires à la neutralité. Par des notes adressées a cours de Stockholm (30 juillet), et de Copenhag (10 août), le cabinet impérial annonçait que la c rine faisait sortir de ses ports une flotte de 15 va seaux de ligne destinée à croiser dans la mer Bal que et dans celle du Nord, pour intercepter commerce « des rebelles français ». Il ajoutait q depuis que les grandes puissances de l'Europe s taient réunies contre une nation régicide, la neutr lité n'avait plus d'excuses, puisque les États les pl faibles n'avaient rien à craindre en prenant pa contre la France. « Si certaines cours n'étaient pas état de faire des efforts efficaces et décisifs, ell devaient concourir au même but par d'autres moye en leur pouvoir, et nommément par l'interruptic de tout commerce et de toute communication av les perturbateurs du repos public. » L'impératri se croyait d'autant plus en droit de proposer cet mesure qu'elle l'avait adoptée dans ses États, malg

» préjudice passager qu'ils en éprouvaient. « Elle vait trop bien senti les inconvénients auxquels l'intérêt général serait exposé, si l'on fournissait à l'ennemi commun la facilité d'alimenter et de prolonger les troubles au moyen d'un libre transport de vivres ou de munitions navales, pour balancer sur le sacrifice de quelques profits momentanés, le moindre de ceux qu'exigeait une aussi grande cause. » La conclusion était qu'on demandait aux deux États scandinaves de refuser des convois de guerre aux bâtiments de leur nation destinés pour la France, et de prescrire à tous ceux qui feraient voile pour d'autres ports de subir la visite des vaisseaux de guerre russes. Il était sous-entendu que les navires non convoyés qui se dirigeraient vers la France, seraient traités conformément à l'ordre du cabinet anglais du 8 juin. Le texte de la pièce établissait nettement que le caractère tout particulier de la guerre était l'unique raison pour la Russie de déroger aux principes qu'elle avait naguère énergiquement soutenus, et que le cas présent ne tirait pas à conséquence pour l'avenir.

Le ministre de Prusse à Copenhague appuyait aussi les prétentions britanniques par une note (21 juillet) où il déclarait que le roi son maître ne voulait « s'écarter en rien des principes que les circonstances avaient fait adopter à la cour de Londres, relativement au commerce des nations neutres avec

la France pendant la guerre actuelle ». Le ministre des Pays-Bas passa un office analogue à M. de Bernstorff (19 août).

La cour de Copenhague opposa à ces demandes une ferme attitude. Dans sa réponse à la Russie elle disait qu'elle voyait « avec le plus grand regret combien les principes émis par la czarine différaient en ce moment des siens ». Tout en promettant de ne pas accorder de convois aux bâtiments danois qui iraient en France, elle maintint résolûment les principes, naguère communs, relativement au blocus effectif et au libre commerce des grains par les neutres. Le ministre danois terminait en disant que, puisque la czarine refusait le seul juge qu'elle pouvait reconnaître, à savoir le droit des gens universel et particulier, il faisait appel à l'équité de Catherine, et à l'amitié réciproque dont le Danemark avait donné une preuve « en ne réclamant pas pour la liberté de sa navigation l'appui qui lui était dû par les traités les plus solennels, et qui avaient été proposés par l'impératrice elle-même ».

Il était difficile à un petit royaume de défendre plus nettement ses droits en présence de puissances prépondérantes, et il donna une nouvelle preuve de sa neutralité, en fournissant aux corsaires français un moyen détourné de vendre leurs prises dans les ports danois et norwégiens. Toutefois la cour de Danemark, en tolérant à Copenhague la présence d'un

agent de la Convention, n'osa pas lui reconnaître un caractère public.

La Suède ne montra pas autant de décision, et le prince régent, sans adhérer aux demandes de la czarine, se borna à une réponse évasive où les formules banales d'amitié couvraient mal l'indécision de la volonté.

L'Angleterre et la Russie s'inquiétèrent médiocrement des protestations scandinaves : elles appliquèrent à la France les principes du blocus fictif, et le cabinet de Londres ajouta encore à la dureté de ses procédés vis-à-vis des neutres, par l'ordre donné en mars 1794 aux commandants de bâtiments anglais d'amener dans les ports britanniques, pour y être interrogé, tout bâtiment chargé de provisions de bouche ou de provisions navales.

Bien que leur faiblesse leur rendît difficile de protéger leurs sujets contre tant de vexations dont ils étaient l'objet, les deux puissances scandinaves eurent le courage de proclamer leurs principes. A cet effet, elles conclurent, le 27 mars 1794, un traité d'alliance par lequel elles s'engageaient à respecter et à faire respecter à l'égard de leurs sujets les principes de la neutralité qu'elles entendaient garder, tels qu'ils étaient établis par les traités respectifs avec les différentes puissances, ou, en l'absence de traités, par le droit des gens universel reconnu par toute l'Europe. Pour atteindre ce but, chacun des

Traité entre la Suède et le Danemark.

deux États réunirait une escadre de 8 vaisseaux de ligne et d'un nombre proportionné de frégates. Ils déclaraient en outre la mer Baltique une mer fermée, et par conséquent interdite aux bâtiments de guerre des belligérants éloignés.

En concluant ce traité, la Suède, qui s'était montrée moins ferme que le Danemark dans la défense des droits des neutres, mais qui, en réalité, était plus hostile à la coalition, espérait obtenir de nouveau ces subsides français dont l'absence laissait un si grand vide dans ses finances embarrassées, et renouer la négociation entamée l'année précédente avec la France; mais le Comité de salut public ne jugea pas utile de payer un acte aussi peu décisif, et cette fois encore rien ne fut conclu.

Différends entre la France et les États-Unis.

Au moment où la guerre éclata, une autre puissance neutre (1), plus capable de se faire respecter, souffrait également des violences des belligérants. Les États-Unis, très-nouvellement maîtres d'eux-mêmes, n'avaient de rapports importants qu'avec trois autres peuples, l'Angleterre, l'Espagne et la France. Depuis la guerre de l'indépendance, les relations avaient été bonnes avec la dernière de ces puissances, difficiles avec les deux autres. La jeune république se trouva

(1) En tout ce qui a trait aux rapports des États-Unis avec l'Europe, j'ai suivi presque exclusivement les deux excellents volumes de M. Cornelis de Witt intitulés : *Histoire de Washington* *Thomas Jefferson*.

rrêtée dans son développement et dans son com-
ıerce, au Nord par la possession britannique du
ʻanada, au Sud par les Florides, antique colonie de
Espagne, à l'Ouest par la Louisiane, cédée au ca-
inet de Madrid par la France, lors de la paix de
'aris en 1763. Ces contrées, où se trouvaient les
mbouchures du Saint-Laurent et du Mississipi,
taient fermées à tout négoce par suite du système
rohibitif qui dominait en Europe, et c'était au loin
eulement que les Américains trouvaient à échanger
s produits toujours croissants d'un sol chaque jour
lus cultivé. En outre, le traité de 1783 avec l'An-
leterre n'avait pas résolu un certain nombre de
oints litigieux, et, à la fin de 1791 seulement, le
abinet de Saint-James consentit à mettre le dernier
eau à l'abandon de ses droits en accréditant un
lénipotentiaire près des États-Unis.

Les raisons ne manquaient donc pas qui auraient
u décider la République à prendre parti contre des
nnemis naturels et pour une ancienne alliée; mais
e grand homme qui présidait aux destinées de la
onfédération, Washington, pensait que la neutra-
té était la seule politique qui convînt à sa patrie.
ne se départit pas en 1793 des règles qu'il avait
ées quelques années auparavant, et il se montra
solu à se tenir en dehors de la lutte qui allait
mmencer.

Mais la violence des divers belligérants ne laissa

pas que de rendre cette attitude difficile. Le 6 avril 1793, débarquait à Charlestown un nouveau ministre de France, le citoyen Genest, naguère chargé d'affaires en Russie. Il professait les opinions les plus violemment révolutionnaires, et les instructions qu'il avait reçues étaient d'accord avec ses sentiments. Rédigées au moment où les succès éphémères de l'automne de 1792 avaient exalté jusqu'à la démence les espérances révolutionnaires, elles enjoignaient de proposer à l'Amérique de s'unir à la France pour insurger les colonies espagnoles, notamment la Louisiane, et pour s'emparer du Canada au profit des États-Unis.

Les Américains étaient divisés en deux partis : l'un, le parti fédéraliste, s'appuyait sur ce qui restait d'éléments aristocratiques dans les anciennes colonies anglaises, et défendait la souveraineté des états particuliers; l'autre, le parti républicain, avait des tendances démocratiques et centralisatrices. Le premier n'envisageait qu'avec une certaine frayeur la révolution française, et désirait le maintien de la neutralité; le second, au contraire, se montrait très-sympathique aux nouvelles doctrines, et, comme les hommes qui le composaient avaient conservé de vives rancunes contre la mère patrie, il n'était pas éloigné de venir au secours de la Convention dans la lutte redoutable qu'elle soutenait.

En présence de ces opinions opposées, Genest se

conduisit sans aucune prudence. Oubliant que le président et ses conseillers, à la seule exception du secrétaire d'État Jefferson, étaient peu disposés à prendre parti dans la guerre, il entra en rapports étroits avec les plus exaltés du parti républicain, il négligea les relations officielles que son caractère diplomatique lui faisait cependant un devoir d'entretenir, et se servit, dans les rares occasions où il eut à correspondre avec le gouvernement près duquel il était accrédité, de formes inconvenantes; il recourut à des mesures blâmables pour arriver à l'organisation dans l'Ouest de corps francs destinés à envahir la Louisiane et le Canada; il arma des corsaires dans les ports américains contrairement aux lois de la neutralité, et finalement entra en lutte ouverte avec le cabinet de Philadelphie. En même temps, pour arriver à l'accomplissement de ses projets belliqueux, il se servit des clubs, des assemblées populaires, des polémiques dans les journaux, moyens qu'autorisait la libre constitution des États-Unis, mais que réprouve incontestablement le droit des gens.

Washington fit parvenir à Paris des plaintes qui furent accueillies. Les États-Unis étaient une république, et le Comité de salut public tenait à garder vis-à-vis d'eux les formes qu'il violait impudemment à l'égard des monarchies; il ne se souciait pas d'ailleurs de se faire une querelle inutile avec un des seuls pays dont le commerce restait encore ou-

vert à la France. Genest, dénoncé à la Convention par Robespierre lui-même (17 novembre), comme fédéraliste et brissotin, fut non-seulement destitué, mais décrété d'accusation. Un nouveau ministre, Fauchet, fut envoyé aux États-Unis, et y arriva au mois de février 1794, en ayant pour instruction de respecter les lois de la neutralité, et notamment de faire désarmer les corsaires français qui avaient été armés dans les ports américains.

Le juste mécontentement causé par la conduite de Genest n'était pas le seul grief du cabinet de Philadelphie contre la France. Le décret rendu le 9 mai 1793 par la Convention pour autoriser la saisie des marchandises ennemies ou des comestibles à destination des ports ennemis, trouvés à bord des bâtiments neutres, était absolument contraire au traité conclu en 1778 entre le cabinet de Versailles et les États-Unis, car cet acte consacrait les principes que le pavillon couvre la marchandise, et que les armes et les munitions sont seules contrebande de guerre. Le ministre américain réclama ; la Convention fit d'abord droit à sa plainte (23 mai), puis elle revint sur cette décision (28 mai), la rétablit (1er juillet), et finalement déclara (27 juillet) que les bâtiments américains seraient soumis au décret du 9 mai. Le cabinet de Philadelphie, tout en ne cessant de s'élever contre cette violation d'une convention diplomatique, ne jugea pas à propos d'appuyer ses plaintes par des actes.

Les procédés violents de l'Angleterre vis-à-vis des neutres excitèrent un mécontentement bien plus vif aux États-Unis, et faillirent amener une rupture éclatante entre les deux puissances. L'ordre du conseil du 8 juin qui atteignait le commerce des grains fait par les neutres avec la France, frappait très-directement une branche de négoce florissante de l'autre côté de l'Atlantique. Aussi cette mesure souleva-t-elle une irritation profonde que porta à son comble l'acte du 6 novembre, interdisant le commerce entre les neutres et les colonies françaises. Le parti républicain, resté profondément ennemi de la Grande-Bretagne, proposait de prendre contre elle l'attitude la plus hostile, de séquestrer les créances, de prohiber les produits anglais, et d'interrompre les rapports commerciaux entre les deux pays. La chambre des représentants se laissa aller à voter ces mesures violentes que le Sénat eut la prudence de repousser. On se borna à ordonner la levée de 80,000 hommes de milice, à mettre l'embargo sur les navires en partance, à donner ordre au ministre accrédité à Londres de réclamer contre l'acte du 6 novembre.

Différend entre l'Angleterre et les États-Unis

Une rupture semblait imminente; cependant le sage Washington, bien informé que le cabinet de Saint-James, engagé dans une guerre sérieuse avec la France, ne désirait nullement se mettre un nouvel adversaire sur les bras, ne voulut pas rompre

sans tenter un dernier effort. Il se décida à envoyer à Londres un des hommes les plus considérables de l'Union, John Jay, qui, en sa qualité de fédéraliste, était disposé à ne pas pousser les choses à l'extrême. Ce personnage éminent quittait l'Amérique au mois d'avril 1794, avec l'instruction d'obtenir des indemnités pour les vexations subies, d'assurer l'exécution du traité de 1783, et de conclure un traité de commerce. Sa mission eut des résultats importants dont il y aura lieu de rendre compte plus tard.

raves apportées ommerce de mbourg.

Il ne faut pas omettre, en parlant des entraves apportées par les belligérants aux droits des neutres, celles qu'eurent à subir les armateurs de Hambourg. Cette ville n'avait pas interrompu ses rapports avec la France; elle s'appuyait, pour agir ainsi, sur un décret rendu par l'empereur en 1746, qui lui conservait la liberté du commerce et de la navigation, même avec les pays ennemis, à l'exception de la contrebande de guerre; mais un *inhibitoire* de l'empereur vint comprendre le blé parmi les marchandises probibées, et il fut très-sévèrement mis à exécution, malgré les efforts faits pour s'y soustraire par les Hambourgeois, très-attachés à ces derniers restes des franchises des villes anséatiques, très-peu jaloux de remplir leurs obligations fédérales, et généralement favorables aux idées nouvelles.

CHAPITRE XXI.

SOMMAIRE. — Attitude belliqueuse de la Convention. — État de l'armée française au commencement de 1794. — Politique de Pitt. — Commencement de la session du parlement britannique en 1794. — Politique des diverses puissances. — La Hollande. — La Sardaigne. — L'Espagne. — La Russie. — La Prusse demande une indemnité pour continuer la guerre. — Politique de l'Autriche. — Démission de Brunswick. — Négociations entre la Prusse, l'Autriche, la Diète et les États Germaniques. — Négociation entre la Prusse et l'Angleterre. — La Prusse rappelle ses troupes. — Plan de campagne dressé par Mack. — Traité de subsides entre l'Angleterre, les Pays-Bas et la Prusse. — Suite de la session parlementaire de 1794 en Angleterre. — Violence de la Convention à l'égard de l'Angleterre. — Décret défendant de faire des prisonniers anglais.

(NOVEMBRE 1793 — MAI 1794.)

Attitude belliqueuse de la Convention.

L'hiver avait mis fin aux hostilités, et quelques mois restaient aux belligérants pour se préparer à de nouveaux combats. C'était le moment pour les coalisés non-seulement de refaire leurs forces matérielles amoindries par une lutte acharnée de dix-

huit mois, mais encore de resserrer les nœuds disjoints qui réunissaient les cabinets.

Les derniers événements de l'année, le déblocus de Maubeuge, la reprise de Toulon, et par-dessus tout les éclatants succès remportés par les républicains en Alsace, avaient profondément affecté les puissances européennes. Les espérances conçues au début de la guerre et ravivées par les succès des premiers mois de 1793 se trouvaient renversées. Il n'y avait pas à en douter, on avait à combattre un ennemi terrible qu'on pouvait difficilement se flatter d'écraser, et l'issue de la lutte était douteuse.

Quelque vif que fût le désir nourri par certains hommes d'État de voir se terminer une guerre dont ils n'auguraient rien de bon, nul d'entre eux n'était fondé à espérer une paix prochaine. Les meneurs de la Convention se montraient plus que jamais violents dans leurs actes et dans leurs paroles, et la mort seule de Marie-Antoinette, nouveau défi jeté aux rois ses parents, eût suffi pour démontrer que le Comité de salut public entendait continuer une guerre à outrance. En toute occasion ses organes se faisaient un devoir de proclamer cette politique. Le 17 novembre 1793, Robespierre fit, au nom du Comité, un long rapport sur les relations extérieures de la République ; il fut grossièrement injurieux pour toutes les puissances en guerre avec la France. Pitt, « l'infâme Pitt », aussi coupable envers l'Angleterre

dont il avait violé mille fois la constitution, qu'envers la France, voulait faire rétrograder le siècle vers la barbarie et le despotisme. La Prusse et l'Autriche ressemblaient à deux brigands se battant pour partager les dépouilles d'un voyageur assassiné avant de courir à une autre proie; le Stathouder était moins le prince des Bataves que le sujet de sa femme; le roi de Naples se montrait digne du sang des Bourbons en embrassant leur cause. Le redoutable orateur tenait, à l'égard du Danemark et de la Suède, un langage plus modéré; il louait Bernstorff, « l'habile ministre, d'avoir rejeté avec dignité les insolentes sommations des coalisés », et il savait gré au duc de Sudermanie, « plus sage que Gustave III », de s'être renfermé dans la neutralité. Mais c'était seulement pour les deux républiques des États-Unis et de Suisse que l'orateur réservait sa bienveillance; il les proclamait les deux fidèles alliées de la République française.

A la suite de ce rapport, la Convention décréta que « la République entendait se montrer terrible envers ses ennemis, généreuse envers ses alliés et juste envers tous les peuples; qu'elle ferait jouir les puissances neutres de la neutralité; que, dans toute occasion, elle manifesterait aux cantons suisses et aux États-Unis d'Amérique ses sentiments d'équité, de bienveillance et d'estime, et observerait les traités qui les liaient mutuellement. »

Quelques semaines plus tard (5 nivôse—25 décembre), Robespierre, faisant un nouveau rapport sur le gouvernement révolutionnaire, rapport qui concluait à l'envoi très-prochain devant le tribunal révolutionnaire du maire de Strasbourg, Dietrich, de Biron, de l'adjudant-général Barthélemy et de Custine fils, trouvait moyen d'y injurier les rois et d'insérer la phrase suivante : « Pour nous, nous ne ferons la guerre qu'aux Anglais, aux Prussiens, aux Autrichiens et à leurs complices ; c'est en les exterminant que nous répondrons aux libelles ; nous ne savons haïr que les ennemis de la patrie. »

Le 22 janvier (3 pluviôse), Barrère, dans une de ses carmagnoles (c'était le nom vulgaire donné aux rapports qu'il faisait à la Convention pour lui rendre compte des événements au nom du Comité de salut public), s'exprimait en termes qui confirmaient à quel degré le Comité était éloigné de toute idée de transaction avec l'étranger :

« Qui ose parler de paix ? » s'écriait-il ; « ceux qui espèrent ajourner la contre-révolution à quelques mois, à quelques années, en donnant aux étrangers, aux tyrans, le temps de se restaurer, le temps de sucer les peuples, de refaire leurs approvisionnements, de recruter leurs armées.

« Qui ose parler de paix ? Brunswick, Cobourg, Pitt, Hood et Ricardos. . . . .

« Il faut la paix aux monarchies, il faut l'énergie guerrière à la République.

« Il faut la paix aux esclaves, il faut la fermentation de la liberté aux républicains.

« Il faut la paix aux gouvernements, il faut toute l'activité révolutionnaire à la République française.

« La mort vaut mieux qu'une paix honteuse ou insuffisante. Une guerre désastreuse vaut mieux qu'une paix factice. Ni paix, ni trêve, ni armistice aux tyrans coalisés. Voilà le mandat patriotique que les républicains sincères et les vrais amis de la liberté vous ont donné. »

Enfin, un dernier incident vint donner à la coalition la mesure de l'abîme qui existait entre elle et la République française. Le Comité de salut public, par un reste de prudence, avait conservé comme ministre près des cantons suisses un diplomate de l'ancienne école, homme honorable et modéré, M. Barthélemy. Neveu du célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, il avait dû son entrée dans la diplomatie aux relations d'amitié existant entre son oncle et le duc de Choiseul. Il avait depuis lors parcouru lentement et hiérarchiquement les divers grades de sa carrière. Les révolutionnaires trouvaient avantage à laisser à Berne un homme d'un caractère sûr et étranger à tous les événements intérieurs de la France; il ne pouvait inspirer aux Suisses aucune méfiance, et plus que

personne il était capable de les maintenir dans la politique de neutralité qu'il était si désirable de leur voir suivre. Connu et apprécié en Europe, il pouvait être appelé à servir d'intermédiaire entre la révolution et les rois, le jour où une transaction serait possible, et ses instructions étaient loin de lui interdire de prêter l'oreille aux ouvertures qui pourraient lui être faites.

Cette situation n'était pas ignorée des cabinets étrangers. Ce n'est pas à Barthélemy directement cependant, mais à un de ses secrétaires, Bacher, momentanément détaché à Bâle pour y veiller au maintien de la neutralité, que furent faites les propositions suivantes par des voies détournées (1) : La République française serait reconnue ; il y aurait une trêve de deux ans au bout de laquelle, si la Constitution était établie en France et le gouvernement organisé, il serait possible de traiter de la paix et de conclure un traité que ratifierait la nation.

Le 1er février (13 pluviôse), Barrère rendait compte à la Convention de cette ébauche de négociation dont connaissance venait d'être donnée au Comité de salut public, et il la rejetait bien loin.

(1) Les dépêches de Bacher n'indiquent pas qui fit les ouvertures, et sont très-peu explicites. Il n'est nullement prouvé que ces propositions émanassent du cabinet de Vienne, et ne fussent pas faites par un officieux sans mission. Voir la note 2 à la fin du volume.

La République n'avait nul besoin d'être reconnue ; la trêve ne servirait qu'à donner aux Rois le temps de remplir leurs trésors, de recruter leurs armées, et d'exciter en France la guerre civile.

Cela était net, et coupait court, pour le moment, à tout espoir de pacification. Toutefois, dans ce long factum, l'orateur du Comité de salut public avait eu occasion de répudier à plusieurs reprises la politique de propagande et de conquête que la Convention avait proclamée, lors de l'enivrement passager où l'avaient jetée les succès éphémères de l'automne de 1792.

Une tentative de négociation pacifique, essayée à la fin de 1793, à Copenhague, n'eut pas non plus de résultat positif. Le ministre d'Espagne près la cour de Danemark entra, à cette époque, en rapports secrets avec Grouvelle qui représentait la République dans ce pays. Bernstorff, le ferme défenseur des droits des neutres, désirait vivement attacher son nom à la conclusion de la paix. Il facilitait les rapports de l'Espagnol et du Français, et donnait à ce dernier l'assurance que la cour de Madrid approuvait les démarches de son agent. Néanmoins, ces vagues pourparlers, prolongés pendant plusieurs mois, n'avaient pris aucune consistance, quand la révolution du (1) 9 thermidor vint rendre moins

(1) J'ai eu entre les mains les dépêches de Grouvelle, rendant compte de cette affaire ; une dépêche prussienne, datée du 25 juin

difficiles les relations entre l'Europe et la République.

État de l'armée française au commencement de 1794.

Le gouvernement révolutionnaire ne s'endormait pas d'ailleurs, et mettait à profit le temps que lui laissaient les rigueurs de l'hiver pour se préparer à rentrer dans la lutte avec des forces plus nombreuses et mieux organisées. Trois opérations également bonnes et importantes étaient menées à bien dans les armées républicaines, et devaient leur assurer désormais la supériorité du nombre et celle de l'organisation : l'incorporation et l'instruction de tous les hommes de la levée en masse ; l'amalgame en demi-brigades des troupes de ligne et des bataillons de garde nationale, projet arrêté depuis un an, mais retardé dans son exécution par les nécessités de la guerre ; la répartition des nouvelles demi-brigades en brigades et en divisions qui, pendant toute une campagne, resteraient composées des mêmes troupes et dirigées par les mêmes chefs. Quand ces diverses mesures furent accomplies, et elles ne le furent que dans le courant de l'année 1794, l'armée française obtint une supériorité décidée sur celles de la coalition. Il avait fallu deux ans pour atteindre ce résultat.

En un sujet si grave et où la vérité a été si souvent dénaturée par les déclamations d'un patriotisme aveugle, il convient d'étudier les faits de la

1794 et publiée par Hoffmann, parle de cette négociation comme étant connue des cours de Vienne et de Naples.

façon la plus précise, et de distinguer les quatre périodes successives que traversa l'armée française pour arriver à cet état redoutable qui la rendit capable de conquérir l'Europe.

La première comprend toute la campagne de 1792. Les forces françaises se composaient à cette époque :

1° Pour près de moitié, de troupes de ligne restées bonnes, malgré l'ébranlement que leur avait fait éprouver le départ d'un grand nombre d'officiers ;

2° Des bataillons de volontaires levés en 1791, qui, sans avoir toutes les qualités de vieux corps, comptaient cependant une année de service et compensaient, dans une certaine mesure, ce qui leur manquait en solidité, par la nature belliqueuse des hommes qui s'y étaient enrôlés ;

3° Des bataillons formés au commencement de la guerre et surtout au moment où la patrie fut proclamée en danger (juillet 1792), et qui, pour la plupart, organisés à la hâte dans les grandes villes, étaient généralement composés d'éléments impurs et très-indisciplinés.

Une armée ainsi recrutée ne valait sans doute pas les armées étrangères, mais, sous le commandement d'un chef habile, elle était en état de soutenir un premier choc dans la campagne de l'Argonne, d'opérer l'invasion rapide de Mayence et de Francfort, et même, quand elle avait une supériorité numérique incontestée, de gagner à Jemmapes

une bataille rangée; mais elle n'avait pas la consistance nécessaire pour résister aux grandes épreuves de la guerre, et, quand vinrent les revers, au printemps de 1793, elle se désorganisa avec une grande facilité.

La seconde période est désastreuse; elle s'étend du mois d'avril au mois de septembre 1793. Ce fut surtout à l'incapacité des coalisés que la France dut alors de ne pas éprouver de plus grands malheurs. Ce moment ne saurait être trop étudié par ceux qui veulent se convaincre qu'on ne fait pas bien la guerre avec des recrues. La levée des 300,000 hommes jetés pêle-mêle au printemps de 1793 dans les bataillons de volontaires affaiblis par la désertion, et dans les troupes de lignes décimées par les pertes de la campagne précédente, ne produisit d'abord que de déplorables résultats. Pendant quatre mois, les républicains sont battus à peu près partout; en Flandre par les Autrichiens, sur le Rhin par les Prussiens, dans le comté de Nice par les Piémontais, aux Pyrénées par les Espagnols, à l'intérieur par les Vendéens. Les conséquences de ces défaites réitérées eussent pu devenir décisives, si les généraux ennemis avaient su profiter de leurs succès, et surtout si les cabinets ne s'étaient pas divisés. Sans doute la Révolution française était la conséquence de causes trop puissantes et trop diverses pour qu'il soit permis de supposer qu'elle pouvait être

anéantie par la force, mais le cours des événements eût pu être singulièrement entravé et retardé.

La troisième période comprend la fin de la campagne de 1793. Les succès y sont balancés. Dans les trois derniers mois cependant, la supériorité croissante des armées républicaines est attestée successivement par les batailles de Hondschoote, de Watignies, la reprise de Toulon, et surtout par les événements militaires qui, en décembre, chassèrent les armées allemandes d'Alsace. Grâce à l'aptitude remarquable que le Français possède de se former à la vie militaire, aptitude développée encore par l'ardeur patriotique des recrues, quatre mois suffirent pour transformer en soldats, sinon à toute épreuve, au moins pleins d'élans au jour de bataille, les conscrits de la levée du mois de mars 1793, encadrés dans les débris de l'ancienne armée et des bataillons de volontaires. Mais qu'on ne l'oublie pas, ce laps de quatre mois, pendant lequel la République obtint des résultats que tous les hommes compétents s'accordent à regarder comme exceptionnels, c'est plus de temps qu'il n'en faut à notre époque, avec les chemins de fer et le télégraphe électrique, pour obtenir des résultats décisifs.

Enfin, au printemps de 1794, commencent les jours brillants des armées républicaines. Les chefs sont jeunes, enfants de leurs œuvres, pleins d'ardeur

et de confiance dans leur propre force et dans celle de la cause qu'ils défendent, en pleine communauté d'âge et de sentiments avec ceux qu'ils mènent au combat. Les demi-brigades (1) se forment; leurs cadres sont excellents, car ils se composent d'officiers et de sous-officiers formés dans les rangs de l'armée de Louis XVI, ou tirés des volontaires de 1791 et de 1792 qui, en 1794, comptaient déjà deux ou trois ans de service de guerre. Les hommes de la réquisition de mars venaient de s'aguerrir par une campagne des plus rudes, et les recrues de la levée en masse, formées pendant l'hiver, étaient au printemps suffisamment instruites pour figurer convenablement dans les rangs où elles étaient si bien entourées. Si donc les armées républicaines n'avaient pas à cette époque acquis le degré suprême de vigueur qu'elles atteignirent plus tard; si elles ne possédaient pas une inébranlable fermeté, qualité exclusive des vieilles bandes, on peut dire néanmoins que c'est dans les campagnes de 1794 qu'elles

(1) Cette opération capitale fut très-lente à s'accomplir. Suivant le tableau publié par M. Camille Rousset dans son livre *sur les Volontaires*, les premières demi-brigades formées le furent au commencement de 1793, et les dernières en messidor an III (juillet 1795). Dans le premier volume de la seconde partie du présent onvrage, j'avais cru pouvoir avancer que les bataillons volontaires s'étaient élevés à 517. Ce chiffre est encore au-dessous de la vérité. M. Rousset, qui a eu entre les mains les pièces authentiques, affirme qu'il n'y eut pas moins de 725 bataillons de volontaires, même après la réforme des corps provisoires.

surent définitivement conquérir la puissance morale sur les troupes de la coalition, puissance conservée par les Français pendant près de vingt ans. Qu'on ne se méprenne pas ici sur le sens de mes paroles : je ne prétends nullement que, durant cette période, les Français aient été constamment vainqueurs ; ils ont au contraire perdu un grand nombre de batailles, et plusieurs campagnes même ont été malheureuses dans leurs résultats. Ce que je veux dire, c'est que de 1794 à 1814, les troupes républicaines et impériales, en abordant leurs adversaires, avaient la confiance de leur être supérieures, et que le sentiment contraire existait chez ceux-ci (1).

C'est aussi dans le cours de l'année 1794 que les armées de la Convention atteignirent le chiffre le plus élevé. La levée en masse s'était opérée plus promptement et moins difficilement que la réquisition de 300,000 hommes. C'est un fait digne de fixer l'attention de l'historien. Sans doute une part dans ce résultat doit être attribuée à la force du gouvernement révolutionnaire, plus intense en août qu'en mars, et aux moyens terribles dont usait l'impitoyable Comité de salut public ; mais le simple bon sens indique que la terreur n'aurait pas suffi pour obtenir ces efforts gigantesques, si la très-grande

(1) Il y aurait peut-être une exception à faire pour les campagnes de la Péninsule, où les Anglais furent si constamment heureux sous l'habile conduite du duc de Wellington.

majorité des Français n'avait pas été chaque jour davantage plus décidée à défendre passionnément l'indépendance de la patrie et les conséquences de la révolution. On peut s'étonner que l'enthousiasme de la nation n'ait pas été refroidi par l'odieux spectacle qu'amenait à l'intérieur la politique sanguinaire de la Convention. Il n'est pas impossible cependant d'expliquer ce phénomène.

Les scènes de carnage, qui déshonoraient le gouvernement du Comité de salut public, ne se produisaient en somme que sur un petit nombre de points du territoire, soit dans les villes, à Paris, à Lyon, à Marseille, à Toulon, à Orange, à Arras, à Bordeaux, à Strasbourg, soit dans dix ou douze départements de l'Ouest, où les conditions politiques étaient entièrement différentes de celles du reste du pays. La population de la France était composée en grande majorité, plus à cette époque encore qu'aujourd'hui, de populations rurales. Les paysans vivaient loin des lieux où se passaient tant d'horreurs, ils les ignoraient, et, quand sonna l'heure de la réaction, ce furent les sections de Paris, de la ville révolutionnaire par excellence, qui se soulevèrent exaspérées par les massacres qui, depuis dix-huit mois, souillaient leurs regards. Mais si les habitants de la campagne ne sentaient que faiblement le joug effroyable que le régime de la Terreur imposait aux citadins, ils touchaient du doigt les avantages

acquis en 1789; ils jouissaient avec transport de l'abolition des droits féodaux, et, disons-le aussi à regret, ils tiraient profit de l'inique confiscation des biens de l'église et de ceux des émigrés (1). Quand on songe à l'effet encore produit aujourd'hui, après 80 ans écoulés, sur nos villageois par le souvenir des institutions de l'ancien régime, à l'irritation qu'ils manifestent lorsque, pour exciter leurs passions, on en agite devant leurs yeux le fantôme ridicule et impuissant, il est facile de concevoir à quel état d'excitation atteignirent leurs pères, quand il s'agissait de défendre, contre un anéantissement alors possible, des conquêtes si chères, si nouvelles, et encore si contestées.

Lors de la levée du mois de mars, le sol national n'était pas encore envahi, et les mouvements royalistes ne s'étaient point manifestés. Au mois d'août, l'étranger avait franchi sur plusieurs points la frontière; les ennemis de la révolution étaient menaçants dans le Midi, dans l'Ouest, et les masses populaires

(1) Il ne faut pas s'exagérer l'avantage que les populations rurales trouvèrent dans l'acquisition des biens nationaux, ni voir dans cette mesure la cause principale de la grande division du sol français. En réalité, la plus grande part des propriétés confisquées fut achetée à vil prix et en bloc, par des spéculateurs peu scrupuleux. Ce ne fut que plus tard et successivement que beaucoup de ces terres se vendirent en détail. Le morcellement était déjà considérable en 89, et la révolution ne fit qu'accélérer, et dans une proportion beaucoup moins rapide qu'on ne le croit généralement, un mouvement naturel.

sentaient le danger. Telles sont, à mon avis, les causes qui produisirent le mouvement si vif de patriotisme qui signala l'automne de 1793.

Au mois de germinal an II (avril 1794), les armées républicaines comptaient 720,000 hommes (1) présents sous les drapeaux. Comme au printemps précédent, les forces de la République n'étaient que de 200,000 hommes environ, et que le feu de l'ennemi, la maladie, la désertion, avaient fait, pendant le cours de la campagne de 1793, des vides considérables dans leurs rangs, on peut évaluer sans exagération entre 6 et 700,000 hommes le nombre des soldats que la Convention rassembla, arma et instruisit dans l'espace d'une année. C'est, je crois, le plus prodigieux effort que jamais nation ait fait pour défendre son indépendance, et ce qui doit ajouter à l'admiration inspirée par une telle énergie, c'est qu'au même moment, dans l'ouest, en Provence, à Lyon, aux armées émigrées, un nombre de Français qu'il est impossible d'évaluer exactement, mais qui dépassait certainement 100,000, combattaient pour la cause royale.

Après avoir raconté rapidement les efforts faits

(1) Ce chiffre, tiré des états officiels reproduits par le *Tableau des guerres de la révolution*, ne comprend ni les marins montant les vaisseaux de la Convention, ni les soldats employés dans les colonies. C'est en vendémiaire an III (octobre 1794) que les troupes de la République atteignirent leur effectif le plus élevé, 749,000 hommes. Voir à la fin du volume la note 3 sur la force des armées républicaines.

par la France sous l'impulsion d'un gouvernement vigoureux, il convient d'examiner la politique et la situation des puissances qui lui faisaient la guerre, et de faire connaître leurs ambitions, leurs jalousies, leur défaut de concert. En rencontrant d'un côté une volonté forte et tendant à un but unique, de l'autre les vues les plus divergentes, on s'explique ce qui d'abord paraît tenir du miracle, comment un seul peuple a pu résister heureusement à toutes les monarchies Ce sont là des leçons que ne sauraient trop méditer tous ceux qui veulent se rendre compte de la faiblesse inhérente à toute coalition.

Politique de Pitt.

Par la force des choses, l'Angleterre se trouvait, de toutes les puissances, la plus engagée dans la lutte, où elle s'enfonçait chaque jour avec plus d'acharnement. En moins d'un an, la politique du cabinet de Saint-James s'était complétement modifiée. Au début de la guerre entre la France et les puissances allemandes, Pitt s'était longtemps flatté de l'espoir de garder longtemps la neutralité; il n'était descendu qu'avec grand regret dans l'arène. En commençant les hostilités, il avait restreint le but de la guerre à la nécessité de repousser les tentatives ambitieuses de la Convention, d'obtenir des indemnités pour le passé, des sûretés pour l'avenir. Il déclinait soigneusement alors toute liaison avec les royalistes, qu'il croyait sans force. Mais les événements avaient marché; l'insurrection de la Vendée

était devenue formidable, et Toulon avait été livré. L'expérience le prouvait donc; les partisans de la monarchie étaient des auxiliaires puissants qu'il eût été insensé de dédaigner, et l'Angleterre, que sa position géographique et sa puissance maritime mettaient en communication facile avec les côtes françaises, se trouvait mieux placée que toute autre puissance, pour nouer des rapports avec les partisans des Bourbons. Aussi, le cabinet de Saint-James qui, au début, s'était prononcé plus vivement qu'aucun autre pour ne consulter, dans la conduite de la guerre, que l'intérêt des belligérants, était entraîné à se faire le champion le plus zélé de la cause royale, tandis que l'Autriche et surtout la Prusse, qui avaient commencé par se proclamer les vengeresses de la royauté outragée, ne pensaient plus qu'à tirer avantage des événements de la guerre. Ce changement d'attitude du gouvernement anglais, très-réel au fond, ne s'accusait pas cependant aussi nettement que nous l'exprimons ici, et ses allures embarrassées entre les deux politiques contribuèrent beaucoup, surtout pendant la campagne de 1793, à donner aux opérations militaires une indécision et une incohérence qui eurent des suites funestes.

L'opinion publique continuait, de l'autre côté du détroit, à appuyer la politique belliqueuse du ministre, et les scènes sanglantes dont la France était incessamment le théâtre inspiraient une horreur

qui était tout au profit du cabinet. Le parti démocratique ne se décourageait cependant pas ; les clubs continuaient à s'agiter et à s'entendre. Leurs représentants, venus de divers points des trois royaumes, se réunissaient au nombre de 160, à Edimbourg (19 novembre). Cette assemblée prit le nom de Convention britannique des délégués du peuple associés pour obtenir le suffrage universel et les parlements annuels; elle imita autant que possible les allures de l'Assemblée française. Sur un point cependant l'attitude de ces révolutionnaires différa de celle de leurs amis de Paris, et cet indice est suffisant pour montrer la profondeur de l'abîme qui existait entre eux. Au moment où en France on renonçait à l'ère chrétienne, abolissait le dimanche, et célébrait la fête ridicule de la déesse de la Raison, la Convention écossaise ouvrait et fermait ses séances par une prière, et ne siégeait pas le jour du Seigneur.

Au bout de quelques jours le gouvernement commença à s'inquiéter des discours révolutionnaires tenus dans ces réunions; elles furent dissoutes par les magistrats (5 décembre), et trois des principaux orateurs, traduits devant le jury, furent condamnés à quatorze ans de déportation. En même temps, des jugements sévères étaient prononcés contre les propagateurs d'écrits séditieux, et notamment contre Palmer, ministre unitaire, et Thomas Muir, avocat à Glascow. Les ef-

forts de l'opposition dans les deux Chambres furent impuissants à obtenir la révision du procès de ces deux derniers personnages qui durent aller subir leur peine à Botany-Bay.

mmencement la session du rlement tannique e 1794.

Le 21 janvier 1794, Georges III, en ouvrant la session, exposa nettement la politique ministérielle. Il dit que le pays était engagé dans une lutte d'où dépendait le maintien de la constitution, des lois, de la religion, et la sécurité de toute la société civile. Il se félicita d'ailleurs du succès de la campagne, et rappela les Provinces-Unies protégées, les Pays-Bas autrichiens reconquis, Mayence repris, la puissance maritime de la France gravement atteinte par l'occupation momentanée de Toulon, les conquêtes faites en Asie et en Amérique. Il affirmait qu'il fallait persévérer dans la guerre, car le système qui prévalait de l'autre côté de la Manche était incompatible avec le bonheur de l'Angleterre et la tranquillité des nations. En communiquant aux Chambres les déclarations faites en son nom à Toulon, le roi affirmait qu'elles étaient l'expression de la politique que son gouvernement entendait suivre.

Un pareil discours donnait à l'opposition de grandes facilités pour le combattre, et elle pouvait en prendre texte pour constater quels changements s'étaient opérés depuis moins d'une année dans le langage du cabinet, et combien il s'était plongé plus avant au fort de la lutte.

Aux Communes, Fox et Sheridan établirent sans peine que les vues du ministère s'étaient bien modifiées, depuis l'époque encore récente où il soutenait que la guerre n'avait pour cause que la défense des intérêts britanniques. Ils prouvèrent aussi que les hostilités ne tournaient pas si heureusement qu'on voulait bien le dire : sans doute les débuts avaient été favorables, et jusqu'à l'automne les coalisés avaient eu des succès. Mais, depuis, que de revers! A Dunkerque, à Maubeuge, en Vendée, en Alsace, à Toulon. Pour peu que les choses continuassent à aller aussi mal, la situation deviendrait pire qu'elle n'était au début de la guerre, déplorable condition pour traiter si on tardait plus longtemps à le faire. Les hésitations du ministère, qui voulait à la fois consommer des conquêtes pouvant servir d'indemnités, et rétablir Louis XVII, étaient la cause principale des échecs d'une guerre dirigée d'une façon incohérente, comme il était inévitable du moment où ceux qui la conduisaient tendaient à la fois vers deux buts divergents. La conclusion était qu'il fallait négocier avec les hommes, quels qu'ils fussent, qui détenaient le pouvoir en France, sans mettre pour condition à la paix la restauration peut-être impossible de la royauté, alors que les coalisés n'étaient pas d'accord sur les conditions auxquelles un événement aussi considérable pourrait s'opérer.

A ces raisonnements, Pitt en opposait un sans ré-

plique : l'impossibilité d'avoir des rapports diplomatiques dans le moment actuel avec la Convention, et il appuyait son opinion par des citations tirées des discours que prononçaient à la tribune de cette Assemblée des membres du Comité de salut public, discours qui décelaient chez leurs auteurs la ferme volonté de n'entendre à aucune ouverture pacifique. Interrogé s'il croyait impossible de conclure jamais aucune transaction avec les jacobins, le chancelier de l'échiquier répliquait qu'il ne serait ni prudent ni raisonnable de donner une réponse définitive, mais que, dans les circonstances présentes, il aimerait mieux poursuivre la guerre, quelque désastreuse qu'elle pût être, que conclure la paix avec les hommes qui gouvernaient la France. Des décrets de la Convention (1) défendaient de traiter avec tout ennemi qui n'aurait pas évacué le territoire de la République, et punissaient de mort quiconque proposerait de négocier avec une puissance qui n'aurait pas préalablement reconnu l'indépendance de la nation française, l'unité et l'indivisibilité de la République fondée sur la liberté et l'égalité. Pour arriver à la paix, fallait-il renoncer aux conquêtes déjà faites? fallait-il abandonner ses alliés? fallait-il souscrire à toutes les lois des révolutionnaires français et à leurs actes pires que leurs paroles? « Quelque ex-

(1) Ceci n'est qu'un extrait du discours de Pitt, il n'y a de textuel que les phrases dont je cite en bas des pages le texte anglais.

travagant qu'ait été leur langage, bien plus extravagante avait été leur conduite (1). » Toujours le parti le plus violent l'avait emporté. « Nous sommes appelés, s'écriait-il, à voir le phénomène moral et politique d'un peuple puissant et civilisé, se transformant en une horde de bandits, rejetant tous les liens qui retiennent les hommes en société, déployant une valeur sauvage, inspirée par une ardeur sanguinaire, érigeant les rapines et la destruction en système, et mettant au service de ses détestables projets tous les talents qu'il doit à son état avancé de civilisation, tous les raffinements de l'art, toutes les découvertes de la science..... Il semble conspirer pour extirper de la surface de la terre tout honneur, toute justice, toute humanité, toute religion. Il ne nous reste qu'à résister jusqu'au jour où la Providence, bénissant nos efforts, aura assuré l'indépendance et les intérêts de l'Europe (2). »

(1) To whatever pitch of extravagance they may have reached in what they have said, they have always outstript it by what they have done.

(2) We are called in the present age to witness the political and moral phenomenon of a mighty and civilized people formed into an artificial horde of banditti, throwing off all the restraints which have influenced men in social life, displaying a savage valour directed by a sanguinary spirit, forming rapine and destruction into a system, and perverting to their detestable purposes all the talents and ingenuity which they derived from theiz advanced stage of civilization, all the refinements of art, and the discoveries of the science.

. . . .

Seemingly engaged to exterminate from the face of the earth

Il ne pouvait d'ailleurs y avoir aucun doute sur le résultat du vote : 277 voix contre 59 rejetèrent l'amendement proposé par Fox pour demander au roi de s'efforcer de faire la paix, autant toutefois que le permettrait la prudence, mais sans que la forme de gouvernement prévalant en France pût y apporter aucun obstacle.

A la chambre des lords, les mêmes arguments furent reproduits par les orateurs des deux partis, et le seul incident qui signala la discussion de l'adresse fut l'adhésion très-explicite donnée par le duc de Portland à la politique ministérielle. L'amendement de l'opposition fut rejeté par 99 voix contre 12.

Dans les premiers mois de cette session, toutes les propositions émanant de l'opposition furent rejetées à de très-fortes majorités. Tel fut le sort des motions faites pour demander au roi de faire la paix, à la chambre haute, par les lords Stanhope et Lansdowne (23 janvier), et (17 février), à la chambre basse, par M. Whitbread (6 mars).

Les whigs ne furent pas plus heureux quand ils dénoncèrent comme une violation du bill des droits (10-21 février — 14 mars) le débarquement sur

all honour, humanity, justice and religion. In this state, can there be any question but to resist, where resistance alone can be effectual, till such time, as by the blessing of Providence upon our endeavours, we shall have secured the independence of this country, and the general interest of Europe.

le sol anglais de quelques troupes hessoises, sans l'autorisation du parlement, et quand l'un d'eux, Fitzpatrick, ami particulier du général La Fayette, proposa une adresse au roi pour déclarer que la captivité de ce personnage et de ses trois compagnons était une honte pour la coalition, et demander que des démarches fussent faites près de la cour de Berlin pour obtenir leur délivrance. Il ne fut pas difficile de prouver qu'aucune règle du droit des gens n'autorisait à priver de leur liberté des hommes qui n'étaient que des réfugiés, et non des prisonniers de guerre, et à qui on ne pouvait reprocher aucun fait dont fût juge légitime la puissance qui les retenait. Fitzpatrick appuya sa demande, non-seulement sur le caractère honorable des victimes et surtout de La Fayette, mais aussi sur la déclaration royale adressée aux Toulonnais, le 29 octobre; il rappela qu'elle avait promis protection et appui à tous ceux qui se prononceraient pour la cause de la monarchie constitutionnelle, cause que La Fayette et ses compagnons n'avaient cessé de défendre.

Pitt répondit avec une certaine modération : sans vouloir discuter la question de savoir si la Prusse avait agi dans l'exercice de son droit, et si les prisonniers méritaient l'intérêt qu'on leur témoignait, il se renferma dans la thèse très-soutenable que cette affaire était absolument étrangère à l'Angleterre, qui n'avait aucun motif pour s'en mêler; son

argumentation fut plus faible quand il prétendit que la déclaration du 29 octobre n'était pas applicable à La Fayette. Fox combattit vivement cette assertion, et affirma que rien n'était plus fait pour éloigner de la coalition les royalistes constitutionnels que la façon barbare dont était traité l'un des plus éminents d'entre eux. Burke, qui répliqua, fut bien loin d'imiter la prudence de Pitt. Il se fit l'interprète des passions des plus violents torys; selon lui, La Fayette n'avait que le sort qu'il méritait, et l'orateur gardait sa pitié pour les personnes emprisonnées ou exilées par le fait du général. Il se fit l'écho des plus odieuses calomnies colportées par le parti de l'émigration, et son discours, indigne d'un pareil homme, ne fut qu'une longue diatribe contre un ennemi vaincu et prisonnier, qu'il alla jusqu'à qualifier d'horrible scélérat (horrid ruffian). La proposition de Fitzpatrick fut rejetée par 153 voix contre 46 (17 mai).

Plus faible encore fut la minorité qui, quelques jours plus tard, demandait qu'un vote de blâme fût infligé au ministère au sujet des événements dont Dunkerque et Toulon avaient été le théâtre (10 avril). C'est dans cette discussion que M. Jenkinson, en défendant le ministère, alla jusqu'à dire que l'état des affaires lui paraissait tel qu'il était très-possible aux armées coalisées de marcher sur Paris; cette parole, si peu justifiée par les événements posté-

rieurs, fut souvent reprochée à celui qui l'avait prononcée, et servit de texte, pendant sa longue carrière, à d'innombrables plaisanteries.

Le ministère, au contraire, obtenait le vote de tous les bills qu'il présentait.

Le traité accordant un subside à la Sardaigne fut approuvé (31 janvier), malgré l'opposition de Fox qui signalait la voie dangereuse où entrait le gouvernement, en s'imposant l'obligation de ne traiter qu'à la condition de la restitution des contrées enlevées aux alliés. C'était s'interdire une guerre avantageuse, puisque les conquêtes de l'Angleterre seraient compensées par les pertes subies par les autres coalisés.

A cette occasion, la politique de la guerre à outrance fut défendue passionnément par un jeune homme qui parla alors pour la première fois, et qu'attendait une brillante renommée, Georges Canning. Fils d'une actrice, il s'était distingué dès l'enfance par des facultés précoces, et l'aristocratie anglaise, fidèle à la règle pleine de sagesse de faire une place à tout homme doué de talents supérieurs, s'empressa de lui donner entrée au parlement. Dans son discours de début (maiden speech), le jeune orateur se fit l'interprète des passions ardemment conservatrices qui animaient contre la France révolutionnaire une partie considérable de l'Angleterre. « Puisque je rencontre des bêtes féroces, s'écria-

t-il, pour prouver que tout moyen devait être employé contre la Convention, je me défends comme on doit le faire contre des bêtes féroces (1)! »

Les forces nationales de l'armée, qui ne montaient qu'à 32,000 hommes (2), furent portées à 60,000 (3 février). Dans la discussion qui eut lieu à cette occasion, Pitt prononça une parole qui prouve que son opinion sur les forces de l'ennemi s'était singulièrement modifiée; il reconnut qu'on avait à faire « à une nation armée », et Fox tira grand parti de cet aveu dans sa réplique pour démontrer dans quelle guerre terrible on était engagé.

Les plans financiers de Pitt furent aussi approuvés sans difficultés. Les revenus ordinaires (permanent taxes) étaient évalués à 13,994,000 livres sterling (350 millions de francs environ) : les charges ordinaires (charges on the consolidated found) à 11,797,000 de livres (294 millions de francs environ). Restait donc un excédant de dépense de 2,197,000 livres (près de 55 millions de francs); mais les dépenses extraordinaires s'élevaient bien plus haut et atteignaient le chiffre d'environ 19,940,000 livres (près de 500 millions). Les frais de la guerre n'entraient, il est vrai, que pour 13,210,000 livres

(1) If wild beasts he found them, as against wild beasts, he must defend himself.

(2) Non compris les troupes à la solde de la compagnie des Indes, ce qui explique la différence entre ce chiffre et celui qui est mentionné dans le volume précédent, p. 50.

(330 millions environ) dans cette somme. Le surplus représentait le remboursement de bons de l'échiquier (billets à terme, semblables à nos bons du trésor) et d'autres dépenses d'ordre qui ne faisaient que modifier la nature de la dette sans l'atténuer, puisqu'il y était pourvu par des dettes nouvelles. Pour établir l'équilibre entre les recettes et la dépense si complétement détruit par les charges de la guerre, le chancelier de l'échiquier comptait sur quelques recettes accidentelles, sur l'émission de bons de l'échiquier, et sur un emprunt de 11 millions de livres (275 millions de francs). Conformément à la règle, base du système financier de Pitt, de ne pas contracter de dettes sans pourvoir par de nouvelles ressources au payement des intérêts et de l'amortissement, de nouvelles taxes étaient établies sur différentes denrées. A l'aide d'un budget ainsi réglé, l'Angleterre devait entretenir 250,000 hommes sous les armes, à savoir : 85,000 marins, 40,000 étrangers, 60,000 hommes de troupes nationales régulières, et 65,000 miliciens, chargés de la défense du pays. Pour alléger les charges imposées par cette dernière institution, le gouvernement fut autorisé à organiser des compagnies de volontaires dont les frais seraient supportés par les propriétaires qui les lèveraient, ou par des souscriptions libres.

Un bill, qui autorisait le gouvernement à former

des régiments composés de Français, à les employer sur le continent européen, dans les îles normandes, et, à si besoin était, les débarquer dans la Grande-Bretagne, souleva une violente mais inutile résistance de la part de l'opposition. Elle appuya particulièrement sur cet argument, bien conforme aux idées d'intolérance religieuse alors dominantes en Angleterre, que l'emploi d'une troupe composée de catholiques serait dangereuse pour la liberté. Sheridan, plus libéral, tira cette conséquence, que, si le bill passait, il serait impossible de maintenir les lois qui opprimaient les nationaux restés fidèles à la foi romaine, alors que leurs coreligionnaires seraient admis en grand nombre et en armes dans le royaume. Puis, combattant le projet ministériel par une raison plus forte : « Si les Français à notre service sont pris et mis à mort par leurs compatriotes, appliquerez-vous la loi du talion aux soldats républicains qui tomberont en votre pouvoir? » — « Oui ! » s'écria Burke sans hésiter. — « Grand Dieu ! reprit l'orateur, songez que de vos paroles dépend la vie de millions d'hommes ! que vous introduisez ainsi par toute l'Europe le système des sacrifices humains, et que, désormais, c'est la corde au cou, comme partie de leur équipement, que les malheureux soldats devront aller au combat (1)! »

(1) Good heaven, consider that the lives of millions may depend

Burke prit la parole à deux reprises pour expliquer l'implacable monosyllabe sorti de ses lèvres, et, dans un langage éloquent et amer, il se prononça plus que jamais pour une guerre d'extermination. « Vous craignez, dit-il, d'enflammer la colère des Jacobins. Enflammer un Jacobin! mais autant parler de mettre le feu à l'enfer (1). »

. . . .

« Il s'agit bien de l'Escaut! Il s'agit de combattre et de détruire le pouvoir sauvage d'une bande désespérée de pillards, de meurtriers, de tyrans, d'athées, avec qui la guerre est un état relatif de repos et de tranquillité. Traiter avec eux est impossible. Personne en France n'est sûr de sa tête pour le lendemain, et l'idée qu'il existe là une autorité stable est ridicule. Chaque parti, semblable aux ombres chinoises, danse un instant devant vous, s'éloigne dans une succession rapide, et il n'en est plus question. Cet ennemi malfaisant et rusé fait la guerre à l'aide de moyens désespérés et inconnus; il faut lui opposer des mesures vigoureuses, sans précédents, puissantes comme celles que vous discutez aujourd'hui. . . . .

upon that single word; that you will introduce a system of human sacrifice all over Europe, by such a measure; that you send these poor infortunate beings into the field with halters round their necks as a part of their accoutrements.

(1) Inflam a Jacobin! you may as well talk of setting fire to hell.

« Je me réjouis du plan proposé d'armer Français contre Français, et j'approuve du fond du cœur les principes sur lesquels il est fondé. La guerre ne doit pas plus longtemps se borner au but vain d'opposer une barrière au pouvoir sauvage et sans frein de la France ; elle doit tendre à la seule fin raisonnable qu'elle puisse avoir, la destruction complète de la horde scélérate qui a fait naître la lutte (1). »

Le langage tenu par Dundas, pour défendre la proposition du cabinet, ne fut guère moins violent, et la chambre, en votant le bill à une très-grande majorité (2), prouva une fois de plus qu'elle en-

(1) As to the Scheldt being the object of the war, you may as well talk of a chamber pot being the object. It is to resist and destroy the savage power of a desperate gang of plunderers, murderers, tyrants, and atheists, with whom a state of war is a state of comparative respite and security. To treat with them is impossible. No one in France can answer for his head to morrow. An idea of permanent authority is completely ridiculous. Each faction represents so many ombres chinoises who after dancing a while before our eyes pass away in quick succession, and are heard of no more. This cunning and malignant enemy makes war on principles desperate and unknown; she must therefore be opposed by vigorous and unprecedented measures, strong and comprehensive like the present. . . . .

. . . .

I rejoice in the proposed plan of arming France against France, and most heartily approve the principles on which it is maintained. The war must no longer be confined to the vain attempt of raising a barrier to the lawless and savage power of France; but must be directed to the only rational end it can pursue, namely, the entire destruction of the desperate horde which gave it birth.

(2) Elle fut à la seconde lecture de 130 voix contre 28.

tendait appuyer le ministère dans sa lutte à mort contre les Jacobins.

Politique des diverses puissances.

Si à l'intérieur Pitt ne rencontrait que des obstacles facilement vaincus, à l'extérieur sa politique se heurtait à des difficultés sérieuses, et la coalition ébranlée menaçait à tout instant de se rompre. Peu de puissances restaient fermes dans l'alliance, et les diplomates britanniques, en cherchant à en maintenir le faisceau, avaient à remplir une rude tâche.



La Holland

Il n'y avait d'assuré à toute épreuve que le concours de deux petits États menacés dans leur existence, la Hollande et la Sardaigne. Le parti stathoudérien, qui tenait le pouvoir aux Pays-Bas, savait très-bien que la victoire des républicains français serait celle de leurs coreligionnaires néerlandais abattus, mais non anéantis, et il regardait l'Angleterre comme sa plus sûre protectrice. Il demandait seulement comme indemnité aux sacrifices que lui causait la guerre une rectification de frontières du côté des Pays-Bas autrichiens, et notamment la restitution des petits territoires cédés quelques années auparavant à Joseph II.

La Sardaig

Le cabinet de Turin, qui avait déjà perdu deux provinces, ne se faisait pas non plus illusion sur les dangers que lui faisait courir la propagande française.

L'Espagn

L'Espagne restait aussi fidèle à la cause monar-

chique. Il existait cependant au-delà des Pyrénées des hommes qui regardaient la guerre contre la République comme déplorable, et leur opinion avait trouvé un interprète près du roi d'Espagne en la personne du comte d'Aranda. Dans une réunion du conseil d'État, ce personnage représenta combien la lutte avec la France et l'alliance avec l'Angleterre étaient opposées aux intérêts permanents de l'Espagne. Il dépeignit le trésor vide, et le pays fatigué des sacrifices en hommes et en argent qui lui étaient imposés. Il fit pressentir quelle situation funeste serait celle de l'État, si quelques-uns des coalisés, infidèles à l'alliance, faisaient une paix séparée, et si la monarchie se trouvait la dernière à supporter le choc d'une nation redoutable. Il termina en prédisant les plus grands malheurs si on s'obstinait dans une voie funeste.

A ces arguments puissants, le comte de l'Alcudia répondit par d'autres plus forts encore peut-être. Il dit que la paix était impossible tant qu'à Paris le pouvoir serait aux mains de révolutionnaires méconnaissant toute règle; que l'honneur de l'Espagne lui ordonnait de rester fidèle à ses alliances librement conclues, et de continuer une guerre glorieuse jusqu'alors pour ses armes. Il fallait attendre pour traiter le moment peut-être peu éloigné où, en France, le gouvernement serait exercé par des hommes plus modérés, et épargner aux représentants

du roi la honte d'apposer leur signature à côté de celles de Robespierre, de Saint-Just et de Collot-d'Herbois.

Le roi se décida pour la politique de son favori, et, irrité de l'âpreté qu'Aranda avait apportée dans la discussion, il l'exila à l'Alhambra. Godoï, plus que jamais maître de la politique du cabinet de Madrid, se prépara à soutenir une seconde campagne.

La coalition ne pouvait faire grand fond sur la Russie. La czarine, en 1794 comme en 1793, devait borner son concours à de vaines paroles, et, tout en blâmant ouvertement la lenteur que le comte d'Artois mettait à aller combattre avec ceux qui servaient sa cause, elle ne lui fournissait d'autre assistance que l'argent nécessaire à ses besoins personnels. L'âge ni le succès n'avaient amorti l'insatiable ambition de Catherine; elle rêvait de nouvelles conquêtes, sans tenir compte de l'état d'épuisement de son empire. Son favori, Zouboff, désireux de jouer complétement le rôle de Potemkin, encourageait ces passions avides. C'était vers la Turquie que se dirigeaient les visées de l'impératrice, et, dans l'espoir de donner à la Russie le Danube pour frontière, elle songeait à recommencer contre le sultan la guerre qu'elle avait été obligée, à son grand regret, d'interrompre deux ans auparavant. A cette époque, les menaces de l'Angleterre et de la Prusse

La Ru

sât d'être occupée par la guerre avec la Fran
la diplomatie russe travaillait ardemment à
œuvrè, cachant sous un faux zèle pour les prin
une cupidité sans bornes.

A Vienne, les agents de la czarine suivaientl
litique qui avait si bien réussi vis-à-vis de la Pr
lors du partage de la Pologne; ils offraient au ca
autrichien de lui abandonner la Bosnie et la S
pour prix du consentement donné à la conquête
Catherine de la Bessarabie, de la Moldavie et
Valachie. A Londres, ils s'efforçaient d'obtenir
le cabinet britannique, en compensation d'a
tages commerciaux, cessât de se montrer
tecteur pour la Porte. Ils représentaient le su
comme un allié de la France, et voulaient
croire qu'en l'attaquant et en envoyant à cet
une flotte dans la Méditerranée, la Russie
battait encore contre l'ennemi commun. Ce
donnait à ces représentations une certaine va
c'est que le représentant de la France à Const

républicaines, et qui pouvait le devenir bien davantage, si elle coïncidait avec une prise d'armes des patriotes polonais et une rupture entre la Russie et la Suède.

La Prusse demande une indemnité pour continuer la guerre.

Mais c'était surtout à Berlin que l'habileté de Catherine avait à s'exercer. La Prusse montrait chaque jour moins de zèle pour la coalition, et il y avait lieu de craindre qu'elle ne cessât promptement de lui donner un concours actif. Sans doute Frédéric-Guillaume n'en était pas encore venu à adhérer à l'avis de ceux de ses conseillers qui opinaient pour une prompte paix avec la France; sa haine contre les Jacobins était toujours ardente, mais, en présence de son trésor vide, il s'était décidé à ne plus guerroyer à ses frais.

Il y avait là pour tous les coalisés un juste sujet de souci, car la redoutable armée prussienne était un secours à ne pas dédaigner. Catherine, la première, agit avec une ardeur inspirée par la crainte de voir un voisin puissant libre de ses mouvements et mis en état de faire payer sa connivence à la guerre avec la Turquie. Elle envoya donc le comte de Nassau à Berlin avec la mission de rappeler très-nettement au roi de Prusse que, si le traité signé quelques mois auparavant à Pétersbourg lui assurait de nouvelles provinces en Pologne, il l'obligeait à ne pas faire de paix séparée avec la France tant que la révolution n'était pas vaincue.

Presque en même temps arrivaient à Berlin le comte de Lehrbach et lord Malmesbury, le premier envoyé par l'Autriche, le second par l'Angleterre, pour obtenir le concours actif de la Prusse dans la campagne qui allait s'ouvrir. Malmesbury était cet habile diplomate qui, sous le nom de sir James Harris, avait joué un rôle si important à la Haye en 1787. Il était un des principaux whigs qui, par éloignement pour la révolution française, s'étaient récemment ralliés au ministère tory.

Mais Frédéric-Guillaume tenait bon. Il faisait remarquer que les trois quarts du trésor amassé (1) par le grand Frédéric étaient dépensés ; qu'une nouvelle année de guerre achèverait de l'épuiser ; que la Prusse était trop chargée d'impôts pour qu'on pût songer à mettre de nouvelles taxes, et qu'il n'était pas dans les traditions du cabinet de Berlin d'avoir recours à l'emprunt. Oubliant ses engagements formels et récents avec la Russie et l'Angleterre, il ajoutait qu'il s'était engagé vis-à-vis de l'Autriche à prendre part à une seconde campagne, et non à une troisième, et à la condition que l'empereur donnerait son adhésion au

(1) Suivant une dépêche de lord Malmesbury, le trésor du grand Frédéric montait, quand il mourut, à 76 millions d'écus de Prusse (282 millions environ); l'expédition de Hollande avait coûté 10 millions d'écus, les préparatifs militaires des années 1790 et 1791, 35 millions, et les deux campagnes contre la France 15 millions : donc il n'aurait dû exister en caisse, à la fin de 1793, que 16 millions. Mais certaines rentrées avaient porté le reliquat à quelques millions plus haut.

ısso-russe de partage du 23 janvier. Il décla-
:fois que sa haine pour la révolution était tou-
même, qu'il était disposé à mettre en ligne
le hommes contre elle, mais à la condition
i en fournît les moyens. Pour cela, il lui fal-
ubside de 22 millions de thalers (un peu plus
llions), qui lui seraient payés, trois par l'Au-
ıeuf par l'Angleterre, et dix par l'Empire.

facile de concevoir l'effet que de pareilles ons causèrent à Pétersbourg comme à Lon- ais c'était surtout à Vienne qu'elles devaient r. L'Autriche supportait sans contredit le incipal de la lutte. Pour entretenir les nom- armées qu'elle avait mises sur pied depuis s, elle avait dû épuiser ses peuples par de ıses levées, affaiblir son crédit par l'émis- papier-monnaie, et ouvrir à l'étranger des s onéreux. Les souffrances des populations çaient à être grandes, et les ressources à '. Des embarras de tout genre menaçaient à ır; la Hongrie témoignait du mécontente- ., ce qui était particulièrement amer, c'est cisément la province la plus menacée, la , se montrait la moins soumise et la moins à prendre sa part des charges qui cepen- ient pour principale origine les dangers sus- ıur cette riche contrée. Malgré les craintes :ait à la plus grande partie des habitants

Politique de l'Autriche.

des Pays-Bas autrichiens une nouvelle invasion française, ils n'étaient nullement disposés à faire les sacrifices nécessaires en hommes et en argent pour seconder les efforts de l'Empereur. Les Statistes, si rudement éprouvés après Jemmapes, se montraient de moins en moins traitables, et, dans une assemblée tenue en présence du prince Charles, l'un d'eux avait été jusqu'à dire « qu'il préférait aux vexations actuelles le système des Carmagnoles ».

En présence des difficultés qui assiégeaient le cabinet de Vienne, un certain nombre de ceux qui avaient part au gouvernement aspiraient à voir la fin d'une guerre peu heureuse jusque-là et bien lourde à soutenir. Les derniers événements militaires ne permettaient pas d'espérer des succès et des conquêtes. Cet épuisement des forces autrichiennes dans une entreprise sans issue était d'autant plus regretté par certains politiques, que sur d'autres points elles auraient pu être employées d'une façon bien profitable. Déjà le second partage de la Pologne s'était opéré au profit exclusif de la Prusse et de la Russie; il fallait éviter un échec du même genre, si, comme tout semblait l'annoncer, une nouvelle guerre éclatait prochainement entre la czarin et le sultan; il y avait intérêt à y prendre part, car e cas de succès l'Empereur était assuré d'obtenir u augmentation de territoire. Ces considérations to chaient fortement les hommes nombreux enc

ıs les hauts postes de l'État qui, fidèles aux tra-
ions ambitieuses de Joseph II, préféraient suivre
ıtérêt purement autrichien à servir la cause géné-
e des monarchies et des aristocraties européennes.
ıugut lui-même, quoique arrivé aux affaires par
ppui du parti ennemi de la révolution, n'était pas
ɔigné de cette manière de voir. Mais la force des
ıoses donnait l'avantage aux ennemis ardents des
ıcobins et à leurs chefs, les Colloredo. Il était trop
ɾident qu'on ne pouvait espérer traiter avec la
ance, et les horreurs dont elle était le théâtre
ouvaient de reste que le moment de transiger avec
e n'était pas venu. La mort de la reine était un
nglant affront à la maison d'Autriche, et le jeune
ıpereur, plus que personne, était désireux d'en
er vengeance. Les insolences que Barrère vint dé-
er à la tribune, en réponse à de vagues tentatives
pourparlers, démontraient d'ailleurs surabondam-
ent que la guerre était une inévitable nécessité.

Dans ces conditions, la conservation de l'alliance
ussienne était de la plus haute importance. Mais,
ıne part, les exigences du cabinet de Berlin, de
utre la jalousie qu'inspiraient les agrandissements
quis par l'héritier du grand Frédéric, la juste dé-
ınce qu'inspirait sa conduite ambiguë pendant la
rnière campagne, s'opposaient au rétablissement
l'accord si nécessaire à la coalition.

Sur le Rhin, l'irritation entre les états-majors de

Démission de Brunswick.

Brunswick et de Wurmser était arrivée au degré su-
prême. Des deux côtés on publiait des écrits con-
tradictoires sur les événements de la malheureu
invasion de l'Alsace, et il s'ensuivit un duel entre
général autrichien Hotze et un officier prussien,
major Kampf.

Toutefois ce différend très-grave entre les chef
des deux armées n'eut pour conséquence immédiat
que la retraite de l'un et de l'autre. Dès le 6 janvier
Brunswick donnait la démission de son commande-
ment dans une lettre acerbe. Il y accusait la mé-
fiance, l'égoïsme et l'esprit de cabale d'avoir fa
échouer les deux dernières campagnes. Accablé d
malheur d'être enveloppé dans les fautes d'autrui
il sentait, disait-il, que l'innocent serait confond
avec le coupable dans les jugements de la critique
Il prévoyait que la troisième campagne n'offrira
pas de résultats plus avantageux, et que les même
raisons continueraient à diviser les coalisés; il se
retirait donc, et sa lettre se terminait par ces ré-
flexions, qui résumaient à merveille les causes de
revers éprouvés : « Lorsqu'une grande nation tell
que la nation française est conduite aux grande
actions par la terreur des supplices et l'enthou-
siasme, une même volonté, le même principe de-
vrait présider aux démarches des puissances coa-
lisées; mais, lorsqu'au lieu de cela chaque armée agi
seule, pour elle-même, sans aucun plan fixe, san

, sans principe et sans méthode, les résultats en tels que nous les avons vus à Dunkerque, à la du blocus de Maubeuge, au sac de Lyon, à struction de Toulon, et à la levée du blocus de au. »

conclusion qui manquait, mais qui était sous-due, était que le parti le plus sage pour la se était de se retirer d'une guerre où elle n'a-ucun profit à attendre. Le moment n'était pas de suivre ouvertement cet avis, et un autre des nants du grand Frédéric, le vieux Möllendorff, prendre le commandement des Prussiens sur le . En même temps Wurmser était rappelé anvier) et remplacé par le maréchal Browne.

Négociations entre la Prusse, l'Autriche, la diète et les États germaniques.

était beaucoup moins facile de s'entendre sur la action à donner aux prétentions pécuniaires de éric-Guillaume. La cour de Vienne déclarait le était hors d'état de contribuer à l'entretien armée prussienne. Le cabinet de Berlin demanda qu'en attendant une détermination définitive, il ourvu à l'entretien de ses troupes par les États empire. Bien que peu satisfaite de pareilles nces, l'Autriche avait un trop grand be-de secours pour s'opposer à cette nouvelle de-le, et elle se décida à agir près des États de ire pour les amener à payer le subside sollicité . Mais, en même temps, elle accueillait avec laisance un autre plan qui, s'il eût été exécuté,

eût mis le cabinet de Vienne à même de se passer de la Prusse, tout en affermissant la prédominance de l'empereur dans l'empire. Il s'agissait d'imiter les mesures énergiques de la Convention, en ordonnant une levée en masse des habitants des cercles; idée peu sensée, car il n'était pas plus possible aux vieux gouvernements de l'Allemagne d'exciter parmi leurs inertes sujets un enthousiasme égal à celui qui poussait les Français aux frontières, que d'employer les moyens extrêmes dont la Convention usait pour obtenir l'obéissance à ses volontés.

Le 20 janvier, un décret de la commission impériale proposait à la Diète de s'occuper des mesures à prendre pour la défense de la patrie menacée, et d'examiner si, eu égard à la nouvelle manière de combattre de l'ennemi, il n'y aurait pas lieu de décréter l'armement général de toutes les provinces frontières.

Quelques jours plus tard, le représentant de l'électeur de Brandebourg à la Diète soumettait à cett assemblée un mémoire où, après avoir exposé l sacrifices très-lourds faits par la Prusse pour « l patrie commune », il annonçait que, depuis quel-ques mois, le cabinet de Berlin avait fait connaît à ses alliés l'impossibilité où il était de prendre p longtemps part à la guerre si on ne lui accord pas de subsides ; que, vu « l'incertitude des négoc

tions ouvertes à ce sujet », il ne pouvait continuer plus longtemps de subvenir à l'entretien de ses troupes, et qu'il fallait que des mesures provisoires fussent prises pour l'assurer. Il demandait donc qu'à partir du 1er février la Diète payât à son maître un subside mensuel de 1,149,603 florins; en attendant qu'elle eût pris ses conclusions, les six cercles antérieurs (Bavière, Souabe, Franconie, Haut et Bas-Rhin et Westphalie) se chargeraient de « la livraison en nature de 82,154 portions et de 46,966 rations, à condition d'être dédommagés en argent par les quatre autres cercles après la décision de la Diète ». Si ces demandes n'étaient pas accueillies, la majeure partie des troupes prussiennes cesseraient de prendre part à la guerre, « au grand dommage de la patrie allemande ».

En même temps, Frédéric-Guillaume entamait une négociation directe avec l'électeur de Mayence, en sa qualité d'archi-chancelier de l'empire. Il envoyait près de ce prélat un diplomate habile et destiné à jouer plus tard un rôle considérable, M. de Hardemberg, avec la mission de transmettre les propositions et les menaces déjà faites à la Diète. L'archevêque effrayé convoqua les assemblées des six cercles antérieurs pour le 1er mars.

Les deux propositions, la prussienne aussi bien que l'autrichienne, déplaisaient aux États de l'empire, qui, pour la plupart, ne se voyaient qu'à leur

grand regret impliqués dans la guerre. Ils n'avaient cessé de témoigner, à bien peu d'exceptions près, que de la mauvaise volonté pour la cause générale depuis le commencement des hostilités. Dans la dernière campagne, la moitié des contingents seulement était entrée en ligne, et, sur la somme de 1,700,000 florins à laquelle se montaient les mois romains, il n'avait guère été payé plus d'un million. Beaucoup d'États se disaient dans l'impossibilité de fournir ni hommes ni argent; quelques-uns même avaient été jusqu'à demander des consultations à des professeurs de Gœttingue et de Heidelberg sur la question de savoir si la guerre engagée était réellement une guerre d'empire, subordonnant leur concours à la réponse qui leur serait faite.

Certains petits États, il est vrai, étaient sous la dépendance soit du cabinet de Vienne, soit de celui de Berlin; mais la majorité restait flottante et disposée à s'appuyer tantôt sur la Prusse pour résister à l'Autriche, tantôt sur l'Autriche pour résister à la Prusse. Les propositions différentes des deux grandes cours trouvèrent donc un médiocre accueil.

Le cercle de Souabe seul, menacé directement par les Français, montra quelques dispositions belliqueuses. Sous l'impulsion de son directeur, le duc de Wurtemberg, très-partisan à ce moment de la politique autrichienne, il complétait son contingent et prenait

la résolution de mettre sur pied une milice provinciale, et même d'adresser à tous les habitants un appel aux armes. Mais cette ardeur trouvait peu d'imitateurs ; la majorité des gouvernements, aussi bien que les peuples, répugnait à la mesure héroïque de la levée en masse. En vain l'Autriche faisait appel aux sentiments patriotiques, et rappelait les sacrifices faits par elle depuis deux ans dans une guerre si intéressante pour l'Allemagne. La Prusse voyait du plus mauvais œil un plan qui, s'il eût été exécuté, l'empêcherait de trouver le subside sur lequel elle comptait pour entretenir ses troupes, et donnerait une nouvelle force à la prépondérance impériale dans l'empire. Elle s'efforçait donc de traverser par tous les moyens en son pouvoir le projet du cabinet de Vienne, et adressait des instructions en ce sens à tous ses représentants en Allemagne, annonçant que la levée en masse aurait pour résultat le rappel des troupes prussiennes.

L'égoïsme des petits États trouvait son compte à suivre la direction venue à cet égard de Berlin. L'électeur palatin demandait qu'on négociât pour établir la neutralité de l'empire ; d'autres disaient que la levée en masse était une mesure sans résultats possibles ; que le peuple allemand n'était pas arrivé au degré de passion nécessaire pour la faire réussir ; qu'elle devenait infiniment dangereuse pour la paix intérieure ; que c'était là d'ailleurs une affaire

qui regardait chaque État en particulier et nullement l'empire.

Mais, si la proposition de décréter une levée en masse trouvait peu d'échos, les demandes pécuniaires ne rencontraient pas une moins vive résistance tant à la Diète que dans les cercles antérieurs. Les États de l'empire faisaient remarquer que le roi de Prusse s'était lancé de son plein gré dans la guerre contre la France ; ils ajoutaient qu'épuisés déjà par des sacrifices précédents, ils préféraient, s'il fallait en faire de nouveaux, entretenir des troupes à eux que de payer les soldats d'un roi puissant, aujourd'hui protecteur, demain oppresseur peut-être. L'ambition du neveu du grand Frédéric excitait une défiance générale; on disait que, pour prix de ses services, il demanderait la sécularisation à son profit de plusieurs évêchés, et même la cession de certaines villes impériales. L'accueil distingué fait à Mayence par les fonctionnaires prussiens à trois commissaires français envoyés pour apurer les comptes de la garnison française et négocier un échange de prisonniers, ajoutait à l'inquiétude générale, et il ne suffisait pas pour la dissiper des déclarations les plus formelles du cabinet de Berlin qu'il ne voulait porter aucune atteinte aux droits des membres de l'empire. Les États ecclésiastiques, qui se sentaient menacés dans leur existence même par un projet dont plusieurs fois déjà il avait été question

au profit de l'ambition prussienne, témoignaient un grand trouble, et, bien qu'en apparence l'Autriche ne se montrât pas défavorable à la demande de Frédéric-Guillaume, les États qui obéissaient à son influence, et notamment le Wurtemberg et les autres petits États de Souabe, ceux-là même qui paraissaient disposés à effectuer la levée en masse, refusaient de se rendre aux désirs de Frédéric-Guillaume.

Négociation entre la Prusse et l'Angleterre

Dans ces dispositions des États allemands, il n'était pas facile d'aboutir à une résolution pratique et vigoureuse. Cependant lord Malmesbury, chargé de retenir à tout prix la Prusse dans la coalition, ne se montrait pas inactif. Il était autorisé à présenter à Berlin une combinaison qui devait satisfaire à l'avidité de la Prusse, et rétablir l'union commune. Il offrait (5 février) de fournir, en échange d'une armée de cent mille hommes, un subside de 5 millions de livres sterling (125 millions). Cette somme serait divisée en cinquièmes payés, deux par l'Angleterre, un par les Pays-Bas, un par l'Autriche; le dernier resterait à la charge de la Prusse. Bien que sur ce point la cour de Berlin élevât quelques difficultés d'exécution, la négociation eût abouti si l'Autriche se fût montrée aussi disposée que l'Angleterre et la Hollande à consentir aux exigences de Frédéric-Guillaume. Mais le cabinet de Vienne (28 février) se refusa absolument à aucun sacrifice d'argent, et allégua comme justification de cette conduite la pénurie

trop réelle du trésor, en se défendant de tout mauvais vouloir contre la Prusse.

a Prusse appelle ı troupes.

Cette nouvelle causa à Berlin la plus vive irritation ; on y était déjà mécontent de l'accueil peu favorable fait par les États de l'empire aux demandes qui leur étaient soumises. On accusait l'Autriche de fomenter leurs résistances, et on disait que l'empereur était particulièrement irrité par la tentative de négociations avec les six cercles antérieurs. Quand fut connu le refus du cabinet impérial d'adhérer au projet du 12 février, Frédéric-Guillaume donna ordre (11 mars) à Möllendorff de faire marcher ses troupes en arrière, à l'exception des vingt mille hommes commandés par Kalkreuth, qui, aux termes du traité de février 1792, devaient servir d'auxiliaires à l'Autriche.

En même temps, il adressait à l'empire (13 mars) une déclaration où, en rappelant avec une amertume extrême les sacrifices faits par lui pour la cause commune, il annonçait à ses co-États sa détermination. Dans cette pièce, il se prononçait avec véhémence contre l'idée d'une levée en masse, « mesure inutile contre un ennemi qui s'avance en masses énormes, avec une fureur enragée, avec des connaissances militaires et une artillerie formidables ; mesure dangereuse quand on veut tirer le particulier de son ménage, le mettre sous les armes vis-à-vis d'un ennemi qui peut si facilement devenir son sé-

ducteur, inconséquente parce qu'on ne peut la combiner avec les opérations et l'entretien d'une armée disciplinée ».

A Vienne, on s'était préparé à cette défection. Le parti belliqueux disait qu'après tout il n'y avait jamais eu plus de 60,000 Prussiens engagés, qu'outre les 20,000 hommes de Kalkreuth, on pouvait en réclamer 7,000 comme contingent de l'Électeur de Brandebourg dans l'armée de l'Empire; qu'il ne restait à combler qu'un déficit de 33,000 soldats, et qu'on pourrait y parvenir, et au-delà, par l'organisation réelle d'une armée de l'Empire qui atteindrait, si chaque État faisait son devoir, à un effectif de 108,000 hommes.

Aussitôt que l'envoyé de Brandebourg eut fait connaître à la Diète la résolution de Frédéric-Guillaume, le représentant de l'Empereur proposa la formation d'une armée constitutionnelle de l'Empire (Reichsverfassungsmässige irgend Reichsarmee) dont le commandement serait donné au duc Albert de Saxe-Teschen.

Plan de campagn dressé par Mack.

Mais, si loin du théâtre de la guerre on cherchait à se faire illusion sur les conséquences de la défection prussienne, il n'en était pas de même au quartier général du prince de Cobourg. A la suite des revers qui avaient signalé les derniers mois de 1793, l'attention de la cour de Vienne s'était de nouveau fixée sur Mack. On remarquait qu'au commence-

ment de la campagne, alors qu'il remplissait les fonctions de chef d'état-major, l'armée autrichienne n'avait eu que des succès, et que, depuis sa retraite après l'affaire de Famars, la guerre avait cessé d'être heureuse. Le parti qui prévalait à Vienne savait d'ailleurs que, depuis ses rapports avec Dumouriez, Mack professait qu'il fallait s'attaquer au gouvernement révolutionnaire lui-même, chercher à le renverser, et ne pas perdre son temps à faire des conquêtes insignifiantes. Ces idées étaient celles des Colloredo et de Mercy, et lui valaient leur puissant appui. Il fut donc appelé dans l'hiver de 1794 à présenter ses vues pour la campagne prochaine. En conséquence il dressa un plan qui fut adopté dans un conseil tenu à Bruxelles où siégeaient le prince de Cobourg, le duc d'York, le prince héréditaire d'Orange, l'archiduc Charles, MM. de Mercy et de Metternich, lord Elgin, Clerfayt et quelques autres généraux.

Reprenant les choses au point où il les avait laissées au mois de mai précédent, Mack abandonnait le système de la guerre d'intérêt, qui avait si mal réussi pour revenir à la guerre de principes. Le but était d'atteindre Paris, et de frapper ainsi la Convention d'un coup mortel. Le principal rôle était destiné à l'armée anglo-hollando-autrichienne des Pays-Bas, qu'on espérait porter à 200,000 hommes au début de la campagne. Elle devrait agir com-

formément au vieux plan de campagne autrichien que Cobourg avait si malheureusement tenté de mettre à exécution pendant l'automne précédent, et qui consistait à pénétrer en France par les sources de l'Oise en tournant celles de la Somme, et à avancer sur Paris par Laon et Soissons. A cet effet, elle s'emparerait de Landrecies, Cambray, Maubeuge, Avesnes et Bouchain. Cette base d'opération assurée, on marcherait sur la capitale de la Révolution. Pendant ce temps, 140,000 hommes répandus de la Meuse au Rhin resteraient sur la défensive (1). Pour l'exécution de

(1) Le plan de Mack a été imprimé, mais cette pièce, publiée en Allemagne, est devenue rare, et n'existe pas, je crois, en France. Je n'ai pu me la procurer. Je reproduis donc l'analyse qu'en a donnée Witzleben, et je le ferais avec toute sécurité, parce que cet auteur est en général exact, et que son dire est confirmé par plusieurs des pièces qu'il produit subséquemment, si Jomini, écrivain également très-digne de confiance, et qui paraît avoir eu aussi entre les mains le plan de Mack, ne le présentait différemment et ainsi qu'il suit :

Le but est toujours d'arriver à Paris, mais le mouvement devait être très-prompt. La Flandre serait inondée et n'exigerait que peu de troupes pour sa défense; le flanc droit des coalisés se trouverait ainsi couvert; un corps resterait en observation devant Philippeville, Avesne, Maubeuge et Givet, tandis que le gros de l'armée, en s'emparant de Landrecies, compléterait la base d'opérations des alliés déjà maîtres de Valenciennes, de Condé et du Quesnoy, puis s'avancerait résolûment en avant. Möllendorff et ses Prussiens marcheraient sur Trèves, puis sur la Meuse, et enfin, opéreraient leur jonction avec Cobourg dans la vallée de l'Oise, non loin de Laon. En même temps un corps d'armée, composé d'une troupe d'élite autrichienne, et de 12,000 Anglais ou Hessois, serait débarqué dans l'ouest de la France pour servir de noyau aux royalistes, et tenter une puissante diversion.

On voit que ce plan est supérieur à celui que reproduit Witzle-

ces projets Mack exigeait 340,000 hommes : 200,000 en Flandre, 140,000 de la Meuse au Rhin. Comme les forces coalisées ne se montaient qu'à 270,000 combattants, il demandait que les 70,000 soldats nécessaires fussent fournis, 20,000 par l'Angleterre, 10,000 par la Hollande, 10,000 par la Bavière et la Saxe, et 30,000 par l'Autriche et la Prusse.

Ce plan avait le grand défaut de ne pouvoir s'accomplir qu'en un laps de temps considérable, alors que les coalisés n'en avaient plus à leur disposition. S'il avait été mis à exécution l'année précédente, après l'affaire de Famars, ou même après la prise de Valenciennes, quand les troupes de la Convention étaient découragées par des revers, que les hommes de la réquisition n'étaient pas instruits, que la levée en masse n'était pas opérée, que la Vendée était dans sa période ascendante, et Lyon comme Marseille en révolte ouverte, les résultats obtenus eussent pu être considérables; mais les choses avaient bien changé de face en quelques mois; les républicains étaient au moins égaux en nombre à leurs adversaires; ils s'étaient aguerris, et il n'était pas facile de les repousser sous Paris. Lyon et Toulon avaient succombé, et, si la Vendée existait

ben, et indique une intelligence plus grande de la nécessité qu'il y avait d'agir avec décision et vivacité.

L'abbé de Pradt, dans sa brochure intitulée : *De la Belgique depuis 1789 jusqu'en 1794*, qui contient de curieux renseignements, expose le plan de Mack comme Jomini.

encore et éloignait des troupes nombreuses du théâtre de la guerre, ses bandes, privées de leurs meilleurs chefs, ne formaient plus d'armées capables de tenter une grande opération militaire. Le moment opportun était passé, et l'occasion perdue, comme il arrive d'ordinaire, ne devait plus se retrouver.

Après le conseil tenu à Bruxelles, Mack se rendit à Londres pour y communiquer son plan au cabinet britannique. Là il trouva l'appui le plus décidé, et une promesse formelle de concours. 5,000 Anglais et 5,000 Hanovriens allaient renforcer l'armée à la fin de mars; ils seraient suivis par 5,000 Brunswickois; en outre, le corps de lord Moïra devenu inutile en Vendée, et retenu en Angleterre par la crainte de quelques démonstrations révolutionnaires à l'intérieur, serait porté à 20,000 hommes par de nouvelles levées, et envoyé en Flandre aussitôt que possible. Enfin le gouvernement britannique négociait avec l'archevêque de Cologne, évêque de Munster, pour prendre à sa solde un corps de 5 à 6,000 hommes.

Les espérances que pouvaient faire concevoir les dispositions actives de la cour de Londres furent singulièrement diminuées par la mollesse que montraient les autres coalisés. Ni la Hollande, ni la Saxe, ni la Bavière, ne témoignaient un grand empressement à fournir les troupes qui leur étaient demandées; l'Autriche, épuisée par les efforts de l'année précédente, obligée de diriger ses ren-

forts vers l'Italie sérieusement menacée par une invasion française, ne pouvait envoyer beaucoup de soldats à l'armée de Flandre.

Mais le fait le plus grave était la défection prussienne, qui laissait dans les rangs déjà trop faibles des coalisés un vide de 30 à 40,000 hommes. La nouvelle de cet événement fatal surprit le quartier général autrichien (mi-mars) à la veille de la reprise des opérations militaires. Il y jeta un trouble extrême. Comment tenter une entreprise vigoureuse, si la gauche de l'armée était découverte et exposée aux attaques de l'armée française de la Moselle? Frédéric-Guillaume, il est vrai, promettait d'opérer la retraite de ses troupes avec lenteur, mais ce n'était là qu'un palliatif. Cobourg consterné écrivit à Vienne pour demander que le concours de la Prusse fût obtenu à tout prix; il offrait sa démission si son avis n'était pas suivi, car il prévoyait dans ce cas de grands malheurs. En même temps, l'archiduc Charles partait au plus vite pour Vienne, et le commissaire anglais près le quartier général de Cobourg pour Londres, afin d'exposer aux deux cabinets les conséquences funestes que ne pouvait manquer d'avoir l'éloignement des soldats de Frédéric-Guillaume, et l'importance qu'il y avait à faire tous les efforts possibles pour les retenir. L'archiduc arriva à Vienne au moment où l'empereur se disposait à se diriger vers la Flandre. Très-animé contre la révolution,

désireux de faire une campagne où il pourrait acquérir de la gloire, le jeune souverain, alors entièrement sous l'influence du parti des Collorédo, se montrait disposé à pousser la guerre à outrance, sans se préoccuper de la retraite des Prussiens. Il tint peu de compte des représentations de son frère, et il partit pour Bruxelles où il arriva le 10 avril.

Mais tandis que la haine jalouse des deux cours allemandes mettait en grand péril tout le succès de la campagne, le cabinet de Londres, étranger à leur rivalité, agissait avec énergie, et par une résolution vigoureuse retenait Frédéric-Guillaume dans le camp des alliés.

Traité de subside entre l'Angleterre et la Prusse.

Malmesbury, sûr des intentions de son cabinet, ne se laissa pas ébranler par le refus de l'Autriche de contribuer pour sa part au subside prussien; il n'hésita pas à continuer les négociations sans s'inquiéter de la cour de Vienne, et, comme les parties se trouvaient réduites à l'Angleterre, aux Provinces-Unies et à la Prusse, le siége des négociations fut transporté au point plus central de la Haye (21 mars), où le diplomate anglais et Haugwitz se rendirent immédiatement. En même temps Malmesbury obtenait que l'ordre fût donné à Möllendorf de ne pas rétrograder plus loin que Cologne.

L'affaire fut vivement menée, et le 19 avril était signé le traité entre l'Angleterre et les Provinces-Unies d'une part, et la Prusse de l'autre. Frédéric-

Guillaume s'engageait à entretenir une armée de 62,400 hommes, y compris le secours qu'il était tenu de fournir d'après le traité qui le liait aux puissances maritimes. Ces troupes devaient être mises en action le 24 mai. L'Angleterre et la Hollande payeraient un subside mensuel de 50,000 livres sterling (1,250,000 francs) du 1er avril à la fin de l'année, et donneraient en outre 300,000 livres (7,500,000 francs) pour l'entrée en campagne et 100,000 livres (2,500,000 francs) pour les frais de retour. Elles fourniraient le pain et le fourrage à raison d'une livre douze schellings (37 francs 50 centimes) par homme et par mois. Les troupes devaient être employées, « d'après un concert militaire entre les puissances contractantes, là où il serait jugé convenable aux intérêts des puissances maritimes ». Mais elles devaient rester réunies sous le commandement d'un chef prussien. Les conquêtes seraient faites au nom des puissances maritimes et resteraient à leur disposition. Le traité pouvait être renouvelé.

L'article qui stipulait que l'armée prussienne agirait là où il serait jugé convenable aux intérêts des puissances maritimes, d'après un concert militaire, n'était pas net, et le cabinet de Berlin sut tirer parti plus tard de cette rédaction vicieuse. Dès le commencement de la négociation, la pensée du gouvernement anglais, pensée qu'il n'avait pas dissimulée à Berlin, avait toujours été de faire opérer les

Prussiens concurremment avec Cobourg, et Malmesbury avait reçu de lord Grenville l'instruction formelle de stipuler que « les troupes payées par les puissances maritimes devraient être employées dans les Pays-Bas » ; mais Haugwitz sut écarter une disposition aussi précise ; soit qu'il ait obéi à une arrière-pensée perfide et voulu ménager à son gouvernement le moyen d'éluder ses engagements, soit qu'il fût sincère, il fit remarquer les inconvénients que pouvaient présenter le contact des deux armées autrichienne et prussienne déjà très-peu amies l'une de l'autre, inconvénients que la présence simultanée de l'empereur et du roi à la tête de leurs soldats ne manquerait pas de rendre plus sensibles. Il paraissait douteux d'ailleurs que l'armée du duc Albert de Saxe-Teschen fût en état de couvrir à elle seule la ligne du Rhin. Ce qui donnait une certaine force à ces raisonnements, c'est que les hommes d'État et les généraux autrichiens ne se souciaient guère non plus de voir les troupes autrichiennes et prussiennes agir sur le même théâtre, et que Cobourg, dans un entretien récent avec Malmesbury, s'était prononcé pour que Möllendorf fût occupé à repousser les attaques des armées républicaines de la Moselle et du Rhin. Haugwitz parvint donc à faire insérer au traité la phrase évasive que nous avons citée (1).

(1) Les écrivains défavorables à la Prusse ont vu dans l'insertion de l'article en question une perfidie préméditée. Ce jugement

Par une convention particulière, l'Angleterre et les Provinces-Unies stipulaient que la part du subside à la charge de la République devait être de 30,000 livres sterling (750,000 francs) dans la contribution mensuelle, et de 100,000 (2,500,000 francs) dans les frais de mise en action et de retour. Il était dit expressément que, si la guerre n'était pas terminée à la fin de l'année, il y aurait lieu pour les deux gouvernements de s'entendre à l'effet de renouveler la convention.

Ces deux traités furent communiqués aux Chambres anglaises, et il s'ensuivit une vive discussion.

Suite la session parlement anglais en 1794.

Pitt, en demandant aux Communes leur approbation, dissimula à peine le mécontentement que lui causait l'attitude de la Prusse; mais il déclara que l'appui de cette puissance était nécessaire pour la bonne conduite de la guerre, et que le seul moyen de le conserver était de payer le subside.

sévère est inspiré par la manière déloyale dont, à quelques semaines de là, le cabinet de Berlin tenait ses engagements. Néanmoins, il est juste de faire remarquer que lord Malmesbury n'était nullement novice dans l'art de négocier, et qu'il était très en garde contre les dispositions peu sincères de la Prusse. Il est donc très-vraisemblable qu'en signant une clause dont la rédaction était contraire à ses instructions, il crut les objections contre l'action commune dans les Pays-Bas trop fortes pour prendre un parti définitif. D'ailleurs, dans les récriminations très-vives qu'il adressa plus tard à Haugwitz au sujet de l'interprétation abusive donnée au traité par la Prusse, il se plaignit, non pas de la rédaction du traité, ni de la conduite du négociateur prussien à la Haye, mais de ce qu'après des promesses formelles faites quelques semaines plus tard à Maëstricht par Haugwitz, comme nous le verrons plus bas, Möllendorff eût nettement refusé au mois de juin de marcher vers les Pays-Bas.

Fox répondit avec vigueur, et n'eut pas de peine à démontrer tout ce que le traité avait de mauvais. Où s'arrêterait-on dans la voie où on entrait? Faudrait-il payer l'Autriche, l'Espagne, tous les autres ennemis de la France? Quelle confiance d'ailleurs pouvait-on avoir dans le roi de Prusse? N'était-ce pas lui qui avait commencé les hostilités, et qui, après y avoir impliqué ses alliés, refusait de les aider plus longtemps à moins d'être payé? Y avait-il dans l'histoire politique moderne rien de comparable à ce mélange de fraude, de perfidie et de bassesse (1)? N'était-ce pas encore une faute grave de ne pas confier à un général anglais le commandement de troupes qui coûtaient si cher, et qui devaient être employées dans l'intérêt anglais, mais de les laisser entre les mains d'un prince d'un caractère peu sûr? Malgré ces raisonnements, 134 voix contre 33 approuvèrent la politique ministérielle.

A la Chambre haute, la discussion fut également animée. Lord Grenville, qui parla au nom du ministère, déclara que nul sacrifice ne devait être épargné pour terminer une guerre dont dépendait non pas seulement l'existence du gouvernement, mais celle de toute société civile. Les orateurs ministériels furent même plus violents, et lord Auckland déclara que la guerre devait être poursuivie « usque ad in-

(1) Fraud, perfidy and meanness.

[illegible] ». En vain les lords Lansdowne et Lauderdale reproduisaient les raisonnements de Fox; les votes [illegible] prouvaient que la presque unanimité de l'aristocratie anglaise était prête à donner son concours le plus efficace à la politique à outrance de Pitt (30 avril).

Dans les discussions qui suivirent, l'ardeur des passions conservatrices éclata pareillement, et le cabinet trouva un appui fidèle dans les sentiments de la majorité. La suspension de l'*habeas corpus*, de cette loi protectrice de la liberté individuelle, liberté si chère à nos voisins, fut demandée par le ministère, qui s'appuya, pour justifier cette mesure exceptionnelle, sur les manœuvres séditieuses de différentes sociétés populaires, et notamment sur l'attitude de la Convention tenue à Édimbourg. L'opposition ne compta qu'une trentaine d'adhérents à la Chambre des communes (1), et que sept à la Chambre des lords (16-22 mai).

Quelques jours après, nouveau succès du ministère. Le duc de Bedford à la chambre haute, et Fox à la chambre basse, firent une proposition identique. Elle avait pour but de déclarer qu'il était du devoir des ministres de travailler à conclure une paix modérée, en s'abstenant surtout de toute intervention dans les affaires intérieures de la France, et qu'en

(1) Il y eut plusieurs votes où le chiffre des voix fut à peu près le même.

tout cas, il était désirable que le roi fît connaître explicitement ses vues, car, si son intention était de ne pas se mêler du gouvernement intérieur de la France, rien ne pouvait plus contribuer à amener la fin des hostilités que cette déclaration ; si au contraire il prétendait s'immiscer aux affaires de ses voisins, il était essentiel de dire en quoi consistait cette intervention.

Les deux propositions ne furent appuyées que par un très-faible nombre d'adhésions.

Violence de la Convention nationale à l'égard de l'Angleterre

Aux violences du parlement, la Convention répondait par des violences plus grandes. Les sentiments haineux des républicains étaient accrus par ceux que leur témoignaient les chefs des conservateurs anglais, et en toute occasion le Comité de salut public manifestait qu'il regardait la Grande-Bretagne comme l'ennemie la plus acharnée de la révolution, Pitt comme son adversaire le plus dangereux. Il aurait voulu lancer sur l'Angleterre les forces considérables réunies dans l'Ouest. Après Savenay, il se flatta que c'en était fait des insurgés bretons et vendéens ; certains préparatifs furent faits pour traverser la Manche ; mais, en présence des forces encore redoutables que les royalistes montraient des deux côtés de la Loire, il fallut renoncer à toute pensée semblable, et se contenter d'envoyer Billaud-Varenne à la tribune (1er floréal — 20 avril) pour y faire un rapport qui n'était qu'une longue déclamation en faveur des ver-

tus républicaines. L'Angleterre ni l'Autriche n'y étaient pas épargnées :

« Il faut, s'écriait l'orateur, que les deux maisons d'Autriche et de Bourbon s'écroulent jusque dans leurs fondements pour construire de leurs débris un temple à la paix qui soit indestructible.

« Et toi aussi, tremble, perfide Albion ; l'heure de ta décadence n'est pas éloignée. Tu n'as eu jusqu'à ce jour que l'audace de tes crimes. Ta faiblesse est démontrée par la lâcheté de tes moyens. »

A la suite de cette diatribe la Convention décrétait « qu'appuyée sur les vertus du peuple français, elle ferait triompher la république démocratique, et punirait sans pitié ses ennemis ».

Dans une carmagnole du 17 floréal (6 mai) Barrère qualifiait « l'esclave autrichien du titre du plus féroce ennemi de la république ». Le lendemain, 18 floréal (7 mai), Robespierre, qui venait d'envoyer à l'échafaud Danton et Chaumette, et avec eux ceux qui dans la Convention et la Commune de Paris lui faisaient ombrage, vint prendre acte de son triomphe en proposant à l'assemblée de décréter que le peuple français reconnaissait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, et qui est resté célèbre comme la pièce où le sanguinaire conventionnel a mis le plus à nu sa pensée, il parla des autres peuples et des rois avec le plus profond mé-

pris : « Le peuple français, s'écria-t-il, semble avoir devancé de deux mille ans le reste de l'espèce humaine; on serait même tenté de le regarder au milieu d'elle comme une espèce différente. L'Europe est à genoux devant les ombres des tyrans que nous punissons. En Europe, un laboureur, un artisan est un animal dressé pour les plaisirs d'un noble ; en France les nobles cherchent à se transformer en laboureurs et en artisans, et ne peuvent pas même obtenir cet honneur.

« L'Europe ne conçoit pas qu'on puisse vivre sans rois, sans nobles ; et nous, que l'on puisse vivre avec eux.

« L'Europe prodigue son sang pour conserver ses chaînes, et nous pour les briser.

« Nos sublimes voisins entretiennent gravement l univers de la santé du roi, de ses divertissements, de ses voyages ; ils veulent absolument apprendre à la postérité à quelle heure il a dîné, à quel moment il est revenu de la chasse ; quelle est la terre heureuse qui à chaque instant du jour eut l'honneur d'être foulée par ses pieds augustes ; quels sont les noms des esclaves privilégiés qui ont paru en sa présence, au lever, au coucher du soleil.

« Nous lui apprendrons, nous, les noms et les vertus des héros morts en combattant pour la liberté ; nous lui apprendrons dans quelle terre les derniers satellites des tyrans ont mordu la poussière ; nous lui

apprendrons à quelle heure a sonné le trépas des oppresseurs du monde. . . . .

. . . .

« Sous la monarchie, les vertus domestiques ne sont que des ridicules : mais les vertus publiques sont des crimes. La seule vertu est d'être l'instrument docile des crimes du prince ; le seul honneur, d'être aussi méchant que lui. Sous la monarchie, il est permis d'aimer sa famille, mais non sa patrie. Il est honorable de défendre ses amis, mais non les opprimés. La probité de la monarchie respecte toutes les propriétés, excepté celles du pauvre; elle protége tous les droits, excepté ceux du Peuple.

« Voici un article du Code de la monarchie :

« Tu ne voleras pas, à moins que tu ne sois le roi, ou que tu n'aies obtenu pour cela un privilége du roi ; tu n'assassineras pas, à moins que tu ne fasses périr d'un seul coup plusieurs milliers d'hommes. . . . .

. . . .

« Mais c'est en Angleterre où le machiavélisme a poussé cette doctrine royale au plus haut degré de perfection.

« Je ne doute pas qu'il y ait beaucoup de marchands à Londres qui se piquent de quelque bonne foi dans les affaires de leur négoce; mais il y a à parier que ces honnêtes gens trouvent tout naturel que les membres du parlement britannique vendent pu-

bliquement au roi Georges leur conscience et les droits du peuple, comme ils vendent eux-mêmes les produits de leurs manufactures.

« Pitt déroule aux yeux de ce parlement la liste de ses bassesses et de ses forfaits ; tant pour la trahison, tant pour les assassinats des représentants du peuple et des patriotes, tant pour la calomnie, tant pour la famine, tant pour la corruption, tant pour la fabrication de la fausse monnaie : le sénat écoute avec un sang-froid admirable, et approuve le tout avec soumission.

« En vain la voix d'un seul homme s'élève avec l'indignation de la vertu contre tant d'infamies ; le ministre avoue ingénument qu'il ne comprend rien à des maximes si nouvelles pour lui, et le sénat rejette la motion.

« Stanhope, ne demande point acte à tes indignes collègues de ton opposition à leurs crimes ; la postérité elle-même te le donnera, et leur censure est pour toi le plus beau titre à l'estime de ton siècle même.

« Que conclure de tout ce que je viens de dire? Que l'immoralité est la base du despotisme, comme la vertu est l'essence de la république. »

Ces paroles méritent d'être remarquées, moins à cause de leur valeur intrinsèque qu'en raison de l'importance prédominante qu'exerçait alors en France celui qui les prononçait. Robespierre, cette

fois, comme dans toutes les occasions où il a eu à parler des rois coalisés, s'exprime dans les termes les plus injurieux, et il est impossible d'apercevoir dans le discours du 18 floréal aucun effort pour modérer son langage, et préparer le rétablissement de rapports pacifiques. C'est là une preuve suffisante, à mon sens, pour rejeter l'idée émise par certains historiens qu'à ce moment Robespierre, rêvant la dictature, penchait pour un arrangement avec l'Autriche.

Nulle preuve sérieuse n'a été donnée à l'appui de cette dernière opinion, car ce n'en est pas une que la présence vers cette époque au quartier général des alliés en Flandre, puis à Londres, d'un personnage équivoque qui prétendait s'appeler le comte de Montgaillard, et qui se disait autorisé à proposer la paix en prenant pour base le *statu quo ante bellum*. En réalité, cet homme était un de ces doubles espions qu'emploient les puissances belligérantes pour connaître leurs pensées réciproques, et il cherchait à se faire valoir.

A mon avis, Robespierre était loin d'avoir les vues profondes qu'après coup l'esprit de parti a cherché à lui attribuer. C'était une intelligence d'une portée très-moyenne, absorbée par les luttes intestines, nullement dirigée vers les affaires extérieures. Il avait un petit nombre d'idées étroites et qui ne lui étaient pas propres; elles appartenaient à Rousseau

dont il était le médiocre disciple en philosophie, en politique, comme en littérature. Ce n'est pas par l'esprit qu'il a dominé son parti, c'est par le caractère, c'est par une volonté forte au service d'une passion unique, le désir d'exterminer les ennemis de la révolution ; dans ce nombre, il mettait naïvement au premier rang non-seulement ses rivaux personnels, mais tous ceux qui, à un titre quelconque, lui portaient ombrage ou excitaient son envie. S'il fut considéré comme le chef des Jacobins et de la Montagne, si c'est sur sa tête que retombent avec justice les malédictions prononcées par les contemporains comme par la postérité contre cette époque de crimes si expressivement nommée la Terreur, ce n'est pas parce que ses vues furent profondes, c'est parce qu'il s'avança avec plus de résolution et de persévérance qu'un autre dans la voie sanglante où les révolutionnaires s'étaient engagés.

Décret défendant de faire des prisonnier anglais.

Un acte bien plus grave que des déclamations de tribune vint, peu de jours après, montrer à quel degré de haine aveugle la Convention en était arrivée à l'égard de l'Angleterre. Un décret du 7 prairial (26 mai) ordonna qu'il ne serait plus fait de prisonniers anglais ou hanovriens. Il fut rendu à la suite de la tentative d'assassinat dirigée contre Collot d'Herbois par un nommé Ladmiral. A cette occasion, le rapporteur Barrère, Couthon, Collot d'Herbois, Robespierre, s'efforcèrent de faire considérer

le cabinet britannique comme l'instigateur de l'acte et rivalisèrent de violence contre l'Angleterre, qu'ils représentèrent comme un repaire de scélérats; l'Autriche ne fut guère mieux traitée (4- prairial, 23-26 mai).

Le duc d'York répondit au vote odieux de la Convention par un ordre du jour digne du général d'une nation civilisée : il rappela à son armée qu'épargner les vaincus, c'était l'honneur du soldat; que, dans les guerres précédentes, les deux nations s'étaient considérées comme des ennemis aussi généreux que braves, et que les blessés des deux partis avaient reçu un traitement égal de la part du vainqueur. Il terminait en disant qu'il ne pouvait croire que les Français, malgré leur état actuel de délire (present infatuation), oubliassent assez leur caractère militaire pour se conformer à un décret aussi injurieux pour eux que honteux (disgraceful) pour leur gouvernement. Il espérait que son armée reporterait son indignation sur la Convention seule, et que ce sentiment serait partagé par tout Français conservant une étincelle d'honneur ou d'esprit militaire.

CHAPITRE XXII.

Sommaire. — Conspirations en Pologne. — Soulèvement de la Pologne. — Kosciusko chef de l'insurrection. — Bataille de Raslavice. — Insurrection de Varsovie. — Insurrection de Vilna. — Efforts de Kosciusko pour établir un gouvernement. — La Prusse intervient en Pologne. — Prise de Cracovie. — Troubles à Varsovie.

(SEPTEMBRE 1793 — JUILLET 1794.)

Conspirations en Pologne.

Avant de commencer le récit de la campagne de 1794, il faut retourner en Pologne et parler des événements qui s'y produisirent au printemps de cette année, et qui eurent une influence réelle sur le sort de la coalition.

A la suite de la diète de Grodno, un calme apparent régna quelques mois. Sievers fut rappelé par la czarine. Le prétexte de sa disgrâce fut futile ; la diète, annulant une décision contraire de la confédération

de Targowitz, avait autorisé le port de la décoration concédée à certains militaires pendant la campagne de 1792. Catherine s'indigna, et sous ses menaces Stanislas-Auguste dut donner ordre de lacérer comme non avenu le décret qui avait déplu à la « magnanime » impératrice. En même temps, Sievers, accusé de mollesse dans cette affaire, fut remplacé par le général Igelstrom, qui réunit, à partir de ce moment, le caractère diplomatique et le commandement des troupes. Cet officier se trouva ainsi le véritable roi de l'infortunée Pologne.

Le parti patriotique était loin cependant d'avoir désespéré de la cause nationale. Pendant les premiers mois de l'année 1793, des associations secrètes s'étaient formées à Varsovie et avaient étendu leurs ramifications dans le royaume. La réduction opérée dans l'armée sur les injonctions moscovites y excitait une grande fermentation, et jetait la plus grande partie des officiers dans les rangs de ceux qui préparaient une nouvelle prise d'armes au nom de l'indépendance nationale.

Les yeux des patriotes étaient fixés sur les membres éminents de la diète de 1788, alors réfugiés en Saxe, sur Ignace Potocki, sur Kolontay, et surtout sur Kosciusko, qui, au milieu des revers de la dernière campagne, avait seul obtenu quelques succès, et se trouvait ainsi désigné comme chef de toute insurrection nouvelle.

Dès le mois de septembre 1793 une députation fut envoyée à Leipsick où il résidait; elle lui représenta que le moment était favorable, que la France occupait une partie considérable des forces de la Prusse; que l'Autriche dissimulait à peine le mécontentement que lui causait le dernier partage; qu'on devait compter sur les secours de la Suède et de la Turquie pour combattre l'ambition moscovite. Ils ajoutaient que l'armée et la noblesse frémissaient d'indignation, et que la population des campagnes était réduite au désespoir par les exactions des Russes. Kosciusko, ému par ces paroles, se rapprocha de la frontière pour mieux juger par lui-même de l'état du pays, et un de ses plus fidèles compagnons, Zajonczeck, pénétra, déguisé, jusqu'à Varsovie. Il en rapporta des renseignements défavorables; les personnes sur le concours efficace desquelles on pouvait compter se réduisaient à une poignée de zélés patriotes et à un certain nombre d'officiers; il fallait encore quelques mois pour que la conspiration pût s'étendre, et pour préparer à un soulèvement la masse inerte des campagnes. Convaincu par ce rapport et par ce qu'il avait appris lui-même, Kosciusko jugea que le moment n'était pas venu; il recommanda vivement aux patriotes de travailler de toutes leurs forces à préparer l'insurrection, tandis que lui-même, pour donner le change, irait passer l'hiver en Italie.

L'apparition de Kosciusko sur la frontière fut vite connue, et donna une vive impulsion au mouvement de la révolte ; son nom volait de bouche en bouche comme celui du libérateur désigné de la patrie, et bientôt, dans la petite noblesse, dans la bourgeoisie des villes, le nombre devint grand de ceux qui n'attendaient qu'un signal pour voler aux armes. Les chefs ne croyaient pas encore devoir le donner; ils voulaient attendre que les hostilités entre la France et la coalition, interrompues par l'hiver, eussent repris leur cours, et que la rupture qui semblait imminente entre la Turquie et la Russie eût éclaté.

Kosciusko se flattait d'obtenir l'appui du Comité de salut public. Au mois de février 1793, il avait fait un voyage à Paris. C'était le moment où Lebrun, Danton et quelques autres nourrissaient l'espoir de former une ligue entre la Turquie, la Suède et les patriotes polonais. Le héros de Dubienka avait donc recueilli quelques vagues promesses sur lesquelles il faisait plus de fond peut-être qu'il n'était raisonnable. Il n'était pas chimérique toutefois de prévoir de prochaines hostilités entre la Porte et la Czarine. Deux ambassades envoyées réciproquement à Pétersbourg et à Constantinople n'avaient fait qu'aigrir les rapports. Deux armées russes de 60,000 hommes chacune se rassemblaient, la première en Ukraine sous Dolgorouki, la seconde en Crimée sous Souvaroff, et on parlait d'embarquer cette dernière

ır la flotte de la mer Noire de façon à [commencer ımédiatement la guerre sous les murs de Constntinople. Dans ces circonstances, il importait à la ;arine de réduire au moindre nombre possible les oupes qui occupaient la Pologne, et, pour que cela t praticable, il était nécessaire que l'armée polo-ıise, dont le soulèvement était toujours à redouter, comptât plus qu'un très-petit nombre de soldats. ıns le courant de l'hiver, l'ordre vint de Pétersurg de demander que l'armée de la couronne ne composât plus que de 9000 hommes et celle de thuanie de 6000. Cette réduction devait être terınée le 15 mars.

Le conseil permanent se prépara à obéir et à li-ncier les corps les plus connus par leurs sentiments ıtriotiques. C'était là un coup redoutable pour les ınjurés; s'ils laissaient s'accomplir la dissolution s régiments sur lesquels ils fondaient leurs espénces, un de leurs moyens d'action les plus puissants ır échappait. Cela les décida à précipiter l'accomssement de leurs projets; mais, comme il arrive ıvent dans des circonstances semblables, avant me que le signal fût donné, l'ardeur des soldats 'ança l'ordre des chefs. La brigade de cavalerie ımandée par Madalinski était un des corps désis pour être licenciés; elle refusa nettement d'or; quittant ses quartiers entre le Bug et la Nar, elle traversa la Vistule; et, sans ménager le

Soulèvement de la Pologne.

territoire prussien, qui depuis le dernier partage s'étendait jusqu'aux portes de Varsovie, elle se dirigea vers le sud.

A la nouvelle de cette levée de boucliers, Kosciusko qui était de retour en Saxe n'hésita pas. Il se rendit à Cracovie que les Russes venaient d'évacuer, car Igelstrom, en apprenant le soulèvement de Madalinski, s'était hâté de réunir autour de Varsovie les troupes dont il disposait, et qui s'élevaient à plus de 20,000 hommes.

Kosciusko chef de l'insurrection.

A peine le héros de Dubienka eut-il apparu que la population et la petite garnison polonaise reconnurent son autorité. Le jour même de son arrivée, il fit dresser un acte d'insurrection que couvrirent bientôt des milliers de signatures. Cette pièce commençait par exposer les trop justes griefs de la Pologne contre la Russie et la Prusse, et établissait un gouvernement provisoire.

Kosciusko était nommé chef unique et suprême de la force armée; en cette qualité, il l'organiserait et conférerait les grades; il nommerait au conseil suprême national dans lequel il siégerait lui-même, et qui aurait la direction des finances, de l'administration et de la justice. Ce gouvernement provisoire devait durer jusqu'à ce que le territoire polonais eût été délivré, et l'intégrité des frontières assurée. Il lui était expressément interdit d'établir par aucun acte une constitution nationale.

La nouvelle des événements de Cracovie se répandit avec rapidité, et bientôt tous les régiments polonais cantonnés à proximité, ainsi qu'un grand nombre de nobles, de bourgeois et de paysans, vinrent se ranger sous les drapeaux de l'insurrection.

Bataille de Raslavic

Kosciusko, après quelquesjours passés à ébaucher une première organisation, sortit de la ville pour marcher au secours de Madalinski dont la troupe, bien que grossie dans sa marche, était vivement poursuivie par un corps russe. Les deux Polonais opérèrent leur jonction; leurs forces, composées de sept bataillons d'infanterie et de vingt-six escadrons de cavalerie, se montaient à 5 ou 6,000 hommes de troupes régulières; ils avaient réuni en outre autour d'eux quelques milliers de paysans armés de faulx pour la plupart, et leur artillerie se composait de onze pièces (1).

La petite armée russe était à peu près égale en force (7 bataillons, 13 escadrons, deux régiments de cosaques et 14 canons); mais son chef Denisow l'avait divisée en deux colonnes. Kosciusko rencontra la première, commandée par Tormasow, près de Raslavice, et il eut le temps de l'écraser, et de lui prendre plusieurs canons avant que la seconde pût arriver à son secours (4 avril).

(1) Ces chiffres sont empruntés à la relation rédigée pour la Czarine par le quartier-maître général russe Pistor.

rrection de rsovie.

Ce combat, dans lequel les paysans armés de faulx firent merveille, eut un immense retentissement dans le pays, et donna une impulsion puissante à la révolte. A Varsovie surtout, la nouvelle du succès des Polonais, grossie par la renommée, excita une extrême fermentation, et le 19 avril, jour du jeudi saint, une insurrection formidable éclata. La garnison polonaise, forte de 3 à 4,000 soldats, y joua le principal rôle, et fut vigoureusement soutenue par la population. Les chefs russes, bien qu'ils disposassent d'environ 8000 hommes, se laissèrent intimider par la violence de l'attaque, et ne surent pas prendre de bonnes dispositions; leurs détachements, assaillis séparément, furent chassés de la ville ou obligés de se rendre. La moitié de l'effectif fut tué ou prisonnier.

En apprenant le soulèvement de Madalinski, le cabinet de Berlin avait établi sur toute la frontière polonaise de Memel à Cracovie un cordon de troupes chargé de garantir son territoire de toute insulte; mais nulle part il n'avait réuni un corps suffisant pour contribuer efficacement à la répression de l'insurrection dont il ne mesura pas d'abord toute l'importance. Seulement une colonne d'un millier d'hommes environ aux ordres du général Wolski entra à Zakroczin, poussa son avant-poste jusqu'aux portes de Varsovie pendant l'insurrection, manœuvra sous les murs de la ville sans y entrer, et

échangea quelques coups de feu avec les Polonais. Ce petit corps servit de refuge au général Igelstrom (18 avril) qui, séparé de ses troupes, s'échappa en forçant le passage avec un très-petit détachement.

Après l'expulsion des Russes quelques scènes de désordres et de pillage se produisirent, et on massacra inhumainement un certain nombre de prisonniers; mais au bout de quelques heures (19 avril) un conseil provisoire fut établi pour veiller au gouvernement de la ville, en attendant l'arrivée de Kosciusko qu'on espérait prochaine.

Pendant toute cette crise, l'attitude de Stanislas-Auguste fut plus misérable encore que sa conduite passée. Son intelligence, qui était grande, lui faisait comprendre les maux sans nombre qu'allait entasser sur la Pologne la colère de la Russie, et vraisemblablement aussi celle de la Prusse; il prévoyait que le dernier jour de la République était proche; mais il était également incapable soit de prendre la résolution héroïque de s'ensevelir sous les ruines de la patrie, soit de rester fidèle à la Czarine, conduite qui aurait eu au moins le mérite de la netteté, et par laquelle il aurait pu peut-être sauver avec sa couronne quelques derniers lambeaux de l'indépendance nationale. Il resta passif pendant le combat. A un officier envoyé par le général Wolski pour savoir quel parti il prenait, il répondit que la nation et lui ne faisaient qu'un, que les Russes étaient leurs seuls

adversaires, et qu'il se flattait que les Prussiens n'agiraient pas en ennemis.

Après la victoire, les insurgés lui donnèrent l'assurance qu'il serait respecté, mais déclarèrent en même temps qu'ils obéiraient à Kosciusko. Le roi, contredisant une fois de plus son attitude récente, répliqua qu'il avait constamment suivi la majorité de la nation, qu'il augurait de son union présente des conséquences heureuses; qu'il recommandait surtout d'éviter de tomber dans des désordres et des violences qui pourraient faire confondre les Polonais avec les Jacobins. Il se mit à porter de nouveau les ordres proscrits par la confédération de Targowitz, et assista au Te Deum chanté en signe de victoire le jour de Pâques. Ces marques d'adhésion ne suffirent pas pour rassurer de la crainte de le voir s'enfuir, et quatorze membres de la municipalité, revêtus du titre honorable d'aides de camp, reçurent en réalité la mission de le surveiller à tour de rôle.

…rrection …e Vilna.

Vilna imita promptement (23 avril) l'exemple de Varsovie. La garnison russe fut nuitamment surprise et faite prisonnière presque sans combat. Mais cet événement, que suivit immédiatement l'insurrection de la Lithuanie, ne s'accomplit pas sans un acte sanglant de vengeance. Le général Kossakowski, cet agent avide et brutal de la Czarine, ce promoteur ardent de la confédération de Targowitz, fut immé-

diatement traduit devant une commission militaire qui le condamna, puis on le pendit revêtu de son uniforme russe avec cette inscription : « Volonté de la nation. » Cette scène cruelle eut un contre-coup à Varsovie. Quatre des principaux partisans de la Russie, l'évêque de Livonie, frère du général Kossakowski, le grand général de la couronne Ozarowski, le petit général de Lithuanie Zabiello, et le maréchal du conseil permanent (1) Ankwicz, furent en quelques heures interrogés, jugés et exécutés. On avait écrit sur leurs potences : « Traîtres à la patrie. » (9 mai.) Quelques jours après, l'intendant de police Rogozinski subissait le même sort.

Efforts de Kosciusko pour établir un gouvernement.

Kosciusko avait été entièrement étranger à ces actes sanguinaires, dont l'effet le plus certain était de donner du poids à l'opinion que désirait accréditer Catherine, en répétant que les patriotes polonais ne différaient pas des Jacobins. Les Russes de Denisow interceptaient soigneusement les communications entre Varsovie et le général polonais, et, chose incroyable si elle n'était attestée par les témoignages contemporains les plus formels, il apprit seulement le 10 mai que la capitale avait expulsé la garnison russe.

Pendant le temps qui s'écoula entre la victoire de Raslavice et le moment où Kosciusko connut la fuite

(1) On se rappelle que, dans la langue administrative polonaise, le titre de maréchal répondait à celui de président.

d'Igelstrom, le général polonais ne se crut pas assez fort pour marcher en avant, et il resta aux environs de Cracovie; il s'y occupa à étendre l'insurrection, à organiser les forces qu'il avait sous la main et celles qui venaient le joindre des parties les plus éloignées de la République; il adressa à la Suède, au Danemark, à la Porte, aux États-Unis et à la France un manifeste dans lequel il dénonçait en termes amers la conduite oppressive de la Russie et de la Prusse à l'égard de la Pologne, et proclamait la ferme volonté des insurgés de reconquérir leur liberté ou de mourir. Il leva des contributions, forma des magasins, et ordonna d'abord l'appel aux armes d'un cinquième de la population, puis quelques jours plus tard (30 avril) (1), la levée en masse. Mais il ne rencontrait pas tout le concours qu'il était en droit d'attendre.

Sans doute, dans les membres de la petite noblesse (schlachta), « les nobles à la charrue », comme les nommaient avec dédain les magnats, dans l'armée, dans la bourgeoisie du très-petit nombre de villes que contenait alors la Pologne, l'enthousiasme patriotique était ardent; mais les magnats étaient divisés : quelques-uns témoignaient un complet dévouement à la cause nationale, d'autres au contraire ne voyaient pas sans terreur une insur-

(1) Cette mesure fut régularisée, le 6 juin, par une des premières ordonnances du Conseil national.

rection dont l'issue fatale leur paraissait certaine, et qui n'aurait pour effet que de faire peser sur le pays un joug plus lourd, après que leurs biens auraient été détruits par le pillage et leurs serfs décimés par la mort.

Enfin les paysans, qui formaient les neuf dixièmes de la nation, ne montraient nulle ardeur; ils étaient plutôt favorables qu'hostiles à la cause nationale, mais ils étaient loin d'être atteints par cet enthousiasme qui, au même moment, précipitait à la frontière les flots pressés de la population rurale de la France. Il n'est pas nécessaire, à la vérité, qu'un homme soit en possession de droits très-étendus pour être attaché à sa patrie, mais encore faut-il qu'il jouisse des droits civils. Ce n'était pas le cas des paysans polonais, attachés à la glèbe, misérables, et rongés par une espèce de lèpre appelée plique. Quels que fussent leurs maîtres, leur état ne pouvait guère empirer, et, quelque faibles que fussent leurs efforts, on doit s'étonner qu'ils aient encore été si considérables.

Kosciusko rendit, le 7 mai, une ordonnance qui avait pour objet d'améliorer leur condition. Mais cette mesure tardive ne pouvait agir très-efficacement sur une classe engourdie par un long abaissement.

Il résultait de ces diverses circonstances que Kosciusko, quand il apprit le succès du soulèvement de Varsovie, ne comptait pas autour de lui plus de

9,000 hommes. Peu de jours après (11 mai), il nomma les membres du Conseil suprême national qui, au nombre de huit conseillers et de trente-deux suppléants, allèrent à Varsovie où ils ouvrirent leurs séances (30 mai). Les huit conseillers se partagèrent les différents ministères; Kolontay était chargé des finances et de la présidence du conseil, et Ignace Potocki des affaires étrangères. Ces deux auteurs de la constitution du 3 mai devaient légitimement exercer une influence prédominante dans le nouveau gouvernement.

La direction de la révolution polonaise se trouvait ainsi aux mains d'hommes d'opinion modérée qui voulaient conserver au mouvement un caractère exclusivement national, et prévenir tout ce qui pourrait les faire confondre avec les Jacobins, ainsi que voulait y arriver Catherine. Kosciusko était entièrement de ce sentiment; il souhaitait que rien n'altérât la pureté de la cause qu'il servait, et sur le succès de laquelle il ne se faisait pas beaucoup d'illusions. Il savait trop quelle était la puissance des cabinets copartageants, et son seul espoir était d'arriver à les diviser et à n'avoir sur les bras que la Russie, tâche encore bien lourde pour un peuple désorganisé. Il évitait donc avec soin tout ce qui pouvait amener un conflit avec les Prussiens, et il essaya même de nouer des négociations avec le cabinet de Berlin, en prenant pour base le renoncement définitif aux provinces perdues, et

le maintien de l'état territorial actuel de la République rendue à son indépendance. Il se flattait en même temps de trouver dans l'Autriche un appui qui pourrait devenir efficace.

La Prusse intervient en Pologne.

Il lui fallut bientôt renoncer à ces rêves. Les premiers succès des Polonais causèrent à Berlin la plus vive impression; la nouvelle en arriva précisément au moment où les négociations avec l'Angleterre aboutissaient au traité de la Haye, et la Prusse, rattachée par de nouveaux liens à la coalition, semblait devoir agir désormais avec vigueur contre la France; mais les événements dont la Pologne était le théâtre changeaient complétement la situation. Immédiatement, dans les conseils de Frédéric-Guillaume, on en apprécia les conséquences; la Russie, abandonnant ses projets ambitieux contre la Porte, allait cette fois porter tout son effort contre la Pologne et l'anéantir définitivement. Ne fallait-il pas alors avoir une nouvelle part au butin, et se la faire la plus grande possible au détriment de la Russie et de l'Autriche? car il était à prévoir qu'à Vienne on allait profiter de la circonstance pour réclamer de nouveau une indemnité aux dépens de la Pologne. Pour peser dans la balance de tout son poids, il importait de ne pas compromettre ses forces sur le Rhin, et de faire bon marché de l'engagement pris la veille moyennant écus. C'était sur la Vistule que le roi de Prusse avait besoin de ses soldats pour écraser

la révolte et occuper la partie du pays qu'il désirait acquérir, Cracovie surtout, si convoitée par l'Autriche, et qu'il y avait tant d'intérêt à ne pas lui laisser prendre. Frédéric-Guillaume, plus honnête que son entourage, répugnait à une politique aussi déloyale qu'intéressée; il rappelait que quelques jours le séparaient à peine de celui où il avait promis pour de l'argent de fournir à la coalition des secours efficaces, et qu'il y aurait un odieux manque de foi à ne pas tenir sa parole. Il haïssait d'ailleurs profondément les révolutionnaires, et il ne renonçait pas facilement à l'idée de commander une armée qui leur infligerait une sanglante leçon. Mais il était faible, il finit par céder et par se décider à aller (14 mai) prendre le commandement de 50,000 hommes qu'il venait de réunir sur la frontière de Pologne.

Malgré le moment de répit qui avait suivi la délivrance de Varsovie, Kosciusko n'avait pu réunir en quelques semaines que des forces peu considérables. Paralysé par l'inertie des paysans et par la mauvaise volonté d'un certain nombre de magnats, occupé d'établir un gouvernement, de contenir les exaltés, et de conserver à la Révolution un caractère modéré, le chef de l'insurrection polonaise ne s'était pas senti assez fort pour écraser les débris de Denisow et d'Igelstrom qui se trouvaient encore en Pologne. Cependant il était parvenu à rassembler 17,000 hommes, médiocrement armés, avec lesquels il se

'éparait à assaillir Denisow, quand 40,000 à 50,000 'ussiens, divisés en plusieurs corps, entrèrent en ›logne (fin de mai).

Au moment où les Polonais atteignirent le général sse entre Cracovie et Sieracz, celui-ci venait de faire jonction avec les troupes conduites par Frédéric-ıillaume en personne, et Kosciusko, au lieu d'avoir faire à un ennemi faible, se trouva en présence de rces plus considérables que les siennes. Il attaqua éanmoins, et le choc fut rude, mais les Polonais urent céder à des adversaires plus nombreux (8 ıin) (1).

Tandis que les armées des patriotes éprouvaient et échec au sud-ouest, elles n'étaient pas plus heu-əuses au sud-est. La Czarine n'avait pu, dès le dé-ut, envoyer en Pologne autant de troupes qu'elle eût désiré. Il est toujours difficile au gouvernement ısse de réunir une armée importante, parce que les ıormes distances de ce vaste empire rendent les ıouvements de troupes fort pénibles, et de plus, en moment, il était impossible de laisser découvertes s frontières de Turquie, non plus que celles de Fin-ande, car les différends avec le Sultan, qui auraient nfailliblement amené la guerre sans l'insurrection le Pologne, n'étaient pas aplanis, et l'attitude peu ımicale du cabinet de Stockholm donnait lieu de

(1) Cette date est celle que donne le témoin oculaire ; Sybel dit 6 juin.

craindre qu'il ne profitât des embarras de la Czarine pour lui déclarer la guerre.

Cependant un premier corps russe, fort de quelques milliers d'hommes, était entré en Pologne par la Volhynie, et Zajonczeck, qui commandait de ce côté, les rencontra près de Chelm. Il fut battu par eux (10 juin), et forcé de se retirer sur Lublin.

Pendant ce temps, les membres du Conseil suprême répondaient aux agressions de la Prusse par un manifeste où les griefs de la République contre la cour de Berlin étaient dénoncés à la Pologne et au monde. Ils terminaient en déclarant « nulles les usurpations » de Frédéric-Guillaume, les ratifications forcées de la prétendue Diète de Grodno, et déclaraient regarder les districts cédés « comme parties intégrantes de la République et leurs habitants comme des concitoyens » (12 juin).

Prise de Cracovie.

La défaite de Kosciusko eut immédiatement une conséquence grave. Les Prussiens vainqueurs envoyèrent contre Cracovie un corps de 2,000 hommes. La place était loin d'être forte; néanmoins, si le commandant avait été un homme vigoureux, il aurait pu opposer quelque résistance. Mais celui à qui était confié la défense de la ville, Wienawski, était un jeune homme sans expérience que troublaient des circonstances difficiles. En l'appelant à ce poste important, Kosciusko lui avait remis un pli cacheté qu'il ne devait ouvrir que s'il était menacé d'un siége.

t écrit contenait l'ordre, dans le cas d'une attaque s Prussiens, de remettre la place en dépôt aux mains s Autrichiens dont la frontière était voisine. A l'ou-rture de l'enveloppe, Wienawski s'empressa d'of-r à l'officier qui commandait les troupes de l'Em-reur, dans la partie voisine de la Gallicie, de le sser entrer dans la place; mais celui-ci était sans struction, et il n'osa prendre sur lui une démar-e aussi hardie. Ce fait est une preuve que la ur de Vienne, occupée surtout des graves diffi-ltés que lui suscitait la guerre avec la France, ait loin d'être fixée sur la conduite à tenir en Po-gne. Wienawski perdit alors la tête et il n'essaya as de se défendre; il capitula, sous la seule condition ue la garnison sous ses ordres se retirerait en Au-iche (15 juin). Sa faiblesse lui fut imputée à trahi-n.

Frédéric-Guillaume remportait ainsi facilement un ccès de conséquence. Rien n'était définitivement rêté entre les puissances copartageantes quant au rt réservé à la malheureuse Pologne. L'Autriche usqu'alors ne prenait aucune part à la guerre contre es insurgés, et son attitude restait équivoque. Entre a Russie et la Prusse, les rapports étaient meilleurs, uisque les armées des deux puissances agissaient de oncert; mais les cabinets n'étaient pas encore tom-és d'accord sur le partage de la proie, et c'était our le roi de Prusse un avantage considérable que

d'être maître d'une ville aussi importante que Cracovie, et dont la possession lui tenait si à cœur.

Troubles à Varsovie.

A Varsovie, les partis étaient en présence et très-divisés. Le pouvoir restait aux mains des membres du Conseil suprême amis de Kosciusko, Ignace Potocki, Kolontay et leurs collègues. C'étaient tous des hommes d'opinion modérée, très-décidés à se sacrifier à la cause nationale, mais convaincus de la difficulté de l'entreprise, ne voulant pas la compliquer d'une révolution sociale, très-désireux de n'être pas confondus avec les Jacobins français, et pensant qu'il ne fallait pas se mettre à dos toute l'Europe monarchique.

Ils avaient à résister aux exaltés; ceux-ci, ardents, aventureux, adeptes fervents des idées françaises, ignorants des difficultés du gouvernement, voulaient pousser les choses à l'extrême, et tirer une vengeance éclatante de tous les chefs de la confédération de Targowitz. On accusait Kolontay de n'être pas sans intelligences avec ce parti remuant.

Enfin, les chefs de la révolution polonaise avaient à lutter contre des adversaires qui, pour ne pas se déclarer ouvertement, n'en demeuraient pas moins redoutables. C'étaient les amis du roi, imitateurs de l'adhésion hypocrite de ce prince au mouvement national qu'ils détestaient. Ils blâmaient sourdement tous les actes du gouvernement, en décriaient les membres, et semaient sous leurs pas des difficultés nombreuses.

Un incident sanglant ne tarda pas à mettre ces
visions au jour. Peu de jours après les échecs de
sciusko et de Zajonczek, les exaltés formèrent
ns les rues de Varsovie des rassemblements tu-
ıltueux qui murmuraient hautement des lenteurs
la procédure dirigée contre les partisans de la
ıssie incarcérés lors des événements d'avril. Les
rtes des prisons furent enfoncées, et quatre des mal-
urèux tirés ainsi hors de leurs cachots, le prince
etwertynski, l'évêque de Vilna Massalski, et deux
tres plus obscurs, furent pendus. Ignace Potocki et
llontay s'étaient vainement efforcés de les arracher
leur malheureux sort; mais ils empêchèrent du
oins qu'il ne fût partagé par quelques autres qui
étaient menacés (29 juin).

Au moment où ces événements se produisaient,
sciusko, qui, après sa défaite, avait battu en re-
ite sans être trop vivement pressé par l'ennemi,
trouvait à dix lieues de Varsovie. La nouvelle
s scènes de meurtre dont cette ville venait d'être
théâtre l'affligea. Il comprenait trop bien quelle
rce en recevraient les accusations de jacobinisme
pandues dans toute l'Europe par les agents prus-
ns et russes contre la révolution polonaise. Il se
cida donc à sévir, et donna ordre d'arrêter et de
ttre en jugement les principaux auteurs du
urtre des quatre prisonniers. Il ne tarda pas,
illeurs, à rentrer lui-même à Varsovie avec son

armée qu'avait rejoint Zajonczek, après une retraite heureuse. 22,000 Polonais, dont 9,000 seulement, il est vrai, de troupes réglées (1), se trouvaient ainsi réunis pour défendre cette capitale. La place était munie d'une nombreuse artillerie, et, bien que les retranchements qui la couvraient fussent loin d'être achevés, elle pouvait opposer une résistance sérieuse aux Prusso-Russes, qui d'ailleurs ne tardèrent pas à paraître, sous les ordres du roi de Prusse (13 juillet).

Mais il ne faut pas nous éloigner plus longtemps des frontières de France, et, suivant l'ordre de notre récit, nous allons raconter les événements militaires qui signalèrent, au printemps de 1794, la lutte acharnée de la Convention et de l'Europe.

(1) Chiffre du témoin oculaire. Sybel parle de 47,000 hommes, dont 17,000 hommes de troupes de ligne, 15,000 paysans, et 15,000 habitants de la ville armés.

CHAPITRE XXIII.

Sommaire. — Dispositions des armées belligérantes au commencement de la campagne de 1794. — Combats auprès de Landrecies. — Nouveau plan de campagne de Mack. — Bataille de Tourcoing. — Bataille de Pontachin. — Les Autrichiens renoncent à l'offensive. — Combats sur la Sambre. — Négociations entre l'Angleterre et la Prusse. — Nouveaux combats sur la Sambre. — Bataille de Fleurus. — Évacuation de la Belgique. — Combats dans les Vosges. — Premières tentatives de négociations entre la Prusse et la République française. — Dispositions des puissances italiennes. — Traité d'alliance entre l'Autriche et la Sardaigne. — Commencement de la campagne de 1794 sur les Alpes. — Commencement de la campagne de 1794 sur les Pyrénées. — Continuation de la guerre civile en Vendée. — Combat naval du 1er juin. — Conquête de la Corse par les Anglais. — Événements militaires dans les colonies.

(AVRIL — JUILLET 1794.)

Quand la saison permit de reprendre les hostilités contre la France, la coalition semblait raffermie par l'heureux succès de la négociation de la Haye, et une nouvelle et formidable attaque menaçait la France.

Dispositio des armé belligéran au commenc ment de la campag de 1794

C'était l'Autriche qui faisait le plus vigoureux effort; elle ne comptait guère moins de 400,000 hommes sous les armes (1), dont près de 300,000 allaient être engagés. La Prusse avait promis de mettre en ligne 62,000 soldats; les Anglais et les troupes à leur solde, unis aux Hollandais, devaient former une masse à peu près égale. Les troupes de l'Empire, si tous les États avaient rempli leurs devoirs fédéraux, auraient atteint 50 à 60,000 hommes; mais il ne fallait compter que sur la moitié, d'une qualité très-médiocre. En joignant à ces masses les troupes piémontaises, espagnoles et portugaises, on pouvait

(1) Chiffre donné par M. de Vivenot, qui évalue ainsi les troupes en campagne :

Dans les Pays-Bas,	87,000	hommes.
Sur le Rhin.	85,000	—
En Piémont,	40,000	—
Renforts prêts à se mettre en route.	70,000	—
Total.	282,000	hommes.

Ces chiffres ne concordent pas, il est vrai, avec d'autres que donnent soit cet auteur lui-même, soit un rapport du prince de Cobourg publié par M. de Witzleben. Cette dernière pièce évalue les Autrichiens présents en France au commencement de la campagne à 114,000, et M. de Vivenot, à un endroit subséquent, ne porte qu'à 55,000 hommes les troupes réunies sur le Rhin.

Suivant toute apparence, ces différences de chiffres s'expliquent par des différences de dates entre les états, car peu de jours suffisent pour changer complétement les effectifs, lors des mouvements nombreux qui précèdent une entrée en campagne. Il est probable que, dans le courant du printemps, 30,000 Autrichiens furent envoyés du Rhin en Flandre.

évaluer de 450,000 à 500,000 le nombre des coalisés qui allaient se ruer sur la France.

La Convention se préparait à opposer à ce choc redoutable des forces supérieures. L'armée du Nord et celle des Ardennes, qui se mouvaient dans une même sphère d'action, comptaient 261,000 soldats (1) dont 160,000 étaient disponibles.

Jourdan, accusé de ne pas avoir su profiter de sa victoire de Watignies, avait été remplacé par Pichegru, qui devait à la faveur de Saint-Just la confiance du Comité de salut public.

L'armée de la Moselle était forte de 74,000 hommes, mais Hoche n'était plus à sa tête. L'implacable Saint-Just n'avait point oublié l'affront que ses collègues Lacoste et Baudot lui avaient infligé quand, au grand avantage de la chose publique, ils avaient subordonné Pichegru à Hoche, et le succès éclatant remporté par le jeune vainqueur de Wurmser et de Brunswick n'avait pas désarmé le ressentiment du redoutable conventionnel. Il gardait au fond de son cœur l'amer souvenir de son humiliation,

(1) Les chiffres donnés de l'effectif des différentes armées sont empruntés aux états précédemment cités, émanant du ministère de la guerre et portant la date de germinal an II; ils comprennent pour chaque armée toutes les troupes se trouvant dans l'étendue d'un même commandement, et par conséquent les garnisons et les autres détachements qui ne prenaient pas une part active à la campagne. Le chiffre des hommes en ligne était donc bien moins élevé, comme nous aurons occasion de le signaler plus d'une fois.

et sa vengeance ne tarda pas à éclater. Il était impossible d'arrêter Hoche au milieu des soldats témoins et instruments de sa gloire; pour l'éloigner, on l'appela au commandement de l'armée d'Italie. A peine arrivé à son nouveau quartier général, il est saisi et conduit dans les prisons de Paris, où on le laissa captif sans oser lui faire son procès. Jourdan lui succéda à l'armée de la Moselle.

L'armée du Rhin, forte de 100,000 hommes, avait pour nouveau chef un personnage qui devait rester obscur, le général Michaud.

65,000 hommes divisés entre les deux armées des Alpes et d'Italie sous Dumas et Dumerbion menaçaient le Piémont, tandis que Dugommier avec 55,000 soldats, aux Pyrénées-Orientales, et Müller avec 46,000, aux Pyrénées-Occidentales, devaient contenir les Espagnols. 112,000 hommes occupés en Vendée complétaient, avec les quelques milliers restés à l'intérieur, les 720,000 défenseurs réunis sous les drapeaux, au mois de germinal an II (mars-avril 1794).

Dans les plans des coalisés, le principal rôle était destiné à l'armée de Flandre; elle comptait 166,000 hommes (1), 114,000 Autrichiens, 11,000 Anglais, 25,000 hommes à la solde de l'Angleterre (Hano-

(1) Chiffre donné par Witzleben, et comprenant les garnisons considérables de Luxembourg, de Trèves et des places conquises en France.

Hufer évalue les Autrichiens à 117,000 hommes.

vriens, Hessois, Badois (1), émigrés), et 16,000 Hollandais. C'était à cette masse imposante qu'il était réservé de mettre à exécution la principale partie du plan de Mack. Les places de Tournay, d'Ostende, d'Ypres, de Menin et de Charleroy, démantelées par Joseph II, avaient été pendant l'hiver entourées de fortifications suffisantes pour opposer quelque résistance, et servir de bases aux opérations futures.

Aux termes du traité de la Haye, Möllendorff devait avoir sous ses ordres 62,000 Prussiens, et de plus 5,000 Saxons. Loin que ce chiffre ait été atteint, le général prussien ne commanda jamais à plus de 55,000 combattants (2).

Enfin, l'armée de l'Empire que le duc Albert de Saxe-Teschen commandait sur le Rhin était loin d'atteindre l'effectif des 108,000 hommes auquel elle fût montée si tous les États de l'Empire avaient tenu consciencieusement leurs obligations fédéra-

(1) Par un traité du 20 septembre 1793, le margrave de Bade s'était engagé, moyennant subside, à fournir 750 hommes au cabinet britannique.

(2) Il est difficile de fixer le chiffre des soldats de Möllendorff pendant cette campagne. Les états fournis par la Prusse, après le 24 mai, époque à laquelle elle s'était engagée à avoir tout son contingent en ligne, donnent une force de 70,000 hommes, plus les Saxons, et les obligations du traité de la Haye se trouvent ainsi dépassées. Mais M. de Vivenot accuse formellement les Prussiens de mauvaise foi en cette circonstance; il affirme que les états produits étaient inexacts, et que Möllendorff n'a jamais eu sous ses ordres plus de 55,000 hommes, y compris les Saxons. M. de Sybel confirme implicitement cette grave accusation en n'attribuant pas un chiffre plus fort à l'armée prussienne.

les. En réalité, elle ne dépassait pas 80,000 soldats, dont 55,000 Autrichiens et 25,000 hommes des troupes de l'Empire, y compris les émigrés du prince de Condé.

L'Empereur arriva le 16 avril au quartier général de son armée de Flandre. Il amenait avec lui une suite nombreuse où figuraient Thugut, et le prince de Waldeck, officier distingué qui passait pour le confident militaire du ministre. François II disposait effectivement de 140 à 150,000 (1) hommes avec lesquels il s'apprêtait à être le principal acteur dans la campagne qui s'ouvrait. Au centre, le corps principal, fort de 67,000 hommes, devait pour

(1) Ce chiffre est celui de M. de Sybel, et il est bien plus faible que celui que nous avons emprunté plus haut à M. de Witzleben, mais il ne comprend pas les garnisons.

M. de Witzleben donne des forces coalisées actives au moment de l'entrée en campagne deux tableaux très-différents. Suivant le premier, emprunté à un écrit de Mack, qui peut être suspect d'avoir diminué les forces alliées, le corps de Clerfayt était de 25,000 hommes, le corps principal de 65,000 hommes, le corps de Kaunitz de 23,000. Il n'est pas parlé de corps reliant Clerfayt au corps principal.

Suivant la seconde évaluation, tirée du journal militaire autrichien, l'armée principale comptait 80,000 hommes, Clerfayt 31,000, et Kaunitz 27,000.

Ni dans l'une ni dans l'autre énonciation ne sont compris les garnisons et les petits corps de Beaulieu et de Blankenstein postés dans le Luxembourg et le pays de Trèves.

Jomini donne des chiffres peu différents : 138,000 hommes pour toute l'armée assaillante, non compris les corps de Beaulieu et de Blankenstein; mais il grossit le centre, qu'il porte à 90,000 hommes, tandis qu'il n'attribue que 18,000 hommes à l'aile droite et 25,000 à l'aile gauche.

première opération attaquer Landrecies. Les deux ailes, au contraire, resteraient sur la défensive; celle de droite, forte de 28,000 hommes, sous Clerfayt, couvrait la Flandre; elle était reliée au centre par un cordon de 10,000 hommes. A l'aile gauche, Kaunitz avec 27,000 hommes observait Philippeville et Maubeuge, et défendait Charleroy et le cours de la Sambre. A l'extrême gauche, Beaulieu et Blankenstein protégeaient avec 8 à 10,000, le premier Luxembourg, le second Trèves.

Les Français destinés à combattre l'armée coalisée étaient au nombre de 178,000 hommes (1), et par conséquent plus nombreux que leurs adversaires; mais le plan de campagne adopté par Carnot ne leur permettait pas d'user complétement de cet avantage. Il consistait à opérer sur les deux ailes ennemies. A la gauche, 71,000 hommes (2) devaient marcher sur la Flandre maritime, s'emparer d'Ypres et de Menin. Ils se dirigeraient ensuite, s'il était possible, sur Gand et Bruxelles. A la droite, 83,000 hommes, soutenus par les 24,000 hommes de l'armée des Ardennes, s'efforceraient d'occuper Namur, puis Liége, de façon à couper les communications des coalisés avec l'Allemagne. Les armées de la Moselle

(1) Chiffres de Jomini, différents de ceux que j'ai donnés plus haut; suivant toute apparence, ils ne se rapportent pas exactement à la même date.

(2) Chiffres de Jomini.

et du Rhin garderaient la défensive, et se contenteraient de contenir les Prussiens et l'armée de l'Empire.

Combats autour de Landrecies.

Les forces ainsi disposées de part et d'autre, l'Empereur prit le premier l'offensive, et, à la tête des troupes du centre, il força le passage de la Sambre, et investit Landrecies, sans rencontrer une trop forte résistance (17-20 avril); il séparait ainsi en deux l'aile droite des Français, qui s'étendait des environs de Douay à Maubeuge. Une première tentative des républicains (21 avril) pour délivrer la place fut repoussée avec perte. Ce premier échec ne les découragea pas, et quelques jours après, obéissant au plan envoyé par le Comité de salut public, Pichegru mit ses soldats en mouvement sur toute la ligne; tandis que son centre et sa droite cherchaient à débloquer Landrecies, lui-même, à la tête de sa gauche, marchait contre Clerfayt dans la Flandre maritime.

L'attaque dirigée contre Cobourg échoua complétement; sur plusieurs points les Français furent repoussés avec pertes, et notamment une de leurs divisions fut écrasée à Troisville (26 avril), laissant aux mains des alliés 35 canons. Une nouvelle tentative des républicains n'eut pas plus de succès (29 avril), et, le 30, la garnison de Landrecies se rendait prisonnière de guerre. Dans cette série d'affaires malheureuses, les Français perdirent 143 ca-

nons et 17,000 hommes (1); la perte des alliés ne monta pas à 5,000 soldats.

En Flandre, les Français furent plus heureux. Pichegru, à la tête de forces supérieures (29 avril), infligeait à Clerfayt un grave échec près de Mouscron, et lui prenait 32 canons. Il s'emparait ensuite de Menin, malgré la vigoureuse défense de la garnison, qui, composée en grande partie d'émigrés, se fit jour les armes à la main.

Après la prise de Landrecies, s'il se fût trouvé à la tête des coalisés un général hardi, il eût tenté de marcher sur Paris, car aucune place forte ne se trouvait plus sur son passage. Mais des considérations de plus d'un genre empêchèrent l'Empereur de tenter une entreprise qui présentait bien des chances douteuses. La droite des Français était battue, mais non détruite; elle menaçait toujours le flanc gauche des alliés; en outre, les succès de Pichegru en Flandre devaient inspirer une certaine circonspection. On n'avait d'ailleurs aucune nouvelle annonçant que les Prussiens eussent pris une vigoureuse offensive, et les Autrichiens, pleins d'une défiance trop justifiée, ne se fiaient pas à eux pour contenir les troupes réunies par la Convention sur la Sarre et sur le Rhin.

Les nouvelles que l'on recevait de l'insurrection polonaise étaient d'ailleurs tous les jours plus graves,

(1) Chiffres de Witzleben, contenant la garnison et les pièces prises à Landrecies.

et Thugut, préoccupé de ne pas laisser les autres puissances s'agrandir tandis que l'Autriche n'augmentait pas son territoire, faisait remarquer qu'un troisième partage était probable, et que, si l'Empereur ne voulait pas éprouver le même déboire que l'année précédente, et prétendait à une part dans les arrangements qui se préparaient, il importait qu'il conservât à l'ouest de l'Empire des forces assez importantes pour contraindre à compter avec lui. Il y avait donc des raisons sérieuses pour ne pas s'engager jusqu'à la garde dans la guerre de France, et surtout pour éviter les chances d'un désastre. Ces idées avaient dans l'entourage de l'Empereur des partisans très-accrédités près de lui, et qu'animait une vive passion contre Cobourg, et surtout contre Mack, accusé de ne pas se préoccuper de l'intérêt autrichien, et d'attacher une trop grande importance à l'alliance prussienne. François II n'était ni par l'intelligence, ni par le caractère, en état de faire prévaloir une volonté ferme au milieu de tendances et d'intrigues opposées. Plein de haine contre la révolution, il aurait bien voulu marcher en avant pour l'anéantir, mais il hésitait en présence des objections que plusieurs de ses conseillers intimes opposaient à tout projet hasardeux. La présence du monarque au quartier général, loin d'être un avantage, ne faisait donc qu'augmenter l'indécision qui n'avait cessé de régner dans les conseils de la coalition depuis le début de

a guerre; aussi les succès réels obtenus au commencement de la campagne n'amenèrent-ils aucun ésultat sérieux en présence d'un ennemi actif et léterminé, que n'abattaient pas les revers et qui avait pousser ses avantages.

En effet, les Français, profitant de l'inaction des oalisés, reprenaient vigoureusement l'exécution de eurs plans un moment entravés, et Pichegru reçut ordre d'opérer de nouveau sur les deux ailes de ennemi. Il dirigerait lui-même la gauche des républicains portée à 90,000 hommes (1) par un renfort iré du centre, et s'avancerait dans la Flandre marime; au centre, il ne resterait que 20,000 hommes ous le général Ferrand chargé de couvrir Guise. Enfin, à droite, le général Desjardins opérerait sur la Sambre avec 56,000 (y compris l'armée des Ardennes), et chercherait à couper les coalisés de leur base d'opérations, l'Allemagne; mais Carnot n'avait pas jugé cette force suffisante pour atteindre le but roposé, et il conçut une idée féconde qui devait écider du succès de la campagne, et valoir à son iteur un de ses titres les plus sérieux de gloire. omptant à bon droit sur l'inertie prussienne, il ordonna (30 avril) au général Jourdan de marcher vec 50,000 hommes de son armée sur Namur ou iége; 16,000 hommes tirés de l'armée du Rhin

(1) Chiffres de Jomini.

viendraient renforcer celle de la Moselle affaiblie par un détachement aussi important.

Le plan des Français avait un défaut capital : c'était de diviser leurs forces en deux corps, considérables, il est vrai, mais toutefois inférieurs à la masse des troupes coalisées. En effet, si Cobourg avait eu plus de décision, il pouvait réunir sur le point choisi par lui une force prépondérante, et écraser la partie de l'armée française sur laquelle il se serait jeté. Si c'était du côté de la Sambre qu'il portait ses coups, comme il pouvait, avant l'arrivée de Jourdan, avoir sur ce point une immense supériorité, il avait de grandes chances de détruire le corps de Desjardins; si, au contraire, c'était Pichegru qu'il se décidait à combattre, il rencontrerait sans doute une force plus capable de résistance; mais les conséquences d'un succès étaient incalculables, dans le cas où on parviendrait à acculer les républicains à la mer.

C'est de ce côté qu'il fut décidé, au quartier général impérial, de diriger les principales forces, mais tardivement, et sur la nouvelle que Clerfayt, après avoir essuyé un grave échec à Courtray (11 mai), s'était replié sur Thielt. L'Empereur marcha alors à son secours avec le gros de ses troupes, tandis que Kaunitz un peu renforcé devait contenir sur la Sambre la droite des Français.

Mack dressa alors un plan qu'il appela pompeuse-

ent plan de destruction. Il consistait à isoler la uche des républicains de ses communications avec lle, et de les contraindre à combattre adossés à la er, ce qui, en cas de revers, les forçait à se rendre à périr dans les flots. Nouveau plan de Mack.

Les républicains se trouvaient ainsi postés : 12,000 mmes de la division Michaud entre Dunkerque et la 's ; 50,000 hommes des divisions Moreau et Soum à Courtray; 27,000 hommes des divisions nnaud et Osten aux environs de Lille (1).

Les forces des alliés étaient un peu moins conlérables (2). Elles se divisaient en six colonnes posées en demi-cercle de Saint-Amand à Thielt,

1) Chiffres de Jomini, adoptés sans difficulté par Witzleben.

2) Il est assez difficile de fixer le nombre des combattants qui rent part des deux côtés à la série de combats livrés, au milieu mai, entre la Lys et la Sambre.

omini évalue les Français à 70,000, et Wetzleben à 80,000. Ni n ni l'autre ne justifie son chiffre.

Quant aux coalisés, les appréciations des deux auteurs sont s-différentes, bien qu'ils soient à peu près d'accord sur les cas présents à ces journées (95 bataillons et 138 escadrons, suint Jomini ; 80 bataillons, 37 compagnies et 114 escadrons, suint Witzleben; la différence de l'évaluation de la cavalerie raît tenir à ce que Jomini compte comme ayant pris part au mbat un détachement de 10 escadrons anglais qui étaient près n champ de bataille et ne furent pas engagés). Mais l'écrivain isse porte le nombre des combattants coalisés à 90,000, tandis ue l'officier allemand les réduit à 62,000. Il est vrai que celui-ci oute que les effectifs étaient très-faibles. Il y a là une différence orme, et qui dépasse la proportion qui sépare souvent les apprétions d'historiens appartenant à des nations différentes, mais nsciencieux comme ceux dont nous parlons.

l faudrait avoir en main des documents originaux pour pronon-

qui devaient se diriger concentriquement sur Tournay. En occupant ce point, les coalisés séparaient de Lille et du corps de Bonnaud le gros de l'armée républicaine, et pouvaient l'acculer ensuite à la côte.

cer entre eux. Voici cependant les raisons qui me font pencher à croire que la vérité est entre les deux assertions :

Les forces coalisées présentes à la bataille peuvent se décomposer ainsi :

70	bataillons autrichiens, ou plus exactement 61 bataillons et 37 compagnies;
11	bataillons hanovriens;
14	bataillons anglais et hessois;
95	bataillons.
79	escadrons autrichiens;
12	escadrons hanovriens;
42	escadrons anglais ou hessois.
133	

Dans un rapport de Cobourg, en date du 15 juillet, publié par Witzleben, l'armée autrichienne est représentée comme ayant encore 87,000 combattants, divisés en 93 bataillons, 95 compagnies et 155 escadrons. En évaluant les escadrons à 130 hommes, on arrive à trouver pour la cavalerie 20,000 hommes; reste 67,000 hommes pour l'infanterie, ce qui donne à chacun des 117 bataillons d'infanterie (quatre compagnies séparées étant, suivant l'usage autrichien, égales à un bataillon), près de 600 hommes. Or, à Tourcoing, il y avait 70 bataillons et 79 escadrons autrichiens, ce qui porterait l'armée autrichienne à 52,000 combattants, et ce chiffre est modéré, puisqu'il a pour base l'état de l'armée autrichienne, telle qu'elle se trouvait après les sanglantes affaires livrées pendant les mois de mai et de juin.

M. de Witzleben n'évalue qu'à 4,000 hommes les 11 bataillons et les 12 escadrons hanovriens présents à la bataille. Or il résulte d'états produits par le même auteur qu'au mois de mai l'effectif des bataillons hanovriens était de 800 hommes et celui des escadrons de 125; soit en tout près de 10,000.

Quant aux 14 bataillons et aux 37 escadrons anglais ou hessois, en prenant pour base d'évaluation les mêmes états, c'est-à-dire

Bataille de Tourcoing

Le 17 mai, le mouvement commença sur toute la gne; mais les diverses colonnes, comme il arrive ouvent, ne purent marcher d'un pas égal. La première, celle de Clerfayt (16,000 hommes) (1) à l'extrême droite, fut retardée par les Français dans sa marche; la seconde, celle de Busch (4,000 Hanovriens), fut repoussée; au centre, Otto (10,000 hommes) et Yorck (8,000 hommes) occupèrent ans grande difficulté Tourcoing et Roubaix. A la auche, Kinsky (10,000 hommes) et l'archiduc harles (14,000 hommes) s'avancèrent également, n poussant devant eux jusque sous les murs de ille les troupes de Bonnaud.

Au moment où se dessinaient ces manœuvres enaçantes pour l'armée française, Pichegru s'était oigné momentanément pour inspecter les troupes unies sur la Sambre, également soumises à son ommandement. En son absence, le général Souham xerçait l'intérim; il réunit en conseil de guerre trois énéraux qui avaient sa confiance et qui étaient des-

à 700 hommes pour les bataillons anglais, 400 pour les bataillons hessois, 100 hommes pour les escadrons anglais et hessois, n obtient un total de plus de 10,000 hommes.

On arrive ainsi à donner à l'armée coalisée une force de 70,000 ommes, à peu près égale à celle des Français. Je reconnais que es chiffres sont fondés sur des raisonnements et non sur des faits; ais, jusqu'à ce que des documents positifs aient établi le contraire, je me crois autorisé à dire qu'aucune des deux armées en résence à Tourcoing n'avait une supériorité marquée.

(1) Chiffres de Witzleben, qui, comme je viens de le dire, paraissent trop faibles.

tinés à jouer un rôle considérable dans les guerres futures, Moreau, Reynier et Macdonald. Ils étaient les uns et les autres à cet âge heureux où l'émulation n'est pas devenue de l'envie (1), et ils n'avaient qu'un but, le succès de la cause commune, sans souci de savoir qui en recueillerait la gloire. Exempts des passions jalouses qui exerçaient une si funeste influence dans les conseils de la coalition, ils arrêtèrent des mesures bien conçues. Tandis que Moreau, se dévouant à une tâche périlleuse et ingrate, retarderait avec des forces inférieures la marche de l'ennemi, la masse des républicains se précipiterait sur son centre à Tourcoing, et l'écraserait : Bonnaud devait se diriger sur le même point, laissant à la faible division Osten le soin de contenir Kinsky et l'archiduc Charles.

Ce plan réussit complétement; Otto et le duc d'York, accablés par des forces infiniment supérieures, furent, après une courageuse défense, mis dans la plus complète déroute, laissant 60 pièces de canon et 1 500 prisonniers aux mains des Français. Pendant ce temps, Moreau reculait pas à pas devant Clerfayt, et l'empêchait de venir au secours de ses

(1) Il n'est pas sans intérêt de remarquer que tout ce groupe, Pichegru, Moreau, Macdonald, Reynier, se signala par son opposition à l'établissement de l'Empire. C'est à l'armée du Nord de 1794, bien plus qu'à l'armée du Rhin, que se forma ce faisceau d'amitiés dont la résistance ne fut pas la moindre difficulté qu'eut à vaincre l'ambition de Napoléon.

camarades. Quant à Kinsky et à l'archiduc Charles, ils restèrent dans une inaction qui a donné lieu à des interprétations très-diverses (1).

Les Français ne surent pas profiter de leur victoire.

(1) Le judicieux Jomini s'exprime en ces termes : « On ne connaît pas encore la cause de cette inaction; les uns l'ont attribuée à la mésintelligence; les autres au défaut d'ordre, ce qui pour être vraisemblable, n'en est pas moins étonnant. »

Witzleben dit également que les causes de cette inaction sont encore profondément obscures. Il penche cependant à adopter l'opinion d'un écrivain militaire estimé en Allemagne, Dittfurt, auteur d'une histoire des troupes hessoises, dans les Pays-Bas, de 1792 à 1795 (die Hessen in den Niederlanden von 1793 bis 1795), pendant les campagnes de 1792 à 1794. Ce dernier parle d'un état maladif du prince et d'une crampe qui, pendant le combat, l'aurait privé de connaissance; mais il ajoute que la haine contre le duc d'Yorck et l'envie contre Mack ont pu contribuer à l'inaction des autres généraux. Sa conclusion est que le mal est venu de l'absence d'unité de commandement dans l'armée alliée.

M. de Sybel va bien plus loin. Dans sa passion anti-autrichienne, il accuse formellement le prince de Waldeck, très-influent près de l'Empereur, et par suite, Thugut, dont il était le représentant au quartier général, d'avoir voulu et amené la perte de la bataille de Tourcoing, afin de convaincre François II de l'impossibilité de continuer la guerre en Belgique, et de la nécessité de porter son attention exclusive sur les affaires de Pologne. Des imputations d'une telle gravité doivent être appuyées par des preuves positives, et non par des déductions plus ou moins ingénieuses. On peut admettre jusqu'à un certain point que sur le champ de bataille la jalousie des généraux leur fasse oublier leur devoir et négliger ou exécuter de mauvaise grâce un ordre qui aura pour effet de rehausser la gloire de leur rival; mais préméditer froidement la défaite des troupes de sa nation et de ses alliés pour se faire un argument, en faveur de son système, d'un pareil désastre, c'est un crime si odieux qu'il dépasse de beaucoup ceux que l'histoire peut trop souvent reprocher aux hommes mêlés au gouvernement des affaires humaines; pour admettre une assertion pareille, il faudait qu'elle fût fondée sur autre chose qu'une conjecture (Vermuthung).

Pichegru, qui revint le lendemain de la bataille, resta trois jours immobile.

aille de ichin.

Pendant ce temps, les coalisés réparèrent le désordre que la défaite avait mis dans leurs rangs. Le 22 mai, le général républicain tenta une attaque qui fut repoussée. Cette affaire, qui est connue sous le nom de bataille de Pontachin ou de Tournay, et où la plus grande partie des deux armées eut à combattre, fut extrêmement sanglante, et ne produisit que des résultats négatifs, les vainqueurs épuisés n'ayant pu retirer aucun avantage de leur succès.

.es chiens ncent ensive.

Ces combats réitérés et meurtriers jetaient le trouble dans les conseils de l'Autriche (1). Il était clair que le plan de destruction était mis à néant, et avait le même sort que le plan d'invasion essayé au début de la campagne. C'était pour le parti ennemi de la Révolution l'anéantissement des espérances conçues deux mois auparavant; il voyait par conséquent son crédit auprès de l'Empereur recevoir la plus cruelle atteinte. Les politiques pure-

(1) Il n'est pas de point plus chaudement controversé entre les auteurs allemands que ce qui se passa au quartier général de l'Empereur après les batailles de Tourcoing et de Pontachin. J'ai discuté, dans la note n° 4 à la fin du volume, les diverses opinions, et exposé les raisons qui m'ont déterminé à présenter les faits d'une certaine façon. En l'absence d'un document émanant d'un des témoins oculaires, je ne puis affirmer absolument la vérité de mon récit, car j'ai dû me borner, en présence de versions contradictoires, à dire ce qui me semblait vraisemblable.

ment autrichiens, au contraire, se trouvaient en position de faire prévaloir leurs conseils.

Toutefois il ne leur était guère plus facile qu'à leurs adversaires de démêler une situation bien compliquée. Depuis un mois, le sang coulait à flots, avec des chances diverses, mais sans avantage marqué pour personne. Dans cette lutte à peu près égale, la situation des deux ennemis n'était pas la même : la France disposait de moyens d'action plus puissants que la coalition; ses armées étaient rapprochées de leurs bases d'opération; les échecs n'abattaient pas plus le moral de ses soldats que les pertes ne diminuaient l'effectif de ses bataillons. Les flots de la levée en masse comblaient instantanément les vides faits par le feu de l'ennemi et par les maladies. Les conscrits républicains s'aguerrissaient d'ailleurs, et devenaient peu à peu les égaux, pour ne pas dire les supérieurs, des vieux soldats qui leur étaient opposés. Les armées de la coalition, au contraire, se recrutaient difficilement; elles étaient éloignées de leurs ressources et les divisions intestines les minaient. L'Autriche avait sans doute dans ses provinces intérieures 70,000 hommes disponibles, mais les événements prenaient en Pologne une tournure qui ne permettait pas au cabinet de Vienne de rester désarmé en présence des ambitions prussienne et russe. Que faire alors? Il était évident qu'on devait renoncer à l'offensive; mais pouvait-on même espérer

défendre la Belgique contre un ennemi chaque jour plus menaçant, et user dans une lutte, dont l'issue malheureuse était probable, les dernières ressources de la monarchie? Les provinces des Pays-Bas valaient-elles un pareil sacrifice? Ne montraient-elles pas une mauvaise volonté que même la cruelle expérience de l'année précédente n'avait pu apaiser? N'étaient-elles pas géographiquement séparées du reste de la monarchie, et dès avant la révolution n'avait-on pas eu la pensée de les troquer contre des possessions plus rapprochées? C'étaient l'Angleterre et les Provinces-Unies qui étaient intéressées à empêcher la conquête de la Belgique par les Français. Il leur appartenait de pourvoir à la défense d'un territoire dont le sort les touchait de si près.

Les affaires de Pologne étaient bien faites d'ailleurs pour éveiller toute l'attention du cabinet de Vienne; il était évident qu'un troisième partage se préparait; il ne fallait point être dupe comme on l'avait été dix-huit mois auparavant. La Russie, prise au dépourvu, demandait le secours des troupes autrichiennes pour écraser la révolte; la Prusse se préparait très-sérieusement à envahir la malheureuse république, à s'y faire une large part, et à s'attribuer Cracovie et son district, possession qui convenait si fort à l'Autriche. Frédéric-Guillaume, en renonçant au commandement de son armée du Rhin

pour se rendre à celle de la Vistule, montrait clairement de quel côté il entendait porter son principal effort, et le peu de fonds qu'il fallait faire sur l'appui de Möllendorff, qui, depuis le commencement de la campagne, n'avait pas quitté les environs de Mayence.

Toutes ces raisons étaient alléguées pour justifier une retraite sur la Meuse; mais il en était d'autres bien plus puissantes qui empêchaient qu'un semblable projet, tout en traversant la tête des hommes d'État autrichiens, pût être mis à exécution.

Était-il possible à une armée qui n'avait pas éprouvé de revers décisifs d'abandonner une province riche et peuplée? Pouvait-on manquer à ce point à la cause générale des rois, et plier ainsi devant les républicains, alors que cette honte ne donnait même pas la paix; car, en présence du langage de la plus extrême violence tenu par Robespierre et les autres membres du Comité de salut public, à la tribune de la Convention, pouvait-on croire qu'il y aurait jour à traiter avec de pareils hommes? Les Français seraient aussi redoutables sur la Meuse que sur l'Escaut et sur la Sambre, et auraient de plus à leur merci des provinces très-riches, qui leur fourniraient en abondance les provisions de toute sorte dont ils avaient si grand besoin. Si, d'ailleurs, un changement dans le gouvernement de la France rendait possible de traiter, pourquoi se dessaisir de la Bel-

gique, gage qui pouvait être un moyen de négociation bien puissant, et faciliter des combinaisons très-diverses suivant les circonstances? Enfin, par une retraite déshonorante, on démoraliserait les troupes, on s'aliénerait l'Angleterre, seule alliée sur laquelle l'Autriche pût sérieusement compter dans la situation où elle se trouvait vis-à-vis de la Prusse et de la Russie.

Ces considérations diverses furent agitées, à Tournay, entre l'Empereur, les hommes d'État et les généraux qui se trouvaient réunis. Il ne paraît pas qu'aucune décision y ait été prise, sinon qu'il fallait renoncer à l'offensive; dès lors, la présence de l'Empereur cessait d'être utile, tandis qu'elle devenait très-opportune à Vienne pour veiller aux intérêts autrichiens si engagés en Pologne. En se préparant au départ, François II ne laissa à Cobourg que les instructions les plus vagues et les plus conformes au défaut de plan et à l'incertitude qui régnait dans les conseils du souverain; ce qui revenait à abandonner aux événements de la guerre le parti qu'il faudrait prendre vis-à-vis de la Belgique. Mack, dont les projets avaient si mal réussi depuis le commencement de la campagne, fut congédié et remplacé comme chef d'état-major par le prince de Waldeck, tout dévoué à la politique de Thugut. Les mouvements militaires qui suivirent se ressentirent du trouble qu'éprouvait le cabinet autrichien.

Pendant que se livraient les sanglantes affaires de Tourcoing et de Tournay, la lutte n'était pas moins acharnée sur la Sambre. Les Français essayèrent de forcer le passage de cette rivière (10-13 mai); mais, après plusieurs jours de combats sanglants, ils furent rejetés avec pertes sur la rive droite. Quelques jours plus tard, ils renouvelaient leur tentative; mais ils éprouvaient un nouvel échec plus désastreux encore et qui leur coûtait 4,000 hommes et 41 pièces de canon. Combats sur la Sambre

Le système défensif adopté par les coalisés leur permettait d'affaiblir leur droite pour renforcer leur gauche victorieuse; mais ils n'eurent pas la résolution nécessaire pour porter sur ce point la masse de leurs forces, et écraser l'aile droite des Français avant qu'elle eût reçu les renforts amenés par Jourdan. A la nouvelle du troisième passage de la Sambre par les républicains, on se borna à envoyer quelques renforts à l'aile gauche menacée (29 mai).

Cette attitude toute défensive que prenait l'armée autrichienne ne laissait pas d'inquiéter les généraux anglais. La protection de la Belgique tenait singulièrement au cœur du cabinet britannique. C'était donc pour ses agents un grave sujet de préoccupation de ne plus voir l'Empereur montrer à cet égard la même ardeur qu'au commencement de la campagne, et quelques-uns allaient jusqu'à y voir l'indice d'une certaine disposition à traiter avec la France.

!gociations entre Angleterre la Prusse.

De telles inquiétudes étaient d'autant plus faites pour troubler le gouvernement anglais que son autre allié, la Prusse, qu'il payait si cher, se montrait moins disposé à remplir ses engagements.

Au moment où se négociait le traité de la Haye, les troupes de Möllendorff avaient réoccupé leurs positions autour de Mayence. En même temps, le duc Albert de Saxe-Teschen venait prendre le commandement de l'armée de l'Empire. C'était une masse de 135,000 hommes opposée aux armées républicaines de la Moselle et du Rhin. Jusqu'à la mi-mai, aucun mouvement important ne fut fait de part ni d'autre; à cette époque seulement, il fut convenu entre les deux généraux coalisés qu'une attaque générale serait tentée par les deux armées. Le moment était favorable. Le départ de Jourdan pour la Sambre avait réduit l'armée républicaine de la Moselle, commandée par Moreaux (1), à 20,000 hommes, et celle du Rhin à 36,000 (2). Bien que le duc Albert n'eût fait passer le Rhin qu'à 36,000 hommes de son armée, la supériorité des alliés était

(1) Il ne faut pas confondre ce général avec l'illustre guerrier du même nom qui, au même moment, combattait en Flandre et commençait à établir sa réputation.

(2) Pour expliquer ces chiffres, qui semblent peu concordants avec ceux qui sont donnés plus haut pour les armées du Rhin et de la Moselle, on ne doit pas oublier que, dans les 176,000 hommes qui leur sont attribués, sont compris un corps d'observation placé devant Bâle, les 50,000 hommes emmenés par Jourdan, et les nombreuses garnisons de l'Alsace et de la Lorraine.

nsidérable. Elle assura leur succès ; les Français
rent rejetés derrière la Queich, et dans les posi-
ns de Pirmasens et de Hornbach (23 mai). Après
t avantage, Möllendorff se porta à Kayserslautern,
int si longtemps occupé par Brunswick dans la
mpagne précédente. Là il refusa absolument de
uger, et notamment de marcher sur Trèves, ainsi
le le demandait le duc Albert, dans la pensée de
ettre les Prussiens en position de venir au secours
s forces alliées qui soutenaient en Belgique une
tte si acharnée, et que l'arrivée prochaine de Jour-
n menaçait de rendre très-inégale. En ne risquant
n, Möllendorff obéissait aux instructions de son
binet, qui lui enjoignaient de prendre des mesures
lles qu'il pût envoyer 20,000 hommes en Pologne
s qu'il en recevrait l'ordre.

Cependant Malmesbury, qui, après la signature
traité de la Haye, s'était rendu en Angleterre
ur y recevoir des instructions relatives à la di-
ction à donner aux armées prussiennes, en reve-
it avec la mission de les faire marcher vers les
ys-Bas. Il se rencontra d'abord à Maëstricht avec
ugwitz, mais cette entrevue ne fut guère satisfai-
nte (1er juin). Le ministre prussien protestait que
roi son maître était prêt à employer ses troupes
où elles seraient utiles, mais il ajoutait qu'elles
aient dans l'impossibilité matérielle de marcher
nt que le subside anglais n'était pas touché, et ne

permettait pas de pourvoir aux dépenses inévitables. Quelques difficultés de trésorerie avaient en effet retardé la remise de l'or britannique entre les mains des agents de Frédéric-Guillaume.

C'était là un prétexte, et le cabinet de Berlin n'en était pas à ne pouvoir avancer quelques millions pendant quelques semaines; mais le parti opposé à la guerre avec la France recevait une nouvelle force de la gravité que prenaient chaque jour les affaires de Pologne; désormais prédominant, il était bien décidé à recevoir le subside sans exposer l'armée prussienne à des pertes sensibles pour une cause à laquelle on ne portait plus d'intérêt.

Malmesbury eut bientôt la certitude qu'il ne fallait pas compter sur le concours actif des Prussiens. Le 20 juin, il se rendit au quartier général de Möllendorff; il était accompagné de lord Cornwallis, à qui ses récents succès dans l'Inde donnaient une autorité réelle en matière militaire, et de l'amiral Kinckel, qui devait, dans cette conférence, représenter les intérêts des Provinces-Unies. Les agents anglais et hollandais trouvèrent Möllendorff assisté de deux hommes d'État prussiens, Schulembourg et Hardemberg. Quant à Haugwitz, il était retourné à Berlin pour échapper vraisemblablement à la position critique où il se serait trouvé d'avoir à refuser l'exécution d'un traité auquel il avait apposé sa signature quelques semaines seulement auparavant.

Malmesbury commença par établir que les puissances maritimes n'avaient pas « à consulter la Prusse » sur les mesures qu'elle avait à prendre, mais seulement « à les régler avec elle », et qu'il avait toujours été entendu que les troupes prussiennes seraient employées dans les Pays-Bas. Mais la véhémence du négociateur britannique vint échouer contre le parti pris de ses interlocuteurs. Möllendorff disait qu'il n'avait jamais été averti de se préparer à marcher sur la Belgique; que rien n'était disposé pour une semblable manœuvre ; et, appuyé par ses deux autres compatriotes, il s'efforçait de démontrer qu'elle serait nuisible, et laisserait la ligne du Rhin découverte contre les attaques des Français.

La mauvaise foi prussienne était trop claire; et, s'il n'avait pas suffi des discours pour la prouver, les actes venaient confirmer les paroles. Si c'était réellement pour des raisons militaires que Möllendorff ne voulait pas se diriger vers la Meuse, pourquoi n'écrasait-il pas les forces inférieures des Français qu'il avait devant lui? Comment près de 100,000 coalisés restaient-ils l'arme au bras dans leurs cantonnements, alors que le sang ruisselait en Belgique, et laissaient-ils accabler leurs alliés qu'une diversion utile eût pu sauver? Pourquoi donnaient-ils le temps aux renforts venant de l'intérieur de la France d'arriver sur le Rhin et sur la Sarre? La suite n'al-

lait pas tarder à prouver quel esprit de mauvaise foi et d'avidité dominait dans les conseils du faible Frédéric-Guillaume.

Malmesbury ne se décourageait pas cependant, et faisait de vains efforts pour tâcher de vaincre la résistance qu'il rencontrait. Il écrivait à Haugwitz une lettre très-vive sur le manque de foi de son gouvernement; il allait au quartier général du duc Albert recevoir l'assurance qu'il ne fallait aux Impériaux que le concours de 25,000 Prussiens pour tenir en échec les Français de Moreaux et de Michaud; enfin, il revenait auprès de Möllendorff faire une dernière et vaine tentative (28 juin).

Mais à ce moment même il était trop tard; le sort de la Belgique était décidé, et l'inertie, pour ne pas dire la défection prussienne, portait ses fruits amers.

Nouveaux combats sur la Sambre.

Après les deux échecs éprouvés sur la Sambre, et qui n'avaient pas coûté moins de 8,000 hommes, les Français ne s'étaient pas découragés. Le temps était passé où les républicains ne savaient pas supporter un revers; ils avaient acquis désormais une solidité dont les coalisés allaient faire une cruelle expérience. Sous l'impulsion des trois conventionnels Saint-Just, Lebas et Levasseur, une troisième attaque fut résolue sans attendre l'armée de Jourdan : « Il faut demain une victoire à la république, » avait dit l'implacable Saint-Just. Les alliés avaient été renforcés par des

troupes que l'empereur en personne avait amenées de Tournay, et Kaunitz avait été remplacé sur ce point par le prince héréditaire d'Orange, celui-là même qui, vingt ans plus tard, fut appelé au trône des Pays-Bas sous le nom de Guillaume Ier.

Pendant plusieurs jours (25-30 mai) on combattit avec acharnement; enfin les Français furent contraints de repasser la rivière avec une perte de 2,000 hommes. Mais le lendemain même Jourdan apparaissait, et prenait immédiatement le commandement des 90,000 Français qui se trouvaient réunis, masse imposante qui, peu de jours plus tard, à la nouvelle de la victoire de Fleurus, devait recevoir le nom désormais immortel d'armée de Sambre-et-Meuse.

Un quatrième passage de la Sambre fut opéré, et les républicains investirent de nouveau Charleroy. Le prince d'Orange, malgré son infériorité numérique, n'hésita pas à les attaquer, et les rejeta de l'autre côté de la rivière en leur infligeant une perte de 3,000 hommes (16 juin).

Dans cette campagne, les alliés ne devaient savoir profiter d'aucun succès, ni les Français se laisser abattre par aucun revers. L'Empereur était parti pour Vienne le 13 juin, et son éloignement avait découragé les troupes autrichiennes, en même temps qu'augmenté les défiances des Anglais et des Hollandais. Cobourg, depuis l'affaire de Pontachin, était resté dans une pitoyable indécision, ne sachant porter

son principal effort ni sur Jourdan, ni sur Pichegru; pendant ce temps, celui-ci avait investi Ypres et en poussait vivement le siége; l'aile droite des coalisés, aux ordres de Clerfayt, chercha à secourir la place et se fit battre; ce qui entraîna la reddition des assiégés (19 juin).

A ce moment, Cobourg, qui croyait que la victoire du prince d'Orange mettrait pour quelque temps hors de cause l'armée de Jourdan, se préparait à dégager Ypres; mais il apprit en même temps que cette place s'était rendue, et que les Français, contre toute attente, avaient passé la Sambre pour la cinquième fois, et investi Charleroy pour la troisième. A cette nouvelle, le général autrichien changea de plan, et marcha au secours du prince d'Orange menacé.

La marche des coalisés fut trop lente, et Charleroy se rendait le 25 au soir, quelques minutes avant que des coups de canon échangés entre les deux avant-garde annonçassent l'approche de l'armée de secours.

Bataille de Fleurus.

Le lendemain, dès l'aube (26 juin, — 8 messidor), Cobourg commençait son attaque, et la lutte allait s'engager dans les mêmes champs où Luxembourg, un siècle auparavant, avait vaincu le prince de Waldeck, et où Napoléon, vingt et un ans plus tard, devait remporter sur Blücher une dernière et bien inutile victoire.

Voici quelle était la disposition des armées :

Les Français, forts de 75 à 80,000 hommes (1), formaient autour de Charleroy un demi-cercle dont la Sambre était la corde. A l'extrême gauche, à Fontaine-l'Évêque, la brigade Daurier (5,900 hommes) (2), à Trasignies la division Montaigu (8,350 hommes), soutenue en seconde ligne par la division Kléber (10,000 hommes). Au centre, vers Gosselies, la division Morlot (8,500 hommes), et à Heppignies la division Championnet (9,000 hommes); plus à la droite vers Fleurus, la division Lefèvre (8,800 hommes); enfin l'aile droite aux ordres de Marceau et composée de deux divisions, la sienne (8,000 hommes) et celle de Mayer (8,500 hommes) s'étendant de Lambusart à la Sambre. La division Hatry (11,000 hommes) et la cavalerie de Dubois (2,700 hommes) se tenaient en réserve. Une des divisions de l'armée, celle de Schérer (8,600 hommes), couvrait le passage de la Haute-Sambre, et était par conséquent éloignée du champ de bataille.

Cobourg divisa ses forces en cinq colonnes d'attaque. A sa droite le prince héréditaire d'Orange

(1) Jomini dit 80,000 hommes. Ce chiffre est reproduit par le maréchal Soult et adopté sans difficulté par M. de Witzleben. M. Louis Blanc, en donnant le chiffre de 76,000 combattants, d'après les mémoires inédits du maréchal Jourdan, nous semble plus près de la vérité, parce qu'il tient compte des pertes éprouvées dans la malheureuse affaire du 16 juin. Jomini donne seul la force de chaque division française.

(2) Chiffres de Jomini.

(13,500 hommes) (1) devait attaquer la gauche des républicains. Deux colonnes se dirigeraient sur le centre, l'une sous Quasdanowitch (6,500 hommes) attaquant Morlot, l'autre sous Kaunitz (9,200 hommes) Championnet. Enfin, à la gauche des coalisés, la quatrième colonne sous le prince Charles (6,400 hommes) avait pour mission de chasser Lefèvre de Fleurus, tandis que Beaulieu, à la tête des troupes récemment amenées du Luxembourg (10,300 hommes), devait repousser Marceau au-delà de la Sambre. Il résultait de ces dispositions demi-circulaires des deux armées qu'il devait y avoir trois batailles distinctes, au centre et aux deux ailes (2).

(1) Chiffres de Witzleben ; en les additionnant et en y ajoutant la force approximative de 4 bataillons et de 6 escadrons qui ne faisaient partie d'aucune colonne, on arrive à un total de 50,000 hommes pour l'armée entière. Jomini la porte à 70,000 hommes. Ni l'un ni l'autre auteur n'indique à quelle source il a puisé ses chiffres.

Tous deux sont d'accord sur les cadres coalisés présents à la bataille (62 bataillons et 106 escadrons), et le chiffre de Witzleben ne peut se défendre que par le fait allégué par lui d'un affaiblissement singulier de l'effectif.

Je dois dire que Jomini donne un état très-détaillé des troupes alliées présentes à l'affaire du 16 juin (44 bataillons, 66 escadrons), montant à 35,000 soldats. En supposant que les 19 bataillons et les 40 escadrons amenés par Cobourg fussent de même force que ceux du prince d'Orange, on ne peut attribuer aux Autrichiens plus de 55,000 hommes, chiffre peu supérieur à celui de Witzleben, et laissant aux Français une supériorité numérique considérable. En prenant pour base le chiffre de 600 hommes par bataillon et de 130 par escadron, qui ressort de l'état précédemment cité en date du 15 juillet, on n'arrive qu'à un effectif de 51 à 52,000 hommes.

(2) Jomini fait remarquer que ces dispositions ressemblaient à

A la gauche des alliés, le prince d'Orange débuta par un succès; la division Montaigu fut complétement battue; une moitié traversa la Sambre au pont de Marchiennes qu'elle coupa, l'autre se joignit à Daurier pour continuer la résistance. A midi, Kléber entrait en ligne, et contraignait les Impériaux à la retraite, et quand, à cinq heures, le prince d'Orange reçut de Cobourg l'ordre de cesser l'attaque, il était rejeté sur la position occupée par lui avant la bataille.

Au centre, Quasdanowitch poussa devant lui jusqu'à la fin de la journée Morlot, qui défendit le terrain pied à pied. Kaunitz eut un succès plus disputé. Après avoir replié les avant-postes de Championnet, il parvint, après un combat très-vif, à s'emparer de la redoute d'Heppignies. Mais l'arrivée de Jourdan en personne, avec une brigade d'infanterie et une brigade de cavalerie empruntées à la réserve, rétablit le combat. C'est alors, vers les trois heures, que Cobourg, connaissant enfin la reddition de Charleroy, jugea inutile de renouveler une attaque dont le succès était au moins douteux, et ordonna la retraite. Une

celles de Leipsick où le succès fut tout à fait différent. Les assaillants eurent cette fois la victoire, mais ils la durent à leur grande supériorité numérique, et tel n'était pas le cas à Fleurus. Il est évident géométriquement qu'un pareil ordre de bataille est défavorable à celui qui occupe le plus grand demi-cercle, puisque ses colonnes, réparties sur un espace plus étendu, sont moins à même de se porter appui. L'avantage des gros bataillons peut seul compenser un pareil vice.

vigoureuse tentative de la cavalerie française pour troubler le mouvement rétrograde des Autrichiens fut repoussée, après un premier moment de succès, par les escadrons impériaux.

A la gauche, plus que partout ailleurs, le succès des coalisés fut très-grand au commencement de la journée. L'archiduc Charles chassa devant lui les avant-postes de Lefèvre, et Beaulieu mit en pleine déroute les deux divisions de Marceau, dont une grande partie repassa la Sambre en désordre. Mais bientôt la résistance héroïque de Lefèvre, secouru par la moitié de la réserve d'Hatry, vint arrêter les progrès des Autrichiens. Trois fois l'archiduc attaqua la position de Cense Campinaire, trois fois il fut repoussé avec perte. En même temps, Lefèvre détachait quelques bataillons au secours de Marceau, qui, désespéré de la faiblesse de ses soldats, avait fini, en se multipliant, par rallier les plus braves, et s'efforçait dans Lambussart de mettre un terme à la marche victorieuse de Beaulieu. C'est à ce moment qu'arriva l'ordre de Cobourg de ne pas s'entêter à enlever les positions françaises.

En résumé, les coalisés, vainqueurs sur tous les points au début, virent leurs premiers succès arrêtés par l'entrée en ligne des réserves françaises. L'attaque fut partout repoussée, et Cobourg, instruit à ce moment de la reddition de Charleroy, crut dangereux de renouveler un dernier effort. Cette décision lui a été

fort reprochée; on a même été jusqu'à dire qu'elle lui avait été inspirée par son chef d'état major, le prince de Waldeck, jaloux d'empêcher qu'une victoire vînt apporter obstacle à l'évacuation des Pays-Bas, désirée par Thugut et son parti.

La conduite des généraux autrichiens paraît cependant bien explicable. Depuis plus de douze heures leurs troupes étaient en action; victorieuses au début, elles avaient tout à coup rencontré une résistance qu'elles n'avaient pu vaincre. Fallait-il risquer d'éprouver un désastre complet, en lançant à un dernier assaut des soldats épuisés, désastre qui pouvait amener la déroute irréparable de l'armée coalisée (1)? Il n'était guère dans le caractère méthodique de Cobourg de courir une pareille chance, et on conçoit que sa prudence ait été partagée par Waldeck, peu soucieux de risquer l'anéantissement de l'armée autrichienne pour conserver la Belgique.

(1) M. de Witzleben justifie complétement la retraite de Cobourg, et soutient qu'en s'obstinant plus longtemps à l'attaque, il eût éprouvé une défaite éclatante.

C'est pour n'avoir pas eu la prudence de Cobourg et s'être entêté dans un nouvel assaut après l'insuccès du premier, et l'arrivée des Prussiens sur le champ de bataille, que Napoléon a amené à Waterloo la destruction de son armée, alors qu'en se retirant à temps, il n'eût éprouvé qu'un échec réparable peut-être. Les circonstances désespérées dans lesquelles il se trouvait et qui rendaient pour lui un simple revers équivalent à un désastre, peuvent seules expliquer comment un si grand homme de guerre joua toute sa fortune sur un tel coup de dé, avec aussi peu de chances favorables.

Mais ce qui n'est pas admissible, c'est que ce dernier ait de gaieté de cœur laissé échapper une victoire certaine et renoncé à triompher sur le théâtre même où venait d'échouer son rival Mack.

De part et d'autre il n'y eut ni trophées, ni prisonniers (1), et les pertes furent à peu près égales. Matériellement le succès des Français était médiocre, et des écrivains allemands ont été jusqu'à donner à entendre que la bataille a été indécise. C'est là une singulière exagération, car, dans un choc, quand l'assaillant, après avoir mis toutes ses forces en mouvement, se retire en laissant son adversaire maître du champ de bataille, il est vaincu, et l'effet moral, qui est décisif à la guerre, est certain. Néanmoins, tout en maintenant que Jourdan a complétement gagné la bataille de Fleurus, il y a eu une telle disproportion

(1) Les renseignements sur les pertes éprouvées de part et d'autre à Fleurus sont très-contradictoires. Suivant un document émanant du prince de Waldeck, celles des alliés auraient été de 5,000 hommes, y compris la garnison prisonnière de Charleroy, forte de 3,000 hommes. Le maréchal Soult, dans ses mémoires, porte la perte des alliés à 7,000 hommes, et celle des Français à 5,000. Cette dernière évaluation est reproduite d'après les mémoires inédits du maréchal Jourdan, par M. Louis Blanc, qui, s'appuyant sur la même autorité, élève plus haut la perte des coalisés.

M. de Witzleben affirme que ceux-ci ne perdirent ni un canon, ni un drapeau, et même prirent aux Français un obusier et un étendard.

Barrère, dans son rapport à la Convention, dit qu'il n'y a eu qu'un seul prisonnier fait. Il est vrai qu'il attribue cette circonstance à l'acharnement de la lutte et à ce qu'il n'avait pas été fait de quartier.

entre le succès matériel obtenu d'une part, et de l'autre les conséquences de la victoire et le souvenir qu'elle a laissé, qu'il vaut la peine de se rendre compte de ce problème historique.

Il est certain, en effet, qu'aux yeux de l'historien militaire l'affaire du 26 juin n'a pas le caractère de celles qui décident du sort des empires; les assaillants furent repoussés, mais les assaillis, épuisés, ne purent les poursuivre efficacement, et la retraite s'opéra en bon ordre. Les Français, dans cette campagne et dans la précédente, avaient remporté de plus réelles victoires à Hondschoote, à Tourcoing et surtout à la reprise des lignes de Wissembourg, succès obtenu par des combinaisons militaires supérieures. Mais ce qui a fait la fortune de la journée de Fleurus, c'est qu'elle marque le moment où la coalition fut vaincue dans une dernière tentative pour envahir la France. Pendant deux ans la lutte n'avait cessé d'être acharnée et souvent douteuse sur toute la frontière. Depuis le commencement de la campagne de 1794 en particulier, le sang ruisselait sur la Lys, l'Escaut et la Sambre ; les affaires meurtrières se succédaient sans relâche et avec des succès balancés, aux environs de Landrecies, à Tourcoing, à Tournay; les Français traversaient quatre fois la Sambre, quatre fois ils étaient rejetés sur l'autre rive; au cinquième passage seulement, ils étaient restés maîtres du terrain. Mais les républicains pui-

saient dans leurs revers aussi bien que dans leurs succès une nouvelle énergie; leurs troupes, désormais aguerries, recevaient à chaque instant de nouveaux renforts, tandis que les alliés ne tiraient aucun profit de leurs victoires, et, éloignés de leur principale base d'opérations, ne savaient pas réparer leurs pertes. Ils étaient lassés ; les champs de Fleurus virent leur dernier effort, et dès lors nul ne put espérer en Europe qu'on pourrait dompter la révolution par la seule force des armes.

Il faut aux peuples un nom pour résumer toute une période et tout un ensemble de faits. Il fallut un nom pour rappeler la levée généreuse des volontaires de 92 et le premier choc heureux entre la France nouvelle et les rois; c'est l'insignifiante canonnade de Valmy qui laissa un souvenir profond dans toutes les mémoires. Il fallut un nom pour rappeler les gigantesques efforts qui repoussèrent l'Europe en armes, pour signaler l'instant où la jeune république passe de la défensive à l'offensive, et se prépare, après avoir vaincu les vieilles monarchies, à aller les attaquer jusque dans leurs capitales. Le succès incomplet de Fleurus a été désigné par la voix des nations comme le symbole de ce moment à jamais glorieux. En vain l'historien scrupuleux rétablit les faits dans leur juste proportion ; en vain les étrangers, jaloux de notre gloire, cherchent à établir qu'une bataille où il n'y a pas de trophées n'est pas

une victoire; le sentiment public résiste et résistera toujours. Valmy, Fleurus, souvenirs immortels à l'égal de ceux de Marathon et de Salamine, vous traverserez les siècles pour rappeler aux générations futures la lutte la plus héroïque que jamais peuple ait soutenue peut-être pour son indépendance et la victoire des idées qui ont renouvelé la face du monde (1).

(1) Il est un mot de M. de Sybel qu'il est impossible à un écrivain français de ne pas relever. L'historien allemand semble insinuer que la conduite des troupes françaises à Fleurus fut médiocre (die franzosen Soldaten hatten nicht den besten Ruhm gewonnen).

Cela est contredit par tous les témoignages contemporains; nous pourrions les accumuler : qu'il nous suffise d'en citer deux.

Celui de Cobourg d'abord, dans un rapport adressé à l'Empereur au lendemain de sa défaite (15 juillet). Voici comment il s'exprime :

« Ainsi nos ennemis, par l'exercice d'une puissance extraordinaire, fondée sur l'absence de toute loi et la tyrannie sans limite, ont trouvé moyen d'habituer aux dangers et aux manœuvres des hommes d'abord rassemblés de toutes parts et inexpérimentés, mais à qui on doit rendre cette justice qu'ils sont naturellement aptes à la guerre et qu'ils ont plus de feu et d'intelligence que ceux des autres nations. Aussi les personnes qui ont fait les trois dernières campagnes peuvent-elles reconnaître et assurer que les soldats français sont maintenant, sans comparaison, plus entreprenants et plus solides que ne l'étaient lors de la première campagne leurs meilleurs régiments tirés des anciennes troupes de ligne. »

" Durch diese außerordentlichen und nur bei einer auf Gesetzlosigkeit und Tyrannie gegründeten unumschränkten Macht möglichen Ressourcen hat der Feind seine freilich allenthalben zusammengeraffte und Anfangs unerfahrene und ungeübte Mannschaft, welcher man doch die Gerechtigkeit leisten muß, daß sie viele natürliche Anlagen für den Krieg und im Allgemeinen mehr Feuer und Witz als andere Nationen hat, und an die Gefahr und an die Bewegungen gewöhnt,

L'effet moral de la bataille de Fleurus fut immédiat sur les coalisés. Les armées républicaines recevaient de leur victoire un prestige tout nouveau; dans les rangs autrichiens, on prévit immédiatement que l'évacuation de la Belgique était imminente; l'ardeur du début tomba pour ne plus reparaître de toute la campagne, et le découragement fut profond.

Rien n'était décidé cependant; l'armée de Cobourg formait encore une masse de plus de quarante mille hommes; en rappelant à lui les détachements épars, les corps qui défendaient l'Escaut sous York et Clerfayt, celui qui, sous le commandement de lord Moira, venait de débarquer à Ostende, le général coalisé avait le moyen de réunir des forces au moins

so daß alle Diejenigen, welche den drei Feldzügen beigewohnt haben, erkennen müssen und versichern, wie seine Mannschaft dermalen ohne Vergleich im Ganzen weit verwegener und standhafter ist, als im ersten Feldzug seine besten aus den ehemaligen Linientruppen bestandenen Regimenter gewesen sind. „

Et celui du maréchal Soult, l'un des acteurs de la bataille, disant expressément dans ses Mémoires que ce combat « est le plus acharné qu'il ait vu de sa vie ».

Quand l'homme qui a joué un rôle capital à Austerlitz, a pris une part importante aux journées d'Iéna, d'Eylau, de Friedland et de Lutzen, livré la bataille de Toulouse, et assisté à Waterloo comme major général, parle ainsi, il doit être cru sur parole, d'autant plus que dans cette bataille il ne jouait qu'un rôle très-secondaire et que sa gloire n'est nullement attachée à ce souvenir.

Witzleben n'est donc que véridique alors, lorsqu'il reconnaît qu'à l'exception de l'armée des Ardennes, les Français combattirent le 26 juin avec un grand courage (mit grosser Tapferkeit fochten).

égales à chacune des armées de Pichegru ou de Jourdan, et de livrer à l'une ou à l'autre une bataille dont les conséquences pouvaient balancer celles de Fleurus.

Un grand conseil des généraux alliés fut tenu à Braine-l'Alleud le 1er juillet 1794; le duc d'York et le prince d'Orange, se faisant l'écho des défiances inspirées par l'attitude de certains hommes d'État et généraux autrichiens, demandèrent quelles étaient les intentions de l'Empereur, s'il voulait persévérer dans la défense de la Belgique ou l'abandonner. Les officiers autrichiens déclarèrent, l'archiduc Charles en tête, « sur leur parole d'honneur, qu'ils n'avaient aucun ordre de l'Empereur de quitter les Pays-Bas ou de faire une retraite précipitée, et que par conséquent ils se sentaient, en honnêtes gens, obligés à défendre le pays aussi longtemps que les forces humaines le permettraient, et à toute extrémité. »

Il fut alors décidé que le duc d'York, soutenu par les Autrichiens de Clerfayt, continuerait de barrer le passage de l'Escaut; que le prince d'Orange, placé sur la rivière d'Hasne, occuperait le centre des alliés, dont la droite, composée du gros de l'armée autrichienne, couvrirait Namur.

Mais cette première position défensive ne put être maintenue en présence des mouvements des deux armées françaises. A la suite de la bataille de Fleurus, elles n'avaient pas d'abord agi avec tout l'en-

semble désirable. Lorsque Cobourg, à la nouvelle de la prise d'Ypres, eut abandonné son aile droite pour marcher sur la Sambre, Pichegru se disposa à manœuvrer pour séparer Clerfayt d'York, qui tous deux occupaient la ligne de l'Escaut; mais, au moment où il allait mettre ce plan à exécution, le jour même où se livrait la bataille de Fleurus, il reçut l'ordre d'attaquer Nieuport et Ostende, et de préparer une expédition maritime contre l'île de Walcheren. Le Comité de salut public espérait ainsi rompre les communications des coalisés avec l'Angleterre, en même temps qu'exciter les patriotes hollandais à faire un effort pour secouer le joug qui, depuis six ans, pesait sur leur tête. De son côté, Jourdan, après le rude choc qu'il avait victorieusement repoussé, ne se mit pas promptement en mouvement, et si pendant ces quelques jours Cobourg, réuni à York et à Clerfayt, eût recommencé son attaque avec des forces supérieures contre l'une ou l'autre aile française, il aurait pu réparer son échec.

Enfin Jourdan, rejoint par deux divisions qui n'avaient point assisté à la bataille de Fleurus, porta ses forces sur Mons, et obligea le prince d'Orange, qui l'occupait, à la retraite (1er juillet). Cet événement eut pour conséquence de décider les alliés à resserrer leur ligne et à préparer un mouvement en arrière de la Dyle, en abandonnant Bruxelles. Toutefois ils ne devaient reculer que lentement. Cette

ıœuvre fut troublée par Jourdan qui, à plusieurs
ises, livra aux coalisés des combats heureux,
t l'un se donna dans les plaines du mont Saint-
ı, destinées, quelques années plus tard, à être le
tre d'événements militaires bien autrement mé-
ables. En même temps, Pichegru recevait l'avis
if de renoncer à marcher sur la Hollande et de
ıœuvrer pour se réunir à Jourdan. Menacé par
forces imposantes, Cobourg évacuait Bruxelles le
illet, et le lendemain, à peu près simultanément,
x divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse et
x divisions de l'armée du Nord faisaient leur en-
dans cette capitale consternée.
endant toute cette crise, les Belges montrèrent
peu de dévouement pour l'Autriche. Les appels
ıommes et en argent faits au commencement de
campagne n'avaient point été entendus; seules
lques familles nobles, dévouées à l'empereur,
ıt des sacrifices importants; le clergé n'ouvrit
ıne main avare, et ses sacrifices furent insigni-
ts comparés à ceux qu'il avait faits lors de l'in-
ection de 1790; l'abbaye de Tongerloo, par
mple, la plus riche de la Belgique, qui avait
ni 300,000 florins pour combattre l'Autriche,
ı offrit que 40,000 pour résister à la Convention.
ı d'ôter toute prise à la confiscation ou à l'em-
nt forcé, les dignitaires ecclésiastiques firent pas-
en Hollande une grande partie des objets pré-

cieux destinés au culte. Les États refusèrent tout impôt extraordinaire. Après la bataille de Tourcoing, ils rejetèrent la proposition qui leur était soumise de faire une levée extraordinaire d'un homme sur cent habitants, et se prononcèrent contre tout ce qui pouvait ressembler à l'établissement de la conscription dans leur pays. On put seulement obtenir d'eux la promesse de favoriser les engagements dans un corps particulier qui se formerait sous le nom de légion de l'archiduc Charles, et dans laquelle trouveraient place les anciens officiers de l'armée statiste. Les événements ne permirent pas de donner suite à ce projet.

Le départ de l'Empereur jeta la terreur dans la Belgique; les uns y virent la preuve du dessein bien arrêté par le cabinet autrichien d'abandonner ces provinces, et les autres en conclurent que l'invasion française était inévitable et prochaine. L'émigration commença dans de grandes proportions; elle devint énorme après Fleurus, et on a évalué à 200,000 le nombre des fugitifs. Ceux qui restaient accueillirent, pour la plupart, les républicains avec effroi; on était loin du temps où Dumouriez avait été reçu avec enthousiasme par les Vonkistes; un triste souvenir était resté des violences et des rapines qui avaient suivi la première invasion, et il était à craindre de voir s'établir en Belgique le régime de terreur qui pesait sur la France.

La jonction des deux armées républicaines eût dû amener de graves événements, si les 180,000 hommes qui pouvaient être réunis avaient profité de leur grande supériorité pour écraser l'ennemi; mais le Comité de salut public tenait avant tout à reconquérir les quatre places restées en possession des Autrichiens. Plusieurs divisions aux ordres de Scherer mirent le siége devant Landrecies, pendant que la division Moreau, après avoir pris Ostende sans coup férir (1er juillet), investissait Nieuport. Le 16 messidor (4 juillet), la Convention, sur la proposition de Barrère, décrétait « que toutes les troupes des tyrans coalisés renfermées dans les places du territoire français envahies par l'ennemi sur la frontière du nord, qui ne se seraient pas rendues à discrétion vingt-quatre heures après la sommation qui leur serait faite, ne seraient admises à aucune capitulation, et seraient passées au fil de l'épée. » Cette menace intimida la garnison de Landrecies, qui, investie le 1er juillet, capitula le 16, lorsque le vote de la Convention lui fut communiqué. Les troupes que ce succès rendait libres commencèrent alors le siége du Quesnoy. Presque au même moment Nieuport se rendit (18 juillet), et Moreau attaqua le fort de l'Écluse. Jourdan et Pichegru, ayant ainsi en arrière une partie considérable de leurs troupes, ne se trouvèrent pas sensiblement plus forts que les coalisés qui comptaient, après s'être réunis, environ 110,000

hommes; mais, dans les rangs des alliés, le découragement était profond; après tant de combats sanglants et parfois heureux n'aboutissant qu'à une retraite, les généraux, les officiers pas plus que les soldats, n'admettaient la pensée de livrer une nouvelle bataille aux Français. Des divisions graves, suites ordinaires des revers, éclatèrent; les Anglais et les Hollandais ne pensaient qu'à défendre les Provinces-Unies contre l'invasion imminente des Français. Cobourg, au contraire, voulait surtout conserver sa ligne de communication avec l'Allemagne. A la première démonstration sérieuse des républicains, les deux armées se séparèrent; les Anglo-Hollandais évacuèrent Anvers sans chercher à défendre cette place, et se portèrent par-delà la frontière néerlandaise vers Bréda, tandis que les Autrichiens se replièrent derrière la Meuse. Namur fut abandonné sans résistance. Les combats qui se livrèrent pendant ces mouvements rétrogrades n'eurent pas d'importance réelle, et, le 27 juillet (9 thermidor), Jourdan chassait l'arrière-garde impériale de Liége avec l'aide des habitants qui, pleins de haine pour le joug épiscopal, tiraient par les fenêtres sur les Autrichiens en retraite.

Les deux armées se trouvaient alors séparées par la Meuse, et il s'établit une espèce de suspension d'armes tacite. De part et d'autre on était fatigué par une campagne de trois mois. Les Autrichiens

étaient découragés par leurs revers; les Français voulaient reconquérir Valenciennes, Condé et le Quesnoy. D'ailleurs, le jour même où Jourdan s'emparait de Liége, éclatait à Paris la révolution du 9 thermidor. Les hommes de sang qui depuis plus d'un an opprimaient la France montèrent à leur tour sur l'échafaud où ils avaient envoyé tant de victimes, et ce grave événement ne pouvait manquer d'influer sur les événements militaires aussi bien que sur la politique européenne. Au même moment, les troupes de la république remportaient également sur d'autres points de notables avantages.

Les armées du Rhin et de la Moselle, un moment inférieures aux troupes qui leur étaient opposées, reçurent promptement des renforts qui les mirent en état de prendre l'offensive. Après une première tentative repoussée (2-3 juillet), les généraux Moreaux et Michaud revinrent à la charge (13-15 juillet). Ils furent plus heureux et enlevèrent à l'ennemi plusieurs positions; il en résulta que Möllendorf reporta ses troupes en arrière, aux environs de Mayence, et que le duc de Saxe-Teschen dut faire repasser le Rhin à Manheim par la partie de l'armée de l'empire qui se trouvait sur la rive gauche. Le général prussien est accusé d'avoir en cette circonstance battu en retraite, pour éviter de nouvelles rencontres où ses troupes, quel qu'en fût le résultat, auraient nécessairement éprouvé des pertes. Ce qui est certain, Combats dans les Vosges

c'est qu'il montra la plus grande mauvaise volonté pour combiner ses mouvements avec ceux du duc Albert, qu'il refusa obstinément de détacher aucun corps de son armée pour tenir garnison dans les places si importantes de Mayence et de Coblentz, et qu'il opposa un refus péremptoire aux ordres que le général de l'armée de l'empire se croyait en droit de donner à ce sujet aux contingents prussien et saxon. Ce qui est certain aussi, c'est qu'à la même époque il travaillait secrètement à la négociation d'un armistice particulier avec la France. Il appartenait au parti qui à Berlin voulait conclure la paix entre Frédéric-Guillaume et la Convention pour pouvoir faire de nouvelles conquêtes en Pologne, et qui ne voyait dans le traité de subsides récemment signé avec l'Angleterre qu'un moyen de se procurer de l'argent.

Premières négociations entre la Prusse et la république française.

Dès le 1er juillet, quelques jours après qu'il avait refusé à Malmesbury, sous de vains prétextes, de marcher vers les Pays-Bas, Möllendorf écrivait au roi pour lui demander l'autorisation d'entrer en rapport avec les agents de Robespierre. Frédéric-Guillaume répondit que la paix avec la France (1) était impossible; mais il est vraisemblable que cette réponse était accompagnée de lettres conçues dans un sens tout opposé, et émanant de personnages considérables, de Lucchesini peut-être, le plus influent et

(1) Voir la note n° 5 à la fin du volume.

le plus ardent des ennemis de l'Autriche, avec qui Möllendorf correspondait et était en communauté de sentiments. Le fait incontestable, c'est qu'à un jour se rapportant à peu près à celui où le général prussien recevait des instructions, il faisait demander (22 juillet) à des officiers français prisonniers une lettre pour l'ambassadeur de France en Suisse, dans laquelle ils annonceraient que, sous prétexte de négocier un cartel d'échange, on pourrait commencer des pourparlers. Barthélemy était certainement l'homme le plus propre à servir d'intermédiaire entre l'Europe et le Comité de salut public. S'adresser à lui, c'était frapper à la bonne porte, et cet acte est une preuve que l'affaire était dirigée par des personnes parfaitement informées.

L'agent secret, un nommé Schmertz, qui fut chargé de porter la missive des officiers français, devait ajouter « que la cour de Berlin ne négligerait rien pour se rapprocher de la république française, son alliée naturelle; que les calculs impolitiques faits par les jeunes gens qui s'étaient emparés de la confiance de Frédéric-Guillaume avaient disparu, et que le roi de Prusse était très-décidé à renoncer à une alliance monstrueuse qui finirait par la ruine et l'asservissement de l'Allemagne; qu'on ne pouvait entamer tout de suite la négociation d'un armistice; que le traité de subsides avec l'Angleterre finissait au 1er décembre; qu'à cette époque le roi de Prusse

serait entièrement dégagé de tous ses liens, et que jusque-là il n'agirait que faiblement; qu'en échange de cette conduite passive des Prussiens sur le Rhin, il serait à désirer que la république française usât de ménagements pour les possessions prussiennes en Westphalie, et même de complaisance dans l'invasion présumée de la Hollande; que, bien que des contestations entre Möllendorf et les commissaires anglais eussent été replâtrées, la mésintelligence la plus décidée régnait entre les cours de Berlin et de Londres. »

ositions des issances iennes.

C'était le premier pas dans une voie où nous verrons bientôt le cabinet prussien avancer rapidement, et que devaient aplanir les événements qui se passaient à Paris.

Sur la frontière d'Italie, les républicains avaient une supériorité numérique importante, et les deux armées des Alpes et d'Italie, grossies par une partie des troupes rendues disponibles par la prise de Toulon et par les effets de la levée en masse, ne comptaient pas moins de 75,000 hommes à l'ouverture de la campagne (1).

Les Piémontais avaient environ 45,000 hommes sur pied, sans compter un corps auxiliaire de 8,000 Autrichiens; comme il leur fallait garder un certain

(1) Chiffre de Jomini; plus haut nous avons donné un chiffre un peu plus faible, qui est celui que donne le tableau pour le mois de germinal an II.

nombre de places, ils pouvaient mettre en ligne tout au plus 40,000 combattants.

Le cabinet de Vienne avait fait peu d'efforts pour la défense du Piémont; et, bien qu'il comptât 45,000 soldats en Italie (1), il n'en avait engagé qu'un très-petit nombre, car il ne voulait pas supporter sur ce point le principal poids de la lutte, en même temps qu'il désirait profiter des circonstances critiques du moment pour augmenter ses possessions et son influence dans la Péninsule. Il insistait donc vivement auprès de tous les États italiens, et notamment des plus puissants, Naples et Venise, pour qu'ils missent des troupes sur pied. En même temps il cherchait à obtenir la rétrocession par le Piémont de certaines parties du Milanais que la politique de la maison de Savoie était parvenue à lui arracher « feuille à feuille (2) » pendant le cours du dix-huitième siècle.

Mais ces demandes trouvaient des résistances. A l'exception du royaume de Sardaigne, le complet défaut d'organisation militaire des États italiens ne leur permettait de donner aucun concours à la coalition; Naples fournissait à peine quelques centaines d'hommes, et Venise persistait à maintenir sa neutralité.

Le Piémont se débattait contre les prétentions autrichiennes; de son côté, le cabinet impérial refusait

(1) Chiffre de Vivenot.

(2) On sait que le premier roi de Sardaigne comparait le Milanais à un artichaut qu'il fallait manger feuille à feuille.

de faire marcher en avant ses troupes tant que ses exigences ne seraient pas satisfaites. A Turin, la situation était des plus critiques; le crédit public était épuisé par plusieurs emprunts faits à l'intérieur, à Genève, en Hollande; le trésor était vide; le papier-monnaie créé par l'État perdait 20 à 25 pour cent. Le cabinet, réduit aux derniers expédients pour se procurer des ressources, se croyait sous le coup immédiat d'une invasion française; il craignait un soulèvement intérieur; un complot ourdi par les amis des Français avait été découvert, et plusieurs des conjurés subirent une condamnation capitale. Il fallut céder aux exigences d'un allié dont le concours était indispensable, et, le 23 mai, un envoyé piémontais signa à Valenciennes un traité avec l'Autriche, par lequel il était convenu que les conquêtes qui seraient faites dans le sud-est de la France seraient abandonnées à la Sardaigne, tandis que l'Autriche recevrait dans le Novarrais et le Tortonais une extension de territoire moitié moindre que celle qu'obtiendrait son allié. A cette condition, l'empereur enverrait en Piémont un corps auxiliaire de 30,000 fantassins et de 1,200 cavaliers (1).

Traité d'alliance entre Sardaigne et Autriche.

Pendant que le temps se perdait à cette négociation, les républicains attaquèrent. A l'armée d'Ita-

(1) Je n'ai pu me procurer le texte du traité, L'analyse que j'en donne est tirée du livre de M. de Sybel et des dépêches d'un agent français en Suisse.

lie, le vieux général Dumerbion obéissait à l'influence de Bonaparte qui commandait son artillerie. Ce jeune homme, auquel sa brillante conduite à Toulon avait valu le grade de général, mettait en avant un plan digne de lui, et qui était fondé sur le principe posé dans les mémoires dictés à Sainte-Hélène, que l'avantage dans la guerre des montagnes est pour celui qui est sur la défensive, et que, pour forcer l'ennemi à évacuer une position importante, il faut, non pas l'attaquer de front, mais le menacer en prenant des positions en arrière de lui. En conséquence, les Français se portèrent en grand nombre sur leur droite, et, sans respecter la neutralité génoise que les coalisés venaient de violer si cruellement en s'emparant de la *Modeste* dans le port même de Gênes, ils écrasèrent la gauche de l'ennemi, et s'emparèrent des sommets des Alpes, vers les sources du Tanaro; ils menaçaient ainsi les communications des Piémontais qui, effrayés, s'empressèrent d'abandonner leurs lignes redoutables de Saorgio, et de repasser les montagnes. Les républicains se trouvèrent par ces manœuvres maîtres des points culminants à partir du col de l'Argentière, jusqu'au lieu où la chaîne change de nom, et prend celui d'Apennin (7 avril, 8 mai).

Commencement de la campagne de 1794 sur les Alpes

L'armée des Alpes n'était pas moins heureuse, et occupait les passages du petit Saint-Bernard (24 avril) et du mont Cenis (14 mai). Mais par des

causes mal expliquées les deux armées républicaines s'arrêtèrent après ces premiers succès, et restèrent sur la défensive, alors que, si elles eussent été réunies sous un même chef et conduites vigoureusement, elles eussent pu obtenir des résultats considérables en envahissant le Piémont.

nmencement de ampagne e 1794 sur Pyrénées.

Sur les Pyrénées, les succès des Français n'étaient pas moins importants. En Roussillon, l'armée espagnole, malgré ses éclatants avantages à la fin de décembre, n'était pas en état de rien entreprendre. Réduite à 25,000 hommes par le fer de l'ennemi et surtout par la maladie, elle ne recevait pas de renforts. L'enthousiasme témoigné d'abord par le peuple espagnol pour la guerre était tombé; les enrôlements volontaires avaient cessé, et il avait fallu recourir au recrutement forcé qui, comme toujours, rencontrait dans la péninsule une grande résistance. Le cabinet de Madrid, réduit à une pénurie extrême, était obligé d'avoir recours à de larges émissions de papier monnaie (1). Pour comble de malheur, l'habile général auquel on devait le succès de la campagne de 1793, Ricardos, succombait à la fatigue, et son successeur, le comte de La Union, officier distingué, n'avait point cependant les qualités qui font les grands capitaines.

L'armée française n'était pas non plus au com-

(1) Pour une somme de 270,000 millions, suivant Jomini.

mencement de la campagne dans un état très-redoutable ; elle avait éprouvé de grands revers et subi des pertes sensibles ; découragée par ses échecs, elle campait sous les glacis de Perpignan. L'arrivée d'un nouveau chef, de Dugommier, le vainqueur de Toulon, vint bientôt changer la face des choses. Sous l'impulsion de cet habile général, le moral de l'armée se releva, et, après l'arrivée des renforts envoyés par le Comité de salut public, et notamment d'une partie des troupes qui avaient pris Toulon, 35,000 hommes bien organisés se trouvèrent prêts à entrer en campagne à la fin de mars. L'armée opposée était à peu de chose près égale en nombre. Toutefois ce ne fut qu'au commencement de mai que Dugommier tenta une grande attaque contre l'ennemi retranché sur la ligne du Tech. Son plan réussit complétement ; à la suite d'une série de combats heureux, les Espagnols furent rejetés de l'autre côté de la frontière, abandonnant aux Français 140 pièces de canon, de nombreux bagages et 1,500 prisonniers (30 avril — 6 mai). Ces événements eurent pour conséquence l'investissement de Collioure, de Port-Vendre et du fort Saint-Elme ; 7,000 hommes, formant la garnison de ces places qui n'en font pour ainsi dire qu'une, furent obligés de se rendre le 26 mai, et renvoyés dans leur patrie en promettant de ne pas servir contre la république pendant le cours de la guerre. Les deux mois suivants s'écou-

lèrent sans que sur cette frontière aucun combat décisif eût été livré. Les Français se contentèrent de bloquer Bellegarde, tandis que les Espagnols cherchaient à réparer leurs pertes récentes.

Aux Pyrénées occidentales, ni l'une ni l'autre des armées ne fut en état, au commencement de la campagne, de prendre une vigoureuse offensive ; mais, à la suite d'une attaque malheureuse dirigée par les Espagnols contre les Français à la Croix des Bouquets (23 juin), le général Caro, qui cependant depuis un an avait montré un vrai mérite dans la conduite de la guerre, tomba dans la disgrâce de son gouvernement, et fut remplacé par un vieillard incapable, le comte de Colomera. Cette mesure ne tarda pas à porter des fruits funestes.

ntinuation de la erre civile ı Vendée.

Malgré la destruction de la grande armée vendéenne au Mans et à Savenay, l'insurrection de l'Ouest ne cessait d'être un grand embarras pour la Convention, et de paralyser des forces considérables. Sans doute on ne devait plus voir 40,000 royalistes, avec de la cavalerie et de l'artillerie, livrer et gagner des batailles contre des troupes réglées, mais des bandes redoutables harcelaient sans relâche les républicains. Au sud de la Loire, Charette jouait le premier rôle dans cette guerre de partisans où il excellait ; il commandait toute la partie occidentale de la Vendée. Dans le Bocage, La Rochejaquelin avait trouvé la mort peu de temps après avoir repassé la Loire,

dans un combat si obscur que la date ne peut en être fixée avec certitude; Stofflet et Marigny lui succédèrent. Au bout de peu de temps, le premier de ces chefs, jaloux du second, le fit arrêter, condamner par un conseil de guerre, et exécuter comme coupable de désobéissance. A la suite de cet événement, la Vendée fut partagée en trois chefs, Charette dans le Marais, Stofflet dans le Bocage, et Sapinaud dans le pays intermédiaire.

De part et d'autre, l'acharnement était extrême et la guerre sans merci. Bonchamps, Lescure, La Rochejacquelein, qui étaient parvenus par leur influence à maintenir une certaine humanité parmi leurs soldats, étaient morts, et les royalistes, exaspérés par la violence de leurs adversaires, se livraient à de terribles représailles. Ils n'atteignaient pas cependant l'implacable cruauté déployée par les républicains, qui avaient pour ordre d'anéantir par le fer et le feu la malheureuse Vendée (1), « et de ne respecter ni le sexe, ni l'âge. »

En Bretagne, dans le bas Maine, et même dans une partie de la basse Normandie, depuis le passage de la Loire et surtout depuis la dispersion de l'armée vendéenne, le pays était couvert de petites

(1) Il n'est pas de meilleure preuve à donner du délire furieux dans lequel étaient tombés certains révolutionnaires à l'égard de la Vendée, que de citer leurs propres paroles (voir la note n° 6 à la fin du volume).

bandes connues sous le nom de Chouans. Elles attaquaient incessamment les détachements isolés, s'emparaient des fonds de l'État, inquiétaient les autorités républicaines et les acquéreurs de biens nationaux. Ces mille corps dispersés avaient cependant un chef qui, s'il ne les dirigeait pas absolument, exerçait sur eux la plus grande influence. C'était un homme dont le nom a déjà figuré dans ce récit à l'occasion des troubles fédéralistes, le comte Joseph de Puisaye. Ce personnage n'était en rien semblable aux chefs qui jusque-là avaient pris part à la guerre civile. Ceux-ci étaient des hommes simples et étrangers aux combinaisons de la politique ; Puisaye, au contraire, y était rompu. Il avait longtemps vécu à la cour, et, membre de l'Assemblée constituante, il y siégea parmi les royalistes modérés. Après la déroute des fédéralistes normands, il se jeta en Bretagne, renoua les trames tissées par La Rouërie, et parvint à se faire le centre de toute l'insurrection de cette province. Après avoir essayé, mais en vain, d'y attirer la grande armée vendéenne, il avait continué, après la bataille de Savenay, à diriger les bandes grossies par les hommes qui avaient échappé au désastre. Politique consommé, il était dès le mouvement de Caen en relation avec l'Angleterre, où il avait apparu un moment après la déroute des fédéralistes; il demandait au cabinet britannique des armes et des munitions, il l'incitait vivement à tenter un

débarquement sur les côtes de France. Jusqu'à ce que ce secours étranger fût arrivé, il ne pensait pas qu'il y eût lieu de faire un effort décisif; il fallait, selon lui, se borner à tenir les Chouans en haleine.

Il faut renvoyer aux histoires spéciales le soin de rendre compte des combats multipliés et sans résultat important qui se livrèrent dans l'Ouest pendant la première moitié de 1794. Aucun n'atteignit les proportions d'une bataille. Pour faire comprendre le dommage que les royalistes causaient à la république, il suffira de dire que, durant le printemps de cette année, les forces employées contre les insurgés ne montèrent pas à moins de cent à cent vingt mille hommes. Cet état du pays rendait impossible de faire de ces troupes un épouvantail pour menacer l'Angleterre, ainsi qu'en avait eu un moment la pensée le Comité de salut public.

Combat naval du 1er juin

Sur mer, le 1er juin 1794, les navires anglais et français se mesurèrent pour la première fois depuis un an que la guerre était commencée. L'amiral Howe n'avait cessé de croiser sur les côtes de Normandie et de Bretagne, sans rencontrer la flotte de Brest. Celle-ci, après avoir été pendant l'année 1793 aux ordres de l'amiral Morand de Galles, était passée sous ceux de l'amiral Villaret-Joyeuse. Au mois de mai 1794, un envoi de plus de 200 bâtiments marchands était attendu impatiemment de l'Amérique,

car il était chargé de grains, denrée bien précieuse en présence de la famine qui sévissait en France. Villaret-Joyeuse reçut l'ordre d'aller à sa rencontre pour protéger son arrivée en France contre les attaques de Howe. Les deux escadres, également fortes de 20 vaisseaux, ne tardèrent pas à se rencontrer et se livrèrent un combat terrible. L'avantage resta aux Anglais, résultat peu surprenant, car la flotte française, privée par l'émigration et les mesures défiantes de la Convention de ses meilleurs officiers, ainsi que d'un bon nombre de canonniers occupés en Vendée, était bien inférieure en organisation. Six de nos vaisseaux restèrent aux mains de l'ennemi, et le *Vengeur* sombra après une défense héroïque, dont le souvenir est resté populaire (1). Malgré leurs avantages, les Anglais se trouvèrent trop maltraités après le combat pour tenir la mer, et ils regagnèrent leurs ports

(1) Il n'est pas de Français qui ne répète que l'équipage du *Vengeur*, plutôt que d'amener son pavillon, sombra aux cris de : *Vive la République !* Cet acte héroïque a été contesté de l'autre côté de la Manche. Il est certain en effet que la légende s'en est mêlée et qu'une bonne partie de l'équipage fut sauvée par les canots ennemis. M. Louis Blanc, qui écrivait à Londres ayant sous la main tous les documents anglais qu'il a discutés à fond, semble avoir prouvé d'une façon incontestable : que le *Vengeur* a sombré sans avoir amené son pavillon ; que beaucoup de ceux qui le montèrent furent recueillis par les Anglais, mais que le petit nombre des marins, la plupart gravement blessés, qui restaient à bord, s'enfoncèrent dans le gouffre en poussant le cri de : *Vive la République !* et en agitant le drapeau tricolore. Même réduit à ces proportions, l'épisode reste un fait dont une nation a le droit de s'enorgueillir et de garder précieusement le souvenir.

en assez mauvais état. Le convoi attendu entra peu de jours après à Brest sans difficulté.

La victoire de lord Howe excita des transports d'enthousiasme parmi ses compatriotes, et les deux chambres ne furent que les interprètes du sentiment public en adressant de chaleureux remercîments à l'amiral, à ses officiers et à ses soldats. L'orgueil national fut profondément flatté de ce succès qui attestait une fois de plus la supériorité de la Grande-Bretagne sur l'élément qu'elle regarde comme son domaine, et cet événement eut pour effet de donner de la force au parti de la guerre en réveillant les vieilles haines contre la France.

Dans la Méditerranée, la marine anglaise obtenait un avantage moins éclatant, mais plus réel. Après la prise de Toulon, l'escadre de l'amiral Hood s'était dirigée vers la Corse avec l'intention d'en expulser complétement les Français. Trois mille hommes anglais et napolitains furent mis à terre pour faire le siége des trois villes sur lesquelles flottait encore le drapeau tricolore. Elles succombèrent successivement : S. Florent, le 19 février; Bastia, le 22 mai, et Calvi la dernière, le 1er août. Conquête de la Corse par les Anglais

En Amérique, une expédition anglaise dirigée contre les Antilles françaises s'empara de la Martinique (23 mars), de Sainte-Lucie (31 mars), des Saintes (10 avril) et enfin de la Guadeloupe (21 avril). Par un heureux hasard, une expédition de Événements militaires dans les colonies

1,500 hommes, partie de Brest pour tenir garnison dans cette dernière île, parut devant la Pointe-à-Pitre peu de temps après que cette ville était tombée aux mains de l'ennemi. Le chef républicain ne s'intimida pas, et par une vigoureuse attaque reprit possession de la colonie perdue (6 juin). Au même moment, les Anglais se rendaient maîtres de Port-au-Prince, port principal de l'île de Saint-Domingue (5 juin).

Ces échecs maritimes n'étaient point assez importants pour contre-balancer les avantages que la France remportait sur terre pendant les premiers mois de la campagne de 1794. Au nord, la Belgique était conquise ; à l'est, les Prussiens reculaient jusqu'aux environs de Mayence ; au sud-est, nos soldats occupaient les sommets des Alpes ; sur les Pyrénées, Dugommier chassait les Espagnols du territoire de la république. Partout l'invasion était repoussée et la coalition vaincue. Au même moment, Robespierre et ses plus chauds partisans portaient leurs têtes sur l'échafaud. Le pouvoir allait revenir aux mains d'hommes d'opinions moins extrêmes, et avec qui il ne serait pas impossible à l'Europe de s'entendre. Tout autant que les succès de nos armes, cette circonstance devait donner à réfléchir à ceux des cabinets coalisés que fatiguait une lutte onéreuse et sanglante. Certes la guerre était loin d'être finie, mais l'ère des négociations commençait.

FIN DU TOME SECOND DE LA DEUXIÈME PARTIE.

NOTE I.

(Page 2.)

Des ouvrages relatifs à l'histoire de la période révolutionnaire récemment publiés en Allemagne.

L'histoire diplomatique de l'Allemagne, à l'époque de la révolution française, a été, dans ces derniers temps, le sujet de travaux très-nombreux et très-importants. Je les ai consultés avec le plus grand fruit, et je dois rendre témoignage du service qu'ils m'ont rendu. Malheureusement les divisions de nos voisins n'ont pas été étrangères à l'ardeur qu'ils ont apportée à l'étude d'un passé encore récent.

La lutte entre l'Autriche et la Prusse n'a pas eu seulement les champs de bataille pour théâtre, les historiens comme les soldats des deux camps se sont livrés des combats inspirés par une vive passion politique.

L'époque de notre révolution devait, plus qu'aucune autre, être présentée sous des couleurs différentes par les écrivains des divers partis, car c'est alors que les Français ont

conquis la rive gauche du Rhin, dont ils sont restés maîtres pendant près de vingt ans. Ce souvenir est particulièrement amer pour les patriotes allemands, et la conclusion de la paix de Bâle, par laquelle, pour la première fois, un souverain allemand a reconnu l'abandon d'une portion du territoire national, reste pour eux un des faits les plus humiliants de leurs annales. Pour nous, comme pour la grande majorité des historiens, les causes de ces événements considérables sont simples : elles sont indiquées par le bon sens dont les vues sont ici, comme presque toujours, confirmées par l'étude attentive des faits. Les Français se sont rendus maîtres des territoires voisins parce qu'ils étaient soutenus par la force des idées dont ils étaient les représentants; parce que leurs armées, animées de l'esprit nouveau, organisées d'après les principes nouveaux, ont été, à partir de 1794, et par les qualités de leurs généraux et par celles de leurs soldats, supérieures aux autres armées européennes; parce qu'enfin ils obéissaient à une impulsion unique, tandis que les cabinets européens, dirigés par des vues différentes, ne savaient pas faire concorder leurs efforts.

Mais les historiens allemands n'expliquent pas ainsi des revers poignants pour l'amour-propre national. Ils sont d'accord pour admettre que l'ennemi héréditaire (Erbfeind) n'a pu, par ses propres forces, conquérir les bords du Rhin. Ils méconnaissent systématiquement aussi bien la puissance de propagande des idées de 1789 que la supériorité de nos armées, supériorité difficilement contestable cependant à partir de 1794. — Si les républicains se sont emparés d'un lambeau de la patrie, la faute en est à la trahison. Qui l'a commise? Est-ce la Prusse? est-ce l'Autriche? C'est là le point qui a donné lieu à la plus ardente polémique.

Pour en bien comprendre les incidents, il faut rappeler quels sont les trois partis qui, dans ces derniers temps, ont divisé nos voisins d'outre-Rhin : les particularistes, les petits Allemands et les grands Allemands.

Les particularistes sont les partisans de l'autonomie des différents États qui divisent l'Allemagne. Ils ne veulent entre ceux-ci que le lien d'une confédération plus ou moins analogue à celle qui existait en 1866, et sont opposés à la prédominance absolue d'aucune des deux grandes puissances. On peut rattacher à ce parti les Autrichiens en général, qui n'ont jamais prétendu absorber dans leur empire tout le reste de l'Allemagne, et ont toujours borné leur ambition à exercer leur influence sur les autres gouvernements allemands sans les faire disparaître.

Les petits Allemands veulent une Allemagne unie sous le sceptre du roi de Prusse, et ils en excluent l'Autriche. C'est leur politique qui a triomphé à Sadowa et qui prévaut aujourd'hui.

Les grands Allemands désirent l'unité de tous les peuples parlant un idiome teutonique ; dans ce grand État se fondraient la Prusse aussi bien que les provinces allemandes de l'Autriche.

Le débat entre ces divers partis, au sujet de la paix de Bâle et des événements qui ont précédé, a commencé en 1853, quand M. Henri de Sybel, aujourd'hui professeur à l'université de Bonn et député au parlement de l'Allemagne du Nord, a publié une histoire de l'époque révolutionnaire (Geschichte der Revolutionzeit von 1789 bis 1795) qui n'a pas eu moins de trois éditions en Allemagne, et a été traduite en anglais et en français. J'y ai fait de nombreux emprunts et eu plus d'une fois occasion de rendre témoignage à la valeur de ce livre. L'auteur s'est livré à des recherches approfondies ; il a eu l'accès le plus large aux archives de Berlin ; il a pu consulter des documents anglais et hollandais, et les archives de Paris lui ont été ouvertes à plusieurs reprises. Mais, une fois justice rendue à la valeur incontestable de cet ouvrage, il faut reconnaître qu'il est fortement entaché d'esprit de parti. C'est un long réquisitoire contre l'Autriche, qui y est constamment accusée d'avoir été

cause, par sa politique perfide, des malheurs subséquents de l'Allemagne et des succès de la France. Aussi son auteur doit-il être mis au nombre de ceux qui ont préparé l'opinion à accueillir favorablement les victoires de la Prusse et mérité le surnom de die kleindeutschen Geschichtsbaumeister (mot à mot : bâtisseurs de l'histoire petits Allemands).

M. Sybel ne fait pas, d'ailleurs, mystère de ses opinions. « Ce n'est pas, » disait-il, dans un écrit publié en 1862, « parce que j'appartiens au parti national (1) que je cherche à dénigrer le vieil empire; mais c'est, au contraire, parce que tout le passé m'a montré que la politique impériale avait été le tombeau de notre nationalité, que je cherche à démontrer que je préfère une petite Allemagne de 35 millions d'habitants à un grand État hongro-slavo-allemand de 70 millions (2). »

Après Sadowa, il se vantait d'en avoir désiré antérieurement toutes les conséquences (3). « J'ai dit, il y a longtemps, » écrivait-il en 1868, « que les intérêts de l'Allemagne et ceux de l'Autriche n'étaient point identiques, que la prédominance et le gouvernement de l'Autriche en Allemagne étaient également nuisibles à toutes deux; que leurs intérêts bien entendus, dans les points principaux de la politique

(1) Autrement dit, parti petit allemand.

(2) Nicht weil ich mich zu den Ansichten der nationalen Partei bekenne, suche ich das alte Kaiserreich herabzusetzen, sondern umgekehrt, weil mir alle Vergangenheit die kaiserliche Politik als das Grab unserer Nationalwohlfahrt gezeigt hat, ziehe ich das kleine Deutschland von 35 Millionen dem großen Deutsch-Ungarn-Slavenlande von 70 Millionen vor.

(3) Daß die realen Interessen Deutschlands und Oesterreichs nicht identisch seien, und also die bisherige Lenkung und Beherrschung Deutschlands durch Oesterreich ein unnatürliches, für beide Theile schädliches Verhältniß bilde, und sodann, daß ihre wohlverstandenen Interessen in den wichtigsten Punkten auswärtiger Politik parallel gehen und also nach der Lösung jenes unnatürlichen Verhältnisses eine enge, aufrichtige und ewige Allianz beider Mächte in der Natur der Dinge liege. Das Jahr 1866 hat den ersten Theil dieser Ueberzeugung bekräftigt, und ich habe keinen wärmeren Wunsch für unsere Zukunft, als daß die zweite Hälfte in möglichst naher Zeit eine gleich wirksame Bestätigung finden möge.

extérieure, étaient parallèles, et qu'après la dissolution d'une union contre nature il était dans la nature des choses de voir se former entre elles une alliance étroite, sincère et éternelle. L'année 1866 a sanctionné la première partie de cette opinion, et je n'ai pas de vœu plus cher pour notre avenir que de voir, dans le temps le plus prochain, s'accomplir la seconde partie de mon programme. »

Il est facile de concevoir avec quelle ardeur un auteur animé de pareils sentiments s'est déchaîné contre le cabinet de Vienne. C'est la cour impériale qui a abandonné, la première, la Belgique et la rive gauche du Rhin : elle l'a fait par une basse jalousie contre la Prusse, et par avidité de pouvoir se faire, en Pologne, une plus grosse part. Pour soutenir une pareille thèse, il importe de rabaisser les succès des Français et de les expliquer par les fautes de leurs adversaires, et non pas par leur valeur propre. Il serait trop long d'énumérer les passages où cet esprit, peu bienveillant pour nous, est évident, mais il suffira de citer le récit des batailles de Valmy, de Jemmapes, de Hondschoote, de Wattignies, de Tourcoing, de Fleurus surtout, qui, sous la plume de l'écrivain allemand, se transforme en une bataille indécise où nos soldats se conduisirent mal. Ce qui donne à ces attaques une valeur sérieuse, c'est qu'elles sont appuyées sur des documents authentiques habilement choisis et analysés.

Certes, ce serait commettre la plus grave des injustices que de voir dans le livre de l'éminent historien un pamphlet anti-autrichien : il a cherché la vérité et l'a souvent révélée, mais parfois aussi ses yeux obscurcis par la passion politique l'ont égaré. La méthode qu'il a adoptée est d'ailleurs très-propre à entretenir des illusions. M. de Sybel puise presque exclusivement ses informations dans des dépêches diplomatiques. Or, si cette source est souvent précieuse, elle ne laisse pas que d'être dangereuse, parce qu'il est facile de trouver ce qu'on veut dans les renseignements contra-

dictoires qu'elle fournit. Cela s'explique facilement. En pareille matière il s'agit ou de faits racontés, ou de sentiments exprimés. Quant aux faits, ils sont souvent mal présentés dans les dépêches, soit que l'écrivain ait reçu des informations inexactes, soit qu'il ait vu avec les yeux de la passion, soit qu'il ait voulu dissimuler la vérité, car, trop fréquemment, les agents diplomatiques, obsédés de la pensée qu'ils obtiendront les faveurs de leurs supérieurs en mandant non ce qui est, mais ce qui plaît, atténuent ou même dénaturent les événements qu'ils savent désagréables à leurs gouvernements. Quant à l'expression des sentiments et des intentions, les dépêches peuvent plus souvent encore induire en erreur. Si elles émanent de tiers, il est facile de comprendre combien souvent on se trompe sur les vues d'autrui, surtout lorsqu'il s'agit de pénétrer la pensée d'hommes d'État intéressés et habitués à la cacher. Si les dépêches sont l'œuvre de celui même dont on veut connaître les plans et les passions, il existe encore des causes sérieuses d'erreur. D'abord, l'écrivain peut vouloir dissimuler, et, à cet effet, recourir aux nuances infinies que comporte le langage humain depuis l'atténuation légère jusqu'au mensonge pur et simple. En second lieu, quand la correspondance est sincère, elle reproduit la pensée avec ses variations et ses contradictions qnotidiennes. Il devient alors embarrassant de distinguer les sentiments réels des impressions fugitives. Prenons un exemple qui rendra la démonstration plus claire, celui des négociations qui précèdent une déclaration de guerre. Presque constamment, entre le moment où un des adversaires a pris le parti de rompre et celui de la rupture, il s'écoule une période plus ou moins longue pendant laquelle les rapports n'ont pas cessé; souvent il existe des pièces émanant de celui qui est le plus décidé à commencer les hostilités protestant de ses sentiments conciliants, et témoignant d'efforts sincères pour conserver la paix. Et ce n'est pas là toujours de la fausseté : il n'est guère d'homme, tel

corrompu soit-il, qui, au moment de faire les démarches qui entraînent irrévocablement après elles une effroyable effusion de sang, n'éprouve une certaine hésitation que ne peut manquer de trahir sa correspondance. Dans ce cas comme dans bien d'autres, c'est affaire à l'écrivain de démêler dans les dépêches la vraie pensée des auteurs, et c'est là une des tâches les plus difficiles qui puissent lui incomber. Elle devient surtout ardue si l'historien n'est pas dans un état complet d'impartialité. Il peut alors, avec bonne foi, donner créance, entre deux versions, comme à la plus plausible, à celle qui flatte ses passions. C'est là un écueil que M. de Sybel n'a pas su toujours éviter; mais, malgré ce défaut, son livre reste une œuvre très-considérable que devront désormais connaître tous ceux qui écriront l'histoire de la révolution française.

Peu après l'ouvrage de M. de Sybel parut un livre justement estimé de l'autre côté du Rhin, l'*Histoire d'Allemagne depuis la mort de Frédéric le Grand* (Deutsche Geschichte seit dem Tode Friedrichs des Großen), par Hauser. Dans l'avant-propos qui précède la quatrième édition de son ouvrage, édition posthume, l'éditeur déclare que « Hauser, le premier, a appris aux Allemands à considérer leur histoire avec des yeux allemands, tandis qu'auparavant ils l'apprenaient dans les livres partiaux des Français. » Ce livre est écrit dans l'esprit le plus favorable à la Prusse, et la représente sans cesse comme la puissance appelée à diriger l'Allemagne dans les voies de la gloire et de la prospérité.

On peut classer aussi comme appartenant au parti de la petite Allemagne, ou pour mieux dire de la Prusse, M. de Witzleben, officier supérieur au service de cette puissance, qui a publié une *Histoire du prince de Cobourg,* fruit de longues recherches dans différentes archives d'Allemagne. Ce livre raconte avec détail les événements militaires dont la Flandre et la Belgique ont été le théâtre pendant les campagnes de 1793 et de 1794, et contient plus d'un fait jus-

qu'ici inconnu. Il est écrit avec autant de modération qu'il est possible d'en demander à un militaire qui raconte une guerre malheureuse pour sa patrie et pour son héros. L'auteur, très-versé dans les choses de la guerre, ne s'est pas livré aux passions haineuses et jalouses à l'égard de la France qui, trop souvent, déparent les ouvrages d'ailleurs estimables d'écrivains de sa nation. Sans être favorable à nos soldats, il leur rend, à l'occasion, justice. Un jeune officier français qui traduirait cet ouvrage, en l'accompagnant de quelques notes, rendrait un grand service à ses camarades en mettant à leur portée cette œuvre instructive.

L'ouvrage de M. de Sybel n'est pas resté sans réponse. Un officier autrichien, M. de Vivenot, a publié, en 1864, un ouvrage intitulé *le Duc Albert de Saxe-Teschen*, feld-maréchal de l'empire, dont le titre véritable, l'auteur le reconnaît lui-même, devrait être histoire de la paix de Bâle, « de cette paix malheureuse, » dit-il, « qui renfermait le germe de l'abaissement et de l'asservissement de l'Allemagne par la France (1). » Le but de cet ouvrage est de faire connaître tout le sang que l'Autriche a versé pour l'empire d'Allemagne (der Verblutung Oesterreichs für das deutsche Reich), d'établir qu'elle n'a eu qu'un but : hâter l'union de l'empire et fonder la considération, la puissance et la grandeur de l'Allemagne. C'est la Prusse qui a causé tout le mal; c'est elle qui, par les lenteurs calculées de ses généraux, a amené les malheurs du fatal traité.

M. de Vivenot a eu accès aux archives de Vienne, que le gouvernement autrichien a naturellement refusées à un ennemi aussi déclaré que M. de Sybel, et, appuyé sur des pièces positives, l'officier autrichien a mis à néant plus d'une assertion hostile de l'écrivain prussien.

Après Sadowa, en 1868, un auteur appartenant au parti

(1) Des unseligen Baseler Friedens, welcher zur Erniedrigung und Knechtung Deutschlands durch Frankreich den unheilvollen Keim in sich trug.

de la grande Allemagne, M. Hermann Huffer, est venu exprimer une opinion sur les problèmes historiques débattus entre MM. de Sybel et Vivenot, dans un volume intitulé : *l'Autriche et la Prusse en présence de la révolution jusqu'à la paix de Campo-Formio* (Destreich und Preußen gegenüber der französischen Revolution bis zum abschluß des Fried ens von Campo Formio).

Laissons-le juger ses adversaires et exprimer lui-même ses opinions (1) : « MM. de Sybel et Hauser déclarent hautement que c'est par la séparation entre l'Autriche, la confédération des États allemands, et sous l'influence et la conduite de la Prusse, que notre nation doit améliorer son sort et réaliser l'espoir si longtemps trompé de son unité. Tous deux ont beaucoup travaillé dans cette pensée, et il est difficile de mettre en doute que par leurs travaux historiques ils ont

(1) Sie bekennen sich aufs entschiedenste zu der Ansicht, daß nur mit dem Ausscheiden Oesterreichs aus der deutschen Staatenverbindung, durch den Einfluß und unter der Führung Preußens die Geschicke unserer Nation sich zum Besseren wenden, und die lange getäuschte Hoffnung auf eine staatliche Einigung sich erfüllen könne. Beide haben vielfach für diesen Zweck gewirkt, und nicht leicht wird Jemand in Abrede stellen, daß auch diese historischen Werke in gleichem Sinne wirken sollten und wirksam geworden sind. Es ist schon bemerkt, daß die Gegner Preußens, indem sie die Verhältnisse längst vergangener Jahre auf die Gegenwart übertragen, den Abschluß des Baseler Friedens und die ihm folgende neutrale Stellung als eine Schmach für diesen Staat, und als einen Grund bezeichneten, um dessentwillen auch in Zukunft für Deutschland nichts von ihm zu hoffen sei. Diesen Vorwurf suchte man zu entkräften, indem man die Ursachen, die den Entschluß zum Frieden entstehen ließen, deutlicher hervorschob, und zugleich den Nachweis führte, daß auch seit der Beendigung des Krieges keineswegs zwischen Preußen und Frankreich ein so enges Verhältniß bestanden habe, als nur zu häufig seit den ersten Jahren angenommen und mit bitterm Tadel wieder und wieder ausgesprochen war. Vornehmlich glaubte man aber die Entschuldigung Preußens in heftigen Vorwürfen gegen Oesterreich zu finden, welches durch eine neidische, treulose Politik, insbesondere rücksichtlich der polnischen Angelegenheiten, die Fortdauer eines Bündnisses für Preußen unmöglich und den Frieden unumgänglich gemacht habe. Mit Vorliebe hob man dann hervor, Oesterreich selbst habe noch weit Aergeres als diesen Frieden sich erlaubt, indem es zunächst die Niederlande ohne Noth dem Feinde preisgegeben, dann sich stets geneigt erwiesen habe, gegen den Erwerb Baierns oder bedeutende Vortheile in Italien den Franzosen das linke Rheinufer auszuliefern, um endlich in den Verträgen von Leoben und Campo Formio diese Geneigtheit in der schmachvollsten Weise zu bethätigen.

voulu agir et ont effectivement agi en ce sens. Les adversaires de la Prusse, quand ils ont voulu tirer parti des événements passés au profit du temps actuel, ont présenté la conclusion de la paix de Bâle et l'attitude de neutralité gardée ensuite par la Prusse comme une honte pour cet État et une preuve que l'Allemagne n'avait rien à en attendre dans l'avenir. Les auteurs précédemment nommés ont cherché à atténuer ce reproche en exposant d'une façon plus nette les causes qui ont amené la conclusion de la paix, et en établissant qu'il n'a pas existé entre la Prusse et la France, après la guerre, une aussi étroite alliance qu'on l'a communément admis d'abord, et qu'on l'a répété avec un blâme sévère. Ils ont cru assurer la défense de la Prusse en élevant contre l'Autriche de violents reproches, en l'accusant d'avoir, par une politique envieuse et sans foi, particulièrement dans la question polonaise, rendu une alliance avec la Prusse impossible et la paix inévitable. Ils ont dit que l'Autriche avait fait bien pis quand elle avait, sans nécessité, abandonné les Pays-Bas à l'ennemi, quand elle s'était montrée disposée à livrer aux Français la rive gauche du Rhin en échange de l'acquisition de la Bavière, ou d'avantages importants en Italie, et quand elle avait accompli ce désir de la façon la plus honteuse par la conclusion des traités de Campo-Formio et de Leoben. »

Quant au livre de M. de Vivenot, M. Huffer reconnaît qu'il a apporté plus d'une preuve utile à la défense de sa patrie; mais il lui reproche surtout d'avoir cherché ses moyens d'apologie dans des accusations portées contre la Prusse, tandis que l'officier autrichien ne trouve dans le cabinet de Vienne qu'honneur, fidélité au devoir, persévérance (Edelmuth, Pflichttreue, Beharrlichkeit), et il ne voit, de l'autre côté, que « méchanceté, mensonge, trahison » (Bosheit, Lüge, Verrath). Relativement au point capital de la conclusion de la paix de Bâle, M. Huffer ne reconnaît pas à M. de Vivenot une grande compétence, puisque les pièces de cette négociation

sont aux archives de Paris et de Berlin, qu'il n'a pu consulter et qui ont été ouvertes à ses adversaires.

L'écrivain grand Allemand, qui voudrait voir toutes les forces allemandes unies en un faisceau, déplore ces débats. Quel triomphe peut en tirer l'étranger! « N'est-ce pas assez que dans le passé la France ait su établir sa suprématie, surtout en armant Allemand contre Allemand? Faut-il que, dans le présent, le souvenir des événements passés réveille et ravive les vieilles querelles (1)? » Tandis que d'autres nations cherchent des motifs d'union dans leur histoire, « faut-il que la moitié de la nation allemande n'ait trouvé rien d'assez noir à reprocher à l'autre, et ait dénoncé à l'étranger les fautes et les défaillances de ses compatriotes, avec satisfaction, avec exagération (2)? »

M. de Huffer a donc abordé l'étude de la diplomatie allemande pendant la période qui s'étend de 1789 à 1797, avec la pensée de garder la neutralité entre l'Autriche et la Prusse, et surtout de repousser les accusations dirigées contre toutes deux, « car, dit-il, chacun des deux partis a raison d'ordinaire quand il se défend, tandis qu'il tombe dans l'erreur et la partialité aussitôt qu'il attaque (3). » C'est donc dans le but de glorifier l'Allemagne que M. Huffer a compulsé les archives de Paris, de Vienne et de Berlin. Il est juste de reconnaître que son ton est plus modéré que celui des écrivains prussiens précédemment cités.

(1) Denn nicht genug, daß in jenen älteren Tagen Frankreichs Uebergewicht hauptsächlich dadurch entschieden wurde, daß es gelang, Deutsche gegen Deutsche aufzuregen, und die durch Zwietracht und Mißtrauen gelähmten Kräfte eine nach der andern zu überwinden, und möchte jetzt erfahren, daß selbst die Erinnerung, die geschichtliche Darstellung jener Ereignisse, die alte Zwietracht aufs Neue zu entfachen.

(2) Daß die Hälfte der Nation der andern nichts Schlechtes genug vorzuwerfen wußte, daß man selbst dem Auslande gegenüber die Fehler und Demüthigungen der eigenen Landsleute mit Behagen, ja mit Uebertreibungen ausmalte.

(3) Beide Parteien, gewöhnlich im Rechte, sind, so lange sie auf die Vertheidigung sich beschränkten, sobald sie zum Angriff übergehen, zugleich auch der Einseitigkeit und dem Irrthum sich ausgesetzten.

M. de Sybel a répondu tout récemment, en 1868, aux attaques de MM. de Vivenot et Huffer, dans un nouvel ouvrage intitulé : l'Autriche et l'Allemagne pendant la guerre de la révolution (Oestreich und Deutschland im Revolutionskrieg). Très-violent contre la première, il a gardé plus de mesure vis-à-vis la seconde.

M. de Vivenot vient, à son tour, de répliquer (1869) en publiant, sous le titre de *Thugut, Clerfayt et Wurmser*, un volume qui est une nouvelle apologie de la conduite des hommes d'État et des généraux autrichiens pendant la durée de la première coalition. Cet ouvrage met au jour un grand nombre de documents importants empruntés aux dépôts publics de Vienne.

L'énumération des ouvrages relatifs à l'époque de la Révolution, qui ont paru en Allemagne depuis quelques années, serait incomplète si je ne citais le volume de correspondances diplomatiques publié à Gotha, en 1867, par le docteur Ernest Hermann, professeur de l'université de Marbourg (Diplomatische Correspondenzen aus der Revolutionszeit 1791-1797). La plus grande partie des pièces contenues dans ce recueil sont tirées des archives de Londres, de Berlin et de Dresde. On peut adresser à l'éditeur un assez grave reproche, c'est d'avoir traduit en allemand un grand nombre de documents qui, comme c'était l'usage presque général en Europe à la fin du dix-huitième siècle (1), ont été originairement écrits en français. On conçoit facilement, en effet, que ces pièces perdent à passer d'une langue, reconnue unanimement

(1) Comme preuve de l'emploi habituel de notre langue dans les affaires politiques, on peut citer le début d'une lettre écrite le 18 juillet 1794 au prince de Cobourg par l'électeur-archevêque de Cologne, l'archiduc Maximilien d'Autriche, un propre oncle de l'empereur : « Votre Excellence m'excusera, dit-il, si, en écrivant à un prince allemand, je me sers de la langue allemande qui m'est bien plus familière que le français.

« Euer Liebden wird nicht verüblen, wenn ich mich der deutschen Sprache, die mir geläufiger als die französische, gegen einen deutschen Fürsten bediene. »

comme la plus claire de toutes, en une autre à laquelle on a souvent reproché son obscurité.

En présence de pièces également authentiques présentant les mêmes faits dans un jour entièrement différent, l'embarras est réel pour l'écrivain qui n'est ni Prussien ni Autrichien, et qui veut chercher la vérité. Ici l'abondance des biens est une nuisance. Au milieu de cet amas de documents je me suis efforcé de me former une opinion, et dans mon texte j'ai présenté les faits tels qu'une étude consciencieuse me les a fait apparaître; mais, toutes les fois que j'ai eu des doutes, j'ai indiqué dans mes notes les raisons qui pouvaient faire pencher vers un sentiment différent de celui que j'ai exprimé.

NOTE II.

(Page 290).

Sur les démarches pacifiques essayées en Suisse par le Co
de salut public.

Je suis convaincu que, pendant tout le temps de l
pondérance de Robespierre, le Comité de salut publi
jamais fait aucune tentative sérieuse pour accélérer la
Cependant je regarde comme un devoir de donner au
les seules pièces qui, dans la correspondance de
conservée aux Archives des affaires étrangères, p
indiquer quelques vagues pensées de traiter et paraît
contradiction avec mon opinion.

C'est d'abord une dépêche adressée à Barthélemy
ministre des affaires étrangères, Desforgues, le 18
bre, le surlendemain même de la mort de la Reine.

tobre. — Le Ministre des affaires étrangères à Barthélemy.

publique française ne veut point conspirer avec is; forte de sa propre puissance, elle prétend les demander la paix ou les écraser. Telle est sa réso- est invariable. Elle sortira triomphante de la lutte gagée entre elle et les rois de l'Europe, ou bien velira tout entière sous les rui la Liberté.

n doit prévoir le moment où q .es-unes de ces , soit par insuffisance de moyens, soit par lassitude tion de vue ou d'intérêt, chercheraient à se déta- ligue.

oment me paraît peu éloigné; en tout cas, il est le l'accélérer, soit en répandant des germes de ntre les puissances coalisées, soit en développant xistent déjà entre elles.

faisait entrevoir à telle puissance la possibilité de nager de ses pertes, à telle autre de l'agrandir aux l'un de ses alliés; si on faisait concevoir à toutes nces ou les craintes les plus propres à les saisir ppeler respectivement à leurs vrais intérêts, il est able qu'on parviendrait bientôt à les désunir. Cet li, il ne nous resterait plus qu'à choisir parmi elles et à nous déterminer dans ce choix par l'analogie rnements et par des convenances politiques.

point important en ce moment est de diviser entre uissances coalisées et d'activer ce que déjà la force s a commencé.

arvenir à ce but, il s'agirait de se ménager des re- c les ministres et les autres personnes en crédit ifférentes cours.

verrait près d'eux, non des négociateurs, il ne peut tion de négocier, non des Français, ils ne trou-

veraient accès nulle part, mais des étrangers dont le dévouement à la République française serait bien constaté.

« Ces agents recevraient leurs missions des ministres de la République en pays étrangers. Leur objet serait de s'assurer, par tous les moyens qui seraient convenables, des véritables dispositions des Gouvernements soit à notre égard, soit à l'égard des puissances co-alliées; de chercher à pénétrer leurs vues, et de faire les ouvertures propres à ralentir d'une part l'effet des mesures habiles dont nous serions l'objet, et de l'autre à provoquer des sujets de défiance entre les puissances liguées et à faire croiser leurs intérêts. Enfin ces agents, qui n'agiraient qu'en leur propre nom, sans mandats, et qui n'auraient de titres à faire valoir que la confiance indéterminée que leur montreraient quelques-uns des agents extérieurs de la République, recevraient les propositions ou insinuations qui leur seraient faites et en rendraient compte aux ministres qui m'en transmettraient le résultat. »

Barthélemy répond le 7 brumaire qu'il n'a reçu d'aucun côté des insinuations qui pourraient tenir à la lassitude de l'ennemi. Il ne voit aucune possibilité de faire les tentatives proposées par Desforgues. Quelques jours après cependant (16 brumaire) il propose d'envoyer deux Suisses en mission secrète à la Haye et à Berlin.

A peu près au même moment un des membres du Comité de salut public, Hérault de Séchelles, alors en mission à Huningue, écrit à ses collègues :

Hérault au Comité de salut public. — 21 brumaire.

« A Dieu ne plaise que nous pensions à entamer aucune négociation avec des despotes stupides et féroces qui ne doivent recevoir de nous que la mort pour toute transaction; mais au moins nous pouvons désirer d'être mieux instruits que nous ne l'avons été jusqu'à présent. Barthélemy, si le

Comité m'autorise à l'employer sous ce rapport, me paraît l'homme le plus en état de nous transmettre directement des solutions positives sur les projets des puissances ennemies. »

Barthélemy fut autorisé à envoyer un Suisse à la Haye et un autre à Berlin; mais ce projet n'avait pas été mis à exécution quand éclata la révolution du 9 thermidor.

Tableau des effectifs d
au mois de thermi

NOMS DES ARMÉES.	MAI 1793.	JUILLET 1793.	AOUT 1793.	VENDÉMIAIRE an II, septembre-octobre 1793.	Brum[illegible] an II, octo[illegible] novem[illegible] 17[illegible]
Nord	55,000	115,000	120,000	120,000	120,[illegible]
Ardennes				36,000	[illegible]
Sambre-et-Meuse					
Moselle	65,000	70,000	65,000	60,000	65,[illegible]
Rhin	100,000	100,000	100,000	100,000	[illegible]
Alpes	30,000	39,000	40,000	45,000	50,[illegible]
Italie	26,000	26,000	20,000	20,000	[illegible]
Pyrénées occidentales	30,000	25,000	20,000	36,000	[illegible]
Pyrénées orientales	18,000	25,000	36,000	40,000	40,[illegible]
Côtes de la Rochelle ou de l'Ouest	36,000	36,000	100,000	66,000	65,[illegible]
Côtes de Brest	22,000	30,000	32,000	35,000	[illegible]
Côtes de Cherbourg	12,000	15,000			
Intérieur	3,000	2,000	1,000	1,200	1,[illegible]
TOTAL	397,000	483,000	533,000	558,200	[illegible]

III.

françaises du mois de mai 1793

(*juillet-août* 1794).

Nivose an II, décembre 1793, janvier 1794.	Pluviose an II, janvier-février 1794.	Ventose an II, février-mars 1794.	Germinal an II, mars-avril 1794.	Floréal an II, avril-mai 1794.	Prairial an II, mai-juin 1794.	Messidor an II, juin-juillet 1794.	Thermidor an II, juillet-août 1794.
144,000	145,000	145,000	222,000	221,000	182,000	196,000	113,000
	39,000	94,000	44,000		41,000	16,500	14,000
							108,000
80,000	85,00	90,000	74,000	70,000	55,000	69,000	75,000
90,000	99,000	90,000	100,000	79,000	80,000	81,000	81,000
50,000	50,000	50,000	41,000	40,000	39,000	28,000	32,000
20,000	24,000	24,000	24,000	61,000	50,009	50,000	62,000
36,000	36,000	40,000	46,000	46,000	50,000	55,000	52,000
36,000	40,000	50,000	55,000	60,000	60,000	70,500	53,000
70,000	70,000	70,080	65,000	65,000	56,000	57,000	45,500
42,000	42,000	31,000	31,000	30,000	37,000	46,000	47,800
		7,000	16,000	14,000	15,500	15,500	17,500
1,500	2,000	2,000	2,000	2,500	2,500	2,500	3,500
569,500	632,000	693,000	720,000	688,500	668,000	687,000	704,300

Il semblerait d'après ce Tableau que, si la Convention a compté quatorze armées, ces armées n'ont jamais existé simultanément.

Cependant le souvenir des quatorze armées de la République est gardé dans toutes les mémoires. J'ai cherché à me rendre compte de son origine, et j'ai trouvé qu'à la fête qui fut célébrée à la suite de la prise de Toulon le 10 nivôse an II, quatorze armées étaient représentées dans l'ordre suivant :

Armée du Haut-Rhin ; — armée du Bas-Rhin ; — armée de la Moselle ; — armée des Ardennes ; — armée du Nord ; — armée des côtes de Cherbourg ; — armée des côtes de Brest ; — armée de l'Ouest ; — armée des Pyrénées occidentales ; — armée des Pyrénées orientales ; — armée de Toulon ; — armée du Var ; — armée des Alpes ; — armée révolutionnaire.

Le Tableau ne distingue pas les deux armées du Rhin, et confond l'armée de Toulon avec celle des Alpes, et celle des côtes de Brest avec celle de l'Ouest.

En se reportant à deux mois en arrière où les quatorze armées nommées ci-dessus existaient, on pourrait en trouver une quinzième en séparant de l'armée des Alpes le corps considérable qui assiégeait Lyon.

NOTE IV.

Sur ce qui fut décidé au quartier général autrichien après la bataille de Pontachin.

Il existe deux versions parfaitement différentes de ce qui s'est passé au quartier général de l'empereur François après les affaires de Tourcoing et de Pontachin, la version prussienne et la version autrichienne.

Les Prussiens veulent prouver que la conquête de la rive gauche du Rhin a été la suite non pas des revers militaires de la campagne de 1794 qui n'eussent pas été décisifs, mais de la perfidie du cabinet de Vienne dominé par la haine jalouse de la Prusse, et préoccupé surtout de garder des forces intactes pour prendre la plus grosse part possible dans le partage de la Pologne. Selon eux, c'est après l'affaire de Pontachin qu'a été définitivement adoptée la politique dont le premier acte était l'évacuation de la Belgique. En concluant l'année suivante la paix de Bâle qui abandonnait aux

Français une portion de la patrie allemande, le cabinet de Berlin n'aurait fait que répondre aux trahisons de la cour impériale. Pour justifier cette thèse, il faut établir, ce qui ne laisse pas que d'être difficile, non-seulement que l'inaction de Möllendorff pendant toute la campagne de 1794 n'a pas été préméditée et n'a pas eu d'influence fâcheuse, mais encore et surtout que les Autrichiens ont évacué la Belgique volontairement et qu'ils n'ont pas été battus à Fleurus, bataille restée presque indécise.

Les Autrichiens soutiennent qu'ils ont vaillamment défendu la Belgique, que la fortune des armes les a trahis, et que leurs revers doivent être en grande partie attribués à la conduite ambiguë de la Prusse, et au défaut de concours des troupes de cette puissance, restées inactives au moment décisif.

Examinons les preuves données par chaque parti, et tirons aussi nos conclusions des faits qui, à mon sens, ont encore une valeur plus décisive que les documents.

M. de Sybel, le plus considérable des historiens prussiens, donne pour preuve que l'abandon de la Belgique a été définitivement arrêté à Tournay :

1° Le récit donné par M. de Pradt dans son écrit sur la Belgique, récit déclaré exact par le célèbre publiciste autrichien Gentz. Il y est dit formellement que « l'évacuation de la Belgique fut définitivement arrêtée dans un conseil tenu à Tournay le 24 mai ». Or ni M. de Pradt, ni M. de Gentz, n'étaient dans cette ville : le récit n'est donc que de deuxième main, et ne peut prévaloir contre des documents originaux. Il est même contredit par son auteur lui-même, qui écrivait à Mallet du Pan de Maëstricht, le 2 juillet, en lui annonçant la bataille de Fleurus :

« La partie du cabinet de Vienne qui ne veut pas des Pays-Bas peut prendre le dessus, et, maîtresse de Vienne, faire faire la guerre. On en reviendra au système chéri du cabinet, de se défendre en corps d'empire derrière le Rhin. L'Angle-

terre défendra ses colonies, et une armée anglaise, hollandaise, prussienne, gardera de Bade à la Meuse. »

Donc, le 2 juillet, six semaines après le conseil de Tournay et quelques jours après Fleurus, « le parti du cabinet de Vienne qui voulait des Pays-Bas » avait le dessus.

2° Une dépêche du duc d'Yorck, en date du 28 juin et par conséquent postérieure à la bataille de Fleurus (1). En pesant

(1) From the moment that the emperor's determination of quitting the army and returning to Vienna was known a visible dejection has shown itself among the Austrian troops, but particularly among the officers, who have publicly held a language expressive of the most anxious wish to terminate the war even by abandoning a country, to the preservation of which, it appears from the emperor's own conduct that he was at least indifferent.

Before the prince of Waldeck was named quarter master general, he had himself held a similar langage, which appeared to be dictated by the known sentiments of Thugut whose creature he is.

The suspicions to which the kind of language could not but give rise, have been in no small degree strengthened by an attentive observation of the conduct which the Austrians have pursued of late. Proposed movements have been desisted from, without any sufficient cause, advantages have not been pushed, but have been followed by retreats, and every pretext has been laid hold of to withdraw the Austrian troops from West Flanders, except the corps under the command of general Clerfayt, which it was indispensably requisite should remain while appearances were necessary.

Every thing belonging to the Austrian Government has been sent from Brussels to Cologne and from thence to Vienne long before there was any probability of the enemy's being able to get possession of that town.

The unfortunate action of the 26 furnishes likewise fresh ground for suspicion as the army retreated as soon as intelligence was received of the surrender of Charleroy, though had it succeded in defeating the enemy, Charleroy must have immediately fallen again into our hands.

« Depuis le moment où la détermination de l'empereur de quitter l'armée et de retourner à Vienne a été connue, un découragement visible s'est montré parmi les troupes autrichiennes et surtout parmi les officiers, qui ont tenu un langage exprimant leur vif désir de voir se terminer la guerre, même au prix de l'abandon d'un pays à la conservation duquel la conduite même de l'empereur montre qu'il est au moins indifférent.

« Avant que le prince de Waldeck ait été nommé quartier-maître général, il a tenu un semblable langage qui paraît dicté par les sentiments connus du baron de Thugut dont il est la créature.

« Les soupçons que doivent faire naître un semblable langage ont été singulièrement fortifiés par une observation attentive de la conduite des Autrichiens dans ces derniers temps. Des mouvements préparés ont été aban-

bien les termes de cette pièce, on y trouve des soupçons fondés sur certains faits, mais rien qui établisse formellement que le gouvernement autrichien eût arrêté, après l'affaire de Pontachin, l'évacuation de la Belgique. D'ailleurs, au sujet de cette pièce, comme d'autres documents anglais que nous citons plus bas, il est bon de remarquer que la crainte constante du cabinet de Londres depuis le commencement de la guerre était de voir abandonner la Belgique par l'Autriche. La première condition de l'alliance anglo-autrichienne conclue en 1793 avait été la promesse formelle du cabinet de Vienne de ne pas échanger cette province contre la Bavière; et le jeu de la cour impériale était d'entretenir l'inquiétude de la diplomatie britannique à cet égard afin de décider le cabinet de Saint-James à faire les plus grands sacrifices pour combattre victorieusement les Français en Flandre.

Il était donc naturel que l'attention de tous les agents anglais fut très-éveillée sur ce point et très-disposée au soupçon. Dans toutes leurs correspondances on trouve cette double préoccupation : la crainte que Thugut ne fût déterminé à sacrifier les Pays-Bas, et d'un autre côté la défiance que le cabinet viennois n'affectât plus d'indifférence qu'il n'en éprouvait réellement à l'égard de la Belgique, afin de tirer de l'Angleterre et de la Hollande le plus possible pour la conservation de cette province. De là, dans les dépêches

donnés sans raisons suffisantes. Des succès au lieu d'être poussés ont été suivis de retraites, et tous les prétextes ont été pris pour retirer les troupes autrichiennes de la Flandre occidentale, excepté le corps de Clerfayt, ce qui était indispensable si on voulait sauver les apparences.

« Tous les objets appartenant au Gouvernement autrichien ont été envoyés de Bruxelles à Cologne et de là à Vienne, longtemps avant le dernier échec ou avant qu'il y eût aucune chance que l'ennemi s'emparât de cette dernière ville.

« La malheureuse affaire du 26 a fourni une nouvelle matière au soupçon, car l'armée s'est retirée aussitôt qu'elle connut la prise de Charleroy, tandis que, si elle eût réussi à battre l'ennemi, Chaleroy fût de nouveau tombé immédiatement entre nos mains. »

anglaises, des appréciations contradictoires même de la part d'un même agent, et la réserve avec laquelle il faut accueillir les informations données par des hommes évidemment troublés (1).

3° Diverses dépêches prussiennes attestant que Waldeck avait dit avoir proposé à l'empereur la retraite des troupes des Pays-Bas, et que Metternich et Lascy s'étaient prononcés dans le même sens. Ces propos, en admettant qu'ils soient exactement rapportés, ne prouvent qu'une chose, c'est que, parmi les hommes d'État autrichiens, un certain nombre était resté de l'avis de Joseph II, que les provinces belges étaient une possession éloignée, difficile à défendre, habitée par un peuple remuant et peu attaché; qu'il était utile de les échanger contre des possessions plus convenables et qu'il ne fallait pas s'entêter à les conserver. Mais il ne suit pas de là que cette opinion ait prévalu dans les conseils de l'empereur et qu'elle ait été partagée par Thugut. Le ministre prussien à Vienne écrivait, le 21 juin, au roi Frédéric-Guillaume : « Je doute que les vues du maréchal de Lascy soient adoptées, et nommément le baron de Thugut et le général Rollin conservent l'espoir non-seulement que l'armée alliée pourra se maintenir dans les Pays-Bas, mais même qu'unie aux troupes de Votre Majesté (le roi de Prusse) elle pourrait envahir le territoire français (2).

Et une lettre de Thugut à Colloredo en date du 20 juillet le nie plus formellement encore : « Votre Excellence observera combien *tous ces faux bruits de notre intention d'abandonner les Pays-Bas*, accrédités par des clabaudages in-

(1) Voir les dépêches anglaises imprimées dans les mémoires tirés des papiers du duc de Buckingham.

(2) Ich bezweifle, daß man der Ansicht des Marschalls Lascy beipflichten wird, und namentlich sollen der Baron Thugut und der General Rollin noch die Hoffnung hegen, daß die alliirte Armee sich nicht nur in den Niederlanden wird halten, sondern in Verbindung mit den Truppen Ew. M. sogar in das französische Gebiet wird vorrücken können. (Dépêche citée par Hermann.)

discrets, peut-être même par d'autres intrigues et menées secrètes, auraient pu occasionner d'inconvénients. »

4° Une série de questions prises dans un mémoire de Mack, questions auxquelles il n'est pas donné de réponse. Il est évident néanmoins que, malgré sa force dubitative, cet écrit, rédigé par le général au moment où il quittait l'armée sous le désappointement du renversement de ses plans, indique sa pensée, qu'on ne peut réduire la Révolution par la force, ainsi qu'il l'espérait deux mois auparavant; qu'il faut essayer de traiter avec elle; qu'il y a intérêt à faire la paix, et que l'abandon de la Belgique est une combinaison qui peut la faciliter. Mais peut-on attacher une grande importance à un document émanant d'un homme découragé, qui d'ailleurs ne conclut pas positivement?

En somme, ces diverses pièces établissent qu'un parti puissant en Autriche était fatigué de la guerre, désirait traiter, s'il était possible, et considérait la cession ou plutôt l'échange de la Belgique comme une des conditions admissibles de la paix. Mais aucun de ces documents n'établit péremptoirement la volonté arrêtée du cabinet impérial après les batailles de Tourcoing et de Pontachin d'abandonner sans combat la Belgique aux Français. C'est à ces conclusions plus modérées que celles de M. de Sybel qu'aboutit M. de Witzleben, qui pense que jamais l'empereur n'a décidé l'évacuation des Pays-Bas, et que Thugut, en la désirant, n'a pu user pour l'amener que de moyens détournés.

Bien autrement concluants en sens contraire sont les documents autrichiens : c'est d'abord le protocole même d'un conseil tenu à Braisne-l'Alleud, le 1er juillet 1794, quelques jours après Fleurus; il y est dit :

« Le duc d'Yorck et le prince d'Orange demandent quelles sont les intentions de l'empereur pour les Pays-Bas, si on veut les soutenir ou les abandonner. »

« Sur quoi l'archiduc Charles et les généraux engagent leur parole d'honneur qu'ils n'ont aucun ordre de Sa Majesté

de quitter les Pays-Bas ni de faire une retraite précipitée, et que par conséquent ils se sentent en honnêtes gens obligés de défendre le pays aussi longtemps que les forces humaines le permettront et à toute extrémité. »

Viennent ensuite deux lettres de l'empereur. La première est écrite le 15 juillet en réponse à la communication du protocole du conseil de guerre du 1er juillet. En voici le passage le plus important : « J'ai la confiance que Votre Excellence non-seulement pense à défendre avec une fermeté inébranlable la position qu'elle occupe d'Anvers à Namur, mais qu'elle étudie et cherche infatigablement les moyens de pouvoir, à la première occasion favorable, ou dès qu'elle aura reçu des renforts, reprendre l'offensive, délivrer de l'ennemi les positions importantes des Pays-Bas qu'il a conquises, rouvrir les communications avec Mons et Condé, et d'obvier par un moyen ou un autre à la perte de forteresses conquises au prix de tant de sang et de dépenses, et particulièrement de Condé et de Valenciennes, qui me tiennent très-fort au cœur.

« L'erreur si profondément enracinée chez les alliés de mon prétendu dessein d'abandonner les Pays-Bas a fait du mal en plus d'une occasion. Un soupçon si peu fondé ne peut, ce me semble, avoir pour cause que l'incomparable étourderie avec laquelle certains officiers se sont permis d'exprimer sans aucun fondement leurs conjectures et leurs opinions sur l'état présent des choses (1). »

La lettre écrite le 31 juillet par l'empereur en réponse à

(1) Ich versehe mich folglich ganz zuversichtlich darauf, daß Euer Liebden nicht allein die dermalige Stellung von Antwerpen bis Namur mit der unabweislichsten Standhaftigkeit zu behaupten bedacht sein, sondern sich unermüdet weiter mit Erwägung und Ausfindigmachung der Mittel beschäftigen werden, um bei der ersten thunlicher Gelegenheit, oder sobald Ihnen etwa einige Verstärkungen zukommen, zu machen möglich sein wird, mit Thätigkeit wieder zu offensiven Operationen vorzuschreiten, einen so viel als möglich beträchtlichen Theil der Niederlande aufs Neue von dem Feinde zu befreien, die Communication mit Mons und Conde wieder zu

une lettre du prince de Cobourg, postérieure à la séparation de l'armée autrichienne des Anglo-Hollandais, contient des instructions à peu près analogues. Il y est parlé de l'évacuation si inattendue des Pays-Bas, du désir de conserver les forteresses conquises (1), et de la possibilité d'un retour offensif. « Que Votre Excellence, dit l'empereur, s'efforce de se maintenir en telle position qu'elle puisse facilement rouvrir avec les alliés des communications plus faciles, et reprendre immédiatement une nouvelle offensive (2). »

Enfin les instructions données par Thugut à Mercy, envoyé en mission près du gouvernement anglais à la fin de juillet, contiennent les phrases suivantes :

« L'empereur pense que ce système de marches rétrogrades, d'abandon successif de tous les postes qu'on a saisis dans ces derniers moments, ne saurait aboutir qu'à la ruine totale des affaires des alliés, et qu'il est instant de s'occuper de nouveau d'opérations offensives le plus vite possible.

. . . .

« Il est de l'intérêt le plus évident de disputer au moins à

eröffnen, und auf eine oder andere Weise dem Verluste der mit so vielem Blute und Kosten eroberten Festungen vorzubeugen, als welcher mir zuvörderst jener von Condé und Valenciennes äußerst zu Herzen gegen würde.

Der bei den Alliirten so tief eingewurzelte Irrwahn, von meinem vorgeblichen Vorsatze die Niederlande zu verlassen, hat schon in mehrerem Anbetrachte eine schädliche Wirkung hervorgebracht. Ich kann die Verbreitung eines so ungegründeten Argwohns nicht leicht einer andern Veranlassung als der unüberlegten Leichtsinnigkeit beimessen, mit welcher verschiedene Offiziere bei der Armee ihre übelausgedachten Vermuthungen und Beurtheilungen über Gegenstände aller Gattung ganz ungescheut auszutreuen sich erlauben.

(1) Unsere so unerwartet eilfertige Räumung der ganzen Niederlande.

(2) Wobey dann Euer Liebden eifrig bemüht sein wollen, sich mittlerweile jederzeit in solchen Positionen zu erhalten, so die Leichtigkeit verschaffen können, mit den Alliirten wieder nähere Communicationen zu eröffnen, und zu neuen offensiven Operationen unverweilt vorzuschreiten.

Les deux lettres du 15 et du 31 juillet, rédigées d'abord en français par Thugut, ont été traduites en allemand pour être envoyées au nom de l'empereur à leur adresse. Je n'ai eu sous les yeux que le texte allemand, qu'ont reproduit Witzleben et Vivenot.

l'ennemi cette étendue considérable de riches contrées de la Belgique qu'il vient d'envahir.

. . . .

« L'empereur a enjoint au général commandant en chef son armée de donner tous ses soins à arrêter au moins les progrès ultérieurs de l'ennemi, et à se tenir toujours en mesure de se reporter à des opérations offensives aussitôt que les circonstances le permettront. »

Ces pièces sont par elles-mêmes des actes, et, à mon avis, elles établissent péremptoirement que l'empereur n'a pas évacué volontairement les Pays-Bas.

Enfin, en consultant les faits mêmes, la multiplicité des combats soutenus par les Autrichiens non-seulement dans le premier mois de la campagne, mais encore dans celui qui a suivi la bataille de Pontachin, ne témoignent pas d'une grande disposition à abandonner un territoire qu'ils inondaient de sang. Si la Belgique était définitivement sacrifiée, pourquoi Cobourg livrait-il une bataille comme celle de Fleurus? C'est lui qui a engagé ce combat terrible avec le gros de ses forces, alors qu'il pouvait parfaitement l'éviter, et, s'il eût été vainqueur, si les Français avaient éprouvé un échec complet, comme cela parut un moment possible, à qui peut-on faire croire que les Flandres eussent été évacuées? A-t-on jamais vu dans le cours des siècles une armée triomphante abandonner aux vaincus la province, objet même et prix du conflit où il vient de l'emporter? Si les choses se fussent passées ainsi, c'eût été un fait sans précédent dans l'histoire.

Reste un dernier argument aux écrivains qui soutiennent que l'Autriche a évacué volontairement la Belgique, c'est de soutenir que la bataille de Fleurus n'a été qu'une affaire indécise et n'a pas été la cause de la retraite de Cobourg. C'est un point que j'examine dans le texte même du présent volume (page 413), et ma conclusion est que les Autrichiens ont défendu la Belgique pied à pied, avec plus de courage

que de bonheur, et n'ont cédé qu'à la supériorité des armées françaises. — C'est l'opinion adoptée par les deux militaires allemands, Witzleben et Vivenot, le premier Prussien, le second Autrichien, qui ont écrit sur cette époque.

NOTE V.

'emières négociations entre la République française et la Prusse.

[. de Sybel qui a fait connaître la lettre écrite, le
au roi pour demander à être autorisé à traiter, et
en s'appuyant sur des documents authentiques,
ric-Guillaume répondit négativement : d'où il ré-
ce prince aurait ignoré la première mission de

›nnons ici les preuves évidentes tirées des archi-
ffaires étrangères françaises, et imprimées pour la
fois, que ce départ de Schmerz coïncide avec le
›ù Möllendorff a dû recevoir la réponse à sa lettre
est difficile d'expliquer autrement la note du gé-
ssien directement contraire aux instructions de
iuillaume que par des encouragements en sens
nanant des conseillers intimes du monarque. Il
sulter, d'ailleurs, des citations de M. de Sybel que
i ne parla sérieusement au roi de négocier un ar-

mistice que le 14 août, au moment où il avait l'assurance que les ouvertures faites par Schmerz avaient été transmises au Comité de salut public.

Voici ces pièces :

Mayence, 4 thermidor an II.

Les officiers français soussignés, prisonniers de guerre, au citoyen Barthélemy.

Toute communication venant de l'ennemi étant interrompue avec nos armées, nous avons jugé qu'il fallait nous adresser à toi pour faire connaître aux représentants du peuple français près des armées et à la Convention nationale qui seule a le droit de peser, dans sa sagesse, les intérêts du grand peuple qu'elle représente, ces ouvertures qui nous ont été faites par un officier prussien de la part du ministre de cette nation résidant ici, et du commandant en chef des armées prussiennes, Möllendorff.

La lettre de l'officier prussien que nous te remettons t'indiquera le premier motif de sa demande; il nous a dit, verbalement, beaucoup d'autres choses. Mais nous lui avons observé que, n'ayant aucune mission, que les hasards de la guerre nous ayant mis entre les mains des Prussiens, nous ne pouvons que faire connaître à notre nation leurs intentions, sans nous immiscer en rien dans les résultats.

C'est ce que nous faisons aujourd'hui par ton organe, et nous ne pensions point nous adresser à personne qui serve sa patrie avec plus de zèle et de patriotisme.

Les Prussiens veulent entamer une négociation avec la France; alors qu'ils connaîtront ses intentions à ce sujet, ils enverront un délégué dans le lieu qui sera convenu, et

jusqu'à la finale conclusion ils demandent que leur démarche soit ignorée.

Signé : Bergeron, adjudant général;
Falzue, chef d'escadron;
La Boissière, général de brigade;
Sol, capitaine aide-de-camp;
Ferveur, chef de brigade;
Plauzonne, capitaine.

P. S. Ce qui nous a été dit verbalement nous paraît assez intéressant pour exiger qu'un de nous obtienne la permission des représentants du peuple pour se rendre auprès de toi. Cette proposition nous a déjà été faite, mais nous n'avons point voulu l'accepter sans y être autorisés par notre nation.

La difficulté qui a existé pour opérer l'échange des prisonniers sera levée.

Pour éviter la publicité que pourrait donner le courrier, le ministre désirerait que la réponse des représentants du peuple fût envoyée par un trompette.

Pièce jointe à la dépêche précédente.

Mayence, 22 juillet 1794.

Je peux dire officiellement au général français La Boissière et au colonel Ferveur que le commandant en chef des armées prussiennes, S. E. le feld-maréchal de Möllendorff, souhaite l'échange des prisonniers des deux nations, et y fera tout ce qui ne le compromettra pas lui-même, ou sera contraire aux intérêts de sa cour. Le pied sur lequel on traitera sur cela se pourra fixer au mieux, ayant commencé les négociations.

On espère qu'une chose commune aux intérêts de deux

nations si éclairées n'aura de grandes difficultés de part et d'autre.

Signé : Knesebeck, lieutenant au régiment duc de Brunswick.

Les deux pièces qui précèdent ont été envoyées par Barthélemy, le 15 thermidor. Suivant la dépêche datée de ce jour, écrite par Barthélemy au ministre des affaires étrangères français, il annonce que le paquet contenant les ouvertures de Möllendorff lui a été remis par un individu assez mal habillé, en vêtement civil, l'épée au côté, parlant allemand et assez mal français, qui a disparu aussitôt.

A Basle, le 19 thermidor de l'an 2e de la République une et indivisible.

Le citoyen Bacher, premier secrétaire interprète de la République française en Suisse, au citoyen Buchot, commissaire des relations extérieures.

Citoyen Commissaire,

. . . .

C'est dans cette disposition des esprits que, fatigués d'une campagne dont le début a été si terrible pour les ennemis de la France, les généraux prussiens ont obtenu de Frédéric-Guillaume des pouvoirs pour reprendre la négociation de l'échange des prisonniers français, dont l'exécution n'avait pu avoir lieu, d'après ce que le général Michaud m'a mandé par la lettre dont la copie est ci-jointe, parce que les généraux prussiens et autrichiens s'étaient refusés à ce que le cartel définitif d'échange fût rédigé au nom de la République française.

Tu auras vu par les deux lettres qui t'ont été adressées

par le citoyen Barthélemy que les Prussiens désiraient vivement reprendre cette négociation, et qu'ils étaient disposés à envoyer un agent en Suisse dans cet objet. J'ai été prévenu hier, par mon ami le chancelier Ochs, qu'un étranger avec lequel il avait été invité à souper lui avait fait des ouvertures de ce genre, en le priant de m'en parler et de me proposer une entrevue avec lui.

Le voyageur envoyé par le feld-maréchal Möllendorff m'a dit, chez le chancelier Ochs, en termes très-positifs, que la cour de Berlin, mieux conseillée, ne négligerait rien pour se rapprocher de la République française, son alliée naturelle ; que tous les calculs impolitiques qui avaient été faits par les jeunes gens qui s'étaient emparés de la confiance de Frédéric-Guillaume avaient disparu, et que, ramené à l'ancien système, le roi de Prusse était décidé à renoncer à une coalition monstrueuse qui aurait fini par opérer la ruine et l'asservissement de l'Allemagne. Il m'a ensuite insinué qu'il se prêterait à tout ce qui pourrait faciliter l'échange des prisonniers français dont le cartel servirait de préliminaire à l'armistice que les généraux prussiens désiraient conclure. Sur l'observation que je lui fis que ce cartel devait être rédigé au nom de la République et non du général français, il me répondit que, dans l'instrument rédigé par les Français, et qui serait signé par les plénipotentiaires prussiens, cette forme serait employée, et cette pièce ensuite remise au général français; mais que, dans l'expédition faite par les Prussiens, et qui serait signée par les plénipotentiaires français pour être remise aux Prussiens, on se contenterait de parler de la nation française; que cette négociation serait, au surplus, faite de nation à nation et non de général à général.

Ce voyageur a ajouté qu'on pourrait ensuite entamer tout de suite la négociation d'un armistice, que le traité de subsides avec l'Angleterre finissait au premier décembre, qu'à cette époque le roi de Prusse serait entièrement dégagé de tous ses liens, et que jusque-là il n'agirait que faiblement.

— Il a aussi témoigné qu'en échange de cette conduite passive des armées prussiennes sur le Rhin, il serait à désirer que la République française usât aussi de ménagements pour les possessions prussiennes en Westphalie, et même de complaisance dans l'invasion présumée de la Hollande. Il a ajouté que, quoique les contestations entre Möllendorff et les commissaires anglais eussent été replâtrées en apparence, il n'en était pas moins vrai que la mésintelligence la plus décidée régnait entre les cabinets de Londres et de Berlin.

J'ai promis, Citoyen Commissaire, à l'émissaire du feld-maréchal Möllendorff de te rendre compte à la hâte de tout ce qu'il m'avait confié, afin de te mettre à portée de prendre les ordres du Comité de salut public sur des ouvertures de la plus grande importance, et qui peuvent entraîner la neutralité de tout l'Empire, et isoler entièrement la maison d'Autriche en l'abandonnant au ressentiment de la République française.

Il se peut que le roi de Prusse, craignant pour la Hollande et ses États de Westphalie, cherche à leurrer le gouvernement français et à gagner du temps. Mais que risquons-nous de l'écouter et d'alimenter par là la méfiance et la discorde qui agite dans ce moment les puissances coalisées?

BACHER.

Bacher au ministre des affaires étrangères, à Paris.

21 thermidor. — L'habitant du Palatinat que le feld-maréchal Möllendorff avait envoyé à Bâle pour tâcher de renouer la négociation du cartel définitif d'échange est retourné à Kreutznach, où il demeure. Il se nomme Schmertz, et se dit ami des Français, qui l'ont ménagé dans les différentes visites qu'ils ont faites à sa ville. Il écrira à notre ami le chancelier Ochs, et reviendra à Bâle au moment où

ta réponse me sera parvenue. Comme cette démarche ne doit pas être connue des Autrichiens, ce voyageur m'a prié, avant de partir, de te recommander le secret.

Si le Comité de salut public juge convenable de faire écouter les ouvertures qui seront faites pour établir les préliminaires d'un armistice entre les Français et les Prussiens, je conduirais alors les personnes déléguées par le maréchal Möllendorff à Baden, afin qu'elles puissent faire leurs propositions directement avec le citoyen Barthélemy. On m'a fait entendre que le major Kampf, qui a écrit fortement contre les Autrichiens lors de la retraite de Haguenau, et qui a persiflé les généraux autrichiens, et surtout Hotze, avec lequel il s'est battu en duel, sera un de ces délégués, et que, conjointement avec un commissaire ordonnateur prussien, il accompagnera l'agent Schmertz.

Schmertz à Ochs. — 15 *août* 1794.

Mon voyage a été aussi heureux que mon séjour à Bâle a été satisfaisant, et j'ai été reçu, à mon retour, avec autant de plaisir que j'en éprouvais moi-même, en vous quittant après notre entretien avec le citoyen Bacher. Après que j'ai fait au général Möllendorff l'exposé de la manière dont les ouvertures avaient été accueillies, il me pria de me rendre du quartier-général à Floxenheim, près du général Kalkreuth, que je ne pus joindre que le 12 août à Wyrsweiler..... Il s'y tiendra vraisemblablement jusqu'à ce que la réponse que j'attends de Paris par votre canal soit arrivée.

NOTE VI.

Sur les cruautés commises en Vendée par les républicains.

Voici comment Carrier s'exprimait sur la Vendée, à la tribune de la Convention, dans la séance du 3 ventôse an II (21 février 1794) :

« On peut donc croire qu'il n'y a plus de rebelles rassemblés et armés dans la Vendée qu'environ 4,000 sous Charette et 600 sous La Rochejaquelein.....

« Qu'ils seraient coupables et perfides, les endormeurs qui voudraient vous assurer que ce sont tous les brigands à exterminer !.....

« Qu'on ne vienne pas nous parler d'humanité envers ces féroces Vendéens, ils seront tous exterminés ; les mesures adoptées nous assurent un prompt retour de la tranquillité dans ce pays ; mais il ne faut pas laisser un seul rebelle, car leur repentir ne sera jamais sincère. Un seul exemple le prouvera.

« On vous a parlé des femmes de la Vendée. Ces femmes sont toutes des monstres. Le jour que les brigands entrèrent

dans Chollet, d'où Cordellier les chassa deux heures après, les femmes, un grand nombre du moins, croyant que les rebelles resteraient maîtres de cette cité, massacrèrent impitoyablement nos frères d'armes qui y étaient prisonniers et tous les patriotes connus.

« Dans ce pays, tout a combattu contre la République. Des enfants de treize à quatorze ans portent les armes contre nous, et les enfants en plus bas âge encore sont les espions des brigands. Beaucoup de ces petits scélérats ont été jugés et condamnés par la commission militaire.

« D'autres ennemis qui nous ont fait bien du mal dans la Vendée sont les administrateurs. Sur six mille, je n'en connais pas deux cents qui soient patriotes. Ils se disent pourtant républicains. Ah ! s'ils l'eussent été véritablement, ils nous auraient dénoncé les rebelles qui restaient dans la Vendée lorsque l'armée catholique passa la Loire. Je ne connais de patriotes que ceux qui ont fui la Vendée et qui ont combattu avec nous. Le reste est brigand, et ceux-là doivent tomber sous le glaive de la loi.

« Ces exécrables administrateurs vous parlent cependant d'humanité ; ils ne l'invoquaient pas, notre humanité, lorsqu'à Machecoul ils enterraient les patriotes tout vifs, en leur laissant hors de terre les jambes et les bras.

« Non, citoyens, ne vous laissez pas aller à ces mouvements qui ne seraient que pusillanimes et qui nous perdraient. Je déclare que tant qu'il restera un rebelle de l'autre côté de la Loire nous ne serons pas sûrs pour la tranquillité ; j'opine donc expressément pour qu'on les extermine tous dans la battue générale qui va s'effectuer et qui nous délivrera enfin de cette guerre abominable.

. . . .

« Tuons donc tous les rebelles sans miséricorde. Le plan du Comité de salut public est conforme à mes vues. J'y conclus. »

L'extrait suivant de la séance du 14 ventôse an II (6 mars

1794) prouvera que la Convention n'écoutait pas un seul mot favorable aux Vendéens. Carrier dit, à l'occasion de la proposition faite d'accorder des indemnités aux patriotes qui ont éprouvé des pertes en Vendée :

« J'ai suivi, presque dès son origine, la guerre de Vendée. Je puis vous affirmer qu'il n'est pas resté un seul patriote en Vendée. Tous les habitants de cette contrée ont mis une part plus ou moins active dans cette guerre que le fanatisme et le royalisme ont fait éclater contre la République. Il est vrai qu'un grand nombre d'habitants de ce pays rebelle l'ont abandonné et se sont réfugiés à Nantes et dans d'autres villes de la République; mais il faut encore distinguer parmi eux ceux qui, depuis le commencement de cette guerre malheureuse, ont pris le parti de la retraite d'avec ceux qui ne sont sortis de la Vendée que depuis quelque temps. Ces derniers sont, à mon avis, plus que suspects, car, s'ils n'ont point trempé dans le complot des brigands, ils n'ont rien fait pour le déjouer. Je demande que l'Assemblée n'accorde des indemnités qu'à ceux qui ont abandonné la Vendée au moment même de la révolte contre la République. »

Gaudin. — « Et moi aussi, j'ai suivi la guerre de Vendée, et je m'y suis bien battu. Je puis donc dire à l'Assemblée que Carrier s'est trompé, et qu'il existe dans ce pays beaucoup de patriotes qui n'ont point participé dans la révolte des brigands. » (On l'interrompt.)

Bourdon de l'Oise. — « Citoyens, voulez-vous connaître le civisme de l'homme qui vient ici attester le patriotisme des brigands de la Vendée? Cet homme a constamment suivi et appuyé le côté droit, dans sa marche contre-révolutionnaire; envoyé dans la Vendée pour détruire les brigands, au lieu de remplir sa mission, il a parcouru les assemblées primaires pour faire rejeter la Constitution républicaine que vous avez décrétée. Je demande que la conduite de Gaudin soit examinée par le Comité de sûreté générale. »

GAUDIN demande à se justifier.

MONTAUT. — « Gaudin a été mon collègue dans l'Assemblée législative, et je dois dire qu'il n'a pas toujours défendu les intérêts du peuple. Dans la Convention il a fait éclater son incivisme dans l'affaire de Capet, qu'il a voulu sauver de concert avec les députés fédéralistes que votre justice a frappés. J'appuie la proposition de Bourdon de l'Oise, et je demande que la conduite de Gaudin soit examinée par le Comité de sûreté générale. »

Cette proposition est adoptée.

FIN DES NOTES.



TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE XVI.

(JUIN — AOUT 1793.)

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

(SEPTEMBRE — DÉCEMBRE 1793.)

CHAPITRE XX.

(AVRIL 1793 — AVRIL 1794.)

CHAPITRE XXI.

(NOVEMBRE 1793 — MAI 1794.)

CHAPITRE XXII.

(SEPTEMBRE — JUILLET 1794.)

CHAPITRE XXIII.

(AVRIL — JUILLET 1794.)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE

DIPLOMATIQUE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

IV

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, rue des Saints-Pères, 19

HISTOIRE

DIPLOMATIQUE

E L'EUROPE

PENDANT LA

ÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

FRANÇOIS DE BOURGOING

ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE

UNE PRÉFACE DE M. LE DUC DE BROGLIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TROISIÈME PARTIE

DEUXIÈME COALITION

TOME QUATRIÈME

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

UE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

1885



PRÉFACE

›lume est resté inachevé; M. de Bour-
y a travaillé sans relâche jusqu'au
ı un mal cruel a fait tomber la plume
mains. On ne soumet au public que la
le son œuvre, qu'après une revision
ce, il avait jugée lui-même en état de
présentée.

arration s'arrête à la conclusion de
. de Bâle, suite du traité intervenu
e roi de Prusse et la République fran-
Ce traité important marque, on le
· commencement d'une ère nouvelle
s annales de l'histoire moderne. C'est

le terme de la première coalition formée par les puissances européennes contre les principes de la révolution française et c'est la première fois qu'un gouvernement issu de cette révolution est entré en relation directe et régulière avec une des monarchies de l'ancien régime. Ce fut, on le sait, une sorte de coup de théâtre, et c'est sous cet aspect que l'événement a été représenté par la plupart des historiens contemporains. Dans la réconciliation inattendue du titulaire d'une monarchie légitime avec le comité de salut public, ils n'ont vu que le résultat d'un de ces jeux où se complaît la fortune des champs de bataille, une soumission imposée par la force des armes ou tout au plus par la puissance inattendue des idées. Les Français surtout, très peu au courant en général de ce qui se passe hors de leurs frontières, séparés d'ailleurs du reste du monde, pendant les sinistres années de la Terreur, saluèrent ce triomphe inespéré avec une joie dans

laquelle entrait au moins autant de surprise que d'orgueil.

Telle ne sera pas, j'ose l'affirmer, l'impression qu'éprouveront les lecteurs attentifs de M. de Bourgoing. La résolution prise par la Prusse de se séparer de ses alliés leur paraîtra au contraire non seulement explicable, mais presque naturelle, car une analyse ingénieuse autant que savante les y aura préparés d'avance en leur faisant comprendre la diversité des mobiles dont étaient animés les coalisés de 1792 et les différends qui subsistaient entre eux sous leur union apparente. La crainte de la propagande révolutionnaire avait bien pu réunir un jour sous le même drapeau les soldats de Frédéric et ceux de Marie-Thérèse, mais ce rapprochement momentané ne suffisait pas pour faire taire au fond de l'âme de leurs successeurs les ressentiments d'une rivalité héréditaire. La malheureuse Pologne, d'ailleurs, dont le partage, commencé en 1774, n'était pas

encore consommé en 1792, demeurait gisante et meurtrie comme un sujet permanent de discorde placé entre des spoliateurs toujours prêts à se disputer les lambeaux de la chair palpitante de leur victime. Ces ferments de division auraient éclaté sans doute après la victoire et mis, dès le lendemain de leur triomphe, les coalisés aux prises. Mais la défaite, suivie comme c'est l'ordinaire de reproches et de récriminations réciproques, ne pouvait que hâter une séparation tôt ou tard inévitable. Et dans ce divorce qu'il était aisé de prévoir, c'était la Prusse qui devait s'éloigner la première des défenseurs de Louis XVI pour tendre la main à ses meurtriers. Car l'alliance intime conclue trente ans avant 89 avec l'Autriche contre la Prusse, — ce grand changement de la politique française que nous jugeons aujourd'hui, et pour cause, beaucoup moins sévèrement que nos pères, — avait été le dernier acte de la monarchie des Bourbons expirante et, au

moment de sa chute, une des causes principales de son impopularité. En abandonnant à son triste sort l'arrière-petit-fils de Louis XV et le fils de Marie-Antoinette, le neveu du vainqueur de Rosbach pouvait s'excuser en rappelant qu'après tout il ne faisait que prendre la revanche de la guerre de Sept Ans. Il était naturel qu'une révolution commencée aux cris de : « A bas l'Autrichienne! » fût moins mal vue et mise moins longtemps en quarantaine à Berlin que partout ailleurs.

Le récit qu'on va lire achèvera de faire comprendre et de peindre au vif cette situation relative des puissances européennes, que les volumes précédents laissaient déjà pressentir; et la parfaite justesse du point de vue où s'est placé à cet égard M. de Bourgoing a reçu depuis qu'il a cessé d'écrire et de vivre une éclatante confirmation Un publiciste très distingué, M. Albert Sorel, professeur d'histoire diplomatique à l'École des sciences politiques, vient de publier, sur les

négociations qui ont précédé la paix de Bâle, une série d'articles très intéressants, dont les premiers seuls ont pu être connus de M. de Bourgoing. Procédant d'une manière toute différente de celle qui pouvait convenir à l'auteur d'une histoire générale, faisant une sorte de monographie d'un événement particulier, M. Sorel a pu mettre au jour, avec un luxe de détails très bien entendu que personne ne lui reprochera, des documents tirés de nos archives qui n'auraient pu trouver place dans le cadre d'un sujet plus étendu. La comparaison des deux travaux peut faire apprécier la parfaite concordance qui existe entre les révélations de M. Sorel et les conclusions de M. de Bourgoing. L'un nous fait entrer dans les coulisses du théâtre, l'autre nous fait assister à la représentation publique. Mais ce sont bien les mêmes personnages, animés des mêmes sentiments et reconnaissables aux mêmes caractères. En plus d'une occasion, les documents si curieux

produits par M. Sorel pourraient servir de pièces à l'appui des assertions de M. de Bourgoing.

Sur un autre point encore, le nouveau volume achève et complète les renseignements fournis par les récits précédents; car on y trouve résolu en fait de diplomatie un problème du même genre que celui que l'auteur avait dû se poser, comme tous les historiens de faits militaires, à propos des premiers succès remportés sur les champs de bataille par les armées révolutionnaires. La paix de Bâle, en effet, peut être considérée en quelque sorte comme la bataille de Valmy de la diplomatie républicaine; ce fut un succès du même genre et tout à fait imprévu. A Valmy, les compagnons d'armes du grand Frédéric ne pouvaient revenir de leur étonnement en se voyant tenus en échec et contraints à la retraite par ces troupes républicaines que toute l'Europe considérait la veille comme des bandes d'émeutiers, suivant

au hasard des chefs d'aventure. A Bâle, les vieux routiers des chancelleries européennes éprouvèrent un étonnement qui ne fut pas moindre en voyant se démêler avec finesse et fermeté, dans les détours d'une négociation délicate, les envoyés de ces énergumènes conventionnels qui n'avaient fait jusque-là qu'assourdir leurs oreilles par les déclamations furibondes d'une propagande incendiaire. Comment s'opéra ce double prodige? L'explication, comme on pourra le voir, est la même; ou plutôt il n'y eut pas plus de prodige dans un cas que dans l'autre. Pas plus ce jour-là qu'aucun autre, il ne fut dérogé à cette grande loi du monde moral comme du monde physique : *Nil natura per saltum.* Il n'y eut pas plus de diplomates improvisés que d'armées ou de généraux sortis de terre par enchantement.

La vérité, que j'ai déjà eu l'occasion de mettre en lumière dans d'autres écrits, c'est que, sur l'un comme sur l'autre théâtre, la

République hérita des forces accumulées et mises en réserve par la monarchie, mais dont celle-ci avait eu le tort de ne pas tirer suffisamment parti. Il y avait en effet dans les deux carrières, diplomatique et militaire, une double catégorie de fonctions : la première, habituellement réservée à ceux qui appartenaient par leur naissance aux plus hautes conditions sociales ; la seconde, moins élevée et moins brillante, ouverte à ceux qui n'avaient d'autre titre que leur mérite personnel. Il y avait dans tous les corps d'armée, comme dans toutes les légations, à côté du général, du colonel ou de l'ambassadeur qui était ordinairement un grand seigneur ou un homme de qualité, des officiers ou des fonctionnaires d'un grade moins élevé qui aidaient le chef de leurs lumières et, au besoin même, faisaient la besogne à sa place. Cet état de choses était très fâcheux pour la monarchie ; car il privait l'État des meilleurs offices que d'excellents serviteurs pouvaient lui

rendre et entretenait chez eux une sourde irritation de ne pas se voir mieux appréciés. Mais ce fut une bonne fortune pour la République qui trouva ainsi pour négocier aussi bien que pour combattre une réserve tou préparée de mérites éprouvés et im tients de se produire au jour. Dumouri à la fois général et diplomate, est le t de ces parvenus formés d'avance pa royauté et auxquels la République n besoin que de faire appel. Mais les négo teurs de la paix de Bâle, Barthélemy, cher, d'autres encore, étaient pris aussi c ce second rang qui passa en tête de colo quand le premier eut été éclairci par proscriptions et par les supplices. Ils ava acquis sous la royauté, bien que dans postes inférieurs, l'expérience, les lumiè la connaissance des grands intérêts eu péens, l'art de manier les hommes, don firent usage au profit de la Convention verra par le récit de M. de Bourgoin

quelle utilité ces qualités précieuses furent pour le résultat final; car, en définitive, la paix n'eût pas été conclue et tout était remis en question à la dernière heure sans l'initiative hardie de Barthélemy qui prit sur lui de réduire les exigences déraisonnables que lui imposaient ses instructions. Qu'on félicite la Convention d'avoir trouvé de tels instruments, à la bonne heure, et je consens même à ce qu'on lui sache gré d'avoir su s'en servir, mais à la condition que son succès ne serve ni de prétexte ni d'excuse à ceux qui l'imitent dans son système de violentes épurations. Car nous ne sommes plus au lendemain de l'ancien régime. Voici quatre-vingts ans que toutes les barrières aristocratiques et tous les préjugés de classes ont disparu et que tout ce qui avait droit de sortir de pair a pu monter à la surface. Une révolution qui fait aujourd'hui table rase de tout ce qu'elle rencontre au sommet de toutes les carrières, ne trouve plus en sous-ordre et sur

le second plan un bataillon de mérites inco
nus pour combler les vides qu'elle a fait
Elle ouvre simplement la porte à ces médi
crités envieuses et rampantes qui, ne pouva
s'élever par elles-mêmes, ne grandissent q
dans l'abaissement général.

M. de Bourgoing termine son récit
quelques réflexions pleines de profonde
adressées aux historiens allemands qui
parlent en général de la paix de Bâle qu'a
une sorte d'amertume et portent une c
damnation sévère contre les ministres p
siens qui la signèrent. Il leur rappelle que
cette paix eut le tort très grand, surto
leurs yeux, de céder à la France des provin
qui jusque-là avaient fait partie du co
germanique, en revanche les concessi
subies par Frédéric-Guillaume eurent
mérite qu'ils devraient aussi apprécier
fut de porter le premier coup de hache
la vieille machine féodale du Saint-Em
et de préparer ainsi ce mouvement de t

formation intérieure dont notre génération a vu le complément et dont l'Allemagne, la Prusse surtout, n'ont point à se repentir. « Si nous avons, dit-il, laissé derrière nous « des ruines, nous avons aussi semé des « germes qui fructifient encore aujour- « d'hui... Tous les vainqueurs n'en peuvent « pas dire autant. C'est là ce que les fils « des soldats de Fleurus et d'Iéna, accablés « à leur tour par la fortune, ont le droit de « rappeler à ceux qui l'oublient. »

Rien de plus juste, de plus élevé, de plus noblement exprimé que ces considérations. Il ne faudrait pourtant rien exagérer; car, après tout, l'événement qui a détruit les abus de la féodalité en Allemagne a été le prélude du grand mouvement qui a transformé une impuissante confédération en un grand État de cinquante millions d'hommes, et cette concentration de pouvoirs altérant toute la balance des forces établies par l'ancien équilibre européen n'a pas été précisément heu-

reuse pour la France. On serait donc amen
à conclure si on entrait trop facilement dan
la pensée de M. de Bourgoing que la paix
de Bâle a été moins avantageuse pour nos
intérêts que glorieuse pour nos armes, et
qu'en définitive, par un singulier retour de
fortune, ce sont nos voisins qui en ont
profité.

Si cette conclusion inattendue paraissai
fondée, ce ne serait la faute ni de la paix d
Bâle en elle-même, ni encore moins de s
sages négociateurs. Le traité signé
Barthélemy avait, au contraire, précisém
l'avantage de prévenir le danger qu
France pouvait craindre de la chute
jours menaçante de la vieille constitu
impériale et de la formation sur de nouv
bases de la nationalité germanique. En
dant jusqu'au Rhin la frontière de la Fr
la paix de Bâle désintéressait pour ains
la politique française de ce qui pouv
passer de l'autre côté de ce grand fl

Ce que la France avait toujours redouté en effet, c'était de voir se constituer sur notre frontière du Nord entièrement dépourvue de toute défense naturelle, une puissante unité nationale, dépassant la nôtre en force numérique et la dominant par une situation privilégiée. De là, la politique constamment suivie par Henri IV, par Richelieu, par Mazarin, la lutte soutenue par ces grands hommes d'État contre tout ce qui pouvait assurer en Allemagne la prépondérance d'un seul pouvoir, leur prédilection pour les petites souverainetés germaniques et l'appui qu'ils n'ont cessé de leur prêter. Tout juge impartial, fût-il allemand, doit reconnaître qu'il était naturel à un souverain français de voir avec inquiétude naître et croître à sa porte, à cinquante lieues de sa capitale, un voisin plus puissant que lui, contre lequel aucun rempart ne lui avait été préparé par la nature. Mais l'Allemagne refoulée au delà du Rhin n'aurait plus donné à la France

aucun sujet fondé d'alarmes. Une barrière aussi facile à défendre et aussi difficile à franchir qu'un grand fleuve aurait permis aux deux nations de vivre côte à côte, sans méfiance, sans jalousie réciproque. Dans la triste négociation de 1870, M. de Bismarck disait volontiers que Strasbourg lui était nécessaire, parce que c'était la clef de la maison : et on n'a jamais bien su de quelle maison il voulait parler, si c'était de la sienne ou de la nôtre. Effectivement, Strasbourg, placé entre l'Allemagne cisrhénane et l'Alsace devenue française, pouvait passer indifféremment pour fermer et ouvrir la porte de l'une ou de l'autre. Les deux peuples séparés par le Rhin auraient eu au contraire chacun en main la clef de leurs propres serrures et, ne craignant plus de surprise, auraient pu vaquer sans plus de souci à leurs affaires intérieures.

Comment ce résultat qui aurait été si heureux, non seulement pour la France,

mais pour l'Europe entière à qui tant de luttes sanglantes auraient été épargnées, a-t-il eu si peu de durée? Comment un but poursuivi pendant des siècles par tous les politiques français, obtenu tout d'un coup comme par miracle, nous a-t-il échappé avec une rapidité égale? Il faut bien le reconnaître, c'est que la paix de Bâle ne fut point mise en œuvre avec le même esprit de sagesse et de discrétion qui avait présidé à sa conclusion. On eût dit que les pouvoirs républicains, qui en recueillirent l'honneur, avaient au fond de l'âme la conscience de ne l'avoir pas mérité, tant ils s'en montrèrent enivrés plutôt que satisfaits, et tant leur orgueil enflé sans mesure fut pressé de compromettre le succès en l'exagérant. Les changements territoriaux auxquels avait consenti le roi de Prusse n'étaient, d'après le texte même du traité, que soumis à une occupation provisoire, l'assentiment décisif étant réservé à la diète impériale. C'était une des sages

concessions auxquelles Barthélemy s'était prêté pour lever les scrupules de Frédéric-Guillaume et ménager l'amour-propre de ses alliés. Au fond, c'était reconnaître que la nouvelle répartition territoriale ne serait définitivement consacrée que si elle était acceptée par le vœu national de l'Allemagne. Il fallait qu'une conquête violente prît l'apparence d'une cession volontaire. Il est permis de penser que, si Barthélemy, qui fut directeur peu d'années après, eût eu dès lors la conduite de la politique générale et l'eût animée du même esprit qui l'avait inspiré lui-même pendant la négociation, il aurait eu l'art de donner à son œuvre un complément indispensable pour qu'elle fût durable. Probablement aussi, il aurait pensé qu'une transaction dont la Prusse seule avait la responsabilité et l'initiative demeurerait suspecte au patriotisme germanique, et serait exploitée contre ses auteurs, tant que l'Autriche n'y aurait pas adhéré au moins

par résignation ; ce qui supposait qu'elle ne sortirait pas de l'arrangement final trop mécontente et trop humiliée. En un mot, en partant de Bâle, pour garder ce qu'on y avait gagné, il fallait tendre au plus tôt à l'établissement d'une paix générale qui aurait permis au nouvel état de choses de s'asseoir, et à la France elle-même, de régulariser et d'organiser ses conquêtes. Après avoir étonné, effrayé, dompté l'Europe, le moment était venu de la rassurer si on voulait vivre avec elle sur un pied de bon voisinage.

Tout autre fut, on le sait, la ligne de conduite suivie par les derniers chefs de la Convention et les premiers directeurs. Ce fut tout de suite autour d'eux, dans les conseils comme dans les armées, une recrudescence d'enthousiasme belliqueux et de propagande révolutionnaire. Loin de faire de la paix de Bâle le prélude et le premier acte d'une pacification générale, les républicains de France semblèrent ne la considérer

eux-mêmes que comme une trêve éphémère, dont ils se hâtaient de profiter pour écraser plus à leur aise les alliés qu'à Bâle on venait d'abandonner. Ces compagnons d'armes délaissés reprochaient amèrement à la Prusse d'avoir, en se rapprochant de la France révolutionnaire, trahi la cause commune de tous les trônes et failli à la défense de l'ordre social tout entier. Rien ne fut épargné de la part de la France pour justifier ces griefs, Républiques improvisées et imposées d'un bout de l'Italie à l'autre, exigences hautaines signifiées à l'Allemagne entière au Congrès de Rastadt, conditions d'une dureté impitoyable dictées à l'Autriche à Campo-Formio, ce furent là comme autant de preuves que le Directoire s'empressa de fournir à l'appui de ceux qui prétendaient qu'avec la nouvelle constitution de la France, il n'y aurait jamais en Europe ni sécurité, ni indépendance pour personne. Puis, quand ces institutions elles-mêmes eurent fait place à la

ıture impériale, les proclamations impé-
ses du conquérant ne firent qu'accroître
itation et la haine déjà excitées contre
; par les déclamations des démagogues.
ıi, l'arène des combats demeura toujours
ərte, et la trame un instant rompue des
itions fut aisément renouée. La Prusse,
nidée et presque honteuse en face des
leversements qu'on accusait sa désertion
oir favorisés, se réfugia d'abord dans
neutralité défiante jusqu'au jour où elle
reprendre sa place dans le camp dont
avait fait repentir d'être sortie. Et c'est
que cette paix de Bâle, qui semblait
re à apaiser le dissentiment séculaire
leux grands peuples, n'a servi au con-
e qu'à envenimer la rivalité qui nous a
nés, à travers des ruines et des cadavres,
ıassant par Iéna, jusqu'à Sedan.

n présence de ce triste dénouement qui
ıeut manquer d'apparaître, aux yeux des
 əurs de cette histoire inachevée, comme

le sombre fond d'un horizon lointain, une réflexion se présente naturellement à l'esprit. Combien le sort de ces brillantes conquêtes de la République a été différent de celui des accroissements de territoire plus lentement, plus patiemment mais plus sûrement obtenus par notre vieille royauté! Pendant trois siècles, il n'y a pas eu un des règnes des princes de la maison de France (je n'excepte pas celui de Louis XV) qui n'ait été signalé par quelque acquisition nouvelle dont l'effet fut toujours de reculer notre frontière septentrionale pour éloigner de nous un dangereux voisinage. Les Trois-Évêchés, la Flandre, la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, étaient comme autant d'étapes de la marche continue qui conduisait la France au terme naturel de son développement. Si ces pas étaient lents peut-être, aucun du moins ne fut jamais suivi d'un mouvement de recul. Pendant toute la durée de la monarchie, jamais un pouce de terrain

ıé sur le continent n'a été perdu; jamais
ui fut un jour français, n'a cessé de l'être.
t qu'après chaque extension opérée, la
ıuté marquait prudemment un temps
rèt pour s'assimiler ce qu'elle avait
ıpé et conquérir, après le sol, le cœur
es nouveaux sujets. Soulevée au contraire
un élan de passion, la République fran-
d'un bond l'espace que la royauté aurait
t-être mis un siècle à parcourir. Mais le
ps n'a point respecté ce qui avait été fait
s son concours. Ce qu'avait apporté le flux
té emporté par le reflux. Une prépon-
ınce trop promptement acquise et trop
ıeilleusement étalée a laissé dans le cœur
voisins humiliés et de populations mal
nises un ressentiment qui explique le
ur offensif dont nous avons souffert. Et,
éfinitive, malgré Valmy. Fleurus et Bâle,
gré Arcole et Campo-Formio, malgré
terlitz et Presbourg, si la République
ıssez pour célébrer le centième anniver-

saire de 1789, deux provinces, la chair de notre chair, mêleront leurs pleurs à ces fêtes. C'est que les conquêtes révolutionnaires sont comme ces gains fabuleux dus à des spéculations aléatoires qui éblouissent un instant les regards, puis s'effondrent pour faire place à la ruine. Entre les mains de la royauté, la grandeur française était une fortune patrimoniale solidement assise, que chaque génération léguait à la suivante accrue par un esprit de suite et une tradition de sagesse héréditaires.

DUC DE BROGLIE.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

CHAPITRE XXIV

JUILLET - AOUT 1794

SOMMAIRE. — Négociations entre l'Angleterre et l'Autriche. — Clôture de la session du Parlement anglais de 1794. — Modification ministérielle en Angleterre. — Retraite de Burke. — Mission de lord Spencer et de Thomas Grenville à Vienne. — Prise de Trèves. — Les places du Hainaut reconquises. — Politique de Catherine. — Négociations prussiennes. — Levée du siége de Varsovie.

Négociations entre l'Angleterre et l'Autriche.

La bataille de Fleurus et la conquête de presque toute la Belgique, qui en fut la suite, n'abattirent pas le courage des deux puissances qui supportaient principalement le poids de la guerre. Ni l'Angleterre ni l'Autriche ne témoignèrent le désir de céder au vainqueur.

A Vienne, en réponse à la lettre de Cobourg qui faisait connaître les mesures arrêtées au conseil de

guerre de Braine l'Alleud, le 1er juillet, pour occuper des positions défensives en avant de Bruxelles, l'empereur enjoignait non-seulement de garder la ligne d'Anvers à Namur, mais encore de faire tous les efforts possibles pour reprendre l'offensive, chasser les républicains des Pays-Bas et rentrer en communication avec les places conquises en France, à la conservation desquelles il attachait une grande importance. François II annonçait en outre qu'il allait envoyer à Londres M. de Mercy pour presser le cabinet anglais de prendre les mesures les plus utiles à la défense de la Belgique.

Au moment même où partait cette lettre (15 juillet), Cobourg, menacé par les mouvements combinés des deux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, venait d'évacuer Bruxelles; dans son découragement, il expédiait à Vienne un officier d'état-major pour peindre à l'empereur, sous les couleurs les plus sombres, l'état des armées coalisées et faire comprendre non-seulement l'impossibilité où elles étaient de livrer bataille à un ennemi en possession de ressources inépuisables, mais encore la nécessité de continuer à reculer, en abandonnant presque sans combat la ligne de la Meuse supérieure, comme elles le firent en réalité quelques jours plus tard. Il demandait des ordres précis.

Le 31, l'empereur répondait en termes amers: il disait qu'à distance, il ne pouvait envoyer des « *ordres précis* », mais il parlait de l'avantage que donnait à l'en-

nemi l'évacuation si inattendue et si rapide de la Belgique ; il s'en référait aux instructions antérieures, insistait sur l'importance qu'il attachait à la conservation des forteresses, et ordonnait d'occuper de concert avec les alliés une position telle qu'il fût facile de reprendre l'offensive si la négociation de Mercy amenait un heureux résultat.

En même temps, ce diplomate recevait l'ordre de partir pour l'Angleterre avec les instructions les plus positives pour réclamer des secours en hommes et en argent. « Le cabinet de Vienne, » devait-il dire, « était disposé à pousser de nouveau ses troupes en avant et à continuer ses onéreux efforts pour reconquérir les Pays-Bas. Tout en demandant qu'on fît le possible pour décider Möllendorf à quitter les bords du Rhin et à amener l'armée prussienne en Belgique où était le vrai théâtre de la guerre, il insistait sur l'évidente inutilité du subside payé à Frédéric-Guillaume et le peu de confiance à mettre en la franchise de la coopération du cabinet de Berlin. L'Angleterre avait un meilleur emploi à faire de ses trésors, soit qu'elle soudoyât des troupes auxiliaires, soit qu'elle secourût financièrement l'Autriche, non pas en lui donnant de l'argent, mais en l'appuyant de son crédit. Le gouvernement britannique pouvait notamment accorder sa garantie à un premier emprunt de trois millions de livres sterling que l'empereur avait contracté au mois de mai précédent, et à un

second qu'il serait prochainement obligé de conclure pour subvenir aux frais de la guerre et qu'il hypothéquerait sur les revenus et même, s'il était nécessaire, sur le territoire de la Belgique. »

Le cabinet britannique n'avait pas besoin d'être encouragé à continuer la lutte, et; dans le court laps de temps qui s'écoula entre la défaite de Cobourg et le 9 thermidor, il saisit les occasions qui se présentèrent de montrer un redoublement de décision et une volonté plus énergique de tenir tête à la Révolution.

Clôture de la session du Parlement anglais de 1794.

Le 10 juillet, à la veille de la fermeture du Parlement, Shéridan fit une motion pour demander quelle somme d'argent avait été payée au roi de Prusse en vertu du dernier traité, et combien de soldats ce prince avait mis en campagne. Il prononça à ce ce sujet un discours éloquent pour combattre la politique suivie jusque-là de la guerre à outrance, et il émit le vœu que l'on traitât avec la République.

Pitt répondit que le système du gouvernement n'avait pas varié, qu'il poursuivait non pas la conquête ou l'extermination de la France, mais la délivrance de cette malheureuse contrée du joug sanglant sous lequel elle gémissait. Il ajouta que les provinces évacuées pendant les dernières semaines avaient souvent été, par l'effet de leur position géographique, momentanément prises ou reprises à la suite d'un évènement militaire, et que les mauvais succès du commencement de la campagne n'étaient pas des évènements

de nature à faire abandonner les véritables intérêts de l'Angleterre et de l'Europe, ni à amener à solliciter bassement la paix. Quant au traité avec le roi de Prusse, ce n'était pas alors que les armées étaient vivement engagées, qu'il convenait de répondre. En conséquence de ce refus d'accepter le débat, la motion de Shéridan, non plus qu'une motion analogue du duc de Norfolk, à la Chambre des Lords, ne donnèrent lieu à aucun vote.

Le lendemain 11 juillet, le roi, en fermant la session du Parlement, prononça un discours belliqueux et agressif contre les hommes qui gouvernaient la France. Il commença en se félicitant de ce que les progrès des ennemis dans les Pays-Bas n'avaient ni abattu le zèle des Chambres ni ébranlé leur persévérance. Il rappela comme compensation les succès des armées anglaises dans les deux Indes, en Corse, et surtout la glorieuse bataille navale du 1er juin. Il remercia le Parlement de l'appui qu'il lui avait donné pour combattre les desseins hostiles à la Constitution. « Mais n'oublions pas, » dit-il, en finissant, « que ces desseins sont liés essentiellement au système qui prévaut en France, à ce système dont les principes et l'esprit sont irréconciliablement hostiles à tout gouvernement régulièrement établi. L'intérêt de notre propre sûreté nous fait donc une loi de continuer nos efforts d'accord avec nos alliés et de persévérer, avec une vigueur croissante, dans une lutte dont la fin heureuse peut seule donner un fondement stable à la

sécurité et à la tranquillité futures tant de notre pays que des autres peuples (1). » Les actes répondaient à ces fières paroles, et le cabinet de Londres déployait, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, l'énergie la plus active pour sortir en vainqueur de cette guerre acharnée dont les proportions dépassaient de si loin ses prévisions premières.

Modification ministérielle en Angleterre.

A peine la session était-elle close que le ministère acquérait une nouvelle force en faisant entrer dans ses rangs les plus considérables parmi les whigs qui s'étaient ralliés à lui depuis quelques mois, mais qu'un reste de point d'honneur avait retenus loin des fonctions publiques. Vaincus par la gravité des circonstances, ils consentirent à prendre une part directe au maniement des affaires. Jusqu'alors un des deux secrétaires d'État, avait été chargé à la fois de l'administration de l'intérieur du royaume, de celle de la guerre et de celle des colonies ; ces attributions furent dédoublées. Dundas conserva de ses anciennes fonctions tout ce qui se rapportait à la

(1) It must not however be forgotten that these designs against our domestic happiness are essentially connected with the system now prevailing in France, of which the principles and spirit are irreconciliably hostile to all regular and established government; and that we are therefore called upon, by every consideration of our own internal safety to continue our efforts in conjunction with my allies and to persevere with increased vigour and exertion in a contest from the successful termination of which we can alone expect to establish on a solid and permanent foundation the future security and tranquillity either of this country or of the other nations of Europe.

guerre et aux colonies, tandis que le chef des whigs, le duc de Portland, dut spécialement s'occuper des affaires de l'intérieur. Lord Fitz-William fut nommé premier lord, président du Conseil, place vacante par la mort de lord Camden, et lord Spencer remplaça comme lord du sceau privé le marquis de Stafford. Windham, l'élève chéri de Burke, qui partageait sa haine contre la Révolution française, devint secrétaire de la guerre avec entrée au Conseil. D'autres personnages appartenant à la même nuance d'opinion furent appelés à remplir des fonctions de second ordre.

Retraite de Burke.

Burke lui-même ne prenait pas place dans le gouvernement dont il défendait depuis quelques années la politique avec tant de passion et de talent. Il était vieux, fatigué, et il témoignait l'intention de céder sa place aux Communes à son fils unique, tandis que lui-même siégerait sur les bancs de la Chambre haute. Mais, au moment où ce projet allait s'accomplir, Richard Burke mourut. Le père, accablé par ce coup, refusa une pairie (1) qui désormais n'aurait plus d'héritier, et, tout à sa douleur, annonça l'intention de se retirer des affaires publiques. Il demanda, comme récompense de ses longs et brillants services, une somme suffisante pour le paiement de ses dettes, et une annuité assurant à lui et à sa femme la tranquillité de

(1) Il devait porter le titre de lord Beaconsfield qui a été récemment conféré à M. Disraëli.

leurs derniers jours. Pitt se montra empressé à faire obtenir au noble vétéran des luttes parlementaires un témoignage mérité de l'estime nationale, et une pension de 2,400 livres (60,000 francs) lui fut allouée. Cette mesure si justifiée donna lieu toutefois, dans le cours de la session suivante, à des récriminations violentes de la part du duc de Bedford, qui venait de prendre siège à la Chambre des Lords. L'imprudent paya cher son audace que sa jeunesse et sa grande fortune aussi bien que l'âge et la pauvreté du vieillard qu'il pourchassait dans sa retraite rendaient déplacée. Burke répondit avec véhémence à cette attaque dans un pamphlet éloquent intitulé « Lettre à un noble lord », le morceau peut-être le plus achevé qui soit sorti de sa plume et un des chefs-d'œuvre de la littérature anglaise.

Pour le chef énergique du cabinet de Londres, la bataille de Fleurus n'était qu'un motif de plus de resserrer les liens de la coalition. Il prévoyait comme imminente la conquête de la Belgique entière par les Français, mais il était bien résolu à faire à tous ses efforts pour empêcher un évènement si contraire aux intérêts de son pays. Ces sentiments étaient partagés par le secrétaire d'État pour les Affaires étrangères; lord Grenville était convaincu qu'il s'agissait d'une luttte à mort avec la France, que non-seulement la Constitution britannique, mais bien plus, que l'ordre social tout entier, étaient en péril, et que l'Angleterre ne

devait reculer devant aucun sacrifice pour se défendre contre le torrent qui menaçait de l'envahir.

Les hommes d'État anglais commençaient à ne plus faire grand fond sur l'alliance prussienne et à se persuader que l'Autriche seule était à même de fournir au cabinet de Saint-James les soldats dont il avait besoin. Ils décidèrent donc que le nouveau lord du sceau privé, lord Spencer, se rendrait à Vienne en compagnie de Thomas Grenville, frère du secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, à l'effet de resserrer l'alliance avec l'empereur. Le principal but de leur mission était d'arriver à un vigoureux effort pour rentrer en possession de la Belgique et d'obtenir que cent mille Autrichiens marchassent pour reconquérir cette province, avec le concours des Prussiens, s'il était possible de les décider; sans eux, dans le cas où ils persisteraient dans leur inaction. Les deux envoyés anglais devraient demander en outre le remplacement de Cobourg et proposer que lord Cornwallis, à qui était destinée la succession du duc d'York, réunît sous son commandement les forces coalisées agissant en Belgique. En même temps, l'empereur continuerait à avoir des troupes en Piémont. Les plénipotentiaires étaient autorisés à traiter la question des subsides et à négocier le passage du corps de Condé à la solde britannnique.

Mission de lord Spence

Spencer et Thomas Grenville, se rendant à Vienne, rencontrèrent Mercy à la Haye et s'abouchèrent avec

et ...e Thomas Grenville à Vienne.

lui ; mais la mission du diplomate autrichien ne devait pas avoir de suite : peu de jours après son débarquement en Angleterre, il mourait, et l'ambassadeur ordinaire à Londres, Stahremberg, fut chargé de renouer les fils de cette négociation à peine commencée.

Quant aux deux Anglais envoyés à Vienne, ils rencontraient de grandes difficultés. A la suite de la mort de Kaunitz, qui s'était éteint le 27 juin à l'âge de quatre-vingt-trois ans et dans un état complet d'affaiblissement, Thugut venait d'être nommé chancelier d'État et ministre des Affaires étrangères, joignant ainsi aux fonctions actives qu'il exerçait depuis plus de deux ans le titre honorifique qui leur était généralement attaché ; dorénavant il allait jouir non-seulement du pouvoir, mais aussi des honneurs qui en sont la conséquence ordinaire. En réponse aux ouvertures des envoyés de Pitt, il se fonda sur l'état trop réel d'épuisement du trésor autrichien pour mettre comme condition à la reprise vigoureuse de l'offensive la garantie donnée par l'Angleterre à l'emprunt de 75 millions de livres conclu l'année précédente et à celui qu'il se proposait de faire en l'hypothéquant sur les Pays-Bas autrichiens.

Cette exigence inspirait aux Anglais la plus profonde défiance. Mis en garde par la mauvaise foi prussienne, ils croyaient voir chez les négociateurs autrichiens un vif désir d'user à leur profit du crédit britannique, avec une volonté très-tiède de reconquérir les Pays-

Bas. Thugut, en effet, pour obtenir de plus grands sacrifices du cabinet de Saint-James, ne manquait pas d'appuyer sur les inconvénients qu'avait toujours eus pour l'Autriche la possession de la Belgique, et avançait qu'il était plus dans l'intérêt de l'Angleterre et des États Généraux de reconquérir cette province que dans celui de l'empereur (1). Les Anglais voyaient dans cette argumentation une arrière-pensée et concevaient des soupçons contradictoires : tantôt ils craignaient que l'empereur ne méditât toujours l'échange de la Belgique contre la Bavière, tantôt ils supposaient que le cabinet de Vienne comptait à la paix rentrer en possession des Pays-Bas moyennant la rétrocession à la France des colonies conquises par l'Angleterre, comme cela s'était passé en 1748. La négociation languissait donc : toutefois une des propositions anglaises, le remplacement de Cobourg, ne souleva pas de difficultés. Il fut rappelé (28 août) et Waldeck avec lui. Clerfayt devint général en chef et Beaulieu, qui venait de se conduire si brillamment à

(1) Les écrivains prussiens et surtout M. de Sybel ont tiré grand parti de cette argumentation de M. de Thugut pour conclure que l'Autriche avait évacué volontairement les Pays-Bas autrichiens. Je ne puis partager ce sentiment. Il est facile de comprendre que le ministre autrichien, pour obtenir le plus possible des Anglais, devait présenter, autant qu'il était en lui, les sacrifices à faire pour reconquérir la Belgique, comme beaucoup plus profitables à la Grande-Bretagne qu'à l'Autriche elle-même. En admettant qu'il pensât toujours à l'échange des Pays-Bas contre la Bavière, la première condition pour le succès de cette combinaison était de rester en possession du territoire qui en était l'objet.

Fleurus, chef d'état-major (1). Mais la substitution de lord Cornwallis au duc d'York rencontra plus d'obstacles. Georges III aimait tendrement son fils et voyait avec le plus vif déplaisir ce jeune prince privé du commandement qu'il avait exercé depuis le commencement de la guerre : il déclara qu'il l'approuvait de ne pas vouloir continuer à servir sous les ordres d'un sujet de son père ; d'un autre côté, le cabinet impérial ne montrait nul empressement à subordonner le chef de son armée à un général anglais. L'idée d'envoyer Cornwallis dans les Pays-Bas fut donc abandonnée.

Prise de Trèves.

Cependant les évènements militaires étaient loin d'être heureux pour la coalition. A la suite des revers éprouvés en Belgique, un conseil de guerre fut tenu au quartier général du prince de Saxe-Teschen à Schwetzingen (26 juillet). Möllendorf et un envoyé de Cobourg y assistèrent. Là on était tombé d'accord d'un plan de campagne : Cobourg défendrait la ligne de la

(1) S'il était vrai, comme le croit M. de Sybel, que Cobourg et Waldeck eussent, de propos délibéré et pour se conformer aux vœux de Thugut, perdu la bataille de Fleurus et abandonné la Belgique, leur rappel serait une singulière récompense. Il n'est pas hors de propos, en outre, de remarquer que Clerfayt et Beaulieu étaient l'un et l'autre Belges et fort peu désireux, suivant toute apparence, de laisser leur pays en proie aux jacobins français. Clerfayt était d'ailleurs un officier du premier mérite. Voici comment le juge un de ses adversaires, le maréchal de Gouvion Saint-Cyr : « Clerfayt a acquis dans cette guerre (campagne de 1795) la réputation d'avoir été un des plus habiles généraux de l'armée autrichienne ; je suis de cet avis ; il possédait éminemment une des plus grandes qualités qui constituent le général, la prudence ; et, s'il eût été doué d'un égal degré d'audace, il eût été un général parfait. »

Meuse ; l'armée de Möllendorf, accrue par l'adjonction de 18,000 Autrichiens empruntés à l'armée de Saxe-Teschen, couvrirait Mayence, le Hundsrück, la vallée de la Moselle et par conséquent Trèves occupée alors par l'Autrichien Blankenstein avec des forces très-insuffisantes pour repousser l'attaque dont le menaçait l'armée française de la Moselle. L'armée de l'Empire sous Saxe-Teschen continuerait à veiller à la garde du Haut-Rhin (1).

Mais Möllendorf, engagé déjà dans une négociation avec les républicains (2), n'apporta aucune ardeur à l'exécution de ce plan. Le corps de Kalkreuth envoyé au secours de Blankenstein marcha lentement, et, pendant ces délais, celui-ci attaqué par des forces supérieures dut évacuer Trèves (9 août). C'était un coup grave pour les coalisés, non-seulement parce qu'une cité

(1) Le lecteur se rappellera qu'après la bataille de Fleurus et la retraite qui s'ensuivit, les forces des belligérants étaient disposés ainsi qu'il suit :

En Belgique, la droite des coalisés était composée des Anglo-Hanovriens du duc d'York, et des Hollandais du prince d'Orange; la gauche, des Autrichiens de Cobourg. L'armée du Nord sous Pichegru formait la gauche des Français, et l'armée de Sambre-et-Meuse sous Jourdan leur droite.

Dans les Vosges entre Moselle et Rhin, les Prussiens de Möllendorf avaient en face d'eux l'armée française de la Moselle sous Moreau et une parte de celle du Rhin. L'autre partie de cette dernière armée, que commandait le général Michaud, était opposée à l'armée du duc Albert de Saxe-Teschen composée d'Autrichiens et des troupes des cercles et chargée de la défense du Palatinat et du cours du Haut-Rhin.

(2) Voir le récit de ces premiers pourparlers au volume précédent, p. 424.

importante, siège d'un électorat, tombait aux mains des républicains, mais surtout parce que la place de Luxembourg, dont la possession était si précieuse, se trouvait désormais séparée des armées coalisées et que l'armée française de la Moselle menaçait le flanc gauche de Cobourg. De part et d'autre on se rejeta la responsabilité de l'échec: les Autrichiens accusèrent Kalkreuth de mauvaise volonté, les Prussiens reprochèrent à Blankenstein de n'avoir pas tenu assez longtemps. Il est difficile toutefois de ne pas voir dans les lenteurs de Kalkreuth, qui partageait les vues de Möllendorf, la conséquence des pourparlers déjà entamés avec les Français (1).

Les places du Hainaut reconquises.

A ce succès les républicains en ajoutèrent d'autres en s'emparant des places qui étaient restées aux mains des Autrichiens dans le Hainaut français et en Belgique. Après avoir pris Landrecies (16 juillet), le corps d'armée de Schérer mit le siège devant le Quesnoy (19 juillet), la place se défendit courageusement; le

(1) Voir dans Vivenot les détails donnés à ce sujet, et, en sens contraire, une lettre de Kalkreuth insérée au *Moniteur* du 22 vendémiaire.

A l'appui de l'opinion qui attribue à la mauvaise volonté de Kalkreuth la prise de Trèves, je puis citer une phrase d'une lettre de l'agent secret qui ouvrait alors des négociations avec la France, Schmerz. Ce personnage dit qu'ayant entretenu Kalkreuth du dernier échec militaire, celui-ci répondit qu'il était accouru au secours de Trèves, « mais » ajouta-t-il en riant « par mille et mille accidents je suis arrivé trop tard ». Malmesbury dans ses dépêches fait peser la responsabilité de la perte de Trèves exclusivement sur Möllendorf et Kalkreuth.

commandant reçut communication du décret rendu le 4 juillet (16 messidor) précédent par la Convention pour porter la peine de mort contre les garnisons des places occupées par les coalisés sur le territoire de la République, si elles ne capitulaient pas dans les vingt-quatre heures. Ce brave officier répondit dignement qu'une nation n'avait pas le droit de décréter le déshonneur d'une autre, et il se défendit jusqu'à la dernière extrémité. Quand il se rendit enfin (16 août), la Convention fut consultée pour savoir si la garnison devait avoir la vie sauve, contrairement à son décret de messidor; mais, depuis ce vote inhumain, la révolution du 9 thermidor s'était accomplie, et, bien que l'Assemblée n'osât pas encore abroger publiquement les lois barbares décrétées pendant la toute-puissance de Robespierre, elle s'efforçait de trouver des moyens détournés de ne pas les exécuter. Elle répondit donc que, le décret n'ayant pas été communiqué à la garnison du Quesnoy, il n'y avait pas lieu de le lui appliquer (1).

Valenciennes, qui fut assiégée ensuite, ne résista pas aussi vigoureusement. La place fut investie le 20 août; avant même l'ouverture d'une parallèle, le commandant, intimidé par les dispositions des habitants, capitula en livrant un matériel considérable, et la garnison put retourner en Autriche sous promesse

(1) Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la nouvelle de la prise du Quesnoy fut la première nouvelle transmise par le télégraphe aérien, invention récente des frères Chappe.

de ne pas prendre part à la guerre contre la France (29 août). Le commandant de Condé ne montrait pas plus d'énergie et se rendait le même jour. Le 25 août, l'Écluse avait ouvert ses portes à Moreau. La prise de ces différentes forteresses mit aux mains des Français plus de 600 pièces de canon (1) et des approvisionnements considérables en tous genres.

En réalité, le décret de messidor ne fut appliqué à aucun des soldats étrangers faisant partie des garnisons des places conquises, mais un certain nombre d'émigrés et quelques malheureux prêtres insermentés qu'on y découvrit furent impitoyablement mis à mort.

Les deux commandants de Valenciennes et de Condé furent traduits devant un conseil de guerre sous l'accusation de ne s'être pas défendus comme ils l'auraient dû. Ils arguèrent pour leur justification de deux lettres de Cobourg. Le généralissime, avant la réception des instructions de Vienne, qui enjoignaient de garder à tout prix les places conquises, avait écrit à ses subordonnés de ne pas prolonger la défense s'ils obtenaient la libre sortie des garnisons. Quant à l'ordre qui leur fut envoyé postérieurement de résister avec toute l'énergie possible, les accusés affirmèrent qu'il ne leur était pas parvenu.

Pendant tout le mois d'août, l'armée de Pichegru

(1) Chiffre du *Moniteur*.

était restée inactive en face des troupes du duc d'York, dans le Brabant autrichien, aussi bien que celle de Jourdan, en présence des Autrichiens sur la Meuse.

A ce moment même, les regards des cabinets continentaux de l'Europe se tournaient autant vers les rives de la Vistule que vers la Belgique, et le sort de la Pologne préoccupait vivement les trois cours copartageantes. Nul ne doutait que l'insurrection ne dût promptement succomber, mais la Pologne serait-elle anéantie? En laisserait-on subsister un lambeau indépendant? Quelle part chacune des trois puissances prendrait-elle dans cette nouvelle spoliation? L'accord était loin d'être conclu, et des difficultés graves étaient à prévoir.

Politique de Catherine

A Catherine appartenait de jouer dans ces nouvelles négociations le rôle principal. Dès le début de l'insurrection, elle avait pensé qu'il fallait en finir avec la Pologne. Le point important pour elle était de connaître les prétentions de la Prusse et de l'Autriche et les concessions qu'il conviendrait de faire à l'une et à l'autre. La czarine n'avait pas changé les bases de sa politique, mais elle comptait, pour la faire réussir, employer des moyens différents. En 1794, comme en 1792, elle voulait avant tout la continuation de la guerre à la France, et la haine peut-être sincère, qu'elle affichait contre les révolutionnaires, servait de masque à son ambition; la lutte contre la Convention, en paralysant les forces des puissances occidentales et

surtout celles de l'Angleterre et de la France, laissait à la Russie le champ libre en Orient. Si en Pologne Catherine devait toujours compter avec l'Autriche et la Prusse, elle avait une position meilleure vis-à-vis de ces deux cours pour régler le partage tant qu'elles resteraient engagées dans la lutte occidentale; mais Frédéric-Guillaume était loin de porter dans le combat contre la Révolution la même ardeur qu'au début, et les signes de sa fatigue étaient évidents. Dans ces conditions la guerre ne pouvait continuer d'une façon sérieuse que si l'Autriche y prenait une part active; elle seule pouvait fournir des troupes assez nombreuses pour tenir tête aux bataillons républicains. En outre, dans le cas très-possible où un nouveau conflit éclaterait entre la Turquie et la czarine, celle-ci aurait à se ménager, sinon l'appui effectif, tout au moins l'alliance de l'empereur. Aussi Catherine, désireuse de se concilier la bienveillance du cabinet de Vienne, chercha à connaître quel prix François II mettait son concours; dans le courant de juillet, ce prince fit connaître qu'il prétendait à la cession des quatre palatinats méridionaux de Cracovie, de Sandomir, de Lublin et de Chelm. En même temps, il faisait entrer en Pologne un petit corps de 5,000 hommes (1er juillet), qui, sous les ordres du général d'Harnoncourt, s'avançait jusqu'à Lublin.

égociations ussiennes

C'était le moment où Frédéric-Guillaume venait d'investir Varsovie de concert avec le général russe

Fersen, mais rien n'avait été convenu entre les deux cours de Berlin et de Petersbourg relativement à l'avenir de la Pologne; elles étaient en défiance l'une de l'autre, et cet état des esprits se traduisit promptement par l'incertitude dans les opérations militaires. Varsovie n'était certainement pas en état de résister longtemps à une attaque vigoureuse des 20,000 Prussiens et des 13,000 Russes qui l'entouraient (1); mais elle avait une garnison assez considérable pour qu'il dût en coûter cher à un assaillant trop pressé d'en finir vite par un coup de force. Le roi de Prusse, très-ménager de ses soldats, ne se souciait pas de faire les sacrifices nécessaires à la réussite d'un assaut, et Fersen aussi bien que le prince de Nassau Siegen, envoyé par Catherine au quartier général de Frédéric-Guillaume, craignaient fort de voir les Prussiens jouer le principal rôle dans la répression de l'insurrection polonaise, et se mettre en possession d'un gage aussi important que Varsovie. Le siége n'était donc pas poussé vivement, et près de deux mois s'écoulèrent sans incident de guerre d'une sérieuse importance. Cependant des bandes se formaient dans les provinces polonaises récemment annexées à la Prusse; elles pillaient les caisses, arrêtaient les courriers et gênaient singulièrement les communications de l'armée assiégeante.

(1) Chiffres de Jomini.

Dans ces circonstances critiques, Frédéric-Guillaume se décida à envoyer deux diplomates de sa confiance, l'un, Tauenzien, à Pétersbourg, l'autre, Lucchesini, à Vienne pour bien éclairer sa situation vis-à-vis des deux cabinets dont il soupçonnait l'accord, et aussi pour tâcher de savoir où en était la négociation entre l'Angleterre et l'Autriche.

Le premier partit pour la cour de Catherine, avec mission de négocier un nouveau partage de la Pologne. La Prusse demandait :

L'espace compris entre sa frontière et la rive gauche de la Vistule, et par conséquent les deux principales villes de la république, Varsovie et Cracovie ;

Ce qui restait à la Pologne du palatinat de Plock et la partie de la Masovie s'étendant jusqu'à Pulstuk ;

Enfin la portion de la Samogitie située entre la mer, la Courlande et la frontière de la vieille Prusse.

Pour faciliter ces acquisitions en se conciliant la faveur de personnages influents, le plénipotentiaire prussien était autorisé à proposer au besoin l'établissement de petites principautés qui seraient formées par les territoires qui séparaient la Russie de la Prusse et empêcheraient le contact entre les deux puissances. Le favori Zouboff et le prince de Nassau-Siegen pourraient ainsi passer au rang des souverains.

Cette dernière combinaison, si elle était acceptée

avait pour conséquence d'exclure à peu près complètement l'Autriche du troisième partage, comme elle l'avait été du second; car, des quatre palatinats, à la possession desquels elle pouvait prétendre, deux, ceux de Cracovie et de Sandomir, étaient attribués à la Prusse, et la meilleure partie des deux autres, ceux de Lublin et de Chelm, formait les petits États qui seraient créés.

De son côté, Lucchesini était chargé de pressentir les intentions du cabinet de Vienne et de lui demander l'envoi d'un corps auxiliaire en Pologne.

Depuis quelque temps, ce rusé diplomate jugeait que le moment était venu de faire une tentative près de Frédéric-Guillaume pour l'amener à traiter avec la France. C'était sans autorisation de ce souverain; mais vraisemblablement d'accord avec les hommes d'État prussiens amis de la paix que Möllendorf était entré le mois précédent en pourparlers avec les républicains (1).

(1) Dans un passage du volume précédent, p. 424, j'ai nommé Lucchesini comme un de ceux qui devaient avoir encouragé Möllendorf. Le livre de Hauser contient, il est vrai, un fragment de lettre du diplomate au général en date du 19 juillet, où il présente le moment comme peu favorable pour traiter; néanmoins, en voyant que le 1er, le 8 et le 14 août (dates des lettres adressées de Vienne par Lucchesini au roi ou au ministère et citées par Hauser), Lucchesini revient avec insistance auprès du roi pour l'amener à consentir à des démarches pacifiques, je reste convaincu qu'au moment où Möllendorf envoyait Schmerz à Barthélemy (6 août), il avait été encouragé à cette démarche soit par quelque passage non imprimé de la lettre du 19 juillet dont Hauser n'a publié que des fragments, soit par quelque communication de très-peu postérieure. Les dates concordent parfaitement : entre la première lettre

Dès que Lucchesini avait connu cette intrigue, il avait, à plusieurs reprises, attaqué directement avec Frédéric-Guillaume la question de la paix. Ce faible prince éprouvait une vive répugnance à négocier à l'insu de ses alliés et à traiter avec les meurtriers d'un roi; il commença par rejeter bien loin l'idée d'une semblable félonie; mais Lucchesini, en l'inquiétant sur les rapports qui paraissaient se nouer entre l'Autriche et la Russie au sujet d'un nouveau partage de la Pologne et de la possibilité d'une négociation séparée entre l'Autriche et la Convention, finit par arracher la permission qu'il sollicitait; tout en observant l'attitude du cabinet de Vienne vis-à-vis de la France, il fut autorisé à tâter s'il n'y aurait pas moyen d'entraîner l'empereur vers la négociation d'une paix générale, paix qui paraissait désirée par l'Espagne, Naples et la plus grande partie des États allemands. Le diplomate prussien devait uniquement agir en son nom personnel et éviter de compromettre en rien celui du roi dans des circonstances si délicates.

Muni de cette autorisation bien limitée cependant, Lucchesini partit avec l'espoir de commencer l'œuvre

où Möllendorf demande l'autorisation de faire des ouvertures aux Français, et la réponse de Lucchesini, il s'écoule quatorze jours (du 5 juillet au 19); entre la réponse de Lucchesini et la démarche de Schmerz, dix-huit jours (du 19 juillet au 6 août).

de la paix. Les conditions qu'il devait faire pressentir étaient bien simples :

L'intégrité du territoire de l'empire et des Provinces-Unies serait préservée. La France garderait les Pays-Bas autrichiens; ce serait affaire aux cabinets de Vienne et de Londres de s'arranger pour procurer à l'empereur une compensation, si on ne parvenait pas à échanger la Belgique contre les colonies françaises conquises par les Anglais, comme cela s'était pratiqué en 1748. Dans les négociations, la Prusse représenterait les intérêts germaniques.

Lucchesini arrivait à Vienne vers le milieu d'août et recevait pour réponse, à sa demande de secours, que l'Autriche, épuisée par la guerre qu'elle soutenait contre la France, était hors d'état d'envoyer de nouvelles troupes en Pologne. En ce qui touchait la paix avec la Convention, le diplomate prussien ne recueillit que des assurances banales de bon vouloir. Thugut était en ce moment même engagé dans des négociations avec les deux envoyés anglais, et il ne lui convenait pas, dans ces conditions, de prendre d'engagement d'aucune sorte.

Levée du siège de Varsovie.

Quand Lucchesini reporta au camp devant Varsovie l'assurance qu'il n'y avait aucun appui matériel à attendre de l'Autriche, il retrouva le roi inquiet de l'attitude douteuse des troupes russes. Frédéric-Guillaume avait de fortes raisons de croire qu'elles recevraient prochainement l'ordre de se re-

tirer en Lithuanie. Il n'avait avec lui que 25,000 Prussiens, nombre insuffisant pour tenir tête aux forces plus considérables des Polonais, et c'était courir un grand risque que de continuer le siège. Un incident fâcheux vint tout à fait à point pour lui donner le moyen de justifier sa retraite par un prétexte spécieux. Le 26 août, un convoi de bateaux qui remontait la Vistule, amenant l'équipage nécessaire pour l'attaque régulière de Varsovie, fut arrêté et complètement détruit par une bande d'insurgés. Il devenait donc impossible de poursuivre l'entreprise suivant les règles, et, le 6 septembre, l'armée prussienne recevait l'ordre d'abandonner ses retranchements, et de se retirer sur la Wartha.

Sur ces entrefaites, Möllendorf, encouragé par la communication qu'il recevait des instructions données à Lucchesini, envoyait près du roi son aide de camp Meyerinck, pour exposer ses plans pacifiques qu'appuyaient également deux lettres écrites par les généraux Kalkreuth et Ruchel, tous deux en grande faveur auprès du roi. Meyerinck trouva Frédéric-Guillaume sous le coup de la levée du siège de Varsovie, et plus disposé qu'il ne l'avait encore été à se dégager de la guerre avec la France. Toutefois le prince aurait voulu s'épargner la honte d'un traité avec les régicides et se borner à une trêve; par le même sentiment de pudeur, il désirait que la négociation s'ouvrît sous le prétexte de la conclusion d'un

cartel d'échange. Ainsi se trouvaient approuvés les rapports qu'à l'insu de son maître Möllendorf avait ouverts avec les agents français (1), et il pouvait se croire autorisé à les continuer, comme il ne tarda pas à le faire.

(1) M. Albert Sorel, secrétaire du Sénat, a tout récemment publié dans la *Revue historique* un travail oomplet sur la paix de Bâle; j'y ai puisé des indications précieuses, je n'ai pu toutefois entrer comme lui dans les détails de tous les incidents de la négociation qui sont à leur place dans une monographie, mais qui allongeraient trop une histoire générale. Je renvoie à cet écrit consciencieux le lecteur qui voudrait des renseignements plus circonstanciés sur ces transactions si importantes.

CHAPITRE XXV

AOUT - NOVEMBRE 1794

SOMMAIRE. — Les Anglo-Hollandais repassent la Meuse. — Succès de Jourdan. — Les coalisés évacuent la rive gauche du Rhin. — Rapports de Pitt avec les royalistes français. — Nouvelle organisation du Comité de Salut Public. — Politique plus modérée de la Convention à l'égard de la Vendée. — Négociations austro-anglaises. — Dispositions pacifiques de la Diète germanique et des petits États allemands. — Guerre de Pologne. — Bataille de Maciejowice. — Prise de Praga. — Fin de l'insurrection polonaise. — Négociations relatives à un nouveau partage de la Pologne.

Les Anglo-Hollandais repassent la Meuse.

Aux Pays-Bas, le mois d'août avait été calme; les armées de Pichegru et de Moreau étaient affaiblies par l'éloignement des troupes occupées au siège des places belges. Le duc d'York et Clerfayt auraient pu profiter de leur supériorité numérique pour frapper un coup et essayer de reconquérir le pays perdu après la bataille de Fleurus; mais les derniers évènements militaires avaient ébranlé le courage des alliés et relevé celui des Français, qui, à partir du mois de juillet, conservèrent jusqu'à la fin de la campagne la prépondérance morale sur leurs adversaires. Les deux armées alliées restèrent donc inactives.

Dans le courant de septembre, les troupes qui venaient de conquérir les dernières places des Pays-Bas autrichiens, rejoignirent les armées de Pichegru et de Jourdan. Ceux-ci reprirent alors l'offensive. Pichegru eut des succès faciles. Le duc d'York était affaibli (1) par le départ de la meilleure partie des troupes néerlandaises rappelées pour tenir garnison dans les nombreuses places fortes des Provinces-Unies et aussi pour contenir les patriotes qui, encouragés par le succès des républicains, commençaient à relever la tête. Après plusieurs combats sans importance, le général français contraignit ses adversaires à abandonner le Brabant hollandais et à se retirer derrière la basse Meuse. Succès de Jourdan

Jourdan, avec 111,000 hommes, avait en face de lui les 83,000 soldats de Clerfayt rangés sur les rives droites de la Meuse et de l'Ourthe (2) depuis les environs de Maëstricht jusqu'à Sprimont. Le général français, par une manœuvre habile, trouva moyen de donner le change au corps principal de l'armée autrichienne, et l'aile gauche de celle-ci, attaquée au confluent de l'Ayraille et de l'Ourthe par des forces

(1) Suivant Vivenot, ce prince ne commandait pas alors à plus de 40,000 hommes, à savoir : 30,000 Anglo-Hanovriens et 10,000 Hollandais.

(2) D'après un état des deux armées en date du 25 septembre donné par Jomini. En outre 17,000 hommes, de l'armée de Clerfayt, sous Mélas et Blankenstein, couvraient le Luxembourg; mais ce corps était tenu en échec par l'armée de la Moselle.

supérieures, fut contrainte à la retraite après avoir perdu 1,500 hommes et 36 pièces de canon (1) (18 septembre). Cet échec décida Clerfayt à se retirer derrière la Roër; Jourdan le suivit, et, bien qu'affaibli de 35,000 soldats laissés en arrière sous Kléber pour investir Maëstricht, il força son adversaire à abandonner es positions défensives qu'il occupait en lui tuant, blessant ou prenant 4,000 hommes (2) (2 octobre).

(1) Chiffre de Jomini. Le rapport officiel français porte les pertes autrichiennes à 700 prisonniers, 1,200 tués ou blessés et 26 pièces de canon; il ne donne pas le chiffre de celles des républicains. Sybel évalue les pertes des Impériaux à 3,000 hommes et celles des Français à 6,000.

(2) Chiffre de Jomini. M. Louis Blanc, d'après les mémoires manuscrits du maréchal Jourdan, évalue la perte des Autrichiens à 6,000 hommes et celle des Français à 1,200.

M. de Sybel, s'appuyant sur un article du Journal militaire autrichien, réduit à 700 hommes seulement les pertes autrichiennes. Il prend texte de ce chiffre peu élevé pour soutenir sa théorie favorite de l'abandon volontaire des Pays-Bas par le cabinet de Vienne. Toutes les pièces publiées par M. Vivenot dans son livre, *Thugut, Clerfayt et Wurmser*, tendent au contraire à prouver que Clerfayt n'avait ordre de repasser le Rhin que si les circonstances malheureuses l'y contraignaient. Voici ce que l'empereur lui écrivait le 30 septembre, vraisemblablement en apprenant le grave échec éprouvé sur l'Ourthe le 18 :

« Je ne doute pas que la présente lettre ne vous trouve sur le Röer avec l'armée que vous commandez, et je ne doute pas non plus qu'à moins que vous ne vous portiez en avant, vous ne soyez en état de vous y maintenir maintenant et dans l'avenir. » Il faut ajouter, il est vrai, qu'un peu plus bas, dans la même lettre, François II regarde comme possible la retraite derrière le Rhin et discute comment cette manœuvre pourra s'opérer.

Au même moment, Pichegru ne rencontrait pas de la part des Anglo-Hollandais une résistance plus vigoureuse; cependant il n'est pas douteux qu'à Londres aussi bien qu'à la Haye, on voulait arrêter les républicains. Mais les rudes commencements de la campagne avaient ébranlé le moral des alliés à quelque nation qu'ils

Ce nouvel échec acheva de décourager les Autrichiens. Clerfayt, qui avait plus d'une fois donné et qui devait donner bientôt des preuves incontestables de sa capacité militaire, était à ce moment malade et accablé par les malheurs qui fondaient sur son pays natal, le Hainaut. Il ne faisait pas le moindre fonds sur le concours qu'il pouvait attendre de Möllendorf. Il se décida donc à repasser sur la rive droite du Rhin où ses troupes pouvaient se réorganiser.

Les coalisés évacuent la rive gauche du Rhin.

Après la prise de Trèves, en effet, jusqu'au milieu de septembre, Möllendorf était resté dans une inaction complète; aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de l'accueil fait par Frédéric-Guillaume à Meyerinck, il s'empressa de rouvrir les pourparlers entamés le mois précédent avec les Français. Schmerz, cet agent secret

appartinssent; celui des Français, au contraire, s'était relevé. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de leurs faciles succès pendant les derniers mois de la campagne de 1794.

En somme, je ne puis qu'adopter sur ce point particulier le jugement suivant de Hüfer dans son livre intitulé : *Ostreich und Preussen gegenüber der französischen Revolution :* « Plus d'une fois on a vu une campagne entreprise dans un pays éloigné, par des États différents, animés d'intérêts différents, être conduite sans énergie, et un général vieux, affaibli par la maladie, ne pas prendre de vigoureuses résolutious, et ne pas être en état d'arrêter un ennemi supérieur en nombre. »

Es ist wahrlich mehr als einmal vorgekommen dass ein Feldzug in einer fernen Provinz von verschiedenen Staaten mit verschiedenen Interessen unternommen ohne sonderliche Energie geführt wurde, dass ein bejahrter durch Krankheit geschwächter General zu kräftigen Entschlussen sich nicht zu ermannen und unter solchen Umständen einer bedeuntenden feindlichen Ueberzahl nicht stand zu halten vermöchte.

qui avait servi d'intermédiaire pour entamer les rapports avec les diplomates français, Barthélemy et Bacher, retournait à Bâle et s'abouchait avec ce dernier; il parlait d'une convention pour l'échange des prisonniers dans laquelle la reconnaissance de la République française serait plus nettement indiquée qu'on ne l'avait articulée jusque-là; Meyerinck se rendrait à Bâle pour conclure aussitôt que le Comité de Salut public aurait témoigné son désir de traiter à cet égard. La négociation pourrait aller plus loin; le traité de subsides avec l'Angleterre expirait le I[er] décembre; alors la Prusse se rapprocherait de la France, son alliée naturelle; pour débuter, elle ne laisserait à l'armée de l'Empire que son contingent obligatoire, et ailleurs se bornerait à couvrir la Gueldre et la Westphalie, et à observer une parfaite neutralité. En même temps Schmerz prévenait les Français que les Autrichiens projetaient une attaque sur Trèves vers le 1[er] vendémiaire (22 septembre), qu'il n'avait pas été possible aux généraux prussiens de refuser toute coopération à cette entreprise, mais que leur rôle se réduirait à l'observation. Les Français avaient donc à se tenir sur leurs gardes du 1[er] au 10 vendémiaire (22 septembre au 1[er] octobre) (1).

Cet avis, qui ressemblait singulièrement à une trahison, ne fut pas aussi profitable aux républicains qu'il aurait pu l'être. Le mouvement combiné par le duc

(1) Voir note 1[re], la dépêche de Bacher au Comité en date du 30 fructidor (16 septembre).

Albert s'opéra quelques jours plus tôt qu'il n'avait été annoncé ; en outre le prince héréditaire d'Hohenlohe-Ingelfingen, qui commandait le corps prussien mis à la disposition du général de l'Empire, détestait les révolutionnaires et n'était pas dans la confidence de Möllendorf. Il alla de franc jeu, attaqua avec 18,000 Impériaux et 12,000 Prussiens les républicains surpris aux environs de Kayserlautern, et les battit dans plusieurs combats assez sanglants. Ce succès fut mal accueilli par Möllendorf dont il contrecarrait les desseins pacifiques; il ordonna à son trop zélé lieutenant de ne pas pousser plus avant ses avantages, et l'expédition sur Trèves n'eut pas de résultat. En même temps Schmerz était autorisé à exprimer les regrets que ce contre-temps causait au général prussien et à donner l'assurance que ses troupes ne bougeraient plus de leurs cantonnements.

Sur ces entrefaites, Clerfayt abandonna les lignes de la Roër; pour lui venir en aide le duc de Saxe-Teschen aurait voulu que l'armée prussienne et l'armée de l'Empire tentassent une action vigoureuse, mais il trouva chez Möllendorff une mauvaise volonté complète. Pendant le temps perdu en vains pourparlers entre ces deux généraux, Clerfayt, poursuivi par les Français, repassa le Rhin aux environs de Cologne (15 octobre), et les républicains entrèrent le lendemain en vainqueurs dans cette importante cité; ils y furent accueillis à bras ouverts par les nombreux

ennemis que l'ancien régime comptait parmi les habitants.

Loin de se laisser décourager, le duc de Saxe-Teschen opinait à ne pas abandonner la rive gauche du fleuve, sans avoir tenté une fois encore la fortune et livré une nouvelle bataille ; mais Möllendorff ne se prêtait à rien, et recevait enfin de son gouvernement l'ordre, vraisemblablement depuis longtemps attendu par lui, de repasser sur la rive droite, d'y prendre ses cantonnements entre Mayence et Francfort, et de diriger sur l'intérieur du royaume 20,000 hommes destinés à aller vaincre les dernières résistances de l'insurrection polonaise (22 octobre). Les généraux français, avertis des ouvertures prussiennes, ne troublèrent pas ces mouvements.

La retraite de Möllendorff opérée, il n'était plus possible au général de l'Empire de rester sur la rive gauche ; il dut aussi mettre le fleuve entre les Français et lui, en bornant son ambition à défendre les places qui en commandaient le cours : Philippsbourg, Mannheim. Rheinfels, Ehrenbreitstein, et surtout Mayence, le vrai boulevard de l'Allemagne.

Les Français, de leur côté, se mirent à procéder à la soumission des forteresses qui résistaient encore sur la rive gauche. L'armée de Sambre-et-Meuse était sur le bas Rhin, laissant en arrière Kléber à la tête de forces assez nombreuse pour assiéger Maëstricht. L'armée de la Moselle, diminuée de quatre divisions

qui bloquaient Luxembourg, se porta sur Mayence qu'elle investit sur la rive droite, après s'être unie à trois divisions de l'armée du Rhin. Le reste de cette dernière armée était destiné à assaillir la tête du pont de Mannheim et à couvrir contre toute attaque le cours du haut Rhin.

Kléber bombarda si vigoureusement Maëstricht que le gouverneur, le prince de Hesse, intimidé par les dégâts que causaient les projectiles, capitula plus vite qu'il ne l'aurait dû peut-être (4 novembre), sous la condition que la garnison serait renvoyée sur parole, jusqu'à parfait échange (1). Au même moment à peu près les Français s'emparaient de Rheinfels, mal défendu par une garnison hessoise, et en faisaient sauter les fortifications.

Les Austro-Palatins tinrent plus vigoureusement dans la tête du pont de Mannheim; ils ne capitulèrent que le 27 décembre après avoir subi un bombardement très-vif, et quand ils durent craindre de voir leur retraite coupée par les glaces du Rhin. Ils obtinrent de repasser le fleuve en emmenant l'artillerie et les munitions. Les Français promirent de ne pas bombarder la ville tant que la guerre n'aurait lieu que sur la rive gauche. Les Impériaux s'engagèrent

(1) Une lettre de l'empereur à Clerfayt, postérieure du reste à la reddition de cette place, établit que le cabinet de Vienne pensait qu'il valait mieux obtenir la liberté de la garnison que de s'opiniâtrer jusqu'au moment où il faudrait se rendre à discrétion.

de leur côté à ne pas troubler les républicains dans leurs travaux pour détruire la tête de pont dont ceux-ci venaient de s'emparer. Après ce siège, la guerre fut pour ainsi dire interrompue en Allemagne, et les Prussiens reçurent l'assurance que le corps assez nombreux qui campait devant Mayence se bornerait à des travaux purement défensifs. En réalité une trêve tacite exista sur les bords du Rhin jusque fort avant dans l'année 1795.

Rapports de Pitt avec les royalistes français.

Les ordres de retraite donnés à Möllendorff étaient la conséquence de la rupture qui venait d'éclater entre les deux cabinets de Berlin et de Saint-James. Pitt n'avait pas tardé à se convaincre du peu de fonds qu'il y avait à faire désormais sur l'alliance prussienne; il n'était pas sans défiance à l'endroit de l'Autriche et aussi de l'Espagne. En même temps les suites du 9 thermidor modifiaient ses idées sur les moyens qu'il convenait d'employer pour combattre la Révolution française. Au premier moment, il n'avait pas attaché à la mort de Robespierre une grande importance et il avait cru que les conventionnels continueraient à s'entr'égorger sans que le système politique de la France fût changé; mais, au bout de quelques semaines, il comprit qu'une révolution considérable s'était opérée; il s'en exagéra même la portée : il se persuada que la fièvre révolutionnaire était à son terme, que les partis qui divisaient la France allaient se donner carrière et que la réaction monarchique était proche ; il espérait

obtenir ainsi « la solution la meilleure de tous ses embarras si la faiblesse et le bouleversement de la France continuaient à faire de rapides progrès » (1). Pour atteindre ce but, il s'agissait de resteindre les opérations en Flandre et de diriger toutes ses ressources sur la côte de France, de façon à y maintenir l'anarchie en encourageant les royalistes bretons et vendéens.

Dans cette pensée, il était entré en rapports avec Puisaye dont la révolution de Thermidor avait singulièrement haussé les espérances et qui, au mois d'octobre, passa en Angleterre. Cet homme, actif et intelligent, acquit rapidement une certaine influence sur les ministres anglais; il insistait sur les dangers d'une invasion dont les Iles Britanniques pourraient être menacées si les troupes réunies dans l'Ouest n'étaient plus occupées à combattre les royalistes; il faisait connaître l'organisation que, sous sa direction, la chouannerie avait reçue au nord de la Loire, en Bretagne, dans le Maine, dans la basse Normandie; il énumérait les forces qui restaient à Charette, à Sapinaud, à Stofflet sur la rive gauche (2); il demandait qu'un corps d'une dizaine de mille hommes, émigrés s'il était possible, fût organisé en Angleterre. Ces troupes, débarquées avec

(1) Lettre de Pitt à sa mère, reproduite par lord Stanhope dans l'ouvrage intitulé : *William Pitt et son temps.*

(2) Les énumérations de forces données par Puisaye, dans ses mémoires, sont confuses comme tout ce qui sort de sa plume. On peut en conclure cependant qu'il fit espérer au ministre anglais le concours de soixante à quatre-vingt mille insurgés.

tous les approvisionnements nécessaires, serviraient de centre à l'insurrection royaliste, et les conséquences ne tarderaient pas à se faire sentir. Il indiquait la côte entre Paimpol et Cancale comme le point où l'expédition pourrait prendre terre avec le plus de chances de succès. Pitt fut loin de décourager de semblables projets, et il est probable qu'une première tentative eût été faite avant le commencement de l'hiver si cela eût été possible, mais on n'avait rien prévu ; comme il est arrivé souvent en Angleterre, les préparatifs se firent tard, lentement, et on dut remettre au printemps suivant l'exécution des plans de Puisaye.

Nouvelle organisation du Comité de Salut public.

Depuis le 9 thermidor, de grands changements s'étaient opérés dans le gouvernement de la France et avaient eu pour effet d'adoucir la politique de la Convention à l'égard des départements de l'Ouest. Le Comité de Salut public restait toujours la principale autorité de la République, mais avec des pouvoirs fort amoindris et une composition profondément modifiée. Un décret rendu le 7 fructidor (25 août), peu de jours après la chute de Robespierre, vint régler la nouvelle organisation des comités de la Convention. Il avait surtout pour objet de mettre des bornes à la puissance du Comité de Salut public en faisant cesser la concentration des pouvoirs entre ses mains et la permanence de ses membres, ces deux principes qui avaient amené la dictature sanguinaire de quelques hommes redoutables. Les attributions du comité étaient restreintes à la

direction de la guerre et des relations extérieures. Il conservait le droit, à la suite d'une délibération prise par sept de ses membres, de faire arrêter les agents militaires soumis à sa surveillance, mais il ne pouvait les traduire devant les tribunaux révolutionnaires que par délibération prise en commun avec le Comité de Sûreté générale ; cette délibération commune était nécessaire pour l'arrestation et la mise en arrestation des agents purement civils. Les autres comités étaient soustraits à l'influence des duodécimvirs. Ainsi, à une concentration extrême des pouvoirs, succédait une division excessive.

Politique plus modérée de la Convention à l'égard de la Vendée.

Le Comité de Salut public, comme tous les autres comités, devait se renouveler par quart tous les mois, et les membres sortants ne pouvaient être réélus qu'après un mois d'intervalle; dès le commencement de septembre 1794 (fructidor an II), il ne restait plus au sein du Comité un seul des douze personnages qui, pendant plus d'un an, avaient fait trembler la France. Ils n'y reparurent plus (1). A leur place se succédèrent des députés appartenant aux portions modérées de l'Assemblée, et une politique plus humaine et qui avait pour but la pacification succéda au système d'extermination adopté pendant la Terreur à l'égard des royalistes de l'Ouest. Carrier et ses complices, mis en jugement, allaient bientôt porter la peine de

(1) Carnot et Prieur de la Marne furent cependant élus une fois.

leurs forfaits. Turreau et les autres généraux qui s'étaient signalés par des atrocités étaient rappelés ; de nouveaux commissaires, choisis parmi les députés de ces départements mêmes, et professant des opinions modérées, remplaçaient ceux qui avaient été envoyés dans l'Ouest pendant le temps de la Terreur. Leurs instructions, bien différentes de celles de leurs prédécesseurs, leur prescrivaient « de donner l'exemple de l'activité, des principes, et de remettre à l'ordre du jour la justice et le désintéressement. A l'avenir, les chefs des brigands et ceux qui avaient accepté des grades devaient être punis de mort. Ceux qui n'avaient été qu'égarés seraient pardonnés ».

Canclaux, officier de l'ancienne armée, modéré et humain, était rappelé à la tête de l'armée de l'Ouest. Hoche, peu de jours après que les évènements du 9 thermidor lui eurent ouvert les portes de la prison où l'avait jeté la haine de Saint-Just, reçut le commandement de l'armée des côtes de Cherbourg auquel il joignit bientôt celui de l'armée des côtes de Brest (1).

Le jeune héros de Wissembourg était de la race de

(1) Du 9 thermidor à la pacification de 1796, les commandements dans l'Ouest furent souvent changés. Dans le principe, trois armées existaient : l'armée des côtes de Cherbourg, l'armée des côtes de Brest, et l'armée des côtes de la Rochelle qui avait pris le nom d'armée de l'Ouest.

Par un décret du 13 ventôse an III (3 mars), les deux armées de Brest et de Cherbourg furent réunies sous les ordres de Hoche, puis elles furent de nouveau divisées après la pacification de la Mabilais

ceux que le ciel a faits pour commander. A peine arrivé sur le théâtre de la guerre civile, il comprit promptement que la force seule n'était pas suffisante pour rétablir la paix parmi les populations insurgées, mais que la modération et la justice étaient les vrais auxiliaires pour atteindre ce but. Il commença donc par faire revivre dans son armée la discipline qui recevait trop facilement dans un pays aussi troublé de nombreuses atteintes; puis, tout en frappant fort à l'occasion, il se montra disposé à faciliter le retour des paysans à leurs habitudes pacifiques; il s'appliqua surtout à ménager leurs sentiments religieux. Cette habileté politique ne devait pas tarder à porter ses fruits.

En somme, chez tous les agents du nouveau Comité de Salut public éclatait le désir de terminer la guerre civile, non par la violence, mais par la conciliation.

De leur côté, les chefs vendéens songeaient plus à réparer leurs forces, à les organiser, qu'à livrer de nouveaux combats. Stofflet surtout, soumis à l'influence d'un prêtre ambitieux et intelligent, l'abbé Bernier, ancien curé de Saint-Laud d'Angers, était parvenu à contraindre une assemblée des députés des communes d'Anjou à voter un règlement qui établis-

Hoche conservant le commandement de l'armée des côtes de Brest.

Au moment de l'expédition de l'île Dieu, Hoche fut appelé à la tête de l'armée de l'Ouest; enfin, un décret du 7 nivôse an IV (28 décembre) concentra le commandement des trois armées dans ses mains.

sait une espèce de gouvernement. Revêtu du titre de commissaire et secondé par un conseil, il exerçait sur le pays une autorité absolue. Son premier soin fut de créer six millions de papier-monnaie avec cours forcé. Cette mesure, vivement blâmée par Charette et par Sapinaud, faillit rompre l'accord entre les trois chefs qui se partageaient le commandement de l'insurrection au sud de la Loire. Quant à Puisaye, il se contentait de tenir ses bandes de chouans en haleine et les réservait pour la grande entreprise dont il jetait les bases avec Pitt.

Il résulta de ces diverses circonstances que, pendant le second semestre de 1794, la guerre civile languit dans l'Ouest.

Négociations entre l'Angleterre et l'Autriche.

L'espoir que le ministre anglais mettait dans une diversion des royalistes en France, le refroidissait à l'égard des alliances étrangères et l'éloignait de plus en plus de faire des sacrifices pour les conserver.

De Vienne, lord Spencer et Thomas Grenville se plaignaient de la mollesse du cabinet impérial. Dans leur fermeté britannique qui allait croissant avec les périls de la lutte, ils s'indignaient de l'inconsistance qui régnait dans les conseils de l'Autriche. « Nous ne pouvons nous procurer ici de la vigueur et de l'énergie, écrivait Thomas Grenville ; l'Angleterre ne peut acheter à l'Autriche ce que l'Autriche n'a pas à vendre. » Les derniers succès des Français rendaient d'ailleurs tout retour offensif en Belgique plus diffi-

cile, et le cabinet de Saint-James pensa que, pour le moment, le meilleur emploi qu'il pût faire de son argent était de lever des troupes auxiliaires composées de mercenaires allemands ou d'émigrés dont il userait à sa guise et qu'il pourrait jeter sur les côtes de France au moment opportun.

Vers la fin de septembre, lord Spencer et sir Thomas Grenville recevaient l'ordre de ne pas pousser plus vivement la négociation dont ils étaient chargés et de quitter Vienne; ce qu'ils exécutèrent le 7 octobre. Ce n'était pas néanmoins une rupture complète avec l'Autriche, et les pourparlers entre les deux cabinets devaient se continuer à Londres entre lord Grenville et l'ambassadeur de l'empereur, le comte de Stahremberg.

Quant à la cour de Berlin, le cabinet anglais, bien convaincu de la perfidie de cette alliée, ne payait pas le 1er octobre le terme échu du subside stipulé par le traité de la Haye. La Prusse réclama en demandant si c'était une rupture de la convention; le cabinet de Saint-James répondit qu'il l'entendait bien ainsi. C'est à la suite de cette déclaration qu'il fut enjoint à Möllendorf de repasser le Rhin et de diriger 20,000 hommes sur la Pologne. Le commandement de ce corps fut confié à Hohenlohe, dont les sentiments ardemment contre-révolutionnaires gênaient Möllendorff dans ses menées pacifiques.

Ce qui avait achevé de décider Frédéric-Guillaume à prendre une détermination qui équivalait à l'abandon de la coalition, c'était l'accueil que recevait Lucchesini qui, à plusieurs reprises, allait du quartier général du roi à Vienne (septembre-octobre); au moment de la levée du siège de Varsovie, Frédéric-Guillaume avait redemandé formellement à l'Autriche l'envoi en Pologne du corps auxiliaire de 20,000 hommes, stipulé par le traité du 7 février 1792; il reçut un refus, et il en fit un prétexte pour justifier le retrait de l'armée du Rhin d'un nombre égal de troupes.

En même temps, des ouvertures plus directes, adressées par Lucchesini à Thugut pour l'amener à faire un premier pas vers la paix avec la France et à agir à Londres pour arriver à un arrangement basé sur des rétrocessions réciproques, n'obtenaient pas de réponse favorable. En vain l'envoyé prussien avançait qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver l'indépendance des Provinces-Unies et d'arrêter l'essor des républicains, le langage de Thugut le convainquait qu'à Vienne on voulait la guerre et qu'on ne consentirait même pas à une trêve.

Dispositions pacifiques de la Diète germanique et des petits États allemands.

Mais, si Frédéric-Guillaume ne trouvait de ce côté aucun encouragement pacifique, des motifs de diverse nature devaient promptement dissiper ses dernières répugnances à traiter avec les régicides. En Allemagne en particulier, des vœux pour la fin des hostilités se faisaient entendre jusqu'au sein de la Diète. Cette

assemblée depuis longtemps montrait la plus grande inertie : comme nous l'avons dit, un décret impérial de commission avait demandé le 20 janvier 1794 la levée en masse; le 5 mai seulement, la Diète émit un avis favorable en apparence, qui devint, le 25 juin, loi de l'Empire par l'approbation impériale. Cette décision ne pouvait cependant produire aucun résultat effectif, car l'organisation de la nouvelle force armée était abandonnée aux soins des États ou plutôt à leur inertie. Dès le mois d'avril l'empereur avait réclamé le vote de cent nouveaux mois romains. La Diète, avec une médiocre volonté, n'en accorda que cinquante (1er juillet).

La plupart des membres de l'Empire témoignaient peu d'empressement à remplir les obligations fédérales; à peine la moitié des contingents requis avaient rejoint l'armée du duc Albert, et ceux qui se trouvaient en ligne étaient dans un triste état qui tenait autant à l'administration incapable qu'à la mauvaise volonté de leur gouvernement. Tels étaient, en effet, les vices de l'organisation de ces troupes qu'elles coûtaient bien plus cher que les autrichiennes, auxquelles elles étaient inférieures sous tous les rapports. Très-peu propres à la guerre active, elles ne pouvaient guère servir qu'à la défense des places. En outre, les chefs de ces médiocres soldats ne gardaient pas toujours envers le général de l'Empire l'obéissance convenable. Un petit nombre d'États acquittaient les mois romains

votés, et les ravitaillements de toute nature qui étaient dirigés vers les armées impériales du Rhin rencontraient, en traversant, certains territoires, et notamment en Bavière, des exigences et des obstacles fiscaux qui les retardaient (1).

La diplomatie autrichienne à Ratisbonne, comme dans le reste de l'Empire, faisait tous ses efforts pour amener les États à remplir leurs obligations fédérales en appuyant sur l'impossibilité où était la cour de Vienne de supporter presque seule les charges imposées par la défense du sol allemand, et menaçait des plus grands malheurs si on l'abandonnait à ses propres forces (2). Le 13 août, les représentants de l'empereur demandèrent à la Diète que le contingent des États de l'empire fût élevé au *quintuplum*. Grâce aux lenteurs de la Constitution germanique, la discussion ne commença que le 6 octobre. La majorité se prononça pour la mise à exécution de la proposition dans le plus bref délai possible. Mais le vote ne fut pas unanime, et, dans le

(1) On trouve dans l'*Histoire du duc de Saxe-Teschen* par Vivenot le détail des difficultés soulevées en présence de l'ennemi par le gouvernement bavaro-palatin au sujet de la garnison de Mannheim, et des résistances opposées pendant le printemps de 1795 aux ordres du général de l'Empire par les troupes du cercle de Souabe.

(2) Vivenot a reproduit une longue note de Thugut en date du 3 août, où ce ministre exhale ses plaintes et expose tous les dangers qui menacent l'Empire. Il est impossible d'admettre que le signataire d'une telle pièce ait eu, au moment où il l'envoyait, la pensée de traiter avec les révolutionnaires qu'à chaque instant il qualifie de la façon la plus rude.

cours de la discussion, plus d'un vœu pacifique se fit entendre. Parmi les votes négatifs, on remarqua ceux du roi de Suède, comme duc de Poméranie, et du roi de Danemark, comme duc de Sleswig-Holstein. L'électeur palatin, sans refuser le *quintuplum,* demanda nettement que des négociations fussent entamées avec la France.

Les symptômes de fatigue abondaient en Allemagne et décelaient le désir de bien des princes d'arriver à une solution pacifique. Au moment où le *quintuplum* était voté (octobre), le margrave de Bade provoquait la réunion de quelques princes allemands à Wilhemsbaden à l'effet de délibérer sur la conclusion d'une alliance particulière de certains princes (Fürstenbund), la levée d'une milice, la formation d'une armée fédérale destinée à la défense des frontières de l'Empire, et aussi sur l'adoption en commun de mesures propres à combattre la Révolution, à l'intérieur. Il alléguait, à l'appui de sa proposition que les formes surannées de l'Empire n'étaient plus assez fortes pour conjurer les dangers prévus. Cette conférence n'amena pas de résultat, et les projets qui y furent agités ne trouvèrent qu'un froid accueil à la cour de Vienne, peu favorable à tout ce qui pouvait porter atteinte à la vieille Constitution germanique (1).

(1) C'est du moins ce qu'affirme Hauser.

A la même époque, l'électeur de Mayence, qui était au courant des intentions pacifiques de la Prusse et qu'excitait Möllendorff, donnait pour instruction à son représentant à la Diète de s'entendre avec ses collègues pour obtenir le vote d'un *conclusum* favorable à la paix. Il y serait déclaré à la nation française que l'Empire tenait à conserver son intégrité, nullement à s'agrandir; qu'il n'entendait pas s'immiscer dans la constitution intérieure de la France et qu'il ne dépendait que de celle-ci de conclure la paix avec l'Allemagne sur le principe du retour au *statu quo ante bellum*. On solliciterait la médiation du Danemark et de la Suède, toutes deux puissances neutres, toutes deux co-États de l'Empire, et la seconde garante du traité de Westphalie.

Le 24 octobre, l'envoyé mayençais, sans tenir compte des efforts des représentants de l'Autriche pour empêcher une pareille démarche, lisait une note contenant ces propositions et émettait le vœu que des instructions fussent demandées à ce sujet aux divers gouvernements. Les Autrichiens se prononcèrent pour qu'il ne fût pas donné suite à un avis aussi regrettable; mais les membres de la Diète se montrèrent presque unanimement disposés à consulter leurs commettants.

Peu de jours après arrivait la ratification impériale qui transformait en loi de l'Empire le *conclusum* relatif au *quintuplum*, et, à cette occasion, le cabinet impérial faisait connaître que la démarche de l'électeur

de Mayence lui semblait tout à fait inopportune; car une paix acceptable pour l'Allemagne et pour l'Autriche ne pouvait se conclure tant que la France foulerait le sol de la patrie. Pour obtenir un si grand bien, il fallait faire tous les sacrifices et tous les préparatifs nécessaires à l'effet de pousser rigoureusement la campagne prochaine; c'était le seul moyen d'arracher à l'ennemi des conditions honorables qu'il refuserait à des suppliants. En même temps, les diplomates autrichiens avaient pour mission de faire remarquer aux États catholiques, et particulièrement aux princes ecclésiastiques, combien il était imprudent de se fier à la médiation du roi de Suède, qui n'avait pas voulu dans ces derniers temps remplir les devoirs qui lui incombaient comme membre de l'Empire, et qui, protestant, défendrait bien mal les intérêts catholiques et se montrerait, suivant toute apparence, favorables aux sécularisations. La cour impériale, enfin, appelait par un décret de commission spécial l'attention de la Diète sur la nécessité d'apporter des changements aux lois surannées qui réglaient les obligations des membres de l'Empire en temps de guerre. Ces représentations ne purent empêcher la Diète de fixer la discussion du vote sur la proposition mayençaise au 4 décembre, époque plus rapprochée que le terme légal.

Guerre de Pologne

La tournure que prenaient les affaires de Pologne contribuait aussi à disposer Frédéric-Guillaume à la

paix. Au mois de septembre, la levée du siège de Varsovie avait donné aux Polonais une lueur d'espoir. Pendant le siège, Kosciusko s'était efforcé de maintenir l'équilibre entre les partis et de ne laisser l'avantage ni aux révolutionnaires exaltés ni aux amis du roi, qui, n'ayant jamais vu qu'avec la plus grande défiance le mouvement national et n'en attendant aucune issue favorable, le secondaient très mollement. Au moment de son entrée à Varsovie, le chef du gouvernement polonais avait sévi contre les plus compromis de ceux qui, le 29 juin précédent, avaient forcé les prisons et pendu les prisonniers ; il en fit exécuter cinq ; mais en même temps, pour calmer le mécontentement que cette mesure causait parmi les patriotes, il instituait une commission militaire chargée de juger les ennemis de la patrie, et il en confiait la présidence à Zayonschek dont les sentiments ardents étaient bien connus. Ce tribunal condamna immédiatement à mort l'évêque de Chelm, qui avait relevé publiquement l'année précédente les membres de la Diète du serment prêté par eux de ne pas aliéner les possessions de la République. Puis il prononça la même peine par contumace contre les trois principaux auteurs survivants de la confédération de Targowitz : Félix Potocki, Branicki et Rzewuski. Kosciusko commua la condamnation de l'évêque en une prison perpétuelle ; irrité de cette mesure, Zayonscheck donna immédiatement sa démission de président de la commission.

Kosciusko se débattait au milieu de ces difficultés intérieures au moment où les Prussiens levèrent le siège de Varsovie; malgré ce succès apparent, la situation des insurgés polonais était loin d'être satisfaisante.

A l'ouest, dans les provinces attribuées à la Prusse lors du dernier partage, des bandes nombreuses harcelaient les Prussiens et coupaient les communications. Dombrowski était même parvenu à réunir autour de lui quelques milliers (1) de combattants. Les troupes qui revenaient du siège de Varsovie sous les ordres du général Schwerin allaient avoir pour tâche de rétablir complètement l'autorité prussienne dans ces contrées. Pour renforcer contre elles l'insurrection, Kosciusko détacha Joseph Poniatowski à la tête de 6,000 hommes.

Mais c'était du côté de l'est que l'orage semblait plus menaçant, car, tandis que Fersen avec ses 13,000 hommes restait sur la rive gauche de la Vistule, devant Varsovie, les renforts russes, si lents à arriver, commençaient à apparaître sur le théâtre de la guerre. En Lithuanie, les débuts de l'insurrection avaient été heureux : des partis avaient poussé d'un côté jusqu'en Courlande, de l'autre jusque dans le gouvernement de Minsk; la face des choses changea vite. A Jasinski, qui dès les premiers jours avait déployé une grande ardeur patriotique, succéda Wielhorski, qui se montra

(1) Le témoin oculaire dit 2,000, Sybel 4,000.

très-timide, laissa enlever Vilna (11 août) et se replia sur Grodno.

Ce qui était plus grave encore, c'était l'approche du terrible Souvarow. Quand Varsovie se souleva, il commandait les troupes russes sur la frontière turque entre le Dniester et le Bug, et, forcé qu'il était d'observer les Ottomans, il s'était borné à désarmer quelques troupes polonaises stationnées dans son voisinage et à contenir les populations des provinces acquises par la Russie lors du dernier partage. A la fin de juin, la Porte donna l'assurance qu'elle n'avait d'autre désir que de conserver la paix ; en conséquence, la présence du vainqueur d'Ismaïl cessait d'être nécessaire sur la frontière turque, et, au commencement de septembre, il put s'avancer sur Kobrin à la tête de 14,000 hommes.

A ce moment, les troupes polonaises se trouvaient ainsi réparties : Sierakowski avec 10,000 hommes devait arrêter Souvarow vers Breszc ; Mokronowski et Giedroye à Grodno observaient les Russes de Derfelden et les corps qui occupaient Vilna et la Lithuanie; un autre détachement sur la Narew était destiné à contenir les Prussiens postés à Thorn; Poninski avec 4,000 hommes sur la haute Vistule était en face de Fersen; Dombrowski organisait non sans succès l'insurrection dans les provinces polonaises cédées récemment à la Prusse, et Joseph Poniatowski à la tête de 6,000 hommes allait le soutenir.

Une réserve restait à Varsovie sous Zayonscheck.

Les évènements ne tardèrent pas à se dérouler d'une façon funeste pour les Polonais. Souvarow rencontra (17 septembre) Sierakowski à Krupcyce et le battit une première fois; puis, poussant ses avantages avec vigueur, comme c'était sa nature, il acheva de l'accabler le surlendemain en l'attaquant à Brezc où il s'était retiré. La déroute fut complète, les Polonais furent pris ou se débandèrent : à peine 2,000 hommes restèrent-ils autour de leur chef.

Bataille de Maciejowice

Ce succès remporté, Souvarow s'arrêta, ne voulant porter le dernier coup qu'après avoir rallié soit Derfelden, soit Fersen. Précisément au même moment, ce dernier se dérobait à la vigilance de Poninski, surprenait le passage de la Vistule et marchait pour rejoindre Souvarow. A cette nouvelle, Kosciusko prend le parti d'arrêter à tout prix la réunion des généraux ennemis. Il réunit quelques renforts aux débris de Sierakowski et appelle à lui Poninski, mais Fersen ne donne pas aux Polonais le temps de se joindre et il attaque résolûment Kosciusko à Maciejowice (4 octobre). Les deux armées étaient à peu près égales en nombre (1), mais les troupes russes l'emportaient beaucoup en qualité; le combat fut violent et meurtrier; les Polo-

(1) De 10 à 12,000 hommes. Le petit nombre de combattants dans toutes les rencontres de cette guerre est remarquable. Il s'explique par les difficultés des communications et de l'approvisionnement des troupes dans des contrées si vastes et si peu habitées.

nais finirent par être mis en pleine déroute : Kosciusko, blessé trois fois, fut fait prisonnier. On assure qu'en tombant il prononça ces mots jusqu'ici prophétiques : *Finis Poloniæ*.

Le coup en effet était mortel, non pas seulement à cause des pertes matérielles, mais surtout de la disparition du grand homme qui avait été l'âme de l'insurrection. Néanmoins, malgré le découragement de la plupart et les intrigues des partisans du roi qui jugeaient toute résistance inutile, les patriotes ne perdirent pas tout courage: ils appelèrent à la tête du gouvernement Warzewski, homme estimé, quoique médiocre général; mais en réalité Zayonscheck resta le principal chef de la défense. Sous son inspiration, il fut décidé qu'on réunirait à Varsovie les débris de l'armée de Kosciusko, le corps de Poninski et les troupes qui se trouvaient à Grodno. On espérait, à l'aide de ces forces, défendre contre les Russes la capitale et son faubourg de Praga, situé sur la rive droite de la Vistule, tandis que Poniatowski et Dombrowki contiendraient les Prussiens, et les empêcheraient d'attaquer la ville sur la rive gauche. Ce plan ne fut exécuté qu'incomplètement, car une portion des troupes venant de Lithuanie, surprise dans sa marche par Souvarow, éprouva à Kobylka, tout près de Varsovie, un échec dans lequel elle perdit ses canons, ses bagages, la moitié de son effectif. Dès lors, il ne se trouva guère dans la capitale que 12,000 soldats, troupe insuffisante

pour défendre la vaste étendue des retranchements qui la couvraient, mais trop nombreuse encore si on considérait la difficulté d'approvisionner une grande ville.

Prise de Praga.

Cependant Souvarow avait rallié à lui Derfelden et Fersen. A la tête désormais de 25,000 hommes (1), il résolut de brusquer par un coup de main le dénouement de la guerre. La mauvaise saison qui approchait rendait indispensable d'en finir promptement avec les Polonais, et le vainqueur d'Ocksakoff et d'Ismaïl se décida à tenter contre Praga un de ces assauts vigoureux qui avaient fait sa gloire. Il arrive, le 2 novembre, devant les retranchements incomplets de ce faubourg, les canonne vigoureusement le lendemain, et le 4 au matin, avant le jour, sept colonnes d'assaut se précipitent sur les ouvrages dont les défenseurs, surpris et démoralisés, opposent une médiocre résistance. Alors commence une des scènes de carnage les plus atroces dont l'histoire ait gardé le souvenir. Les Russes ivres d'eau-de-vie et animés du désir de venger l'affront reçu par eux à Varsovie le printemps précédent, se livrent à un massacre sans pitié ; ni femmes, ni enfants, ni vieillards ne sont épargnés, et la rupture des ponts de la Vistule vient à la fin du combat fermer une dernière

(1) Les chiffres des forces des deux partis donnés par divers auteurs sont contradictoires. Jomini, juge si compétent, qui les a discutés, s'est arrêté à ceux que je reproduis, comme une présomption, nullement comme une certitude.

retraite aux infortunés Polonais. Au bout de quatre heures de ces effroyables scènes, Souvarow, l'impitoyable Souvarow lui-même, ému de tant d'horreurs, donna l'ordre d'y mettre un terme. Douze à quinze mille victimes de tout âge et de tout sexe jonchaient les ruines de Praga.

Varsovie, il est vrai, n'était pas encore aux mains des Russes, mais ceux-ci pouvaient facilement d'une rive à l'autre de la Vistule canonner la ville où le découragement était à son comble; dans la soirée du 6, une capitulation se concluait; elle garantissait aux habitants leurs personnes et leurs biens, et promettait l'oubli du passé; les troupes qui ne voudraient pas mettre bas les armes pourraient s'éloigner librement. Le 8, Souvarow entra dans la capitale de la Pologne, et on assure qu'en recevant les clefs des portes, il leva les yeux au ciel en s'écriant: « Dieu soit loué! Ces clefs ne me coûtent pas si cher que.... » Et, comme il tournait les yeux vers Praga, la voix lui manqua.

Fin de l'insurrection polonaise.

Cependant Warzewski était sorti de Varsovie pour rejoindre avec les débris de l'armée les corps qui tenaient encore tête aux Prussiens; toutes ces troupes réunies montaient à 19,000 hommes, mais elles n'avaient plus ni la force ni l'ardeur nécessaires pour continuer une lutte inégale. Après quelques escarmouches insignifiantes, elles se débandèrent et furent obligées de déposer leurs armes entre les mains des soldats alliés. A la suite de ces désastres, les princi-

paux patriotes furent traînés dans les prisons des puissances copartageantes : en vain, au dernier moment, Ignace Potocki adressa à la czarine une note où il demandait qu'elle constituât la Pologne en monarchie tempérée avec un roi choisi par Catherine « parmi l'un des princes ayant le plus grand droit à sa sagesse et à sa bienfaisance »; il fut néanmoins arrêté et conduit à Saint-Pétersbourg, ainsi que Kosciusko, Warzewscki et plusieurs de ceux qui avaient joué un rôle dans l'insurrection. Les Prussiens enfermèrent Madalinski dans une forteresse, tandis que Kolontay et Zayonschek subissaient le même sort en Autriche.

Quant à Stanislas-Auguste, après lui avoir permis de rester à Varsovie quelques semaines entouré des honneurs royaux, on l'envoya à Grodno attendre le jour prochain où l'avidité des trois cours consommerait l'anéantissement déjà arrêté de l'infortunée Pologne et déciderait du sort de son dernier roi.

Négociation relatives à un nouveau partage de la Pologne.

La conquête de Varsovie par les Russes avait pour effet certain de rendre la czarine l'arbitre incontestée du partage : maîtresse d'un gage aussi considérable et pouvant se vanter à juste titre d'avoir porté le dernier coup, elle allait se montrer plus que jamais résolue à décider du sort de cette malheureuse nation et à ne pas accorder à Frédéric-Guillaume toute la part convoitée par son ambition.

Praga n'avait pas encore succombé quand Tauenzien, rompant le silence qu'il avait prudemment gardé

depuis deux mois, et qu'on ne l'engageait pas à rompre, fit enfin connaître au cabinet russe (20 octobre) les intentions de sa cour; dépassant même ses instructions. il réclama en plus le pays s'étendant de la Narew au Niémen.

La réponse ne se fit pas longtemps attendre (30 octobre); elle était loin d'être satisfaisante. La czarine refusait de concéder au roi de Prusse le pays entre la Pilica et la Vistule aussi bien que la portion de la Samogitie qu'il réclamait; elle ne consentait à lui abandonner que la contrée située entre la frontière prussienne actuelle et la Pilica, et, sur la rive droite de la Vistule. celle qui s'étend entre la Narew et le Niémen. L'Autriche aurait les quatre palatinats qu'elle réclamait et la Russie atteindrait jusqu'à ses frontières naturelles, le Niémen et le Bug. D'après ce système, la czarine s'appropriait 2,000 milles carrés, l'empereur environ 1,000 et la Prusse de 700 à 800. Le projet russe refusait au cabinet de Berlin 600 milles carrés peuplés de 800,000 habitants (1). Les quatre cinquièmes de ce territoire allaient à l'Autriche et l'autre cinquième à la Russie.

La note russe justifiait ce partage par de fort bonnes raisons. Elle rappelait que la Prusse avait été déjà

(1) Chiffres également adoptés par Hüfer et par Sybel. Ceux que donne Schoell sont un peu différents; les voici :

	milles carrés géographiques.	habitants.
Russie	2.030	1.176.000
Autriche.	834	1.037.000
Prusse	997	939.000

mise en possession l'année précédente d'une compensation d'autant plus disproportionnée au concours qu'elle avait donné à la coalition que depuis lors elle avait accompli avec la plus grande mollesse l'engagement pris par le traité du second partage de poursuivre la guerre jusqu'à l'anéantissement de la Révolution. L'Autriche, qui n'avait rien reçu jusque-là, déployait pour soutenir la lutte une énergie inébranlable, et il était équitable qu'elle retirât quelque avantage de sa courageuse attitude.

A Berlin, une semblable communication fut reçue avec le plus vif déplaisir, et elle était bien faite pour augmenter le désir qu'on y avait de négocier avec la Convention ; mais ce qui devait engager plus fortement encore le cabinet prussien à entrer dans cette voie, c'était la révolution qui venait de s'accomplir récemment dans le gouvernement intérieur de la France, révolution de nature à faire espérer qu'il n'était plus impossible de faire la paix avec la République.

CHAPITRE XXVI

SOMMAIRE. — Dispositions pacifiques du nouveau Comité de Salut public. — Fin de la campagne de 1794 dans les Alpes. — Conquête du Guipuscoa. — Prise de Bellegarde. — George III proclamé roi de Corse. — Essai de négociation entre la France et l'Espagne. — Le grand-duc de Toscane entre en négociations avec la France. — Continuation de la négociation entre la France et la Prusse. — Nouveaux succès des Français dans les Pays-Bas. — Le stadhouder demande la paix. — Politique du Comité de Salut public. — Continuation de la négociation entre la France et la Prusse.

Dispositions pacifiques du Comité de Salut public.

Au premier moment, le 9 thermidor ne sembla au dehors qu'une lutte sans grande importance, entre complices. A Robespierre et à Saint-Just succédaient Collot-d'Herbois et Billault-Varennes, pires qu'eux peut-être. Mais la réaction se prononça vite et le pouvoir arriva au bout de peu de mois aux mains d'hommes qui, s'ils n'avaient pas la sympathie des rois de l'Europe, présentaient des garanties suffisantes pour qu'il y eût quelque sécurité de traiter avec eux.

Quelques-uns même déployèrent promptement dans le maniement des affaires extérieures un esprit vrai-

ment politique et se montrèrent capables de suivre une ligne de conduite bien déterminée. Parmi eux se distinguaient Treilhard, Siéyès, Rewbell, Boissy d'Anglas, Cambacérès et Merlin de Douay, les deux derniers surtout qui, pendant le cours de l'an III et jusqu'à la fin de la Convention, siégèrent au Comité presque sans autre interruption que l'intervalle mensuel prescrit par la loi (1). Les cabinets ne furent pas longtemps

(1) Voici exactemement les époques pendant lesquelles les conventionnels que nous nommons firent partie du Comité de Salut public :

Merlin de Douay, du 15 vendémiaire (6 octobre) an III au 15 nivôse (4 janvier); du 15 pluviôse (3 février) au 15 prairial (3 juin); du 15 thermidor (2 août) an IV, au 4 brumaire (26 octobre), dernier jour de l'existence de la Convention.

Cambacérès, du 15 brumaire (5 novembre) an III au 15 ventôse (5 mars); du 15 germinal (4 avril) au 15 thermidor (2 août); du 15 fructidor (1er septembre) au 4 brumaire (28 octobre) an IV.

Treilhard, de thermidor (août) an II, au 15 brumaire an III (5 no vembre); du 15 floréal (4 mai) au 15 thermidor (2 août).

Boissy d'Anglas, du 15 frimaire (5 décembre) an II au 15 germinal (4 avril); du 15 messidor (3 juillet) au 4 brumaire an IV (26 octobre).

Siéyès, du 15 ventôse (5 mars) au 15 messidor (3 juillet); du 15 thermidor (2 août) au 4 brumaire (26 octobre) an IV.

Rewbell, du 15 ventôse (5 mars) au 15 messidor (3 juillet); du 15 thermidor (2 août) au 4 brumaire (26 octobre) an IV.

Du moment où le Comité de Salut public prit la direction suprême, le rôle de ministre des affaires étrangères devint fort effacé. A Lebrun, arrêté et exécuté comme girondin, avait succédé un ami de Danton, Desforgues, qui fut décrété d'accusation en même temps que lui; il n'avait été qu'un commis aux ordres des duodécimvirs. Au moment de sa chute, un décret du 12 germinal (1er avril) supprimait les ministres et les remplaçait par des commissions qui ne devaient agir que sous le contrôle des comités. Aux affaires étrangères, il n'y eut qu'un seul commissaire qui, en réalité, n'était qu'un chef de division chargé de veiller aux détails de l'administration; les affaires diplomatiques, que l'état d'hostilité entre la France et les

à s'apercevoir du changement qui s'était opéré et à comprendre qu'à la tête de la France se trouvaient des chefs avec qui on pouvait nouer des rapports.

A ce comité ainsi renouvelé arrivèrent à partir du mois d'août les paroles de paix, que, sous prétexte de la négociation d'un cartel d'échange, Möllendorf avait fait parvenir par l'entremise de Schmerz aux deux agents français en Suisse, Barthélemy et Bacher. De pareilles ouvertures ne laissèrent pas de produire leur effet; néanmoins, le Comité jugea avec prudence qu'il n'y avait pas lieu de montrer un empressement prématuré, et résolut de ne pas se presser de répondre; il ne pouvait y avoir que profit à donner aux armées triomphantes de la République le temps de poursuivre le cours de leurs succès jusqu'à l'hiver, tandis que les divisions entre l'Autriche et la

autres États rendait bien peu nombreuses, étaient presque toujours traitées directement par les bureaux du Comité. Le premier commissaire aux affaires étrangères, Buchot, y a laissé un souvenir impérissable de sa grossièreté et de son incapacité. Ses deux successeurs, Miot (18 brumaire an III — 8 novembre 1794) et Colchen (ventôse an III — mars 1795) étaient de tout autres hommes; dépositaires des vieilles traditions du département, ils contribuèrent puissamment, ainsi que deux des principaux employés sous leurs ordres, Otto et Reinhard, également imbus des anciens principes, à ramener les membres du Comité de Salut public à une politique pratique se rapprochant sur plus d'un point de celle que la monarchie avait suivie depuis Henri IV et qui avait élevé si haut la grandeur de la France. — Sur les changements de l'administration intérieure des affaires étrangères pendant la Révolution, on peut consulter avec fruit l'intéressante monographie publiée par M. Frédéric Masson sous ce titre : *le Département des affaires étrangères pendant la Révolution*.

Prusse ne feraient qu'augmenter. C'était d'ailleurs le moment où l'insurrection polonaise remportait quelques avantages éphémères, et il était sage de ne pas traiter avant d'être complètement éclairé sur l'importance de cette diversion. Les nouveaux membres qui se succédaient au Comité de Salut public, ou, pour mieux dire, le petit nombre d'entre eux qui s'occupaient des relations extérieures, ne devaient pas tarder à comprendre qu'il convenait d'abandonner le système de la guerre à outrance et de désorganiser la coalition en traitant séparément de la paix avec les puissances qui s'étaient lancées dans la lutte par haine de la Révolution et non par le désir de ruiner la France. La paix générale n'était pas possible; il ne fallait songer à désarmer ni l'Angleterre ni l'Autriche, appuyées par la bienveillance inactive de la Russie; d'un autre côté, les ouvertures de Möllendorf avaient fait pressentir les dispositions pacifiques de sa cour, et les succès militaires que les troupes républicaines obtenaient sur toutes nos frontières pouvaient faire supposer que l'Espagne, les Provinces-Unies et peut-être même certains États italiens ne seraient pas éloignés de mettre un terme aux hostilités.

Fin de la campagne de 1794 dans les Alpes.

Sur les Alpes, les Français maintenaient leurs avantages; au printemps, comme nous l'avons vu précédemment, un premier plan de campagne arrêté par Bonaparte avait cessé par des raisons inconnues d'être mis en exécution au moment où il allait amener des

résultats. Le jeune général ne se découragea pas : son ascendant s'exerçait non-seulement sur le général en chef Dumerbion, mais aussi sur les représentants du peuple en mission près de l'armée d'Italie. Il leur soumit un projet dont le but immédiat était le siége de Demonte, place située à l'entrée de la plaine du Piémont. Le plus influent d'entre eux, Robespierre jeune, alla à Paris et y obtint l'approbation du Comité de Salut public; mais peu de jours après, le 9 thermidor, il accompagnait son frère à l'échafaud. A la nouvelle de la chute des Jacobins, les représentants, présents à l'armée d'Italie s'intimidèrent ; ils n'osèrent donner leur assentiment à la continuation des opérations qui venaient d'être heureusement commencées : la retraite fut ordonnée, sans qu'aucun fait de guerre la motivât, et les Français reprirent leurs premières positions.

Jean Bon Saint-André, qui, dans ces circonstances, fut envoyé à l'armée d'Italie, avait des vues bien différentes. Ce conventionnel se croyait habile à diriger des opérations navales, prétention peu justifiée par la part qu'il avait prise à la bataille du 1er juin, et il voulait que les principaux efforts des Français au sud-est fussent tournés vers la mer. Il demandait que la flotte de Brest vînt joindre celle de Toulon, et que, réunies, elles se rendissent maîtresses de la Méditerranée et reprissent la Corse aux Anglais. Il en résulta que jusqu'à l'hiver suivant les armées des Alpes et d'Italie durent

se tenir sur la défensive. En se bornant à garder cette attitude, Dumerbion remporta un succès qui ne fut pas sans importance. En septembre, le général qui commandait l'armée autrichienne, de Vins, résolut de s'emparer de la ville de Savone, sans respect pour la neutralité de la République de Gênes à qui elle appartenait; il espérait par cette conquête entraver les communications entre la Provence et Gênes; mais les assaillants, surpris dans leur marche, grâce aux habiles dispositions conseillées par Bonaparte, furent rejetés dans leurs cantonnements d'Acqui avec une perte d'un millier d'hommes. Dumerbion sut tirer parti de cet avantage pour occuper les hauteurs de Vado et s'assurer ainsi la domination de toute la rivière du Ponent. Les résultats obtenus par une semblable manœuvre étaient de conséquence : les communications entre l'armée austro-sarde et la flotte anglaise devenaient impossibles; le cabotage entre Marseille et Gênes était protégé par les batteries des côtes toutes occupées par les Français, en même temps que la neutralité de Gênes se trouvait assurée contre les tentatives des coalisés par la présence des troupes républicaines, à sa porte même. C'est sur ce succès que se termina la campagne de l'armée d'Italie.

Conquê du Guipusc

Contre les Espagnols, les avantages remportés par républicains étaient plus décisifs. L'armée française des Pyrénées occidentales prenait l'offensive au mois de juillet; sa gauche, sous les ordres de Moncey, repous-

sait ses adversaires, et, tournant la ligne de la Bidassoa, les forçait à l'abandonner. Cette retraite fut suivie immédiatement de la chute des deux places de Fontarabie (1er août) et de Saint-Sébastien (4 août), et les républicains poussèrent jusqu'à Tolosa. Ils furent d'abord assez bien accueillis dans le Guipuscoa; les habitants étaient fatigués de la guerre: au commencement de la campagne, les assemblées des trois provinces basques s'étaient montrées peu disposées à satisfaire aux demandes d'hommes qui leur étaient faites par le gouvernement de Madrid. Dès que les Français se furent avancés dans le pays, l'assemblée provinciale qui, aux termes des antiques *fueros* du Guipuscoa, siégeait à Guetaria (14 août), entra en arrangement avec les vainqueurs : elle essaya d'obtenir, pour prix de la résistance qu'elle avait opposée aux levées qui lui avaient été demandées, d'être affranchie des contributions imposées aux pays conquis et d'être considérée comme État indépendant de la monarchie espagnole.

Les représentants Pinet et Cavaignac virent d'abord dans ces démarches un noble élan républicain et, en conséquence, sommèrent l'assemblée d'avoir à voter immédiatement la réunion de leur province à la France. Les Guipuscoans, par leur première demande, avaient espéré échapper aux suites trop ordinaires des invasions et ne pas être atteints dans leurs biens, mais ils n'entendaient nullement changer de patrie et

se montrèrent peu empressés d'accomplir les volontés des conventionnels; ceux-ci s'irritèrent, cassèrent les États de Guetaria, incarcérèrent les personnes qui y siégeaient, ainsi qu'un nombre considérable de prêtres et de notables des diverses communes, et en envoyèrent quelques-uns à la guillotine élevée sur une place de Saint-Sébastien.

De son côté, le général espagnol, Colomera, ne se montrait pas avare de sang : il faisait condamner à mort comme traîtres, quand ils tombaient sous sa main, ceux qui étaient entrés en rapport avec les Français.

Les cruautés des républicains ne tardèrent pas à réveiller le sentiment patriotique des Basques espagnols. Une levée en masse fut ordonnée en Biscaye et en Alava et produisit des résultats importants. Ces renforts ne suffirent pas néanmoins pour arrêter les Français. Moncey, devenu général en chef, reprit l'offensive, rejeta ses adversaires sur Pampelune en leur faisant perdre 15,000 hommes et 40 pièces de canon (1) et s'empara de la mâture d'Irati et des fonderies d'Enguy et d'Orbaïzete, établissements importants pour la marine espagnole; après les avoir détruits, le général français ne crut pas pouvoir prendre ses quartiers d'hiver aussi avant dans le pays et se

(1) Chiffres de Jomini. Les rapports lus à la Convention parlent de 50 pièces de canon prises, de 2,500 Espagnols restés sur le champ de bataille et d'autant de prisonniers.

retira jusque dans les environs de Saint-Sébastien et d'Irun.

Prise de Bellegarde.

En Roussillon, La Union avait vainement essayé de délivrer Collioure, il avait été repoussé avec pertes, et la ville dut se rendre. A la suite de ce succès, Dugommier, bien que disposant de 55,000 hommes, se borna à former le blocus de Bellegarde (mai). Pendant ce temps le général espagnol fit de grands efforts pour réparer les pertes sensibles éprouvées par ses troupes; il appela « à la défense de la religion et de la patrie » les habitants des districts soumis à son commandement et organisa cette espèce de levée en masse, connue en Catalogne sous le nom de *Somatenès*, qui a plus d'une fois pris une part active à la défense d'un pays montagneux et favorable à une guerre de partisans; des renforts furent en même temps envoyés de l'intérieur au général espagnol, qui se trouva bientôt en mesure de chercher à secourir Bellegarde. A plusieurs reprises (19 mai—12 août), il tenta en vain de faire lever le siège : il fut toujours repoussé, et la garnison se rendit à discrétion le 17 septembre, quand les vivres vinrent à lui faire complètement défaut. C'était le dernier point du territoire français occupé par les coalisés et la Convention ordonna la célébration « d'une fête de victoire » à l'occasion de ce glorieux évènement (21 octobre).

Les échecs réitérés éprouvés par le cabinet de Madrid étaient bien de nature à le faire réfléchir sur

les conséquences d'une guerre dont la durée ne pouvait avoir que des suites funestes. Le pays commençait à en supporter impatiemment les charges, les finances étaient embarrassées, le recrutement de l'armée s'opérait difficilement, et la population, d'abord si favorable à la lutte, s'en montrait fatiguée et manifestait son mécontentement d'une façon inquiétante. Le gouvernement espagnol n'avait commencé les hostilités qu'en haine de la Révolution; il n'était nullement intéressé à l'abaissement de la France, son alliée naturelle contre sa vraie ennemie, l'Angleterre; en outre, les autres puissances ne cherchaient évidemment dans la continuation de la guerre que la satisfaction de leur ambition.

George III proclamé r[oi] de Corse.

Le cabinet de Saint-James en particulier voulait anéantir la marine républicaine, conquérir les colonies françaises et assurer sa suprématie sur les mers. Il avait bien laissé percer ses vues à Toulon et plus récemment encore en Corse. Après la prise de Bastia, quand les républicains occupaient encore Calvi, se réunit à Corte, le 8 juin, une assemblée composée des représentants élus de toutes les communes. Cette réunion choisit pour président Paoli et pour secrétaire Pozzo di Borgo, qui devait plus tard jouer un rôle si important dans la diplomatie européenne. Elle déclara (14 juin) la Corse séparée de la France et unie à la Grande-Bretagne, puis elle vota une constitution monarchique. George III et ses successeurs à la couronne de

la Grande-Bretagne étaient appelés au trône de Corse. Ils devaient être représentés par un vice-roi. Le parlement se composerait d'une seule Chambre, où siégeraient les évêques, deux députés de chacune des villes ayant plus de trois mille âmes, deux députés de chacune des *pieve* (districts de l'île). Tout Corse, âgé de vingt-cinq ans et propriétaire, était électeur. Cet acte fut présenté (19 juin) à l'acceptation de sir Gilbert Elliot, qui exerçait, depuis qu'il avait quitté Toulon, les fonctions de plénipotentiaire anglais près la Consulte corse. En vertu des pouvoirs dont il était muni à l'avance, il accepta la couronne au nom de son maître et prêta le serment de maintenir la liberté de la Corse conformément à la Constitution et aux lois. Il prit en même temps le titre de vice-roi, et les membres de l'assemblée jurèrent immédiatement fidélité au roi, à la Constitution et aux lois.

Essai de negociaiton entre la France et l'Espagne.

En présence de ces indices trop évidents de l'ambition britannique dans la Méditerranée, une sage politique conseillait à l'Espagne d'entrer en pourparlers avec la République. Le cabinet de Madrid se résigna donc à faire un effort pour voir si un essai de négociation était possible.

Il n'était pas facile d'entamer des pourparlers. La capitulation accordée au mois de mai précédent à la garnison de Collioure, lui avait permis de rentrer en Espagne en promettant de ne plus porter les armes contre les Français avant qu'un nombre

égal de républicains prisonniers n'eussent été renvoyés en échange dans leur patrie; sous le singulier prétexte que le gouverneur avait outre-passé ses pouvoirs en signant de pareilles conditions, La Union n'exécuta pas cette clause de la capitulation. A cette nouvelle, la Convention ordonna, par un décret du 24 thermidor (11 août), que jusqu'à ce qu'elle fût remplie il ne serait plus fait de prisonniers espagnols, et que, dans tous les lieux où se porteraient les deux armées des Pyrénées, les nobles et les prêtres seraient pris en otage; les garnisons françaises ne devaient plus recevoir de parlementaires espagnols.

Il fallait donc avoir recours à des moyens détournés pour entrer en rapport. Le 24 septembre, Dugommier reçut de Simonin, payeur des prisonniers républicains en Espagne, une enveloppe contenant, avec une feuille d'olivier, ces simples mots : « Si vous faites accueil à ce symbole, la personne dont on m'a parlé se montrera à découvert. » Le général français croyait que la guerre ne pourrait être poursuivie que difficilement, au prix de grands sacrifices, et jugeait la paix opportune. Il transmit donc immédiatement l'envoi de Simonin au Comité de Salut public. Les hommes qui y siégeaient, plus accessibles que leurs prédécesseurs aux considérations d'une saine politique, commençaient à comprendre l'avantage qu'il y aurait à désarmer quelques-uns des nombreux ennemis de la France, et l'un des acteurs les plus actifs du 9 ther-

midor, membre du nouveau Comité de Salut public, Thuriot, prit la première occasion qui se présenta pour montrer des dispositions pacifiques. Dans un discours déclamatoire prononcé à la tribune de la Convention (12 vendémaiaire — 3 octobre), à l'effet d'obtenir des poursuites contre les amis survivants de Robespierre, il les accusa d'être les soudoyés de Pitt et de Cobourg, et de tendre à la prolongation des hostilités, en effrayant par l'état troublé de la France les nations disposées à traiter avec elle. « Que la Convention, ajouta-t-il, se montre majestueuse aux yeux des nations étrangères, et elles n'auront plus de prétexte plausible pour continuer la guerre, et on ne fera plus croire aux peuples que la France ne veut poser les armes qu'après avoir anéanti tous les gouvernements.

« Notre Constitution est précise : nous ne nous mêlons pas des affaires des autres pays, mais lorsqu'un tyran nous attaque, c'est un combat à mort. On veut persuader aux États dont on exige le contingent que le but de la France est de les renverser et de s'emparer du gouvernement de l'Europe. Ceux qui propagent ces idées appartiennent tout entiers à Robespierre. »

Déjà, à des époques où les tendances modérées étaient loin de prévaloir, on avait considéré l'Espagne comme une des puissances avec lesquelles il serait le plus facile de traiter (1). On savait que bien des person-

(1) Nous avons parlé dans le précédent volume des pourparlers secrets qui eurent lieu à la fin de 1793 entre le chargé d'affaires de

nages considérables de ce pays déploraient une guerre inspirée par des passions politiques et passagères, contrairement aux intérêts permanents de la monarchie.

Simonin fut donc autorisé à prêter l'oreille à des ouvertures plus explicites. Mais, dès le début, on se heurta à la difficulté principale : le sort des enfants de Louis XVI que Charles IV, non sans raison, tenait à honneur d'arracher aux indignes traitements des jacobins. C'était là un point particulièrement sensible à la Convention. Depuis le 9 thermidor, à l'intérieur du pays, le parti royaliste montrait plus de hardiesse et bien des yeux se tournaient vers la tour du Temple, où le jeune Dauphin, après avoir été sonmis pendant la Terreur aux plus barbares sévices, était traité avec un peu plus d'humanité. Mais, dans l'Assemblée, les modérés par crainte de passer pour partisans de la monarchie, les régicides par haine du fils de leur victime, n'entendaient pas mettre en liberté un prétendant redoutable qui vengerait peut-être le meurtre de son père.

Le 14 brumaire (4 novembre), le cabinet de Madrid transmettait à l'agent français les propositions suivantes :

France en Danemark et le ministre espagnol accrédité près de la même cour. Dès le mois de mai 1793, des instructions, conservées aux archives des affaires étrangères, enjoignent aux commissaires de la Convention près des armées des Pyrénées de saisir soigneusement les occasions qui se présenteraient d'entamer des négociations pacifiques.

L'Espagne reconnaîtrait la forme de gouvernement qu'avait adoptée ou qu'adopterait la France ;

Les enfants de Louis XVI seraient mis de suite à la disposition de l'Espagne ;

Les provinces limitrophes de l'Espagne seraient rendues au Dauphin qui les gouvernerait en roi.

Des demandes semblables indiquaient une bien complète ignorance chez ceux qui les faisaient de l'état intérieur de la France. Le Comité les rejeta avec indignation, et Simonin fut rappelé comme s'étant compromis par l'ardeur de son zèle. Néanmoins, un fait considérable s'était produit : le cabinet de Madrid se montrait disposé à traiter avec la République ; encore quelques succès des Français, et les négociations pourraient peut-être s'entamer sur des bases acceptables.

Le grand-duc [d]e Toscane entre en [n]égociations avec [l]a France.

On apprenait en même temps que le grand-duc de Toscane, qui n'avait été entraîné que tard et à contre-cœur dans la coalition, était désireux de faire cesser l'état de guerre qui lui avait été imposé l'année précédente par l'Angleterre, et qu'il avait donné de pleins pouvoirs au conseiller d'État Carletti pour traiter avec la République. Ce personnage, connu pour ses opinions favorables à la Révolution, était arrivé à Gênes et demandait des passe-ports pour entrer en France. Le Comité se montra disposé à ouvrir une négociation avec lui. Cependant il mit pour condition préliminaire à tout pourparler la restitution de car-

gaisons de blé dont les Anglais s'étaient emparés à Livourne.

Continuatio de la négociatioı entre la France et la Prusse.

En même temps, les ouvertures des Prussiens devenaient plus pressantes. A plusieurs reprises, Schmerz exprimait à Bacher un vif déplaisir du silence gardé par le Comité de Salut public et revenait sur le projet d'un cartel d'échange; il offrait même de rendre réciproquement tous les prisonniers, bien que les prisonniers français fussent plus nombreux que les prussiens, sans qu'il fût tenu compte de cette différence, ni de celle des frais d'entretien; il y mettait pour condition unique que les possessions prussiennes de la rive gauche du Rhin tombées aux mains des républicains fussent traitées avec ménagement et soumises seulement aux fournitures en nature. Le cabinet de Berlin promettait d'abandonner le stadhouder et de ne faire aucune démarche en faveur des Hollandais.

Enfin le major Meyerinck lui-même, revenu de son voyage à Berlin, arrivait à Bâle accompagné d'un secrétaire de légation et muni d'une lettre de créance pour traiter de l'échange des prisonniers « et d'autres objets qui y tenaient ». Dans la conversation, il était plus explicite et confirmait les paroles pacifiques portées précédemment par Schmerz. Bacher transmettait immédiatement à Paris ces premières ouvertures, mais le Comité qui se tenait sur ses gardes répondait qu'il était la seule autorité qui pût écouter les propositions que l'aide de camp prussien était chargé de

faire et que c'était à lui qu'il devait les adresser directement (26 brumaire — 16 novembre).

Meyerinck n'hésita pas alors à envoyer au Comité une note où il proposait au nom de son gouvernement l'échange gratuit de tous les prisonniers sans tenir compte de la différence du nombre, à la condition que les provinces prussiennes situées sur le bas Rhin fussent ménagées par les armées françaises, qu'on conclurait un armistice, et que Mayence serait neutralisée (22 novembre 1794). Cependant Bacher, qui ne recevait pas d'instructions, ne pouvait que tenir le large.

Nouveaux succès des Français dans les Pays-Bas.

Tandis que s'ouvrait cette négociation, les progrès de l'armée de Pichegru décidaient le stadhouder à faire entendre des paroles de paix. Après la retraite des Anglo-Hollandais derrière la Meuse, les républicains s'emparèrent sans grande difficulté des places de Crèvecœur (29 septembre), Bois-le-Duc (16 octobre), Vanloo (27 octobre), dont les garnisons intimidées se défendirent très-mollement. Le 19 octobre, les Français forcèrent le passage de la Meuse, et le duc d'York, se réfugiant derrière la ligne du Wahal, s'y cantonna dans l'espoir, bientôt démenti par les évènements, de pouvoir y passer l'hiver à l'abri de l'attaque de ses adversaires. Le général anglais obtint alors qu'un corps autrichien de 15,000 hommes, commandé par Alvinzi, viendrait le joindre, et que la droite de l'armée de Clerfayt, commandée par Werner, se rapprocherait

d'Arnheim (1). En échange de ce concours, le général autrichien devait toucher mensuellement une somme de 100,000 livres sterling. Ce subside ne serait payé qu'à titre provisoire et jusqu'à ce que l'arrangement financier qui se négociait en ce moment entre les deux cours de Vienne et de Berlin fût devenu définitif.

Cependant les Français bloquèrent Grave et Breda et attaquèrent la partie de la ville de Nimègue qui est située sur la rive gauche du Wahal. Après une sortie inutile, la garnison démoralisée abandonna aux assaillants cette partie de la place en repassant les ponts (4 novembre). En même temps, une division de Werner, qui avait traversé le Rhin à Buderich, était repoussée avec perte.

Agitation en Hollande

Ces évènements militaires étaient de nature à faire réfléchir à la Haye; il était à craindre en outre que si les gelées arrivaient, les fleuves, défense naturelle de la Hollande, ne devinssent des barrières impuissantes, et que l'ennemi ne pût facilement parvenir jusqu'au cœur du pays. Mais le stadhouder avait un sujet encore plus sérieux de préoccupation. Le parti patriote écrasé en 1788 relevait la tête, ne cachait pas l'espoir qu'il mettait dans le succès des armes fran-

(1) Les corps aux ordres d'Alvinzi et de Werner montaient à 35,000 hommes; il en restait encore 43,000 aux ordres de Clerfayt le long du Bas-Rhin, sans compter 6,000 hommes en garnison à Mayence. Plus de 10,000 hommes étaient enfermés dans Luxembourg. Ces chiffres sont donnés par Vivenot.

çaises; en même temps, le mécontentement qu'inspiraient à une nation essentiellement commerçante les pertes imposées par la guerre, allait croissant et se manifestait par des actes publics. Au commencement de l'année 1794, un Comité révolutionnaire s'était formé à Amsterdam; il avait noué des intelligences dans toutes les provinces, et cherchait à exercer son influence par l'entremise d'associations populaires connues sous le nom de *Collèges de lecture*. Il répandait dans le pays de nombreux libelles, entretenait des relations avec les patriotes réfugiés à l'étranger, surtout avec ceux qui avaient rejoint l'armée de Pichegru et dont le principal était le général Däendels. Dès le mois d'octobre, à l'instigation du Comité, une pétition couverte de milliers de signatures était adressée à la Régence d'Amsterdam pour protester contre l'introduction d'une garnison étrangère et contre un projet d'inondation. Les principaux auteurs de cette démonstration furent saisis et jetés en prison; mais ces mesures de rigueur n'arrêtèrent pas le mouvement révolutionnaire. Dans les campagnes, la population s'opposait à l'ouverture des écluses, moyen de défense redoutable dont les Hollandais s'étaient si efficacement, servis contre Louis XIV. Après la prise de Bois-le-Duc, les États de Frise qui, quelques mois auparavant, avaient refusé de payer leur quote-part dans le subside promis à la Prusse par le traité de la Haye, demandaient aux États Géné-

raux d'abandonner l'alliance anglaise et de traiter avec la France. Ces vœux trouvèrent de l'écho dans les États d'Utrecht et d'Over-Yssel.

Le stadhouder demande la paix.

Le stadhouder, désespéré, sollicitait des secours à Londres, à Berlin, à Vienne. Aux instances de sa sœur, la princesse d'Orange, Frédéric-Guillaume répondit « qu'il la recommandait, elle et sa famille, à la providence divine ». Malgré la bonne volonté de leurs cours, les troupes anglaises et autrichiennes paraissaient hors d'état de défendre le territoire des Provinces-Unies. Dans ces circonstances, il ne restait guère à Guillaume V qu'à obéir aux inspirations prussiennes en cherchant à négocier avec la France. A Londres, cette nécessité n'était pas contestée, car on s'y sentait impuissant à secourir un vieil allié. Le gouvernement hollandais, abandonné ainsi par ses défenseurs naturels, comprit que la résistance n'était plus possible. Dans le courant de décembre, le stadhouder fut averti par un agent secret des représentants près l'armée du Nord que le Comité de Salut public ne fermerait pas l'oreille à des ouvertures pacifiques; aussitôt il fit connaître aux États Généraux qu'il avait été informé qu'on nourrissait à Paris des intentions conciliantes et il leur exprima le désir que des plénipotentiaires fussent chargés d'entamer une négociation. L'Assemblée s'empressa de donner des pleins pouvoirs à M. Brantzen, naguère ambassadeur accrédité près de Louis XVI, et à M. Repelaër. Ils étaient auto-

risés à traiter de la paix « partout où il serait nécessaire », avec les personnes désignées à cet effet « par le Gouvernement établi en France » (18 décembre). Les représentants près l'armée du Nord donnèrent sans délai à ces deux envoyés des passe-ports pour Paris.

Ainsi quatre puissances faisaient des ouvertures; il était évident qu'un souffle pacifique se faisait sentir en Europe. La lassitude, l'inutilité des sacrifices, les succès des républicains, l'espoir de trouver dans le nouveau gouvernement de la France des gens traitables, amenaient la Prusse comme les Provinces-Unies, l'Espagne comme la Toscane, à se montrer disposées à négocier avec la République.

Les chefs du gouvernement en France sentaient toute leur force: la campagne de 1794 avait amené des résultats inespérés. Au printemps, la Flandre et le Roussillon étaient envahis, l'Alsace et le pays basque menacés; en novembre, les coalisés avaient entièrement évacué le territoire français, les armées républicaines occupaient toute la rive gauche du Rhin à l'exception d'un petit nombre de places fortes, la Hollande redoutait leur attaque imminente, le Piémont restait sous le coup d'une invasion possible, et le drapeau tricolore flottait en Catalogne comme en Guipuscoa. 36 sièges menés à fin, 8 batailles gagnées, 3,800 canons conquis, 91,000 prisonniers, 116 villes occupées, tels étaient les résultats obte-

nus (1) pendant les 17 mois écoulés de la bataille de Hondschoote à la prise de Roses.

La conquête de la Corse n'était pas pour les coalisés une compensation suffisante de tant de revers, et le tour que prenait la guerre était bien fait pour inspirer des réflexions aux cabinets qui, poussés plutôt par des passions politiques que par leur intérêt bien entendu, s'étaient engagés dans une lutte dont il devenait difficile d'espérer une issue favorable. La France, de son côté, après une des campagnes les plus fécondes en résultats de son histoire, n'avait à subir les conditions de personne, et c'était avec un juste sentiment de la puissance de la nation que le Comité de Salut public avait rejeté les premières propositions de l'Espagne. Il n'en restait pas moins la conviction qu'il était opportun de traiter, et ce sentiment se faisait jour à la tribune même de la Convention.

Discours pacifiques prononcés à la Convention

Dans la séance du 24 brumaire (14 novembre), à l'occasion d'une discussion relative aux lois organiques de la Constitution de 1793, un membre du Comité de Salut public appartenant à la fraction la plus modérée de l'assemblée, Pelet de la Lozère, s'exprimait ainsi :

(1) Chiffres produits à la Convention par Boissy d'Anglas parlant au nom du Comité. Quelques semaines auparavant le marquis de Lansdowne avait porté à la Chambre des lords, où ils ne furent pas contredits, des chiffres plus faibles mais qui semblent se rapporter exclusivement à la guerre sur les frontières du nord : 23 sièges, 6 batailles rangées, 2,800 canons conquis, 60,000 prisonniers, 144 villes occupées.

« De tous côtés, nous remportons des victoires signalées, et soyez persuadés que les tyrans coalisés ne sont pas à se repentir de nous avoir déclaré la guerre. Vous les verriez bientôt à votre barre si la cour britannique ne les en empêchait; la seule chose dont nous devions nous occuper, est d'écraser ce gouvernement infâme. »

Tallien, l'un des héros de la réaction thermidorienne, prenait ensuite la parole et prononçait les phrases suivantes: « Aujourd'hui, nos braves frères d'armes font flotter l'étendard tricolore sur les bords du Rhin, et leur intrépidité va bientôt forcer les trônes ébranlés à se courber devant la majesté du peuple français et à réclamer une paix qui ne peut que lui être honorable. Aujourd'hui, la France peut, en se débarrassant d'une partie de ses ennemis, reporter le glaive de ses armes sur les bords de la Tamise et écraser le gouvernement anglais. . . . .
Que le gouvernement de la République prenne des mesures sages pour faire une paix honorable avec quelques-uns de nos ennemis, et, à l'aide des vaisseaux hollandais et espagnols, portons-nous ensuite avec vigueur sur les bords de la Tamise et détruisons la nouvelle Carthage ». A ces mots, l'Assemblée entière se leva avec des acclamations unanimes, et la salle retentit d'applaudissements répétés.

Tallien venait d'exprimer l'opinion générale, et bien petit était le nombre des jacobins qui restaient fidèles à la doctrine de la guerre à outrance contre les

trônes et repoussaient avec horreur tout arrangement avec un tyran couronné.

Quelques jours plus tard (14 frimaire — 4 décembre), en présence des rumeurs diverses auxquelles donnaient lieu les dispositions pacifiques attribuées au gouvernement, le Comité de Salut public crut devoir donner quelques éclaircissements, et un de ses membres, Merlin de Douay, vint exposer à la tribune la politique extérieure du Comité. Au milieu de beaucoup de phrases embarrassées par les déclamations à la mode du jour et en ne ménageant ni l'Angleterre ni l'Autriche, il déclarait qu'il désirait la paix « comme le terme non-seulement de toutes les calamités inséparables de la guerre, mais comme la fin de toutes ces agitations, de tous ces troubles domestiques qui tiennent à l'état de révolution ». « Nos triomphes et nos principes, ajoutait-il, nous permettent à la fois et de vouloir et de dire ce que nous voulons : la paix. . . . .
Oui, nous voulons la paix, mais nous la voulons garantie par notre propre force et par l'impuissance où nos ennemis seraient à jamais de nous nuire . . . . .

. . . .

« Certes, il ne peut être éloigné ce temps où, éclairés par la foudre républicaine qui les a frappés tous à la fois, plusieurs de ces gouvernements, ameutés contre nous par l'Angleterre, ne pourront fixer sans effroi l'abîme dans lequel cette odieuse puissance a pensé

les précipiter, où l'Espagne, par exemple, ouvrira les yeux sur les projets ourdis dans le cabinet de Saint-James, où elle remarquera la constante assiduité avec laquelle ce gouvernement étudie la mer du Sud, tous les soins qu'il met à consolider sa puissance dans l'Inde, pour se ménager de là furtivement une route vers l'Amérique, tomber à revers sur le Mexique et le Pérou que convoite depuis si longtemps son infatigable cupidité, et s'en emparer à force ouverte, dès qu'il le pourra sans danger....... où, calculant enfin ses véritables intérêts, elle reconnaîtra que l'Angleterre est la seule et véritable ennemie, et que de tous les dangers qui la menaçent, il n'en est pas de plus redoutable pour elle que ceux qui peuvent naître de la confiance dans une aussi perfide alliée.

« Cet instant doit être encore celui où, ingrate envers la nation à qui elle devait sa liberté même, la Hollande déplorant, mais trop tard peut-être, son funeste égarement, craindra de voir ses trésors, ses vaisseaux, ses établissements dans les deux mondes tomber au pouvoir de ces tyrans des mers dont elle avait autrefois contenu l'audace.

« Sans doute aussi que la Prusse, celui peut-être de tous les gouvernements qui devait le plus s'applaudir de voir s'élever une grande république sur les ruines d'une monarchie, dont le honteux traité de 1756 avait fait un si puissant renfort pour l'astucieuse maison d'Autriche; sans doute, dis-je, que la Prusse finira

par s'apercevoir que c'est dans une paix solide avec la France, et dans son union intime avec les puissances du Nord qui l'avoisinent, qu'elle peut trouver les seuls principes de sa durée, la seule force que, malgré la politique de son cabinet et la tactique de ses armées, elle puisse raisonnablement opposer à la dévorante ambition de la Russie. »

Puis, faisant une allusion discrète aux sentiments opposés à la guerre, qui s'étaient fait jour dans la diète germanique, et notamment aux dispositions connues de l'électeur palatin, il ajoutait :

« A l'égard de nos autres ennemis, soit que leur vanité les ait volontairement attachés, ou que leur impuissance les ait enchaînés, contre leur gré, à la coalition, tous l'accusent également et depuis longtemps par leurs regrets et leurs murmures ; tous n'aspirent qu'au moment où ils pourront en briser les funestes liens ; plusieurs même, effrayés avec raison du désespoir des principales puissances belligérantes, paraissent enfin sentir le besoin de se réunir pour empêcher le partage de leur territoire, partage qu'ils savent bien être projeté par leurs dignes alliés, comme un moyen d'acquitter en partie les frais de leur honteuse campagne.

« Si l'on nous demande maintenant quelles sont les dispositions du peuple français, organes de sa volonté, nous répondrons que, toujours juste, toujours magnanime, toujours jaloux de son honneur autant

que de sa liberté, il saura distinguer ses ennemis et les motifs de leur agression; que, même dans les lois que ses victoires lui donneront le droit de dicter, il ne confondra pas les ridicules prétentions de la faiblesse et de la vanité avec l'intraitable orgueil et la perfide puissance de la tyrannie; qu'il aura surtout égard à la situation de ceux que la crainte et la violence ont contraints de marcher à la suite des chefs de cette ligue insensée; qu'enfin, en traçant de sa main triomphante, mais généreuse, les limites dans lesquelles il lui conviendra de se renfermer, il ne repoussera aucune des offres compatibles avec ses intérêts et sa dignité, avec son repos et sa sûreté. »

Continuation de la négociation entre la France et la Prusse.

Les hommes qui gouvernaient la France ne s'en tenaient pas à ce langage qui, pour être hautain, différait cependant sensiblement des insolences débitées naguère par Barrère dans ses *Carmagnoles*. Le jour même du discours de Merlin, le Comité chargeait Bacher de faire connaître à Meyerinck, en réponse à sa note, que la République était très-disposée à conclure la paix avec la Prusse, mais il exprimait le désir formel avant d'aller plus loin de débattre avec l'agent prussien à Paris et de vive voix les conditions d'un arrangement.

Le roi de Prusse, de son côté, souhaitait de plus en plus la fin de la guerre; il était encouragé dans cette voie par les dispositions peu belliqueuses que laissaient éclater beaucoup d'États allemands. Depuis les

propositions pacifiques de l'électeur de Mayence, les diplomates autrichiens et prussiens avaient travaillé en sens inverse par tout l'Empire, et cherché à conquérir des suffrages à la politique de leur cabinet. Les Prussiens excitèrent et obtinrent des démonstrations favorables à leurs vues; les cercles de Franconie et du Haut-Rhin notamment émirent des vœux officiels pour la cessation des hostilités et pour la paix.

Vers le milieu de novembre, Frédéric-Guillaume, à l'effet de se concilier les petits États menacés plus immédiatement par les armées républicaines, rappelait les 20,000 hommes d'Hohenlohe sur le Rhin, en donnant pour motif que la prise de Varsovie rendait leur présence inutile en Pologne, et que les préparatifs les plus vigoureux étaient le moyen d'obtenir la fin de la guerre, si ardemment demandée par certains membres de l'Empire. Le roi de Prusse n'était pas non plus fâché de témoigner par un acte son mécontentement de la lenteur apportée par le Comité de Salut public à répondre aux ouvertures de Meyerinck; mais ce n'était là qu'une apparence, et à ce moment même ce souverain se décidait à entamer une négociation sérieuse avec la République et voulait la voir aboutir promptement : il n'avait pas pris ce parti sans hésitation. Plus sincère que ses conseillers dans sa haine contre la Révolution, comme dans son désir de rester fidèle aux engagements contractés, il conservait au fond de son

cœur un reste du respect qu'un membre loyal de l'Empire devait à l'empereur; il ne cédait qu'à des instances réitérées. Le dernier coup fut porté par le prince Henri, qui reparut tout à coup sur la scène politique. Ce frère du grand Frédéric, ce vieil ami de Voltaire, vivait dans la retraite depuis plusieurs années. Les excès de la Révolution n'avaient pas détruit ses sympathies françaises, ou plutôt son penchant pour les idées du XVIII[e] siècle, et il blâmait fortement la politique extérieure suivie depuis la chute de Hertzberg, et notamment la guerre avec la France. Il insista auprès de son neveu sur la nécessité de conclure un arrangement qui permettrait de porter du Rhin à la Vistule le gros des forces prussiennes, et de défendre au besoin par les armes les prétentions du cabinet de Berlin contre celles des deux autres cours copartageantes.

Enfin arriva le premier jour de décembre, époque toujours indiquée par les agents prussiens comme celle où on pourrait négocier, puisque c'était la date où expirait le traité de subsides avec l'Angleterre. Bien que cette convention fût à néant depuis plusieurs semaines, on attendit ce terme fatal pour décider que M. de Goltz, dernier ministre de Prusse accrédité auprès de Louis XVI, et qui, en cette qualité, ne s'était pas montré défavorable aux idées de la Constituante, irait à Bâle pour négocier la paix avec Barthélemy. La nouvelle que le stadhouder cherchait à

traiter avec la France n'avait pas été sans influer sur cette résolution.

Les instructions de Goltz lui enjoignaient de proposer une trêve immédiate pendant laquelle Mayence, considérée comme neutre, serait occupée seulement par les troupes des cercles. Quant à la paix, il représenterait le roi comme très-disposé à la conclure et à reconnaître la République en échange de l'évacuation de ses provinces de la rive gauche du Rhin. Si même des ouvertures tendant à la conclusion d'une alliance franco-prussienne étaient faites, il ne rejetterait pas la pensée de relations plus étroites et plus amicales. Il affirmerait que sa cour était prête à servir d'intermédiaire pour la conclusion d'une trêve durant jusqu'à la paix entre la France et les États de l'Empire qui s'y montreraient disposés. Si le Comité de Salut public voulait traiter avec la Hollande, le roi de Prusse offrait également ses bons offices : il ne s'opposerait pas à une alliance entre les deux républiques, pourvu qu'elle n'eût pas pour condition une cession de territoire et que la situation de la maison d'Orange ne reçût aucune atteinte. Le cabinet de Berlin servirait également volontiers de médiateur auprès de l'Espagne et de la Sardaigne, de l'Angleterre et de l'Autriche.

Goltz devait chercher à connaître lesquelles de ses conquêtes la France comptait garder, s'il y avait quelque essai de négociation entre le Comité de Salut public et la cour de Vienne, et, notamment, si dans ces

pourparlers il avait été question de l'échange de la Bavière contre la Belgique.

Le plénipotentiaire prussien présenterait son gouvernement comme consentant à la cession de la Belgique à la France, et, dans ce cas, l'archiduché de Salzbourg serait la compensation convenable à offrir à l'Autriche. A ces conditions, la Prusse espérait que le territoire allemand resterait intact, la République française demeurant garante du traité de Westphalie, comme l'était naguère le Roi Très-Chrétien. Le plénipotentiaire prussien devait voir s'il était possible d'obtenir quelque concession favorable aux émigrés. Quant à la Pologne, il n'en serait pas question dans la négociation officielle, mais Goltz pourrait donner les éclaircissements nécessaires sur l'état présent des affaires.

En faisant de semblables propositions, les hommes d'État prussiens ne se faisaient pas de grandes illusions sur les chances de les voir acceptées. Ils se doutaient bien que les Français tiendraient essentiellement à conserver toute la rive gauche du Rhin, mais ils ne voulaient pas du premier coup consentir à une concession aussi amère.

En attendant que Goltz pût entrer en rapports avec le plénipotentiaire qui serait désigné par la France, Meyerinck continuait d'entretenir Bacher de la ferme volonté de son maître de conclure. Il donnait à entrevoir comme possible la prompte formation d'une ligue

du Nord entre la Prusse, la Suède et le Danemark à laquelle la République française accéderait pour opposer une digue à l'ambition russe; il demandait en même temps que les escarmouches cessassent entre la garnison de Mayence et le camp français qui entourait la place sur la rive gauche.

Tout se préparait donc pour que les négociations entamées entre le cabinet de Berlin et le Comité de salut public vinssent promptement aboutir à un dénouement pacifique.

CHAPITRE XXVII

OCTOBRE 1794 — JANVIER 1795

SOMMAIRE. — Négociations entre les puissances copartageantes de la Pologne. — Traité entre la Russie et l'Autriche. — Annexion de la Courlande à la Russie. — Vote favorable à la paix de la Diète de Ratisbonne. — Agitation en Irlande et en Angleterre. — Ouverture de la session de 1795 du Parlement britannique. — Traité entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique.

Négociations entre les puissances co-partageantes de la Pologne.

Au moment où Frédéric-Guillaume désignait Goltz pour aller traiter à Bâle, il donnait ordre à Tauenzien de maintenir fermement ses demandes à Pétersbourg (1) : il devait soutenir que les limites de la Vistule, de la Narew et du Niémen étaient indiquées par la nature, que la possession d'une partie de la Samogitie était essentielle pour assurer l'alimentation de la Prusse orientale, et que le roi ne pouvait renoncer à la possession de Cracovie parce que c'était pour lui une situation purement défensive,

(1) J'ai consulté très-utilement, pour toutes les négociations qui eurent lieu à Pétersbourg, l'ouvrage récent de Hüfer intitulé *Mächte in Revolutionskriege;* cet écrit contient à ce sujet des détails inédits puisés pour la plupart dans les dépêches échangées entre Thugut et Cobenzl.

tandis qu'entre les mains de l'Autriche elle devenait offensive et menaçante pour la Silésie qui se trouverait ainsi presque complètement entourée par les possessions de l'empereur.

Mais les deux Cours impériales etaient tout à fait d'accord pour ne pas adhérer aux demandes prussiennes. La Russie voulait la continuation de la guerre contre la France, et l'Autriche, non sans raison, faisait remarquer qu'elle en portait le poids principal et que ses possessions en Belgique étaient compromises; elle ajoutait que, lors du partage de 1793, elle avait reçu des promesses mais rien d'effectif, tandis que la Prusse s'était fait adjuger une large indemnité à l'aide d'engagements qu'elle avait fort mal tenus. Le cabinet de Vienne insistait donc pour obtenir la cession des quatre palatinats de Lublin, de Chelm, de Sandomir et de Cracovie comme prix de ses sacrifices passés, et il se réservait de réclamer de nouvelles indemnités s'il soutenait une quatrième campagne. La Russie admettait la justice de ces demandes. Elle refusait seulement à l'empereur la partie du Palatinat de Chelm situé sur la rive droite du Bug. Le cabinet de Vienne n'insista pas sur ce point, et, grâce à cette concession, l'accord devint complet entre les deux cours.

Dans ces conditions, l'entente entre les trois cabinets rencontrait des difficultés à peu près invincibles et des conférences furent tenues à Pétersbourg entre

leurs représentants sans aucun résultat; chacun répéta les arguments déjà donnés à l'appui des prétentions de sa cour. L'Autriche, soutenue par la Russie, refusa obstinément de renoncer aux Palatinats de Sandomir et de Cracovie qu'elle considérait comme les remparts de la Gallicie. De son côté, le représentant de la czarine déclara dans une note qu'il ne pouvait consentir en Samogitie à une extension de la frontière prussienne qui la porterait à quelques lieues de Riga, car désormais, les liens de vassalité qui unissaient le duché de Courlande à la Pologne étant rompus, cette contrée devait se rattacher à la Russie ; que, d'ailleurs, il serait facile d'assurer, par un traité de commerce, l'exportation des denrées nécessaires aux habitants de la Prusse orientale. Toutefois, en compensation, on accordait à Frédéric-Guillaume au-delà de ses demandes, la pointe de terre entre la Narew, le Bug et la Vistule; ce district n'avait guère d'importance que parce que s'y trouvait Praga, autrefois faubourg florissant de Varsovie, maintenant amas de ruines ensanglantées.

Tauenzien, très-étonné des prétentions que l'impératrice démasquait pour la première fois sur la Courlande, se refusa à un semblable arrangement et déclara que son maître lui préférait le maintien de la république de Pologne.

Traité entre

Dès lors, les pourparlers entre le ministre de Prusse et les autres plénipotentiaires cessèrent. Mais l'ambas-

sadeur autrichien Cobenzl, bien qu'il ne fût autorisé à signer qu'un traité à trois, prit sur lui de continuer secrètement la négociation avec les plénipotentiaires russes Ostermann, Besborodko et Markoff, et, le 3 janvier 1795, ces personnages signèrent dans le plus grand mystère deux déclarations : la première avait pour objet de régler ce nouveau et dernier partage de la Pologne, qui s'effectuerait suivant les vues du cabinet de Saint-Pétersbourg et reproduirait les propositions faites à la Prusse et repoussées par elle. Dans cet acte, les deux puissances « convaincues par l'expérience du passé de l'impuissance absolue de la république de Pologne de se donner un gouvernement ferme et vigoureux ou de vivre paisiblement sous les lois en se maintenant dans un état d'indépendance quelconque », décidaient « qu'il était indispensable de recourir et de procéder au partage de la république entre les trois puissances voisines ».

la Russie et l'Autriche.

En conséquence, la Russie s'attribuait le pays adjacent à son ancienne frontière, en prenant pour bornes le Bug, une ligne allant de Brezc à Grodno et le Niémen; et l'Autriche s'adjugeait le territoire limité par l'ancienne frontière prussienne, la Pilica, la Vistule, le Bug et l'ancienne frontière russe (1).

(1) Cette rédaction manquait de précision, car le Bug ne se jette pas dans la Vistule, mais dans la Narew, qui elle-même, quelques lieues plus loin, tombe dans la Vistule un peu au-dessous de Varsovie; la limite à fixer entre le confluent du Bug dans la Narew et celui de

Les deux puissances se garantissaient ces nouvelles possessions. Ce qui restait du royaume, y compris Varsovie, était réservé pour être livré à la Prusse, sous la même garantie, aussitôt qu'elle aurait accédé à la déclaration.

La seconde déclaration échangée avait pour but d'établir entre l'Autriche et la Russie une conformité de vue complète pour l'avenir (1). L'empereur adhérait au traité prusso-russe de 1793, spécialement à l'article qui promettait que les deux puissances favoriseraient l'échange de la Belgique contre la Bavière, mais sans y employer la violence; si les armes de la coalition étaient heureuses, l'Autriche acquerrait en compensation de ses sacrifices les provinces conquises sur la France. Dans le cas d'une attaque de la Prusse, les deux puissances se défendraient l'une l'autre avec toutes leurs forces. Si une nouvelle guerre éclatait entre la Russie et la Porte, l'Autriche s'engageait à faire des efforts pour que la Bessarabie, la Moldavie et la Valachie réunies formassent une principauté destinée à un prince de la maison impériale de Russie. En récompense, l'empereur prendrait possession des provinces promises à Joseph II (la Bosnie et une partie de la Servie) dans ses négociations avec Catherine.

la Narew dans la Vistule restait donc dans l'incertitude et la question avait été réservée pour une décision ultérieure.

(1) Le texte de cette pièce est resté longtemps inconnu et a été publié pour la première fois par Miliutine dans son *Histoire de la guerre de* 1799.

Mais une des clauses du traité, la plus singulière de toutes, présageait à l'Europe des changements jusque-là imprévus; c'était celle qui, au cas où François II ne pourrait obtenir par suite des hasards de la guerre des indemnités aux dépens de la France, lui promettait de le seconder dans la tentative de reprendre à Venise le territoire que cette république, à en croire les prétentions du cabinet autrichien, avait usurpé contrairement aux droits de l'empereur et de l'Empire.

Il convient de s'arrêter à cette odieuse disposition qui démontre à quelle absence d'équité politique étaient arrivés à cette époque les deux cabinets impériaux. Plus d'une fois déjà, la Cour de Vienne avait laissé paraître une semblable ambition : la trace s'en retrouve dans les correspondances échangées entre Joseph II et Catherine II. Dans l'hiver de 1794, Thugut avait fait connaître que l'Autriche pourrait trouver des compensations en Italie. Venise avait cessé, il est vrai, depuis la paix de Passarowitz (1718) de compter en Europe; elle était endormie dans la plus profonde mollesse et cherchait uniquement à éviter toute occasion d'être mêlée aux conflits qui pouvaient diviser les autres nations. En vain la coalition avait demandé son concours à la Seigneurie, celle-ci s'était refusée à le donner aux ennemis de la France, et cette inertie contribuait à disposer défavorablement pour elle les rois aux oreilles de qui le mot de république commençait à mal sonner. Il était donc

à peu près certain dès cette époque que, quand l'édifice vermoulu de Saint-Marc serait menacé, il ne se trouverait personne pour s'opposer à sa ruine; mais il est juste de remarquer que si, contre tout droit, cet État inoffensif fut partagé, la responsabilité principale d'un acte si odieux doit retomber sur les deux cours impériales qui en ont eu la première pensée. Un peu plus tard, à Campo-Formio, la République française ne fit qu'exécuter de concert avec le cabinet de Vienne un projet tramé à Saint-Pétersbourg quelques années auparavant.

Cobenzl fut vivement approuvé par sa cour qui ratifia avec empressement des traités tout à son avantage (1). Ces conventions furent soigneusement cachées à la cour de Berlin : la Russie se borna à lui passer une simple note par laquelle elle faisait connaître la ferme intention d'anéantir la Pologne et de rester l'arbitre du partage, prétention fondée sur ce que la czarine avait fait à elle seule plus d'efforts que ses deux alliés réunis pour amener la ruine de cette république.

Annexion de la Courlande à la Russie.

Ainsi que les plénipotentiaires russes l'avaient annoncé dans les conférences tenues à Pétersbourg, le duché de Courlande, si longtemps vassal de la Pologne ne pouvait échapper au sort du suzerain. Le duc

(1) Néanmoins Thugut, dans sa lettre à Cobenzl citée dans le livre de Vivenot, exprime le regret qu'il soit fait mention dans la déclaration de l'échange de la Bavière contre les Pays-Bas, auquel, lors de la conclusion du traité avec l'Angleterre en 1793, l'Autriche avait renoncé au moins pour le présent.

aussi bien que les nobles comprirent immédiatement que toute résistance était inutile. Ceux-ci, dans une assemblée réunie à Mittau le 28 mars 1795, adressèrent à la czarine le vœu de voir leur pays « soumis au sceptre de la glorieuse Catherine ». Le duc adhéra à cet acte et abdiqua. L'impératrice accepta l'offre qui lui était faite, et Pierre de Biren fut récompensé de la facilité avec laquelle il avait renoncé à la couronne par le paiement de ses dettes, l'achat de ses terres de Courlande et une pension de 25,000 ducats.

Cette nouvelle acquisition ajoutait à l'empire de Catherine 452 milles carrés (1) et 400,000 habitants. Mais, ce qui était surtout un profit certain pour la Russie, c'était de soumettre à son sceptre la noblesse courlandaise, intelligente et active, qui devait jusqu'à nos jours fournir aux czars des serviteurs destinés à occuper le premier rang dans leurs armées, leur diplomatie, leur administration : ressource précieuse pour un empire nouveau venu à la civilisation, et manquant encore de cet état-major d'hommes éclairés, instruments les plus utiles de tout gouvernement.

Vote favorable à la paix de la Diète de Ratisbonne

Tandis que les négociations poursuivies à Pétersbourg tendaient à séparer de plus en plus le roi de Prusse de la coalition, le protocole s'ouvrait à Ratisbonne sur les propositions pacifiques de l'archevêque de Mayence. Le succès en était assuré, grâce à l'acti-

(1) Chiffres de Malte-Brun dans son *Tableau de la Pologne*.

vité déployée par la diplomatie prussienne. Les questions étaient ainsi posées :

1° Après avoir voté le *quintuplum,* et sans laisser un moment de doute sur la volonté de préparer la prochaine campagne, conformément aux décisions de l'Empire, ne convient-il pas de travailler activement à une paix acceptable et à la conclusion d'une trêve probable ?

2° Comment ce but peut-il être atteint ?

Ainsi qu'il arrive souvent dans les assemblées, ce ne fut pas sur le fond même des choses que le débat porta. En effet, personne ne pouvait se prononcer contre la paix d'une manière absolue : ce qui fut mis en question, ce fut la rédaction du *conclusum.* L'empereur serait-il seul chargé de négocier la paix ou bien lui adjoindrait-on le roi de Prusse ? En fait, laisser uniquement à l'Autriche le soin de traiter, après ses déclarations formelles que les circonstances n'étaient pas favorables et qu'il fallait remettre à un avenir plus heureux la cessation des hostilités, c'était voter la continuation de la guerre. Adjoindre, au contraire, la cour de Berlin à celle de Vienne pour entrer en rapports avec la France, quand les dispositions pacifiques de Frédéric-Guillaume étaient bien connues, c'était témoigner le désir de voir se terminer la lutte. En outre, l'autorité impériale recevait un grave échec si celui qui en était le dépositaire était obligé, dans une affaire qui intéressait essentiellement l'Em-

pire, de n'agir qu'avec le concours d'un des électeurs.

Le système de la cour de Berlin, vivement soutenu par l'électeur palatin, finit par l'emporter (22 décembre) à une faible majorité, et après une vive résistance du parti opposé, dont l'organe le plus violent fut le représentant de l'électeur de Hanovre. Le *conclusum* voté déclarait :

1° Que l'empereur serait invité à consentir à une trêve préparatoire de la paix, tandis qu'on continuerait sans relâche à faire les préparatifs ordonnés par la Diète pour la prochaine campagne ;

2° Que l'Empire espérait trouver les mêmes dispositions pacifiques chez les Français, dispositions que devait leur inspirer aussi bien l'humanité que le sentiment d'avoir été les auteurs de la guerre soutenue par l'Empire pour sa défense et nullement dans le désir de s'immiscer dans les affaires intérieures de la France ou de faire des conquêtes ;

3° Que les préparatifs seraient continués pour être prêts à toute occurrence ;

4° Que l'empereur était invité à négocier une paix juste et acceptable sur les bases de la paix de Westphalie, et à cet effet de s'entendre promptement avec le roi de Prusse.

C'est ainsi qu'un membre de l'Empire était mis par la Diète sur un pied d'égalité presque complète avec l'empereur. Le coup était grave, et ce n'est pas sans quelque apparence de raison que des écrivains bien-

veillants pour l'Autriche y ont vu une atteinte dont le Saint-Empire romain ne devait pas se relever.

François II ne crut pas pouvoir refuser son approbation à un acte cependant si contraire à sa politique (1) (10 février). La conséquence fut d'encourager dans leur inertie les membres de l'Empire déjà mal disposés à remplir leurs obligations fédérales; ils mettaient fort peu de zèle à fournir le *quintuplum,* et, au milieu de janvier 1795, alors que les troupes des cercles auraient dû monter à 200,000 hommes, elles n'en comptaient guère plus de 14,000 dans leurs rangs.

Les obligations pécuniaires n'étaient pas plus exactement acquittées : à l'époque de Pâques 1795, 90 États n'avaient rien payé des 50 mois romains votés, et 45 n'en avaient fourni qu'une partie (2).

(1) L'empereur n'approuva pas l'avis de la Diète par le décret de ratification d'usage (Ratifications-Décret), mais par un décret de commission impériale (Kaiserliches Commissions-Décret). Cette différence, que Vivenot n'apprécie pas de la même façon dans divers passages puisqu'il la qualifie tantôt de « peu importante » (*geringfugig*), tantôt « de quelque poids » (*nicht unwichtig*), est jugée comme il suit par Schall, diplomate allemand de la vieille école et versé dans les finesses du droit germanique : « Les publicistes allemands ont remarqué comme une innovation que ce décret impérial, tout en approuvant un avis de l'Empire et lui donnant ainsi la forme légale, n'était pourtant pas intitulé « décret de ratification », mais qu'il portait le titre de « décret de commission », comme ceux par lesquels l'empereur invitait la Diète à s'occuper d'un objet. Cette observation peut paraître minutieuse, aujourd'hui que la constitution de l'Empire n'existe plus; mais le fait qu'elle releva aurait peut-être eu des conséquences, si l'Empire avait subsisté dans sa forme. »

(2) Chiffres donnés par Hauser.

Agitation en Irlande.

Si le désir de la paix était peu dissimulé sur le continent par certains gouvernements, il n'en était pas de même du cabinet anglais qui se montrait décidé à tenir tête avec une énergie croissante aux difficultés qui le pressaient et qui allaient s'aggravant. Aux embarras d'une guerre terrible venaient se joindre des préocupations sérieuses sur la situation intérieure; l'état de l'Irlande surtout était de nature à donner lieu aux plus sérieuses appréhensions. La population de cette île était divisée par les passions politiques et surtout religieuses en trois factions inégales, mais profondément hostiles : les anglicans, les presbytériens, et les catholiques(1).

Les anglicans étaient les descendants des Anglais qui, à la suite des guerres religieuses du XVII[e] siècle, avaient envahi l'Irlande, dépouillé les anciens propriétaires, et s'étaient approprié la plus grande partie du sol. Quoiqu'ils ne formassent en nombre que le dixième de la population, ils possédaient la plus grande partie des terres, accaparaient tous les emplois publics et remplissaient exclusivement au parlement irlandais la Chambre héréditaire et la Chambre élective. Leur clergé vivait grassement des dîmes qu'il

(1) Dans différents mémoires relatifs à l'état de l'Irlande à cette époque qui se trouvent aux archives du ministère des affaires étrangères à Paris, l'évaluation de la population de cette île varie entre quatre millions et demi et cinq millions, dont environ trois millions de catholiques, un million à un million et demi de presbytériens et quatre à cinq cent mille protestants.

prélevait sur toute la population sans acception de croyance.

Les presbytériens, plus nombreux, étaient cantonnés surtout au nord de l'île, dans l'Ulster : venus pour la plupart d'Écosse, ils se livraient avec succès au commerce et à l'industrie ; mais, bien qu'ils ne fussent pas soumis à des lois aussi dures que les catholiques, ils étaient loin d'être sur le pied d'égalité avec les fidèles de l'Église établie.

Les catholiques enfin, qui formaient plus des trois cinquièmes des habitants, étaient la vraie population indigène. Pressurés par les propriétaires, et surtout par leurs intendants qui faisaient rudement valoir les droits de maîtres absents, ils devaient encore subvenir aux frais largement payés d'un culte qu'ils abhorraient. Ils étaient pour la plupart plongés dans la plus profonde misère, et un bien petit nombre avait pu, soit conserver des terres, soit s'enrichir par le commerce. Parmi eux régnait un mécontentement profond, qui pouvait se traduire par des actes, si les circonstances devenaient favorables. Ils fournissaient néanmoins de nombreuses recrues à l'armée comme à la marine britanniques, et on évaluait à deux cent mille les catholiques qui s'y étaient enrôlés.

Depuis plusieurs années un mouvement très-vif se dessinait pour obtenir le rappel des lois les plus oppressives parmi celles qui accablaient les papistes. Pitt, et plus vivement encore Burke, s'étaient, dans le

principe, prononcés pour l'adoucissement d'un régime qui leur paraissait contraire à toute justice ; si les partisans d'une réforme se fussent renfermés dans des demandes modérées et exemptes de tout esprit de rébellion, ils eussent trouvé dans le premier ministre anglais des dispositions favorables. Mais, quand le souffle de la Révolution française se fit partout sentir, l'Irlande n'échappa pas à sa redoutable influence. Les presbytériens surtout la subirent ; jusque-là ils s'étaient montrés aussi ennemis des catholiques que les anglicans. Les principes de liberté absolue qui pénétraient du continent ne tardèrent pas à changer le cours de leurs idées ; ils rêvèrent non plus l'amélioration de l'état existant, mais une véritable révolution et l'établissement d'un ordre de choses nouveau et plus conforme aux théories modernes ; ils se rapprochèrent alors de leurs compatriotes plus persécutés qu'eux, et qui étaient les auxiliaires naturels et ardents de leur entreprise. Dès 1792, à Belfast, une des villes où les dissidents étaient les plus nombreux, une association se forma sous le nom « d'Irlandais-Unis » en se proposant de rallier en un faisceau tous ceux, catholiques ou protestants, qui voulaient abolir le pouvoir de l'Angleterre dans l'île. Elle se propagea promptement, et au bout de deux ou trois ans le comité central était en rapport avec des comités qui s'étaient formés dans presque tous les comtés.

En même temps que la Société des Irlandais-Unis

se constituait, les catholiques cherchaient à s'organiser; les principaux d'entre eux, dont quelques-uns faisaient parti des Irlandais Unis, formèrent aussi un second comité général, chargé de diriger le mouvement de leurs coreligionnaires, et de se mettre en rapport dans les campagnes avec des associations de paysans qui, sous le nom de « *defenders* », se préparaient en secret à prendre les armes au moment opportun et sous des chefs désignés à l'avance.

La gravité de cette situation n'échappait pas à Pitt, et, pour essayer d'y porter remède avant l'ouverture de la session de 1795, il rappela le vice-roi en fonctions depuis plusieurs années, lord Westmorland, qui n'avait cessé de soutenir de son autorité les Orangistes (1), et le remplaça par un des amis du duc de Portland, lord Fitz-William. Il espérait que cet ancien whig pourrait s'appuyer sur les whigs du parlement irlandais, c'est-à-dire sur les protestants qui, tout en restant attachés à la maison de Hanovre, se montraient disposés à améliorer la situation des catholiques, et qu'il arriverait ainsi par une politique conciliante à calmer l'émotion des esprits.

Agitation en Angleterre.

En Angleterre même, les symptômes inquiétants ne manquaient pas non plus. Dans le courant de l'été,

(1) Nom que portaient en Irlande les protestants partisans du système de la persécution; on les appelait ainsi depuis l'époque où le prince d'Orange, Guillaume III, avait si rudement réprimé les partisans des Stuarts dans l'île.

Londres fut plusieurs fois le théâtre d'émeutes causées par la colère du peuple contre les racoleurs accusés d'employer des moyens honteux pour recruter les troupes royales. En même temps, les sociétés qui travaillaient à propager les idées révolutionnaires par tous les moyens en leur pouvoir, répandaient des pamphlets, des poésies, et les vers suivants donnent une idée du degré de violence qui était parfois atteinte dans ces morceaux :

« Ils viennent, ils viennent, ils viennent de France par myriades pour nous envahir. Prenez, prenez les piques ; battez, battez le tambour. Ils viennent en amis pour nous aider (1). »

En présence de pareilles menées le gouvernement ne resta pas inactif, et des procès de haute trahison furent intentés à plusieurs partisans notoires des idées révolutionnaires ; mais, fait qui pouvait inquiéter sur les dispositions de la classe moyenne, le jury rendit généralement des verdicts d'acquittement. Il renvoya notamment de la plainte de haute trahison portée contre eux Thomas Hardy, secrétaire de la Société de correspondance, et plusieurs autres membres de la même Société. Ils avaient été accusés de vouloir substituer par la force une Convention au

(1) They come, they come, the myriads come
From Gallia to invade us.
Raise, raise pike ; beat, beat the drum.
They come, like friends, to aid us.

parlement; défendus éloquemment par Erskine, ils échappèrent à la condamnation qu'ils avaient pu un moment redouter. Toutefois, à Édimbourg un certain James Watt, convaincu d'avoir rassemblé des armes pour les distribuer en cas de soulèvement, fut condamné à mort et pendu.

Ouverture de la session du Parlement britannique de 1795.

Les difficultés intérieures, pas plus que les revers éprouvés par les coalisés pendant l'automne, n'ébranlaient dans l'âme énergique de Pitt la ferme volonté d'opposer une résistance inflexible à la Révolution. Ces sentiments furent ouvertement avoués dans le discours que le roi prononça le 30 décembre. A l'ouverture du Parlement, George III s'exprima dans les termes les plus amers :

« Malgré les désappointements et les revers de la dernière campagne, je suis fermement convaincu de la nécessité de persister à poursuivre vigoureusement la guerre juste et nécessaire où nous sommes engagés (1).

(1) Notwithstanding the disappointments and reverses which we have experienced in the course of the last campaign, I retain a firm conviction of the necessity of persisting in a vigorous prosecution of the just and necessary war in which we are engaged.

You will, I am confident, agree with me that it is only from firmness and perseverance that we can hope for the restoration of peace in safe and honourable grounds and for the preservation and permanent security of our dearest interests.

In considering the situation of our enemies, you will not fail to observe that the efforts which have led to their successes and the unexampled means by which alone these efforts could have been supported have produced among themselves the pernicious effects

« J'ai la confiance que vous serez d'accord avec moi, que c'est par la fermeté et la persévérance que nous pouvons espérer le rétablissement de la paix sur des bases solides et honorables, ainsi que la préservation et la sécurité constante de nos plus chers intérêts.

« Considérons la situation de nos ennemis, et nous verrons que les efforts qui ont amené leurs succès et les moyens inouïs qui ont seuls pu soutenir ces efforts, ont produit parmi eux les pernicieux effets qui étaient à prévoir, et que tout ce qui s'est passé dans l'intérieur du pays a montré le déclin progressif et rapide de ses ressources et l'instabilité de ce système violent, monstrueux, aussi ruineux pour la France qu'incompatible avec la tranquillité des autres nations.

. . . .

« Nous ne pourrions, sans sacrifier notre honneur et notre sûreté, entrer en négociation avec un ennemi qui, ouvertement, dirige sa principale animosité contre l'Angleterre. »

Les discussions qui s'engagèrent dans les deux

which were to be expected, and that every thing which has passed in the interior of the country, has shewn the progressive and rapid decay of their resources, and the instability of every part of that violent and unnatural system which is equally ruinous to France and incompatible with the tranquillity of other nations.

. . . .

Of our part negociations could not be attempted without sacrificing both our honour and safety to an enemy whose chief animosity is so avowedly directed against this Kingdom.

Chambres au sujet du projet de réponse à ce discours, furent animées. Aux Lords, le marquis de Lansdowne attaqua non sans force la politique ministérielle. Il démontra facilement que les succès des Français étaient très-réels, les conquêtes maritimes des Anglais de très-mince importance; il s'efforça d'établir que c'était bien à tort qu'on supposait les républicains hors d'état de continuer la guerre, alors qu'ils étaient maîtres de toute la rive gauche du Rhin, envahissaient les Provinces-Unies et menaçaient le Piémont.

Lord Grenville répondit avec l'extrême violence qui lui était habituelle. Il répéta l'éternel argument tiré de l'épuisement prochain de la France et de son impuissance à trouver des ressources du moment qu'elle cessait d'avoir recours aux moyens employés par les terroristes. Il affirma que les républicains ne témoignaient aucun désir de traiter avec l'Angleterre, et, faisant allusion au récent discours dans lequel Tallien avait dit que le Comité de Salut public ne recherchait la paix avec les autres puissances « que pour aller écraser plus facilement la nouvelle Carthage sur les bords de la Tamise », il demanda pourquoi on traiterait avec Tallien quand on n'avait pas voulu traiter avec Brissot et Robespierre? « Quelle que soit la canaille qui forme un nouveau gouvernement en France, elle est également hostile à notre prospérité et à notre gloire.

. . . .

« Ce serait pour nous une honte de demander à genoux la paix et de manger les miettes qui tombent de la table de tels anarchistes (1). » La paix n'était possible qu'avec un gouvernement pouvant inspirer confiance.

Quand un ministre des affaires étrangères tenait un langage aussi injurieux et aussi peu conforme à la correction diplomatique, la paix était loin.

95 lords contre 12 approuvèrent la politique ministérielle.

A la Chambre des Communes, Windham et Canning répétèrent les arguments si souvent donnés pour prouver l'impossibilité de traiter avec les hommes qui gouvernaient la France. Mais l'évènement principal de la discussion fut l'attitude nouvelle qu'y prit Wilberforce; cet apôtre ardent de l'humanité, se séparant sur ce point capital de son ami Pitt, se prononça nettement pour la paix. Dans son opinion, elle était rendue possible par l'accession d'hommes plus modérés au gouvernement de la République; les défections qui s'étaient produites dans la coalition la rendaient nécessaire. En conséquence, il proposa un amendement par

(1) For every mob that was successful would form a new government and under each they were equally hostile to the glory and prosperity of the country.

. . . .

It would be degrading indeed if we were to bow down and beg for peace and eat scraps and crums which fell from the table of these proud anarchists.

lequel la Chambre, tout en se déclarant prête à donner au roi les moyens de défendre la dignité de la couronne, exprimait le vœu qu'en considération des évènements de la guerre, des changements opérés en France et des tentatives faites par les États Généraux pour traiter avec la République, le gouvernement britannique essayât de faire la paix; si la violence et l'ambition de l'ennemi la rendait impossible, la nation saurait supporter les charges d'une guerre juste et nécessaire.

Pitt fut vivement émû d'entendre un pareil langage tenu par un homme qu'il aimait, qu'il estimait et qui, dans dans toutes les autres questions, se montrait dévoué à sa politique; il crut nécessaire de répondre lui-même « aux membres qui, après avoir approuvé la guerre, avaient changé d'opinions à la suite des revers de la dernière campagne ». Sans doute, il reconnaissait qu'une paix pouvait être conclue avec la République, mais la paix avec la France n'offrirait sécurité qu'après le rétablissement de la monarchie, « la meilleure des formes de gouvernement pour tous les États de l'Europe ». Il affirmait que les hommes qui venaient de prendre le gouvernement en France n'étaient pas plus modérés que Brissot qui avait commencé la guerre. Il ajoutait que, si on parvenait à signer la paix, elle ne serait pas durable et n'aurait d'autre effet que de rompre la coalition et laisser l'Angleterre sans allié au jour de la reprise prochaine et inévitable des hostilités. D'ailleurs, les conquêtes

faites aux colonies compensaient largement les pertes éprouvées par les alliés sur le continent. Il terminait par son affirmation favorite, que la France ne pouvait continuer ses extraordinaires efforts et qu'elle serait épuisée la première.

Malgré une réplique de Fox, la motion de Wilberforce fut rejetée par 246 voix contre 73 et l'adresse votée dans des termes favorables au ministère.

Le 6 janvier, lord Stanhope proposait à la Chambre haute de déclarer que l'Angleterre ne pouvait et ne devait pas intervenir dans les affaires intérieures de la France; personne n'appuya sa motion et son auteur découragé cessa pendant plusieurs années de paraître à la Chambre. Aux Communes, Grey faisait, le 26 janvier, une tentative analogue en demandant qu'il fût établi par un vote de la Chambre que la forme actuelle du gouvernement en France n'était pas un obstacle à la paix. Pitt répliqua vigoureusement: il admettait, il est vrai, que le rétablissement de la monarchie sur ses anciens principes n'était pas une condition *sine qua non* de la paix, mais il insista sur ce qu'il n'était possible de traiter qu'avec un gouvernement présentant des garanties; car celui qui existait n'en offrait aucune. Il s'attacha à démontrer que la Convention était restée révolutionnaire dans ses allures, ne témoignait aucun désir d'une pacification générale, mais simplement voulait désarmer quelques-uns de ses ennemis pour pouvoir diriger toutes ses forces

contre l'Angleterre. A la suite de cette discussion. 260 voix contre 82 adoptèrent une contre-proposition de Pitt, où il était dit que la Chambre était déterminée à soutenir fermement le gouvernement dans la poursuite d'une guerre juste et nécessaire; qu'elle comptait que toutes les forces de la nation seraient employées à cet effet, et que, d'accord avec le roi, elle désirait « une paix stable et honorable avec le gouvernement de la France quelle que fût sa forme. pourvu qu'il fût capable de maintenir les relations de paix et d'amitié avec les autres pays (1). »

Le lendemain, le duc de Bedford ayant proposé à la Chambre des Lords une motion analogue à celle de Grey, l'assemblée y substitua, à la majorité de 88 voix contre 15, un amendement proposé par lord Grenville, et conçu dans les mêmes termes que celui qui avait été voté la veille aux Communes.

Après le discours où Pitt venait de déclarer la Convention incapable de conclure une paix qui présentât quelque sécurité, les deux Chambres, en votant les motions des deux ministres, votaient en réalité la guerre à outrance contre l'assemblée qui gouvernait la France.

Discours de Boissy d'Anglas à la Convention.

Le Comité de Salut public ne demeura pas en reste

(1) A pacification on just and honourable ground with any government in France, under whatever form, which shall appear capable of maintaining the accustomed relations of peace and amity with other countries.

avec les Anglais. Dans un rapport fait à la Convention, par un de ses membres, Boissy d'Anglas, qui appartenait à la partie la plus modérée de l'assemblée, répondit avec insolence aux injures britanniques. Il montra des dispositions conciliantes à l'égard de la Prusse, de l'Espagne, des États de l'Empire; il garda même une certaine mesure envers l'Autriche; ce fut surtout contre les cabinets de Pétersbourg et de Londres qu'il dirigea ses plus violentes attaques :

« L'Angleterre et la Russie, s'écria-t-il, voilà les deux ennemies qu'il faut dénoncer à l'univers; voilà les tyrans qu'il faut dénoncer au monde; voilà les torrents dévastateurs dont il faut arrêter l'irruption. Plus adroites, mieux placées, moins malheureuses que l'Autriche, elles ont seules jusqu'à présent profité des malheurs universels et des erreurs de la coalition.

« Sortez de votre sommeil, États de l'Empire, roi de Prusse, et vous toutes puissances maritimes; vos flottes, vos forces, vos cultivateurs, vos finances, votre sang, on vous fait tout sacrifier pour donner à la Russie l'empire de la terre et celui des mers à l'orgueilleuse Albion. »

Il terminait en conviant à la paix les nations que l'Angleterre avait entraînées dans la guerre; mais il posait en principe que la France ne devait traiter qu'à la condition de s'étendre jusqu'à ses frontières natu-

relles : « Réveillez-vous, disait-il, au cri de la vérité; appréciez à une juste valeur les calomnies répandues contre nous; ne voyez dans les discours dont retentit le Parlement de Londres que la peur de la paix, que le langage de l'ambition démasquée, et laissez-nous nous charger du soin de notre vengeance et de notre sûreté. Non-seulement il est sûr, mais il est honorable de traiter avec nous, mais cette mesure devient indispensable à votre salut : nous vous en avons fait connaître la nécessité, apprenez-en les moyens ; nous sommes trop grands, trop forts pour avoir rien à déguiser.

« Nos dangers passés, la nécessité d'en rendre le retour impossible, l'exemple de la ligue menaçante qui voulut nous envahir et qui a porté un moment la désolation dans le cœur de la France, le devoir d'indemniser nos concitoyens de leurs sacrifices, le désir sincère de rendre la paix solide et durable, nous obligent à étendre nos frontières, à nous donner de grands fleuves, des montagnes et l'Océan pour limites, et à nous garantir ainsi d'avance et pour une longue suite de siècles de tout envahissement et de toute attaque. A ce prix, les puissances de l'Europe peuvent compter sur une paix inviolable et sur des alliés courageux qui sauront bien les dégager du poids de ces deux colosses téméraires qui veulent, dans leur coupable délire, s'arroger tout à la fois l'empire de la terre et des mers. »

Tandis que s'échangeaient entre les chefs du gouvernement à Paris et à Londres des paroles si peu propres à faire présager une paix prochaine, le cabinet anglais parvenait à aplanir le différend qui s'était élevé entre lui et les États-Unis et il se croyait en juste droit d'espérer qu'il conserverait avec cette jeune république les relations amicales un moment compromises. Cet heureux résultat était dû à l'esprit de conciliation apporté par les deux négociateurs dans leurs conférences, et, le 19 novembre, lord Grenville et l'envoyé américain John Jay signaient à Londres un traité de commerce et d'amitié.

Traité entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique.

Par cet acte, les États-Unis faisaient d'assez larges concessions à la Grande-Bretagne dans les questions de droit maritime, origine des difficultés entre les deux puissances, et admettaient l'application, au moins pendant la présente guerre, de certains principes exorbitants professés par l'Amirauté britannique. Le traité reconnaissait notamment le droit de confisquer les marchandises ennemies à bord des bâtiments neutres. Il qualifiait contrebande de guerre non-seulement les armes et les munitions, mais encore tous les objets d'une utilité directe à la construction des navires Quant aux provisions de bouche et aux autres articles « qui ne sont pas réputés généralement contrebande, mais peuvent néanmoins passer pour en être », ils pourraient être saisis, mais non confisqués, et les propriétaires recevraient, en plus du prix de la marchan-

dise, une indemnité représentant le profit raisonnable qu'ils auraient pu faire, le prix du fret et le tort causé par le retard de la vente. Grâce à cette disposition singulière, les Américains pouvaient continuer leur profitable commerce de blé avec la France sans courir de bien grands risques.

Il faut ajouter qu'un des articles stipulait formellement que, dans les deux ans qui suivraient la guerre, les deux parties contractantes examineraient de nouveau « si dans aucun cas et dans quel cas en particulier (*in any and what case*) le pavillon neutre couvrirait les marchandises ennemies et dans quelles circonstances des provisions de bouche et autres articles qui ne sont pas contrebande de guerre pourraient le devenir ».

Quant au droit de recherche que l'Angleterre prétendait exercer sur les navires étrangers, les matelots ou les sujets qui pourraient s'y trouver, la convention était muette, et le cabinet britannique maintenait ainsi implicitement un principe dont l'application devait, dans la suite, être la cause de difficultés graves.

Les clauses du traité relatives aux relations commerciales, et dont la durée était fixée à douze ans, étaient rédigées dans un esprit très-large : les deux nations s'accordaient réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée, et toutes les libertés compatibles avec leur législation; mais l'Angleterre maintenait comme règle générale que les bâtiments

américains seraient exclus du commerce avec les colonies britanniques aux Indes orientales ; par exception les navires de moins de soixante-dix tonneaux portant le pavillon fédéral pourraient continuer à s'y livrer pendant la guerre et les deux ans qui suivraient.

L'Angleterre promettait des indemnités pour la saisie et la condamnation des vaisseaux américains indûment opérées depuis le commencement des hostilités avec la France, et s'engageait à évacuer avant le 1er juin 1796 quelques forts qu'elle occupait encore sur les grands lacs.

Telles étaient les clauses principales de ce traité, en résumé tout favorable aux prétentions britanniques, mais la ratification n'en fut pas aussi facile à obtenir que l'avaient espéré les négociateurs. Dès que la teneur de l'acte fut connue aux États-Unis, le parti démocratique, qui conservait ses vieilles rancunes contre l'ancienne mère-patrie, excita dans le pays une vive agitation, et la politique suivie par Washington fut l'objet d'attaques passionnées. Tout en restant fidèle au système pacifique qu'il croyait salutaire pour son pays, le président, avant de consentir à ratifier le traité, dut demander certaines modifications, à savoir : la révocation du règlement britannique du 8 juin 1793 qui avait si rudement frappé le commerce des neutres et la suspension de la clause qui limitait les conditions imposées au commerce des États-Unis avec les îles anglaises des Indes occidentales. Le cabinet de

Londres finit par faire ces concessions, mais seulement après des débats qui entraînèrent des délais et reculèrent l'échange des ratifications jusqu'au 29 février 1796. Ce fut seulement à cette date que Washington put proclamer le traité de Londres loi du pays. Il eût même quelque effort à faire pour obtenir, peu de semaines après, le vote par les Chambres de certaines mesures qui en étaient la conséquence.

Néanmoins, à la fin de 1794, le cabinet britannique était en droit de compter qu'il avait évité la rupture avec un État qui, bien qu'il fût loin alors du degré de puissance auquel il a atteint depuis, était déjà assez fort pour porter des coups sensibles à l'Angleterre engagée dans une lutte à outrance (1) et devenir pour la France un allié des plus utiles

(1) Pour plus de détails sur toute cette négociation, on peut consulter avec fruit l'intéressant et consciencieux ouvrage de M. Cornélis de Witt sur Washington.

CHAPITRE XXVIII

NOVEMBRE 1794 - MAI 1795

SOMMAIRE. — Bataille de la Montagne Noire. — Prise de Figuères. — Prise de Roses. — Invasion de la Hollande par les Français. — Le gouvernement du Stadhouder est renversé. — Les Provinces-Unies sont complètement soumises par les Français. — Ouverture des conférences à Bâle entre les plénipotentiaires français et prussiens. — Reprise des négociations entre la France et l'Espagne. — Paix entre la France et la Toscane. — Loi du 27 ventôse sur la conduite des négociations extérieures. — Négociations entre la France et l'Espagne. — Tentatives de pacification en Vendée. — Traités de la Jaunaye et de la Mabilais. — Continuation des négociations entre la France et la Prusse. — Paix de Bâle.

Bataille de la Montagne Noire.

Cependant les Français continuaient de pousser leurs avantages aux Pyrénées orientales aussi bien que dans les Pays-Bas.

Après la prise de Bellegarde, Dugommier resta quelque temps inactif et laissa ainsi à La Union le temps d'établir une double et redoutable ligne de retranchements destinés à couvrir l'entrée de la Catalogne. Au mois de novembre seulement, le général républicain se décida à prendre l'offensive, malgré l'infériorité de

ses forces (1). L'attaque, vigoureusement conduite, allait réussir quand Dugommier fut tué d'un éclat d'obus. La chute du chef jeta quelque incertitude parmi les soldats. Néanmoins Augereau, qui commandait la droite, resta en possession de cinq redoutes garnies d'artillerie (17 novembre). Pérignon, qui succédait à Dugommier, recommença l'attaque le 20, et cette fois le succès fut complet. La Union tomba mortellement frappé au moment où il se mettait à la tête de ses troupes pour repousser l'assaut des Français (2), et les Espagnols découragés par sa mort s'enfuirent dans le plus grand désordre, abandonnant 200 pièces de canon et des dépouilles de toute sorte. Les Français, exaspérés par l'inexécution de la capitulation de Collioure et par la perte de leur général, se mon-

(1) Le capitaine Fervel, auteur d'une *Histoire des campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées orientales*, ouvrage spécial très-consciencieusement écrit, attribue aux deux armées les forces suivantes :

Espagnols en première ligne.	35.663
— en seconde ligne	10.432
Total.	46.065
Français en première ligne	24.218
— en seconde ligne	7.752
— en troisième ligne	4.423
Total.	36.393

(2) On a soupçonné que le général espagnol avait été traîtreusement frappé par quelques-uns de ses soldats à qui il avait infligé, un peu auparavant, une peine ignominieuse. Ce fait n'est nullement prouvé.

trèrent impitoyables et firent très-peu de prisonniers. La perte des vaincus en tués ou blessés s'éleva entre 8 à 9,000 hommes, chiffre énorme relativement au nombre des combattants (1).

Prise de Figuères

Après cette victoire éclatante qui porte le nom de la Montagne Noire, les Français marchèrent immédiatement sur Figuères. Cette place, la plus forte de l'Espagne, était en état d'opposer une longue et vigoureuse résistance; mais, après quelques pourparlers, le gouverneur, démoralisé par le désastre récent des siens, troublé par la présence des nombreux fuyards qui encombraient la ville, se rendit, laissant à l'ennemi 9,000 prisonniers, beaucoup de canons et une grande quantité de munitions et de vivres (27 novembre). La capitulation promettait à la garnison qu'elle serait la première échangée quand le cabinet de Madrid aurait rendu le nombre de prisonniers qu'elle devait mettre en liberté en exécution de la capitulation de Collioure.

Une pareille défaillance souleva l'indignation en Espagne, et, quand le gouverneur rentra de captivité, il fut, ainsi que trois officiers supérieurs de la garnison, condamné à mort par un conseil de guerre (2).

(1) Chiffres de Fervel.

(2) Suivant Jomini, le gouverneur de Figuères, partisan des idées nouvelles, fut accusé de s'être laissé gagner par les généraux républicains. Fervel n'attribue sa conduite qu'à un manque d'énergie. Le prince de la Paix, dans ses mémoires, sans nier absolument l'existence de la trahison, est loin cependant d'en admettre la certitude.

Ces peines furent toutefois commuées en bannissement.

Prise de Roses.

Les Français entreprirent ensuite le siège de Roses; mais là ils trouvèrent une plus sérieuse résistance. Investie le 24 novembre, la place ne capitula que le 3 février, et la plus grande partie de la garnison s'échappa en s'embarquant au moment opportun.

Invasion de la Hollande par les Français.

Les résultats obtenus par les républicains dans les Pays-Bas pendant la campagne d'hiver étaient encore plus décisifs. La tête de pont de Nimègue prise, un mois s'écoula dans l'inaction. Enfin Moreau, qui remplaçait momentanément Pichegru malade, céda aux instances de Daëndels, ordonna une tentative pour s'emparer de l'île de Bommel et franchir le Wahal. Cette entreprise échoua complètement (12 décembre). Peu de jours après, Pichegru ressaisit la direction des opérations. Peut-être cherchait-il dès lors à se ménager des intelligences avec le comte de Provence; mais ce qui est sûr, c'est qu'il se montra à ce moment très-disposé à suspendre les opérations militaires et à faire entrer ses troupes dans leurs quartiers d'hiver. Elles éprouvaient d'ailleurs grand besoin de repos. Une longue et glorieuse campagne les avait exténuées; les soldats, fort diminués en nombre par le feu de l'ennemi, les maladies et les désertions, couverts de vêtements en lambeaux, manquaient des choses les plus essentielles. Mais le Comité de Salut public n'entendait pas à une pareille trêve; il lui fallait des succès

pour pouvoir négocier la paix plus avantageusement. L'ordre péremptoire fut donc donné de pousser vivement les avantages obtenus, dès que la glace, en arrêtant les fleuves des Pays-Bas, priverait la Hollande de sa meilleure défense, et l'empêcherait d'avoir recours à la ressource suprême des inondations. Pichegru hésitait; mais à peine le Wahal eut-il cessé de charrier et put-il supporter le passage de l'infanterie que les représentants en mission à l'armée du Nord enjoignirent au général de franchir le fleuve, en le menaçant de destitution s'il ne se mettait en mouvement dans les deux heures.

L'opération réussit, et les Français occupèrent l'île de Bommel. Le même jour (28 décembre), ils complétèrent l'investissement de Bréda, et la forte place de Grave située sur la Meuse, qui était restée aux mains des Hollandais et menaçait les derrières de l'armée française, se décida à capituler après une résistance énergique. Ces succès laissaient aux mains des républicains plusieurs milliers de prisonniers et une nombreuse artillerie. Toutefois Pichegru n'osa pousser plus loin et s'avancer jusqu'au Lech; la glace n'était pas assez forte pour supporter le passage de l'artillerie, et il se contenta de laisser sur la rive droite du Wahal une avant-garde qui fut promptement forcée de se replier (30 décembre).

Cependant la température, alliée très-utile des Français, s'abaissait tellement que l'hiver de 1795 est compté

parmi les plus rigoureux dont on ait gardé le souvenir. Les glaces arrêtaient tous les fleuves; Pichegru finit par se décider à reprendre une vigoureuse offensive et à traverser de nouveau le Wahal, devenu solide (10 janvier). Dans ces conditions, la Hollande ne pouvait être sauvée que par une bataille. C'était l'avis de Clerfayt, qui aurait voulu la livrer aux environs d'Utrecht; mais il ne put décider à ce parti vigoureux le général Walmoden qui avait succédé dans le commandement des Anglo-Hanovriens au duc d'York, rappelé à Londres au commencement de décembre. En réalité, ces dernières troupes étaient décimées par la maladie, démoralisées par une campagne malheureuse, et en particulier dans les régiments anglais, la discipline avait disparu; leur chef croyait ses soldats hors d'état de combattre et il se résigna à la retraite derrière le Rhin; puis, le froid augmentant, il ne per sista pas à défendre cette nouvelle ligne, et il recula jusqu'à l'Yssel le plus oriental des bras que forme le Rhin à son embouchure. Ce mouvement sépara de son armée le petit nombre de troupes néerlandaises qui s'y trouvaient encore, et qui cherchèrent bien inutilement à fermer l'entrée de la Hollande.

La situation du Stadhouder devenait de plus en plus critique. Certains membres du Comité révolutionnaire s'étaient réfugiés à Bois-le-Duc sous la protection de l'armée française, et de là ils encourageaient les patriotes restés dans le pays à agir. En même temps

Brantzen et Repelaër rencontraient à Paris un froid accueil. Ils commencèrent par faire des propositions bien insuffisantes : les deux pays ne s'immisceraient pas dans les affaires l'un de l'autre, et le *statu quo ante bellum* serait rétabli (1) (8 janvier).

De semblables offres n'étaient pas pour être accueillies par le Comité triomphant. Les patriotes de Bois-le-Duc avaient d'ailleurs envoyé deux des leurs à Paris; ceux-ci agissaient vivement auprès des hommes qui gouvernaient la France pour les décider à anéantir le Stadhouder. Les propositions des envoyés des États Généraux furent donc rejetées, et des ordres pressants envoyés à Pichegru.

Brantzen et Repelaër ne se décourageaient cependant pas; ils offrirent comme garantie de leur neutralité l'occupation par les Français de quelques places frontières jusqu'à la paix générale. Le Comité, qui ne voyait dans cette insistance qu'une manœuvre pour attendre le dégel, leur répondit en leur envoyant leurs passe-ports.

Conformément aux ordres venus de Paris, les

(1) M. de Sybel affirme que les envoyés du Stadhouder offrirent le paiement d'une indemnité de guerre de 80 millions de florins, mais que les patriotes surenchérirent et promirent une subvention de 100 millions. Je n'ai rien trouvé de semblable dans les pièces conservées au ministère des affaires étrangères; ce qui ne prouve nullement d'ailleurs que le fait avancé soit inexact. Les Mémoires d'un homme d'État parlent également de l'offre pécuniaire des envoyés de Guillaume V.

Français s'avançaient en vainqueurs et sans résistance sérieuse; le 17 janvier, ils envahissaient Utrecht et Arnheim; le 18, ils étaient à Amersford et sur les bords du Zuyderzée. En même temps l'effervescence des patriotes montait à son comble.

Le gouvernement du Stadhouder est renversé.

En présence de circonstances si contraires, Guillaume n'avait le choix qu'entre deux conduites : ou se jeter dans une des places qui tenaient encore, Berg op Zoom, Gorcum, Flessingue, et y tenter une défense désespérée, ou se réfugier en Angleterre; c'est à ce dernier parti qu'il s'arrêta. Les réponses rapportées par Brantzen et Repelaër, qui revenaient à ce moment même de leur mission, contribuèrent à l'y décider. Le Comité de Salut public mettait comme condition *sine quâ non* à la paix l'expulsion de la famille d'Orange et la signature d'un traité d'alliance. Guillaume comprit que tout espoir était perdu. Le jour où les Français entraient à Utrecht, il faisait connaître aux États Généraux aussi bien qu'aux États de Hollande sa résolution de quitter le pays; et, le 19, il s'embarquait à Schoveningen sur un bateau pêcheur avec toute sa famille. Il ne devait plus revoir sa patrie, et dix-huit ans s'écoulèrent avant que son fils pût relever les couleurs d'Orange dans le pays illustré par sa maison.

Au même moment, Amsterdam se soulevait; les patriotes s'emparaient du pouvoir, et cette révolution n'était pas accomplie depuis vingt-quatre heures,

quand une avant-garde française, commandée par un exilé de 1787, entrait dans la ville aux acclamations de la population. Le même mouvement s'opérait dans tout le pays, et les Stadhoudériens abandonnaient les ma gistratures à leurs adversaires. Un des hommes les plus compromis dans les évènements de 1787, Paulus, devenait grand pensionnaire. Les représentants du peuple à l'armée du Nord publièrent alors une proclamation dans laquelle ils déclaraient qu'ils n'étaient venus dans les Pays-Bas que pour les délivrer du joug de la maison d'Orange et qu'ils entendaient les laisser libres de s'organiser comme ils l'entendraient. Les troupes françaises d'ailleurs, obéissant aux ordres de leur chef, traitaient le pays en ami et observaient une exacte discipline. Ce n'étaient plus les bandes désordonnées des deux premières années. Endurcis aux fatigues par trois rudes campagnes, débarrassés par la mort ou la désertion des faibles et des indignes, rompus à l'obéissance par l'habitude de la guerre, les bataillons républicains à peine chaussés, vêtus de guenilles, excitaient l'étonnement par la patience avec laquelle sous un climat rigoureux ils supportaient toutes les souffrances. Nul pillage, nulle violence, et leur attitude contrastait avec les désordres auxquels se livraient les Anglais. Les réquisitions nécessaires s'opéraient par les soins des nouvelles autorités néerlandaises, et les injustices, les exactions auxquelles donnent trop souvent cours ces

sortes de mesures se trouvaient ainsi épargnées aux populations.

Les Provinces-Unies sont complètement soumises aux Français.

La résistance ne se montra nulle part; les places capitulaient les unes après les autres; la Zélande qui, grâce à sa position insulaire, aurait pu se défendre, adhéra presque immédiatement au nouvel ordre de choses (4 février), et conclut avec le général Michaud qui avait été chargé d'en prendre possession une capitulation qui confirmait toutes les promesses contenues dans la récente proclamation des représentants. Lorsque l'acte signé par Michaud fut communiqué à la Convention, plusieurs membres se plaignirent des assurances données qui ne permettaient point à la France d'user pleinement du droit de conquête, et on vit poindre en cette circonstance cet esprit d'avidité et de domination qui pendant vingt ans devait se donner carrière et nous être en définitive si funeste.

Une flotte hollandaise était ancrée au Texel (1). Ses équipages étaient animés de sentiments orangistes. Il est probable que, s'ils eussent été libres d'agir, ils auraient fait voile pour l'Angleterre; mais les vaisseaux bloqués par la glace étaient incapables du moin-

(1) Voici la force de la flotte du Texel telle qu'elle est indiquée dans un état conservé aux archives des affaires étrangères à Paris : un vaisseau de 74, cinq de 68, deux de 56; une frégate de 48, deux de 36, quatre de 26; un brick de 20, un de 18, un de 14. De plus, un vaisseau fut pris à Oude Veer, et une frégate de 40 à Vlie.

dre mouvement. On envoya contre eux quelques détachements de cavalerie et d'artillerie légères. Il était facile aux canons français de prendre d'enfilade les bâtiments néerlandais sans que ceux-ci pussent sérieusement riposter. Ils durent renoncer à une vaine résistance, et amener leur pavillon (6 février). Le spectacle nouveau d'escadrons de hussards galopant sur la glace et forçant des bâtiments de haut bord à se rendre frappa vivement les imaginations. Ce fait, un des plus extraordinaires de nos longues guerres, contribua à donner à Pichegru une renommée exagérée et dont il fit un si triste usage. Souvent absent du champ de bataille, ambitieux, sans principe, débauché, habile à se faire valoir comme à cacher sa pensée, il était plus propre à l'intrigue politique qu'à la guerre. De même qu'à la fin de 1793, il avait injustement partagé avec Hoche la gloire de la campagne, il recueillait en Hollande le fruit des succès dus à ses lieutenants, à Moreau surtout, puis à Vandamme, à Reynier, à Macdonald.

La nouvelle de la prise d'Amsterdam fut accueillie à Paris avec des transports de joie. Sans doute les armes républicaines avaient eu déjà d'éclatants succès, mais aucun résultat pareil n'avait encore été obtenu; l'entrée de nos soldats dans la capitale d'un État indépendant et vaincu frappait pour la première fois les regards d'une gloire à laquelle ils allaient s'habituer.

A la nouvelle de la chute du Stadhouder, le cabinet de Saint-James, fidèle à des traditions peu conformes

au droit des gens, donna ordre de capturer deux vaisseaux, une frégate et deux sloops néerlandais, qui se trouvaient à Plymouth, ainsi que plus de cent bâtiments de commerce de la même nation ancrés dans les ports britanniques. Peu de jours après (9 février), le roi ordonnait à sa marine par une proclamation de s'emparer des navires néerlandais qu'elle rencontrerait.

Cependant l'armée anglo-hanovrienne occupait encore le pays au-delà de l'Yssel ; mais, aux premières démonstrations hostiles, elle battit en retraite, dans le plus grand désordre, à travers des plaines glacées, maltraitée par les habitants à qui son indiscipline l'avait rendue odieuse ; ce mouvement rétrograde s'opéra lentement et sans combat important, à cause des difficultés de la saison qui arrêtaient également les Français. Les souffrances endurées par cette petite armée pendant une retraite de plusieurs semaines, furent extrêmes et comparables aux désastres les plus cruels de l'histoire (1).

A la fin de février, Walmoden avait complètement évacué la Frise et Groningue, dernières provinces

(1) L'*Annual Register* avance que l'armée anglo-hanovrienne, réduite à 13,000 hommes par ses revers précédents au moment où elle se retira sur l'Yssel, n'en comptait plus que 6 à 7,000 à sa rentrée en Allemagne. Il ne faut pas oublier toutefois que l'*Annual Register* était rédigé par des whigs, ardents adversaires du ministère de Pitt.

Le *Moniteur* du 10 ventôse avance que 7 à 8,000 Anglo-Hanovriens seulement repassèrent l'Ems.

occupées par lui, et repassé sur le sol germanique en franchissant l'Ems. Les Autrichiens d'Alvinzy s'étaient également retirés du territoire néerlandais. Les républicains ne poussèrent pas leur poursuite au-delà des limites des Provinces-Unies. La révolution s'était opérée dans toute leur étendue et, pour la première fois depuis le commencement de la guerre, la France allait compter un allié.

Ouvertures des conférences à Bâle entre les plénipotentiaires français et prussiens.

Ces évènements, tout autant que les dispositions manifestées par la Russie et l'Autriche au sujet du partage de la Pologne, avaient pour conséquence d'affermir de plus en plus Frédéric-Guillaume dans ses dispositions pacifiques.

Le 1er janvier (12 nivôse), quelque temps après que la mission de Goltz avait été décidée, le secrétaire de sa légation, Harnier, fut envoyé à Paris pour y pressentir les intentions du Comité de Salut public. Il était porteur d'une commission dans laquelle Frédéric-Guillaume exprimait le désir de faire la paix avec la France, moyennant qu'elle acceptât la médiation de la Prusse « pour la paix à conclure immédiatement après avec l'empire germanique ; puisqu'en qualité de membre prépondérant de cet empire, le roi de Prusse, décidé à répondre à la confiance de ses co-États, ne saurait que se prêter au désir de plusieurs d'entre eux, et même de plusieurs cercles, de parvenir, par son entremise, à la fin de la guerre actuelle. » Il offrait également ses bons offices pour la

conclusion de la paix avec les Provinces-Unies.

Le diplomate prussien n'allait pas tarder à s'apercevoir qu'on nourrissait en Allemagne de singulières illusions sur les dispositions françaises. Les républicains n'étaient en aucune façon prêts à consentir en retour au *statu quo ante bellum* et à la paix de Westphalie, en abandonnant leurs conquêtes de la rive gauche du Rhin, comme on s'en flattait à Berlin et à Ratisbonne, et les rapides succès de Pichegru en Hollande laissaient peu de chances à l'acceptation de la médiation prussienne entre la France et les États Généraux.

Le 7 janvier, commençaient, entre Harnier et plusieurs membres du Comité de Salut public, des conférences qui durèrent plusieurs jours. En débutant, l'envoyé de Frédéric-Guillaume attesta la volonté de son maître de ne s'immiscer en rien dans les affaires intérieures de la France, et son désir très-vif de traiter de la paix, surtout depuis la chute des jacobins et le changement décisif qui en avait été la suite. Les Français répliquèrent en reconnaissant tout l'intérêt qu'ils avaient à bien vivre avec la Prusse, et en exprimant le vœu formel d'établir entre les deux pays une alliance qui devait opposer la plus puissante des digues à l'ambition de la Russie et à celle de l'Autriche. Toutefois ils ne faisaient pas de cette alliance une condition nécessaire ; il leur suffirait de conclure une paix et non une trêve ; la première des conditions de cette paix serait la cession à la France de toute la

lu Rhin, y compris Mayence. Ils admet-
pas la médiation prussienne dans la stricte
.ı terme, mais bien les bons offices de la
r la pacification avec ses co-États germani-
joutaient qu'ils n'avaient aucune objection
édéric-Guillaume et les autres princes lésés
sion des provinces de la rive gauche, reçus-
urs des indemnités soit aux dépens de l'Au-
u du Hanovre, soit par la sécularisation de
s principautés ecclésiastiques.

'était pas la première fois que la spoliation de
e était employée comme moyen de terminer
acilement une longue guerre. La paix de West-
e en offrait un exemple mémorable. Depuis lors,
ensée de s'approprier les biens des princes ecclé-
tiques avait hanté les esprits ambitieux des souve-
ns allemands, surtout de ceux qui professaient la
igion protestante. La trace de ces convoitises se
trouve dans l'histoire des cent cinquante années qui
nt précédé la Révolution française (1), et la proposition

(1) Il suffira de citer, entre autres documents à l'appui de cette assertion, la lettre suivante écrite à M. Amelot, ministre des affaires étrangères, par Voltaire, et datée de Berlin le 3 octobre 1743. L'auteur de l'Histoire de Charles XII, désireux à cette époque de se mêler d'intrigue politique, avait été envoyé par le cabinet de Versailles près du Grand Frédéric avec une mission semi-officielle :

« Dans le dernier entretien particulier que j'eus avec S. M. prussienne, je lui parlais d'un imprimé qui courut il y a six semaines en Hollande, dans lequel on proposait des moyens de pacifier l'Empire en sécu[illegible] des principautés ecclésiastiques en faveur de l'empe-

conclusion de la paix avec les Provinces-Unies.

Le diplomate prussien n'allait pas tarder à s'apercevoir qu'on nourrissait en Allemagne de singulières illusions sur les dispositions françaises. Les républicains n'étaient en aucune façon prêts à consentir en retour au *statu quo ante bellum* et à la paix de Westphalie, en abandonnant leurs conquêtes de la rive gauche du Rhin, comme on s'en flattait à Berlin et à Ratisbonne, et les rapides succès de Pichegru en Hollande laissaient peu de chances à l'acceptation de la médiation prussienne entre la France et les États Généraux.

Le 7 janvier, commençaient, entre Harnier et plusieurs membres du Comité de Salut public, des conférences qui durèrent plusieurs jours. En débutant. l'envoyé de Frédéric-Guillaume attesta la volonté de son maître de ne s'immiscer en rien dans les affaires intérieures de la France, et son désir très-vif de traiter de la paix, surtout depuis la chute des jacobins et le changement décisif qui en avait été la suite. Les Français répliquèrent en reconnaissant tout l'intérêt qu'ils avaient à bien vivre avec la Prusse, et en exprimant le vœu formel d'établir entre les deux pays une alliance qui devait opposer la plus puissante des digues à l'ambition de la Russie et à celle de l'Autriche. Toutefois ils ne faisaient pas de cette alliance une condition nécessaire ; il leur suffirait de conclure une paix et non une trêve ; la première des conditions de cette paix serait la cession à la France de toute la

rive gauche du Rhin, y compris Mayence. Ils admettaient « non pas la médiation prussienne dans la stricte acception du terme, mais bien les bons offices de la Prusse pour la pacification avec ses co-États germaniques ». Ils ajoutaient qu'ils n'avaient aucune objection à ce que Frédéric-Guillaume et les autres princes lésés par la cession des provinces de la rive gauche, reçussent ailleurs des indemnités soit aux dépens de l'Autriche ou du Hanovre, soit par la sécularisation de certaines principautés ecclésiastiques.

Ce n'était pas la première fois que la spoliation de l'Église était employée comme moyen de terminer plus facilement une longue guerre. La paix de Westphalie en offrait un exemple mémorable. Depuis lors, la pensée de s'approprier les biens des princes ecclésiastiques avait hanté les esprits ambitieux des souverains allemands, surtout de ceux qui professaient la religion protestante. La trace de ces convoitises se retrouve dans l'histoire des cent cinquante années qui ont précédé la Révolution française (1), et la proposition

(1) Il suffira de citer, entre autres documents à l'appui de cette assertion, la lettre suivante écrite à M. Amelot, ministre des affaires étrangères, par Voltaire, et datée de Berlin le 3 octobre 1743. L'auteur de l'Histoire de Charles XII, désireux à cette époque de se mêler d'intrigue politique, avait été envoyé par le cabinet de Versailles près du Grand Frédéric avec une mission semi-officielle :

« Dans le dernier entretien particulier que j'eus avec S. M. prussienne, je lui parlais d'un imprimé qui courut il y a six semaines en Hollande, dans lequel on proposait des moyens de pacifier l'Empire en sécularisant des principautés ecclésiastiques en faveur de l'empe-

trouverait des indemnités ailleurs ; mais, tant que la France restait en guerre avec l'Autriche et l'Angleterre, il jugeait que la fortune pouvait avoir des retours et qu'il était inutile de renoncer prématurément aux territoires que la Prusse possédait sur la rive gauche.

Frédéric-Guillaume partageait cette opinion. Il était malade, fatigué de la guerre et voulait le repos ; mais d'un autre côté il haïssait les révolutionnaires français et repoussait bien loin la pensée d'une alliance avec les régicides. Il conservait d'ailleurs, avec un reste de respect pour le chef de l'empire, l'espoir de rester avec lui, aussi bien qu'avec la czarine, dans des termes pacifiques. Il s'arrêta donc à un parti moyen, et de nouvelles instructions envoyées à Goltz lui enjoignirent de remettre à la paix générale l'abandon définitif des provinces de la rive gauche.

De son côté, le Comité de Salut public donnait à Barthélemy l'ordre de se transporter à Bâle et de négocier le traité définitif avec Goltz. Des instructions précises lui étaient adressées (25 nivôse — 14 janvier); elles reproduisaient avec plus de précision les réponses qui venaient d'être faites à Harnier :

Barthélemy ne devait faire connaître les intentions de la République qu'après que les plénipotentiaires prussiens auraient émis la proposition de leur cabinet. Il poserait comme condition absolue que « la France regardait la limite du Rhin comme sa limite naturelle

et était résolue à ne pas la céder », en admettant toutefois que les États séculiers qui perdraient ainsi une partie de leurs possessions, reçussent une indemnité territoriale de l'autre côté du Rhin. L'agent français devait exiger que Frédéric-Guillaume fît la paix tant à titre de roi de Prusse qu'à celui de membre de l'Empire, et cessât, par conséquent, de prendre aucune part à la guerre. Toute proposition d'armistice devait être repoussée bien loin comme toute immixtion du cabinet de Berlin dans les affaires hollandaises. Jusqu'à la fin de la guerre, Mayence serait neutralisée, son pont coupé ; la ville, sur la rive gauche, serait évacuée par les Allemands et recevrait garnison française, tandis que les troupes de l'Empire continueraient d'occuper sur la rive droite la tête de pont de Cassel. Si le plénipotentiaire prussien proposait de reconnaître la République, il serait répondu que la République, qu'on n'avait pas pu empêcher d'exister, était reconnue du moment où on traitait avec elle, et que la reconnaissance était inutile puisqu'elle se réduirait à constater un fait qui n'avait plus besoin de l'être. Quant aux États de l'Empire autres que l'Autriche, qui consentiraient à l'abandon à la France de la rive gauche du Rhin, « ils seraient non-seulement admis à la paix, mais fraternellement invités à y assister. » Dans ce système, la médiation de la Prusse n'était pas nécessaire, et la France « traiterait avec eux soit conjointement avec la Prusse, soit séparément et d'égal

à égal ». Barthélemy s'efforcerait d'obtenir que le siège de la négociation fût transporté à Paris.

Le 22 janvier, Barthélemy et Goltz échangeaient leurs pleins pouvoirs, et le lendemain les deux négociateurs eurent une première conférence. Le Prussien commença par donner au nom de son gouvernement l'assurance la plus formelle du désir très-sincère de conclure, puis il demanda un armistice et la neutralisation de Mayence comme préliminaires de paix. Les Français lèveraient le blocus de cette place qu'évacueraient les Austro-Prussiens et qui n'aurait plus pour garnison que des troupes des cercles. Si les Autrichiens se refusaient à cet arrangement, le roi de Prusse aurait dégagé sa responsabilité, et les Français pourraient continuer le siége.

Barthélemy se refusa à de semblables propositions. « La République, dit-il, veut la paix définitive et pas d'armistice. »

Goltz, tout en donnant à entendre que la Prusse était résignée à la cession de la rive gauche du Rhin, répliqua qu'en présence d'une pareille divergence d'opinions, il y avait lieu pour lui de demander de nouvelles instructions. Il ne devait pas les recevoir; tombé malade après cette première séance, il expirait le 6 février. Cette mort imprévue amena nécessairement une interruption momentanée dans les conférences.

Reprise des négociations

En même temps que la négociation se nouait avec la Prusse, le Comité de Salut public essayait de

reprendre les pourparlers avec l'Espagne ; il espérait que la bataille de la Montagne-Noire, la prise de Figuères et l'invasion de la Catalogue rendraient le cabinet de Madrid plus traitable. Il suivit, pour arriver à ce but, une voie détournée. Déjà, à la fin de l'année précédente, le représentant de la République à Copenhague, Grouvelle, avait eu, sous les auspices de Bernstorff, quelques rapports secrets avec le ministre d'Espagne. Le Comité enjoignit à son agent de demander l'intervention de l'homme d'État danois pour la reprise de ces pourparlers pacifiques. « L'Espagne, disait en résumé la dépêche (3 nivôse — 23 décembre), avait paru vouloir traiter ; nous n'en entendons plus parler, et nous ne pouvons attribuer ce silence qu'à son erreur sur nos intentions et à une sorte de désespoir qui ne s'attend pas à trouver de la générosité dans une République gratuitement outragée. » En même temps, Tallien trouvait moyen de faire insinuer à Madrid, par son beau-frère, l'Espagnol Cabarrus, que le Comité de Salut public était prêt à s'entendre avec Charles IV, à la seule condition que ce prince romprait avec l'Angleterre. La Convention attestait au même moment les sentiments qui l'animaient, en rapportant (11 nivôse, — 31 décembre) les odieux décrets qui défendaient de faire des prisonniers anglais, hanovriens ou espagnols.

entre la France et l'Espagne.

A Madrid, la paix comptait des partisans nombreux que n'avait pas découragés l'insuccès des premiers

pourparlers. Grâce à leur influence, le successeur de La Union dans le commandement de l'armée de Catalogne, le général Urrutia, fut autorisé à tâter de nouveau le terrain, et le 13 janvier, dans une longue lettre adressée à Pérignon et rédigée en style déclamatoire, il finissait par lui proposer, « tout en se faisant la guerre, de chercher les moyens de conclure la paix ». Pérignon ne comprit pas ou feignit de ne pas comprendre ; il répondit brutalement qu'il n'était à l'armée « que pour se battre » et que, si l'Espagne avait des propositions à faire, elle n'avait qu'à s'adresser directement à la Convention ou au Comité de Salut public. Néanmoins la dépêche du général espagnol fut transmise à Paris, où on en comprit l'importance et où on se disposa à y donner suite.

Paix entre la France et la Toscane.

A ce moment même, une autre négociation pacifique aboutissait. Le plénipotentiaire de Toscane, Carletti, arrivait à Paris le 11 pluviôse (30 janvier). Les pourparlers ne furent pas longs, car le grand-duc, en consentant à restituer à ses frais les grains saisis à Livourne, levait la seule difficulté à la conclusion du traité. L'instrument en fut donc signé le 21 pluviôse (9 février) par le Comité de Salut public. Il était très-court, et se bornait à déclarer que le grand-duc révoquait toute adhésion à la coalition, qu'il y aurait paix et amitié entre lui et la République, et que la neutralité de la Toscane serait rétablie sur le pied existant avant le 8 octobre 1793.

Cet acte fut soumis à la Convention immédiatement et il fut question de l'approuver séance tenante. Mais, sur la remarque que la dignité de l'Assemblée exigeait que le premier traité conclu avec les coalisés fût soigneusement médité et qu'il ne fallait pas paraître avoir soif de la paix, l'ajournement fut voté et la ratification n'eut lieu que dans la séance du 25 (13 février).

Quelques semaines plus tard (28 ventôse — 18 mars), Carletti remettait en séance publique les lettres qui l'accréditaient comme ministre plénipotentiaire près de la République, le Président lui donnait l'accolade patriotique, et l'Assemblée l'admettait aux honneurs de la séance.

Il est à croire que cette paix signée par un archiduc, propre frère de l'empereur, fut conclue, sinon avec l'assentiment, tout au moins sans l'opposition sérieuse de l'Autriche (1). Cette puissance, aussi bien que l'Angleterre, avait toute facilité pour imposer sa volonté au gouvernement grand-ducal, comme ces deux alliées l'avaient fait en 1793, lorsqu'elles le contraignirent à déclarer la guerre à la République. Le cabinet de Vienne pouvait donc, s'il le trouvait expédient, arrêter celui de Florence dans la voie où il s'engageait, et il est permis de supposer que Thugut voyait à Paris,

(1) Hauser assure, d'après certaines dépêches italiennes qu'il n'indique pas plus précisément, que l'Autriche avait été mise au courant de la négociation toscane et avait compté sur Carletti pour sonder le terrain à Paris et voir si une négociation pacifique était possible.

sans grand déplaisir, un diplomate italien pouvant servir, à un moment donné, d'informateur et d'intermédiaire utile.

Loi du 27 ventôse sur la conduite des négociations extérieures.

La signature de ce premier traité mit la Convention en présence d'une difficulté qu'il importait de résoudre avant que les diplomates, qui débattaient à Bâle les conditions de la paix, fussent tombés d'accord. L'étendue des pouvoirs délégués aux membres du Comité de Salut public pour la négociation et la conclusion des traités était mal fixée. Il fallait l'établir, et notamment donner le droit aux membres du Comité de signer au besoin, soit des actes préliminaires, quand il importerait d'aller vite et d'éviter les lenteurs d'une discussion parlementaire, soit des articles secrets qu'il serait dans l'intérêt des parties de tenir cachés, et que par conséquent il y aurait danger à confier à la discrétion douteuse des sept cent cinquante conventionnels. La force des choses amenait ainsi la Convention à rentrer dans les traditions de discrétion et de prudence dont les hommes de la Révolution s'étaient trop souvent écartés.

Une loi fut donc rédigée pour régler ces points délicats. Cambacérès, chargé de la rapporter (13 ventôse — 3 mars), tint à cette occasion un langage conforme à la politique développée à la tribune quelques semaines auparavant par Boissy d'Anglas. « La République triomphante, s'écria-t-il, prête à voler à de nouveaux triomphes, veut la paix ; elle la voudrait

universelle, telle qu'elle pût assurer pour jamais le repos et le bonheur du monde. » Il exprima des sentiments d'une défiance hostile contre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, « ennemies irréconciliables et irréconciliées », et offrit la paix aux autres puissances, « ennemies involontaires ou aveugles de la République ». Il traçait d'ailleurs les limites naturelles que la France devait atteindre : les Pyrénées, les Alpes, la Suisse, et au Nord « les fleuves qui, après avoir arrosé les départements de la République, prennent leur cours vers la mer, et invitent les Français à leur confier la production de leur sol et de leur industrie ».

La loi passa, non sans une vive opposition des déclamateurs qui prétendaient que la République ne devait jamais traiter secrètement. Voici quelles furent les principales dispositions adoptées (27 ventôse — 17 mars) :

« Le Comité est chargé de la négociation des traités ; il prendra les mesures nécessaires pour en accélérer la conclusion.

« Ses membres signeront les traités qu'ils auront négociés ou délégueront ces droits à des plénipotentiaires.

« Les conventions préliminaires et particulières, notamment les armistices et les neutralisations, seront conclues sans qu'il soit besoin de la ratification de la Convention.

« Les traités ne seront valables qu'après examen et confirmation de la Convention.

« Le Comité de Salut public, par lui-même ou par ses plénipotentiaires, pourra contracter des engagements secrets avec les puissances étrangères, à la condition que ces engagements auront pour objet d'assurer la défense de la République ou d'accroître ses moyens de prospérité.

« Si un traité renferme des articles secrets, ils ne pourront être contraires aux articles patents ou les atténuer.

« Les engagements secrets seront valables sans qu'il soit besoin de la ratification de la Convention, à charge par le Comité de Salut public de rendre compte de la négociation et des mesures qu'il a prises aussitôt que les circonstances le permettront. »

Négociations entre la France et l'Espagne.

Dans leurs nouvelles dispositions pacifiques, les membres du Comité de Salut public étaient tout à fait résolus à ne pas laisser tomber les négociations avec l'Espagne. Les représentants en mission près les armées des Pyrénées reçurent l'ordre de renouer, s'il était possible, avec Urrutia les relations si maladroitement interrompues. En même temps des instructions furent transmises à tous les agents français à l'extérieur, qui pourraient se trouver en rapport avec des agents espagnols, pour qu'ils eussent à leur faire entendre que, si les premières communications du cabinet de Madrid ont été défavorablement accueillies,

c'est la conséquence d'un malentendu ; « que la France ne veut pas plus la perte de l'Espagne que l'Espagne ne veut la perte de la France » ; et que, si à Madrid on désire traiter de bonne foi, on sera bien vite d'accord.

Le Comité se résolut à une démarche plus directe. Il jeta les yeux, pour la faire, sur M. de Bourgoing, dernier représentant de la France à Madrid, qui, à ce titre, avait travaillé avec succès au maintien de la paix entre les deux puissances jusqu'au jour où le supplice de Louis XVI était venu rendre les rapports impossibles. On savait que les hommes d'État espagnols le regardait comme un ami de leur pays et avaient en lui une parfaite confiance (1). Il fut donc mis « en réquisition (2) » à Nevers où il vivait retiré depuis dix-huit mois ; à peine arrivé à Paris, on lui demanda d'écrire à quelques-uns de ses amis d'Espagne qui eussent l'oreille de leur gouvernement, pour leur donner à entendre que le moment était venu de se rapprocher (19 pluviôse — 7 février). Séance tenante et sur la table même du Comité, M. de Bourgoing écrivit, sous un prétexte purement privé, à deux diplomates, MM. d'Yriarte et Ocariz. Ce dernier, comme on se le rappelle peut-

(1) Expressions mêmes du prince de la Paix dans ses mémoires.

(2) Tel est le terme singulier et conforme à la phraséologie révolutionnaire employée dans la lettre du Comité qui est en ma possession. Il m'a paru trop caractéristique pour ne pas le reproduire.

être, était chargé d'affaires à Paris, lors du procès du roi, et avait fait des efforts aussi généreux que vains, pour arracher à la mort l'infortuné monarque et pour éviter la guerre entre la France et l'Espagne. Si M. de Bourgoing se trouvait chargé de négocier avec M. Ocariz, c'était une preuve évidente que le Comité désirait reprendre, autant pu'il était possible, les choses au point où elles en étaient, quand le crime du 21 janvier était venu mettre à néant les efforts des deux diplomates, pour empêcher la rupture entre les deux pays.

Les lettres de Bourgoing, mises sous le couvert du ministre des États-Unis à Madrid, furent envoyées à Pérignon qui dut les transmettre au quartier général espagnol ; le général français les accompagnait d'une lettre (27 pluviôse — 15 février) à Urrutia, d'un tout autre style que celle qu'il lui avait adressée le mois précédent : « Quoique je ne sois ici que pour me battre, disait-il, comme je te l'ai écrit, j'aime trop mon pays pour ne pas chercher à détruire les préventions injustes que les ministres de Londres se sont attachés à répandre sur les intentions de la France. » Et à cet effet il joignait à sa dépêche les deux discours pleins d'assurances pacifiques de Merlin de Douai et de Boissy d'Anglas.

La réponse d'Urrutia (16 février) fut satisfaisante; il affirmait qu'il préférait la paix au gain d'une bataille, et demandait que le gouvernement français fît

connaître clairement sur quelles bases il entendait traiter.

Cette réponse détermina le Comité à faire un pas décisif en avant; il décida que Bourgoing et l'adjudant-général Roquesante se rendraient au quartier général français où, d'accord avec le représentant Goupilleau de Fontenay, ils pourraient entamer les négociations dès que des envoyés du gouvernement espagnol se montreraient. Leurs instructions leur enjoignaient de ne pas conclure d'armistice, de ne divulguer les conditions françaises qu'après que l'Espagne aurait proposé les siennes. Les plénipotentiaires, quand le moment de s'expliquer serait venu, demanderaient en compensation des armements faits par la France, lors de l'affaire de Nootka et des 13 vaisseaux incendiés à Toulon par les Anglo-Espagnols, une cession territoriale, soit le Guipuscoa, soit la partie espagnole de Saint-Domingue, soit la Louisiane. Ils tenteraient de conclure avec l'Espagne une alliance offensive et défensive contre l'Angleterre, en offrant l'appui de la France soit pour envahir le Portugal, soit pour reconquérir Gibraltar.

Il était interdit aux négociateurs de parler des enfants de Louis XVI. Dans une de ses récentes séances (13 pluviôse — 22 janvier), la Convention avait eu occasion de faire éclater la méfiance haineuse qu'elle nourrissait contre ces innocentes victimes des passions révolutionnaires. Cambacérès, au nom du Comité de

Salut public, vint faire un rapport sur « les individus de la famille Capet » qui se trouvaient encore en France. « Un ennemi, s'écria-t-il, est moins à craindre quand on le tient entre ses mains, que quand il passe à celles de ceux qui soutiennent sa cause. » Il conclut en proposant de passer à l'ordre du jour ; c'était implicitement maintenir dans leur captivité les prisonniers du Temple et se refuser à leur laisser franchir la frontière. En vain un membre de la droite demanda-t-il « qu'ils fussent bannis, comme les Romains avaient banni les Tarquins », la proposition du Comité fut votée aux applaudissements de l'Assemblée.

Lors des pourparlers qui avaient eu lieu dans le courant de l'automne précédent, l'Espagne s'était entremise en faveur des prisonniers du Temple ; le Comité de Salut public prévoyait donc, non sans raison, que l'une des premières demandes du roi catholique serait faite dans leur intérêt ; il prenait les devants et enjoignait à ses agents de couper court à toute communication semblable.

Les négociateurs français arrivaient à Figuères le 18 mars. Yriarte, absent de Madrid, n'avait pu répondre à la lettre de Bourgoing ; mais une dépêche d'Ocariz, reçue le 27 mars, sans ôter l'espérance d'une solution pacifique, était loin d'être précise. Il se bornait à dire « qu'il ne pourrait toucher la corde de la paix avec le duc d'Alcudia que s'il avait à lui proposer des bases plus solides que les bruits qui cou-

raient, et s'il connaissait les intentions du gouvernement français ».

Bourgoing ne se tint pas pour battu et renouvela immédiatement l'assurance qu'il était en mesure de transmettre au Comité de Salut public les propositions que ferait le gouvernement espagnol pour amener la fin de la guerre.

Ocariz répondit encore vaguement, le 6 avril, qu'il faudrait avant tout que le diplomate français fût officiellement autorisé à traiter. Celui-ci répliqua « que ses ouvertures n'étaient pas plus ignorées du Comité de Salut public que les réponses d'Ocariz du cabinet de Madrid ». Enfin l'Espagnol se décida à dire que son gouvernement regardait un armistice comme le préliminaire de tout arrangement possible.

Cette proposition souleva l'indignation des représentants en mission près l'armée des Pyrénées-Orientales. Déjà les lenteurs qu'avait apportées Ocariz dans ses réponses les avaient mis en défiance ; convaincus que le cabinet de Madrid voulait jouer les négociateurs français et gagner simplement du temps, ils exigèrent de Bourgoing qu'il refusât péremptoirement toute conclusion de trêve ; mais leur irritation fut portée à son comble par le contenu d'une nouvelle lettre où l'Espagnol se disait sur le point d'obtenir l'autorisation d'ouvrir des conférences avec Bourgoing. Ocariz indiquait les questions qui devaient y être résolues et témoignait particulièrement du très-vif désir de Charles IV de voir

les infortunés enfants de Louis XVI confiés à sa garde. C'était toucher, dès le début, au point le plus sensible pour les conventionnels. En vain le sage Bourgoing chercha-t-il à obtenir qu'il en fût référé au Comité de Salut public, les représentants ne voulurent rien entendre et le contraignirent à rompre les négociations.

Le Comité désapprouva cette violence ; il voulait la paix, et à ce moment même il en donnait une preuve non équivoque en faisant rendre par la Convention un décret (27 germinal, — 16 avril) qui désavouait les cruautés et les injustices commises dans le pays conquis en Espagne et notamment en Guipuscoa et en Biscaye par les agents envoyés avant le 9 thermidor; ordonnait la mise en liberté des habitants arbitrairement incarcérés, ainsi que l'arrestation et la poursuite devant les tribunaux des oppresseurs de ces contrées, et l'exécution à Saint-Sébastien même des condamnations qui seraient prononcées contre eux.

Le Comité s'apprêtait à donner une éclatante désapprobation à la promptitude avec laquelle les représentants près l'armée des Pyrénées-Orientales avaient rompu les négociations entamées, en envoyant Bourgoing à Bayonne où il renouerait avec Ocariz, quand sur un autre point, comme nous le raconterons plus tard, un nouveau représentant de l'Espagne venait, dans des conditions plus favorables, rouvrir les pourparlers avec le gouvernement républicain.

Dans l'œuvre entreprise par le Comité de Salut

public, la pacification de la Vendée tenait une grande place, et il apportait du zèle à l'adoption et à l'exécution des mesures qui pouvaient la hâter. Une loi rendue le 11 frimaire (1[er] décembre) promettait « à toutes les personnes connues sous les noms de rebelles de la Vendée et de chouans, qui déposeraient les armes dans le délai d'un mois, de n'être ni inquiétées, ni recherchées dans la suite pour le fait de leur révolte ».

Tentatives de négociations en Vendée.

Une proclamation explicative était en même temps adressée aux populations de l'Ouest. « La Convention, y était-il dit, vous pardonne au nom du peuple français si vous posez les armes, si le repentir, si l'amitié sincère vous ramènent à lui : sa parole est sacrée, et, si d'infidèles délégués ont abusé de sa confiance et, de la vôtre, il en sera fait justice..... Français, ne songeons plus qu'à nous venger ensemble de l'ennemi commun, de cette nation implacable et jalouse qui a lancé parmi nous les brandons de la discorde... et qu'une guerre à mort passe enfin avec tous ses fléaux des bords de la Loire aux bords de la Tamise. »

En même temps de nouveaux commissaires étaient désignés pour remplacer ceux qui avaient couvert de sang et de ruines les malheureuses contrées de l'Ouest. On avait choisi pour cette mission des députés des départements insurgés professant des idées modérées. Leurs instructions, bien différentes de celles de leurs prédécesseurs, leur prescrivaient de « donner l'exemple de l'activité, de l'austérité des principes, et de

remettre à l'ordre du jour la justice et le désintéressement ». A l'avenir, « les chefs de brigands » et ceux qui avaient accepté des grades devaient être punis de mort ; ceux qui avaient été égarés seraient pardonnés.

Il n'était pas facile toutefois d'arriver à un arrangement avec les rebelles qui obéissaient à des chefs différents. En Bretagne et sur la rive droite de la Loire, Puisaye ; sur la rive gauche, Charette à l'ouest, Sapinaud au centre, Stofflet à l'est, se partageaient les commandements : ils étaient loin de s'entendre. Les négociations ne pouvaient donc être simples. Néanmoins les efforts des représentants aboutirent sur deux points différents.

Puisaye était alors en Angleterre, occupé d'organiser l'expédition projetée pour le printemps, et il était suppléé, dans le commandement de la chouannerie, par son chef d'état-major Desoteux, qui prenait le titre de baron de Cormatin ; c'était un de ces personnages équivoques comme les guerres civiles en produisent : d'adord adepte zélé des idées nouvelles, puis officier de la garde constitutionnelle du roi, enfin devenu l'homme de confiance de Puisaye, il était avide de jouer un rôle et saisit ardemment l'occasion de se mêler aux négociations futures. Puisaye n'était pas éloigné d'un arrangement, non pas qu'il eût le moins du monde renoncé aux projets qu'il ourdissait avec Pitt, mais les préparatifs étaient loin d'être terminés : une suspension des hostilités pouvait être mise à

profit pour les achever; en conséquence. tout en envoyant Tinteniac en Bretagne pour s'entendre avec les plus importants d'entre les chouans au sujet du prochain débarquement de l'expédition émigrée, il autorisa Cormatin à traiter; il écrivit même à Canclaux dont il avait été camarade pour lui parler de paix et essayer de le gagner à la cause monarchique. Des entrevues autorisées par les représentants du peuple près l'armée des côtes de Cherbourg eurent donc lieu entre un des lieutenants de Hoche, le général Humbert d'une part, et Cormatin assisté d'un des principaux chefs des royalistes, Boishardy, de l'autre.

Sur la rive gauche de la Loire, le représentant Ruelle était parvenu à entrer en rapport avec Charette, qui ne s'était pas montré intraitable. Les paysans vendéens étaient fatigués de la guerre, et témoignaient leur satisfaction du calme relatif dont ils jouissaient depuis six mois; les munitions manquaient, les terres mal cultivées ne produisaient plus leur rendement ordinaire, et il y avait lieu de craindre pour la subsistance de l'année; enfin les bruits qui se répandaient de négociations entre la Convention et les puissances de l'Europe étaient bien de nature à faire réfléchir les chefs royalistes. La paix trouvait néanmoins une vive résistance de la part de certains hommes; si les gens domiciliés dans le pays la désiraient, il en était tout autrement d'une autre classe, déserteurs, contrebandiers, faux sauniers, qui vivaient

de la guerre et qui souvent étaient parvenus à des grades assez élevés.

Traité de la Jaunaye.

Enfin le parti de la paix l'emporta. Ruelle avait été à Paris et avait reçu du Comité de Salut public les pouvoirs les plus étendus pour traiter. En même temps Cormatin était autorisé à se rendre auprès de Charette et à agir sur lui pour l'amener à conclure un arrangement qui, ne fût-il qu'une trêve, serait essentiellement favorable à la cause royaliste. Charette finit par consentir à l'ouverture de conférences au château de la Jaunaye aux portes de Nantes (12 février).

Les négociations durèrent cinq jours et ne furent pas sans difficultés; quoique les républicains fussent disposés à de grandes concessions, ils ne pouvient satisfaire à toutes les exigences du chef vendéen. On finit par tomber d'accord et sur le fond et sur la forme. Il fut convenu que les représentants en vertu de leurs pouvoirs prendraient un certain nombre d'arrêtés et que les royalistes y acquiesceraient par une contre-déclaration.

Voici quelles furent les principales dispositions des cinq arrêtés applicables à la Vendée :

1° Tout individu pourrait exercer librement et paisiblement son culte; ce qui s'appliquerait implicitement aux prêtres non assermentés.

2° Les Vendéens qui le désireraient seraient admis dans les troupes de la République. Un corps de chas-

seurs à pied, soldé, n'excédant pas 2,000 hommes, serait formé par les soins des représentants. C'était un refuge offert aux hommes que la guerre civile avait déshabitués de tout autre métier que de celui des armes.

3° La République paierait jusqu'à concurrence de 150,000 fr. les bons signés par les chefs des deux armées du Centre et du Bas-Poitou.

4° Amnistie serait accordée à tous ceux qui se soumettraient; des secours et des indemnités seraient payées à ceux qui avaient éprouvé des pertes, qu'ils fussent Vendéens ou républicains.

5° Les insurgés, même s'ils étaient inscrits sur la liste des émigrés, rentreraient, par le fait de leur soumission, en possession de leurs biens, et il leur serait donné main-levée des séquestres qui auraient été établis.

Les chefs vendéens, et notamment Charette et Sapinaud, signèrent une déclaration par laquelle « ils se soumettaient à la République française une et indivisible, reconnaissaient ses lois et prenaient l'engagement formel de n'y porter aucune atteinte ».

On a beaucoup dit que des articles secrets avaient été signés à la Jaunaye; qu'ils donnaient aux Vendéens des satisfactions bien plus amples et se rapprochaient davantage des premières demandes de Charette. Rien n'est prouvé à cet égard. Ce qui paraît probable, c'est que les royalistes émirent des préten-

tions que les républicains ne rejetèrent pas de prime abord, mais qu'ils en ajournèrent l'adoption sous le prétexte qu'il fallait du temps pour préparer les esprits au retour de la royauté (1).

(1) Ces conclusions nous semblent ressortir de ce que dit Napoléon dans ses Mémoires. Il donne d'abord un extrait des prétendus articles secrets dont voici la substance :

Rétablissement de la Monarchie;

Rétablissement de la religion catholique dans son ancienne splendeur;

En attendant le retour de la Monarchie, les royalistes, exempts d'impôts, de milices et de réqnisitions, maîtres du pays à l'aide de troupes soldées par l'État et à la disposition de leurs chefs, garderaient ce qu'ils avaient pris aux républicains;

Des indemnités seraient payées aux chefs et aux soldats royalistes pour leurs pertes et leurs services;

Nulle poursuite à l'avenir contre les royalistes et levée du séquestre mis sur leurs biens;

Assimilation des émigrés qui se trouvaient en Poitou ou en Bretagne aux personnes qui n'étaient jamais sorties de France :

« Les plénipotentiaires républicains, ajoute Napoléon, discutèrent toutes ces prétentions, sans en rejeter aucune de prime abord; mais ils les ajournèrent toutes sous le motif si évident qu'il fallait du temps pour amener les esprits au passage de la République à la Monarchie. »

Et un peu plus bas : « Ces articles secrets n'engageaient que ceux qui les avaient proposés. On voit jusqu'où pouvait aller alors la confiance ou plutôt la présomption des signataires. »

Il est permis de conclure de cette phrase que les agents de la Convention n'apposèrent pas leur signature au bas de la pièce que présentaient les royalistes et qu'elle n'avait que la valeur d'un projet accepté *ad referendum*. Le décret qui allait régler dans quelle forme le Comité de Salut public pourrait prendre des engagements secrets n'était pas voté, et il n'était pas permis aux représentants, dans l'état de la législation, d'engager la Convention sans que cette Assemblée eût connaissance des stipulations faites en son nom. Quel que soit d'ailleurs le poids du témoignage de Napoléon, il n'est pas décisif, car il ne faut pas oublier qu'il n'eut pas à s'occuper directe-

Quelques jours après (février), Charette allait à Nantes visiter Canclaux et y était reçu comme en triomphe par une population qu'enivrait la pensée de voir la guerre civile terminée.

La Convention, empressée de se décharger d'un de ses plus cruels embarras, approuva les arrêtés de ses commissaires sans y regarder de trop près.

Traité de la Mabilais.

Tout n'était pas fini cependant dans l'Ouest. En Bretagne, l'adhésion de Cormatin et de quelques autres au traité de la Jaunaye n'avait pu amener la soumission du pays, et, le 20 avril seulement, le chef d'état-major de Puisaye, au prix de grands efforts, parvenait à faire signer à la Mabilais près de Rennes, par un certain nombre de chefs de bandes, un acte de pacification semblable à celui de la Jaunaye; mais d'autres se refusèrent à y adhérer. Soit que leur inviolable attachement à la cause royale leur commandât de lutter jusqu'à la dernière extrémité, soit qu'ils ne pussent se déshabituer de la vie aventureuse qu'ils menaient à travers les landes et les bois de leur pays, ils continuèrent les hostilités.

Quant à Stofflet, il parut à la Jaunaye, mais il s'éloigna presque aussitôt en déclarant violemment qu'il ne

ment de la Vendée avant le Consulat. — Puisaye, dans ses Mémoires, nie absolument l'existence des articles secrets.

Il est douteux qu'on puisse jamais arriver à aucune certitude à l'égard d'une négociation dont tant de personnes ont eu interêt à faire disparaitre les traces.

voulait pas se soumettre. Canclaux employa alors toutes ses forces à le traquer et le réduisit promptement aux abois. A bout de voie, le chef angevin se résigna enfin le 2 mai à adhérer à la pacification.

Ainsi les principaux d'entre les royalistes étaient soumis, mais cette paix apparente à laquelle de part et d'autre on n'accordait qu'une médiocre confiance ne devait pas être de longue durée.

Continuation des négociations entre la France et la Prusse.

Cependant la négociation avec la Prusse se poursuivait. La mort de Goltz n'était pas un contre-temps de nature à retarder beaucoup la conclusion d'un arrangement également désiré par les deux parties intéressées. Harnier reçut promptement l'ordre de continuer les pourparlers en se référant aux instructions antérieures. Toutefois il était autorisé à ne pas insister sur la conclusion de l'armistice, surtout si l'assurance était donnée que Möllendorf, qui venait d'abandonner les environs de Mayence pour couvrir Wesel et la Westphalie, ne serait pas inquiété par les Français dans ses cantonnements. Dans les conférences successives que le diplomate prussien eut avec le diplomate français, il demanda que la cession des possessions prussiennes sur la rive gauche du Rhin fût renvoyée à la paix générale afin qu'elles suivissent la destinée des autres contrées allemandes situées du même côté du fleuve; il faisait remarquer que le roi de Prusse, en cédant un territoire de l'empire sans le consentement de la Diète, porterait la plus grave

atteinte à la Constitution germanique. Il exprima en outre le désir de son cabinet de voir la France proposer un projet de traité.

Barthélemy n'était pas plus autorisé à accepter ces diverses demandes qu'à les discuter; et il se borna à les transmettre à Paris après avoir déclaré qu'il ne pouvait être question de l'évacuation de la rive gauche du Rhin par les Français (1).

A Paris, la pensée de remettre à la paix le règlement du sort de la rive gauche du Rhin fut fort mal accueillie; ce n'était pas ce qu'avaient fait espérer d'abord Meyerinck et Harnier; la bonne foi prussienne paraissait douteuse, et il fut question de reprendre les hostilités contre Möllendorf. Mais la réflexion et les dépêches de Barthélemy qui, partisan d'une paix modérée, faisait entendre les plus sages conseils, dissipèrent cette première ardeur; il y avait un danger réel à se mettre de nouveau sur les bras l'armée prussienne: l'opinion publique se prononçait en France pour la paix, et le Comité, menacé par les dernières convulsions du parti jacobin, désirait vivement remporter un succès diplomatique. D'un autre côté, si

(1) M. de Sybel, qui a eu entre les mains les dépêches d'Harnier, dit que Barthélemy mit en avant l'idée d'une ligne de démarcation de neutralité à établir sur la rive droite. Je n'ai rien trouvé de pareil dans les dépêches françaises, et ce qui me porte à croire que l'historien allemand a été induit en erreur, c'est l'étonnement que témoigna Barthélemy lorsque plus tard Hardemberg lui fit une proposition analogue. Voir, note 2, la dépêche où le diplomate français rend compte de cet incident.

on ne profitait pas vite du moment favorable, il y avait tout lieu de craindre que les ennemis de la Révolution ne parvinssent à réussir dans leurs efforts pour détourner de la paix le faible Frédéric-Guillaume, à qui il répugnait toujours infiniment de négocier avec les meurtriers de Louis XVI. On se décida donc à envoyer de Paris à Bâle un projet de traité, dont voici les principales dispositions (21 ventôse, — 11 mars) :

Il y aurait paix entre la République et Frédéric-Guillaume, tant comme roi de Prusse que comme électeur de Brandebourg et co-État de l'Empire. Le prince s'engagerait à ne fournir aux ennemis de la République ni secours d'aucune espèce ni passage sur son territoire ;

Les Français évacueraient les possessions prussiennes de la rive droite ; quant à celles de la rive gauche, ils les garderaient en leur pouvoir, mais à la paix générale elles suivraient le sort des autres territoires allemands situés de l'autre côté du fleuve ;

La France accueillerait les bons offices de la Prusse pour entrer en négociations avec les États germaniques qui voudraient traiter avec elle.

Ces propositions devaient être considérées comme un ultimatum.

Enfin le plénipotentiaire français demanderait, sans en faire une condition essentielle, d'introduire dans un article secret le projet, soit d'une neutralité

armée, soit d'une alliance ouverte dans laquelle la Hollande, la Suède et le Danemark pourraient être admis.

Cependant le cabinet de Berlin avait choisi son nouveau plénipotentiaire, M. de Hardenberg. C'était un gentilhomme hanovrien qui, passé au service de Prusse, venait de s'attirer la bienveillance de son nouveau maître par la sagesse avec laquelle il avait administré les possessions dont Frédéric-Guillaume avait hérité, peu d'années auparavant, en Franconie. On le soupçonnait d'être partisan des idées nouvelles. Néanmoins, bien qu'il crût la paix nécessaire, il était moins porté que Goltz aux concessions et plus attaché que lui à la patrie germanique. Il pensait que la France avait autant besoin de finir la guerre que la Prusse, et il était disposé à croire qu'il pourrait conclure un traité et y faire participer le reste de l'Empire sans rien céder du sol allemand, sans nouer d'alliance avec la France et sans se brouiller avec les puissances coalisées; mais il ne put faire entrer le cabinet de Berlin dans ces vues. Les instructions qui lui furent adressées se bornèrent aux conditions suivantes :

Remise à la paix générale de la cession des possessions prussiennes de la rive gauche sous compensation d'une indemnité territoriale;

Insertion de cette stipulation dans un article secret;

Établissement d'une ligne de neutralité couvrant le Nord de l'Allemagne, y compris le Hanovre ;

Intervention du roi de Prusse en faveur des États de l'Empire qui désireraient entrer en rapports directs avec la République, et neutralité pendant trois mois des mêmes États situés sur la rive droite du Rhin pour lesquels le roi de Prusse s'intéresserait.

Sous cette forme, la cession des provinces prussiennes de la rive gauche n'était pas irrévocable, et Frédéric-Guillaume, tout en abandonnant en réalité l'Empire, se donnait le rôle de protecteur de ses membres menacés. Sans doute la Prusse avait pris son parti de la perte de ses possessions d'outre-Rhin, s'il le fallait absolument, mais elle n'avait pas renoncé à l'espérance de voir quelque incident nouveau amener la France à se contenter de la conquête des Pays-Bas autrichiens et à laisser à l'Empire son intégrité. Hardenberg eut plus d'une fois l'occasion d'exprimer ce sentiment dans les négociations qui suivirent la signature du traité.

Le diplomate prussien avait mission de sonder les Français à l'endroit de la paix générale : Quelle part d'influence serait laissée à la Prusse en Allemagne? Que deviendrait la Belgique? Quelle indemnité serait offerte à l'Autriche? Il devait s'efforcer d'obtenir une compensation pour le prince d'Orange.

Le 20 mars, les conférences commençaient entre Hardenberg et Barthélemy. Dès les premiers entre-

tiens celui-ci constata que le nouvel envoyé prussien apportait dans la discussion un esprit beaucoup moins conciliant que son prédécesseur, et la confiance qu'il avait dans la sincérité du cabinet de Berlin fut ébranlée quand il vit son représentant émettre trois propositions nouvelles :

1° Renvoi à un article secret de la cession éventuelle de la rive gauche ;

2° Établissement d'une ligne de neutralité ;

3° Engagement de ne pas traiter en pays ennemi, pendant l'espace de trois mois après la ratification, les États d'Empire de la rive droite en faveur de qui le roi s'intéresserait.

Le Comité de Salut public, instruit de ces exigences imprévues, hésita fort à donner à son ambassadeur l'autorisation d'y acquiescer. Une première dépêche, écrite le 10 germinal (30 mars), enjoignait à Barthélemy de ne pas les accepter. Mais, en présence des difficultés croissant à l'intérieur, du mouvement des esprits très favorable à la fin de la guerre (1),

(1) Comme expression de cette disposition des esprits nous citerons quelques paroles intercalées par Fréron dans un discours prononcé, le 11 ventôse (1er mars) à la Convention et relatif à la politique intérieure. Ce représentant, d'abord révolutionnaire ardent, était devenu, après le 9 thermidor, un réactionnaire passionné et l'un des chefs de la jeunesse dorée :

« La paix ! la paix s'écrient tous les peuples, affaissés sous le poids de leurs armes impuissantes ; et le peuple français leur répond d'une voix douce et fière : la paix. . . . .

. . . .

Qu'elle arrive enfin, cette paix si désirée ; que tous les peuples la

les hommes qui gouvernaient la France en étaient venus à souhaiter ardemment la paix; la nuit porta conseil et, le lendemain 11, ils se résignaient à permettre à Barthélemy de consentir aux demandes de Hardenberg, sous la réserve cependant de repousser la clause par laquelle la République s'engageait à ne pas traiter pendant trois mois en ennemis certains États de l'Empire.

Mais le plénipotentiaire prussien maintenait obstinément l'intégralité de ses demandes. La cour de Berlin voulait absolument cacher ce qu'il y avait d'humiliant pour elle dans le traité à intervenir, en prenant le rôle de protectrice de tous les petits États du Nord de l'Allemagne. Elle espérait ainsi établir son hégémonie sur toute cette partie de l'Empire, et y acquérir une position qui deviendrait promptement funeste à l'autorité de l'empereur. Conformément à cette politique, Hardenberg déclarait qu'il n'était

révérent! Qu'ils goûtent ses fruits de générations en générations! Que les noms de ceux qui l'auront jurée (je ne parle point des despotes) soient avec amour et vénération dans la bouche de nos derniers neveux! Que cette paix, fondée sur la justice, la bonne foi du peuple français, et digne de son caractère, soit le modèle de toutes les paix qui se feront à l'avenir chez toutes les nations de la Terre! Qu'aucun coup de canon ne se tire plus désormais, sans la permission de la République française; et devenons pour ainsi dire, si l'on peut se servir ici d'une expression familière, les grands juges de la paix de l'Europe. Tendons aux autres nations nos bras vainqueurs et non fatigués; traitons avec elles; mais ne composons jamais avec la gloire. La victoire elle-même a tracé nos limites, ferons-nous rétrograder son vol? Non; Peuples étrangers, nous poserons nos colonnes là où vous cesserez de nous combattre. »

autorisé à céder sur aucun point. Tout semblait remis en question.

A cet instant décisif, Barthélemy prit courageusement son parti ; il était profondément convaincu de la nécessité d'une prompte solution ; au moment où il discutait avec Hardenberg, il venait d'apprendre l'explosion, depuis longtemps prévue, de l'insurrection jacobine (1) ; le gouvernement pouvait être renversé, et l'autorité passer aux mains d'énergumènes hors d'état de traiter avec l'Europe ; à Berlin, les amis de la coalition s'agitaient pour empêcher la paix, et il était toujours à craindre que l'Angleterre, revenant sur sa décision de l'année précédente et promettant au roi de nouveaux subsides, n'amenât ce prince, toujours malveillant pour les révolutionnaires, à prendre de nouveau part à la guerre. Touché par ces considérations, le plénipotentiaire français s'arrêta à une détermination très grave pour un diplomate, mais qui grandit singulièrement celui qui assume une pareille responsabilité quand l'événement justifie ses prévisions ; il ne craignit pas d'agir en un sens directement contraire à ses instructions, et il signa le traité tel que le demandait Hardenberg.

Paix de Bâle entre la France et la Prusse.

Cet acte contenait douze articles patents et six secrets.

Dans les premiers, le roi de Prusse, tant en cette

(1) Ces troubles sont connus sous le nom de journées des 12 et 13 germinal.

qualité que comme co-État de l'Empire, faisait la paix avec la République française. Chacune des deux parties contractantes s'engageait à n'accorder, à quelque titre que ce fût, ni secours ni passage de troupes aux ennemis de l'autre.

Les Français évacueraient les parties du territoire prussien, qu'ils auraient en leur possession sur la rive droite du Rhin, et continueraient d'occuper celles qui étaient situées sur la rive gauche. Tout arrangement définitif à l'égard de ces dernières était remis jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire germanique.

En attendant les conclusions d'un nouveau traité de commerce, les relations commerciales seraient remises sur le pied où elles étaient avant la guerre; et à l'effet de les rendre plus faciles et de rétablir la liberté du commerce avec tout le Nord de l'Allemagne, les deux puissances prendraient des mesures pour éloigner de cette région le théâtre de la guerre.

Les prisonniers saxons, palatins, mayençais, hessois, ayant servi avec l'armée du roi de Prusse, seraient renvoyés comme les Prussiens.

La République accueillerait les bons offices de Frédéric-Guillaume en faveur des États germaniques qui désireraient entrer en relations avec elle et qui, pour cet effet, avaient réclamé ou réclameraient l'intervention du roi. En outre, la République consentait à ne pas traiter comme ennemis, pendant les trois mois qui

suivraient la ratification du traité, les pays situés sur la rive droite appartenant à ceux des États germaniques en faveur desquels le roi s'intéresserait.

Les articles secrets étaient bien plus explicites : ils disaient nettement que, si à la pacification générale entre l'Europe et la France, la rive gauche du Rhin restait à cette dernière, le roi de Prusse s'entendrait avec elle sur le mode de cession des États prussiens situés sur la rive gauche contre telle indemnité territoriale dont on conviendrait.

Comme conséquence de l'engagement pris dans l'acte public d'éloigner les hostilités du Nord de l'Allemagne, la République s'engageait à ne pas pousser les opérations de guerre au delà d'une ligne qui suivrait à peu près la frontière entre l'Empire et les Provinces-Unies, remonterait le Rhin jusqu'à Duisbourg, mais à partir de cette ville laisserait sur la rive droite jusqu'au Neckar une bande de territoire assez large pour permettre aux Français de se rendre par ce côté du fleuve de Dusseldorf à Manheim et d'investir cette dernière place et Mayence. A partir du Neckar, la ligne suivait à peu près exactement les limites des cercles de Franconie et de Haute-Saxe (1).

(1) Voici le texte exact de l'article qui fixe la ligne de démarcation :

« Cette ligne comprendra l'Ost-Frise et descendra le long de l'Ems et de l'Aa ou l'Alpha, jusqu'à Munster, prenant ensuite sa direction sur Coesfeld, Borken, Bockholt jusqu'à la frontière du duché de Clèves près d'Isselbourg; suivant cette frontière à Magenporst, sur la

La République s'engageait à considérer tous les pays situés derrière cette ligne comme neutres, à la condition que leurs souverains observeraient eux-mêmes une stricte neutralité, et notamment rappelleraient tous leurs contingents et ne fourniraient aucune troupe aux puissances en guerre avec la France. Le roi promettait de maintenir un corps d'observation destiné à faire respecter la ligne de neutralité.

La Prusse, toujours soigneuse de ses intérêts pécuniaires, se faisait garantir une somme de 1,500,000 rixdalers qui lui était due par le duc de Deux-Ponts. pour le cas où les États de ce prince resteraient aux mains de la France.

nouvelle Issel, et remontant le Rhin jusqu'à Duisbourg; de là longeant la frontière du comté de la Marck, sur Werden, Gemarke, et le long de la Wipper à Hombourg, Altenkirchen, Limbourg sur la Lahn, le long de cette rivière et de celle qui vient d'Idstein, sur cette ville, Epstein et Hœchst sur le Mein; de là sur Ravenheim, le long du Landgraben, sur Dornheim; puis en suivant le ruisseau qui traverse cet endroit, jusqu'à la frontière du Palatinat; de là celle du pays de Darmstadt et du cercle de Franconie, que la ligne enclavera en entier, à Ebersbach sur le Necker; continuant le cours de ce fleuve jusqu'à Wimpfen, ville libre de l'Empire, et prenant de là sur Lœwenstein, Murhard, Hohenstadt, Nœrdlingen, ville libre de l'Empire, et Holtzkirch sur la Wernitz; renfermant le comté de Pappenheim et tout le cercle de Franconie et de la Haute-Saxe, le long de la Bavière, du haut Palatinat et de la Bohême, jusqu'aux frontières de la Silésie. »

La disposition bizarre de ce tracé qui, après s'être éloigné du fleuve au-dessus de Dusseldorf, y confine de nouveau pendant quelques lieues entre Bonn et Coblenz pour s'en éloigner ensuite définitivement, avait pour motif la volonté de la Prusse de faire jouir du bénéfice de la neutralité le petit comté de Sayn dont, par suite d'un arrangement avec le margrave d'Anspach, Frédéric-Guillaume touchait les revenus.

Enfin le dernier article stipulait expressément que l'on ne pourrait étendre aux États de la maison d'Autriche les dispositions du traité ostensible, en vertu duquel les territoires de la rive droite en faveur de qui le roi de Prusse s'intéresserait, ne seraient pas pendant trois mois traités en ennemis.

Rien n'avait été convenu en faveur du stadhouder, mais Hardenberg exprima officiellement le vœu de son gouvernement, qu'on eût égard à la situation de ce malheureux prince et qu'il conservât les propriétés qu'il possédait dans les Provinces-Unies. Barthélemy s'empressa de transmettre ces demandes au Comité. Celui-ci répondit en se montrant disposé pour sa part à seconder les efforts de la Prusse, à l'effet d'obtenir une indemnité territoriale en Allemagne pour la maison d'Orange. Mais il se refusa à prendre aucune décision quant aux biens qui appartenaient à cette famille dans les Provinces-Unies.

A la séance du 21 germinal (11 avril), Reubell, au nom du Comité de Salut public, vint soumettre à la Convention le traité signé avec la Prusse, en ajoutant « que cette paix n'était pas la seule qui fût l'objet des méditations du Comité de Salut public ». La communication fut accueillie par plusieurs salves d'applaudissements. Le 25 (14 avril), l'Assemblée ratifia le traité public, et le lendemain le Comité approuvait les articles secrets. Le même jour, Fré-

déric-Guillaume donnait, à Berlin, sa ratification dont l'échange eut lieu à Bâle le 23 avril.

Cette formalité accomplie, ceux des articles secrets qui se rapportaient à la ligne de neutralité, devenaient inévitablement publics. Ce fut l'objet principal d'une convention signée à Bâle le 17 mai. Aucune modification n'était apportée à la démarcation qui restait établie aux mêmes conditions que dans le traité secret du 5 avril. Une seule clause nouvelle était introduite : elle stipulait que les troupes des deux puissances belligérantes auraient la libre disposition de quatre routes traversant un quadrilatère dont les angles seraient déterminés par les villes de Mayence, Francfort, Siegen et Cologne. Cette disposition paraissait plus favorable à la France qu'à l'Autriche ; car elle permettait aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin de se joindre à l'est de Mayence, après qu'elles auraient traversé le fleuve, la première en amont, la seconde en aval de cette ville, et que Jourdan se serait emparé du duché de Berg ; une semblable réunion eût été à peu près inexécutable dans le pays non neutralisé de la rive droite, contrée montagneuse et difficile. De plus, les troupes assiégeant Mayence pourraient, par ces voies ouvertes, faire venir des pays neutres des vivres qui descendraient le Mein.

Deux articles secrets étaient annexés à cette convention. Par l'un, le roi de Prusse s'engageait à prendre le pays de Hanovre en dépôt dans le cas où le gou-

vernement électoral se refuserait à la neutralité; par l'autre, il était convenu que, bien que le passage des troupes belligérantes par Francfort ne fût pas interdit, il ne pourrait cependant être placé dans cette ville ni garnison française, ni garnison autrichienne.

Tel était le traité mémorable connu dans l'histoire sous le nom de Paix de Bâle. Salué avec joie par les amis nombreux que la Révolution comptait dans le monde, il attira sur ses auteurs les malédictions de tous les partisans de l'ancien régime, qui voyaient avec fureur les États de la vieille Europe traiter sur le pied de l'égalité avec la France nouvelle. Aujourd'hui, de l'autre côté du Rhin, on regarde, non sans justice, cette transaction comme ayant marqué la dernière heure du Saint-Empire romain, celle où la Révolution française porta le coup suprême à l'œuvre dix fois séculaire de Charlemagne. Mais on doit y voir aussi une tentative sérieuse de la Prusse pour substituer son influence à celle de l'Autriche en Allemagne. Ce n'est pas, en effet, le roi de Prusse, en sa qualité exclusive de roi de Prusse, c'est, aux termes de l'instrument même, l'électeur de Brandebourg, co-État de l'Empire germanique, qui traite des choses de l'Empire, stipule en faveur de ses co-États, exclut de la paix l'empereur, établit son hégémonie (1) dans l'Al-

(1) Dans la seconde édition de son histoire (1862), Hauser dit à propos de la paix de Bâle : « Peut-être une pensée silencieuse et cachée traversa-t-elle l'âme des hommes d'État allemands. Ce trone de l'Em-

lemagne septentrionale et prépare les annexions et les sécularisations futures. Là sont en germe et la dissolution imminente de la vieille Constitution germanique, et l'établissement de la Confédération du Nord de 1866, et enfin le nouvel Empire allemand de 1871.

Les Allemands, dans leur patriotisme trop souvent violent et exclusif, ont affecté de ne voir dans la paix de Bâle que la perte des provinces de la rive gauche; ils ont proclamé cet acte un des plus honteux de leur histoire. Ils ont oublié que de ce jour date leur régé-

pire allemand qui timidement se réfugiait derrière la ligne de démarcation sous la bannière prussienne pouvait se développer profitablement si la Prusse, grande puissance, lui donnait une nouvelle croissance et une nouvelle sève. Des ruines du vieil Empire pouvait sortir une confédération plus intime des princes, un nouvel Empire allemand, qui avec le temps et la Prusse en tête, atteindrait au plus haut degré de puissance. Si cette espérance venait à se réaliser, on pourrait saluer la paix de Bâle comme le germe d'un élan considérable de la puissance prussienne. »

« Vielleicht durchzog auch ein stiller unausgesprochener Gedanke die Brust der preussischen Staatsmänner. Dieser Rumpf des deutschen Reichs der jetz schüchtern hinter der Demarcationslinie sich um das preussische Banner gruppirte, war gedeihicher Fortentwicklung fähig, wenn die Grossmacht Preussen ihm neues Wachsthum und neue Triebe verlieh. Aus den Trümmern des alten Reichs konnte mit der Zeit eine höhere Stufe des Fürstenbundes, ein neues deutsches Kaiserthum mit preussischer Spitze hervorwachsen. Ging diese Hoffnung in Erfüllung, so durfte man den Baseler Frieden als den Keim eines grossartigen Aufschwunges der preussischen Macht begrüssen. »

Cette phrase, qui met en lumière combien remontent haut les visées ambitieuses de la Prusse, a été supprimée dans la troisieme édition (1869) posthume. Les éditeurs ont-ils craint que Hauser n'eût dévoilé trop vite et trop clairement le but final que poursuivait le cabinet de Berlin?

nération. Sans doute il peut en coûter de reconnaître que du dehors est venue l'impulsion; mais, que tout homme de bonne foi réponde : sans la secousse imprimée à l'Allemagne par la France, combien de temps encore se serait prolongé le Saint-Empire? Combien de temps encore une bonne partie des populations germaniques aurait-elle gémi sous le joug de petits tyranneaux, ou se serait-elle endormie à l'ombre du gouvernement inerte des princes ecclésiastiques? Ce n'est pas au lendemain de nos défaites qu'il convient d'abandonner aucun de nos titres à la gratitude de nos adversaires. Certes, nous avons fait beaucoup de mal aux Allemands pendant les guerres de la Révolution, et surtout pendant celles de l'Empire; nous leur avons imposé bien des humiliations, nous leur avons fait subir de cruelles souffrances. Néanmoins, je ne crains pas de le dire, le bienfait qui a laissé des traces permanentes a, en définitive, dépassé l'injure qui n'a été que passagère, et je mets un Allemand au défi de soutenir qu'après l'expulsion des Français, en 1813, l'Allemagne n'était pas en meilleur état moral et politique qu'en 1792. Je ne parle pas ici du patriotisme et du sentiment national justement excités par nos excès, nous n'avons pas à en revendiquer l'origine; je parle du changement opéré dans les lois et dans les mœurs par l'invasion des principes de 1789; une fois introduits, il n'a plus été possible d'y porter atteinte, et c'est ainsi que

la plupart des États germaniques ont été amenés à renoncer aux vieilles traditions de la féodalité. Si nous avons laissé derrière nous des ruines, nous avons aussi semé des germes qui fructifient encore aujourd'hui, et nos violences mêmes ont été fécondes. Tous les vainqueurs n'en peuvent dire autant. C'est là ce que les fils des soldats de Fleurus et d'Iéna, accablés à leur tour par la fortune, ont le droit de rappeler à ceux qui l'oublient.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

NOTE I

Page 31.

A Basle, le 30 *fructidor an II* (16 *septembre* 1794). — *Le premier secrétaire interprète de la République française en Suisse au citoyen Buchot, commissaire des relations extérieures.*

Citoyen commissaire,

Le feld-maréchal Möllendorff vient de m'envoyer son homme de confiance pour me prévenir qu'il avait été arrêté, dans un conseil de guerre tenu par les Autrichiens, de se porter en force sur Trèves vers le 1er vendémiaire, pour reprendre ce poste de vive force. Les généraux prussiens ont été invités de coopérer à cette entreprise; ils n'ont pu entièrement décliner cette invitation, mais leur voyageur a été chargé de me prier de prévenir le général Michaud, commandant en chef de l'armée du Rhin, que le rôle des Prussiens se bornera à l'observation. Le corps du général major Ruchel se mettra seul en route pendant les cinq sansculotides et a ordre de ne pas dépasser Cerff, à deux lieues de Pellingen; les Prus-

siens occuperont la ligne de Daum, Hernskirchen, Kehl. Wiesskirch, Waderen et Casell, pendant huit jours seulement, n'y ayant aucuns préparatifs, ni magasins qui permettent de prolonger cette expédition.

Je reçois dans ce moment un rapport de Manheim qui m'annonce que les douze mille Autrichiens qui ont passé le Rhin près de cette ville ne doivent garder cette position pareillement que pendant huit jours, après lesquels ils repasseront de nouveau ce fleuve, de manière qu'il paraît que ce passage n'a pour objet que de faire une diversion pour faciliter l'expédition sur Trèves, qui, selon l'aveu des Prussiens, échouera complettement pour peu que les François soient en force suffisante pour garnir les postes importants qu'ils ont à deffendre.

Il paraît donc qu'il ne s'agit dans ce moment que de renforcer tous les postes autour de Trèves et de les engager à se tenir sur leur garde depuis le 1er au 10 vendémiaire, après lequel ils n'auront plus rien à risquer.

Il faudra en même temps tenir en échec les Autrichiens qui nouvellement ont passé le Rhin à Manheim; quant aux Prussiens, ils ne bougeront pas, c'est sur quoi on peut compter, mais ils espèrent aussi qu'on ne viendra pas les agacer pour les forcer à se deffendre.

Le voyageur de Möllendorff est parti du quartier général des Prussiens le 27 fructidor, après l'arrivée du courrier du roi de Prusse, qui a occasionné la tenue d'un conseil de guerre dans lequel les mesures indiquées ci-dessus ont été adoptées; il assure qu'on ne s'écartera pas de ce plan d'observation, les Prussiens ne feront que se deffendre si on les attaque.

Möllendorff et Kalckreuth sont parvenus à éclairer le roi de Prusse et à démasquer les partisans de la cour de Vienne qui ont contribué à l'entretenir jusqu'ici dans l'erreur, en tâchant de le faire dévier du système politique du grand Frédéric, qui est d'abaisser la maison

d'Autriche. Le prince de Nassau Siegen connu par les batteries flottantes et ses courses politiques à Pétersbourg et à Berlin, et le prince de Hohenlohe, commandant sur le Rhin, sont à la tête des intriguans qui avaient cherché à circonvenir le cabinet de Berlin. Une lettre extrêmement forte du général major Ruchel, élève et favori du feu roi de Prusse, qui commande une partie de l'aile droite de l'armée de Möllendorff, a opéré ce changement. Frédéric-Guillaume a, selon ce qu'on m'a dit, été tellement frappé du tableau qui a été mis sous ses yeux, appuyé du témoignage de Möllendorff et de Kalckreuth, qu'il n'a plus pu douter que s'il se refusait à écouter la vérité, il s'exposait à perdre son armée du Rhin, ses États de Gueldre et de la Westphalie prussienne et à faire éclater une révolution dans le Brandebourg.

Möllendorff, Kalckreuth et Ruchel lui avaient en même temps envoyé leurs démissions.

Tu connois les démarches que les généraux prussiens ont faites pour parvenir à un échange des prisonniers en reprenant pour base le cartel que le général Michaud avait été chargé de négotier. Les dispositions du roi de Prusse, qui deviennent de plus en plus favorables, paraissent même laisser entrevoir que la reconnaissance de la République française pourra être encore plus positivement articulée dans la convention à conclure que je ne l'avais d'abord annoncé. — L'adjudant général Meyering se rendra à Basle au nom du feld-maréchal Möllendorff, aussitôt que le Comité de Salut public voudra entrer en négociation à cet égard.

Cette première négociation pourra être suivie d'une seconde relative à la retraitte des Prussiens. Le roi de Prusse sera dégagé dans deux à trois mois des liens du traité de subsides qui l'attachent à l'Angleterre, et rien ne l'empêchera alors de se rapprocher de la République française, son alliée naturelle. Il pourra commencer par

ne laisser que son contingent à l'armée de l'Empire et descendre le Rhin jusqu'à Wesel pour couvrir la Gueldre et la Westphalie prussienne et observer une parfaite neutralité. Une conduite aussi sage que réfléchie de la part du roi de Prusse serait un grand exemple pour tous les princes d'Empire et pourrait contribuer plus que tout autre moyen au rétablissement de la Confédération germanique et de sa constitution libre et indépendante de l'influence despotique de la cour de Vienne.

L'homme de confiance de Möllendorff m'a assuré que le voyage de Lucchesini à Vienne dans le même temps où Spencer et Greenville s'y sont trouvés, n'avait d'autre but que celui de déclarer très positivement aux ministres plénipotentiaires de la cour de Londres et à ceux de l'Empereur, que le roi de Prusse ne voulait plus à aucun prix, ni sous aucun prétexte tenir une armée sur le Rhin et qu'il se contenterait de fournir après le mois de décembre prochain (époque de l'expiration de son traité) son contingent en qualité d'électeur de Brandebourg.

Outre les raisons politiques indiquées ci-dessus, qui nécessitent cette conduite de la part de la cour de Berlin, il faut encore considérer les embaras du siège de Varsovie, l'invasion de la Prusse polonaise, et l'on comprend dès lors facilement que, la Gueldre et la Westphalie prussienne étant exposées à être ravagées par les troupes françaises, aussitôt qu'elles se seront emparées de Mastreich, il convient à Frédéric-Guillaume de ménager la France et de reprendre les anciennes liaisons, telles qu'elles ont existé il y a cinquante ans entre la France et la Prusse, qui n'ont été rompues que par la perfidie et la vénalité du cabinet de Versailles.

Le voyageur de Möllendorff a pris le parti de rester à Basle et d'y attendre la réponse du Comité de Salut public sur l'échange des prisonniers et les autres ouvertures de rapprochement qui en seront la suite. Je te prie

instamment de ne pas le laisser languir ici et de me mettre promptement à portée de lui transmettre une réponse qui puisse laisser aux Prussiens l'espérance de voir leur démarche accueillie.

NOTE II

Page 159.

Extrait d'une lettre écrite à Bâle le 2 germinal an III. par M. Barthélemy.

..... Voici quel est à peu près le projet de M. de Hardenberg dont je pourrai vous donner des développemens plus exacts après notre conférence de demain.

Les troupes angloises évacueroient la basse Allemagne et s'embarqueroient pour l'Angleterre. Celles de l'Électorat de Hanovre seroient confinées dans leur pays. Möllendorff occuperoit la rive droite de l'Ems depuis son embouchure jusqu'à la Lippe, le cours de la Lippe jusqu'à Wesel, de même que la partie du pays de Clèves située sur la rive droite du Rhin qui s'étend jusqu'à Emmerich. Les François resteroient en possession de tous les pays qui se trouvent entre la mer, l'Yssel, le Rhin, l'Ems et la Lippe, ainsy que le feld-maréchal Möllendorff l'a déjà proposé.

La cour de Berlin désireroit en outre enclaver dans la neutralité le cours du Rhin depuis Wesel jusqu'à la Lahn vis-à-vis de Coblence et tirer ensuite depuis l'embou-

chure de la Lahn une diagonale sur Francfort et prolonger en même temps la ligne de démarcation depuis cette ville jusques vers la principauté de Darmstatt, et de là jusqu'au Cercle de Franconie qui serait parciellement neutralisé; de manière que tous les États de l'Allemagne, nommément le Landgrave de Hesse-Cassel, compris dans cette enceinte, retireroient leurs contingens de l'armée de l'Empire et ouvriroient une libre communication avec la rive gauche du Rhin tant pour le commerce que pour l'exportation des denrées de première nécessité.

L'armée françoise pourroit passer le Rhin à Bingen et à Oppenheim, ou sur d'autres points au-dessus et au-dessous de Mayence pour investir Cassel et former le siège de Mayence dans toutes les formes. Elle aurait en même temps la facilité de s'étendre jusque près de Francfort et du pays de Darmstatt. Une partie de l'armée du Nord, celle de Sambre-et-Meuse, du Rhin et de la Moselle, pourroient alors se concentrer entre Coblence, Mayence, Worms et Landau, accélérer le siège de Mayence, la reddition de Luxembourg et pénétrer ensuite par la Souabe et le Danube dans les possessions autrichiennes.

Le citoyen Bacher lui a observé que déjà le maréchal Möllendorff avait proposé un projet de neutralisation qui rentroit à quelques égards dans celui dont M. de Hardenberg faisoit mention, mais qu'il avoit été estimé que c'étoit une convention militaire dont les généraux respectifs conviendraient facilement quand les gouvernemens le jugeroient convenable. M. de Hardenberg a parlé alors assez cavalièrement du maréchal et de son projet, lequel, a-t-il ajouté, n'a rien de commun avec celui que ma cour m'ordonne de proposer pour qu'il soit consigné par un article dans le traité.

Sans entrer dans les détails du projet, j'ay dit que comme nécessairement il exigeroit quelque discussion et des renseignemens à demander à nos généraux et aux

représentans du peuple près des armées, il étoit impossible d'en faire dépendre la signature du traité.

« Terminons le traité tel qu'il est, ai-je ajouté, il sera « ensuite facile de convenir d'un arrangement particu- « lier sur le plan dont vous parlez. »

M. de Hardenberg a repris qu'il avait ordre d'insister pour que cet article fît partie du traité. Nous nous sommes fortement récriés que ce plan de neutralisation n'ayant jamais été mis en avant jusqu'ici, le gouvernement françois ne pourroit qu'être très étonné et attribuer à l'intention de prolonger à dessein la négociation sans vouloir jamais la terminer, de voir qu'on vient le lui proposer comme article indispensable, au moment même où il sembloit que nous allions être d'accord, surtout quand il est démontré que cette nouvelle négociation viendroit très à propos et seroit apparemment accueillie avec encore plus de faveur après la signature du traité. Nous avons appuyé sur ce raisonnement qui est sans réplique. La suffisance de M. de Hardenberg ne l'a pas abandonné. Il a prétendu que cette affaire entroit dans les instructions de M. de Goltz et que, s'il n'en avait pas parlé, il n'en étoit pas moins vrai qu'il faisoit partie essentielle des siennes. Nous sommes revenus à le presser. Il a persisté dans sa déclaration et terminé par dire qu'il viendroit chez moi le lendemain pour me remettre ses observations sur ce point aussi bien que sur l'article 6.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XXVII

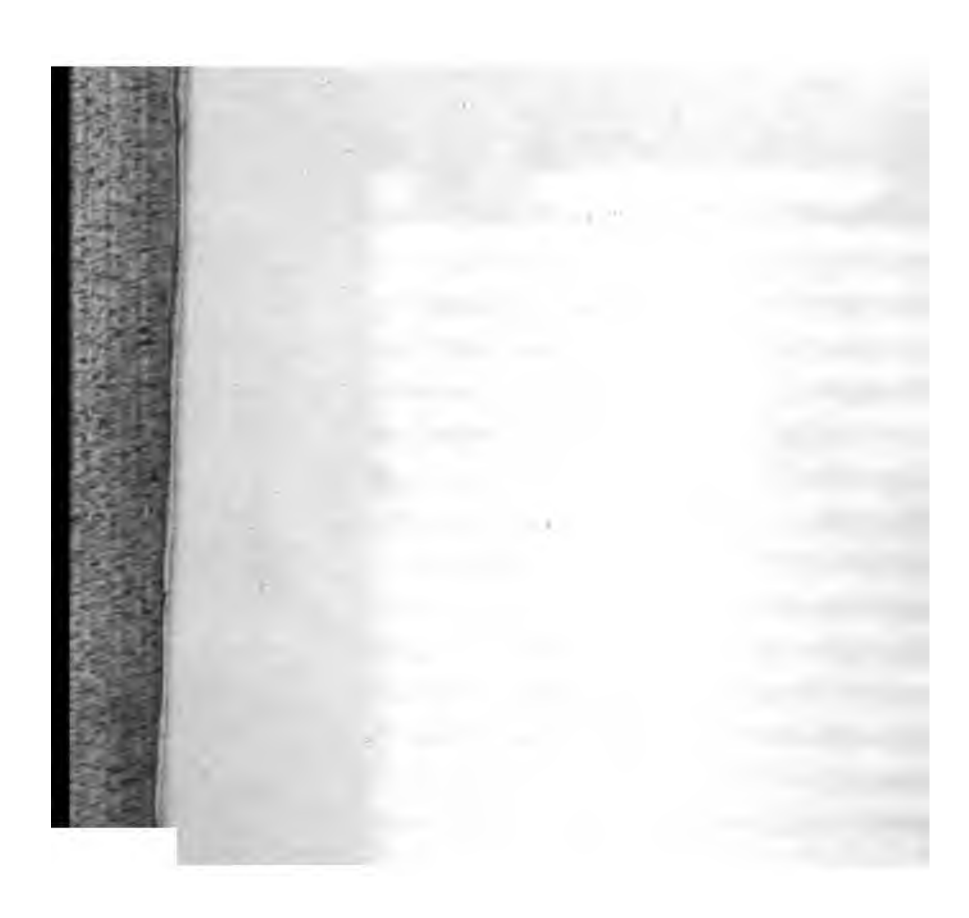
OCTOBRE 1794 — JANVIER 1795

CHAPITRE XXVIII

NOVEMBRE 1794 — MAI 1795

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Typographie G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 17406.






3 9015 00838 5331

